


VELUT
ARBOR
ÆVO





B. Picart delin. sculp. direx:

OEUVRES
DE MAITRE
FRANÇOIS RABELAIS,
AVEC DES
REMARQUES HISTORIQUES
ET
CRITIQUES
De Mr. ***L E D U C H A T.***

NOUVELLE EDITION,

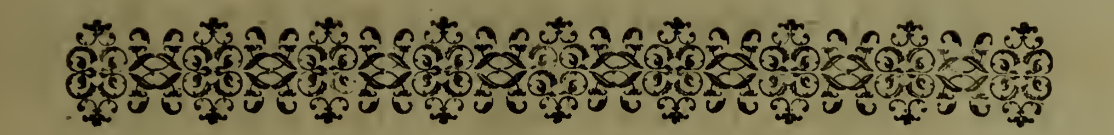
Ornée de Figures de B. PICART &c.

Augmentée de quantité de nouvelles Remarques de M. le Duchat, *de celles de l'Edition Angloise des Oeuvres de Rabelais, de ses Lettres, & de plusieurs Piéces curieuses & intéressantes.*

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN FREDERIC BERNARD.
M. DCC. XLI.



AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE

Sur cette nouvelle Edition des *Lettres de Rabelais.*

LEs Lettres Françoiſes de Rabelais, dont je donne ici une nouvelle Edition, ſont eſtimées par raport aux particularités qu'elles contiennent : & c'eſt à cauſe de cela ſans doute, que Mrs. de Sainte Marthe, ſi connus parmi les Savans, n'ont pas dédaigné de les illuſtrer d'Obſervations Hiſtoriques & Genealogiques également utiles & curieuſes, par l'éclairciſſement qu'elles donnent à l'Hiſtoire de pluſieurs Maiſons illuſtres de France.

Les Editions précédentes ont été trop bien reçues pour ne pas attendre un pareil accueil de la part du public pour celle-ci, qui a ſur les autres l'avantage de la beauté. Je réimprime ces Lettres *ſur l'Edition qui en a été publiée à* Bruxelles *en* 1710. *ſous le*

nom

nom de Paris. *L'Editeur nous aprend dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de cette Edition, qu'elle eſt augmentée de pluſieurs Obſervations Hiſtoriques & Critiques que l'on a diſtinguées par des.* ☞

J'ai conſervé cette diſtinction, j'ai auſſi conſervé la Vie de Rabelais telle qu'on la trouve dans l'Edition de Bruxelles, *quoique peu différente de celle qu'on voit au Tome Premier de la mienne. Une page ou deux de plus ou de moins ne font pas un objet fort eſſentiel; & cette ſcrupuleuſe exactitude fait ſouvent plaiſir aux Lecteurs.*





LA VIE DE FRANÇOIS RABELAIS.

CE n'eſt pas pour entreprendre l'Apologie, ni le Panegyrique de la vie de cet Autheur que l'on publie * ſes Lettres, & l'on n'appréhende pas qu'en lui faiſant un Eloge, quelques ſeveres Critiques reprochent, que pluſieurs Sçavans du Siecle dernier ont eu tort de le mettre au rang des hommes de lettres. Il ſe peut dire, que ſi l'intempérance de ſa langue, & ſon humeur folatre & comique euſſent pû être moderées par l'étude des bonnes lettres & par la connoiſſance qu'il avoit des Langues, principalement de la Grecque, dont, au rapport du celebre Budée, il étoit liberalement pourvû, c'eut été peut être un des plus excellens hommes de ſon temps.

FRANÇOIS RABELAIS naquit en la ville de Chinon au pays de Touraine. Etant jeune il ſe fit Religieux au Couvent des Cordeliers de la ville de Fontenay-le-Comte en bas Poictou, & dans peu ſe rendit fort docte, comme on l'apprend

* C'eſt l'éditeur des Lettres imprimées à Bruxelles qui parle ici.

prend des Epîtres Grecques du même Budée qui le louë de ce qu'il possedoit en excellence cette Langue, & néanmoins deplore son infortune; puis qu'il se trouva atteint de l'envie de ses confreres, dont il fut long-temps mal voulu, à cause de la nouveauté de cette Langue étrangere, qui leur sembloit barbare, & principalement à ceux qui n'en sçavoient pas gouter les delices.

Un pareil accident arriva au sçavant Erasme, & avant lui au fameux Rabanus Magnentius Maurus, Abbé de Fulde & Archevêque de Mayence, lequel étant en son Abbaye, y composa d'excellens ouvrages de poësie *, qui le mirent en la mauvaise grace de ses Religieux, l'accusant de ce qu'il s'appliquoit avec trop peu d'ardeur aux études sacrées, & négligeoit de faire augmenter le bien temporel. † Desorte qu'il fut contraint de se retirer vers Louis Roy de Germanie son Protecteur, où ses Moines recognoissant leur faute, & la perte qu'ils faisoient d'un si excellent homme lui vinrent faire satisfaction, avec priere de reprendre l'administration du Monastere; ce qu'il ne voulut pas accepter.

Pour continuer la suite de la vie de *Rabelais*, comme il avoit l'humeur fort divertissante, plusieurs Grands de la Cour se plaisoient à ses bouffonneries; ainsi à leur instigation il quitta son Cloitre, & obtint permission du Pape Clement VII. de pouvoir passer de l'Ordre de S. François à celui de S. Benoist au Monastere de Maillezais en Poictou. Ensuite dequoi, au grand scandale de l'Eglise, ayant deposé l'habit regulier, & pris celui de Prêtre seculier, il courut long-temps vagabond parmi le monde, s'en alla en la ville de Montpellier en Languedoc, prit tous ses Degrez en l'Université, &

* *Chronicon Hirsaugiense.*

† *Trithemius Lib. de scriptor. Ecclesiast.*

& ſe mit à exercer la profeſſion de Medecin avec reputation. Ce fut en cette ville qu'il enſeigna cette ſcience en public dans un celebre Auditoire, comme il l'écrit à l'Evêque de Maillezais ſon Mecene, & qu'il compoſa ſes œuvres ſur Hippocrate, eſtimées par les plus ſçavans Medecins.

Depuis quittant ce ſéjour, il vint à Paris, François I regnant le Pere & le Reſtaurateur des Sciences: & comme *Rabelais* étoit doué de bon eſprit, il s'acquit incontinent la cognoiſſance & l'amitié de pluſieurs perſonnes doctes & de haute condition. Entre autres Jean Cardinal du Bellay ayant recognu ſa capacité, le voulut avoir à ſon ſervice & en ſa compagnie, lors qu'il fut envoyé Ambaſſadeur du Roi Très-Chrétien au Pape Paul III. Ce fut en ce voyage d'Italie qu'allant avec ſon Maiſtre à l'Audience de ſa Sainteté, il ne pût s'empêcher de donner une atteinte au Pape par un traict facetieux que l'on raconte de lui. Il demeura longtemps à la Cour Romaine, & y contracta l'amitié de pluſieurs Prelats & Cardinaux, comme il ſe recueille de ſes Lettres. Et ce fut en ce temps là qu'il obtint ſon abſolution du même Souverain Pontife, ayant encouru les cenſures Eccleſiaſtiques, tant par ſa vie libertine & diſſoluë, que par ſon humeur libre & ſa picquante raillerie, s'addonnant, à l'imitation de Lucien, à ſe gauſſer des mœurs des perſonnes de toute ſorte de conditions.

Peu après ce genereux Cardinal le tira de la profeſſion de Medecin, pour ſe ſervir de luy en ſes plus ſecretes negociations, & luy donna une Prébende en l'Egliſe Collegiale de St. Maur des Foſſez, avec la Cure du Village de Meudon prés Paris. *Dans ce lieu* † il ne compoſa pas comme aucuns ont

 cru

† Gui Patin dit dans ſa lettre du 3. Janvier 1659. que ce fut *dans ce lieu* que Rabelais fit les deux premiers livres de ſon *Pantagruelisme* environ l'an 1532.

cru ſon *Pantagrueliſme*, mais plus vray-ſemblablement, ce fut dans une maiſon nommée la Doüiniere, du Bourg de l'Abbaye de Notre Dame de Sevillé près Chinon, qui a fourni de matiere à cette fameuſe Satyre *. Le commerce que *Rabelais* avoit avec les Religieux de ce Monaſtere, qui en ce tems-là ne vivoient pas dans l'auſterité de leur Regle, lui fait emprunter ſouvent dans ſa narration le perſonnage du Sacriſtain, ceux du baton de la Croix, du clos de vigne de Sevillé, de Lerné, de Baſché, de la Sybille de Panſoult, qui ſont lieux voiſins de cette Abbaye dont il fait mention.

Cet Ouvrage ne parut pas plutôt en public, que de toutes parts il encourut le blame des envieux; ce qui donna ſujet *à Rabelais* l'an 1552. d'écrire une lettre de condoleance à ſon amy Odet Cardinal de Chaſtillon, en lui rendant raiſon du motif qui l'avoit porté à le compoſer, qui étoit pour ôter les ennuis à pluſieurs perſonnes malades & langoureuſes, qui recevoient de l'allegreſſe & de la conſolation par ce divertiſſement innocent; deplorant la calomnie de certains Cannibales (dit-il) ſi animez contre luy, que de dire que ce livre eſtoit plein d'héréſies, dont le Roy François I. étant averty, & ayant eu la curioſité d'en avoir la lecture, il n'y trouva aucun ſujet de blâme.

Ce travail Satyrique, † où le ſeul témoignage de Monſieur le Preſident de Thou ſuffit pour n'être pas une piece à mépriſer, n'empécha point *Rabelais* de vaquer à d'autres ouvrages plus ſérieux & plus doctes; comme par exemple, aux Aphoriſmes d'Hipocrate qu'il mit fidèlement & purement en Latin, &

* *Memoires de l'Abbaye de Sevillé.*

† Le P. Garaſſe Jéſuite a fait un Livre intitulé *le Rabelais reformé;* mais il ne contient rien de ce que le titre promet, étant fait pour un autre deſſein que celui de reformer le Livre du Pantagrueliſme. *Diction. Crit. de Bayle* au mot *Garaſſe.*

& à la composition de quelques Epîtres Françoises & Latines, qu'il écrivit d'un beau style au Cardinal de Chastillon, à l'Evêque de Maillezais, à André Tiraqueau, & autres personnes de grand sçavoir. Il publia aussi la Schiomachie & festins faits à Rome au Palais du Cardinal du Bellay, pour la naissance du Duc d'Orleans: & l'on remarque par la lecture de ses Lettres Françoises qu'il étoit homme de negotiation, s'étant acquis à Rome l'amitié de plusieurs grands Prelats & Cardinaux.

Le temps du deceds de *François Rabelais* est incertain, néantmoins quelques-uns asseurent, que ce fut l'an 1553. comme raporte le Reverend Pere Pierre de S. Romuald Religieux de l'Ordre des Feüillans, en la troisiéme partie de son Thresor Chronologique, où il traicte plusieurs particularitez de sa Vie *.

Joachim du Bellay, Jean Anthoine de Baif, Pierre Boulanger, & autres sçavans Poëtes composerent à sa memoire des Epitaphes. Etienne Pasquier rapporte celuy-cy dans son livre des Tombeaux.

Sive tibi sit Lucianus alter,
Sive sit Cynicus, quid Hospes ad te?
Hac, unus Rabelæsius *facetus,*
Nugarum pater, artifexque mirus,
Quidquid is fuerit, recumbit urnâ.

Et en un autre lieu de son Recueil de Portraicts,

 Ille

* Gui Patin dit aussi qu'il est mort à Paris en 1553. dans la rue des Jardins Paroisse St. Paul, & enterré dans le Cimetierre de cette Eglise au pied d'un grand arbre. *Patin lettre du* 22. *Juin* 1660. Le P. de St. Romuald met sa mort au 9. Avril.

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius aut ſi quid Gallia progenuit,
Sic homines, ſic & cœleſtia numina luſi,
Vix homines, vix ut Numina læſa putes.

Pluſieurs perſonnes doctes ont fait mention de lui dans leurs Ouvrages. Guillaume Budée Maître des Requêtes en ſon Livre d'Epîtres Grecques, Jacques Aug. *de Thou* Preſident en la Cour de Parlement au XXXVIII. liv. de ſon Hiſtoire, & au Traité qu'il a composé de ſa vie, *Pierre de Ronſard le Prince des Poëtes*, Theodore de Beze en ſes Poëſies, Etienne Paſquier dans ſes Recherches, Clement Marot, Etienne Dolet, François Bacon Chancelier d'Angleterre en ſon Livre de l'Augmentation des Sciences, André du Cheſne au Traitté des Antiquitez de France, Gabriel Michel de la Rochemaillet en la vie des illuſtres perſonnages, le Seigneur de la Croix-du-Maine en ſa Bibliotheque, Anthoine du Verdier en ſa Proſopographie, François Ranchin Medecin du Montpelier, & autres Hiſtoriens qui ſont raportez dans l'Ouvrage intitulé *Floretum Philoſophicum*, où eſt decrite une ample narration de ſa vie, & de ceux qui en ont juſques ici parlé.

LES LETTRES DE MAISTRE FRANÇOIS RABELAIS.

IN AURIBUS INSIPIENTIUM NE LOQUARIS, QUIA DESPICIENT DOCTRINAM ELOQUII TUI.

Proverb. Cap. 23.



LES LETTRES DE MAITRE FRANÇOIS RABELAIS.

Escrites à Monseigneur l'Evesque de Maillezais. *

† LETTRE I.


ONSEIGNEUR,

Je vous escrivis du vingt-neufiesme jour de Novembre bien amplement, & vous envoyay des graines de Naples, pour vos salades, de toutes les sortes que l'on mange de pardeçà, ex-

* Godefroy d'Estissac. Voyez sa Genealogie & tout ce qui le concerne parmi les remarques. Il portoit en ses Armes pallé d'argent & d'azur de six pieces.

† 1536.

excepté de pimpernelle, de laquelle pour lors je ne pûs recouvrir. Je vous en envoye preſentement, non en grande quantité: car pour une fois, je n'en peus d'avantage charger le courrier; mais ſi plus largement en voulez, ou pour vos jardins, ou pour donner ailleurs, me l'eſcrivant je vous l'envoiray. Je vous avois paravant eſcrit, & envoyé les quatre Signatures, concernantes les benefices de (*a*) Frere Dom Philippes, impetrez au nom de ceux que couchiez par voſtre memoire. Depuis n'ay receu de vos lettres, qui fiſſent mention d'avoir receu leſdites Signatures. J'en ay bien receu une dattée de (*b*) l'Ermenaud, lors que Madame d'*Eſtiſſac* y paſſa, par laquelle m'eſcriviez de la reception de deux pacquets que vous avois envoyé; l'un de Ferrare, l'autre de cette ville, avec le chiffre que vous eſcrivois: Mais à ce que j'entends, vous n'aviez encore receu le pacquet, auquel eſtoient leſdites Signatures.

Pour le preſent, je vous puis avertir, que mon affaire a eſté concedé, & expedié, beaucoup mieux & plus ſeurement que je ne l'euſſe ſouhaité; & y ay eu ayde & conſeil de gens de bien. Meſmement du Cardinal de *Genutiis*, qui eſt Juge du Palais, & du Cardinal *Simonetta*, qui eſtoit Auditeur de la Chambre, & bien ſçavant & entendant telles matieres. Le Pape eſtoit d'advis; que je paſſaſſe mondit affaire *Per Cameram:* Les ſuſdits ont eſté d'opinion que ce fuſt par la Cour des Contredits. Pource que; *In foro contentioſo*, elle eſt irrefragable en France, & *Quæ per concradictoria tranſiguntur, tranſeunt in rem judicatam; Quæ autem per Cameram, & impugnari poſſunt, & in judicium veniunt.* En tout cas il ne me reſte, qu'à lever les Bulles *ſub plumbo.*

Monſieur le Cardinal du *Bellay*, enſemble Monſieur de *Maſcon*, m'ont aſſeuré que la compoſition me ſera faite *gratis.* Combien que le Pape, par uſance ordinaire, ne donne *gratis*,

(*a*) Religieux de Maillezais. (*b*) Château.

gratis, fors ce qui eſt expedié *per Cameram.* Reſtera ſeulement à payer les Referendaires, Procureurs, & autres tels barboüilleurs de parchemin. Si mon argent eſt court, je me recommanderay à vos aumoſnes; car je crois que je ne partiray point d'icy, que l'Empereur ne s'en aille.

Il eſt de preſent à Naples, & en partira ſelon qu'il a eſcrit au Pape, le ſixieſme de Janvier. Ja toute cette ville eſt pleine d'Eſpagnols; & a envoyé pardevers le Pape un Ambaſſadeur exprès outre le ſien ordinaire, pour l'advertir de ſa venuë. Le Pape luy cede la moitié du Palais, & tout le bourg de ſainct Pierre pour ſes gens, & fait appreſter trois mille licts, à la mode Romaine, ſçavoir eſt des matelats. Car la ville en eſt deſpourveuë, depuis le ſac des Lanskenets. Et a fait proviſion de foing, de paille, d'avoine, ſpelte & orge, tant qu'il en a pû recouvrir, & de vin, tout ce qu'en eſt arrivé en Ripe. *Je penſe qu'il luy couſtera bon, dont il ſe paſſaſt bien en la pauvreté où il eſt, qui eſt grande, & apparente, plus qu'en Pape qui fuſt depuis trois cens ans en ça.* Les Romains n'ont encore conclud, comment ils s'y doivent gouverner, & ſouvent a eſté faite aſſemblée de par les Senateurs, Conſervateurs & Gouverneur: mais ils ne peuvent accorder en opinions. *L'Empereur par ſondit Ambaſſadeur, leur a denoncé, qu'il n'entend point, que ſes gens vivent à diſcretion, c'eſt à dire ſans payer, mais à diſcretion du Pape, qui eſt ce que plus griefve le Pape: Car il entend bien, que par cette parole, l'Empereur veut voir, comment, & de quelle affection il le traittera luy & ſes gens.*

Le ſainct Pere par élection du Conſiſtoire, a envoyé par devers luy deux Legats, ſçavoir eſt le Cardinal de *Sienes*, & le Cardinal *Ceſarin.* Depuis y ſont d'abondant allez, les *Salviati* & *Rodolphe;* & Monſieur de *Saintes* avec eux. J'entends que c'eſt pour l'affaire de Florence, & pour le differend

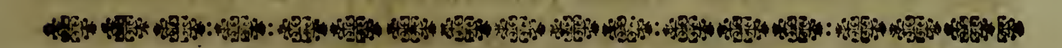
qui eſt entre le Duc *Alexandre de Medicis*, & *Philippes Strozzi*, duquel vouloit ledit Duc confiſquer les biens qui ne ſont petits: car apres les *Fourques de Auxbourg* en Allemagne, il eſt eſtimé le plus riche Marchand de la Chreſtienté; & avoit mis gens en cette ville pour l'empoiſonner ou tuër, quoy que ce fuſt. De laquelle entrepriſe adverti, impetra du Pape, de porter armes. Et alloit ordinairement accompagné de trente ſoldats bien armez à point. Ledit Duc de Florence, comme je penſe adverti, que ledit Strozzy avec les ſuſdits Cardinaux s'eſtoit retiré pardevers l'Empereur, & qu'il offroit audit Empereur quatre cens mille ducats, pour ſeulement commettre gens, qui informaſſent ſur la tyrannie, & meſchanceté dudit Duc, partit de Florence, conſtitua le Cardinal *Cibo* ſon Gouverneur, & arriva en ceſte ville, le lendemain de Noël ſur les vingt & trois heures, entra par la porte S. Pierre, accompagné de cinquante chevaux legers, armez en blanc, & la lance au poing, & environ de cent arquebuſiers. Le reſte de ſon train eſtoit petit, & mal en ordre. Et ne luy fut faite entrée quelconque, excepté que l'Ambaſſadeur de l'Empereur alla au devant juſques à ladite porte. Entré qu'il fut, ſe tranſporta au Palais, & eut audience du Pape qui peu dura. Et fut logé au Palais S. Georges. Le lendemain matin, partit accompagné comme avant.

Depuis huict jours en çà, ſont venuës nouvelles en ceſte ville, & en a le ſainct Pere receu lettres de divers lieux, comment le Sophy Roy des Perſes, a deffait l'armée du Turc. Hier au ſoir arriva icy le neveu de Monſieur de *Vely*, Ambaſſadeur pour le Roy pardevers l'Empereur, qui conta à Monſieur le Cardinal du *Bellay*, que la choſe eſt veritable, & que ç'a eſté la plus grande tuërie qui fut faite depuis quatre cens ans en çà: Car du coſté du Turc, ont eſté occis plus de quarante mille chevaux.

Con-

Conſiderez quel nombre de gens de pied y eſt demeuré? Pareillement du côſté dudit Sophy. Car entre gens qui ne fuyent pas volontiers, non ſolet eſſe incruenta victoria.

La deffaite principale fut prés d'une petite ville nommée (*a*) Coni, peu diſtante de la grande ville de Tauris, pour laquelle ſont en differend le Sophy & le Turc, le demeurant fut fait prés d'une place nommée (*b*) Betelis. La maniere fut, que ledit Turc avoit party ſon armée, & part d'icelle envoyé pour prendre Coni. Le Sophy de ce adverty, avec toute ſon armée rua ſur cette partie, ſans qu'ils ſe donnaſſent garde. *Voilà que fait mauvais avis, de partir ſon oſt devant la Victoire. Les François en ſçauroient bien que dire, quand de devant Pavie, Monſieur d'Albanie emmena la fleur & la force du camp.* Ceſte desroute & deffaite entenduë, *Barberouſſe* s'eſt retiré à Conſtantinople, pour donner ſeureté au païs, & dit par ſes bons Dieux, que ce n'eſt rien en conſideration de la grande puiſſance du Turc. Mais l'Empereur eſt hors belle peur, qu'il avoit que ledit Turc ne vint en Sicile, comme il avoit deliberé à la prime vere. *Et ſe peut tenir la Chreſtienté en bon repos d'icy à long-temps, & ceux qui mettent les Decimes ſur l'Egliſe*, eo prætextu, *qu'ils ſe veulent fortifier pour la venuë du Turc, ſont mal garnis d'argumens demonſtratifs.*



LETTRE II.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu lettres de Monſieur de Sainct Cerdos, dattées de Dijon, par leſquelles il me advertiſt, du procez qu'il a pendant en cette Cour de Rome. Je ne luy oſerois faire reſ-

(*a*) Ou plutôt *Kom.* (*b*) *Teflis.*

ſponce, ſans me hazarder d'encourir grande faſcherie. Mais j'entends qu'il a le meilleur droict du monde, & qu'on luy fait tort manifeſte. Et y devroit venir en perſonne. *Car il n'y a procez tant équitable, qui ne ſe perde, quand on ne le ſollicite; meſmément ayant fortes parties, avec authorité de menacer les ſolliciteurs, s'ils en parlent.* Faute de chifre m'engarde vous en eſcrire d'avantage. Mais il me déplaiſt voir ce que je vois, attendu la bonne amour que luy portez, principalement & auſſi qu'il m'a de tout temps favoriſé & aymé. En mon advis, Monſieur de Baſilac Conſeiller de Thoulouſe, y eſt bien venu cet hyver, pour moindre cas, & eſt plus vieil & caſſé que luy, & a eu l'expedition bien-toſt à ſon profit.

LETTTRE III.

MONSEIGNEUR,

Aujourd'huy matin eſt retourné icy le Duc de *Ferrare*, qui eſtoit allé pardevers l'Empereur à Naples. Je n'ay encore ſceu, comment il a appointé touchant l'inveſtiture, & recognoiſſance de ſes Terres. Mais j'entends qu'il n'eſt pas retourné fort content dudit Empereur. Je me doubte, qu'il ſera contraint mettre au vent les eſcus que ſon feu pere luy laiſſa, & le Pape & l'Empereur, le plumeront à leur vouloir, meſmement qu'il a refuſé le party du Roy, apres avoir dilayé d'entrer en la Ligue de l'Empereur plus de ſix mois, quelques remonſtrances ou menaces qu'on luy ait fait de la part dudit Empereur. De fait Monſieur de *Limoges*, qui eſtoit à Ferrare Ambaſſadeur pour le Roi, voyant que ledit Duc, ſans l'advertir de ſon entrepriſe, s'eſtoit retiré vers l'Empereur, eſt

re-

retourné en France. Il y a danger que Madame (*a*) *Renée* en ſouffre faſcherie. Ledit Duc luy a oſté Madame de *Soubiſe* ſa Gouvernante, & la fait ſervir par Italiennes, *Qui n'eſt pas bon ſigne.*

LETTRE IV.

MONSEIGNEUR,

Il y a trois jours, qu'un des gens de *Criſſé* eſt icy arrivé en poſte, & porte advertiſſement que la bande du Seigneur *Rance*, qui eſtoit allé au ſecours de Geneve, a eſté deffaite par les gens du Duc de *Savoye.* Avec luy venoit un courier de Savoye, qui en porte les nouvelles à l'Empereur. *Ce pourroit bien eſtre* Seminarium futuri Belli: *Car volontiers ces petites noiſes tirent apres ſoy grandes batailles, comme eſt facile à voir par les Antiques Hiſtoires, tant Grecques que Romaines, & Françoiſes auſſi; Ainſi que appert en la bataille qui fut à Vireton.*

LETTRE V.

MONSEIGNEUR,

Depuis quinze jours en çà, *André Doria* qui eſtoit allé pour avitailler ceux qui de par l'Empereur tiennent la Goulete prés Tunis, meſmement les fournir d'eaux. (*Car les Arabes du pays leur font guerre continuellement, & ne ozent ſortir*

(*a*) Renée de France Ducheſſe de *Ferrare.*

ſortir de leur fort,) eſt arrivé à Naples, & n'a demeuré que trois jours avec l'Empereur, puis eſt party avec vingt & neuf Galeres. On dit que c'eſt pour rencontrer le Judeo, & Cacciadiavolo qui ont bruſlé grand païs en Sardaigne, & Minorque. Le Grand Maiſtre de Rhodes Piedmontois eſt mort ces jours derniers ; en ſon lieu a eſté éleu le Commandeur de Forton entre Montauban & Thoulouſe.

LETTRE VI.

MONSEIGNEUR,

Je vous envoye un livre de prognoſtics, duquel toute ceſte ville eſt embeſoignée, intitulé, *De everſione Europæ.* De ma part, je ny adjouſte foy aucune. *Mais on ne veid oncques Rome tant addonnée à ces Vanitez & Divinations*, *comme elle eſt de preſent. Je crois que la cauſe eſt*, *Car*

Mobile mutatur ſemper cum Principe vulgus.

Je vous envoye auſſi un Almanach, pour l'an qui vient M. D. XXXVI. * D'avantage, je vous envoye le double d'un Bref que le Sainct Pere a decreté n'agueres pour la venuë de l'Empereur. Je vous envoye auſſi l'entrée de l'Empereur en Meſſine, & Naples, & l'Oraiſon Funebre, qui fut faite à l'enterrement du feu Duc de Milan.

Monſeigneur, tant humblement que faire je puis, à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur, vous donner en ſanté bonne & longue vie.

A Rome, ce XXX. jour de Decembre 1536.

LET-

* Ou 1537.

LETTRE VII.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu les lettres, que vous a plû m'eſcrire dattées du ſecond jour de Decembre. Par leſquelles ay cognu que avez receu mes deux paquets; l'un du dix-huictieſme, l'autre du vingt & deuxieſme d'Octobre, avec les quatre ſignatures que vous envoyois. Depuis vous ay eſcrit bien amplement, du vingt & neuf de Novembre, & du trentieſme de Decembre. Je crois que à ceſte heure ayez eu leſdits pacquets. Car le ſire Michel Parmentier Libraire, demeurant à l'Eſcu de Baſle, m'a eſcrit du cinquieſme de ce mois preſent, qu'il les avoit receus & envoyé à Poitiers. Vous pouvez eſtre aſſeuré, que les pacquets que je vous envoyray, ſeront fidelement tenus d'icy à Lyon. Car je les mets dedans le grand pacquet ciré, qui eſt pour les affaires du Roy, & quand le courrier arrive à Lyon, il eſt deſployé par Monſieur le Gouverneur. Lors ſon Secretaire qui eſt bien de mes amis, prend le pacquet que j'addreſſe au deſſus de la premiere couverture audit Michel Parmentier. Pourtant n'y a difficulté, ſinon depuis Lyon juſques à Poitiers: c'eſt la cauſe pourquoy je me ſuis aviſé de le taxer, pour plus ſeurement eſtre tenu à Poitiers par les Meſſagers, ſous l'eſpoir d'y gaigner quelque Teſton. De ma part j'entretiens tousjours ledit Parmentier par petits dons, que luy envoye des nouvelettes de pardeçà, ou à ſa femme, afin qu'il ſoit plus diligent à chercher Marchands ou Meſſagers de Poitiers qui vous rendent les pacquets. Et ſuis bien de cet avis que m'eſcriviez, qui eſt de ne les livrer entre les

mains des Banquiers, de peur que ne fussent crochetez & ouverts. Je serois d'opinion que la premiere fois que m'escrirez, mesmement si c'est affaire d'importance, que vous escriviez un mot audit Parmentier, & dedans vostre lettre mettre un escu pour luy, en consideration des diligences qu'il fait de m'envoyer vos pacquets, & vous envoyer les miens. *Peu de chose oblige aucunesfois beaucoup les gens de bien, les rend plus fervents à l'advenir, quand le cas importeroit urgente depesche.*

LETTRE VIII.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay encore baillé vos lettres à Monsieur de *Saintes*, car il n'est retourné de Naples où il estoit allé avec les (a) Cardinaux *Salviati* & *Rodolfe*. Dedans deux jours il doit icy arriver: je luy bailleray vosdites lettres, & solliciteray pour la responsе. Puis vous l'envoiray par le premier courrier qui sera depesché. J'entends que leurs affaires n'ont eu expedition de l'Empereur, telle comme ils esperoient: *Et que l'Empereur leur a dit peremptoirement qu'à leur requeste & instance, ensemble du feu Pape Clement, il avoit constitué* Alexandre de Medicis, *Duc sur les Terres de Florence & Pise; Ce que jamais n'avoit pensé faire, & ne l'eust fait. Maintenant le deposer, ce seroit acte de bastelleurs, qui font le fait & le deffait: Pourtant qu'ils se deliberassent le recognoistre comme leur Duc & Seigneur, & luy obeissent comme vassaux & sujets, & qu'ils*

(a) Envoyez du Pape pour la déposition d'Alexandre Duc de Florence.

qu'ils n'y fiſſent faute. Au regard des plaintes qu'ils faiſoient contre ledit Duc, qu'il en recognoiſtroit ſur le lieu.

Car il delibere aprés avoir quelque temps ſéjourné à Rome, paſſer par Sienes, & delà à Florence, à Bologne, à Milan, & Gennes. Ainſi s'en retournent leſdits Cardinaux, enſemble Monſieur de Saintes, Strozzy, & quelques autres, *re infectâ.*

Le 13. de ce mois, furent icy de retour les Cardinaux de *Sienes*, & *Ceſarin*, leſquels avoient eſté eſlus par le Pape, & tout le College pour Legats pardevers l'Empereur. Ils ont tant fait que ledit Empereur a remis ſa venuë en Rome juſques à la fin de Fevrier. *Si j'avois autant d'eſcus comme le Pape voudroit donner de jours de pardon*, proprio motu, de plenitudine poteſtatis; *& autres telles circonſtances favorables, à quiconque la remetteroit juſques à cinq ou ſix ans d'icy, je ſerois plus riche que* Jacques Cœur *ne fut oncques.* On a commencé en ceſte ville gros apparat, pour le recevoir: Et l'on a fait par le commandement du Pape un chemin nouveau, par lequel il doit entrer. Sçavoir eſt, de la porte Sainct Sebaſtien, tirant au Champ-doly, *Templum pacis*, & l'Amphi-Theatre; Et le fait on paſſer, ſous les Antiques Arcs Triomphaux de Conſtantin, de Veſpaſian & Titus, de Numerianus, & autres. Puis à coſté du Palais S. Marc, & de là par camp de Flour, & devant le Palais Farneſe, où ſouloit demeurer le Pape; puis par les Banques, & deſſous le chaſteau S. Ange. Pour lequel chemin dreſſer & égaſler, on à démoly & abbatu plus de deux cens Maiſons, & trois ou quatre Egliſe ras terre. *Ce que pluſieurs interprétent en mauvais preſage.* Le jour de la Converſion S. Paul, noſtre Sainct Pere alla oüir Meſſe à Sainct Paul, & fit banquet à tous les Cardinaux. Apres diſner retourna paſſant par le chemin ſuſdit, & logea au Palais ſainct Georges. *Mais c'eſt pitié de voir la*

ruine des maiſons qui ont eſté demolies, & n'eſt fait payement, ny recompenſe aucune és Seigneurs d'icelles.

Aujourd'huy ſont icy arrivez les Ambaſſadeurs de Veniſe, quatre bons vieillards tous griſons, qui ſont pardevers l'Empereur à Naples. Le Pape a envoyé toute ſa famille au devant d'eux: Cubiculaires, Chambriers, Janiſſaires, Lanskenets: & les Cardinaux ont envoyé leurs Mules en pontifical.

Au ſeptieſme de ce mois furent pareillement receus les Ambaſſadeurs de Sienes bien en ordre, & aprés avoir fait leur Harangue en Conſiſtoire ouvert, & que le Pape leur euſt reſpondu en beau Latin & briefvement, ſont departis pour aller à Naples. *Je crois bien que de toutes les Itales iront Ambaſſadeurs pardevers ledit Empereur, & ſçait bien joüer ſon rolle, pour en tirer denarés, comme il a eſté deſcouvert depuis dix jours en çà. Mais je ne ſuis encore bien à point adverty de la fineſſe qu'on dit qu'il a uſé à Naples. Par cy apres je vous en eſcriray.*

Le Prince de *Piedmont*, fils aiſné du Duc de Savoye, eſt mort à Naples depuis quinze jours en çà. L'Empereur luy a fait faire Exéques fort honorables, & y a perſonnellement aſſiſté.

Le Roy de *Portugal* depuis ſix jours en çà, a mandé à ſon Ambaſſadeur qu'il avoit en Rome, que ſubitement ſes lettres receues il ſe retiraſt pardevers luy en Portugal, ce qu'il fiſt ſur l'heure, & tout botté & eſperonné vint dire Adieu à Monſieur le Reverendiſſime Cardinal du Bellay. Deux jours aprés a eſté tué en plein jour prés le pont ſainct Ange un Gentilhomme Portugalois qui ſollicitoit en ceſte ville pour la Communité des Juifs, qui furent baptiſez ſous le Roy *Emmanuel*, & depuis eſtoient moleſtez par le Roy de Portugal moderne, pour ſucceder à leurs biens, quand ils mouroient, & quelques autres exactions qu'il faiſoit ſur eux, outre l'Edit & Ordonnance

nance dudit feu Roy *Emmanuel. Je me doute que en Portugal y ait quelque ſedition.*

LETTRE IX.

MONSEIGNEUR,

Par le dernier pacquet que vous avois envoyé, je vous advertiſſois comment quelque partie de l'armée du Turc avoit eſté deffaite par le Sophy auprés de *Betelis.* Ledit Turc n'a gueres tardé d'avoir ſa revanche. Car deux mois après il a couru ſus ledit Sophy, en la plus extréme furie qu'on veit oncques: Et aprés avoir mis à feu & à ſang un grand païs de Meſopotamie, a rechaſſé ledit Sophy par delà la Montagne de Taurus. Maintenant fait faire force galeres ſur le fleuve de Tanais, par lequel pourront deſcendre en Conſtantinople. *Barberouſſe* n'eſt encore party dudit Conſtantinople pour tenir le païs en ſeureté, & a laiſſé quelques garniſons à Bona & Algiery, ſi d'aventure l'Empereur le vouloit aſſaillir. Je vous envoye ſon portraict tiré ſur le vif, & auſſi l'aſſiette de Tunis, & des villes maritimes d'environ.

Les Lanskenets que l'Empereur mandoit en la Duché de Milan pour tenir les places fortes, ſont tous noyés & peris par mer, juſques au nombre de quinze cens, en une des plus grandes & belles navires des Genevois; & ce fut pres d'un port des Lucquois, nommé Lerzé. L'occaſion fut, par ce qu'ils s'ennuyoient ſur la mer, & voulans prendre terre, & ne pouvans à cauſe des tempeſtes, & difficulté du temps, penſerent que le pilote de la Nave les vouluſt touſiours dilayer ſans aborder. Pour ceſte cauſe le tuèrent, & quelques autres des prin-

cipaux de ladite nef, leſquels occis, la nef demeura ſans Gouverneur, & en lieu de caller la voile, les Lanskenets la hauſſoient, comme gens non pratics en la marine, & en tel deſarroy, perirent à un jet de pierre prés ledit port.

MONSEIGNEUR, J'ay entendu que Monſieur de *Lavaur* qui eſtoit Ambaſſadeur pour le Roy à Veniſe, a eu ſon congé, & s'en retourne en France. En ſon lieu va Monſieur de *Rhodez*, & jà tient à Lyon ſon train preſt, quand le Roy luy aura baillé ſes advertiſſemens.

Monſeigneur, Tant comme je puis, humblement à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur, vous donner en ſanté bonne vie & longue. A Rome ce xxviij. de Janvier 1536.

LETTRE X.

MONSEIGNEUR,

Je vous eſcrivis du vingt & huictieſme du mois de Janvier dernier paſſé bien amplement de tout ce que je ſçavois de nouveau, par un Gentilhomme ſerviteur de Monſieur de Montreüil, nommé Tremeliere lequel retournoit de Naples, où avoit achepté quelques Courſiers du Royaume pour ſondit Maiſtre, & s'en retournoit à Lyon vers luy en diligence. Ledit jour, je receus le pacquet que vous a pleu m'envoyer de (*a*) Legugé, datté du dixieſme dudit mois. En quoy pouvez cognoiſtre l'ordre que j'ay donné à Lyon touchant le bail de vos lettres, comment elles me ſont icy renduës ſeurement,

(*a*) En bas Poitou.

ment, & ſoudain. Voſdites lettres & pacquet furent baillés à l'Eſcu de Baſle, au vingt & unieſme dudit mois, le xxviij. ont eſté icy renduës. Et pour entretenir à Lyon, (car c'eſt le poinct & lieu principal,) la diligence que fait le Libraire dudit Eſcu de Baſle en ceſt affaire, je vous reïtere ce que je vous eſcrivois, par mon ſuſdit pacquet, ſi d'adventure ſurvenoient cas d'importance pour cy-apres. C'eſt que je ſuis d'avis que à la prime fois que m'eſcrirez, vous luy eſcriviez quelque mot de lettre & dedans icelle mettiez quelque eſcu Sol, ou quelque autre piece de viel Or, comme Royau, Angelot ou Saluz, pour & en conſideration de la peine & diligence qu'il y prend. Ce peu de choſe luy accroiſtra l'affection de mieux en mieux vous ſervir.

Pour reſpondre à vos lettres de poinct en poinct. J'ay fait diligemment chercher ez Regiſtres du Palais depuis le temps que me mandiez, ſçavoir eſt l'an 1529. 1530. & 1531. pour entendre ſi on trouveroit l'acte de la reſignation que fit frere Dom Philippes à ſon neveu. Et ay baillé aux Clercs du Regiſtre deux Eſcus ſols, qui eſt bien peu, attendu le grand & faſcheux labeur qu'ils y ont mis. En ſomme ils n'en ont rien trouvé, & n'ay oncques ſceu entendre nouvelles de ſes procurations. Pourquoy me doubte qu'il y a de la fourbe en ſon cas; ou les memoires que m'eſcriviez n'eſtoient ſuffiſans à les trouver Et faudra pour plus en eſtre acertainé que me mandiez, *Cujus Diœceſis* eſtoit ledit frere Dom Philippes: & ſi rien avez entendu, pour plus eſclaircir le cas & la matiere, comme ſi c'eſtoit *purè & ſimpliciter*, ou *cauſâ permutationis.*

LET-

LETTTRE XI.

MONSEIGNEUR,

Touchant l'article auquel vous eſcrivois la reſponce de Monſieur le Cardinal du Bellay, laquelle il me fiſt lors que je luy preſentay vos lettres, il n'eſt beſoin que vous en faſchiez. Monſieur de Maſcon vous en a eſcrit ce que en eſt. Et ne ſommes pas preſts d'avoir Legat en France. Bien vray eſt-il que le Roy a preſenté au Pape le Cardinal *de Lorraine.* Mais je crois que le Cardinal du Bellay taſchera par tous moyens de l'avoir pour ſoy. Le proverbe eſt vieux qui dit:

Nemo ſibi ſecundus.

Et vois certaines menées qu'on y fait, par leſquelles ledit Cardinal du Bellay pour ſoy emploira le Pape, & le féra trouver bon au Roy. Pourtant ne vous faſchez ſi ſa reſponce a eſté quelque peu ambiguë en voſtre endroit.

LETTRE XII.

MONSEIGNEUR,

Touchant les graines que vous ay envoyées, je vous puis bien aſſeurer que ce ſont des meilleures de Naples, & deſquelles le S. Pere fait ſemer en ſon jardin ſecret de Belveder. D'au-

D'autres ſortes de ſalades ne ont ils par deçà, fors de *Naſidord* & *d'Arrouſſe;* mais celles de Legugé me ſemblent bien auſſi bonnes, & quelque peu plus douces & amiables à l'eſtomach, meſmement de voſtre perſonne, car celles de Naples me ſemblent trop ardentes & trop dures.

Au regard de la ſaiſon & ſemailles, il faudra advertir vos jardiniers, qu'ils ne les ſement du tout ſi toſt comme on fait de pardeçà, car le climat ne y eſt pas tant avancé en chaleur comme icy. Ils ne pourront faillir de ſemer vos ſalades deux fois l'an, ſçavoir eſt en Careſme, & en Novembre, & les cardes ils pourront ſemer en Aouſt & Septembre: les melons, citroüilles & autres en Mars, & les armer certains jours de joncs, & fumier leger & non du tout pourry, quand ils ſe doubteroient de gelée. On vend bien icy encores d'autres graines, comme des oeillets d'*Alexandrie*, des *Violes matronales*, d'une herbe dont ils tiennent en Eſté leurs chambres fraiſches qu'ils appellent *Belvedere*, & autres de Medecine. Mais ce ſeroit plus pour Madame d'Eſtiſſac. S'il vous plaiſt de tout, je vous en envoiray, & n'y feray faute.

Mais je ſuis contraint de recourir encores à vos aumoſnes: Car les trente eſcus qu'il vous plût me faire icy livrer, ſont quaſi venus à leur fin. *Et ſi n'en ay rien deſpendu en meſchanceté*, ny pour ma bouche, car je bois & mange chez Monſieur le Cardinal du Bellay, ou chez Monſieur de Maſcon. Mais en ces petites barboüilleries de depeſches & loüage de meubles de chambre, & entretenement de habillemens s'en va beaucoup d'argent, encores que je m'y gouverne tant chichement qu'il m'eſt poſſible. Si voſtre plaiſir eſt de me envoyer quelque lettre de Change, j'eſpere n'en uſer que à voſtre ſervice, & n'en eſtre ingrat au reſte. Je vois en ceſte ville mille petites Mirolifiques à bon marché qu'on apporte de Chypre, de Candie, & Conſtantinople. Si bon vous ſemble je

 vous

vous en envoiray ce que mieux verray duiſible, tant à vous que à madite Dame d'Eſtiſſac. Le port d'icy à Lyon n'en couſtera rien.

J'ay Dieu mercy expedié tout mon affaire, & ne m'a couſté que l'expedition des Bulles: le ſainct Pere m'a donné de ſon propre gré la compoſition. Et crois que trouverrez le moyen aſſez bon, & n'ay rien par icelles impétré, qui ne ſoit civil & juridique. Mais il y a fallu bien uſer de bon conſeil pour la formalité. Et vous oze bien dire que je n'y ay quaſi en rien employé Monſieur le Cardinal du Bellay, ny Monſieur l'Ambaſſadeur; combien que de leurs graces ſe y fuſſent offerts à y employer non ſeulemeut leurs paroles & faveur, mais entierement le nom du Roy.

LETTRE XIII.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay encores baillé vos premieres lettres à Monſieur de *Saintes*, Car il n'eſt encores retourné de Naples où il eſtoit allé comme je vous ay eſcrit. Il doit eſtre icy dedans trois jours: lors je luy bailleray vos ſecondes, & ſolliciteray pour la reſponſe. J'entends que ny luy ny les Cardinaux *Salviati* & *Rodolphe*, ny Philippe *Strozzy* avec ſes eſcus, n'ont rien fait envers l'Empereur de leur entrepriſe, combien qu'ils luy ayent voulu livrer, au nom de tous les foreſtiers & bannis de Florence, un million d'or du comptant, parachever *la Rocqua* commencée en Florence, & l'entretenir à perpetuité aux garniſons compétentes au nom dudit Empereur, & par chaſcun an luy payer cent mil ducats, pourveu & en condition qu'il

qu'il les remiſt en leurs biens, terres & liberté premiere.

Au contraire, a eſté de luy receu tres-honnorablement & à ſa prime venuë, l'Empereur ſortit au devant de luy, & *poſt manus oſcula*, le fit conduire au chaſteau Capoüan en ladite ville, auquel eſt logée ſa Baſtarde & fiancée audit Duc de *Florence* par le Prince de *Salerne* Viceroy de Naples, Marquis de *Vaſt*, Duc d'*Albe*, & autres principaux de ſa Court, & là parlamenta tant qu'il fut avec elle, la baiſa & ſouppa avec elle. Depuis les ſuſdits Cardinaux, Eveſque de Saintes & Strozzy n'ont ceſſé de ſolliciter. L'Empereur les a remis pour reſolution finale à ſa venuë en ceſte ville en la Rocqua, qui eſt une place forte à merveilles que ledit Duc de Florence a baſty en Florence. Au devant du portail il a fait peindre une Aigle qui a les aiſles auſſi grandes *que les Moulins à vent de Mirebalais*, comme proteſtant & donnant à entendre, qu'il ne tient que de l'Empereur. Et a tant finement procedé en ſa Tyrannie, que les Florentins ont atteſté *nomine Communitatis* pardevant l'Empereur, qu'ils ne veulent autre Seigneur que luy. Vray eſt-il qu'il a bien chaſtié les Foreſtiers & Bannis. Paſquil a fait depuis nagueres un Chanſonet auquel il dit.

A STROZZY

Pugna pro Patria.

A ALEXANDRE, Duc de FLORENCE

Datum ſerva.

A L'EMPEREUR

Quæ nocitura tenes, quamvis ſint chara, relinque.

AU ROY

Quod potes id tenta.

Aux deux Cardinaux

SALVIATI & RODOLPHE

Hos brevitas ſenſus fecit conjungere binos.

LETTRE XIV.

MONSEIGNEUR,

Au regard du Duc de Ferrare je vous ay escrit, comment il estoit retourné de Naples, & retiré à Ferrare. Madame *Renée* est accouchée d'une fille, elle avoit ja une autre belle fille âgée de six à sept ans, & un petit fils âgé de trois ans. Il n'a pû accorder avec le Pape, parce qu'il luy demandoit excessive somme d'argent pour l'investiture de ses terres. Nonobstant qu'il avoit rabatu cinquante mil escus, pour l'amour de ladite Dame: & ce par la poursuite de Messieurs les Cardinaux du Bellay & de Mascon, pour tousjours accroistre l'affection conjugal dudit Duc de Ferrare envers elle. Et ce estoit la cause pourquoy Lyon Jamet estoit venu en ceste ville. Et ne restoit plus que quinze mil escus. Mais ils ne purent accorder parce que le Pape vouloit qu'il recognust entierement tenir & posseder toutes ses Terres en Feode du Siege Apostolique: ce que l'autre ne voulut. Et n'en vouloit recognoistre, sinon celles que son feu pere avoit recognu, & ce que l'Empereur en avoit adjugé à Boloigne par arrest du temps du feu Pape *Clement*.

Ainsi departit *re infecta*. Et s'en alla vers l'Empereur, lequel luy promist qu'à sa venuë il feroit bien consentir le Pape, & venir au point contenu en sondit Arrest, & qu'il se retirast en sa maison, luy laissant Ambassade pour solliciter l'affaire quand il seroit de pardeçà, & qu'il ne payast la somme ja convenuë, sans qu'il fust de luy entierement averty. La finesse est en ce que l'Empereur à faute d'argent, & en cherche de

tous

tous coſtez, & taille tout le monde qu'il peut, & en emprunte de tous endroicts. Luy eſtant icy arrivé en demandera au Pape. C'eſt choſe bien évidente, car il luy remonſtrera, *Qu'il a fait toutes ces guerres contre le Turc & Barberouſſe, pour mettre en ſeureté l'Italie & le Pape, & que force eſt qu'il y contribuë. Ledit Pape reſpondra qu'il n'a point d'argent, & luy ſéra preuve manifeſte de ſa pauvreté.* Lors l'Empereur ſans qu'il desbourſe rien, *Luy demandera celuy du Duc de Ferrare, lequel ne tient qu'à un Fiat. Et voylà comment les choſes ſe joüent par myſteres.* Toutesfois ce n'eſt choſe aſſeurée.

LETTRE XV.

MONSEIGNEUR,

Vous demandez ſi le Seigneur *Pierre-Louys* eſt legitime fils ou baſtard du Pape? Sçachez que le Pape jamais ne fuſt marié. C'eſt à dire que le ſuſdit eſt véritablement Baſtard. Et avoit le Pape une ſœur belle à merveille. On monſtre encore de preſent au Palais, en ce corps de maiſon, auquel ſont les Sommiſtes, lequel fit faire le Pape *Alexandre*, une Image de Noſtre Dame, laquelle on dit avoir eſté faite à ſon portraict & reſſemblance. Elle fut mariée à un Gentilhomme, couſin du Seigneur *Rance*, lequel eſtant en la guerre pour l'Expedition de Naples, ledit Pape Alexandre****, & ledit Seigneur Rance du cas acertainé, en advertit ſondit couſin: *Luy remonſtrant, qu'il ne devoit permettre telle injure eſtre faite en leur famille par un Eſpagnol Pape. Et en cas qu'il l'enduraſt que luy-meſme ne l'endureroit point.* Somme toute il la tua. Duquel forfait le Pape fiſt ſes doleances: Lequel pour appaiſer

ſon grief & deüil, le fiſt Cardinal eſtant encores bien jeune, & luy fiſt quelques autres biens.

Auquel temps entretint le Pape une Dame Romaine de la Caſe Ruffine, de laquelle il eut une fille qui fut mariée au Seigneur *Bauge*, Comte de *Sancta Fiore*, qui eſt mort en cette ville depuis que je y ſuis. De laquelle il a eu l'un des deux petits Cardinaux (qu'on appelle le Cardinal de Saincte Flour.) Item, eut un fils qui eſt ledit *Pierre Louys* que demandiez, qui a eſpouſé la fille du Comte de *Ceruelle*, dont il a tout plein foyer d'enfans, & entre autres le petit Cardinalicule *Farneſe*, qui a eſté fait Vice-Chancelier par la mort du feu Cardinal de Medicis. Par ces propos ſuſdits pouvez enrendre la cauſe, pourquoy le Pape n'aymoit gueres le Seigneur Rance, & *Vice verſa*, ledit Rance ne ſe fioit en luy. Pourquoy auſſi eſt groſſe querelle entre le Seigneur *Jean-Paule de Cere*, fils dudit Seigneur Rance, & le ſuſdit Pierre-Louis, car il veut vanger la mort de ſa tante.

Mais quant à la part dudit Seigneur Rance il en eſt quitte, car il mourut le unzieſme jour de ce mois, eſtant allé à la chaſſe, en laquelle il s'esbatoit volontiers tout vieillard qu'il eſtoit. L'occaſion fuſt, qu'il avoit recouvert quelques Chevaux Turcs des Foires de Racana, deſquels en mena un à la chaſſe, qui avoit la bouche tendre, de ſorte qu'il ſe renverſa ſur luy, & de l'arçon de la ſelle l'eſtouffa, en maniere que depuis le cas ne veſquit point plus de demie heure. *Ce a eſté une grande perte pour les François, & y a le Roy perdu un bon Serviteur pour l'Italie.* Bien dit-on, que le Seigneur *Jean-Paule* ſon fils ne le ſera pas moins à l'avenir. *Mais de long-temps ne aura telles experiences en fait d'armes, ny telle reputation entre les Capitaines & Soldats, comme avoit le feu bon homme.* Je voudrois de bon cœur que Monſieur d'Eſtiſſac de ſes deſpouilles euſt la Comté de Pontoiſe: car on dit qu'elle eſt de beau revenu.

Pour

Pour aſſiſter és Exeques, & conſoler la Marquiſe ſa femme, Monſieur le Cardinal a envoyé juſques à Ceres, qui eſt diſtant de ceſte ville prez vingt milles, Monſieur de Rambouillet & l'Abbé de Sainct Nicaiſe, qui eſtoit proche parent du deffunt, (Je crois que l'ayez veu en Cour, c'eſt un petit homme tout eſveillé, qu'on appelloit l'Archidiacre des Urſins) & quelques autres de ſes Protonotaires. Auſſi a fait Monſieur de Maſcon.

LETTRE XVI.

MONSEIGNEUR,

Je me remets à l'autre fois que vous eſcriray, pour vous advertir des nouvelles de l'Empereur plus au long ; car ſon entrepriſe n'eſt encores bien deſcouverte. Il eſt encores à Naples, on l'attend icy pour la fin de ce mois. Et fait on gros appreſt pour ſa venuë, & force Arcs Triomphaux. Les quatre Mareſchaux de ſes logis ſont jà pieça en cette ville. Deux Eſpagnols, un Bourguignon & un Flamand.

C'eſt pitié de voir les ruines des Egliſes, Palais & Maiſons que le Pape a fait desmolir & abbattre, pour luy dreſſer & complaner le chemin. Et pour les frais du reſte, a taxé pour leur argent, ſur le College de Meſſieurs les Cardinaux, officiers, Courtiſans, artiſans de la ville juſques aux Aquarols. Ja toute ceſte ville eſt pleine de gens eſtrangers.

Le cinquieſme de ce mois arriva ici par le mandement de l'Empereur le Cardinal de Trente (*Tridentinus*) en Allemagne en gros train & plus ſomptueux que n'eſt celuy du Pape. En ſa compagnie eſtoient plus de cent Allemans veſtus d'une

d'une mesme parure, ſçavoir eſt de robes rouges avec une bande jaune, & avoient en la manche droite en bróderie figurée une gerbe de bled liée, à l'entour de laquelle eſtoit eſcrit UNITAS.

J'entends qu'il cherche fort la paix & appointement pour toute la Chreſtienté & le Concile en tous cas. J'eſtois preſent quand il dit à Monſieur le Cardinal du Bellay. *Le Sainct Pere, les Cardinaux, Eveſques & Prelats de l'Egliſe reculent au Concile, & n'en veulent oüir parler quoy que ils en ſoient ſemons du bras ſecülier. Mais je vois le temps prés & prochain, que les Prelats d'Egliſe ſeront contraints le demander, & les ſeculiers ny voudront entendre. Ce ſera quand ils auront tollu de l'Egliſe tout le bien & patrimoine, lequel ils avoient donné du temps que par frequens Conciles les Eccleſiaſtiques entretenoient paix & union entre les ſeculiers.*

André Doria arriva en ceſte ville le troiſieſme de cedit mois, aſſez mal en point. Il ne luy fut fait honneur quiconque à ſon arrivée, ſinon que le Seigneur *Pierre-Louys* le conduiſit juſques au Palais du Cardinal Camerlin, qui eſt Geneſvois de la famille & Maiſon de *Spinola.* Au lendemain il ſalüa le Pape, & partit le jour ſuivant, & s'en alloit à Gennes de par l'Empereur, pour ſentir du vent qui court en France touchant la guerre. On a eu icy certain advertiſſement de la mort de la vieille Reyne d'*Angleterre:* & dit-on d'avantage que ſa fille eſt fort malade.

Quoy que ce ſoit, la Bulle qu'on forgeoit contre le Roy d'Angleterre pour l'excommunier, interdire & proſcrire ſon Royaume, comme je vous eſcrivois, n'a eſté paſſée par le Conſiſtoire, à cauſe des articles *de commeatibus externorum, & commerciis mutuis*, auſquels ſe ſont oppoſez Monſieur le Cardinal du Bellay & Monſieur de Maſcon de la part du Roy, pour les intereſts qu'il y prétendoit. On l'a remiſe à la venuë de l'Empereur.

de

Monſieur, tres-humblement à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur vous donner en ſanté bonne vie & longue. A Rome ce quinzieſme de Fevrier M. D. XXXVI.

Voſtre tres-humble Serviteur,

FRANÇOIS RABELAIS.





OBSERVATIONS SUR LES LETTRES DE RABELAIS.

OBSERVATION SUR LA LETTRE I.

MONSEIGNEUR DE MAILLEZAIS] *Geoffroy d'Eſtiſſac*, Eveſque & Seigneur de Maillezais en Poictou, eſtoit fils de *Jean* Baron *d'Eſtiſſac* en Aunis, lequel eut bonne part aux faveurs de Charles de France, Duc de Berry, de Guyenne & de

de Normandie, Comte de Saintonge, Seigneur de la Rochelle, frere puiſné du Roy Louys XI. & dont Philippes de Commines, Seigneur d'Argenton, fait honorable mention dans ſes Memoires. *Philippes* Cardinal de *Luxembourg*, ſe démit de l'Eveſché de Maillezais en faveur de ce Prelat, qui fut nommé par le Roy François I. l'an 1518. le 24. jour de Mars: Et gouverna cette Egliſe long-temps, puiſque Jean Bouchet Annaliſte de Poictou raporte qu'il eſtoit encore Eveſque l'an 1544. Son ſucceſſeur fut *Jacques d'Eſcoubleau*, fils d'Eſtienne, Seigneur de Sourdis, & de Jeanne de Tuſſeau. Il eſtoit auſſi Abbé de la Saincte Trinité de Mauleon & de S. Pierre d'Oirvau en Poictou, & eut pour petits neveux François Cardinal de Sourdis, Archeveſque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, & Henry d'Eſcoubleau, Commandeur des Ordres du Roy, ſucceſſeur de ſon frere dans cette dignité.

L'Eveſque de Maillezais, dont eſt cy deſſus parlé, tiroit ſon extraction de l'ancienne Maiſon d'Eſtiſſac au pays d'Aunis; de laquelle a hérité l'Illuſtre Famille de la *Rocheſoucaud*, par le moyen de l'Alliance du Comte de la *Rocheſoucaud*, Prince de Marcillac, avec *Charlotte Dame d'Eſtiſſac*. L'un de ſes Anceſtres *Amaury* Seigneur d'*Eſtiſſac*, eſpouſa l'an 1444. Marguerite de Harcourt, ſortie de la branche des Comtes de Harcourt en Normandie. Et de ceſte alliance eſtoit iſſu vray-ſemblablement,

Bertrand Baron d'*Eſtiſſac*, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Chambellan ordinaire, Lieutenant general pour ſa Majeſté en ſes Pays & Duché de Guyenne, Maire & Gouverneur de la ville de Bordeaux. Lequel eſpouſa *Catherine Chabot*, ſœur de Philippes Chabot, Admiral de France, & fille de Jacques Baron de Jarnac, & de Magdelaine de Luxembourg.

Louys Seigneur & Baron d'*Eſtiſſac* leur fils, fut Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes

de ſes Ordonnances, Gouverneur du pays d'Aunis & de la Rochelle, Seigneur de Monclars, Montaud, la Barde en Perigord, de Cahuzac, Saulſignac & Monteton en Agenois, de la Broſſe, de Colonges & de Benets en Poictou. Il contracta mariage en premieres nopces avec *Anne de Daillon*, fille de Jacques, Seigneur du Lude, Chambellan du Roy, Seneſchal d'Anjou, & de Jeanne d'Illiers, dont naſquirent trois filles.

La premiere, *Jeanne d'Eſtiſſac*, mariée à François de *Vendoſme*, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, qui n'en laiſſa enfans.

La deuxieſme, nommée *Suſanne d'Eſtiſſac*, fut conjointe avec *Jacques de Ballaquier*, Seigneur de Monſſalez, Chevalier de l'Ordre du Roy, qui en eut *Marguerite* de Ballaquier, Dame de Monſſalez, femme en premier lict de Bertrand d'Ebrard Seigneur de ſainct Sulpice, dont eſt venuë Claude d'Ebrard, alliée avec Emmanuel de Cruſſol, Duc d'Uſez & d'Acier, Pair de France, Comte de Cruſſol, Baron de Levis & de Florenſac, qui en a eu des enfans.

En deuxieſme mariage, la Dame de Monſſalez ſus-mentionée eſpouſa *Charles*, Seigneur *de Monluc*, petit fils de Blaiſe de Monluc, Mareſchal de France, Lieutenant general du Roy en Guyenne: duquel elle a eu Suſanne de Monluc, femme d'Anthoine de Lauzieres, Marquis de Themines, fils aiſné de Pons, Marquis de Themines, Mareſchal de France, pere de Suſanne, héritiere de Themines & de Monluc, mariée avec *Charles de Levis*, Duc *de Ventadour*. Le troiſieſme mary de *Marguerite* a eſté *Bertrand*, Seigneur de *Vignoles*, la fille duquel, Suſanne de *Vignoles*, a eſpouſé *Hector de Gelas* & de Voiſins, Marquis de Leberon & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, l'un des Lieutenans Generaux du Roy Louys

Louys XIII. en Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, qui perdit la vie à la bataille de Leucate, l'an 1637.

Suſanne d'Eſtiſſac eſtant veufve du Seigneur de Monſſalez, paſſa en ſecondes nopces avec *Anthoine de Levis*, Comte de Quelus, ſorty d'une branche puiſnée de la Maiſon de Levis, qui a produit les Seigneurs Marquis de Mirepoix, Mareſchaux de la Foy, les Ducs de Ventadour, les Comtes de Charlus, les Barons de Couſan & autres. De cette alliance naſquirent Jacques de Levis, Comte de Quelus, mort ſans lignée, Marguerite de Levis, femme d'Hector de Cardaillac, Seigneur de Bioulé, Jeanne de Levis, mariée avec Claude, Baron de Peſtels, Anne de Levis, qui eſpouſa Jean de Caſtelpers, Vicomte de Panat.

La troiſieſme fille de *Louys*, *Baron d'Eſtiſſac* & d'Anne de Daillon, *Charlotte d'Eſtiſſac*, eſpouſa Gabriel Nonpar de *Caumont*, Comte de Lauzun, allié à Catherine de Grammont. Il en eut Gabriel II. Comte de Lauzun, Marquis de Peguilhem, & Charlotte *de Caumont*, femme de *Frederic de Foix*, Comte de Gurſon, Vicomte de Meille, qui en a eu pluſieurs enfans, à ſçavoir, *Gaſton de Foix*, Comte de Flaix, qui fut tué au ſiege de Mardik l'an 1646. delaiſſant des enfans de *Marie-Claire de Bauſremont*, fille de Henry Marquis de Senecey, & de Marie Catherine de la Rochefoucaud, Comteſſe de Randan, dont l'aiſné s'appelle Jean-Baptiſte Gaſton de Foix, Comte de Flaix.

Du ſecond mariage de *Louys*, *Baron d'Eſtiſſac*, & de *Louiſe de la Beraudiere*, furent procréez *Charles*, Baron d'*Eſtiſſac* mort ſans enfans l'an 1586. Ainſi *Claude d'Eſtiſſac* héritiere de ſon frere, & Comteſſe de la Rochefoucaud, porta pluſieurs belles Terres & Seigneuries en la Maiſon de la Rochefoucaud par le mariage qui fut fait entre elle & FRANÇOIS IV. Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de

Marcillac, &c. fils aiſné de François III. Comte de la Rochefoucaud, & de Silvie Pic de la Mirande, fille de Galeas, Prince de la Mirande & de Concorde. Ce *François* IV. rendit de ſignalez ſervices au Roy Henry IV. tant devant que depuis ſon avenement à la Couronne de France: & pour ſon ſervice fut tué à S. Yrier-la-Perche, le 15. de Mars 1591. délaiſſant deux fils, à ſavoir, François V. Duc de la Rochefoucaud, & *Benjamin Baron d'Eſtiſſac*, qui a pour fils François de la Rochefoucaud, Marquis de Magné.

Quant à *François V.* nommé *Duc de la Rochefoucaud*, & Pair de France par le Roy Louis XIII. l'an 1622. Il fut auſſi Prince de Marcillac, Baron de Vertueil, Chevalier des Ordres du Roy, Conſeiller en tous ſes Conſeils, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant general pour ſa Majeſté au pays de Poictou. Sa mort advint en la ville de Poictiers l'an 1650. le 8. de Fevrier, aiant eſpouſé dés l'an 1611. au mois de Juillet, *Gabrielle du Pleſſis*, fille de Charles, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roy, Conſeiller en ſes Conſeils, premier Eſcuyer de ſon Eſcurie, Lieutenant general pour ſa Majeſté en la Ville, Prevoſté & Vicomté de Paris, & d'Antoinette de Pons, Marquiſe de Guercheville, Dame d'honneur de la Reyne Mere du Roy, Marie de Medicis.

De ce mariage ſortirent pluſieurs enfans, *François VI.* Duc de la *Rochefoucaud*, *Louys* de la Rochefoucaud, *Eveſque de Lectoure* en Guyenne, Abbé de Noſtre Dame-la-Celle, de la Reau, & de S. Jean d'Angely, nommé par le Roy Louys XIV. l'an 1646. & conſacré l'an 1649, N. de la Rochefoucaud, *Chevalier de Malthe*, cy-devant Gouverneur de la ville de Damvilliers en Luxembourg. *Marie Iſabeau* de la Rochefoucaud, leur ſœur a eſpouſé *Louys Brulart*, Marquis de Sillery en Champagne, Vicomte de Puiſieux, qui en

en a des enfans. Les autres filles ſont Religieuſes.

François VI. Duc de la *Rochefoucaud*, Prince de Marcillac, Baron de Vertueil, &c. Gouverneur & Lieutenant general pour ſa Majeſté en la Province de Poictou, a pris alliance avec *Andrée de Vivonne*, héritiere de la Maiſon de la Chaſtaigneraie, fille d'André de Vivonne, Seigneur de la Chaſtaigneraie, Grand Fauconnier de France, & de Marie-Antoinette de Lomenie ſon eſpouſe, dont il a des enfans. L'aiſné. *François VII. de la Rochefoucaud* eſt Prince de Marcillac.

Par l'inſcription de ces lettres, il eſt aiſé à cognoiſtre, qu'elles ſont addreſſées à l'Eveſque de Maillezais mentionné auparavant par Rabelais. Il avoit acquis ſon amitié pendant qu'il eſtoit Religieux Regulier de l'Ordre de S. Benoiſt dans ſon Chapitre de Maillezais, avant qu'il fuſt ſeculariſé : & eſtoit employé par luy dans pluſieurs importantes affaires. Au commencement de cette Lettre, il rend raiſon à ce *Geoffroy d'Eſtiſſac* ſon Mœcene, qui eſtoit tres-curieux de fleurs & de nouvelles plantes, d'une Commiſſion qu'il avoit euë de ſa part, accompagnant le Cardinal du Bellay en ſon Ambaſſade de Rome, de rechercher les graines les plus rares de toute l'Italie, principalement celles qui croiſſoient au Royaume de Naples, leſquelles en ce temps-là eſtoient beaucoup eſtimées, & de les envoyer en ſon pays de Poictou.

L'ERMENAUD] C'eſt un Chaſteau qui appartient aux Eveſques de Maillezais, prés la ville de Fontenay-le-Comte en Poictou. *Geoffroy d'Eſtiſſac* s'y plaiſoit, ce lieu eſtant agreable pour l'agriculture. Dans la Charte de la Fondation du Monaſtere de ſainct Pierre de Maillezais, qui fut faite par Guillaume IV. Comte de Poictou, Duc de Guyenue, il donne entre autres biens qui luy appartenoient de ſon héritage, la ville de S. Marie de l'*Ermenaud*, avec autres biens qui compoſent à preſent le Domaine de l'*Eveſché de la Rochelle*, dit

au-

autrefois de Maillezais. Dans ce lieu estoit fondé un Prieuré qui dépendoit de l'Abbaye de Maillezais, dans laquelle Pierre Religieux de ce Monastere, composa sa *Chronique Manuscripte*, contenant plusieurs remarques notables & historiques de son temps, dont l'original se trouve dans l'excellente Bibliotheque des Manuscrits de Messieurs du Puy.

Ce Prieuré de l'*Ermenaud* fut réuny depuis à la Mense Episcopale, lors que ceste Abbaye de Maillezais fut érigée en Evesché l'an 1317. par le Pape Jean XXII. & fut separé de celuy de Poictiers auparavant son Diocesain. Il dépend encore à present du nouveau *Evesché de la Rochelle*, qui a esté transferé de Maillèzais en cette ville-là, par permission du Roy Louys XIV & par une Bulle du Pape Innocent X. Messire *Jacques Raoul* ayant esté nommé premier Evesque de ce lieu, quitta l'administration de l'Evesché de Sainctes à Monseigneur Louys de Bassompierre.

MADAME D'ESTISSAC] Elle s'appelloit *Catherine Chabot*, & estoit sœur de l'Admiral Chabot, & de Charles, Baron de Jarnac, Gouverneur de la Rochelle, & du pays d'Aunis: duquel sont issus les Barons de Jarnac, aisnez de la Maison de Chabot. De la deuxiesme branche est sorty Henry Duc de Rohan, Prince de Leon, Comte de Porhouet, Gouverneur d'Anjou, qui a espousé Marguerite Duchesse de Rohan.

Philippes Chabot, Comte de Buzancois & de Charny, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, Admiral de France, & frere de Catherine Chabot, eut bonne part aux faveurs du Roy François I. son oncle maternel, du costé de sa femme Françoise de Longuy qu'il espousa l'an 1525. Elle estoit fille de Jean Baron de Paigny & de Mirebeau, & de Jeanne d'Orleans, Comtesse de Bar-sur-Seine, sœur naturelle du mesme Roy. De ceste Alliance sont sortis les Comtes de Charny, & Marquis de Mirebeau en Bourgogne; dont il ne reste aucuns

cuns masles, que ceux qui sont issus du mariage de Leonard Chabot Seigneur de Charoux, & d'Anne de Montessus.

Cette famille *de Chabot* en Poictou, qui porte *d'or à trois Chabots de gueulle en pal*, est de tres-ancienne Noblesse & illustre, dont les premiers Seigneurs furent puissans auprés des Ducs de Guyenne, & possederent la Seigneurie de Vouvent: à raison dequoy ils disputerent long-tems l'Avouerie, Garde & Protection sur l'Abbaye de Maillezais, comme il se recueille par le celebre jugement qu'en rendit le Roy de France, seant en son Conseil, où assistoient plusieurs Barons & grands Seigneurs. Il est plus au long descrit dans les Titres de ceste Abbaye, & dans la Genealogie de ceste Maison de Chabot, amplement traictée en l'Histoire de Chastillon sur Marne composée par André du Chesne Historiographe du Roy, l'un des celebres Historiens de ce temps.

LE CARDINAL DE GENUTIIS JUGE DU PALAIS.] *Hierosme Ghinucci* noble Sienois, exerça la charge de Nonce Apostolique pour le Pape Leon X. à la Cour de l'Empereur Charles V. du Roy François I. & de Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il fut creé par Jules II. l'an 1512. *Evesque Prince d'Ascoli* aprés Laurent de Viesque, & Cardinal du S. Siege par le Pape Paul III. l'an 1535.

Enfin il passa de cette vie en une meilleure à Rome, le 3. de Juin l'an 1541. estant en grande reputation pour sa vertu, & l'experience qu'il s'estoit acquise en la Cour Romaine. C'est de ce Cardinal que se louë beaucoup *Rabelais* en ceste Lettre, ayant eu sa protection & son assistance, pour l'expedition d'une affaire importante qu'il avoit au Consistoire. Julien, Cardinal de Medicis lui succeda.

LE CARDINAL SIMONETTA] *Jacques Cardinal Simonetta*, noble Milanois, fut *Evesque de Pesaro* en Italie, & Auditeur du sacré Palais l'an 1528. Le docte Sadolet parle avec

beaucoup d'éloge de ſa perſonne, & le louë pour la cognoiſſance qu'il avoit des bonnes lettres & diſciplines, eſtant l'ornement du ſacré College. Il eut d'honnorables emplois ſous le Pontificat de Jules II. Leon X. & Clement VII. Le Pape Paul III. pour ſes recommandables ſervices le nomma Cardinal l'an 1536. Bref, aprés avoir beaucoup mérité de l'Egliſe, il treſpaſſa dans Rome l'an 1539. ayant eſté encore Eveſque de Perugia & de Lodi. Sa ſepulture eſt en l'Egliſe de la Trinité du Mont.

Le Pape estoit d'avis] *Paul III.* du nom, dit le Cardinal Farneſe. Il eſtoit Romain de nation, fils de *Pierre Louys Farneſe*, Gentilhomme Romain, & de *Joanelle de Cajetan*, iſſuë de la Maiſon de Boniface VIII. La Toſcane le vit naiſtre l'an 1468. *Pomponius Lætus*, l'un des ſçavans hommes de ſon temps, luy enſeigna les lettres humaines, & enſuite il eut de tres-excellens Profeſſeurs aux Lettres Grecques & Latines, aux Mathematiques, & en la Poëſie.

Alexandre VI. le créa Cardinal l'an 1493. Eſtant Prince du ſacré College que Guichardin nomme *le plus ancien Cardinal de la Cour*, il fut eſleu Pape le 3. Novembre 1534. aprés Clement VII. conformement à l'inſtance que Clement en avoit faite au Sacré College. Car il eſtoit homme docte & de bonne vie, d'un profond jugement, prudent & moderé en ſes actions, & orné des bonnes lettres, qu'il favoriſa grandement durant ſon Pontificat. Il procura la paix entre l'Empereur Charles V. & le Roy François I. aſſembla premierement le Concile à Trente l'an 1537. fit ligue avec ledit Empereur contre ler Proteſtans d'Allemagne, & mourut le 10. Novembre 1549. eſtant âgé de quatre vingt & un an, aprés avoir tenu le Siege quinze ans & dix-huit jours, & remporté la gloire d'avoir eſté un des plus grands Papes. Jacques Sadolet a deſcrit les plus inſignes actions de ſon Pontificat.

Le

LE CARDINAL DU BELLAY] *Jean Cardinal du Bellay*, l'un des fils de Louys du Bellay Seigneur de Langey, & de Marguerite de la Tourlon, eſtoit iſſu d'une des plus illuſtres & anciennes Maiſons du pays d'Anjou. Il poſſeda en divers temps les Eveſchez de Bayone, du Mans, de Limoges, de Paris, & l'Archeveſché de Bordeaux. Le Pape Paul III. le nomma *Cardinal l'an* 1535. à la recommandation du Roy François I. qui luy portoit une grande affection, *pour ſa rare doctrine, ſa vigueur d'eſprit & capacité au maniement des grands & importans affaires de ſon Eſtat.* Toutes leſquelles parties eſtoient accompagnées d'un ſi magnanime courage, que lors des guerres contre l'Empereur Charles V. & en un temps fort troublé, le Roy luy commit le Gouvernement de la ville de Paris qu'il fit fortifier de rempars.

Quant aux affaires d'Eſtat il y eſtoit conſommé, & ſervit utilement dans l'Ambaſſade d'Angleterre avec Anne Seigneur de Montmorancy, ayant eſté occupé continuellement pour le ſervice du Roy François I. Il ſacra le Pape Paul IV. fut Legat de ſa Sainteté en Italie & en Angleterre, où le grand changement de la Religion ne fuſt advenu, ſi l'on euſt deferé à ſes prudens & ſages conſeils. Il rendit encore un teſmoignage de ſon ſçavoir exquis, tant au Concile de Trente, qu'à Marſeille devant le Pape Clement VII. & le Roy François I. en la Harangue qu'il fit lors des nopces du Daufin Henry Fils de France avec Catherine de Medicis.

Eſtant Doyen des Cardinaux, Eveſque d'Oſtia & Velletri, il mourut à Rome l'an 1560. âgé de ſoixante-huict ans: Et fut inhumé en l'Egliſe de la Trinité du Mont. *Ce Cardinal fut des plus illuſtres de ſon temps; pour la doctrine & rare cognoiſſance qu'il avoit de toutes Langues, meſmement de la Latine.* Paul Jove & pluſieurs grands hommes de ſon temps l'ont loüé en leurs Ouvrages; auſquels le Lecteur aura recours.

Louys Trincant, Procureur du Roy à Loudun, en l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon du Bellay, non encore imprimée, & qu'il a dreſſée avec beaucoup de ſoin & de recherches curieuſes ſur les Titres de ceſte Famille, deſcrit amplement la vie de ce grand Cardinal, & de ſes freres heroïques, *Guillaume Seigneur de Langey*, Lieutenant General du Roy en Piedmont, ſi recommandable pour ſa vaillance & ſes Commentaires, auſſi bien que *Martin du Bellay Prince d'Ivetot* en Normandie, qui eut pour fille Marie femme de René II. Seigneur du Bellay, Baron de Thoüarcé ſon couſin, qui fut Prince d'Ivetot, & héritier de pluſieurs grandes Seigneuries, à cauſe de ceſte alliance. Leur petit fils *Charles Marquis du Bellay Prince d'Ivetot*, Baron de Thoüarcé & de Commequiers, Seigneur de Cizeux, eſt à preſent Chef du nom & Armes de ceſte Maiſon.

Rabelais parle ſouvent avec éloge du Cardinal du Bellay en ſes Lettres, & c'eſt avec raiſon, puis qu'il faiſoit gloire de l'avoir pour ſon Patron & ſon Mecene; ce genereux Cardinal l'ayant appellé de l'Egliſe de Maillezais où il eſtoit Religieux, pour le gratifier d'une Prebende dans l'Egliſe Collegiale de St. Maur des Foſſez prés Paris, & de la Cure de Meudon, qui n'eſt eſloignée de la meſme ville que de deux lieuës.

❧ MR. DE MASCON.] Il ſe nommoit Charles Hemard & a été créé Cardinal en 1536. par le Pape Paul III. & enſuite Evêque d'Amiens; ce qui a fait qu'il ſe nommoit quelquefois le Cardinal de Maſcon & d'autres fois le Cardinal d'Amiens. *Ciaconius* avoit dit dans ſon Hiſtoire des Papes & des Cardinaux, que ce Cardinal étoit de baſſe naiſſance, mais cette faute a été corrigée dans la ſeconde edition de l'an 1677. On ne ſçait pourquoi on a dit de ce Cardinal qu'il avoit fait l'oraiſon funebre du Roy François I. ce qui ne peut pas eſtre, ce Prince ayant ſurvecu de ſept ans ce Cardinal qui eſt mort en 1540.

Mr.

Mr. de la Croix du Maine dit ſans ſa Bibliotheque qu'il avoit un manuſcrit des Memoires que ce Prelat a écrits pendant ſes Ambaſſades. Ce ſeroit rendre un grand ſervice au public que de luy donner les Memoires de ce grand homme, duquel on peut voir quelques lettres & l'Eloge dans les Memoires de Mr. Ribier. T. 1. p. 43. Il en ſera encore parlé cy-apres ſur la lettre XI.

REFERENDAIRES] Ce ſont ceux qui diſtribuent les cauſes d'appel, que le Juge du Palais a pouvoir de commettre aux Auditeurs de Rote en Cour de Rome.

L'EMPEREUR] *Charles V. de ce nom Empereur & Roy d'Eſpagne*, fils aiſné de Philippes d'Auſtriche I. du nom, Roi de Caſtille, & de la Reyne de Caſtille & d'Arragon Jeanne ſa femme. Il naſquit à Gand le 24. Fevrier feſte S. Mathias, l'an 1500. & fut eſleu Empereur l'an 1520. *Il a obtenu la loüange d'avoir eſté l'un des plus grands & vertueux Monarques qui ait commandé depuis Charles le Grand.* Auſſi emporta-t'il pluſieurs victoires, meſmement ſur les Turcs & autres Infidelles, ayant repouſſé Solyman, & aſſeuré la Chreſtienté en deffendant ſon Patrimoine, & les Eſtats du Prince Ferdinand ſon frere contre la puiſſance de cet ennemy commun. En Affrique il ſubjugua les places de la Goulette, de Tunes &c. vainquit en Allemagne les Princes Proteſtans, qui favoriſoient les hereſies de Luther.

Mais il eſt difficile d'excuſer la priſe de Rome faite par ſon armée, le rude traictement fait au Pape Clement VII. & au Roy François I. que Charles eut en ſa puiſſance aprés la bataille de Pavie, l'entretenement de l'Interim pour la Religion, & la Paix de Paſſaw en Allemagne. D'ailleurs il monſtra la grandeur de ſon courage en ce que luy, qui tant de fois avoit vaincu les autres, demeura victorieux ſur ſoy-meſme, en quittant l'Empire à ſon frere Ferdinand I. (dont eſt encore en poſ-

ſecton ſa poſterité,) avec ſes autres Royaumes & les pompes mondaines pour ſe retirer en un lieu ſolitaire, qui fut le Monaſtere de S. Juſt de l'Ordre de S. Hieroſme, & y paſſer le reſte de ſes jours, afin de mieux vaquer au ſervice de Dieu, comme il fit apres avoir tenu l'Empire trente-ſix ans, & ſes Royaumes heréditaires XL. eſtant paſſé d'une Couronne mortelle à la poſſeſſion d'une autre qui fut plus perdurable, le 21. Septembre l'an 1558.

Il délaiſſa pour fils d'Eliſabeth de Portugal fille du grand Emmanuel Roy de Portugal & de Marie de Caſtille, le Roy d'Eſpagne *Philippes II.* ſurnommé le Prudent, lequel d'Anne d'Auſtriche la quatrieſme des femmes qu'il eſpouſa, a eſté Pere du Roy *Philippes III.* & ceſtuy-cy de *Philippes IV.* à preſent Roy d'Eſpagne, lequel aprés la mort d'Eliſabeth de France fille du Roy Henry le Grand, dont il luy reſte une fille unique *Marie Thereſe* Infante d'*Eſpagne*, preſomptive héritiere de ces Eſtats & Royaumes, s'eſt allié avec Marie Anne d'Auſtriche fille de l'Empereur Ferdinand III. & de Marie d'Auſtriche d'Eſpagne.

LE PAPE LUY CEDE LA MOITIE' DU PALAIS] Le Vatican ce celebre Palais où les Papes demeurent. Il eſt composé de pluſieurs baſtimens, remply d'excellentes peintures & d'Antiques. Nicolas V. le commençà, les Papes Jules II. & Leon X. l'acheverent. Mais Sixte V. & Clement VIII. l'ont de beaucoup enrichy: Et c'eſt en ce lieu où eſt conſervée la fameuſe Bibliotheque du Vatican.

Le jugement & l'eſtime que fit le Roy de France Charles VIII. de ce ſuperbe Palais, où il logea dans Rome, allant à la conqueſte du Royaume de Naples méritent bien d'eſtre icy deſcrits. On les recueille d'une lettre que ce Prince eſcrivit à Monſeigneur le Duc de Bourbon. Elle eſt tirée d'un ancien Manuſcrit, en ces termes.

Lettre

Lettre du Roy Charles VIII. au Seigneur de Beaujeu ſon Frere, Regent du Royaume.

MON FRERE. Hier au ſoir qui fut quinzieſme jour de ce mois, furent concluds & accordez entre noſtre S. Pere & moy, les Articles dont je vous envoye le double cy enclos: Et par iceux pourrez voir bien au long, comme je ſuis demeuré envers ſa Sainćteté, & ce qu'il a fait pour moy, & auſſi ce que je dois faire pour luy, & comme tous differends ſont entre nous pacifiez. Et pour ce que encores je n'avoye veu noſtre dit Sainćt Pere, je ſuis aujourd'huy party du *Palais S. Marc* où j'eſtois logé, & m'en ſuis venu oüir la Meſſe à l'Egliſe S. Pierre, & diſner & loger *au Palais de noſtre S. Pere, lequel il m'avoit fait preparer: & eſt un tres-bel Logis & auſſi bien accouſtré de toutes choſes que Palais, ne Chaſtel que vis jamais.* Noſtre S. Pere, qui eſtoit en ſon Chaſtel S. Ange, eſt venu audit Palais, où nous ſommes entre-rencontrez & veus en un jardin qui eſt à l'entour de la Gallerie, par laquelle on va audit *Chaſtel Sainćt Ange.* Il m'a fait grand recueil, de l'honneur largement, & monſtré avoir tres-bonne affećtion envers moy, dont je vous ay bien voulu advertir, & pareillement de la Promotion à la *Dignité de Cardinal de Monſieur de S. Malo*, laquelle ce jourd'huy par noſtre dit S. Pere à ma preſence & d'une grande partie des Cardinaux, a faite à ma priere & requeſte. *Mon Frere*, incontinent que je auray mis fin à mon affaire d'icy, & que auray adviſé & concluds le chemin que tiendray pour partir de ceſte ville, je le vous feray ſçavoir, & pareillement toutes autres choſes que ſeront ſurvenuës. Faićtes moy ſavoir de voſtre part de vos nouvelles, & de ce que ſera ſurvenu par delà. Adieu mon Frere, que Dieu vous ait en ſa ſaińcte garde.

de. Eſcrit à Rome le xvij. jour de Janvier. Signé, CHARLES & *Robertet.*

Dans ceſte Lettre eſt faite mention des Articles accordez entre le Pape & le Roy de France: Pour contenter la curioſité du Lecteur, l'on a jugé à propos d'en faire part au public. Tous les Hiſtoriens du temps, meſme le judicieux Polybe François en ſes Memoires, & le celebre Guichardin en l'Hiſtoire de ſon temps, ne les rapportent qu'en ſommaire, au lieu qu'ils ſont ici d'eſcrits plus au long, ayans eſté extraicts du précedent Manuſcrit, contenant pluſieurs remarques particulieres de l'Hiſtoire du Regne de ce Monarque.

ARTICLES

ACCORDEZ ENTRE LE ROY CHARLES VIII. allant à la Conqueſte du Royaume de Naples, & le Pape Alexandre VI. dans la ville de Rome 1494. †

I.

NOſtre Sainct Pere apres ce qu'il a requis, & veu la devotion que le Roy a envers ſa Sainctеté, & que les choſes qui devant ont eſté faictes, n'ont point eſté pour porter prejudice ne nuire à ſadite Sainctеté, mais à l'exaltation de ſa Sainctеté, & de l'Egliſe: Et auſſi conſiderant le Roy, que les choſes que par noſtre dit S. Pere ont eſté faictes par cy-devant pour aucunes conſiderations, n'out point eſté pour nuire ne pour prejudice à ſa Majeſté, ont fait & accordé les Articles qui enſuivent.

II.

† Ce Traitté ſe trouve en Latin dans l'Hiſtoire du Roy Charles VIII édition de 1584. p. 286. Voyez les Mem. de Comines T. 3. pag. 403. edition de 1706.

II.

Et premierement que noſtre S. Pere demeurera bon Pere, que le Roy demeurera bon Fils de noſtre S. Pere, & ſi aucunes choſes avoient eſté faiƈtes, par chacunes des parties à l'encontre de l'autre, ils revoquent & quittent, ſans que l'un ne l'autre en puiſſe aucune choſe demander.

III.

Item, Eſt content noſtre dit S. Pere, que Monſieur le *Cardinal de Valence* aille avec le Roy pour l'accompagner, avec decent & honorable eſtat, ainſi qu'il a tousjours accouſtumé: & le Roy pour l'honneur de noſtre dit S. Pere, le recevra hounorablement, & le traiƈtera humainement, comme il appartient à ſon eſtat & Dignité; & demeurera mondit ſieur le Cardinal avec le Roy le terme de quatre mois plus ou moins, ainſi que par noſtre S. Pere ſera conclud & adviſé.

IV.

Item, Et conſignera noſtre dit S. Pere, du conſeil de Meſſieurs les Cardinaux, *Zinzime frere du Turc*, qui ſera mis és mains du Roy, pour par lui eſtre gardé en la place & Rocque de Terracine, ou telle autre place ou Rocque, qu'il ſera adviſé entre noſtre dit S. Pere & le Roy pour la ſeureté dudit Sieur, & empeſcher que les Turcs n'entrent en Italie. † Et promet le Roy, & s'oblige de le ne faire tranſporter hors ladite place, ſinon qu'il en fut beſoing pour empeſcher la deſcente deſdits Turcs, ou pour quelque bonne raiſon que fuſt, pour la ſeureté de la perſonne dudit Turc par peſte ou autre cauſe raiſonnable, pour laquelle l'on le euſt tranſporter en une des places de l'Egliſe qui ſera entre les mains du Roy, ſelon qu'il

† Le Pape livra au Roy le Sultan Gem, mais aprés l'avoir fait empoiſonner. Voyez les Mem. de Comines T. 3. p. 390. & l'Hiſtoire de Charles VIII. p. 715. & 716.

qu'il ſera adviſé entre la Sainćteté de noſtre dit S. Pere le Pape & le Roy.

V.

Item, avant que le Roi departe d'Italie, pour s'en retourner à ſon Royaume de France, il reſtituëra ledit *Zinzime* à noſtre S. Pere, ſans aucune exception; pour eſtre gardé ſelon le contenu de la Bulle faićte par le Pape *Innocent*.

V I.

Item, & en cas que ledit Turc frere de *Zinzime* fiſt, ou euſt guerre à noſtre dit S. Pere, le Roy par effet & à ſon pouvoir, il aidera & deffendera ſa Sainćteté & ſon Eſtat à l'encontre dudit Turc.

V I I.

Item, promettra le Roy que le Cardinal *Grand Maiſtre de Roddes*, ratifiera dedans ſix mois l'article cy-deſſus eſcrit faiſant mention dudit Turc.

V I I I.

Item, Et pour la ſeureté dudit Turc, le Roy baillera pleiges les premiers Barons & Prelats, eſtants de preſent en ſa compagnie, leſquels s'obligeront en la ſomme de cinq cens mille ducats, payables pour une fois à noſtre S. Pere, & à la Chambre Apoſtolique.

I X.

Item, Et au regard du Tribut que le Turc a accouſtumé de payer à noſtre dit S. Pere, à l'occaſion dudit *Zinzime*, qui eſt de *quarante mille ducats*, comme l'on dit; le Roy entend que ledit Tribut vienne és mains de noſtre dit S. Pere, comme il a accouſtumé, & baillera ledit Sieur Banques, pleges, & reſpondans à Rome, de bailler leſdits deniers qui viendront dudit Tribut de quarante mille ducats, à noſtre dit S. Pere, ainſi que l'on a accouſtumé.

X.

Item, Notre dit S. Pere baillera la ville & Rocque de *Civitavechia* au Roy, pour la tenir durant ſon voyage, pour y recueillir ſes vivres, gens, & choſes qui luy ſont neceſſaires: Laquelle ville & Roque, le Roy promettra rendre & reſtituer, au retour de ſon voyage, à noſtre dit S. Pere ou à ſon Succeſſeur, & luy en bailler lettres ſignées de ſa main, & ſeellées de ſon Séel: & de preſent ordonnera au Capitaine qu'il commettera à la garde de ladite place, faire ſerment à noſtre dit Sainct Pere, & auſſi le faire faire; & le deſchargera de la garde de ladite place, & n'entend pas le Roy aucune choſe prendre du Domaine & revenus deſdites villes & Roques, ne toucher à la Juſtice, mais tout demeurera à noſtre dit S. Pere.

X I.

Item, Et entend le Roy, que tous Marchands, Victuailles, & Marchandiſes, de quelque lieu qu'elles viennent, puiſſent venir, ſéjourner, paſſer & repaſſer, tant par ledit Civitavechia, *Oſtie*, & autres lieux de l'Egliſe, ſans que aucun empeſchement leur ſoit fait ou donné. Toutesfois les Marchands du Royaume ſeront tenus de prendre Sauf-conduit de noſtre S. Pere, pour eux & leurs victuailles, pour icelles porter en ceſte Cité de Rome, & aurres Terres de l'Egliſe, pourveu qu'ils ne ſeront point en armes, & qu'ils n'offenderont, ne porteront dommage aux gens du Roy, ne à ſon armée, ne qu'ils ne féront, ne pourchaſſeront choſe contraire & prejudiciable à luy ne à ſadite armée.

X I I.

Item, Et baillera noſtre dit S. Pere au Roy ſon armée & ſerviteurs, paſſages & vivres par toutes les villes, places, ports & termes de l'Egliſe, tant en allant, ſéjournant, paſſant & retournant par icelles, franchement & ſeurement, en payant toutesfois raiſonnablement leſdits vivres.

XIII.

Item, Sera content noſtre dit S. Pere, que en la ville & Caſtel *de Suzenne*, ſoit mis un Gouverneur aultre que celuy qui y eſtoit, pour y reſider durant l'entrepriſe du Roy, & y mettra noſtre dit S. Pere tel Prelat que le Roy nommera agreable à noſtre dit Sainct Pere.

XIV.

Item, Et au regard de la Legation de la Marque d'Ancone, noſtre dit S. Pere ſera pareillement content de mettre un Prelat Lieutenant tel qu'il plaira au Roy nommer.

XV.

Item, Et pareillement noſtre dit S. Pere ſera content, de commettre un Prelat Lieutenant à la Legation *de Patrimonio*, tel que le Roy nommera.

XVI.

Item, Sera content noſtre dit S. Pere, de mettre Legat en Campagne, & Maritime, un Cardinal amy du Roy durant ſon entrepriſe. Et pour complaire au Roy, noſtre dit S. Pere députera le Cardinal de la *Colomne*.

XVII.

Item, Pour ce que le Roy a receu en ſa protection & gaiges *le Seigneur Prefect de Rome*, Que par noſtre dit S. Pere il ne luy ſoit, ne contre ſon eſtat, ne à ſes biens quelconques, rien innoué, ne attenté pour quelques cauſes faictes le temps paſſé par ledit Sieur, tant contre noſtre dit S. Pere, & tant contre ſes parens: Et pareillement ne fera noſtre dit S. Pere, & tant contre ſes parents. Et pareillement ne féra noſtre dit S. Pere contre nulles gens, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers, ne à privées Communautez, ne à quelques perſonnes quelconques, de quelque eſtat ou condition qu'ils ſoient, leſquels auroient gaiges dudit Sieur ou aultrement, ou qu'ils euſſent fait ſervice au Roy, contre le commandement de noſtre dict S. Pere,

re, ne à iceux auroient donné faveur, ayde, & victuailles; Que à tous ceux ſoit faicte remiſſion ſpeciale & univerſale, leſquels de preſent le Roy reçoit en & ſoubz ſa protection & ſauve-garde.

XVIII.

Item, Et au regard des quarante mille ducats que noſtre dict S. Pere dit avoir audict Sieur parfait, & pareillement quelques aultres biens & priſonniers, qui diſent avoir prins; le Roy prend le differend entre ſes mains, pour en appointer dedans quatre mois.

XIX.

Item, Que Monſieur le Cardinal *Sainct Pierre ad Vincula*, ſoit entierement reſtitué en ſa Legation d'Avignon, & à toutes & chacunes ſes choſes, comme caſtels, lieux, places, terres, Seigneuries, que pardevant luy auroient eſté concedées, tant par noſtre dict S. Pere, que par ſes predeceſſeurs; Et tout ainſi que paravant il en joüiſſoit, & que tout, en cas que beſoin ſeroit de nouvel, luy ſoit gardé & confirmé; Et qu'il ne ſe puiſſe dés ores mais, en quelque maniere que ce ſoit irriter ne revoquer.

X X.

Item, Et que touchant le faict du *Cardinal de Gerſe*, noſtre dict S. Pere priera Meſſieurs du College, à ce qu'il ſoit payé de ſon Chappeau, abſent comme preſent: Et luy confirmera en Conſiſtoire la reſervation & proviſion qui luy eſt faicte de l'Eveſché de Mets, & pareillement de Beſançon.

XXI.

Item, Et quand le Roy y ſera en perſonne, toutes les Roques luy ſeront ouvertes, pour loger ce que bon luy ſemblera, excepté le Caſtel ſainct Ange.

XXII.

Item, Et par tous les lieux deſſuſdicts, le Roy, ſeſdicts gens

& armées ſeront aſſeurez, comme és propres lieux & portes de ſon Royaume de France, & promet ledit Sieur, faire traitter les ſujets de noſtre dict S. Pere benignement & doucement.

XXIII

Item, Que toutes les terres & places qui ſont au territoire de l'Egliſe ſeront renduës & reſtituées dedans douze jours: c'eſt à ſavoir à noſtre dict S. Pere, celles qui ſont à ſa Saincteté, & les aultres, à ceux qui les poſſedoient, excepté toutesfois les places & Roques, qui appartiennent aux ennemis du Roy, & qui de preſent tiennent party à luy conrraires, & qui donnent confort & ayde au *Roy Alphonſe.*

XXIV.

Item, Au regard de *Civita-Vechia*, & aultres places que noſtre dictS. Pere baillera au Roy pour ſa ſeureté, elles demoureront entre les mains du Roy ſelon les articles qui en font mention.

XXV.

Item, Et pardonnera noſtre dict S. Pere à tous ceux qui ont baillé aucunes deſdites terres, & qui ont ſervy le Roy, c'eſt à ſavoir, ceux d'*Aiguependante*, *Monſiaſcon* & *Beſaine*, *Viterbe*, & aultres lieux ſans les inquieter ne moleſter en leur eſtas, ne offices en quelque maniere que ce ſoit.

XXVI.

Item, Noſtre dict S. Pere ſera content de reſtituer tous Meſſieurs les Cardinaux, amis & ſerviteurs du Roy, en tous leurs privileges, libertez, eſtats & dignitez, offices, benefices, terres, graces & droicts, ſans ce que à l'occaſion des choſes qui ont eſté faictes le temps paſſé, que l'on ne les puiſſe inquieter; ne aucune choſe leur demander parmy ce qu'ils promettent à noſtre dict S. Pere, eſtre bons & loyaux, & obeiſſans à ſadicte Saincteté, comme bons Cardinaux doivent faire par

par droict & raiſon, ſans deſroger aux choſes cy-deſſus eſcrites.

XXVII.

Item, Noſtre dict S. Pere ſera content de remettre & pardonner toutes les offences qui luy pourroient avoir eſté faictes par les Barons & Seigneurs *Coulonnois*, leurs villes & victuailles, *Geronime Deſtoutes-villes*, & aultres ſujets de ſa Sainctеté, & les remettre par noſtre dict S. Pere en leurs eſtats, biens & offices. Et pareillement le Roy de ſa part ſera content de pardonner aux Seigneurs *Urſins*, *Jacobo Conte*, & aultres Comtes & Barons, les offences paſſées par eux faictes contre luy, reſervé les deniers qu'il a prins du Roy, & non compris en ce preſent traicté la queſtion que les Seigneurs *Coulonnois* ont contre ledit *Jacobo Comte*.

XXVIII.

Item, Conſtituera le Cardinal de *Savelle* en la Legation de Ducato de Spoleto ainſi qu'il eſtoit cy-devant.

XXIX.

Item, Autant que touche les Sieurs Coulonnois, Savelles, Vitelles, Geronimo d'Eſtouteville, les Comtes & aultres Barons & amis du Roy, noſtre S. Pere, les reſtituera en tous leurs eſtats, offices & biens quelconques, tout ainſi qu'ils eſtoient par cy-devant.

XXX.

Item, Sera content noſtre dit S. Pere, de deſlier & quitter les Cardinaux qui le demanderont & feront demander, de l'obligation par eux faicte, par laquelle ils eſtoient obligez, d'eux non abſenter, ne partir de Rome, ſans le congé de noſtre dict S. Pere, & auſſi par l'obligation de le ſuivre s'ils partoit de Rome, & de tout le contenu en ladite Bulle : & pourront demourer, ou eux en aller où bon leur ſemblera, ſans ce que noſtre dict S. Pere les revocque, & conraigne de venir contre leur volonté.

XXXI.

XXXI.

Item, Que le Roy à ſon departement baillera à noſtre dict S. Pere la Cité de Rome, & pareillement les clefs, portaux & ponts d'icelle laquelle ſa Saincteté lui avoit baillé.

XXXII.

Item, Le Roy ne demandera point ledict Caſtel S. Ange à noſtre dict S. Pere, ne luy en féra aucune requeſte ne pourſuitte.

XXXIII.

Item, Le Roy féra obeiſſance en perſonne à noſtre dict S. Pere avant ſon departement à Rome, toutes les choſes deſſuſdites accordées.

XXXIV.

Item, Et promettra le Roy de non offendre noſtre dict S. Pere en temporel ne ſpirituel, & ſi aucuns à l'occaſion des choſes qu'il luy a octroyé, luy vouloient courir ſus, de luy ayder, & deffendre envers tous & contre tous.

XXXV.

Item, Et pareillement, noſtre dict S. Pere, Meſſieurs les Cardinaux & peuple Romain, prometteront de leur pouvoir, & garderont deffendre le Roy & toute ſa compagnie; qu'ils ne permettront, ne ſouffriront que aucun outrage ne ſoit fait ne procuré directement ou indirectement; qu'ils ne donneront ayde ne faveur à ſes ennemis, en gens d'armes, ne argent en quelque façon que ce ſoit. *

XXXVI.

Item, Et entant que touche l'entretenement des articles du Con-

* Pendant que le Pape faiſoit ce Traitté il travailloit à prendre des engagemens contraires. Il ſe ligua avec les Venitiens: & ſes intrigues ayant été découvertes, il eut ſi peur que le Roy Charles VIII. ne luy fit reſſentir les effects de ſa juſte colere, qu'il prit le party de ſortir de Rome, lorsque le Roy y repaſſa en revenant de Naples.

Conclave, noſtre dit S. Pere ſera content de remettre cette matiere à l'entrevuë de ſa Sainɛteté & du Roy, pour par eux en eſtre ordonné. Fait le quinzieſme jour de Janvier 1494. Signé, ROBERTET.

LA VILLE EST DEPOURVEUE] ROME, cette ville celebre qui eſt capitale de l'Eſtat Eccleſiaſtique, & qui a commandé à une grande partie de la Terre. On peut voir ſa deſcription tres-exacte chez les Auteurs qui ont traiɛté de la Geographie. Un de ceux qui ait mieux reüſſi a eſté François Albertin Florentin, en ſon œuvre *des Merveilles de la nouvelle & veille Rome*, qu'il dédia au Pape Jules II. l'an 1509. & qu'il compoſa dans la ville de Rome eſtant au ſervice du Cardinal de S. Sabine.

LE SAC DES LANSKENETS.] Rome a eſté ruinée & priſe pluſieurs fois. Neron commanda qu'on y miſt le feu, & la vit bruſler durant ſix jours, afin d'avoir l'honneur de baſtir la nouvelle Rome. Sous Athalaric Roy des Gots, elle fut ſaccagée l'an de grace 410. Et ſous Genſeric Roy des Vandales l'an 455. Les particularités de ſa derniere priſe ſont amplement traiɛtées dans un diſcours intitulé, *Hiſtoria expugnatæ & direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V. Imperatoris, die 6. Maii 1527. Cæſaris Grollierii.* Le valeureux, mais infortuné Prince Charles Duc de Bourbon Conneſtable de France l'emporta par aſſaut, & y perdit la vie. S'eſtant rangé du party de l'Empereur, il le declara ſon Lieutenant General en ſes armées d'Italie, & ayant attaqué inutilement les villes de Plaiſance & de Florence aſſociées en la Ligue dite Sainɛte, * faiɛte contre l'Empereur entre le Pape Clement VII. & les Rois de France & d'Angleterre, pouſſant ſon deſſein plus

* Le Traitté de cette Ligue eſt imprimé dans le Recueil des Traittés de Paix To. 2. des deux editions de Paris & de Hollande, & dans celle qui a pour titre *Corps Diplomatique* &c.

plus outre, & estant assisté des trouppes Allemandes, donna jusques à Rome, assiegea le Pape dans le Chasteau S. Ange, & allant inconsiderément à l'assaut, il fut frappé d'une mousquetade, dont il tomba mort. Les Imperiaux entrerent pesle mesle dans la ville au nombre de quarante mille hommes, la saccagerent miserablement, firent un grand carnage du peuple Romain, & assiégerent le Pape au Chasteau S. Ange avec quelques Cardinaux, qui furent reduits à une telle necessité, qu'il ne s'en est point veu guéres de pareille; jusques-là que si l'on veut croire la vie de ce Pape; *Vetula lactucas Pontifici expetitas deferens crudeliter suspenditur. Quare cùm nullus esset in arce commeatus, paucis diebus tantâ fame Pontifex urgeri cœpit, ut Asininâ Carne, Cardinalibus qui aderant quasi ad epulas invitatis, vesceretur.* Mais enfin il fut delivré par le moyen du Traicté de Paix qui fut conclu entre l'Empereur & le Roy François I. principal Médiateur de sa liberté.

Guichardin dans son Histoire represente sommairement la prise & le sac de la ville de Rome, dont voicy la narration.

Monsieur de Bourbon se logea le 5. de May auprés de Rome, & avec une insolence militaire, il envoya un Trompette demander passage au Pape par la Cité de Rome pour aller avec l'armée au Royaume de Naples. Et la matinée suivante estant deliberé ou de mourir ou de vaincre, parce qu'il n'avoit guéres d'autre esperance que celle-là en ses affaires, & s'estant avancé du fauxbourg, il commença à y donner un furieux assaut, & s'avança devant toutes les compagnies par un dernier desespoir, non seulement pour ce que s'il ne demeuroit victorieux, il ne luy restoit plus aucun refuge, mais aussi pour ce qu'il luy sembloit que les Lanskenets alloient froidement à l'assaut. Il fut frappé d'une arquebusade, duquel coup il tomba mort en terre: Et neantmoins sa mort ne refroidit, ains alluma l'ardeur des soldats, lesquels combattans avec une tres-grande

de vigueur par l'eſpace de deux heures, entrerent finalement dans le fauxbourg, à quoy leur ayda bien non ſeulement la foibleſſe des remparts qui eſtoit tres-grande, mais auſſi la mauvaiſe reſiſtance que firent ceux de dedans, &c.

Chacun ſe mit en fuitte, & pluſieurs coururent à la foule vers le Chaſteau, en ſorte que les fauxbourgs entierement abandonnez demeurerent en proye aux victorieux: Et le Pape, qui attendoit au Palais du Vatican quel ſeroit le ſuccez, entendant que les ennemis eſtoient dedans, s'enfuit incontinent avec pluſieurs Cardinaux dans le Chaſteau, où conſultant s'il devoit arreſter là ou ſe retirer en lieu ſeur, par la voye de Rome, (*luy qui eſtoit deſtiné pour eſtre exemple des calamitez qui peuvent ſurvenir aux Papes*) ayant nouvelle de la mort de Monſieur de Bourbon, * & que toute l'armée abaiſſée de courage deſiroit s'accorder avec luy, il laiſſa mal-heureuſement le conſeil de s'en aller. Partant le jour même, les Eſpagnols ne voyant ny ordre ny conſeil, pour deffendre le quartier delà le Tybre, entrerent dedans ſans aune reſiſtance, & de là ne trouvans plus d'empeſchement, le ſoir meſme à vingt & trois heures, ils entrerent par la porte de Xiſte en la Cité de Rome, où, horſmis ceux qui ſe confioient au nom de la faction, & quelques Cardinaux, leſquels, pour avoir le bruit d'avoir ſuivy le parti de l'Empereur, croioyent eſtre plus à ſeureté que les autres, tout le reſte de la Cour & de la Cité, comme il ſe fait en cas ſi eſpouventable, eſtoit en ſuitte & en confuſion.

Entrez qu'ils furent dedans, chacun commença à courir à la foule au pillage, *ſans avoir aucun égard, non ſeulement au nom des amis, & à l'autorité & dignité des Prelats, mais auſſi aux Temples, aux Monaſteres, aux Reliques honnorées de l'apport*

* Ce fut Berard de Padoue qui lui apprit cette nouvelle, ayant pour ce ſujet deſerté de l'armée de l'Empereur. Guichardin l. 18.

port de tout le monde, & aux choſes ſacrées : Tellement qu'il ſeroit impoſſible non ſeulement de raconter, mais preſque d'imaginer les calamitez d'icelle Cité, deſtinée par l'ordonnance du Ciel à une merveilleuſe grandeur, mais auſſi à pluſieurs infortunes, parce qu'il y avoit neuf cens quatre vingts ans qu'elle avoit eſté ſaccagée par les Gots. Il eſt impoſſible de raconter la grandeur de la proye, pour les richeſſes qu'il y avoit à monceaux, & tant de choſes rares & precieuſes des Courtiſans & des Marchands. Mais ce qui la fit encore plus grande ce fut la qualité & le grand nombre des priſonniers, qui ſe devoient rachepter avec de tres-groſſes rançons. Et pour comble de miſere & d'infamie, pluſieurs Prelats pris par les ſoldats, meſmement par les Lanskenets, (leſquels pour la haine qu'ils portoient au nom de l'Egliſe Romaine ſe monſtroient cruels & inſolents) eſtoient menez à reculons, avec un tres-grand mépris par toute la ville de Rome, ſur des aſpes & méchantes mules, reveſtus des habits, & avec les enſeignes de leur Dignité. Et il y en eut pluſieurs tres-cruellement tourmentez, leſquels ou moururent és tourmens, ou furent traictez de ſorte, qu'ils finirent leur vie peu de jours apres qu'ils eurent payé leur rançon.

Il mourut tant à l'aſſaut qu'à la furie environ quatre mille hommes. Les Palais de tous les Cardinaux furent ſaccagez, horſmis ces Palais-là, leſquels pour ſauver, les Marchands qui s'y eſtoient retirez avec leurs biens, promirent une tres-groſſe ſomme de deniers. Et quelques-uns de ceux qui composérent avec les Eſpagnols, furent aprés ou ſaccagez par les Lanskenets, ou contraints de ſe rachepter encore une fois. La Marquiſe de Mantouë compoſa pour ſon Palais à cinquante mille ducats, qui furent payez par les marchands & autres qui s'y eſtoient retirez; & le bruit courut que Ferrand ſon fils en eut dix mille pour ſa part. Le Cardinal de Siene, dédié de pere en fils

fils au nom Imperial, * aprés qu'il eut composé avec les Espagnols, tant pour luy que pour son Palais, fut fait prisonnier des Lanskenets, qui saccagerent son Palais, & puis l'ayat mené à coups de poing, & la teste nuë dans Borgo, il falut qu'il se rachetast de leurs mains avec promesse de cinq mille ducats. Les Cardinaux de la Minerve & Ponsette, † souffrirent presque une semblable calamité; lesquels estans faits prisonniers des Lanskenets; payerent rançon, aprés qu'on eut vilainement mené en pourcession l'un & l'autre d'entr'eux par toute la ville de Rome. Les Prélats & Cardinaux Espagnols & ‡ Lanskenets, qui se tenoient pour asseurez que ceux de leur nation ne leur feroient point de tort, furent pris, & aussi mal traittez que les aurres. On entendoit les cris & hurlements miserables des femmes Romaines, & des Religieuses, que les soldats menoient par trouppes pour saouler leur luxure: *se pouvant dire que les jugemens de Dieu sont cachez aux mortels, attendu qu'il souffroit que la renommée chasteté des femmes Romaines fust ainsi vilainement & miserablement forcée.* On entendoit par tout infinies plaintes de ceux qui estoient inhumainement tourmentez, partie pour les contraindre de faire leur rançon, partie pour manifester les biens qu'ils avoient cachez. Toutes les choses sacrées, les Sacremens, & les Reliques des Saincts, dont les Eglises se trouvoient pleines, estans dépoüillées de leurs ornemens, gisoient par terre, à quoy s'adjousterent infinies vilénies que faisoient les barbares Lanskenets. La renommée fut que le sac, tant en déniers, qu'or, qu'argent & joyaux, monta à plus d'un million de Ducats, mais que des rançons on en tira encore bien plus grande quantité, &c.

Ce

* Il étoit de la maison de Picolomini; il en est parlé cy-aprés.
† Le Càrdinal Ponsette en mourut de déplaisir la même année.
‡ Lises Allemans.

Ce ſont juſques icy les meſmes termes de Guichardin, lequel pourſuit les evenemens de ceſte memorable priſe, & comme le Pape ſe voyant abandonné de toute eſperance, fut contraint de convenir avec les Imperiaux par un accord fait le 6. jour de Juin; * n'ayant pû fleſchir l'Empereur Charles V. (Ce grand Catholique & Protecteur du S. Siege) que par une ſomme de quatre cent mille ducats, qui ſeroit levée ſur l'Eſtat de l'Egliſe, dont les principales places ſeroient miſes en ſa puiſſance : le Pape meſme demeurant priſonnier avec treize Cardinaux, qui eſtoient avec luy, juſques à l'entiere exécution du Traicté.

LA PAUVRETE' OU IL EST, EST GRANDE PLUS QU'EN PAPE QUI FUT DEPUIS CCC. ANS.] C'eſtoit un teſmoignage de la perte que Rome avoit ſoufferte en ſa priſe; puis que dix ans aprés elle ne s'eſtoit pû encore remettre. Quoi que le Pape Clement VII. pour ſatisfaire aucunement à ſa captivité, euſt fait fondre tous les ornemens d'or & d'argent pour ſatisfaire à ſa rançon, & qu'il fuſt venu à ceſte extremité meſme, que d'expoſer en vente trois chapeaux de Cardinal, qui ne furent pas ſuffiſans pour aſſouvir l'avarice du ſoldat.

☞ SENATEUR.] C'eſt la ſeule Dignité de l'ancienne Rome qui ſubſiſte encore à preſent. Elle eſt à la nomination du Pape qui n'en doit pourveoir qu'une perſonne née en la ville de Rome. Le pourveu en jouit ordinairement toute ſa vie, à moins qu'il ne ſoit élevé à une dignité plus éminente.

GOUVERNEUR & CONSERVATEURS.] Ce ſont trois Gentilshommes Romains, qui demeurent au Capitole, & ont ſoin de la conſervation de la ville. Cette Charge eſt à

* Cet accord ſe trouve à la fin du Diſcours, dont le titre Latin eſt rapporté cy-devant.

à preſent exercée par *les Marquis de Sainćté Croix & Orſino.* Quant au Gouverneur principal de l'Eſtat Eccleſiaſtique, c'eſt *le Gouverneur de Rome*, par la mort du Seigneur Vitricé. Le Pape Innocent X. a pourveu de ceſte charge l'an 1650. le Seigneur Farneſe Archeveſque de Patras, Secretaire de la Congregation des Eveſques, de la Maiſon de Paul III. frere du Duc de Lateri.

Le Cardinal de Siene Legat.] L'illuſtre Famille de *Piccolimini* a produit ſept Prelats qui ont avec honneur gouverné l'Egliſe de Sienne. Le premier de ce nombre fut le celebre Pape Pie II. auquel ont ſuccedé Antoine, François, Jean, Alexandre & Aſcagne Piccolomini, dont le neveu portant ce meſme nom, qui eſt fils de Silve Piccolomini Grand Maiſtre de la Maiſon de Coſme II. grand Duc de Toſcane, & petit fils d'Enée & de Victoire Piccolomini, eſt Archeveſque de Sienne en Toſcane l'an 1651. & a pour frere le brave Octave Piccolomini Duc d'Amalphi, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant General des Armées du Roy Catholique Philippes IV. dans les Pays-bas, & de l'Empereur Ferdinand III. en Allemagne, qui le créa Prince de l'Empire aprés le Traicté de Paix de Nuremberg l'an 1650.

Le Cardinrl *de Siene Jean Piccolomini* eſtoit proche parent des deux Papes Pie II. & Pie III. Ses mérites le firent eſlever à l'Archeveſché de Sienne en Toſcane l'an 1503. Il fut honoré de la pourpre romaine par Leon X. l'an 1517. & parvint aux premieres dignitez de l'Egliſe, fut Eveſque d'Albano, de Preneſte, de Porto, & enfin d'Oſtie, Doyen du Sacré College l'an 1535. Le Pape Paul III. l'envoya Legat avec le Cardinal Ceſarin vers l'Empereur, puis il mourut l'an 1537. & fut inhumé en l'Egliſe de S. François au Tombeau de ſes Anceſtres. Son ſucceſſeur en l'Archeveſché de Siene a eſté *François Bandini*, fils de Montanine Piccolomini ſa ſœur, & de Saluſte Bandini noble Sienois.

Il

☞ Il ſemble que la Dignité d'Archeveſque de Sienne ſoit en quelque façon affectée à cette Maiſon; car outre ceux qui ſont ici marqués il y a eu encore Coelio Picolomini Archeveſque de cette ville, fait Cardinal en 1664. par le Pape Alexandre VII.

LE CARDINAL SALVIATI, LEGAT DU PAPE.] Jean Cardinal *Salviaty* naſquit à Florence l'an 1490. le 24. jour de Mars, du mariage de Jacques Salviaty, & de Lucrece de Medicis ſœur du Pape Leon X. qui le nomma Eveſque de Feara-re l'an 1520. Et comme il eſtoit doüé de grand courage, & d'un excellent naturel, auſſi ne dégenera-t'il point de la reputation d'Hippolite Cardinal d'Eſte ſon prédeceſſeur. Clement VII. le député Legat du S. Siege à la Cour du Roy François I. & de l'Empereur, comme il fut depuis à Parme & à Plaiſance. Il eüt encore l'Adminiſtration de pluſieurs Eveſchez en Italie avec celuy de Parme, de Fermo, & de Trani. Et le meſme Roy François I. qui luy portoit de l'affection, luy fit conférer les Prélatures de S. Papoul, & d'Oleron avec pluſieurs Abbayes dans ſon Royaume.

Sous Paul III. il fut Eveſque de Sabine & de Porto, & aprés la mort du Souverain Chef de l'Egliſe ayant eu grande part aux ſuffrages de l'Election, elle fut traverſée par les brigues de l'Empereur Charles V. à cauſe de l'alliance & proche parenté qui eſtoit entre ce Cardinal Salviaty, & le Roy de France Henry II. Enfin il mourut l'un des plus riches & plus opulens Prélats qui fuſt de ſon temps dans le ſacré College: ce qui ne luy a pas acquis tant de reputation, comme l'eſtime particuliere qu'il faiſoit des gens doctes, qu'il chériſſoit & obligeoit avec une grande liberalité. L'éloquent Sadolet a fait le Panegyrique de ſes eminentes vertus. Il receut les honneurs de la ſepulture en Egliſe Cathedrale de Ferrare, eſtant décedé l'an 1553.

Il eut pour freres *Bernard* Cardinal Salviaty Eveſque de Cler-

Clermont en Auvergne & de S. Papoul, grand Aumoſnier de la Reyne Catherine de Medicis, & le Grand *Antoine Marie* Salviaty Cardinal, deſquels Ciaconio, Ughelli, & les autres Hiſtoriens qui traictent de la vie des Cardinaux parlent plus amplement.

C'eſt un grand honneur & avantage à ceſte Maiſon *de Salviaty*, que la Royale de France en ſoit deſcenduë, celle d'Angleterre, de Savoye, de Toſcane, & autres grands Princes & Princeſſes qui vivent aujourd'huy dans l'Europe ; à cauſe de la Reyne Marie de Medicis, eſpouſe du Roy de France & de Navarre Henry le Grand, laquelle avoit pour Bis-ayeulle paternelle *Marie Salviaty*, femme de Jean de Medicis, pere de Coſme I. du nom, Grand Duc de Toſcane.

Jacques Salviaty & Lucrece de Medicis pere & mere de ce Cardinal eurent un autre fils Laurent Salviaty, lequel de Conſtance de *Comitibus* fut pere de Laurent II. du nom Marquis de Julian, qui a eu pour fils Jacques Salviaty Duc de Julian, Chef de ceſte Maiſon celebre en Toſcane, qui a eſpouſé *Veronica Cybo* Princeſſe de Maſſe.

LE DUC ALEXANDRE DE MEDICIS.] Cet Alexandre, frere naturel de la Reyne Catherine de Medicis, femme du Roy Henry II. eût pour pere Laurent de Medicis Gouverneur de la Republique de Florence & du Duché d'Urbin. L'Empereur Charles V. le créa premier Duc de Florence l'an 1531. luy ayant depuis fait eſpouſer ſa fille naturelle *Marguerite d'Auſtriche* l'an 1536. Quelques Citoiens trouverent ſon Gouvernement faſcheux à ſupporter à cauſe de ſa tyrannie, (ce qui a du rapport avec l'affaire que Philippe Strozzy avoit a demeſler avec ce Prince, & dont parle ſouvent Rabelais en ſes lettres) & meſme Laurent de Medicis ſon couſin, l'ayant attiré en ſon logis ſous l'eſpoir de le faire joüir d'une noble Florentine, il le fit maſſacrer l'an 1537. penſant avoir mis par-

ce tragique coup ſa patrie en liberté, mais il fut déceu de ſon eſperance, parce que le Duc Alexandre n'ayant laiſſé aucuns enfans legitimes, & ſeulement un fils baſtard Jules de Medicis, le meſme Empereur Charles V. nomma Duc de Florence *Coſme de Medicis I. du nom*, qui fut honoré depuis du titre de Grand Duc de Toſcane par le Pape Pie V. l'an 1570. & ſe rendit celebre parmy les Princes d'Italie.

Du mariage de Leonor de Tolede ſa premiere femme ſortit entre autres enfans, *François* Grand Duc de Toſcane pere de la Reyne de France Marie de Medicis. *Ferdinand I.* Grand Duc de Toſcane frere de François, s'allia par mariage avec Chreſtienne de Lorraine dont il délaiſſa le Duc *Coſme II.* lequel de Marie-Madelaine d'Auſtriche a procréé *Ferdinand* de Medicis II. du nom, à preſent Grand Duc de Toſcane, marié à Victoire de la Roüere Mont-Feltre fille & héritiere du Prince Frederic Ubalde Duc d'Urbin & de Claude de Medicis dont il a des enfans. Ses freres ſont Jean Charles Cardinal de Medicis créé par le Pape Innocent X. & les Princes François & Mattias de Medicis, qui ont eu pour ſœurs Marguerite femme d'Edouard Farneſe Duc de Parme, Marie Chreſtienne & Anne de Medicis.

Ceſte Maiſon Ducale porte *d'or à cinq Tourteaux de gueulle* 2. 2. 1. *le ſixieſme en chef chargé de trois fleurs de Lys d'or*; Pietre de Medicis Gouverneur de la Republique de Florence ayant receu à faveur particuliere du Roy Louis XI. qui luy envoya le Tourteau de France ſemé de fleurs de lys; ce qu'a retenu ceſte Famille juſques à preſent.

PHILIPPES STROZZY, LE PLUS RICHE MARCHAND DE LA CHRETIENTE'.] Rabelais eſt mal inſtruit faiſant paralelle de la Famille des Fourquets d'Ausbourg avec celle de *Srozzy*, Maiſon illuſtre de Florence, lors qu'il rapporte que ce Philippe Strozzy, duquel le Duc Alexandre de Medi-

Medicis vouloit confiſquer les grands biens, eſtoit eſtimé le plus riche Marchand de la Chreſtienté. Il n'y a pas lieu de croire qu'il fuſt de ceſte Tige de Strozzy, laquelle eſtoit ſi conſiderable par ces celebres Capitaines Pierre & Philippe Strozzy, & par les Alliances qu'elle prenoit en la Maiſon de Medicis.

Philippe Strozzy I. du nom Chevalier Florentin, eut à femme Clarice de Medicis, tante de la Reyne de France Catherine de Medicis & d'Alexandre Duc de Florence. Elle eſtoit auſſi petite niepce du Pape Leon X. De ceſte Alliance ſortirent *Pierre Strozzy*, ſurnommé le Grand, Mareſchal de Franee, Lieutenant General du Roy Henry II. en Italie, mort au ſiege de Thionville en 1557. & *Laurent Strozzy* creé Cardinal par le Pape Paul III. Eveſque de Beziers, d'Alby, & enfin Archeveſque d'Aix. Auquel temps vivoit auſſi *Philippe Srozzy* Colonel General de l'Infanterie de France, qui mourut au ſervice du Roy de France Henry III. l'an 1583. eſtant General d'une armée navale contre les Eſpagnols en la guerre de Portugal. *Alfonſine Strozzy* ſa couſine, proche parente de la Reyne Catherine, fut alliée avec Scipion de Fieſque Comte de Lavagne, Chevalier d'honneur de la meſme Princeſſe. Et de ceſte alliance ſont iſſus les Comtes de Fieſque en France, Barons de Breſſuire en Poictou.

La Maiſon de *Strozzy* paroiſt encore aujourd'huy dans la Toſcane où elle poſſede les premieres charges de l'Eſtat, comme elle a fait dans l'Egliſe. Car outre le Cardinal Strozzy, Alexandre a eſté Eveſque de Volterra en 1565. Robert Strozzy Eveſque de Fieſole, Alexandre neveu du Cardinal Bandini Archeveſque de Fermo, un autre de meſme nom Eveſque de Sainct Miniato, & Robert Strozzy frere d'Alexandre Eveſque de Colle l'an 1638.

Ceſte famille porte en ſes armes, *d'or à la faſſe de Sable, chargée de trois croiſſans tournés d'argent.*

☞ Lors que Rabelais a appelé Philippe Strozzy le plus riche Marchand de la Chreſtienté, il n'a pas pour cela fait tort à ſa Nobleſſe. On ſcait aſſés que par toute l'Italie le commerce ne déroge point à la Nobleſſe. Au reſte Philippe Strozzy n'étoit pas autrement bien dans l'eſprit de l'Empereur Charles V. car Laurent de Medicis ayant été tué en 1537. l'Empereur accuſa Philippe Strozzy d'avoir été un des complices de ce meurtre, & il fit informer contre luy aprés l'avoir fait empriſonner ſous ce prétexte. On peut voir à ce ſujet une lettre de l'Eveſque de Tarbe au Coneſtable de Mont-Morency en datte du 20. Novembre 1538. rapportée au T. 1. des Mem. de Ribier. p. 263.

LES FOURQUES D'AUSBOURG EN ALLEMAGNE.] La Famille des Fourques, ou plutôt Fuggers, *Fuggeràna*, eſt maintenant aſſez conſiderable en Allemagne au Dioceſe de Conſtance, où elle poſſède les Baronnies de Kirchberg & de Weiſſenhorn. Leur premiere reſidence eſtoit en la ville d'Ausbourg, & il y a environ cent cinquante ans que c'eſtoient les plus riches Marchands d'Allemagne. Par la gratification de l'Empereur, ils furent honorez de la dignité de Barons l'an M. D. X. és perſonnes de Raymond Fougger Baron de Kirchberg & de Weiſſenhorn, & d'Anthoine Fougger, qui eut pour petit fils Jacques Eveſque & Prince de Conſtance l'an 1604.

Ce qui apporte plus d'eſclat à ceſte Maiſon, c'eſt qu'elle a pris Alliance avec les meilleures Maiſons d'Allemagne, à ſçavoir celles des Comtes de Zollern, de Schvartzemberg, d'Eberſteyn, de Koningſeck, de Montfort, d'Ottingen, de Truc-ſes, des Barons de Madruce, des Comtes de Lodron, & autres qui ſont des plus qualifiées de la Baviere.

LE CARDINAL CIBO SON GOUVERNEUR.] Innocent Cibo Cardinal du S. Siege, Eveſque de Marſeille, Legat de Bologne & de la Romagne receut la pourpre de ſon oncle

oncle le Pape Leon X. en la promotion qu'il fit l'an 1513. luy donnant le meſme chappeau qu'il avoit eu lors qu'il fut fait Cardinal, avec ces paroles. *Innocentio Cibo mi diede queſto Capello, proprio; ed'jo, ad Innocentio Cibo lo reſtituiſco.* Ce Cardinal ſe monſtra contraire à la reſolution que ſes Confreres aſſemblez à Parme avoient priſe de tranſporter le S. Siege en Avignon à la priere du Roy François I. pendant la priſon du Pape Clement VII. Il conſerva l'Eſtat de Florence aprés la mort du Duc Alexandre ſon Couſin germain; le gouvernement de ceſte Republique luy ayant eſté offert ſa vie durant, il le refuſa avec grande modeſtie. S'eſtant ſignalé dans les Legatures de Bologne, Parme & Plaiſance, ayant eu bonne part en l'amitié du Roy François I. & de l'Empereur Charles V. & apres avoir negotié l'éléction de Jules III il mourut à Rome le 13. Avril 1550. Il giſt au milieu de l'Egliſe de la Minerve, ayant eſté en ſon temps le premier d'Italie en reputation d'eſprit & de courage.

Ce Cardinal Cibo poſſeda les Archeveſchez de Gennes & de Turin, celuy de S. André en Eſcoſſe, les Eveſchez de Marſeille, d'Albenga & autres, avec les Abbayes de S. Victor de Marſeille & de S. Oüen de Roüen par la gratification de nos Roys. Il avoit pour pere *François Cibo* Comte de l'Anguillare & de Ferentillo, General de l'Egliſe Romaine ſouz le Pape Innocent VIII. & pour mere Magdelaine de Medicis ſœur de Leon X.

Laurent Cibo Comte de Ferentillo General de l'Eſtat Eccleſiaſtique, frere d'Innocent Cardinal Cibo, eſpouſa *Richarde Maleſpine* Marquiſe de Maſſe & de Carrare, dont il procréa *Alberic Cibo* Maleſpina, Prince du S. Empire & de Maſſe, Duc d'Ayello, Marquis & ſouverain Seigneur de Carrare, de Ferentillo, qui eſpouſa deux femmes. *Eliſabet de la Roüere* fut la premiere: elle eſtoit fille de François Marie Duc d'Urbin, de laquelle deſcendit le Prince Alderamo Cibo;

bo; de la ſeconde, Iſabelle de Capoüe ſœur de Ferrant Duc de Termoli ſortirent auſſi des enfans.

Alderamo Cibo Marquis de Carrare fut un tres-genereux Prince, & qui poſſeda tous les Arts nobles dignes des occupations d'une perſonne de ſa naiſſance. Il mourut l'an 1606. ayant eſté marié avec *Marfiſe d'Eſt* fille de François Marquis de la Maſſa en Romagne, couſine du Duc Alfonſe de Ferrare. Il laiſſa d'elle cinq enfans, dont l'aiſné fut,

Charles Cibo Prince de Maſſe, Marquis & Souverain de Carrare, lequel de *Brigida Spinola* ſœur de la Ducheſſe de Turſis, & couſine du Duc d'Oria a eu douze enfans. Les aiſnez ſont Alberic Cibo, & Aldèramo Cibo Cardinal Legat du Duché d'Urbin.

Alberic Cibo Marquis de Carrare, s'eſt allié avec la Princeſſe *Fulvie Pic de la Mirande*, fille du Duc Alexandre & de Laure d'Eſt de Modene, dont il en a le Prince Charles Cibo II. du nom, Alexandre Jean Baptiſte, Ferdinand & autres jeunes Princes.

LE SOPHY ROY DES PERSES.] *Thaamas* Roy de Perſe fils d'Iſmaël Sophy I. du nom, dit le Grand, deſcendu par la ligne des femmes du renommé *Uſum Caſſan.* Il naſquit l'an 1508. & ſucceda aux Eſtats de ſon pere en 1525. auſſi bien qu'à la haine mortelle qu'il avoit eu pendant ſa vie contre l'Empereur des Turcs. Ayant dénoncé la guerre à Solyman fils de Selim, celui-ci entra dans la Perſe, & ſaccagea la ville de Tauris, dont le Sophy eut bien-toſt la revanche, ayant deffait toute l'armée du Turc prés la ville de Betelis l'an 1536. C'eſt de ceſte fameuſe bataille (dont fait mention *Rabelais* en ceſte lettre) dans laquelle, ſelon qu'il eſcrit à l'Eveſque de Maillezais, quarante mille Turcs à cheval, & ſoixante mille fantaſſins perdirent la vie: ce qui revient à cent mille hommes. Eſchec qui fut cauſe de la Paix arreſtée entre Solyman

&

& le Sophy. Depuis il donna retraitte en ſes Eſtats au Prince Bajazeth, ce qui attira les forces du Turc dans la Meſopotamie, où elles furent defaïctes avec advantage en pluſieurs autres rencontres. De tout cecy eſt faicte mention dans l'Annaliſte Jean de Perſe. Après avoir regné cinquante-un an il mourut le 11. de May 1576. au 68. de ſon âge, délaiſſant des quatre femmes qu'il eſpouſa une grande poſterité, qui a hérité & poſſede encore le Royaume de Perſe; *Kaa Sophi Miriſes* aiant le Souverain gouvernement de cet Eſtat l'an 1642.

MONSIEUR DE VELY AMBASSADEUR POUR LE ROY VERS L'EMPEREUR.] *Claude Dodieu* Lyonnois ſieur de Vely, Abbé de S. Riquier en Picardie, fut Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel du Roy François I. qui l'envoya ſon Ambaſſadeur vers le Pape Paul IV. Par la faveur de ce Prince il fut pourveu de l'Eveſché de Rennes en Bretagne l'an 1541. aprés le deceds d'Yves Mahyeuc. Sa mort advint l'an 1558. à Paris, & il fut inhumé aux Celeſtins. Guillaume de Bellay Seigneur de Langey au Livre 5. de ſes Memoires raporte amplement les negotiations du meſme Seigneur de Vely, lors qu'il eſtoit Ambaſſadeur du Roy François I. vers l'Empereur Charles V. Il portoit pour armes *d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux Lyons de meſme.* Il eut pour ſucceſſeur Bertrand de Marillac, frere de Charles Archeveſque & Comte de Vienne.

☞ Cet Evêque étoit chargé par le Roy François premier de preſſer l'Empereur Charles V. de luy reſtituer le Duché de Milan; & ce Prince l'avoit fait entretenir de belles promeſſes, afin ſeulement de gagner du temps pour ſe préparer à la guerre de Provence: dequoi Mr. de Vely s'étant apperçeu, il en parla fort courageuſement à l'Empereur en luy reprochant ſon manquement de paroles & ſes rodomontades ordinaires. Mem. du Bellay p. 184. & de Ribier. T. 1. p. 63.

LA

LA GRANDE VILLE DE TAURIS.] Elle eſt capitale de la grande Medie, nommée diverſement par les auteurs *Tauris*, & par les Turcs *Tebris*. C'eſt l'ancienne Ecbatane ſuivant l'avis d'Ortelius, & de pluſieurs autres. Sa ſituation eſt aù pied du mont Oronte, qu'elle a du coſté du Nord, & eſt eſloignée de la mer Caſpie de huict journées, a la Perſe au Midy, & les Monts Caſpies au couchant. Elle eſt peuplée d'environ deux cens mille ames, ſelon l'opinion de Minado, & l'an 1607. elle contenoit de tour vingt-quatre milles, ou huict de nos lieues, mais à preſent ſon ancienne deſcription ſe trouveroit ici fauſſe. Ceſte ville eſt fort riche à cauſe du trafic des ſoies, du drap d'or, & des pierreries.

IL FAIT MAUVAIS PARTIR SON OST DEVANT VICTOIRE, &c.] Ce fut contre l'avis & le conſeil des plus experimentez Capitaines & Generaux de l'armée Françoiſe, (meſme de cet Heros incomparable Louis II. Sire de la Tremoille, Vicomte de Thoüars, Prince de Talmont, auquel Guichardin donne ce digne Eloge, qu'il eſtoit *le premier Capitaine du monde*) que le Roy François I. eſtant campé devant Pavie, qu'il attaquoit vivement, ſe confiant au nombre de ſes trouppes, & aiant deliberé d'aſſaillir le Royaume de Naples, partagea ſon armée, dont il donna partie à commander au Duc d'Albanie. Ceſte diverſion ayant diminué de beaucoup ſes forces, cela donna occaſion à l'armée Imperiale de ſe fortifier, pour tenter de jetter du ſecours dans Pavie, qui étoit reduite aux extremitez. Ce fut en ce rencontre que ſa Majeſté eſtant obſtinée à ce ſiege, ſe repoſoit du gouvernement de l'armée ſur l'Admiral, & prenoit ordinairement conſeil d'Anne de Montmorency, & de Philippe Chabot Seigneur de Brion, perſonnes qui lui eſtoient agreables, mais de petite experience au fait de la guerre: en ſorte qu'il ſe laiſſa perſuader à donner la Bataille de Pavie le XXV. de Fevrier feſte

de

de S. Mathias, journée mal-heureuſe, où ſa plus genereuſe Nobleſſe perdit la vie, & ce grand Prince la liberté; comme remarque excellemment François Guichardin en ſon Hiſtoire, où il repreſente les conſeils & reſolutions qui furent priſes avant le combat.

MONSIEUR D'ALBANIE.] Jean *Stuart* Duc d'Albanie, Regent d'Eſcoſſe, Comte de la Marche en Angleterre, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, eſtoit fils d'Alexandre *Stuart* Duc d'Albanie, Prince de l'Iſle de Man & iſſu du ſang Royal d'Ecoſſe, Comte de la Marche, Grand Admiral d'Eſcoſſe, & d'Anne de la Tour dicte de Boulogne. Cet Alexandre avoit pour pere Jacques II. Roy d'Eſcoſſe, & pour frere Jacques III. auſſi Roy d'Eſcoſſe, avec lequel il diſputa la Couronne; chacun d'eux prétendant eſtre l'aiſné, d'autant qu'ils eſtoient gemeaux, & qu'on doutoit lequel eſtoit né le premier.

Ce Duc d'Albanie ſervit le Roy François I. en Italie avec beaucoup de valeur, & mourut l'an 1536. ſans enfans d'Anne de la Tour, dicte de Boulogne, Comteſſe d'Auvergne & de Lauraguais, fille de Jean III Comte d'Auvergne, & de Jeanne de Bourbon. Il eut pour niepce du coſté maternel Catherine de Medicis Reyne de France, fille de ſa belle ſœur Magdelaine de la Tour Ducheſſe d'Urbin.

La Branche aiſnée maſculine de la Royale Maiſon d'Eſcoſſe du nom de Stuart ayant finy en la perſonne de Marie Reyne d'Eſcoſſe, depuis Douairiere de France, *Henry Stuart* Duc d'Albanie Seigneur d'Arneley, iſſu de la meſme Tige fut appellé à la Couronne d'Eſcoſſe, par le mariage qu'il contracta avec la Reyne Marie, & fut pere de *Jacques* Stuart I. du nom, Roy de la Grande Bretagne, qui eut pour fils *Charles I.* Roy d'Angleterre, d'Eſcoſſe & d'Irlande, eſpoux de Henriette Marie de France, fille du Roy Henry le Grand : aux Eſtats duquel a ſuccedé l'an 1648. Charles II. du nom Roy de la

Grande Bretagne que Dieu reſtablira quelque jour dans le Throne de ſes Anceſtres, * qui eſt occupé maintenant ſous le tiltre d'une Republique naiſſante par des Sujets rebelles.

Reſte une autre Branche de la Maiſon de Stuart, qui a donné origine aux Ducs de Lenox en Angleterre, & aux Seigneurs d'Aubigny en France.

BARBEROUSSE S'EST RETIRE' A CONSTANTINOPLE.] Hariaden Barberouſſe Roy d'Algier & Admiral des Mers du Turc, a eſté l'un des plus fameux Capitaines qui ait ſervi le Grand Seigneur dans ſes armées. Son nom Hariaden ſignifie en langue Turqueſque vaillant. Les autres l'appellent communément *Barberouſſe.* Il prit naiſſance dans l'Iſle de Metelin, & dès ſa premiere jeuneſſe s'adonna à pirater ſur la mer, combatit pluſieurs fois avec avantage contre les Chrétiens, & enfin s'empara de la forte place d'Algier. Selim pere de Soliman Empereur des Turcs l'avoit cognu pendant ſa vie, & avoit accouſtumé de s'entretenir avec lui par des preſens qu'il luy envoyoit.

S'eſtant donc acquis une haute reputation de valeur; Soliman le convia par ſes Ambaſſadeurs environ l'an 1533. de venir à Conſtantinople, où il fut receu avec grand appareil, & honoré par ce Prince du commandement des armées de Mer, avec une penſion annuelle revenant à la ſomme de quatre-vingt mille florins: & encore fut gratifié de la Charge de Vizir fort conſiderable parmy ceux de ceſte nation. Puis ayant la Dignité d'Admiral des mers de l'Empire Ottoman, il parvint enfin à la Pourpre, ayant ſuccedé à ſon frere aiſné au Royaume d'Algier ſelon le ſentiment de l'Eveſque de Nocera.

Tant y a que ſortant du port de Conſtantinople avec cent voiles, il porta une telle terreur de ſon nom par toutes les Iſles

* Cela eſt arrivé en 1660.

Isles de la Mer Egée, & dans les places que tenoient les Chrestiens, qu'il les asseura au service de Soliman, & donna telle peur à la ville de Naples, que s'il l'eust attaquée dans sa consternation, il s'en fust rendu facilement le Maistre; ayant saccagé en ce Royaume les villes de Fundi & de Terracine, & l'Isle de Prochida. Rome capitale de l'Italie trembla à ses approches, mais il ne sceut pas profiter d'une si belle occasion, puisque par un conseil peu advisé, il aborda en Affrique, chassa Mulei Roy de Tunis qui disputoit avec son frere pour ceste Couronne, occupa le Royaume au nom de Soliman, qui n'en jouist pas long-temps, Mulei ayant esté restably par l'Empereur Charles V.

Il ne fust pas si heureux à l'expedition de la prise de la Goulette par cet Empereur, qui le contraignit de se retirer honteusement, & de se sauver à Algier. Mais ayant restably sa flotte il prend la ville d'Hippone, traverse la mer, en faisant de grandes cruautez sur les Chrestiens par tous les lieux où il s'arresta: & enfin il se rendit à Constantinople, d'où il partit quelques années après, & ayant fait une descente à Brindisi au Royaume de Naples, ceste partie de l'Italie ressentit encore de funestes marques de sa fureur. Depuis avec une grande hardiesse il attaqua l'armée navale des Chrestiens conduite par le renommé Capitaine Doria, & luy donna la chasse.

Enfin pour dernier exploict militaire de sa vie, la guerre ayant esté renouvellée entre le Roy François I. & Charles V, Soliman envoya au secours du premier le mesme *Barberousse* Roy d'Algier, sous la conduite d'Anthoine Iscalin Adheimar Baron de la Garde, Ambassadeur de sa Majesté à la Porte du grand Seigneur. Ce fut en ceste expedition qu'ayant consommé beaucoup de temps devant la forte Citadelle de Nice en Savoie, qu'il ne put prendre, enfin à la priere du Roy, qui fut sollicité par le Pape d'entendre à la paix, il se retira avec

l'eſcorte du Baron de la Garde, & vint enfin terminer le cours de ſa vie le 4. jour de Juillet à Conſtantinople l'an 1547. en âge preſque octogenaire, ayant acquis la reputation de vaillant Capitaine. Son fils Aſanes luy ſucceda au Royaume d'Algier, lequel aſſiſta au Siege de Malthe avec trente galeres en 1565. pour le ſervice du grand Seigneur. Paul Jove, Leunclavius & Henry de Sponde Eveſque de Pamiez en ſes Annales, qui ſont la ſuite de Baronius qu'il a continué, font ſouvent mention de Barberouſſe, & raportent pluſieurs particularitez de ſa vie.

☞ Quoy qu'il ait été dit au commencement de cet article de Remarques que, Barberouſſe avoit pris naiſſance dans l'Iſle de Mètelin; il y a pourtant une tradition qu'il étoit François de la maiſon d'Authon au païs de Xaintonge. Mr. de Brantôme rapporte cette tradition, & parle de luy avec éloge tome 2. & tome 4. des Memoires des hommes illuſtres François, & tome 2. des hommes illuſtres étrangers, où il le fait mourir l'an 2. du regne du Roy Henry II. ce qui revient à l'an 1548.

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE II.

MONSIEUR DE BASILLAC.] Ce pourroit eſtre Jean de Baſilhac Conſeiller au Parlement de Thoulouſe, lequel fut eſleu Eveſque de Carcaſſone aprés Hugues de Voiſins: mais ceſte élection n'eut pas lieu, ayant eſté rejettée environ l'an 1522. que Martin de S. André fut appellé pour gouverner ce Diocéſe; qui a pour Eveſque à preſent Meſſire Vital

tal de l'Eſtang Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, ſucceſſeur de ſon Oncle Criſtophle de l'Eſtang en 1621.

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE III.

LES ESCUS QUE SON PERE LUY LAISSA.] Alfonſe I. Duc de Ferrare, Modene & Rege, Marquis d'Eſt, Comte de Carpi, fils d'Hercules I. Duc de Ferrare & de Leonor d'Arragon, fut un Prince de grand courage, qui vainquit ſur mer les Venitiens l'an 1509. & eut de grandes guerres contre les Papes Jules II. & Leon X. ſur leſquels il demeura touſiours victorieux, eſtant aſſiſté de la faveur de Louis XII. Roy de France. Il tranſigea avec le Pape Clement VII. & luy promit qu'à faute d'hoirs maſles legitimes, Ferrare retourneroit à l'Egliſe: ce qui eſt advenu après le deceds d'Alfonſe II. Duc de Ferrare ſon petit fils, & ſous le Pontificat de Clement VIII.

Il mourut l'an 1534. ne laiſſant aucune lignée d'Anne Sforce ſa premiere femme. De la ſeconde *Lucrece Borgia* naſquirent le Duc Hercules II. duquel eſt parlé cy-aprés, Hippolite Cardinal d'Eſt & de Ferrare, Archeveſque Princes d'Arles & de Milan, Protecteur de France à la Cour Romaine ſous le Regne du Roy Henry II. lequel fut amateur des hommes doctes, & mourut en 1572. De la troiſieſme femme qu'aucuns ont voulu dire avoir eſté ſeulement ſa concubine, *Laura Euſtochia* iſſuë de Ferrare, le Duc Alfonſe procréa un fils naturel portant le nom du pere, qui fut Marquis de Montechio, & prit

alliance avec Marie de la *Roüere* fille du Duc d'Urbin. Son fils aiſné Ceſar d'Eſt confirmé Duc de Modene & de Rege par l'Empereur Rodolphe, & fait Prince de l'Empire, ayant le droict de ſon couſin le Duc Alfonſe II. qui l'inſtitua ſon héritier en la Duché de Ferrare, fut contraint de quitter ſes pretenſions au Pape Clement VIII. De Virginie *de Medicis* ſon eſpouſe, il procréa entre autres enfans Alfonſe d'Eſt Duc de Modene, lequel d'Eliſabeth *de Savoye* fille du Duc Charles Emmanuel, a eu une féconde poſterité de Princes & Princeſſes. François ſon fils qui eſt à preſent Duc de Modene & de Rege, a pris alliance dans la Maiſon de *Farneſe* Aldobrandin. Son frere Renaud Cardinal d'Eſt eſt Protecteur de France ſous le Roy Louis XIV. ayant comme hérité de ceſte charge, qu'a ſi dignement poſſedée ſon arriere-grand Oncle Hippolite Cardinal de Ferrare.

LE PARTY DU ROY.] François I. ſurnommé le Grand, pour les vertus heroiques de valeur joinctes à la clemence, à la magnificence & à la liberalité qui ſe faiſoient admirer en ſa preſtance & en la beauté du corps, eſtant Duc de Valois & de Bretagne, & preſomptif héritier de la Couronne, ſucceda au Roy Louis XII. l'an 1515. Il ſignala ſon advenement par la memorable bataille de Marignan, qu'il gaigna en perſonne, & où ſa Majeſté combatit avec une valeur nompareille; ce qui luy ouvrit facilement le chemin à la conqueſte du Milanez, & des principales places de la Lombardie. Depuis il arreſta la paix avec le Pape Leon X. l'Empereur, Roy d'Eſpagne & celui d'Angleterre, qui fut bientoſt rompuë; le Duc de Bourbon s'eſtant revolté contre ſon Souverain. Tout le Milanez luy ayant eſté enlevé, François I. s'achemine en Italie, où ayant donné la funeſte bataille de Pavie, le Monarque y fut pris priſonnier, & mené en Eſpagne, après avoir eſté liberé au moyen d'une exceſſive rançon par le Traicté de Madrid.

drid. La guerre ſe renouvella depuis contre l'Empereur dans la Picardie, le Rouſſillon & l'Italie, où pour comble des trophées de ce Prince François, le magnanime Comte d'Anguyen gaigna la bataille de Ceriſolles en Piedmont.

Pluſieurs excellens Hiſtoriens ont décrit le regne de ce grand Prince qui mourut l'an 1547. dont les plus celebres ſont Guichardin, Paul-Jove, Sleidan, & du Bellay. Le Roy Henry II. ſon fils qu'il eut du mariage de Claude de France, fut pere des derniers Rois de la branche de Valois, finis en la perſonne d'Henry III. Roy de France & de Pologne. Mais de nos jours ceſte genereuſe Tige s'eſt renouvellée en la naiſſance du jeune Duc de Valois, * fils de ſon Alteſſe Royale Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orleans.

MONSIEUR DE LIMOGES AMBASSADEUR POUR LE ROY A FERRARE.] C'eſtoit Jean de Langeac Eveſque de Limoges, iſſu d'une tres-noble Famille en Auvergne, qui eſt à preſent éteinte, Françoiſe héritiere de Langeac ayant porté les biens de cette Maiſon dans celle de la Rochefoucaud par ſon mariage contracté avec Jacques de la Rochefoucaud, Sieur de Chaumont, & Baron de Langeac.

Ce Prelat eut pour pere & mere Triſtan Seigneur de Langeac, & Anne d'Alegre. Il fut premierement Maiſtre des Requeſtes ſous le regne de François I. puis Abbé de Pebrac en Auvergne, Prevoſt de l'Egliſe de Brive, & enfin pourveu de l'Eveſché d'Avranches. Pour ſes ſervices il fut gratifié de la Prelature de Limoges, après Antoine de Tende de Laſcaris. Sa capacité luy fit exercer pour ſon Roy pluſieurs Ambaſſades vers les Princes Eſtrangers, deſquelles il s'acquitta avec reputation; & laiſſa dans ſon Egliſe des marques de ſa liberalité par les dons & par divers embeliſſemens qu'il y fit, où

* Ce Prince eſt mort jeune.

où ſe voyent repreſentées ſes Armes : *qui ſont d'or à trois pals de vair.* Son Corps repoſe au Chœur de ſa Cathedrale, eſtant paſſé de ceſte vie en une meilleure le 23. jour de Juillet 1541. où en cet endroit ſe voit ſon Epitaphe.

Exemplo tibi ſatis ſum: quiſquis es, ſi ſapis, præſentibus necte futura. Natus quidem vixi; at herclé mori præſtiti ut plus magiſque viverem.

MADAME RENE'E.] Renée de France Ducheſſe de Ferrare, ſeconde fille du Roy Louis XII. & d'Anne Ducheſſe de Bretagne ſa premiere femme. Elle naſquit le 15. Octobre 1509. Par Traitté paſſé à Blois, elle fut promiſe en mariage à Charles Prince de Caſtille, depuis Empereur V. du nom; ce qui ne s'accomplit pas, auſſi bien que l'Alliance projettée avec Joachim Marquis de Brandebourg. Mais enfin elle eut pour Eſpoux l'an 1527. *Hercules* d'Eſt II. du nom Duc de *Ferrare & Modene*, Prince qui ſuivit & favoriſa le party de France en Italie, où il fut Lieutenant General de l'Armée du Roy Henry II. pour deffendre le Pape Paul IV. contre le Roy d'Eſpagne Philippe II. En cette conſideration le Souverain Chef de l'Egliſe donna à ce Duc le tiltre de Deffenſeur de l'Egliſe, qu'il ne poſſeda pas long-temps, eſtant mort l'an 1559. & délaiſſant de la Princeſſe Renée qui le ſurveſquit juſques en 1575. *Alfonſe* II. Duc de *Ferrare*, mort ſans enfans de Barbe d'Auſtriche, & de Marguerite de Gonzague de Mantoüe: & en ſa perſonne fut éteinte la branche aiſnée de ceſte ancienne & illuſtre Famille. Il eut pour frere Louis Cardinal d'Eſt & de Perrare, Archeveſque d'Auch, & pour ſœurs Anne d'Eſt mariée à François de *Lorraine* Duc de Guiſe, puis à Jacques de *Savoye* Duc de Nemours; d'où ſont iſſus les Ducs de ce nom, Lucrece qui eſpouſa François II. Duc d'Urbin, & Leonor qui déceda ſans alliance.

☞ M. Bayle dans ſon Dictionaire a remarqué ſur le mot de Fer-

Ferrare que M. de Sainte-Marthe, qui a fait la remarque precedente, s'eſt mépris ſur la naiſſance de Madame Renée de France qu'il met au 15. Octobre 1509. au lieu qu'elle eſt née le 25. Octobre 1510. mais cette mépriſe eſt legere en comparaiſon de celle que M. Varillas a faite dans ſon livre de la *Pratique de l'Education des Princes* pag. 177. de l'Edition de Paris, où en parlant du mariage arreſté par le traitté de Blois du 1. Decembre 1513. entre cette Princeſſe & Charles Archiduc d'Autriche depuis Empereur V. de ce nom, il dit qu'ils étoient de même age, quoy que ce Prince fut dans ſa quatorzieme année & que la Princeſſe n'eut pas encore ſept ans, comme il eſt dit au premier article de ce traitté imprimé dans les Recueils de Leonard & de Hollande. Ce n'eſt pas la ſeule choſe en quoy M. Varillas s'eſt trompé à l'égard de cette Princeſſe, & M. Bayle a ſait voir au même endroit que preſque tout ce qu'il en dit eſt inventé ou fort outré. Cela ne ſurprendra pas ceux qui ont examiné les ouvrages de M. Varillas, n'y ayant pas d'Hiſtorien contre lequel on doive être plus en garde, ſur tout à l'égard de ſes citations qui ſont la pluſpart ſuppoſées & imaginaires. On peut voir l'éloge de cette Princeſſe dans les vies des Dames illuſtres de M. de Brantome.

MADAME DE SOUBISE SA GOUVERNANTE.] Elle s'appelloit Michelle de Saubonne & étoit Damoiſelle originaire du Pays de Bretagne, l'une des Dames d'honneur de la Reyne Anne de Bretagne, laquelle pour marque de l'affection qu'elle lui portoit, la choiſit pour être Gouvernante de Renée de France ſa fille, Ducheſſe de Ferrare. Par ſa faveur elle avoit eſpouſé dés l'an 1507. *Jean l'Archeveſque* V. du nom, Seigneur de Soubiſe, Chef de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Parthenay en Poictou, pere de Jean l'Archeveſque Seigneur de Soubiſe, Lieutenant du Roy Henry II. en Toſcane & en la ville de Sienne en Italie, lequel d'*Antoinette Bou-*

chard d'Aubeterre fut pere de Catherine de Parthenay, Heritiere de Soubiſe, mariée l'an 1575. avec *René* Vicomte de *Rohan*, Prince de Leon, Comte de Porhoët, Baron de Frontenay, Lieutenant General du Roy Henry le Grand ſon Couſin dans ſes Armées, eſtant Roy de Navarre, qui en a délaiſſé entre autres enfans *Henry* I. Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, Gouverneur de Poictou, & Lieutenant General des Armées du Roy Louis le Juſte en la Valteline & en Allemagne, où il perdit la vie d'une bleſſure à la bataille de Rhinfeld, ayant remporté la gloire d'avoir eſté l'un des grands Capitaines de ſon ſiecle. Sa fille unique Marguerite ſon héritiere, Ducheſſe de Rohan, Princeſſe de Leon, Comteſſe de Porhoët, qu'il eut du mariage de Marguerite de Bethune de Sully, a eſpouſé Henry Chabot Duc de Rohan, auparavant Marquis de ſaincte Aulaye, Gouverneur d'Anjou, dont il a des enfans.

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE IV.

MONSIEUR DE CRISSE'] Jacques Turpin II. Seigneur Baron de Criſſé, de Vihers & de Montreveau, eſtoit iſſu d'une des anciennes Maiſons d'Anjou, de laquelle eſt à preſent chef du nom & des Armes Charles IV. Comte de Criſſé. Le premier eſtoit proche parent du Cardinal du Bellay, qui demeuroit alors à Rome à cauſe de Catherine du Bellay, ſa premiere femme, fille de Renée du Bellay, Seigneur Baron de la Foreſt & de Comequiers, & de la Marquiſe de Laval.

LA

LA BANDE DU SEIGNEUR RANCE A ESTE' DEFFAITE.] Ce Seigneur Italien, qui eſtoit à la ſolde du Roy de France, & duquel ſera parlé cy-apres plus amplement, fut deffait par les trouppes du Duc de Savoye, qui eſtoit lors en differend avec le Roy François I. Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, en rapporte les motifs: *Premierement, de ce qu'il avoit engagé ſes joyaux pour fomenter le party du Duc de Bourbon rebelle. Il avoit eſcrit des lettres congratulatoires de la priſon du Roy, faiſoit des praticques pour aliéner les Suiſſes de ceſte Couronne, avoit refuſé de preſter Nice pour l'entreveuë du Pape Clement & de luy, & le paſſage de ſes trouppes.* Le Roy pour eette cauſe avoit donné quelque empeſchement à l'entrepriſe du Duc contre Geneve, & ne pouvoit ignorer ce Duc (*dit du Bellay*) que ne ſe fuſt ingerée ſi avant la compagnie du Seigneur Rance, que de favoriſer ſans le ſceu, ou par avanture ſans le ſecret commandement du Roy, les habitans de la ville de Geneve contre luy.

LE DUC DE SAVOYE.] Charles III. du nom Duc de Savoye, de Chablais, d'Aoſte, & de Genevois, Prince de Piedmont, Roy de Cypre, Succeſſeur de ſon frere Philibert; l'un & l'autre enfans du Duc Philippe II. Quoi qu'il fuſt ſorty du ſecond lit de Claude de Broſſe de Bretagne, la Princeſſe Louiſe de Savoye ſa ſœur, iſſuë du premier, & de l'Alliance de Marguerite de Bourbon, fut exclue de la ſucceſſion de l'Eſtat de Savoye par l'ancienne Couſtume; ce qui donna ſujet en partie aux guerres que le Roy François I. nepveu du Duc Charles luy fit depuis.

Ce Prince dès ſon premier advenement, avoit accompagné le Roy Louis XII. aux guerres de Milan & de Gennes. Il fut compris dans la Ligue arreſtée à Cambray, pour le recouvrement du Royaume de Cypre, (héritage de ſes Anceſtres,) & aſſiſta le Monarque François à ſon premier voyage en Italie,

 le

le receut magnifiquement à Turin, & fit la Ligue du Pape Leon X. & des Suiſſes avec la France après la journée de Marignan. Depuis ſa Majeſté luy fit la guerre, & le deſpoüilla de la pluſpart de ſes Eſtats de Piedmont. En meſme temps Geneve ſe retira de ſon obéiſſance, & les Bernois ſes voiſins ſe ſaiſirent du Païs de Vaux, le Duc Charles ayant ſuporté toutes ſes traverſes d'un courage genereux.

Il mourut à Verceil l'an 1553. ayant eſté marié avec *Beatrix de Portugal*, fille du Roy Emmanuel, laquelle eſtoit eſtimée la plus belle Princeſſe de ſon temps, dont il délaiſſa *Emmanuel Philibert* Duc de Savoye, allié avec une Princeſſe de France *Marguerite* fille du Roy François I. Elle fut mere de *Charles-Emmanuel* I. du nom Duc de Savoye, qui hérita de la valeur du pere. Le Roy d'Eſpagne Philippe le Prudent II. du nom reconnoiſſant ſon mérite, luy fit eſpouſer ſa fille *Catherine d'Auſtriche*, dont il délaiſſa pluſieurs enfans.

L'aiſné *Victor-Amedée* Duc de Savoye, Prince de Piedmont, Roy de Cypre, fut un tres-genereux Prince, & qui donna des preuves de ſa valeur en la journée du Teſin. Il mourut l'an 1637. ayant eſpouſé une vertueuſe Princeſſe, Madame Royale *Chreſtienne de France*, fille du Roy Henry le Grand, qui a eſté long-temps Regente des Eſtats de Savoye pendant la minorité de ſes enfans. François Hiacynthe nommé *Louis-Amedée* au Bapteſme, mourut au ſeptiéme de ſon âge, ayant eſté Duc de Savoye prés d'un an. *Charles-Emmanuel II.* à preſent Duc de Savoye, Roy de Cypre, eſt un Prince de tres-grande eſperance pour les graces d'eſprit & de corps dont il eſt avantagé. L'aiſnée de ſes ſœurs *Marie Anne Louiſe* eſt femme de Maurice de Savoye ſon oncle, Prince d'Oneille & de Barcelonette. *Adelaïde* la puiſnée a eſté mariée l'an 1650. avec *Ferdinand-François* Prince de *Baviere*, fils aiſné du Duc Maximilien, Duc de Baviere Electeur, Comte Palatin du Rhin.

O B-

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE V.

ANDRE' DORIA EST ARRIVE' A NAPLES.] André Doria Prince de Melſe, Chevalier de la Toiſon d'or, General des Galeres de l'Empereur Charles V. & Gouverneur de la ville de Gennes, tiroit ſon origine d'une des premieres Maiſons de ceſte ville, qui tient le ſecond rang après celle de Spinola. Comme il eſtoit experimenté Capitaine en la conduite des Armées de mer (qui le firent ſurnommer un autre Neptune) auſſi fut-il appellé à la Cour du Roy François I. qui l'eſleva à de grandes Charges, meſmement à la Dignité d'Admiral des mers de Levant, avec aſſeurance de xxxvj. mille eſcus d'or de penſion annuelle, & outre cela luy confia le Gouvernement & la garde de la ville de Gennes & des places maritimes. L'an 1528. le meſme Prince luy ayant donné le commandement de l'Armée navale de France pour s'oppoſer contre celle de l'Empereur, qui eſtoit commandée par Alfonſe d'Avalos, & Camille Colomne, les plus vaillans de l'Armée, les ayant pris priſonniers, il deffit leur flotte entierement.

Mais depuis quelques années après, bien que le Roy eut obligé le Prince Doria par tant d'effets d'amitié, en l'employant aux plus importantes affaires de la guerre, il uſa d'une grande infidelité au préjudice de ſa foy, pour embraſſer le party d'Eſpagne, eſtant perſuadé par Antoine de Leve & ſes autres priſonniers, ſous couleur de mécontentement de ce qu'on luy donnoit pour adjoint à commander ſur mer le Seigneur de

Barbezieux, de la Maiſon de la Rochefoucaud; & que le Roy ne luy payoit point ſes appointemens, & avoit refuſé à ſa priere de reſtituer aux Genois la ville de Savonne. Il ſe revolta contre François I. quittant le ſervice, & emmena douze Galeres, avec une partie des meilleurs ſoldats de l'armée du Roy, delivra Antoine de Leve, Alfonſe du Guaſt, & Alfonſe Colomne, trois Chefs des plus valureux de l'Armée Imperiale. Ainſi chargé des deſpoüilles de la France il ſecourut la ville de Naples, qui eſtoit aux extremitez, eſtant aſſiegée par les François. Et continuant le deſſein de ſa trahiſon, il ſe refugia dans Gennes ſa patrie, dont il ſe rendit maiſtre, l'ayant fait revolter contre le ſervice du Roy: ce qui luy acquit une grande eſtime parmy les ſiens, & cauſa aux François la ruine generale de leurs affaires en Italie.

L'Empereur Charles V. dont il eſtoit fort familier & chéry, au lieu de l'Ordre de S. Michel dont le Roy l'avoit honoré, luy fit prendre celuy de la Toiſon d'or, & l'inveſtit du Duché & Principauté de Melphe appartenant à Jean Carraciol Duc de Venouſe & d'Aſcoli, grand Capitaine qui rendit de notables ſervices au Roy François I. ayant eſté Mareſchal de France.

Le meſme Empereur voulant paſſer d'Eſpagne en Italie par mer, commanda au Prince Doria d'eſtre ſon Conducteur. Les actions militaires qu'il fit contre les Turcs ſont remarquables. Il prit de force les villes de Coron, de Patras & autres dans l'Achaye. Charles V. l'eſtablit ſon Lieutenant General de l'armée navale qui reduiſit en ſon obéiſſance le fort de la Goulette, & la ville de Tunis. Il receut depuis cet Empereur paſſant à Gennes dans ſon Palais en 1536. avec grande magnificence.

Pendant la Trefve arreſtée entre les Rois de France & d'Eſpagne, François I. eut la bonté de recevoir André Doria à pardon de ſon infidelité paſſée. Enſuitte avec les galeres de Naples & de Sicile il battit & chaſſa les Turcs de la pluſpart des

des places qu'ils tenoient dans la mer Egée & vers l'Afrique, & les reduisit à recognoistre Muley ou Mule-asses Roy de Tunis qu'il restablit en son Throne. Ce renommé Capitaine mourut l'an 1560. agé de 90. ans.

Les Genois, pour l'estime particuliere de sa valeur & de la haute reputation qu'il avoit acquise dans les armes, érigerent à ce Heros leur compatriote une statuë publique de marbre, sur la base de laquelle fut gravé cet escrit:

Andreæ Auriæ civi optimo, felicissimoque, vindici atque auctori publicæ Libertatis Senatus populusque Genuensis posuerunt.

Il mourut sans enfans, & laissa héritier de sa renommée plustost que de ses grands biens, *Jean André Doria*, fils de Jannetin qui fut General de l'armée navale en Afrique. De luy peuvent estre descendus les Ducs de Tursis du nom de Doria, qui sont encore aujourd'huy au service du Roy d'Espagne Philippe IV. & ont le commandement des armées navales de mer. Les Marquis de Cirié en Savoye sont chefs de ceste Maison de Doria.

LA GOULETA PRES TUNIS.] Le Fort de la Goulette fut basty à l'embouchure de la ville de Tunis par Charles Quint en 1535. Quelques années après les Turcs ayant assiegé ceste place, l'enleverent & ruinerent à la reserve d'un seul bastion qu'ils fortifierent pour la deffense du port & de l'embouchure du Lac. Ceux de Tunis y ont pour l'ordinaire une garnison de leur milice & un grand magasin.

Quant à la ville de Tunis capitale d'un Royaume de mesme nom en Afrique, elle est esloignée de douze milles de la mer, & fameuse en nostre Histoire par le memorable siege qu'y mit le Roy S. Louis, où il fut pris prisonnier, & au second voyage d'outremer mourut devant ceste place. Dès le temps de ce Prince il y avoit des Rois dont la lignée a duré jus-

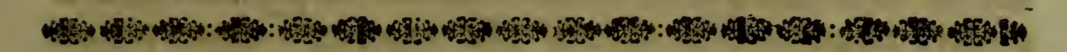
jusques au temps de Muley-Asses Roy de Tunis, & de son fils le Tyran Amides, sur lequel Sultan Selim s'empara du Royaume, & en osta la jouïssance à ceux de sa posterité.

LES ARABES.] Ce sont ces peuples vagabonds, & si adonnez au larcin que du temps de S. Hierosme ils estoient blasmez de ce vice. Ils sont dispersez en plusieurs endroits de l'Empire Ottoman, & principalement dans les campagnes de Barbarie. C'est par l'appuy de leurs armes, que l'infidele Mahometh sema ses erreurs, & establit sa maudite Secte. De là ils passerent en Afrique l'an 637 sous le Caliphe Omar III. & envahirent ce pays. Les Afriquains ennuyez de ceste race d'Arabes qui furent depuis appellez Sarrazins, les chasserent de leurs pais, & en retinrent la fausse Religion. Leur façon de vivre est fort differente de celle des Turcs, comme l'on peut voir chez l'Auteur de l'Histoire de Barbarie plus amplement.

SARDAIGNE ET MINORQUE.] Isles de la mer Mediterranée. La premiere est voisine de celle de Corse, & a pour capitale la ville de Cagliari, residence du Vice-Roy que le Roy d'Espagne y envoye. Celle de Minorque a pour principale ville *Civita d'ella*, laquelle faisoit anciennement partie du Royaume de Majorque possedé par les Roys d'Arragon, & à present par le Roy Catholique.

LE GRAND MAISTRE DE RHODES PIEDMONTOIS.] *Didier de Tolon* Sainćte Jaille Dauphinois, lequel de Grand Prieur de Tholose fut esleu Grand Maistre après Pierre du Pont en 1535. & déceda à Montpelier le 26. Septembre 1536. ayant esté inhumé à Sainćt Gilles. *Jean d'Hommedez* Espagnol luy succeda en la mesme année. L'Isle de Rhodes qui estoit la residence des Chevaliers de S. Jean de Hierusalem, ayant esté prise par Soliman l'an 1522. après la resistance genereuse du vaillant Philippe de Villiers l'Isle-Adam, le Siege

Siege de la Religion fut eſtably dans l'Iſle de Malthe. *Jean Paul Laſcaris* que l'on dit eſtre de meſme race que celle des anciens Laſcaris Empereurs de Conſtantinople, ſorty d'une branche des Comtes de Tende au Comté de Nice, eſt à preſent Grand Maiſtre de l'Ordre de S. Jean de Hieruſalem, dit de Malthe, & Prince de Goze.



OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE VI.

ON NE VIT ONCQUES ROME TANT ADONNE'E AUX DIVINATIONS QU'ELLE EST DE PRESENT.

C'eſtoit au tems que le Pape Paul III. ayant eſté inſtruit dans toutes les plus belles ſciences, & particulierement en l'Aſtrologie, avoit pour familier auprès de luy *Lucas Gauric* celebre Mathematicien d'Italie, qui depuis, au raport du premier Hiſtorien de ce ſiecle, prédit à la Reyne Catherine de Medicis le deſaſtre qui arriva à ſon Eſpoux le Roy Henry II. lors que par un funeſte accident il fut bleſſé ſi griefvement d'un eſclat de lance par le Comte de Montgommery, qu'il en mourut en ſon Palais des Tournelles à Paris, l'an 1559.

Le docte Eveſque de Chartres Jean de Sarisbery, Anglois de Nation *, en ſon livre intitulé *Policraticus de Nugis Curialium & veſtigiis Philoſophorum*, raporte les diverſes eſpeces de preſtiges & de divinations, auſquelles l'on ren-

* *Livre* 1. & 2.

renvoye le Lecteur s'il desire en estre informé plus particulierement.

☞ On ne peut guéres parler plus modestement que Rabelais fait de l'inclination que le Pape Paul III. avoit pour l'Astrologie. L'Autheur du Libelle adressé à Ascagne Colomne contre ce Pape en a parlé plus hardiment dans le reproche qu'il luy fait en la maniere suivante. *An non turpissimum est, te pendere totum ab Astrologis & Necromanticis? negari factum non potest, nam & honoribus illos, & facultatibus atque donis amplificasti. Cecium, Marcellum, Gauricum, Luzitanum & alios, quæ sané res impietatis te manifestè redarguit, & satis est gravis quam ob rem à Pontificatu debeas removeri.* C'est le sentiment de cét autheur rapporté par *Hospinianus in Historia Jesuitica :* surquoi on doit remarquer que les hommes d'un génie superieur ont toujours été exposés aux calomnies: & le reproche le plus commun qu'on leur a fait est de n'avoir point eu de Religion, & de s'être servis de l'art magique pour parvenir à leurs fins. *Voyez* Naudé dans l'Apologie des grands hommes accusés de Magie.

MESSINE.] Ceste ville a long-temps débattu de la primauté avec celle de Palerme, Siege des Rois de Sicile & à present des Vicerois. Elle est grande & bien fortifiée de bastions & de chasteaux, avec un Arcenal & un Palais Royal, qu'on tient estre l'une des belles pieces de l'Europe. Pour ornemens publics elle a de belles fontaines, & une Eglise Metropolitaine. Prés du port l'on montre le goufre de Charybde, ayant de l'autre costé prés de la Calabre le fascheux passage de Scylla tant décrié par les anciens. *Jean d'Austriche*, fils naturel du Roy d'Espagne étoit Gouverneur, Viceroy & Capitaine General de la Sicile en 1651.

LE FEU DUC DE MILAN.] *François Sforce II.* du nom, dernier Duc de Milan, fut le second des fils de Louis Sforce

Sforce, ſurnommé le More, qui mourut priſonnier du Roy Louis XII. dans le chaſteau de Loches, & de Beatrix d'Eſt de Ferrare. Charles V. & le Pape Leon X. le reſtablirent dans la Duché de Milan l'an 1521. après que les François en eurent eſté chaſſez. Il fut quelque temps mal-voulu de l'Empereur, & trouva moien de ſe remettre en grace avec luy, ayant fait exécuter à mort un Ambaſſadeur du Roy François I. * lequel s'appreſtant pour vanger ceſte injure, *François Sforce* mourut l'an 1535. Il avoit eſpouſé peu auparavant *Chreſtienne*, fille aiſnée de *Chreſtien II. Roy de Dannemarck* & d'Iſabelle d'Auſtriche, dont il n'eut point d'enfans. Elle paſſa en ſecondes nopces avec François *Duc de Lorraine*, pere de Charles II. Après ſon déceds & celuy de ſon frere aiſné *Maximilian Sforce*, l'Empereur Charles V. s'empara du Milanez. Il eut auſſi pour frere naturel *Jean Paul Sforce*, Marquis de Caravas, duquel ſont iſſus les Marquis de *Caravagio.*

* *C'étoit un Gentilhomme Milanois, nommé Merveilles.*

OBSERVATIONS

SUR LA

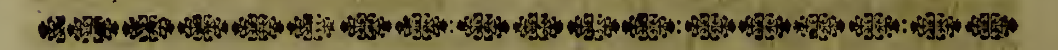
LETTRE VII.

GOUVERNEUR DE LYON.] Jean d'Albon Seigneur de ſainct André, Gouverneur du Lyonnois, iſſu de l'illuſtre Maiſon d'Albon Seigneurs de S. André & de S. Forgueul, lequel, de Charlotte de la Roche Baronne de Tornoëlles, fut pere de *Jacques d'Albon*, Seigneur de S. André, Marquis de Fronſac, Gouverneur du Lyonnois, Foreſts &

Beau-

Beaujolois, d'Auvergne, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, créé Mareſchal de France par le Roy Henry II. l'an 1547. & celebre dans l'Hiſtoire pour ſes actions militaires*. Il termina le cours de ſa vie pour le ſervice de ſon Prince l'an 1562. à la bataille de S. Denis ſans laiſſer enfans. Les Barons de S. Forgeul ſont aiſnez de ceſte Maiſon, & ont pour cadets les Seigneurs de Chazeul, dont l'aiſné porte la qualité de Comte d'Albon.

* *M. S. de la Famille d'Albon.*



OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE VIII.

MONSIEUR DE SAINTES.] *Julian Soderin*, fils de Paul Anthoine, & petit fils de Thomas Soderin, & de Diane Tornaboni, eſtoit iſſu d'une des premieres familles de Florence †. Par la faveur de ſon oncle François Cardinal Soderin, Legat des Florentins auprès du Pape, il eut le meſme employ en France auprès de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne, & fut fait Eveſque de *Volterra* en Italie l'an 1509. Il aſſiſta depuis au Concile de Latran l'an 1514. & de là fut transféré à l'Eveſché de Vicenze, & par la reſignation de ſon oncle il fut Eveſque de Saintes en France: Prelature qui penſa faire perdre le Cardinal, d'autant que le Pape Adrian VI. ayant appris par des lettres interceptées de l'Eveſque de Saintes ſon neveu, qu'il ſollicitoit le Roy de France pour envahir la Sicile; il fut mis pri-

† *Italiæ Sacræ T. 1. in Epiſcopis Velaterranis.*

prisonnier au Chasteau S. Ange, & y demeura, estant privé de la liberté des suffrages, jusques à l'eslection de Jules de Medicis. Ce Cardinal acquit un grand renom pendant qu'il vesquit, comme l'Histoire nous l'aprend. *Julien* son neveu mourut l'an 1544. & gist en son Eglise Cathedrale. Charles I. Cardinal de Bourbon lui succeda en l'Evesché de Saintes, qui est à present possedé par *Louis de Bassompierre*, fils de François Mareschal de France.

LE PEU PAPE CLEMENT.] *Jules de Medicis* fils naturel de Julian Gouverneur de la Republique de Florence, & Cousin germain de Leon X. nasquit posthume après le massacre de son pere, fait par la conjuration des Pazzi alliez de la Maison de Medicis. Il fut premierement Chevalier de Rhodes*, puis créé Cardinal & Archevesque de Florence, l'an 1503. & enfin eslevé au souverain Pontificat l'an 1523. le 13. Decembre sous le nom de *Clement* VII. quoi qu'il eust pour contendans Jules de Medicis de sa Maison, & Pompée Colomne tous deux illustres en extraction. L'Italie fut troublée par plusieurs guerres pendant qu'il vesquit. Rome fut prise, & luy assiegé dans le Chasteau S. Ange, puis demeura prisonnier de l'Empereur Charles V. qu'il couronna depuis à Bologne. Estant passionné pour la grandeur de la Maison de Medicis, il moyenna leur restablissement dans Florence, & decreta l'excommunication de l'interdit du Royaume d'Angleterre contre le Roy Henry VIII. Sa mort arriva le 25. Septembre 1534.

Il laissa, *dit Guichardin*, *qui finit ses guerres d'Italie en cet endroit*, au chasteau S. Ange plusieurs bagues & joyaux, & en la Chambre Pontificale une infinité d'Offices, mais contre l'opinion d'un chacun une tres petite quantité de deniers. Il fut exalté de bas † dégré au Papat avec une merveilleuse facilité

* *Du Chesne Hist. des Papes.*

† *Estant Bastard.*

lité de fortune: & ſi l'on peſe l'une & l'autre fortune, il l'eut bien plus grande mauvaiſe, que bonne. Car quel bon heur ſe peut comparer au malheur de ſa priſon ? à ce qu'il vit avec une ſi grande ruine & deſtruction ſaccager Rome ? & à ce qu'il fut cauſe d'une ſi grande deſolation à ſa patrie? Il mourut hay de la Cour, ſuſpect aux Princes, & avec une renommée pluſtoſt faſcheuſe & odieuſe que plaiſante; eſtant reputé avare, de petite foy, & naturellement eſtrangé de faire plaiſir aux perſonnes. Neantmoins il eſtoit fort grave & fort aviſé en ſes actions, vainqueur de ſoy-meſme, & de tres-grand eſprit, ſi la timidité ne luy euſt ſouvent corrompu le jugement.

LE CARDINAL CESARIN LEGAT VERS L'EMPEREUR.] Alexandre Cardinal *Ceſarin* Romain de naiſſance. Paul Jove fait grande eſtime de luy dans ſes ouvrages pour la protection qu'il donnoit aux perſonnes de lettres. Le Pape Leon X. pour preuve de ſon affection le créa Cardinal en 1517. & le Sacré College le députa en Eſpagne après l'eſlection d'Adrian VI. Paul III. l'envoya avec le Cardinal de Sienne complimenter l'Empereur Charles V. ſur ſa victoire de la priſe de Tunis, & il eut beaucoup d'autres honorables emplois à la Cour Romaine, dont fait mention l'Hiſtoire des Cardinaux. Mais l'on ne peut aſſez eſtimer l'Eloge que rend de ſa perſonne Jacques Sadolet Eveſque de Carpentras dans l'une de ſes Epiſtres où il louë ſes vertus, particulierement ſa pieté, une prudence rare & une doctrine non commune. Ce Cardinal mourut * ayant eſté Eveſque d'Albano & de Pampelonne l'an 1542. le 13. du mois de Fevrier.

JE SEROIS PLUS RICHE QUE JACQUES COEUR.] Jacques Cœur natif de la ville de Bourges, de premier & du plus riche Marchand de ſon temps fut Conſeiller & ſeul Threſorier

* *Italiæ Sacræ T.* 1.

ſorier de l'Eſpargne du Roy Charles VII. ſous lequel il fut en grande conſideration: & comme il eſtoit homme de negotiation il fut employé dans les plus importantes affaires de l'Eſtat, meſme dans la Pacification du Schiſme qui eſtoit pour lors en l'Egliſe, & pour accorder le Pape Nicolas & Felix, auparavant Duc de Savoye, que ceux du Concile de Baſle avoient nommé Pape, qui eſtoit la plus grande affaire qui fuſt lors en la Chreſtienté. A cet effet le Roy * le choiſit avec Tanneguy du Chaſtel pour les envoyer en une celebre Ambaſſade vers ledit Pape Nicolas à Rome, où l'Hiſtoire dit, *qu'ils allerent dans les Galeres de ce Jacques Cœur*. De Rome ils retournerent vers le Pape Felix qui reſidoit pour lors à Lauſane, d'où ils revinrent en France trouver le Roy avec les Ambaſſadeurs dudit Felix, où ces differends furent enfin terminez au contentement de tout le monde.

Ce grand crédit qu'il avoit prés de ſon Prince, la bonne & ſevere conduite qu'il apportoit au maniment des Finances, la ſplendeur de ſa fortune, & ſes biens, qui eſtoient conſiderables, luy ſuſciterent l'envie de quelques grands Seigneurs du Royaume, qui, pour ſe reveſtir de ſi belles deſpoüilles ſe mirent à le perſecuter outrageuſement. Et pour authoriſer plus facilement leurs calomnieuſes accuſations près du Roy, ils luy firent entendre que ce *Jacques Cœur* eſtoit trop familier avec le Dauphin ſon fils (depuis Roy Louis XI.) qu'il fomentoit ſa deſobeiſſance, & qu'il luy fourniſſoit trop librement de l'argent & du conſeil; ce qui en effet ſur la veritable cauſe de ſa diſgrace, eſtant contraint de ceder à la perſecution, & d'obeir aux ordres du Roy. Mais le Parlement de Paris prit cognoiſſance de l'affaire, & donna Arreſt, par lequel les calomnies avancées contre la bonne adminiſtration dudit *Jacques Cœur*,

* *Alain Chartier. Hiſtoire de Charles VII.*

Cœur furent deſcouvertes, & ordonna que le tort qui luy avoit eſté fait ſeroit entierement reparé, & que tous ſes biens luy ſeroient reſtituez. Voicy en ſommaire les principaux chefs de ſon accuſation, qui ſont rapportez plus au long dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, cotté *Jacques Cœur* XI. & dans le Recueil des Antiquitez de la ville de Bourges.

CHARLES PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE. Comme après le decés de Agnes Sorelle *Damoiſelle, la renommée fut qu'elle avoit eſté empoiſonnée, & Jacques Cœur lors noſtre Conſeiller & Argentier en euſt eſté ſoupçonné, & d'avoir envoyé des harnois de guerre aux Sarazins, & que aucuns de nos ſubjets nous euſſent fait de grandes plaintes dudit Jacques, diſans avoir fait pluſieurs grandes concuſſions en noſtre Païs de Languedoc, & avoir tranſporté aux Sarazins ſur ſes galeres quantité d'argent, pourquoy euſſions ordonné eſtre faites informations par nos Officiers pour en ordonner; leſquelles informations ſur la mort & empoiſonnement d'Agnes rapportées en l'Hoſtel de Taillebourg, où nous eſtions pour la conqueſte du Duché de Guyenne, les avoir fait viſiter en noſtre preſence par noſtro grand Conſeil, Icelles veuës, & la dépoſition de* Jeanne de Vendoſine *Damoiſelle, Dame de Mortagne, par la deliberation deſquels euſſions ordonné, que iceluy* Jacques Cœur *ſeroit arreſté, ſes biens mis entre noſtre main, & en garde des Commiſſaires qui en ſceuſſent rendre compte.*

Depuis lequel appointement euſt ledit Jacques Cœur *eſté arreſté audit Chaſteau de Taillebourg, puis à Lezignam, où il fut interrogé par pluſieurs fois, & depuis mené au Chaſtel des Montils les Tours, où furent apportées pluſieurs informations, par leſquelles ledit* Jacques Cœur *fut trouvé chargé, que dés l'an*

l'an 1429. *estant compagnon de la Ferme de nostre monnoye de Bourges, il avoit fait forger escus à moindre prix, &c. en commettant en ce crime de fausse monnoye, &c. Fut chargé d'avoir fait quantité de harnois aux Sarrazins, afin que ses galeres fussent mieux traittées, & qu'il pust tirer deux ou trois cens escortes de poivre d'Alexandrie, sans payer le droict du Souldan, &c. Estant renommé que par le moyen desdits harnois, iceux Sarrazins avoient gagné une bataille sur les Chrestiens.*

Fut chargé d'avoir fait fondre lingots, monnoyes, & quantité d'argent, &c. Fut aussi trouvé ledit Jacques, par les informations, chargé d'avoir fait faire de son authorité un petit scel de plomb ou cuivre pareil au petit scel de secret. Fut aussi trouvé par les informations, que, pendant qu'on traittoit le mariage de nostre Fille Jeanne avec nostre Cousin le Comte de Clermont, iceluy Jacques, meu de grande avarice, avoit dit aux Seigneurs de Camillac & la Fayette, & autres venus en la ville de Chinon par devers nous de par nostre Cousin le Duc de Bourbon pour la poursuite dudit mariage, qu'ils ne féroient rien vers nous touchant ledit traitté, que n'eussions deux mil escus pour faire nos presens és Festes de Nöel, & que pour ce il avoit pris les obligations desdits Seigneurs.

En outre fut chargé d'avoir exigé grandes sommes de deniers des marques des Genevois, de Provence, & de Catalongne, & d'avoir annullé l'ancienne marque des Genois mises sus, pour recompenser la perte de la galere de Narbonne, &c. & d'avoir exigé sur lesdits Genevois six mil escus d'or, &c. Auroit aussi ledit Jacques receu de la composition de la marque de Florence douze mil florins; & combien qu'il fut lors notre Officier & eut le gouvernement de nos Finances, neantmoins en baillant nos fermes, avoit esté compagnon & parçonnier, mesme des foires de Pezenas & de Montignac, & autres affermées

neuf mil cinq cens livres. Outre fut trouvé chargé d'avoir fait mettre sans nostre sceu en Languedoc par-dessus nos Tailles, grandes sommes de deniers, & fait de grandes exactions, plusieurs contraintes & violences.

*De tout ce qu'en cette partie l'*Archevesque de Bourges *fils dudit Jacques Cœur & autres déposans ont produit pardevers nos Commissaires, & de par nostre Ordonnance, a esté ammené du Chastel de Maillé en nostre Chastel de Tours, &c. Et sur cette deliberation avons par nostre Arrest declaré ledit Jacques Cœur atteint d'avoir fait transporter quantité d'argent aux Sarrazins, & hors nostre Royaume, transgression d'Ordonnances Royaux, crime de leze Majesté, commis forfait envers nos corps & biens.*

Toutefois pour aucuns services à nous faits par ledit Jacques Cœur, *en faveur de nostre S. Pere le Pape, qui nous a pour luy rescrit, pour ces causes remettons audit Jacques la peine de mort, l'avons declaré inhabile à tousjours d'Offices Royaux & publics, l'avons condamné à nous faire amende honorable en la personne de nostre Procureur, &c. Disant que mauvaisement il a envoyé armes au Souldan, avoir fait vendre aux Sarrazins des enfans, & le condamnons à les racheter & les faire ramener à Montpelier, declarons l'obligation de deux mil escus des Seigneurs de Canillac & de la Fayette de nulle valeur; & en outre condamnons ledit* Jacques Cœur *à nous restituer pour les sommes recelées trois cens mil escus, & à tenir prison jusques à la pleine satisfaction. Et au regard des poisons, pource que le procez n'est en estat de jugement, pour le present nous n'en faisons aucun jugement, & pour cause. Donné en nostre Chastel de Lezignam le* 29. *de May* 1453. *de nostre regne le* 31.

Jacques Cœur posseda plusieurs grandes Terres, il fut Baron de S. Forgeau, Seigneur de Menetou, Salon, Maubranche & de Marmaigne, de la Bruyere de S. Germain, de Meaune,

ne, qu'il acquit du Seigneur de Culant de S. Aon, de Boiſy en Rouannois, à preſent Duché appartenant à Artus Gouffier, Duc de Roüanois, de la terre de S. Geran de Vaux, qui eſt un Marquiſat de la Maiſon de la Guiche, Comte de la Pallice, & de pluſieurs autres Seigneuries. Il s'allia par mariage avec *Macée de Leodepart*, dont on voit le tombeau en l'Egliſe parrochiale de Saincte Ouſtrille à Bourges; de laquelle il eut deux fils, *Jean* & *Geoffroy*. *Jean Cœur* Abbé de S. Sulpice, puis Archeveſque de Bourges, Primat d'Aquitaine, fut un docte & vertueux Prelat. Sa mort arriva l'an 1483. & il giſt en la Cathedrale de Bourges.

Son frere *Geoffroy Cœur* Chevalier, Sr. de la Chauſſée, Eſchanſon du Roy Louis XI. eſpouſa *Iſabeau Bureau* fille de Jean Bureau, Baron de Monglat, Maiſtre de l'Artillerie de France, Maire perpetuel de Bordeaux, & de Germaine Eſſelin, dont il eut *Jacques Cœur* II. du nom mort ſans lignée, *Germaine Cœur*, femme de Louis de Harlay, Baron de Monglat, Seigneur de Beaumont, de laquelle alliance ſont iſſus Meſſieurs de Harlay Comtes de Beaumont, de Sancy, les Comtes de Ceſy, & les Marquis de Chanvallon & de Breval.

Marie Cœur, ſœur de Germaine, fut mariée avec Euſtache l'Huilier, Seigneur de S. Memin & de Boulancourt, deſquels eſt déſcendue une grande poſterité.

Ce fameux *Jacques Cœur* portoit en ſes Armes, *d'azur à la face d'or, chargée de trois coquilles de ſable que d'autres appellent vanets, accompagnée de trois cœurs au naturel aliàs de gueulle* 2. 1. Cet Eſcuçon ſe voit appoſé en pluſieurs lieux du ſuperbe Hoſtel portant ſon nom, qu'il fit baſtir dans la ville de Bourges.

☞ Les richeſſes de *Jacques Cœur* eurent plus de part à ſa condamnation, que les crimes deſquels il fut accuſé. *Antoine de Chabannes Comte de Dammartin*, qui étoit d'ailleurs un

très-grand homme, s'attacha à le perſecuter, tant pour ſe faire donner une partie de ſes biens, que pour rompre les liaiſons que Jaques Cœur avoit avec le Dauphin dont il entretenoit indirectement la revolte, en luy fourniſſant plus d'argent qu'il n'en avoit beſoin. Pour rompre cette liaiſon, il n'y avoit pas de moien plus ſeur que de ruiner les affaires de Jaques Cœur; ce qui donna envie de luy faire ſon procés.

Le Roy Louis XI. étant parvenu à la Couronne ſongea à ſe vanger de tous ceux de qui il croyoit avoir receu du déplaiſir. Il fit condamner *Antoine de Chabannes* à la mort en 1463. & ſuivant les apparences le jugement rendu contre luy ne fut pas plus juſte que celuy qui avoit été rendu contre *Jaques Cœur*. Le mérite de ce Comte porta le Roy à commuer ſa peine en celle de tenir priſon à la Baſtille, d'où s'étant ſauvé il ſe ligua avec les autheurs de la guerre du bien public, & fit ſon accommodement avec le Roy par le 18. article du traitté de St. Maur de l'an 1465. en vertu duquel il fut retabli dans ſes honneurs, biens, droits, & actions. *

Pour ce qui eſt de *Jaques Cœur*, après qu'il eut été condamné à ſortir du Royaume, il fut aſſés heureux pour trouver ſoixante de ſes Commis, qui, pleins de reconnoiſſance de la fortune qu'il leur avoit procurée, luy firent preſent, chacun de mille eſcus; ce qui luy donna le moyen de paſſer en l'Iſle de Cypre, où il ſe remaria & laiſſa deux filles extremement riches.

Les enfans de ſon premier Mariage ayans remontré au Roy Louis XI. que les pourſuittes faittes contre leur pere n'avoient d'autre fondement que la haine d'*Antoine de Chabannes* contre luy, demanderent au Roy que *Geoffroy Cœur* ſon fils fut retabli dans les biens de ſon Pere; ce qui luy fut accordé par les lettres ſuivantes.

Lettres

* Voiez *Philippe de Comines. T.* 3. *p.* 53.

Lettres patentes du Roy Louis XI. *par lesquelles il retablit* Geoffroy Cœur *dans les biens de* Jaques Cœur *son Pere.* A Paris *au mois d'Aoust* 1463. *

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE, sçavoir faisons à tous presens & à venir, que comme il seroit venu à nostre cognoissance que dés pieça & par les rapports qui furent faits à nostre très-cher Seigneur & pere, que Dieu absolue, de la personne de feu *Jacques Cœur* son Argentier par plusieurs ses hayneux & malveuillans tendans à le despouiller & eux enrichir de ses biens, & entre les autres par *Antoine de Chabannes* † ledit feu *Jacques Cœur* fut constitué prisonnier. Lesquels hayneux & malveuillans pourchasserent & demanderent avoir don des biens dudit *Jacques Cœur*, sous couleur de confiscation paravant la fin du procés & declaration d'icelle confiscation ; & si pourchasserent d'estre Commis & Juges à faire ledit procés d'icelui feu *Jacques Cœur*, & par special ledit *De Chabannes*, lequel fut un des principaux qui eut la charge de la garde dudit feu *Jacques Cœur*, & après certain Jugement donné contre ledit Argentier en la presence de nostre dit feu Seigneur & pere, sur le rapport desdits *de Chabannes* & autres Commissaires, par lequel Jugement entre autres choses furent les biens dudit feu *Jacques Cœur* declarez confisquez, & que ledit *de Chabannes*, sous couleur dudit don paravant fait, prétendit & prétendoit avoir les terres & Seigneuries de *Saint Forgeau*, *de Lanau*, *de la Coudre*, *de la Perreuze*, *de Champignolles*, *de Merilles*, *de Villeneufve lez Genez*, & leurs appartenances, *Sainct Morise*, *la Frenoye*, *Fon-*

* Voyés *l'addition à l'Histoire du Roy Louis XI. edition de* 1709. *p.* 173.

† *C'est le Comte de Dammertin duquel il est fait mention dans les Memoires de Comines Edition de* 1706. *T.* 1. *p.* 17. *&* 201. *& T.* 3. *p.* 18. 53. 125. *&* 127.

Fontenelles, *Mel-le Roy*, & leurs appartenances, la Baronnie *de Toussy* avec les appartenances, appendances & dépendances quelconques assises au païs *de Puysoye* & dont il jouissoit à l'heure de son arrest & empeschement, iceluy *de Chabannes* pour cuider avoir titre plus coloré & apparent, fit & pourchassa certaines criées estre faites desdites terres & icelles adjuger en son nom & à son profit pour le prix & somme de vingt mil Escus qui incontinent luy furent donnez & quittez par nostre dit feu Seigneur & pere, pour ce que ledit don desdites terres luy avoit été fait, & en avoit eu la jouissance paravant icelles criées: & depuis sous ce titre & couleur ledit *de Chabannes* a tenu lesdites terres & y a fait faire plusieurs mises & reparations comme l'on dit; jusques à ce qu'icelles terres & Seigneuris ont esté regies & gouvernées sous nostre main, pour & à cause de certains grands crimes & delicts par lesquels ledit *de Chabannes* & tous ses biens ont esté mis en arrest & empeschez, & après le procés deuement contre luy fait par arrest de nostre Cour de Parlement, prononcé le vingtiesme jour de ce present mois d'Aoust, a esté ledit *de Chabannes* declaré criminel de Leze Majesté & entre autres choses ses biens à nous acquis & confisquez: & depuis nostre cher & bien amé Eschanson *Geoffroy Cœur*, fils & héritier dudit feu *Jaques Cœur*, nous a fait remonstrer que ledit don ainsi fait desdites terres audit *de Chabannes* estoit contre disposition de droict & nos ordonnances, & de nos Predecesseurs, & que parce ledit don estoit nul, au moins n'estoit valable, & que ledit *de Chabannes* au moyen d'iceluy n'avoit aucun droict ne titre valable esdites terres, en nous requerant, que ce attendu & que ledit *de Chabannes* a indeuement pourchassé ledit don, & que par son moyen ledit *Geoffroy* n'a pû recouvrer lesdites terres & Seigneuries, il nous pleust le restituer & restablir en icelles, & entant que mestier est, les luy donner avec tous les droicts que nous en pouvons avoir

avoir, enſemble toutes reparations, meliorations, fruicts & levées qui en pevent eſtre deues, pour en jouir ainſi que ſondit feu pere en jouiſſoit au temps de ſa priſe, & depuis ledit *de Chabannes.* Pourquoy nous, ces choſes conſiderées, informez dudit don pourchaſſé par ledit *de Chabannes* contre nos dites ordonnances, ayans en memoire les bons & louables ſervices à nous faits par ledit feu *Jacques Cœur* vray Seigneur & jouiſſant deſdites terres & Seigneuries au temps dudit empeſchement, & deſirant le bien & accroiſſement de noſtre dit Echanſon; avons à iceluy pour ces cauſes & autres à ce nous mouvans reſtitué & reſtably, reſtituons & reſtabliſſons leſdites terres & Seigneuries cy-deſſus declarées, qui furent & appartindrent à ſon dit feu pere, & leſquelles a depuis tenues & poſſedées ledit *de Chabannes* avec toutes leurs appartenances, & dependances, & avec ce, d'abondant & entant que beſoin eſt, avons de grace ſpeciale, pleine puiſſance & authorité Royale donné, tranſporté & delaiſſé, donnons, tranſportons & delaiſſons audit *Geoffroy Cœur* icelles terres & Seigneuries appartenances & dependances en tel eſtat qu'elles ſont de preſent, & tout le droict & action que nous y avons & pouvons avoir à quelque titre & en quelque maniere que ce ſoit, avec toutes les reparations & meliorations faites en icelles, pour en jouir doreſnavant par noſtre dit Eſchanſon, & les tenir & poſſeder à tousjours perpetuellement par luy, ſes hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe & en faire diſpoſer, ordonner à leur plaiſir & volonté, comme de leur propre choſe & héritage. Si donnons en mandement par ceſdites preſentes à nos amez & féaux Conſeillers les gens tenans & qui tiendront noſtre Cour de Parlement, les gens de nos Comptes & Treſoriers, & tous nos autres Juſticiers & Officiers, ou à leurs Lieutenans, & à chaſcun d'eux, ſi comme à luy appartiendra, que de noſtre preſente grace, reſtitution, don, ceſſion & tranſport ils faſſent,

ſent, ſouffrent & laiſſent ledit *Geoffroy Cœur*, ſeſdits hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe, jouir & uſer à tousjours, perpetuellement, pleinement & paiſiblement, en mettant ou faiſant mettre ledit *Geoffroy Cœur* en poſſeſſion deſdites terres, villes, Chaſteaux & fortreſſes cy-deſſus declarées & de leurs dites appartenances & dépendances, & auſſi des meliorations, fruicts, proffits & levées qui doreſnavant en eſcherront, pour en jouir & les tenir & poſſeder par luy, ſeſdits hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe, & en faire & diſpoſer à leur plaiſir & volonté comme de leur propre choſe & héritage, en payant les charges & faiſant les hommages & devoirs anciens & accouſtumez à ceux qu'il appartiendra, ſans leur faire, mettre ou donner, ne ſouffrir eſtre fait, mis ou donné, ores ne pour les temps à venir, aucun deſtourbier, ou empeſchement au contraire. Et en rapport à ces preſentes ſignées de noſtre main, ou Vidimus d'icelles fait ſous le ſeel Royal pour une fois ſeulemeut, & quittance ou recognoiſſance dudit *Geoffroy Cœur* ſur ce ſuffiſante, nous voulons & mandons tous nos officiers à qui ce pourroit toucher, en eſtre tenus quittes & deſchargez en leurs comptes par noſdits gens des Comptes & par tout ailleurs où il appartiendra ſans aucune difficulté, nonobſtant que la valeur deſdites terres, villes, cheaux & fortereſſes, de leurſdites appartenances & dependandances & deſdites meliorations, fruicts, proffits & levées ne ſoit ici autrêment exprimée ne declarée, & quelconques autres ordonnances, mandemens ou deffenſes à ce contraires. Et n'entendons pas que par ce preſent don & tranſport ſoit fait aucun prejudice audit *Geoffroy Cœur*, & autres héritiers dudit feu *Jacques Cœur*, aux droicts, actions, noms, raiſons, & pourſuittes qu'ils avoient ou pouvoient avoir à cauſe dudit feu *Jacques Cœur* ou autrement eſdites terres & Seigneuries & autres qui appartindrent à leurdit feu pere. Ains voulons & declarons noſtre intention & volonté avoir été & eſtre, que ledit *Cœur* & ſes

ſes freres ſoient & demeurent entiers en leurs droicts & pourſuite d'iceux, & des procés par eux encommencez, conduits & demeurez en noſtre dite Cour ou ailleurs, tout ainſy & par la forme & maniere qu'ils eſtoient avant noſtre dit don, & nonobſtant icelui. Et afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à tousjours, Nous avons fait mettre noſtre ſeel à ces dites preſentes, ſauf en autre choſe noſtre droict & l'autruy en toutes. *Donné à Paris au mois d'Aouſt l'an de grace mil quatre cent ſoixante trois*, & de noſtre regne *le troiſieſme.* Signe LOUYS & ſur le ply *Par le Roy* les Sires de Precigny, & Du Lau, le Bailly de Rouen & autre preſens. *J. Bourre.* Etau dos eſt écrit *Lecta, publicata & regiſtrata Pariſius in Parlamento ſeptima die Septembris anno* 1463. Et Signé *Cheneteau.*

On peut juger par les lettres précedentes que la condamnation de *Jaques Cœur* avoit commencé par une intrigue de Cour, & que quelques recherches que l'on eut faittes contre luy, cela n'avoit pu operer qu'unn banniſſement, quoyque les crimes dont il étoit accuſé, l'euſſent rendu coupable de mort s'il en avoit été convaincu. *Voyes* à ce ſujet l'hiſtoire du Roy Charles VII. p. 859. & ſuiv. & les Lettres de Paſquier T. 1. p. 158.

LE CAMP DE FLOUR.] Il y a pluſieurs places publiques à Rome, mais les principales d'à preſent ſont la Vaticane, la Navone, celle des Juifs, & celle de *Flore* ou de *Flour.*

LE PALAIS FARNESE.] Il fut baſty par le Pape Paul III. Dans la court l'on voit deux admirables ſtatuës d'Hercules & de Jupiter, & dans les ſalles & galeries une infinité de belles peintures avec les ſtatuës du Duc Alexandre Farneſe, de Dircé, de l'Empereur Marc Aurele, & diverſes autres Antiques & Medailles.

LE CHASTEAU S. ANGE.] Dit autrefois *Moles Adriani*, baſtiment dreſſé pour la conſervation des cendres de l'Empereur Adrian, & des Antonins; mais depuis fortifié par les Papes Boniface IX. Alexandre VI. & autres. On donne à

ce Chasteau le nom S. Ange, pour l'apparition que l'on dit qui s'y fit d'un Ange du tems du Pape Gregoire. Là se voient encore quelques Antiques, & ce lieu est la principale forteresse de la ville de Rome, où les Papes se peuvent retirer sans estre veus, par une galerie desrobée qui vient du Palais S. Pierre, ouvrage de l'invention du Pape Alexandre VI.

LE S. PERE ALLA OUIR MESSE A S. PAUL.] La premiere des trois Eglises & la plus considerable au dehors de la ville de Rome est S. Paul à un mil de la ville sur le chemin d'Ostie. Elle est d'une belle structure, enrichie de diverses colonnes de marbre & de porphyre. On y voit diverses representations admirables en Mosaïque, & des reliques venerables. Les Moines de S. Benoist de la Congregation du Mont Cassin en ont l'administration.

JANISSAIRES.] Ce n'est pas qu'il y ait à Rome au service du Pape de cete sorte de milice, qui est à Constantinople, & par tout l'Empire du Turc employée au service du grand Seigneur, & qui porte le nom de *Jannissaires*, estant semblable à l'infanterie des autres Estats des Princes Chretiens. Mais ceux dont parle *Rabelais* s'appellent *Giannizzeari*, & sont les solliciteurs du Palais de Rome pour les affaires de la Justice. *

LE PRINCE DE PIEDMONT.] Louis de Savoye Prince de Piedmond, fils aisné du Duc Charles III. & de Beatrix de Portugal, nasquit à Geneve l'an 1523. & fit le voyage d'Espagne avec l'Empereur Charles V. son oncle, où il fut eslevé avec son fils, depuis Roy d'Espagne Philippes II. Mais ayant esté surpris de fievre l'an 1536. à Madrid, il y finit ses jours en l'âge de treize ans, & fut inhumé en la ville de Grenade. Prince genereux, & qui donnoit de grandes esperances de sa personne.

LE

* Voyés *le Tableau de la Cour de Rome par Mr. Aimon p.* 203.

LE ROY DE PORTUGAL.] Jean III. Roy de Portugal & des Algarbes, naſquit à Lisbonne l'an 1502. & continua les hauts deſſeins de ſon pere pour les memorables conqueſtes, & pour l'avancement de la Religion en l'Aſie Orientale, la haute Ethiopie, les Iſles Moluques & le Japon. Il s'empara par ſes Lieutenans de l'Iſle de Betlehem, des villes de Diu, de Baçin & de Daman, tua le Sultan Badur, tres-puiſſant Roy de Cambaye, & en Afrique conquiſt les places de Tanger, Mazagan & Septe.

Ce Monarque fut encore orné de vertus Royales & dignes d'un grand Prince, de la Clemence, de la Paix, & d'une affection particuliere pour les perſonnes de ſçavoir. Il attira pluſieurs eſtrangers en ſon Royaume, & rendit l'Univerſité de Conimbre l'une des plus celebres de l'Europe. *Catherine d'Auſtriche* ſa femme eſtoit ſœur de l'Empereur Charles Quint, dont il eut une féconde poſterité, entre-autres enfans *Jean Prince de Portugal*, lequel de Jeanne d'Auſtriche fut pere du jeune *Sebaſtien* Roy de Portugal, qui en la premiere fleur de ſon âge, ſans experience aux armes, par une deliberation imprudente, s'embarqua dans une glorieuſe entrepriſe contre les Infideles; mais qui lui fut funeſte, ayant eſté tué inhumainement le 4. d'Aouſt 1578. à la bataille d'Alcaçar ſans avoir eſté marié.

LE FEU ROY EMANUEL.] Le celebre *Emanuel Roy de Portugal & des Algarbes*, ſurnommé le Grand, fils de Ferdinand Duc de Viſeo, naſquit l'an 1469. Par ſes glorieuſes entrepriſes qu'il mit heureuſement à chef, s'eſtant rendu tributaire pluſieurs Roys des parties Orientales, & ayant planté la Foy Chreſtienne dans les regions les plus eſloignées, il mérita juſtement d'eſtre eſtimé l'un des plus heureux Princes du monde.

Dès ſon advenement à la Couronne il pourſuivit les genereux deſſeins du Roy ſon predeceſſeur pour la conqueſte des Terres eſtrangeres, & avec beaucoup de bonne fortune il découvrit

par ſes Lieutenans Vaſco & Paul Gama Gentils-hommes Portugais toute la coſte Orientale d'Ethiopie, l'Iſle de Mozambique & autres, & partie du Breſil. Ce ne fut pas ſans avoir une cruelle guerre avec les Mores & Sarrazins; où les Portuguais firent de merveilleux exploits d'armes, comme auſſi en Affrique, & aux Indes. Les Rois infideles de Cochin, de Cananor, de Calicut, de Cambaie & d'Ethiopie, aprés avoir eſté vaincus, ſe rendirent ſes tributaires, & furent trop heureux d'etre ſous ſa protection, & de rechercher ſon alliance. Le fameux Albuquerque reduiſit en ſon obiſſance la ville de Goa, Siege des Vicerois, s'empara de celle de Malaca, d'Azamor, des Iſles Moluques, & de la plus part des villes de la Mauritanie, ayant eu pour but principal avec ſes conqueſtes l'avancement de la Religion Chreſtienne, qu'il eſtablit bien avant dans l'Ethiopie, les Indes & l'Afrique.

Ce Monarque, le Conquerant de l'Orient, mourut à Lisbonne l'an 1521. ayant épouſé *Iſabelle & Marie de Caſtille* ſœurs l'une apres l'autre, & *Leonor d'Auſtriche*, ſœur de l'Empereur Charles V. De Marie de Caſtille naſquirent Jean III. Roy de Portugal, duquel a eſté parlé cy-devant, & pluſieurs autres Princes & Princeſſes, ſavoir *Louis* Duc de Beja, *Alfonſe* Cardinal & Archeveſque de Lisbonne, *Henry* Cardinal, puis Roy de Portugal, Edoüard, *Iſabelle*, Emperiere & Reyne d'Eſpagne, *Beatrix* Ducheſſe de Savoye, & autres enfans. Entre ceux-là

Edoüard Prince de Portugal, Duc de Guimaraëns, eut pour fille *Catherine de Portugal* Ducheſſe de Bragance, femme de Jean Duc de Bragance & de Barcellos, laquelle eut de juſtes prétenſions pour la ſucceſſion de la Couronne de Portugal, qui furent empeſchées par la violence des armes du Roy d'Eſpagne Philippes II. *Theodoſe II.* Duc de Bragance leur fils *d'Anne de Velaſco*, a eſté pere de *Jean IV. Roy de Portu-*
gal

gal & des Algarbes, lequel, apres ſoixante ans d'uſurpation injuſte, eſtant le vray héritier de cet Eſtat, en a eſté proclamé Roy le premier Decembre 1640. & maintient contre les vains efforts des Caſtillans ſon Royaume en paix.

De ſon eſpouſe *Louiſe de Guzman* de Medina Sidonia, fille de Jean Emmanuel Perez, Duc de Medina Sidonia, & de Jeanne de Sandoval, il a des enfans, à ſçavoir, *Theodoſe III.* Prince de Portugal, Alfonſe Henry, Pierre, Jeanne, & Catherine, Infans & Infantes de Portugal.

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE IX.

L'ARMEE DU TURC.] Solyman fils de Selim Empereur des Turcs, naſquit l'an 1500. & s'eſt rendu l'un des plus celebres Princes des Ottomans par ſes hauts faits d'armes.

Il attaqua Belgrade en Hongrie, & reduiſit en ſon obeïſſance Rhodes, boulevart de la Chreſtienté l'an 1523. avec toutes les forteresſes de l'Archipelague, de la Grece, & d'une partie de la Hongrie. Il conquit par ſes Lieutenans les villes de Tunis, d'Alger, de Tauris, de Bagdat, Albe-Royale, & Strigonie. Il enleva aux Chevaliers de Malthe la ville de Tripoly, & les Iſles de Chio & de Gerbes. Mais en vain ayant attaqué avec de puiſſantes forces l'Iſle de Malthe l'an 1565. il fut contraint de ſe retirer avec perte, puis mourut le 4. Septembre 1566.

Son fils *Sultam Selim* II. né de Roxolane, fut pere de *Sultan*

tan Amurat III. & cetuy-cy de *Mahomet* III. du nom, lequel eut pour fils *Achmet* I. aſſez debonnaire pour ceux de ſa nation. Mais ſon fils *Sultan* Oſman Prince valureux eut une fin tragique cauſée par la mutinerie des Janiſſaires. *Amurat* IV. ſon frere regna apres *Muſtapha* leur oncle, ayant eu pour ſucceſſeur *Hibraihm*, dont le fils *Mahomet* IV. eſt à preſent Empereur des Turcs. *.

LE FLEUVE TANAIS.] Ceſte Riviere ſeparant l'Europe de l'Aſie, court premierement l'eſpace de quelques lieües entre Cazan & Aſtrakan, du coſté du Nord, puis vient prendre ſon cours vers le Sud, où finalement elle ſe va rendre dans le lac Meotide, ayant près de ſon embouchure la ville d'Aſoph. Les bords de ce Fleuve ſont agréables à cauſe des ſerpentemens qu'il fait.

BONA.] Bonne jadis Hyppone, ville de Barbarie, recommandable pour avoir eſté le Siege Epiſcopal du grand S. Auguſtin, où il mourut. Sa ſituation eſt ſur le bord de la mer, & elle a une fortereſſe aſſez bonne, où ceux d'Alger tiennent garniſon. A un quart de lieuë de là ſe voyent encore les veſtiges d'un Couvent qu'y fit baſtir ce Sainct.

ALGIERY.] Alger, ville capitale de ce Royaume en Barbarie, qui a d'eſtendue plus de ſoixante & dix lieuës. Elle fut autrefois la principale ville de toute la Mauritanie. Ses abords ſont agréables pour les vergers qui l'environnent, & pour ſes fontaines. Elle eſt auſſi bien fortifiée, a d'aſſez beaux baſtimens, des moſquées & autres ornemens publics. Les Janiſſaires ont en ce lieu un Aga ou General de leur Milice, & c'eſt une des principales retraites pour les Corſaires de la Mer Mediterrannée qui ſont ſous la protection du Turc.

MONSIEUR DE LAVAUR AMBASSADEUR POUR LE ROY A VENISE. *Pierre*

* *C'eſt à preſent Muſtapha III.*

Pierre Danes Evesque de Lavaur, Parisien de naissance, dés sa jeunesse fut instruit, & eut l'honneur d'avoir pour Maistres deux grands hommes, Jean Lascaris, & Guillaume Budée, sous lesquels il apprit les plus beaux secrets des Langues Grecque & Latine. Sa suffisance & haute capacité estant recognuës, & le Roy François I. ayant estably dans l'Universite de Paris des Professeurs en toutes sciences, il fut choisi pour tenir la place de Professeur Royal en Langue Grecque: puis estant aymé & favorisé de François Cardinal de Tournon, pour la beauté de son Esprit, & la pureté de ses mœurs qui le rendoient recommandable, le Roy Henry II. le choisit pour Precepteur du jeune François Dauphin de France, depuis Roy II. du nom, & incontinent aprés le gratifia de l'Evesché de Lavaur en Languedoc, dignité qu'il soustint avec esclat, estant, envoyé Ambassadeur de sa Majesté au Concile de Trente: & en presence de tous les Peres de l'Eglise assemblez il y fit admirer son éloquence à l'avantage de ceste Couronne.

Il eut encore divers autres emplois & Ambassades extraordinaires, que les Rois de France l'obligerent d'entreprendre auprés des Souverains Pontifes, & des autres Princes d'Italie, pour les affaires de la Chrestienté. Estant de retour, & ayant atteint un long âge, il se retira à l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris, où il fut inhumé avec ceste inscription.

Cy gist Reverend Pere en Dieu, Messire Pierre Danès, en son vivant Evesque de Lavaur, institué premier Lecteur Royal és Lettres Grecques par le Roy François I. & envoyé pour son Ambassadeur au Concile de Trente, lequel deceda en la Maison de céans le 23. *Avril* 1577.

Gilbert Genebrard Professeur en langue Hebraïque, depuis Archevesque d'Aix, fit son Oraison funebre; & Scevole de Sainte-Marthe President des Thresoriers de France en la Generalité de Poictou le met au rang des hommes illustres de son siecle,

cle dans le recueil des Eloges qu'il a fait ; ce grand Prelat ayant ſouſtenu la dignité de ſa charge par une haute reputation qu'il s'eſtoit acquiſe par ſon éloquence, & la parfaite cognoiſſance des Lettres Grecques & Latines.

☞ *Piere Danes* a été Eveſque de Lavaur, & cela excuſe l'application que Mr. de Sainte Marthe luy fait de ce qui eſt dit de cet Eveſque dans la lettre de Rabelais du 27. Janvier 1536, & qui ne peut convenir à *Danes*, qui n'étoit pas encore parvenu à cette dignité.

Celuy qui étoit Eveſque de Lavaur en 1536. étoit *George de Selve* fils de l'Illuſtre *Jean de Selve*, ſucceſſivement premier Preſident des Parlemens de Bourdeaux, de Rouen & de Paris, & de *Ciecile de Buxis*. Ce *George de Selve* a été Ambaſſadeur à Veniſe en 1534. 1535. & 1536. & enſuitte à Rome en 1537. On trouve dans le ſixieme livre des lettres familiéres de *Pierre Bembo* une lettre qu'il luy a écritte le ſixieme des Ides de Septembre. 1534., & une autre écrite le lendemain à *Pierre Belin*, dans laquelle il eſt parlé de cet Eveſque lors Ambaſſadeur à Veniſe. *Mr. Ribier* a rapporté dans ſes Memoires quelques lettres qu'il a écrittes au Roy François I. en 1537. conjointement avec *Charles Hemard* dit le *Cardinal de Maſcon*, lors qu'ils eſtoient enſemble Ambaſſadeurs à la Cour de Rome : & il a fait ſon éloge que l'on peut voir *page* 93. du premier tome de ces Memoires.

Pour ce qui eſt de *Pierre Danes*, il ſe peut faire qu'il étoit à Veniſe en 1536. non pas en qualité d'Ambaſſadeur de France, mais comme un particulier qui vouloit profiter de la ſcience de *George de Selve* auquel il s'étoit attaché, comme le dit *André Thevet*. p. 585. de ſon recuil des Portraits des Hommes Illuſtres. Il y a dans les Epitres d'*Eraſme* une du 5. Septembre 1528.

* Voyes *cy devant*.

1528. adreſſée à *Danes*, par laquelle il luy témoigne l'affection qu'il avoit conceue pour luy ſans l'avoir jamais veu, & ſeulement ſur le recit qu'on luy avoit fait de ſa perſonne & de ſon attachement aux ſciences. Les progrés qu'il y fit le firent parvenir à l'Eveſché de Lavaur en 1557 & la même année il alla au Concile de Trente, où il ſe fit fort diſtinguer, particulierement par la belle reponſe qu'il fit à *Sebaſtien Vance Eveſque d'Orvietie*, lequel ne pouvant ſouffrir que *Nicolas Pſeaume Eveſque de Verdum* blaſmat la conduitte irreguliere de la pluſpart des Eccleſiaſtiques, dit d'un air mocqueur *Gallus cantat ;* ce que *Danes* ayant entendu il repondit comme inſpiré du St. Eſprit *Utinam ad Galli cautum Petrus reſipiſcret.* Voyés *Gallia Chriſtiana*, les Eloges des Hommes illuſtres de Mr. de *Sainte Marthe* ſur les noms de *Pierre Danes* & de *Jean Brodeau*, les Eloges des hommes ſçavans de Mr. *de Thou* avec les additions de Mr. *Teiſſier* ſur le nom de Pierre Danes, & l'Hiſtoire du Concile de Trente de *Fra Paole* traduitte par *Mr. Amelot.*

EN SON LIEU VA MONSIEUR DE RODEZ.] Un Eloge manuſcrit repreſente partie de la vie de ce fameux Cardinal en ces termes.

GEORGES D'ARMAGNAC, tres-digne & tres-illuſtre Cardinal, fils de *Pierre d'Armagnac* Chevalier honorable, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, eſt iſſu d'une des plus anciennes, des plus nobles, & des plus grandes Maiſons de France. Car les *Comtes d'Armagnac* ſes Anceſtres, tenans autrefois la pluſpart de la Guyenne eſtoient de tout temps alliez des Ducs *de Berry*, *d'Anjou*, *d'Orleans*, *d'Alançon*, *&* *de Bourbon*, & des plus grands Princes & Seigneurs de ce Royaume. Outre les Alliances eſtrangeres qu'ils avoient, des Maiſons Royalles *d'Eſpagne*, *de Caſtille*, *d'Arragon*, *&* *de Navarre.*

Ce Seigneur donc, unique, ſeul & dernier d'une Race tant illuſtre & fameuſe, s'adonna dès ſon enfance à l'eſtude des bonnes Lettres & Sciences liberales, ſe rendit en peu de tems digne de tout honneur & loüange. Qui fut occaſion que *Charles d'Alençon* Prince benin & vertueux, fils de René, Couſin germain de *Pierre d'Armagnac* ſon pere, l'embraſſant & chériſſant comme ſon proche parent & allié, le tint privément fort jeune en ſa compagnie, & depuis en receut maints bons & profitables ſervices; mais nommément un entr'autres qu'il n'eut ſceu jamais aſſez recognoiſtre. Car aprés la malheureuſe bataille de Pavie, dont il s'eſtoit honorablement & miraculeuſement ſauvé, ce jeune Prélat n'eut oncques ceſſe ny repos, qu'il ne le trouvaſt, comme il fit de bon-heur & de bonne heure, en une petite ville nommée *Monſtier en Tarentaiſe*, où il s'arreſtoit bleſſé, las & faſché. Mais l'aſſeurant de la priſe du Roy, & l'acertenant au vray des morts, bleſſez, noyez, & priſonniers, il le preſſa de desloger incontinent, & gaigner la Cité de Grenoble, pour ne tomber és mains *du Comte de Geneve*, qui ſe haſtoit avec quatre cens chevaux, & quelques bandes Eſpagnoles, par l'authorité du Duc de Savoye ſon frere, pour clore les chemins & attraper le Duc d'Alençon, comme ils euſſent fait ſans doute. Car ils arriverent en ce lieu meſme auſſi-toſt qu'il en fut party. Tellement que ce bon Prince n'euſt pû eſchapper ſa mort, ou ſa priſon à l'heure ſans l'avis & diligence de ſon Couſin.

Il avoit eſté mandé auparavant par Madame *Louyſe* Mere du Roy François, lors Regente, vers le Roy ſon fils, qui ſe retrouvoit encore avec toutes ſes forces en Avignon, pour l'induire & perſuader de ne paſſer plus outre, ny pourſuivre plus avant ſes ennemis qu'il avoit deſia effrayez & chaſſez heureuſement. Mais la hardieſſe & magnanimité du Roy ne pût oncques s'accorder à la raiſon du bon conſeil qu'il luy donnoit.

Il eſtoit, pour ſa diſcretion & modeſtie, uniquement aimé de tres-haute & tres-illuſtre Princeſſe, ſcuë de ſainte memoire *Marguerite* ſœur unique du Roy François, lors Ducheſſe d'Alençon, & depuis Reyne de Navarre, qui ne laiſſa tant qu'elle veſquit aucune occaſion de le hauſſer & élever à grand honneur.

Sur le vingt & huictieſme an de ſon âge, il fut deux fois eſleu Eveſque tant de *Leytoure* premierement que de *Rhodez* aprés, ſans brigue ny different aucun, pour l'odeur & renommée qui couroit de ſes mérites. Peu de tems aprés le Roy l'envoya pour Ambaſſadeur à Veniſe, où il acquit autant de bruit & reputation qu'autre qui fut jamais en telle charge : Car (outre pluſieurs actes memorables) lors que l'Empereur Charles V. vint en Provence, il fit tant par ſon crédit & d'exterité, que le Comte *Guy de Rangon*, le Seigneur *Canin de Gonzague*, le Seigneur *Ceſar Fregoſe*, & autres grans Seigneurs & Capitaines Italiens, prirent les armes pour le Roy, & partans de la Mirandolle avec une grande maſſe de gens tirerent droict à Gennes. Qui fut cauſe que l'Empereur, qui ſe trouvoit deſia avec grande puiſſance devant la Cité d'Aix, fut contraint l'abandonner, & départir ſes forces pour renvoyer André Doria avec toute ſon armée, au ſecours & deffenſe de Gennes : quoy voyans les ſuſdits Capitaines, rebrouſſerent leur chemin vers le Piedmont, où ils reprirent ce qui eſtoit perdu, juſques à la ville de Turin, & mirent pluſieurs terres & places ſous l'obeiſſance du Roy.

Il fut encore aprés mandé pour Ambaſſadeur à Rome auprés du S. Pere Paul III. qui ne voulut frauder ſes graces & vertus du plus grand Ornement & Dignité qu'il puſt départir en l'Egliſe : & pour la Prudence, Religion & Sageſſe qu'il reconnuſt en luy, le fit Cardinal à l'inſtance & priere du Roy ; & au gré & contentement de tout le monde. Or durant ſon Ambaſſade fut faite la journée de Ceriſoles, dont le *Com-*

te d'Anguien tres-heureux & trer-hardy Prince emporta la victoire. Et afin qu'en si favorable occasion il pût venir au-dessus de ses entreprises, ce Seigneur Ambassadeur usant de l'estime & crédit qu'il avoit acquis à Rome, luy encoya secours de huict mil hommes, & d'un grand nombre de cavalerie, qui fut rompu & defait à l'escrime és vallées de Gennes par faute de l'arriére-garde, mais néantmoins pour la seconde fois il trouva tant de faveur en Italie, qu'il remit encore sus une grande masse d'infanterie Italiene sous la conduite du Seigneur *Pierre Strozzi*, maintenant Mareschal de France, qui passa malgré l'ennemy, & se vint joindre audit Seigneur d'Anguyen en Piedmont, prenant aussi-tost aprés la ville d'Albe: qui fut occasion que le Roy François, comme à l'envy du Pape, pourveut aussi lors ce grand Cardinal de grands biens, tesmoignant par ceste liberale recompense l'estime qu'il faisoit de sa singuliere vertu.

Il le rappella bien-tost aprés de Rome, & le retira prés de sa personne, luy ayant fait entendre qu'il vouloit l'employer en son Conseil privé & en ses affaires d'importance. Mais sur ce poinct ce grand Roy trespassa à une meilleure vie. Le Roy Henry son fils aprés, allant avec une forte & puissante armée en Allemagne, le fit & laissa Lieutenant general au Pays de Languedoc, lequel il gouverna durant sa charge soigneusement en bonne paix & seureté. Il l'envoya depuis encore à Rome, où durant ces guerres, en la grande diversité des affaires qu'on a vus en Italie, il s'est tousiours monstré sage & prudent sur tout autre. Maintenant aprés une longue instance de pouvoir visiter ses Eglises & Maisons, il joüist d'un repos loüable & desiré qu'il employe continuellement en l'exercice & devoir d'un Pasteur veillant & soigneux, tel qu'il est; au moyen dequoy, il est aymé, honoré & revéré de son peuple, plus qu'on ne sçauroit croire.

Natu-

Nature l'a doüé de belles & rares partie autant qu'à perſonne de noſtre age : car outre la forme de corps belle & venerarable, il eſt accompagné d'une douceur & gracieuſeté ſinguliere, mais ſur tout de liberalité grande envers un chacun, & meſmement envers les gens doctes & ſçavans comme il eſt. Il eſt âgé de cinquante-ſept ans ou environ aujourd'huy, & pour ſa temperance & ſobrieté dont il uſe, il ſemble diſpoſé d'avoir une bien longue vie, en laquelle Dieu veille le conſerver & garder avec proſperité.

Georges Cardinal *d'Armagnac* fils de Pierre d'Armagnac Comte de l'Iſle en Jourdin & d'Iolande de la Haye ſortie des Seigneurs de Paſſavant, & de Marie d'Orleans de Longueville, naſquit l'an 1500. Il fut premierement Eveſque de Rhodez, puis employé par le Roy François I. dans l'Ambaſſade de Rome, dont s'eſtant acquité dignement, à la priere de ſa Majeſté, le Pape Paul III. le créa Cardinal l'an 1544.

Il fut depuis Archeveſque de Tholoſe, & enfin d'Avignon, où il commanda en qualité de Vice-Legat ſous Charles Cardinal de Bourbon, Legat du Comtat Venaiſſin; laquelle ville & Province il deffendit pendant les guerres civiles de France ſous le Pontificat de Pie IV. Eſtant Eveſque d'Oſtie Doyen des Cardinaux, il mourut en la meſme ville d'Avignon l'an 1585. & fut inhumé en l'Egliſe Cathedrale, ditte Noſtre Dame des Dons. Entre pluſieurs vertus qui ont rendue recommandable la memoire de ce Cardinal, une des principales fut, *qu'il avança & favoriſa de tout ſon pouvoir ceux qui faiſoient profeſſion des bonnes lettres.*

En ſa perſonne fut eſteinte la race des ancens Comte *d'Armagnac* en Guyenne, qui ont autrefois tenu rang de Souverains en ce Royaume. Ils prenoient la qualité de Comtes par la grace de Dieu, ce qui leur fut deffendu ſous le regne du Roy Charles VII. & ils poſſedoient pluſieurs grands Eſtats & Seigneuries.

Ils ſe ſont alliez ſouvent à la Maiſon de France; néantmoins les principaux Seigneurs de ceſte Tige ont eu une fin funeſte. *Bernard* Conneſtable de France fut tué dans Paris par la faction de Bourgogne. *Jean V.* Comte d'Armagnac perdit la vie à l'aſſaut de Leytoure; & *Jacques* Duc de Nemours eut la teſte tranchée dans Paris pour deſobéiſſance à ſon Prince.

OBSERVATIONS

SUR LA

LETTRE XI.

MONSIEUR DE MASCON.] *Charles de Hemard* de la Maiſon de Denonville en Beauſſe, Cardinal, Eveſque de Maſcon & d'Amiens, Abbé de S. Pierre en Vallée. Ayant long-temps ſervy le Roy François I. (qui l'affectionnoit) dans ſon Conſeil d'Eſtat, il vint enſuitte à eſtre employé dans les Ambaſſades eſtrangeres, & ſucceda en celle de Rome à Jean Cardinal du Bellay. L'un & l'autre par la faveur de ce Prince furent honorez de la pourpre l'an 1536. ſous le Pape Paul. III. Et comme le Roy luy départoit ſes bonnes graces, il le gratifia de l'Eveſche de Maſcon, & enſuitte de celuy d'Amiens, qu'il gouverna avec une approbation ſi generale, qu'il en remporta le ſurnom de *Bon Paſteur*, ayant tenu ceſte derniere Prelature juſques en 1540. le 23. Aouſt qu'il paſſa de ceſte vie en une meilleure. Ceux qui deſireront de voir de plus amples particularitez de ſa vie doivent conſulter les ouvrages des Autheurs qui ont eſcrit des Cardinaux.

LE

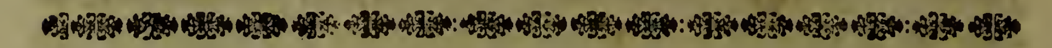
LE ROY A PRESENTÉ AU PAPE POUR ESTRE LEGAT LE CARDINAL DE LORRAINE.

Jean Cardinal de Lorraine du titre de S. Onufre, créé par Leon X. l'an 1518. nasquit du mariage de René II. Duc de Lorraine & de Bar, & de Philippe de Gueldres & d'Egmond l'an 1498. Il possèda en sa vie, & eut l'administration des plus belles Prelatures de France, à sçavoir les Archevefchez de Lyon, de Rheims, & de Narbonne, les Evefchez de Mets, Toul, Verdun, Theroüenne, Alby, Valence & Luçon. Il fut encore Abbé & Prince de Gorze, de Fefcamp, de Clugny, de Marmoutier, & Legat du S. Siege par toute la Lorraine. Ayant acquis auprés des Roys François I. & Henry II. le premier degré de faveur, sa capacité parut en beaucoup de negotiations qu'il fit en Italie pour la France, & en l'élection de plusieurs Papes où il assista. Retournant du Conclave, auquel avoit esté esleu le Pape Jules III. il mourut le 18. May l'an 1550. Son corps fut porté à Joinville, Tombeau de la Maison de Guise, & la despoüille de ses Benefices fut donnée par le Roy à Louis de Lortaine Archevesque de Rheims premier Pair de France, *Cardinal de Guise* son neveu, depuis appellé le Cardinal de Lorraine.

D'Anthoine Duc de Lorraine & de Bar frere aisné de ce Cardinal, sont issus les Ducs de Lorraine, desquels est chef à present *Charles III.* Duc de Lorraine & de Bar, qui a espousé *Nicole* héritiere Duchesse de Lorraine, dont il n'a enfans. *Nicilas François* Duc de Lorraine, frere de Charles a eu pour fils Leopold Charles de Lorraine de son mariage avec Claude de Lorraine sœur de Nicole.

De Claude de Lorraine Duc de Guise est sortie une ample posterité des Ducs de Guise & de Joyeuse, de Mayenne, de Chevreuse, d'Aumale, d'Elbeuf, & les Comtes de Harcourt. L'aisné de ceste Branche & Maison qui est establie en France, &

& la plus ancienne Ducale de l'Europe eſt *Henry de Lorraine II.* Duc de Guiſe, Prince de Joinville, Comte d'Eu, Pair de France.



OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE XII.

LE JARDIN SECRET DU S. PERE DE BELVEDER.] En la ville de Rome ſont de beaux Jardins qu'ils appellent preſque tous vignes, & qui ſont accompagnez de Maiſons de plaiſance, ornés & de ſtatuës & de peintures; mais entre les plus renommez qui appartiennent au Pape ſont ceux de *Belveder* & de *Montecavallo.* Les autres conſiderables ſont ceux des Borgheſes, des Medicis, Mattei, Juſtiniani, Aldobrandin, Farneſe, Colonne, Montalto & autres.

L'Autheur du Livre des Merveilles de la nouvelle & vieille Rome deſcrit ce lieu de Belveder en ces termes:

Inter Palatiun Apoſtlicum & Palatium Innocentij VIII. tua ſanctitas (Julius II.) conſtruxit ædificium perpetuum, opere ſumptuoſo, variis lapidibus & æneis marmoreiſque ſtatuis exornatum. Omitto loca pulcherrimè depicta, in quibus civitates Italiæ celeberrimæ depictæ viſuntur. Omitto loca ampliſſima & amoena, Dorico more conſtructa cum turribus, balneis, & aquæductibus. Sunt ibi nemora ferarum & avium. Omitto loca ſumptuoſiſſima, Thermarum more conſtructa: addo quod equeſter, per latum & altum parietem, tripliciter ab uno palatio ad aliud facilè pervenit, maxima Pontificum Cardinaliumque commoditate

ditate unà cum utilitate & pulchritudine. Omitto locum pro conclavi deſignatum à tua Beatitudine & montes ipſos adæquatos, & valles adimpletas & alia multa ibidem maximis ſumptibus, brevique curriculo temporis conſtructa, quæ omnia aliam urbem demonſtrant, &c.

CELLES DE LEGUGE'.] C'eſt un Prieuré en bas Poictou qui appartenoit à l'Eveſque de Maillezais d'Eſtiſſac, où il ſe divertiſſoit à cauſe de la beauté du lieu qui eſt tres-fertile & propre pour le jardinage. Maintenant les Jeſuites en ſon maiſtres.

J'AY DIEU MERCY EXPEDIE' MON AFFAIRE, ET LE S. PERE ME DONNE DE SON GRE' LA COMPOSITION DES BULLES.] C'eſtoit l'Abſolution que *Rabelais* impetra du Pape Paul III. à la faveur du Cardinal du Bellay, de l'Eveſque de Maſcon & de l'Ambaſſadeur de France, pour avoir quitté la Riligion des Cordeliers de la ville de Fontenay le Comte en Poictou. Par la ſignature qui en fut expediée en ſa faveur au Conſiſtoire eſt expoſé, qu'il s'eſtoit rendu Religieux en l'Abbaye de Maillezais par la permiſſion du Pape Clement VII. mais que depuis eſtant ſorty du Cloiſtre, & ayant pris l'habit de Preſtre ſeculier, il fut long-tems, au grand ſcandale de l'Egliſe, vagabond ça & là, juſques à ce qu'il ſe mit à faire profeſſion de la Medecine, & prit ſes dégrez de Docteur: ce qui donna lieu à ſa vie libertine, & aux cenſures Eccleſiaſtiques lancées contre luy, dont il eut abſolution de Paul III. le 17. jour de Janvier 1536. qui lui permit de retourner à Maillezais, & ſans faire tort à la profeſſion Eccleſiaſtique, de pouvoir par charité ſeulement & ſans aucun gain, exercer librement la Medecine en la Cour Romaine, & par tout ailleurs qu'il luy plairoit

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE XIII.

LA ROQUA COMMENCÉE EN FLORENCE.] C'est une Citadelle accompagnée de deux forteresses bien bastionnées, qui fut en ce temps là bâtie à Florence, vivant le Duc Alexandre de Medicis, pour brider le peuple qui estoit assez mutin.

LE CHASTEAU CAPOUAN EN LA VILLE DE NAPLES.] Il y a trois Chasteaux dans Naples, ceux de S. Elme, de l'œuf, dit *Castel d'el ovo*, & le Capoüan, appellé ainsi, parce qu'il estoit prés la porte Capoüane, lequel estoit autrefois considerable pour sa force. Il est destiné à present aux assemblées de la ville & conseils de la justice, plustost qu'à une forteresse de guerre.

SA BASTARDE FIANCÉE AU DUC DE FLORENCE.] *Marguerite d'Austriche*, fille naturelle de Charles Quint, Duchesse de Florence, de Parme, & de Plaisance, Gouvernante des Pays-Bas, l'une des Heroines du siecle passé, eut pour mere Marguerite Vangestin. Comme elle estoit doüée d'une grande beauté, l'Empereur son pere prit le soin de la faire élever chez sa tante Marguerite fille de Maximilian I. Empereur jusques à l'age de huit ans, qu'elle fut envoyée à la Cour de Marie Reyne de Hongrie pour y estre instruite en personne de sa naissance; & elle y réüssit parfaitement, s'estant rendue en peu de temps un vray exemple des vertus de cette grande Princesse.

* Her-

* Hercules Prince de Ferrare rechercha *Marguerite* en mariage : puis elle fut eſpouſée par Alexandre de Medicis ſeps ans aprés avoir eſté fiancée ; ce qui ſervit à ceux de la Maiſon de Medicis pour eſtablir leur Principauté de Florence. Les nopces ſe firent en la ville de Naples avec un ſuperbe appareil, Alexandre ayant eſté mandé de Toſcane, & Marguerite d'Auſtriche des Païs-Bas où elle demeuroit. Charles V. revenant de l'expedition d'Afrique honora la ceremonie de ſa preſence.

Ce mariage ne fut pas long-temps heureux, le Duc Alexandre ayant eſté tué au meſme an de ſes nopces *. Coſme de Medicis ſon ſucceſſeur la demanda en mariage, & l'Empereur, qui avoit deſia aſſez obligé la Maiſon de Medicis en la rendant Souveraine, voulut gratifier celle de Farneſe, faiſant eſpouſer l'an 1538. cette Princeſſe veufve à *Octavian Farneſe* Duc de Parme & de Plaiſance. L'an 1559. ayant eſté deſignée Gouvernante des Païs-bas & du Comté de Bourgogne aprés Philippe Prince d'Eſpagne, elle y fut receuë avec grand applaudiſſement, & gouverna ces Provinces avec beaucoup de ſatisfaction des Flamans. Elle eut pour principal Miniſtre & Chef de ſon Conſeil ſecret *Antoine Perrenot* Cardinal de Granvelle, nommé Cardinal à ſa priere par le Pape Pie IV. & qu'elle fit éloigner depuis du Gouvernement par une ſecrete jalouſie.

Sous ſon adminiſtration les Pays-bas furent en paix, & troublez ſeulement un peu de temps par la faction des Gueux & des Heretiques, laquelle s'éleva contre elle. L'ayant diſſipée en peu de jours par ſa vigilance & bonne conduite, elle maintint avec une haute reputation ces Provinces en l'obeïſſance du Roy Catholique, juſques à ce qu'elle pria ſa Majeſté de la diſpenſer

* *Famian. Strada de Bello Belgico. T.* 1. *l.* 1.

* *On peut voir dans le* 3. *tome des Lettres des Princes de* Ruſcelli *une Lettre du* 15. *Mars* 1537. *adreſſée à* Paul de Toſſo, *laquelle contient pluſieurs particularités de la mort de ce Prince.*

penser du Gouvernement, qui fut donné à ſon fils Alexandre Duc de Parme, Prince fameux en l'Art militaire.

Ceſte genereuſe Princeſſe eut de tres-loüables qualitez: elle fut doüée d'un courage martial & infatigable, d'un eſprit vif, penetrant, & capable de grandes choſes. Elle mourut l'an 1586.

Le celebre Hiſtorien Famien Strada, Religieux de la Compagnie de Jeſus, dans ſa Decade de la Guerre Belgique, en la premiere partie, décrit amplement la vie de cette grande Princeſſe & de ſon fils le Duc de Parme.

LE PRINCE DE SALERNE VICE ROY DE NAPLES.]

Ferrant de S. Severin Prince de Salerne, Comte de Marſico, fils de Robert de S. Severin Prince de Salerne, & de Marine d'Arragon de Villahermoſa, naſquit l'an 1507. Eſtant parvenu en âge de porter les armes, il ſe trouva dans Naples lors qu'elle fut aſſiegée par les François ſous la conduite du Seigneur de Lautrec; puis il fut pris priſonnier par André Doria avec le Marquis du Guaſt, & Aſcagne Colomne, au combat naval donné devant ceſte ville pour ſon ſecours.

Il fut General de l'Infanterie Italienne lors que l'Empereur Charles V. fut à Tunis, & il l'accompagna aux expeditions de Provence & d'Alger. Enſuite il exercea la meſme Charge en la celebre bataille de Cerizolles, gaignée par un Prince de la Maiſon de Bourbon, & vainquit Pierre Strozzy, aſſiſta au combat de S. Diſier, & fut député du peuple Napolitain vers l'Empereur en Eſpagne, afin que l'Inquiſition ne fut point eſtablie dans ce Royaume; ce qu'il ne pût obtenir à cauſe de la rebellion des Napolitains contre Pierre de Tolede leur Vice-Roy.

Ce Prince de Salerne eſtant retourné à Naples y fut magnifiquement receu; honneur qui donna jalouſie au Vice-Roy, qui

qui luy fit tant de mauvais offices, qu'il ſut contraint de ſe retirer de Naples, d'abandonner le party de l'Empereur, & de ſe refugier à la Cour du Roy Henry II. duquel il fut fort bien receu: & ſous ſon authorité il fit le voyage de Conſtantinople vers Solyman, afin d'obtenir des forces pour recouvrer les Eſtats qui luy avoient eſté oſtez par les Eſpagnols. Mais il n'y gaigna rien; de ſorte qu'autant qu'il avoit eſté conſideré & magnifique, autant fut-il miſerable & abandonné ſur la fin de ſes jours, qu'il termina ſans laiſſer de poſterité. Et en luy finit la branche aiſnée de la tres-ancienne & illuſtre Maiſon de *S. Severin* au Royaume de Naples.

LE MARQUIS DEL VAST.]

Alfonſe d'Avalos & d'Aquin, Marquis du Guaſt & de Peſcaire, Gouverneur de Milan, l'un des excellens Capitaines de ſon temps, dont Guichardin fait mention. Sa vie a eſté particulierement décrite par Paul Jove Eveſque de Nocera. Il naſquit du mariage d'Inigo d'Avalos Marquis du Guaſt, de Laure de San-Severin d'Arragon des Princes de Biſignan le 25. de May 1502. & ſervit l'Empereur Charles V. en toutes les plus belles Charges de la guerre en Italie & en la bataille de Pavie. Ce Prince, pour recompenſe de ſes ſervices, le gratifia de ſon Ordre de la Toiſon d'or, du Gouvernement du Duché de Milan, & de la Charge de Capitaine General en Italie, qu'il exerça aprés Antoine de Leve.

Le fameux Poëte Louis Arioſte luy a dreſſé cet Epitaphe.

Quis jacet hoc gelido ſub Marmore? Maximus ille
Piſcator, *belli gloria, pacis honos.*
Numquid & hic piſces cepit? Non, ergo quid? urbes.
Magna-

* *Brantome a fait ſon eloge que l'on trouvera au I. Tome de ſes hommes illuſtres étrangers.* Voiés *ce qui eſt dit de luy dans la Satyre Menippée T.* 1. *p.* 250. *de l'Edition de* 1709.

Magnanimos Reges, Oppida, Regna, Duces.
Dic, quibus hœc cepit Piſcator *Retibus. Alto*
Conſilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapure Ducem? Duo Numina, Mars Mors.
Ut raperent, quid eos compulit? Invidia.
Nil nocuere ipſi; vivit nam fama ſuperſtes,
Quae Martem & Mortem vincit & Invidiam.

LE DUC D'ALBE.] * *Ferdinand Aluarés de Tolede III.* Duc d'Albe & de Hueſca, Marquis de Coria, Comte de Salvaterre, Chevalier de la Toiſon d'or, fils de Garcie Aluarez de Tolede, Duc d'Albe, Capitaine General du Roy Catholique en Afrique, & de Beatrix Pimentel. Ceſtuy-cy dont nous parlons parvint, par ſon conſeil, ſa vigilance dans les armes, & un courage relevé, à entreprendre des actions de haute reputation & à un ſi grand dégré de gloire, qu'il s'acquit dans ſon ſiécle, au recit des Autheurs Eſpagnols, le titre *de la gloire & la ſplendeur entre les grands Capitaines de la Nation Eſpagnole.*

L'Empereur Charles V. l'eut en particuliere eſtime, & il l'accompagna en tous ſes exploicts militaires, en la guerre de Tunis, d'Alger, d'Allemagne, & au ſiege de Mets. Depuis il eut la conduite de l'armée qui vainquit l'Electeur de Saxe Jean Frederic. Aprés la mort de cet Empereur il ſervit non moins utilement ſon fils & ſucceſſeur Philippes II. Roy d'Eſpagne, qui le deſtina Gouverneur de Milan, en la place de Ferdinand de Gonzague, puis il exercea la charge de Viceroy & Capitaine general du Royaume de Naples; auquel temps la guerre ayant été declarée entre le Roy ſon Maiſtre & le Pape à raiſon de Marc Anthoine Colomne, & pour d'autres conſidérations d'Eſtat; il mit ſur pied de grandes forces avec leſquelles il reduiſit

* *Famianus Strana de Bello Belgico, Duc.* I. *Nobiliario de Eſpagna l.* 4.

duiſit Terracine, Anagni, Tivoly & pluſieurs autres places de l'Eſtat Eccleſiaſtique, & garantit le Royaume de Naples contre les efforts du Duc de Guiſe General des troupes du Pape.

Enſuitte le Traicté de paix s'eſtant terminé heureuſement avec le Roy d'Eſpagne Philippes II. ceſtuy-cy envoya le Duc d'Albe, tant pour ratifier ceſte paix, que pour demander par une magnifique Ambaſſade la Princeſſe Iſabelle en mariage.

Aprés que le Duc d'Albe ſe fuſt acquité de ceſte Legation à la grande ſatisfaction de ſon Prince, il paſſa aux Pays-bas l'an 1567. avec une puiſſante armée pour ſucceder au Gouvernement abſolu de ces grandes Provinces, poſſedé par Marguerite d'Auſtriche Ducheſſe de Parme. Mais il n'en uſa pas avec la meſme modération qu'avoit fait ceſte Princeſſe; puis que par une ſeverité & rigueur extreme il fut cauſe du ſoulevement des Pays-bas, en faiſant trancher la teſte à Lamoral Comte d'Egmond, & à Philippes de Montmorency Comte de Hornes, ſous prétexte d'avoir entrepris quelques trames contre le ſervice du Roy Catholique: & pour tenir en bride le peuple d'Anvers, il fit conſtruire la forte Citadelle qui s'y voit encore. Il deffit en bataille Louis Comte de Naſſau, & prit la ville de Mons-en-Hainaut.

Voyant qu'il s'eſtoit acquis l'inimitié de la Nobleſſe & du peuple, qu'il traitta indignement, il retourna en Eſpagne, où le Roy Catholique l'honnora de la Charge de Lieutenant General de ſon armée pour la conqueſte du Portugal, qu'il reduiſit & unit à la Couronne de Caſtille, ayant deffait en bataille navalle le Roy Anthoine & pris Lisbonne Capitale du Royaume.

Ses exploicts militaires finirent en la derniere Conqueſte qu'il fit des Iſles Açores, & apres avoir conſommé ſa vie dans les plus beaux emplois qu'ait eu General d'armée de ſon temps, il

il vint finir ſes jours à Lisbonne chargé de gloire & d'années l'an 1582. méritant le juſte Titre de l'un des grands Capitaines & Chefs de guerre de ſon ſiecle ; ayant rendu de grands ſervices à la Couronne d'Eſpagne en la guerre d'Allemagne contre les Proteſtans, dont il abbatit la Ligue, & conſervé les Royaumes de Naples & de Portugal. De ſa femme *Marie Henriquez*, fille de Diego Comte d'Alva, ſont deſcendus les Ducs d'Albe & de Hueſca, qui ſont des plusconſidérables aujourd'hui entre les Grands d'Eſpagne.

MIREBALAIS.] Pays de la Province de Poictou, dont la principale ville eſt Mirebeau, eſloignée de Poictiers environ ſix lieuës. Foulques Nerre Comte d'Anjou Seigneur de ce lieu, fit baſtir l'ancien chaſteau qui s'y voit à preſent, dans l'enclos duquel a eſté fondée l'Egliſe Collegiale de Noſtre Dame par Maurice de Blazon Eveſque de Poictiers l'an 1200. Barthelemy de Vendoſme Archeveſque de Tours l'eut en don de Geofroy Comte d'Anjou, & aprés luy en fut Seigneur, par le bienfait du meſme Prince, Guillaume qui ſe qualifie *Prince du Choteau de Mirebeau* au Cartulaire de Bourgeil. *Thibaut Seigneur de Blazon* luy ſucceda, ſur lequel Geoffroy Martel confiſqua la Seigneurie pour cauſe de rebellion, & la donna par teſtament au Comte Geoffroy ſon fils, avec les villes de Loudun & de Chinon; ce que Henry Roy d'Angleterre ſon frere n'ayant pas agreable, il prit ces trois places aprés un long ſiege, comme le raporte un celebre Hiſtorien Anglois.

Depuis fut fait un accord, par lequel la terre de Mirebeau demeura au Roy Henry II. aprés la mort duquel eſtant ſurvenu un grand débat pour la ſucceſſion entre Artus fils de Geoffroy & ſon oncle Jean Sans-Terre ſouſtenu par le Roy Philippes Auguſte, il aſſiegea & prit Mirebeau, où eſtant acouru le Roy d'Angleterre par la trahiſon de Jean des Roches grand Seneſchal d'Anjou, Artus fut fait priſonnier, & depuis in-

inhumainement tué par ſon oncle. Pour ce parricide Mirebeau fut confiſqué par le Roy, & ſon Domaine uny au Domaine de la Couronne aprés une forte guerre entre le Roy Philippes & celuy d'Angleterre, juſques à ce qu'il fut donné pour partie de l'Appanage de la Comté d'Anjou à Charles I. Roy de Sicile & de Jeruſalem, frere du Roy S. Louis, qui laiſſa en mariage cette Baronnie à Charles Comte de Valois, fils du Roy Philippes le Hardy, eſpouſant Marguerite de Sicile ſa petite fille; & le meſme depuis la ceda au Prince Philippes ſon fils comme Comte d'Anjou, & depuis Roy de France VI. du nom, qui eſtant parvenu à la Couronne y reüniſt enfin la ville & Domaine de Marbeau en 1318.

Depuis ceſte Baronnie paſſa en la famille des *Comtes de Rouſſy*, dont elle fut retirée des mains d'Iſabelle Comteſſe d'Anjou par Louis fils de France Duc d'Anjou, pere du Duc Louis II. qui l'an 1405. donna Mirebeau avec Saumur en doüaire à Yolande d'Arragon ſa femme, laquelle engagea ce Patrimoine pour onze mil Royaux d'or au Seigneur de Bueil, dont il fut retiré par Louis III. Duc d'Anjou en 1419.

Enſuitte *René Roy de Sicile*, pour reſtitution de la dot de Marie de Bourbon, femme du Duc de Calabre ſon fils, l'engagea au Duc de Bourbon en 1478. Aprés la mort de René Louis XI. la réumit au Duché d'Anjou par droict de reverſion, & en gratifia l'an 1482. *Anne de France* ſa fille, femme de Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu, laquelle la ceda encore à Jeanne ſa ſœur naturelle Comteſſe de Rouſſillon. Sa fille Anne de Bourbon Dame de Mirebeau eſpouſa Jean Baron d'Arpajou, qui ceda ſon droict à Jean Cardinal Bertrand, pendant que ceux de la Maiſon de Bourbon ayans fait ceſſion de la meſme choſe, long-temps auparavant à l'Admiral de Culan, ſes héritiers remirent leur droict au Seigneur de Blanchefort, & donnerent occaſion à un grand procez terminé par un Ar-

rest de l'an 1572. Depuis lequel les Ducs de Montpensier de la Maison de Bourbon ont possedé cette Baronnie jusques en l'an 1600. que *Catherine Henriette de Joyeuse* Doüairiere de Montpensier l'achepta pour remplacement de ses propres allienez par les tuteurs de Marie de Bourbon Duchesse d'Orleans, laquelle doüariere de Montpensier l'a depuis venduë à Jeanne de Cossé Dame de la Rochepot. Louis Gouffier Duc de Rouannois l'a possedée aprés elle; & à present ceste Baronnie fait partie de la Duché de Richelieu érigée en faveur d'Armand Jean du Plessis Cardinal de Richelieu par le Roy Louis XIII. l'an 1631.

PASQUIL A FAIT NAGUERES UN CHANTONET. La ſtatuë de Pasquin à Rome prés le champ de Flore est rénommée par tout le monde pour les Satyres qu'on y met presque tous les jours. On a voulu persuader aux Papes de l'oster de ce lieu, afin d'empescher tant d'affiches de raillerie & de medisance: mais un Pape * respondit à ceux qui lui conseilloient de la faire jetter dans le Tybre, qu'il avoit peur qu'elle ne s'y convertist en grenoüille & ne criast desormais jour & nuict, au lieu qu'on ne l'oyoit que de jour.

LE CARDINAL RODOLPHE.] *Nicolas Cardinal Rodolphi* Archevesque de Salerne posseda aussi les Eveschez de Florence, de Vicenze, de Viterbe & la Legation du Patrimoine de l'Eglise. Il paroist par les importans emplois qu'il eut sous les Papes, combien il estoit grand homme d'Estat, ce qui le fit designer Souverain Pontife: mais les suffrages n'eurent lieu à cause de sa mort soudaine advenuë aprés celle de Paul III.

Rabelais en ceste Epistre semble taxer ce Cardinal par raillerie de peu de capacité; quoy qu'il fust en ce temps là employé dans la negotiation. Du moins il se reconnoist par l'Epistre XII.

* *Ce fut Adrien VI.* Voyés *Paul Jove & Bayle à la fin de son Dictionaire dans sa Dissertation sur les Libelles diffamatoires.*

XII. du Seigneur Gabriel Simeon eſcrite à Donat Jannot Orateur & Poëte Grec & Latin, quel fut le regret de ſa mort arrivée l'an 1550. lors qu'il dit, *Helas amy, eſt-il poſſible qu'on ait fait mourir ſi ſoudainent* (ainſi qu'on dit) *noſtre pauvre Rodolphi, lequel entre les bons Cardinaux eſtoit noſtre ſeule eſperance.*

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE XIV.

MADAME RENE'E EST ACCOUCHE'E D'UNE FILLE.] Lucrece d'Eſt, laquelle fut depuis mariée avec *François Marie de la Roüere II.* du nom Duc d'Urbin, de laquelle ce Prince ne laiſſa point d'enfans, eſtant décedée en 1598.

ELLE AVOIT JA UNE AUTRE BELLE FILLE AGE'E DE SIX ANS.]

C'eſtoit Anne d'Eſt ou de Ferrare, Ducheſſe de Guiſe, de Nemours, de Genevois & de Chartres, tres-vertueuſe Princeſſe, laquelle le Roy Henry II. deſira eſtre mariée à François de Lorraine, alors Duc de Guiſe, l'honneur & la gloire de la tres-ancienne Maiſon de Lorraine: ce qui fut exécuté à Moulins l'an 1548. & de cet hymenée ſortit une nombreuſe & tres-illuſtre poſterité de Princes, dont reſtent aujourd'huy des rejettons. Aprés la mort de ſon eſpoux tué au ſiege d'Orleans, elle paſſa en ſecondes nopces en 1566. avec Jacques de Savoye Duc de Nemours & de Genevois, puiſné de la Royale Maiſon de Savoye, qui rendit de ſignalez ſervices en France & en Italie à nos Monarques,

 lequel

lequel enfin déceda à Annecy l'an 1583. dont le petit fils Charles Amedée, Duc de Nemours, de Genevois, & autres Terres, par l'alliance qu'il a priſe avec Iſabelle de Vendoſme, eſt Chef de ceſte tres-illuſtre branche. Enfin ceſte Ducheſſe, digne mere de tant de braves Princes, déceda à Paris l'an 1607. Pluſieurs Eſcrivains luy ont juſtement donné les éloges de l'une des plus grandes & vertueuſes Princeſſes de ce ſiecle; † & le ſçavant Preſident de Thou dans ſon Hiſtoire l'appelle une véritable Heroïne. Le Docte & pieux Hilarion de Coſte, Reli-Minime, en ſon Hiſtoire des vies des Dames Illuſtres, au Tome premier, deſcrit fort amplement la vie de ceſte Princeſſe.

UN PETIT FILS AGE' DE TROIS ANS.]

Il s'appeloit Alfonſe II. Duc de Ferrare, de Regge & de Modene, Marquis d'Eſt, Prince de Carpy; lequel héritant de la valeur de ſes Anceſtres, ſecourut l'Empereur Maximilian II. contre le Turc, & le vint trouver en Hongrie l'an 1566. mais il eut le regret de ne laiſſer aucune poſterité de ſes trois femmes Lucrece de Medicis, Barbe d'Auſtriche, & Marguerite de Gonzague-Mantouë. Par ſa mort advenuë l'an 1597. le Pape Clement VIII. reünit ce beau Duché de Ferrare au Domaine de l'Egliſe; & Ceſar d'Eſt, fils naturel d'Alfonſe I. Duc de Ferrare, fut contraint de quitter ſes prétentions, & de ſe contenter de ceux de Modene & de Regge, & de la Principauté de Carpy, dont eſt Chef aujourd'huy en Italie François III. d'Eſt Duc de Modene. *.

OB-

† Voyés *ce qui eſt dit de la vertu de cette Princeſſe dans la Satyre Menippée T.* 2. *p.* 228. *de l'Edition de* 1709.

* *C'eſt à preſent Alphonſe d'Eſt IV. du nom.*

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE XV.

LE SEIGNEUR PIERRE LOUIS.] *Pierre Louis Farneſe* fut inſtitué par ſon pere l'an 1545. premier Duc *de Parme & de Plaiſance*, & Gonfalonier de l'Egliſe; Charge qui eſt demeurée comme héreditaire à ſa poſterité. Ce Prince attira tellement la haine de ſes ſujets contre luy, à cauſe de ſa tyrannie & de ſes mœurs dereglées, qu'avec l'intelligence de Ferdinand de Gonzague qui tenoit le party de l'Empereur, l'on dreſſa une conjuration contre luy ſi dextrement conduite, qu'il fut tué à Plaiſance au mois de Septembre 1547 ayant procréé de *Hieronyme des Urſins* fille de Louis des Urſins Comte de Pitiliane *Octavian Farneſe* Duc de Parme & de Plaiſance, Prefect de Rome, & Gonfalonier de l'Egliſe : lequel de *Marguerite d'Auſtriche*, fille naturelle de l'Empereur Charles V. engendra le vaillant Prince *Alexandre Farneſe* Duc de Parme, Gouverneur des Pays-bas, dont les glorieux faits d'armes ont rendu la memoire celebre. Celuy-cy, de *Marie de Portugal*, fut pere de *Rainuce I.* Duc de Parme & de Plaiſance, qui de *Marguerite Aldobrandin*, petite niepce du Pape Clement VIII. a eſté pere du Duc *Edouard* eſpoux de *Marguerite de Medicis*, fille de Coſme II. Grand Duc de Toſcane, qui ont eu pour fils *Rainuce Farneſe II.* Duc de Parme, de Plaiſance & de Caſtro.

☞ Quoique *Rabelais* ait dit dans ſa lettre cy-devant, que le Pape Paul III. n'avoit jamais été marié, & que Pierre

Louis Farneſe Duc de Parme étoit véritablement ſon bâtard, cependant Mr. *l'Abbé Faydit*, dans ſes Remarques ſur Virgile & ſur Homere. §. 134. p. 376. a dit que ce Duc étoit fils legitime d'Alexandre Farneſe, qui après la mort de ſa femme fut fait Pape ſous le nom d'Onuphre III. & enſuite ſous le nom de Paul. III.

Le fait du mariage du Pape Paul III. s'il étoit bien prouvé, détruiroit ce que Rabelais dit à ce ſujet, & féroit honneur à ce Pape, dont la memoire a été ternie par le reproche qui luy a été fait d'avoir eu une jeuneſſe un peu trop libertine.

A l'égard du nom d'Onuphre III. que Mr. *Faydit*, prétend que ce Pape prit d'abord, il s'eſt mépris en cela, n'y ayant point eu de Pape du nom d'Onuphre : mais ce fut le nom d'Honoré V. qu'il prit d'abord, & qu'il changea en celuy de Paul III. dans la Ceremonie de ſon Couronnement. *Voyés* l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo. l. 1. p. 67.

ET AVOIT LE PAPE UNE SŒUR BELLE A MERVEILLES.] *Julie Farneſe* ſœur du Pape Paul III. fille de Pierre Louis Farneſe Gentil-homme Romain, & de Jeanne Cajétan de Sermonette, laquelle ſe laiſſa aller aux amours du Pape Alexandre VI.

☞ *Julie Farneſe* ſe laiſſa non ſeulement aller aux amours du Pape Alexandre VI. mais même on prétend, contre le ſentiment de *Rabelais* rapporté cy-devant; que le rebut qu'elle eut pour luy dans le temps qu'il avoit le plus d'ardeur pour elle, le porta à élever à la pourpre en 1493 ſon frere *Alexandre Farneſe*, alors agé de 25. ans, & lequel a été depuis fait Pape en 1534. ſour le nom de Paul III. Au moins c'eſt le ſentiment de l'autheur du libelle adreſſé à Aſcagne Colomne. *Voyés* la Remarque ſubſequente ſur *Conſtance Farneſe* fille naturelle du Pape Paul III.

UN ESPAGNOL PAPE.] *Roderic Borgia* natif de Va-

lence

lence en Eſpagne, fils de Geofroy Lenzola Chevalier, & de la ſœur de Calixte troiſiéme ſon oncle, qui le déſigna Archeveſque de Valence, & l'an 1456. le créa Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine. Par aprés il fut fait Eveſque d'Albe & de Porto par le Pape Sixte IV. Enfin Innocent VIII. eſtant mort l'an 1492. les Cardinaux le declarerent Pape en ſon lieu. Il changea ſon nom, & ſe fit appeller *Alexandre VI.* Guichardin, Onuphre, & autres affirment que ce Pape achepta les voix de ſes Cardinaux partie en deniers comptans, partie par promeſſe d'Offices & Benefices; entre leſquels furent principalement les Cardinaux Aſcagne, d'Oſtie & de S. George, qui depuis eſtant ſuſpects furent bannis de la Cour Romaine. Le meſme Guichardin adjoûte, *Qu'en la perſonne eleüe il n'y avoit point de ſincerité, nulle foi, nulle religion, mais une avarice inſatiable, une ambition immodérée, & un deſir ardent d'élever en quelque façon que ce fut ſes enfans naturels, qui étoient en grand nombre.* Bref ſous lui l'Egliſe & l'Italie ſouffrirent un grand & notable changement, & endurerent par ſon moyen beaucoup de miſeres & de calamitez.

Or parmy tant de vices & de défauts il avoit de grands avantages de nature: car Guichardin confeſſe, *qu'il eſtoit doüé d'une diligence & vivacité ſinguliere, d'un conſeil prompt, d'une efficace à perſuader, & aux affaires d'importance d'un ſoin & dexterité preſque incroyable.* Ce Pape donna le titre & ſurnom de Catholique à Ferdinand Roy d'Arragon, avec la nouvelle deſcouverte des Terres neufves. Il fut contraint de recevoir le Roy Charles VIII. triouphant dans Rome, allant à la conqueſte du Royaume de Naples. A ſon retour il fit une ligue avec les autres Princes d'Italie, qui fut rompuë à la memorable bataille de Fournouë. Et ſous ſon Pontificat ſe paſſerent pluſieurs évenemens de guerre.

Reſ-

Reſte à contempler ſa miſerable fin, dont Guichardin entre-autres, Autheur irreprochable, recite particulierement l'hiſtoire, & raconte l'accident eſtre arrivé de la ſorte. Il remarque donc que cet *Alexandre* eſtant au comble de ſes plus grandes eſperances s'en alla ſouper en une vigne proche du Vatican, pour prendre le plaiſir de la fraiſcheur; que de là tout ſoudainement il fut aporté tout mourant au Palais Pontifical avec ſon fils, & le jour enſuivant 18. Octobre 1503. porté mort en l'Egliſe de S. Pierre, noir, enflé, & tres diforme: ſignes tous manifeſtes de poiſon, lequel toutefois le Valentinois ſon fils ſurmonta, tant par la vigueur de l'âge, que par les fortes medecines & contrepoiſons dont il uſa, & en eut la vie ſauve, bien qu'opprimé d'une longue maladie. Ce qui ſelon le bruit commun arriva de cette ſorte.

Ceſar avoit deliberé d'empoiſonner Hadrien Cardinal de Cornette, en la vigne duquel ils devoient ſoupper: & pour ce ſujet il envoya devant certains flacons de vin infecté de poiſon, leſquels il fit bailler à un ſerviteur qui ne ſavoit rien de l'affaire, avec ordre précis que perſonne n'y touchaſt. Mais d'avanture le Pape Alexandre ſurvint devant l'heure du ſouper, lequel preſſé de la ſoif & de la chaleur immodérée qu'il faiſoit lors, demanda à boire. Et d'autant qu'on n'avoit encore apporté ſon ſouper du Palais, celui à qui l'on avoit baillé le vin en garde eſtimant que l'on luy eut baillé à ſerrer comme un vin fort excellent, luy en donna à boire; & ſon fils arrivé pendant qu'il beuvoit, ne ſe reſſouvenant plus de rien, ny de ce que luy-meſme avoit préparé, ſe mit ſemblablement à boire du meſme vin empoiſonné. Ainſi tomberent-ils eux-meſmes dans la foſſe & dans les pieges qu'ils avoient préparez aux autres. Le meſme Guichardin adjoûte enſuite, que toute la ville de Rome accourut avec une allegreſſe incroyable à ſainct Pierre autour du corps mort d'Alexandre, les yeux ne ſe pouvant

vant raſſaſier de voir mort & éteint un ſerpent, lequel avec ſon immodérée ambition & peſtiferée déloyauté, & avec tous les exemples d'horrible cruauté, de luxure monſtrueuſe, & d'avarice non entenduë, vendant ſans diſtinction les choſes ſainctes & prophanes, avoit infecté tout le monde: & neantmoins avoit eſté accompagné d'une tres-rare & preſque perpetuelle proſperité dès ſon jeune âge juſques à la fin de ſa vie.

Le Pape Alexandre eut des enfans, *Ceſar Borgia* Duc de Valentinois & de Romandiole, Gonfalonier de l'Egliſe, qui eſpouſa Charlote d'Albret ſœur de Jean Roy de Navarre, dont il ne laiſſa lignée. De ſon autre fils ſont deſcendus les *Ducs de Gaudie*, Seigneurs à preſent illuſtres en Eſpagne.

☞ La conduitte du Pape *Alexandre VI.* a été ſi irreguliere, ainſi que celle du *Duc de Valentinois* & de *Lucrece Borgia* ſes enfans, que l'on ne s'eſt point fait de ſcrupule de publier leurs infamies. *Burchard* maitre des Ceremonies de ce Pape en a fait une Chronique ſcandaleuſe; *Thomaſi* a fait en Italien la vie de ce Duc, laquelle a été traduitte en François. *Brantome* a auſſi écrit de luy dans ſon receuil des hommes illuſtres étrangers; & Mr. *Bayle* a parlé amplement de cette nouvelle Lucrece dans le Chapitre 8. du cinquieme volume de ſes Reponſes aux queſtions d'un Provincial, où il fait mention de ce que Mr. *l'Abbé Faydit* rapporte dans ſes remarques ſur Virgile & ſur Homere §. 143. p. 592. au ſujet d'une jeune fille maitreſſe de ce Pape, laquelle ſe faiſoit appeller *Uranie*, & s'étoit faite peindre en Deeſſe, au grand ſcandale de la ville de Rome. Ce fait ne paroitra pas extraordinaire à ceux qui ſcavent juſques où ces ſortes de femmes portent leur impudence. Cependant Mr. *Bayle* ne ſe contente pas d'un ſimple recit ſans preuve, & il auroit voulu que Mr. *Faydit* eut marqué l'autheur de cette particularité; mais peut-eſtre que cet Abbé ne s'eſt mépris que dans quelque circonſtance, & que le portrait de la maitreſſe du Pa-

pe de laquelle il entend parler, *ſans la nommer*, & que Mr. *Bayle* croit eſtre *Catherine Vannoſa*, eſt la meſme image de N. Dame faitte ſur le portrait de *Julie Farneſe*, laquelle on a montrée à Rabelais dans la maiſon des Sommiſtres à Rome, comme il eſt dit cy-devant.

LE PAPE D'UNE DAME ROMAINE EUT UNE FILLE MARIE'E à BAUGE COMTE DE S. FIORE.] *Conſtance Farneſe* eut pour mary Boſo II. du nom, *Comte de Sancta Fiore*, d'Arquaro, & d'autres Seigneuries dans le Plaiſantin, fils ne Frederic Sforce Comte de Saincte Fleur & de Barthelemie des Urſins. De cette alliance ſortirent pluſieurs enfans, ſavoir Aſcanio Comte de Saincte Fleur, dont la poſterité s'eſt finie en baſtards. *Mario* Sforce Comte de Valmonte, General des troupes du grand Duc, fut pere de *Frederic* Duc de Segny, & celuy-cy *d'Alexandre* Prince de Valmonte, Duc de Segny, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, pere de *Mario* Sforce II. du nom, Duc d'Onane & de *Frederic* Cardinal Sforce, qui a eu la Charge de Vice-Legat & de Gouverneur General en la Legation d'Avignon, creé Cardinal par le Pape Innocent X. Mario Sforce Duc d'Onane, Comte de ſaincte Fleur, a eſté allié avec *Renée de Lorraine* fille de Charles Duc de Mayenne & d'Aiguillon, & de Henriette de Savoye. De ceſte alliance eſt ſorty le Duc Sforce, Duc d'Onane & de Segny, Prince de Valmonte, qui s'eſt allié en la Maiſon des Colomne.

☞ L'affection naturelle du Pape Paul III. pour ſa fille *Conſtance Farneſe* a donné lieu, comme on croit, au reproche qui luy a été fait, d'avoir eu un commerce criminel avec elle, & meſme d'avoir fait empoiſonner *Boſe Sforce* ſon mary pour la poſſeder plus à ſon aiſe, mais aprés avoir accuſé ce Pape de Magie, ainſi qu'il a été dit cy-devant, doit on eſtre ſurpris que le meſme autheur employe les calomnies les plus noires pour décrier ce Pontife? Voicy de quelle maniere il en parle dans

dans le Libelle adreſſé à Aſcagne Colomne… *Innocentio Pontifice conjectus in vincula fuiſti, Præſul iniquiſſime, propter homicidia duo, & commiſſum parricidium; matre nimirum & nepote tuo quodam veneno ſublatis, ut omnis ad te conflueret hæreditas. Cùmque deinde liber factus, non dubitares ambire galerum purpureum, & ter eſſes à Collegio repudiatus, germana tua ſoror*, Julia Farneſia, *tandem pervicit. Quum enim copiam ſui non ſe facturum eſſe deinceps minaretur*, Alexander ſextus Pontifex *offenſionem veritus & iram illius, in Cardinalium te cœtum allegit. Alterum deinde ſororem, pro familiaritatis tuæ conſuetudine, parum pudicam, interemiſti quoque veneno. Per Ancontianam provinciam cùm eſſes Legatus*, Julio ſecundo Pontifice, *puellam ejus civitatis nefairé circumvoniſti, quando diſſimulans quis eſſes, teque pro nobili quopiam gerens ex Legati familiaribus illam vitiaſti. Quod quidem facinus puellæ patruelis*, Cardinalis Anconitanus * *urbe capta, coram* Clemente Pontifice captivo, *tibi graviſſimis verbis objecit.* Nicolaus Quercæus *cum* Laura Farneſia, *tua nepte, conjuge ſua, te congredientem deprehendit, & pugione tibi vulnus incuſſit, cujus etiamnum cicatrix apparet. De filia tua* Conſtantia, *quacumque toties rem habuiſti, quid dicam? etenim ut eâ liberius potiri poſſes, maritum ejus* Boſium Sfortiam *ſuſtuliſti veneno, qui, cùm nequitiam veſtram animadvertiſſet, incredibilem animo dolorem concepit, nec unquam poſtea viſus eſt hilaris. Libidine porrò* Commodum & Heliogabalum *longé ſuperas, idque tot ſpuriis tuis doceri poteſt. Filias ſuas Loth vitiavit ignarus & ebrius, tu verò ſobrius, non modò cum nepte, ſed etiam cum ſorore congreſſus es atque filia. Jam illud quod in* Fanenſem Epiſcopum *admiſit ſceleratus ille tuus filius* Petrus Aloi-

* C'étoit Pierre Accoltius Eveſque d'Ancone fait Cardinal en 1511. & mort en 1532.

Aloisius † *quàm est dictu fœdum & horrendum facinus! Cum in Adriani mole captivus detineretur* Clemens Pontifex, *teque legaret ad Cæsarem, libertatis recuperadæ causâ, non prius iter volebas ingredi, quam ille Parmensem Episcopatum nepoti tuo* Farnesio, *tunc decem annorum adolescenti pomitteret. Eo facto ludificasti nihilominus illum, & Genuam ubi pervenisses, morbo te detineri simulabas. Quam verò nundinationem in sacris bonis non exercuisti Cardinalis? & postquam factus es Pontifex, Deum immortalem! quàm turpiter Ecclesiæ Romanœ facultates dilapidasti? Non te pudet summam præfecturam, atque munus contulisse nefario tuo filio, cum aureorum millibus annuis quadraginta, totidemque feré nepoti* Octavio? *ne quid interim dicam, quæ quantaque bona profuderis in tuæ familiæ fœminas omnes, &* Sanflorianas neptes. *Turcarum postea mentionem andes inferre? qui miseré jam incumbunt Italiæ. Quod eò facis, ut expilandi populi causam aliquam habeas & occasionem, qui sub te Domino gravissimum onus & intolerabile profectò sustinet.* Duci Ferrariensi Mutinam *atque* Rhegium *vendidisti:* Parmam & Placentiam, *quas Ecclesiæ Romanæ minimé acquisiveras, alienasti, quod* Clementum *certé Pontificem facere puduit. Ut familiam domumque tuam locupletares, præter fas & æquum alios exagitasti, & eos qui servitutem illam ferre non poterant, aut ferre recusabant, bello es persequutus. Id* Perusini *docent inter alios &* Ascanius Columna. *Qui subsidii loco suis imperat quotannis ordinem aureorum millia trecenta; qui novum subinde vectigal imponit, modò salis, modò cæterarum rerum; qui nunc decumas, nunc dimidian fructuum partem exigit, ille sané pro Christiani sanguinis hoste meritò debet haberi. Turcica Classis, te Pontifice, per Ecclesiæ Romanæ fines navigavit incolumis, idque non ita pridem, quando* Barbarossa

† Il a été Duc de Parme en 1527.

baroſſa *mare noſtrum fuit ingreſſus. Occultum igitur illud, quod cum Barbaris habes commercium, anſam tibi præſcindit, que minus Turcici belli nomen in poſterum obducas. Atque interim tuman auſus es Galliæ Regem taxare, quod cun Proteſtantibus, Cæſarem verò, quod eum Angliæ Rege coleret amicitiam.*

Un ecrit auſſi injurieux ne pouvoit partir que d'un eſprit extrémement envenimé contre le Pape Paul III. On ne ſcait pas certainement qui en eſt l'autheur, mais on le fit paroître ſous le nom de Bernard Ochin, qui avoit quitté l'Ordre des Capucins, dont il avoit été l'un des Inſtituteurs & General.

Pendant qu'il étoit demeuré dans eet Ordre il avoit été d'une conduite ſi reglée & ſi exemplaire que cela luy avoit acquis la veneration d'un chacun † & même une reputation de Sainteté. A la fin il s'étoit fait connoître tel qu'il étoit, & en apoſtaſiant ſa regle il avoit quitté une vie pénitente, auſtere, & tres Chreſtienne, pour, ſous le manteau de la Religion Reformée, mener non ſeulement une vie criminelle, mais encore exciter par ſes écrits à un libertinage qui n'eſt toleré que parmy les Juifs, les Idolatres, & les Turcs *. Comme il avoit été Confeſſeur du Pape Paul III. on croit aiſement qu'il s'étoit abandonné juſques à publier dans ce Libelle Saturique des ſecrets que la ſeule prudence humaine auroit dû luy faire cacher. Il y a quelque apparence que le Pape eut de grandes préventions à ce ſujet: & c'eſt peut-être le motif ſecret de ſa colere contre Ochin, qui luy fit concevoir le deſſein d'abolir l'Ordre des Capucins, ce qui auroit été executé s'il n'avoit depuis fait reflexion qu'il n'étoit pas juſte que la faute d'un particulier fut cauſe de la

† Entre les qualités qui les rendoient venerable il avoit une barbe qui luy deſcendoit juſques à la Centure. *Vie de Commendon par Mr. Flachier. p.* 202.

* Il a écrit en faveur de la Poligamie.

la destruction d'un Ordre très-regulier qui pouvoit être de grande utilité à l'Eglise. *Voyés* la Vie de Commendon par Mr. Flechier. l. 2. Chap. 9. l'Histoire de Sleidan. l. 21. & le Dictionnaire critique de Bayle sur le mot Ochin.

LES DEUX PETITS CARDINAUX DE S. FLEUR.] L'aisné s'appelloit *Guy Ascagne* Sforce, Cardinal & Legat de Bologne, dit le Cardinal de saincte Fleur, qui receut la Pourpre de son oncle maternel * l'an 1534. & possеda l'Evesché de Parme & celuy de Lodeve en France, fut aussi Camerlingue de l'Eglise Romaine, Legat de la Romagne & du S. Siege en Hongrie contre les Turcs. Il eut la protection des Affaires d'Espagne à Rome, & enfin mourut, aprés avoir eu divers emplois considerables, le 7. Octobre 1564.

Alexandre Sforce Cardinal de saincte Fleur son frere, pourveu de l'Evesché de Parme, fut nommé Cardinal par le Pape Pie IV. l'an 1565. Gregoire XIII. successeur de Pie, le destina Legat du Domaine Ecclesiastique & de la Romagne, où il se comporta dignement jusques au temps de sa mort advenue à Macerata en la Marche d'Ancone le 16. May 1581. & fut inhumé à Saincte Marie Majeure. Le celebre Paul de Foix Archevesque de Tholose, rapporte en ses Lettres qu'il estoit frere du du Comte de S. Fleur qui amena en France le secours que le Pape Pie envoya au Roy Charles IX. contre les Religionnaires.

Mr. de Ste. Mathe applique cet endroit de la lettre 15. cy-devant aux deux Cardinaux de *Ste. Fleur*, quoy que pour lors il n'y eut que *Guy Ascagne Sforce* l'un des deux qui fut Cardinal. *Alexandre Sforce* son frere ne pouvoit pas être de ce nombre en 1536. n'étant pour lors agé que de trois ans. *Mr. de Sté. Marthe* dit même dans sa remarque qu'il n'a été Cardinal qu'en 1565. Les deux petits Cardinaux, desquels Rabelais entend parler dans cette

* *Le Pape étoit son grand Pere.*

cette lettre, étoient ce *Guy Aſcagne Sforce* & *Alexandre Farneſe*, tous deux petits fils du Pape, qui les fit Cardinaux en 1534. étans lors agez chacun d'environ ſeize ans.

PIERRE LOUIS A ESPOUSE' LA FILLE DU COMTE DE SERVELLE, ET EN A ENFANS. Entr'autres le petit Cardinalicule Farneſe Vice-Chancelier.]

La femme de Pierre Louis Farneſe Duc de Parme s'appelloit *Heronime des Urſins*, fille de Louis des Urſins Comte de Pitiliane. Leur fils le Cardinal *Alexandre Farneſe* fut nommé l'an 1534. par le Pape Paul III. ſon ayeul, & eut grande authorité entre les Cardinaux. Il obtint ſous divers Papes pluſieurs grandes Prélatures, le Patriarchat de Hieruſalem, les Archeveſchez d'Avignon & de Monreal, ceux de Maſſe, de Spolete & de Parme en Italie; en Eſpagne celuy de Jaën, & enfin la charge de Vice-Chancelier aprés le Cardinal de Medicis. Il vint Legat en France l'an 1539. & fut particulierement aymé de l'Empereur Charles V. qui faiſoit eſtime de ſa vertu. Sa mort advint en 1589. & il eſt inhumé en la ſuperbe & magnifique Egliſe des Jeſuites qu'il avoit fait baſtir.

VICE-CHANCELIER.] Cette charge doit eſtre poſſedée par un Cardinal, le Pape eſtant ſeul Chancelier de l'Egliſe Romaine. Sa Juriſdiction s'eſtend ſur les expeditions des lettres Apoſtoliques de toute matiere dont les lettres ſont ſeellées par le Pape, excepté celles qui s'expedient par forme de Bref ſous l'Anneau du Peſcheur.

LE SEIGNEUR RANCE.] *Rance Baron de Cere* Gentil-homme Romain, Comte de Pontoiſe, General des troupes du Pape, du Roy de France, & des Venitiens, aſſiſta dans toutes les plus belles actions militaires qui ſe firent de ſon temps en Italie.

Ses premieres armes parurent ſous le regne du Roy Louis XII. en la guerre pour le recouvrement du Duché de Milan.

Depuis il ſe mit à la ſolde des Venitiens qui l'eſtablirent Gouverneur de la ville de Creme, & il eut la charge de Barthelemy d'Alviane Capitaine General des Venitiens, d'aſſeurer au ſervice de la Republique la Ville & Chaſteau de Breſſe contre les Allemans. Pendant qu'il eut le Gouvernement de la ville de Creme pour les Venitiens, entr'autres exploits memorables il ſurprit le fameux Capitaine Proſper Colomne, qu'il mit en fuite. Et c'eſt en ce rencontre que Guichardin dit, *qu'il remporta tant de loüange de ſes heureux & induſtrieux emplois*, *que du conſentement univerſel*, *on le tenoit deſia au nombre des principaux Capitaines de toute l'Italie.*

Ce fut en cette place qu'il ſouſtint un long ſiege contre les forces du Duc de Milan, & que nonobſtant une diſette extréme, il battit les troupes de Silvio Savelle. Mais depuis ayant ſaccagé la Cité de Lodi prés de Milan, & pour quelque diferend qui ſurvint entre luy & l'Alviane, il obtint ſon congé du Senat, & paſſa à la ſolde du Pape avec deux cens hommes d'armes, & deux cens chevaux-legers, & le ſervit en qualité de General de ſes troupes en la Romagne, avec le Capitaine Vitelli, dans la guerre que ce meſme Pape entreprit contre François Marie de la Roüere; s'eſtant emparé du Duché d'Urbin, & aiant garanty de priſe la ville de Fano, que ce Duc aſſaillit vigoureuſement.

Enſuite le *Baron de Cere* eut la conduite de l'Armée du Pape avec Laurent de Medicis, & commanda l'avant-garde; mais par une diviſion ſecrete ils ne ſceurent pas profiter de l'occaſion favorable qu'ils avoient de remporter une ſignalée victoire contre le Duc d'Urbin : ce qui donna occaſion aprés la compagne finie, au Baron de Cere de demeurer ſans employ & de ſe repoſer à Rome, juſques à ce que le Roy de France, à la ſollicitation du Cardinal de Volterre, eſſaya par ſes pratiques en Toſcane, de faire changer l'Eſtat de Florence.

On luy donna la conduite de l'Armée, ayant en teſte Guy Rangon

Rangon celebre Capitaine; avec lesquelles troupes il tenta inutilement plusieurs sieges, mesme d'attaquer la ville de Sienne; & ceste expédition diminua beaucoup de la reputation qu'il s'estoit acquise.

Aprés la mort du Pape changeant de Maistre, il s'attacha au service du Duc de Ferrare, & surprit la ville de Regge. L'Admiral de Bonnivet le manda ensuite dans le Milanez avec ses troupes, qui assiiegerent Cremone. De là il servit utilement, lors qu'il amena au secours du mesme Admiral proche de Bergame un renfort de cinq mil Grisons.

Mais le feu de la guerre ayant esté porté en France par l'Empereur Charles V. qui vint en Provence avec de puissantes forces, & une Armée de vingt-cinq mil hommes, ne se promettant rien moins que la conqueste de ceste belle Province, où il laissa des marques d'une fameuse déroute, *Rance* fut rappellé d'Italie en France par le Roy François I. qui l'affectionnoit à cause de sa valeur. Et par son commandement il se jetta dans Marseille avec les vieilles troupes qui l'avoient servi en Italie; & fut un de ceux qui soustinrent genereusement le siege, avec Philippes Chabot Seigneur de Brion, contre Charles Connestable de Bourbon, jusques au dernier soûpir, dont il remporta une singuliere satisfaction de ce Monarque, pour s'y estre comporté en brave Commandant l'espace de quarante jours, ayant fait paroîstre durant les attaques, qu'il possedoit toute les parties d'un parfait Capitaine.

Aprés ceste disgrace que l'Empereur receut en France, le Roy recouvrit le Milanez, & auparavant que d'assieger Pavie, *le Baron de Cere* eut ordre avec les Seigneurs des Ursins, de soudoyer à Rome quatre mil hommes de pied, pour se joindre au Duc d'Albanie. La prise du Roy François I. étant survenue, cette Milice fut dissipée, & il demeura encore sans employ, jusques à ce que ce Prince ayant recouvert la liberté, & en-

treprenant la conqueſte du Royaume de Naples, il donna ſa conduite de ſon armée navale au *Seigneur Rance*, qui eſtoit au port de Savonne, où il s'acquita de cet employ avec grands progez. Il eut auſſi commandement dans l'armée des Confé-derez avec les Venitiens & le Pape, dans le deſſein qu'on a-voit pris d'aſſieger encore Naples. En ceſte expedition *Rance* eut le ſouverain pouvoir; puis qu'au rapport de Guichardin, *ſelon ſa deliberatiou l'argent du Roy de France ſe dépendoit.* Ainſi avec ſix mil hommes, il entra dans l'Abruzze, pendant que d'un autre coſté, Monſieur de Vaudemont Lieutenant des troupes du Pape, & l'armée de mer prenoient Salerne & les autres villes maritimes. Mais ils ne purent avancer d'avantage leurs conqueſtes à cauſe de la deliberation ſoudaine que Clement VII. prit de s'accorder avec l'Empereur.

S'eſtant retiré à Rome le Pape eut deſſein de l'employer comme il fit, pour reſiſter au Duc de Bourbon, qui venoit a-vec de puiſſantes forces & à grandes journées, pour aſſieger la ville de Rome, dont il eut la charge principale de ſa deffen-ſe; mais il ne peut la garantir d'eſtre priſe par aſſaut, ni du ſac qui ſuivit, comme eſcrit fort diſertement Guichardin. *Rance de Cere* ſe refugia avec les principaux Capitaines, Cardinaux & autres, dans le Chaſteau S. Ange où eſtoit le Pape. Auquel tems les galeres Françoiſes avec les Venitienes, & celles d'André Doria ſe mirent en mer avec le meſme Seigneur *Rance*, qui conduiſoit trois mil hommes pour aſſaillir la Sicile. Cette entrepriſe fut inutile par le diſcord qui ſurvint entre ce Capitaine & André Doria, qui quitta le party de France, comme il a eſté dit.

Depuis il ſervit ſous Monſieur de Lautrec en Italie, au ſiege de la ville de Naples, entrepriſe malheureuſe par la mort du Chef, qui déceda avec partie de ſon armée pour les fatigues qu'elle ſouffrit. Le ſiege ayant eſté levé, *Rance* ſe retira à Bar-

Barlette en la Poüille, qu'il conſerva long-temps avec quelques autres places maritimes au party de France, quoi qu'eſtant hors de tout ſecours, contre les efforts des Imperiaux, & la revolte de ſes troupes qui le voulurent tuer: en laquelle occaſion fut admirée ſa conſtance pour la deffenſe de ceſte place.

Les Hiſtoriens ont teu le reſte des actions heroïques de ſa vie, qu'il termina par un accident le 11. jour de Fevrier 1536. en allant à la chaſſe ſur un cheval Turc, qui ayant la bouche tendre ſe renverſa ſur lui & l'eſtouffa. *Le Roy* (dit Rabelais) *ayant perdu un bon ſerviteur pour l'Italie.*

JEAN PAULE DE CERE FILS DU SEIGNEUR RANCE.] *Jean Paule de Cere* Gentil-homme Italien fut Mareſchal de France ſous le Roy Henry II. Ses premieres armes furent employées au ſervice des Venitiens, en laquelle occaſion il fut pris priſonnier par le Marquis du Guaſt l'an 1529.

Les Florentins le prirent à leur ſolde l'an ſuivant pour la garde de leur ville capitale. De là il vint en France à la Cour du Roi François I. & eut divers emplois honorables dans ſes armées; ayant ſervy utilement dans les troupes de Piedmont commandées par le Seigneur d'Annebaud, depuis Mareſchal de France, contre le Duc de Savoye. Enſuitte eſtant de retour, & l'Empereur Charles V. menaçant d'entrer en France, le Roy diſtribua aux lieux dépourveus de ſecours ſa gendarmerie, & donna le commandement de deux cens chevaux-legers & de deux mil hommes de pied à ce Baron de Cere. Comme auſſi le Marquis de Saluces ayant quitté le party de France par une inſigne trahiſon, François I. depeſcha promptement avec des deniers le même Seigneur *Jean Paul de Cere* pour s'emparer des places de Foſſan & de Cony dans le Piedmont, & lever trois mil hommes Italiens.

Du Bellay rapporte qu'entre les Seigneurs du ſang, & Chevaliers de l'Ordre que ſa Majeſté aſſembla à Lyon pour condamner

damner celuy qui avoit empoiſonné le Dauphin, le Seigneur *de Cere* aſſiſtoit à ce Conſeil avec les Ducs de Wirtemberg, de Somme, d'Arriane, d'Atry, le Prince de Melphe &. autres Seigneurs Italiens. Et enſuitte en l'armée dont eſtoit General le Prince Dauphin pour la repriſe des places de Piedmont, ce Seigneur Rance y conduiſit ſa compagnie de genſdarmes. Le reſte de ſes actions militaires eſt inconnu.

LE COMTE' DE PONTOISE.] C'eſt la ville principale du Vexin, ainſi nommée à cauſe de ſon pont ſur la riviere d'Oyſe, où eſt le Siege du grand Vicariat de tout le Vexin François, lequel eſt ſous la charge & dépoſt de l'Archeveſque de Roüen, à cauſe de la contention des Eveſques de Paris & de Beauvais.

Ceſte ville a eu dès le temps de nos Rois de la troiſieſme lignée des Comtes herèditaires, qui l'eſtoient auſſi de tout le Vexin. Le Comte Waleram I. vivoit ſous les Roys Louis d'outremer & Lotharire l'an 960. & s'allia avec Edelgarde de Flandres. Leur fils Waultier I. fut pere de Waultier II. & ceſtuy-cy de Dreux I. Comte de Vexin, marié avec Edite d'Angleterre, ſœur de S. Edoüard. Leur fils Waultier III. Comte de Vexin & de Pontoiſe en 1057. mourut ſans lignée, & ſon frere Amaurry procréa Raoul dit le delicat (ſurnom qui fut long-temps herèditaire en ceſte famille) Seigneur de Pontoiſe & de Meru, qui eut pour enfans Raoul II. Seigneur de Pontoiſe, pere d'une fille dite Ade, & d'Agnes de Pontoiſe femme de Bouchard IV. Seigneur de Montmorency, d'Amaurry, de Pontoiſe, & autres enfans.

La lignée de ces Seigneurs eſtant finie, le Domaine de Pontoiſe fut uny à la Couronne; puiſque l'on apprend par le Tréſor des Chartes de France, que la Reyne Blanche de Caſtille mere du Roy S. Louis, fondatrice de l'Abbaye de Noſtre Dame la Royale, dite de Maubuiſſon, avoit en doüaire l'an

1240

1240. cette ville de Pontoiſe, qui eſtoit un des lieux où elle faiſoit le plus ordinairement ſes retraittes.

Depuis ce temps Pontoiſe demeura touſiours à la Couronne, juſques à ce que, pour les notables ſervices qu'avoit fait *Rance Baron de Cere*, ſa Majeſté tres-Chreſtienne l'en gratiſia pour recompenſe. Depuis *François Duc d'Alençon* & de Chaſteau-Thierry l'eut auſſi pour ſon appanage; & de nos jours Armard Jean du Pleſſis Cardinal de Richelieu acquiſt la proprieté du Domaine, qui eſt à preſent poſſédé par Marie de Vignerot Ducheſſe d'Aiguillon ſa niepce.

MONSIEUR DE RAMBOVILLET.] *Jacques d'Angennes* Seigneur de Ramboüillet, parent du Cardinal du Bellay, à cauſe de ſon ayeulle Philippes du Bellay mariée à ſon grand pere *Jean d'Angennes* Seigneur de Ramboüillet. Ce Jacques ayant dignement ſervi les Rois François I. & Henry II. aux guerres d'Italie, mourut fort âgé l'an 1562. De lui ſont iſſus les Seigneurs du nom d'Angennes, qui ſubſiſtent en pluſieurs branches dans ce Royaume: à ſçavoir en la perſonne de *Charles d'Angennes*, *Marquis de Rambouillet* & de Pizany, Chef du nom & armes, des Seigneurs de *Maintenon*, *de Mont-Louet* des Marquis de *Poigny*, des Seigneurs de la *Lonppe*, & autres puiſnez de ceſte famille, qui porte *de ſable au ſautoir d'argent.*

L'ABBE' DE S. NICAISE ARCHIDIACRE DES URSINS.] *Charles Juvenel des Urſins*, Abbé de S. Nicaiſe, Prieur de S. Foy de Coulomiers, & Archidiacre en l'Egliſe de Rheims. Il eſtoit fils de Jean Juvenel des Urſins, Seigneur de la Chapelle-Gautier en Brie, & de Louiſe de Varie, & eut pour freres François Seigneur de la Chappelle, Jean Eveſque de Treguier en Bretagne, Baptiſte Grand Prieur d'Aquitaine & Abbé d'Aumale, Louis Seigneur d'Armentieres. Ses ſœurs furent Jeanne Juvenel des Urſins, femme d'Alpin de Bethune, Baron de Baye, d'où ſont iſſus les Ducs de Sully,

Catherine femme de Franciſque de Renty, Seigneur de Ribehan, & autres.

A l'égard de ceſte famille des Juvenels, quelques-uns la diſent eſtre iſſuë plutoſt de la Province de Champagne que de la celebre Maiſon des Urſins d'Italie; quoy que l'on rapporte par quelques titres, que Napollon des Urſins Eveſque de Mets eut pour frere Juvenel des Urſins Chevalier, duquel les Seigneurs de Trainel en France ſont ſortis. Il eſpouſa la file du Vicemte de Troies, & fut pere de Jean Juvenel des Urſins, Baron de Trainel, lequel eut entre-autres enfans Jean Juvenel des Urſins, Eveſque & Comte de Beauvais, puis de Laon, & de là Archeveſque & Duc de Rheims, Chancelier de France, Autheur de l'Hiſtoire du Roy Charles VI. Guillaume des Urſins, Gouveurneur de Sens, Michel grand Panetier de France, Jacques Patriarche d'Anthioche, Eveſque de Poictiers, & Archeveſque de Rheims auparavant ſon frere.

De Michel Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Doué en Brie, ſont iſſus les Marquis de Trainel, dont la race finiſt en la perſonne de François des Urſins, Marquis de Trainel, Chevalier des Ordres du Roy & Ambaſſadeur du Roy Tres-Chreſtien Louis XIII. vers le Pape Paul V. lequel déceda le 9. Octobre 1650. La famille de Harville-Paloiſeau a ſuccedé aux biens de ceſte Maiſon des Urſins.

OB-

OBSERVATIONS
SUR LA
LETTRE XVI.

LE CARDINAL DE TRENTE EN ALLEMAGNE.] *Bernard de Glos*, dit *Clesius* noble Baron du pays de Tyrol, Evesque & Prince de Trente, Administrateur de l'Evesché de Brixen, & Cardinal du Titre de S. Estienne *in monte Cœlio*, nommé par le Pape Clement VII. en la cinquiesme promotion qu'il fit l'an 1530. Il fut Souverain Conseiller d'Estat de l'Empereur Ferdinand I. & Grand Chancelier, & employé par ce Prince en plusieurs Ambassades. Il assista au Couronnement de Charles V. à Bologne: & enfin aprés avoir gouverné l'Eglise de Trente vingt-cinq ans, il mourut en l'an 1539 qu'il fut esleu au mois de Janvier du même an Evesque de Brixen où il repose avec cet Epitaphe.

BERNARDO CLESIO S. R. E. *tituli S. Stephani in Cœlio Monte*, *Presbytero Cardinali*, *Episcopo* TRIDENTINO, *& Administratori Brixiensi*, *ob multa magnaque in hanc Ecclesiam merita aternâ memoriâ digno*, *positum. Obiit* 28. *Julii* 1539. *Sedit* 25. *an. mensem unum*, *dies* 24. *Vixit annos* 54. *menses* 4.

Ce Cardinal bâtit en sa ville de Trente un magnifique Palais, restablit en sa splendeur le Chasteau & Citadelle de la mesme ville, qui alloit tomber en ruine, & y fit graver par toutes les colomnes & murailles sa devise, qui estoit UNITAS, avec

avec ſept dards, qu'il prenoit pour embleme. Ce qui ſe raporte à ce que *Rabelais* dit en cette Lettre, que ſon train eſtoit plus ſomptueux que celuy du Pape. Sa compagnie des gardes l'avoit priſe auſſi en deviſe.

Il reſta ſeul des huit freres qu'il avoit, & qui moururent tous de mort violente dans les armées. *Chriſtophle* Cardinal Madruce luy ſucceda en l'Eveſché de Trente. Ceux de ceſte famille en ont la poſſeſſion depuis cent ans.

LE CARDINAL CAMERLIN GENEVOIS DE LA FAMILLE DE SPINOLA.] *Auguſtin Spinola*, iſſu de la tres-ancienne maiſon de Spinola à Gennes, fut pourveu par Jules II. ſon Concitoyen des Eveſchez de Savonne & de Perouſe, & eut divers beaux emplois en la Cour de Rome. Enfin il fut créé Cardinal par le Pape Clement VII. l'an 1527. qui le nomma enſuitte *Camerlingue* de l'Egliſe : qualité qu'il exercea ſi dignement qu'il en mérita le titre de Pere du peuple Romain. Il mourut en ſon Palais à Rome le 17. Octobre 1537. fort regreté, & fut inhumé à Savonne au Tombeau de ſes Anceſtres. De ceſte famille eſtoit iſſu le renommé *Ambroiſe Marquis de Spinola* & de Venafro, Chevalier de la Toiſon d'or, Generaliſſime des armées du Roy d'Eſpagne au Pays-bas, fils de Philippes Spinola, Marquis de Venafro, & de Polixenne Grimaldi de la branche des Princes de Salerne. Il rendit de grands ſervices au Roy Philippes II. ayant maintenu en ſon obéiſſance la ville d'Anvers, gaigné la bataille de l'Eſcault, reduit le Brabant & la Friſe, aprés avoir pris pluſieurs villes & eſtre venu à bout de celle d'Oſtende aprés trois ans de Siege. *Gaſton Spinola* Comte de Broüay en Artois, Gouverneur de Limbourg & des pays d'outre-Meuſe, a donné origine à une branche qui ſuit le party de l'Empereur en Allemagne.

CAMERLIN.] Ceſte charge du ſacré College, qui eſt la meſme que celle de Chambellan, prend cognoiſſance de toutes les

les cauſes de la Chambre Apoſtolique. Entre ſes privileges il a droict, le Siege vacant, de demeurer au Palais, en l'appartement du Pape. Il marche par Rome avec la Garde des Suiſſes, fait battre la monoye avec ſes armes, dreſſe le Conclave pour l'élection nouvelle, & garde une clef du Chaſteau S. Ange. Pierre Donato *Cardinal Ceſis* Legat de Perouſe, fut eſlu à cette charge le 9. Janvier 1651.

On a eu advertiſſement de la mort de la Reyne d'Angleterre, & que ſa fille eſt fort malade.]

C'eſtoit *Catherine d'Arragon*, fille de Ferdinand Roy d'Arragon, & d'Iſabelle Reyne de Caſtille, mariée en premieres nopces en 1499. avec *Artus Prince de Galles*, fils aiſné du Roy Henry VII. & en ſecondes, l'an 1509. aprés la diſpenſe du Pape Jules II. avec Henry VIII. Roy d'Angleterre, frere d'Artus, qui la repudia l'an 1533. pour eſpouſer Anne de Boulen, fille de Thomas, Vicomte de Rochefort.

Catherine fut Mere *de Marie d'Angleterre*, proclamée *Reyne d'Angleterre* & d'Irlande en 1553. laquelle l'an 1558, épouſa Philippes II. Prince, puis Roy d'Eſpagne, qui ſe qualifia Roy d'Angleterre à cauſe de ce mariage. Elle reſtablit la Religion Catholique en cet Eſtat, & mourut ſans enfans en Novembre 1558. Sa ſœur *Elizabeth*, celebre Princeſſe, luy ſucceda en ſes Royaumes.

On l'a remiſe à la venuë de l'Empereur.]

Quoyque les Lettres précedentes ne d'écrivent point l'entrée ſolemnelle de l'Empereur Charles V. à Rome, neantmoins on le recueille par tous les Hiſtoriens du temps. *Guillaume du Bellay* en ſes Memoires décrit ſes habits & enſeignes Imperiaux, lors qu'il fut en l'Egliſe de S. Pierre à Rome. Une lettre de l'Eveſque de Maſcon & du ſieur de Vely, Ambaſſadeur du Roy François I. vers le Pape, eſcrite à ce Monarque le 19. Avril 1536. de la ville de Rome, parle ainſi. *Hier nous*

fusmes au service dans l'Eglise de S. Pierre où l'Empereur, vestu de ses habits Imperiaux, la Couronne en sa teste, & accompagné du Seigneur Pierre Loüis de Farnese qui portoit la pomme du Monde, de l'un des Marquis de Brandebourg portant le Sceptre, & de Jacques de Longueval Seigneur de Bossu Grand Escuyer, qui portoit l'espée. Le demeurant de la ceremonie ne fut qu'ordinaire.

☞ *L'Empereur Charles V.* n'arriva à Rome qu'au mois d'Avril 1536. ainsi qu'il est rapporté dans la Relation suivante tirée du Receuil manuscrit des voyages de ce Prince, qui est dans la Bibliotheque du Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Tournay.

Le premier jour d'Avril passant sa Majesté par *Velistre* trouva les Cardinaux *Trivulce & Saint Severin* venans de la part du Pape au-devant de sa Majesté, laquelle vint coucher à *Piedpynon* village à un Gentilhomme Romain.

Le 2. à *Salmonette* ville appartenant au Prince dudit *Salmonette*, lequel est de la Maison *des Ursins*.

Le 4. à *St. Paul lez Rome* où vindrent au-devant de sa Majeste douze Cardinaux.

Le 5. à Rome & sortirent pour recevoir Sa ditte Majesté les Consuls, Seigneurs, & Citadins Romains, toute la Clergie, Maison du Pape, & Cardinaux, reservés deux, lesquels demeurerent auprès du Pape, lequel attendoit Sa Majeste sur les degrés devant l'Eglise de St. Pierre assis en sa chaire. Les Cardinaux *Campege* & *Capoue* * pour estre goutteux, ne purent sortir au-devant de Sa Majesté.

Et venant par le chemin de Naples à Rome, Sa Majesté eut nouvelles que *le Roy d'Angleterre* avoit fait couper la teste à Damoiselle *Anne de Boulen* sa femme † pour son Adultere, pour

* Il se nommoit Nicolas de Scomberg, Archevesque de Capoue. Il avoit été fait Cardinal en 1535. Ciaconius.

† Il pouroit bien y avoir de la méprise en cela, car tous les auteurs mettent la mort d'Anne de Boulen au mois de May.

pour laquelle il s'étoit ſeparé de la bonne Reyne ſa vraye femme: & le même jour de l'exécution il épouſa la fille du Seigneur *Seymour* Anglois, dont il eut un fils : laquelle mourut bien-tôt après.

S'enſuit la Ceremonie qui ſe tint le jour de Paſques de Reſurrection que le Pape *Paul III.* dit la Meſſe, preſent *l'Empereur Charles V.* étant à Rome en Avril le 16. jour en l'an 1536. & fut que le matin environ les huit heures Sa Sainteté partit de ſa chambre accompagnée de tous les Cardinaux accoutrés en leurs habits de Mitres blanches & Chapes. Sa Sainteté en ſon habit pontifical, ſa Couronne Papale ſur ſon Chef, fut porté juſques à l'Egliſe St. Pierre dans la Chapelle St. Pierre St. Paul, aſſis en ſon Siege, reveſtu & preſt pour encommencer l'Introite de ſa Meſſe, furent envoyés les Cardinaux *Trivulce* & *Salviati* Diacres devers Sa Majeſté, lequel étoit en ſa chambre attendant reveſtu de tous ſes habits Imperiaux, ſauf ſa Couronne & ſa Chappe, accompagné de tous Princes. Eux étans arrivés Sa dite Majeſté print ſa Chappe & Couronne Imperialle, & commenca t'on à marcher vers laditte Egliſe & Chapelle de St. Pierre, à ſavoir les Gentil-hommes, Barons, Comtes, Marquis de la Maiſon de Sa Majeſté, auxquels ſuivoient Roys d'Armes & Maſſiers, précedoient Sa Majeſté les Princes portans le Sceptre, l'épée, & le Monde, & le Seigneur *Aſcanio Colonne* étoit pour porter la Couronne quand Sa Majeſté l'ôtoit. Après venoit Sa Majeſté, lequel ſuivoient les *Duc d'Alve*, *Princes de Salerne*, *de Beſignan*, *&* *de Salmone* portans la queue de la Chappe; ſuivoient pluſieurs Seigneurs du Conſeil, les Cent Archers de corps, & deux cens hallebardiers de ſa Garde faiſoient ailes à laditte Compagnie, & en cet ordre ſa ditte Majeſté entrant par l'Egliſe vint à la Chapelle St. Pierre, trouva le Pape en ſa Chaire preſt à commencer la Meſſe, ayant Sa ditte Majeſté fait la reverence à l'Autel & à Sa Sainteté lequel

quel le baisa, fut assis en sa Chaire à main droite du Pape & plus bas à main senestre le *Cardinal de Senes* * Doyen des Cardinaux.

La Messe fut commencée procedant jusques à l'Evangile, lors Sa ditte Majesté se leva & luy fut apporté & presenté par le *Cardinal Cesarin* servant de Diacre le livre pour chanter l'Evangile, après vint Sa ditte Majesté offrir poursuivant la Messe jusques à la Paix. Sa Majesté vint baiser Sa Sainteté à l'Autel; après la Consommation Sa Sainteté y vint asseoir en sa Chaire, communiqua tous les Cardinaux non étans de Messe & plusieur seculiers; la Messe achevée, Sa Sainteté donna la Benediction & vindrent par ensemble jusques au bout de l'Eglise se mettans à genoux devant la Ste. Veronique, laquelle fut montrée par les Chanoines dudit St. Pierre; après Sa Sainteté s'en alla sur le Portail de l'Eglise donner la Benediction generalle & Sa Majesté accompagnée comme au venir, sauf les Cardinaux, car au retour vinrent l'accompagner les Cardinaux *Santa Flour* † *Caracholy* * & vint Saditte Majesté en cet ordre jusques en sa Chambre.

Le 17. Avril Sa Majesté en presence du Pape, du College des Cardinaux, des Ambassadeurs de France, Venise & plusieurs Seigneurs & Prelats fit en la Chambre du Consistoire un long Perlement † contre le Roy de France.

Le 18. Avril Sa Majesté print congé du Pape accompagné de tous les Cardinaux jusques hors de la Cité, & de là des Cardinaux *Trivulce* & *Caracholy* jusques à la derniere terre de l'Eglise, vint cedit jour coucher à *Monterouse*.

☞ LE

* Jean Picolomini Archevêque de Sienne.
† Guy Ascagne Sforce. *Voyés* cy-devant
* Marin Caraccioli, il étoit le dernier des Cardinaux.
† Ce Discours & la Reponse du Roy François I. ont été imprimés à Anvers en 1536.

☞ LE CARDINAL DE GURCE] duquel il a été parlé cy-devant, étoit Raimond Perauld natif de Surgeres en Xaintonge Evêque de Xaintes, puis de Gurce en Allemagne fait Cardinal en 1493. par le Pape Alexandre VI. Ce Prelat s'étoit élevé par ſon mérite, & étoit devenu celebre par ſes différentes Ambaſſades auprès de l'Empereur Maximilien I. & des Princes de l'Empire. Le Roy Charles VIII. duquel il étoit né ſujet, ſachant que le Pape faiſoit difficulté de luy payer ſa penſion de Cardinal, le fit comprendre dans un article du Traitté fait entre eux en 1494. Ce Cardinal étoit ſi occupé de ſon zéle pour le bien de l'Egliſe & la reforme du Clergé, qu'il negligeoit abſolument ſes propres affaires, en ſorte qu'il ſe trouvoit ſouvent ſans argent. On raconte de luy, qu'ayant obtenu de donner les Cendres au Pape Jules II. le premier jour de Careſme, le Maître des Ceremonies l'avertit que le reſpect qu'on devoit au Pape faiſoit retrancher à ſon égard les paroles *Memento homo*; ce qu'il avoit exécuté pour ſe conformer à la Rubrique marquées : mais qu'après la Ceremonie s'étant trouvé en converſation particuliere avec quelques Cardinaux, il leur avoit raconté la ſurpriſe où il avoit été en cette occaſion & avoit adjouté gaillardement, que peu s'en étoit falu qu'au lieu de *Memento homo* il n'eut dit au Pape, pour le faire ſouvenir de luy dans le beſoin d'argent où il étoit, *Memento Papa quia non habeo pecuniam*. Aubery en ſes Vies des Cardinaux François. Il eſt auſſi parlé de ſes ouvrages dans *Ciaconius*.

FIN.

INDICE

DES

AUTEURS

cités dans ces Obſervations.

AUberti Miræi Spinulæ gentis Elogium.
Alain Chartier Hiſt. du Roy Charles VII.
Algiræ Regum Hiſtoria.
André du Cheſne, Hiſtoire des Papes.
Hiſtoire de la Maiſon de Chaſtillon par le même.
Andradæ Hiſtoria Johan. III. Regis Portug.
Annales Habsburgiacæ gentis Gerardi de Roo.
Annales & Hiſtoire des Turcs.
Arnoldi Ferroni Hiſtoria.
Belcarij Hiſtoria.
Du Bellay en ſes Memoires.
Bernardi Malinkrot Decani Monaſteri. de Cardinalib. S. R. E. Germanis.
Carolus Sigonius. } paſſim
Ciaconius. }
Ceſar Noſtradamus Hiſt. de Provence.
Cæſaris Grollierij Hiſt. expugnatæ urbis Romæ.
Carcaſſonenſes Dyptichæ.
Davity Hiſt. du Monde.
Famianus Strada de Bello Belgico.
Ferdinandi Ughelli Italia Sacra.
Franceſco Sanſovino, Famiglie illuſtri d'Italia.
Gallia Chriſtiana de Sainte-Marthe.

Gio-

Giovanni Baptiſta Pigna, Hiſt. d'elli Principi d'Eſte.
Guichardin Hiſtoire de ſon tems.
Guilielmi Britonis Philippida.
Genealogie de la Maiſon de la Rochefoucault par du Cheſne.
Genealogie de la Maiſon de Stuart.
Hieronymi Henninges Theatrum Genealogicum.
Hieronymus Oſorius de Rebus Portug. &c.
Hiſtoire Genealogique de la Maiſon Royale de France.
Hiſtoire de l'antiquité du Vicariat de Ponthoiſe.
Hiſt. des Antiq. & des Archeveſques des Bourges.
Hiſtoire des Preſidens à Mortier.
Hiſtoire d'Ecoſſe &c.
Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne, par Juſtel.
Hiſtora di Genoa.
Hiſtoire de S. Louis par le Sire de Joinville.
Hiſtoire des Païs-bas d'Emanuel van Meteren.
Hiſtoire de Barbarie.
Hiſtoire de Malthe.
Jean Bouchet Annales de Poiĉtou.
Jean Maffée Hiſtoire des Indes.
Jean Neſtor Hiſtoire de la Maiſon de Medicis.
Jean Annaliſte de Perſe.
Jacobi Schenkii Imagines Imp. Regum, &c.
Johannis Burchardi Hiſtoria arcana Alexandri VI. Papæ.
Johannes Mariana de Rebus Hiſp.
Johannes Majoris-Monaſterij Monachus.
Johannis Saresberienſis Policraticus.
Leunclavii Annales &c.
Louis Trincant hiſtoire du Bellay. M. S.
Marmol Hiſtoire d'Afrique.
Matthæi Paris hiſt. Angl.
Memoires M. S. des Maiſons d'Albon, de Langehac, des Urſins, de pluſieurs familles d'Italie, des Egliſes de Saintes & de Limoges &c.
Nangis.
Nobiliario Genealogico de Eſpagna.
Nonius.
Opuſculum de Mirabil. Romæ Franciſ. Albertini.
Paul Jove en ſes Eloges.
Petramellarius.
Pingonij Arbor Gentilitia Sabaudiæ.
Procope.
Pieds-port.
Relation d'un voiage de Pologne.
Jac. Aug. Thuanus in Hiſtoria.

San-

Sandoval Vida di Carlo V. & autres.
Sigebert in Chronico.
Spondanus in Annalibus.
Vita Clementis VIII. Papæ.
Véritable origine de la Maiſon de France.
Vies des Cardinaux François par Aubery.
Voiages de l'Empereur Charles V. M. S.

JOANNES SARESBERIENSIS

Epiſcopus Carnotenſis, in Policratico de Nugis Curialum & veſtigiis Philoſophorum.

LIB. VIII.

SI hæc, quæ tibi ſincerâ devotione curavi ſcribere, legere non vacat, quia aut inſipida ſunt ſenſibus, verbis inculta non placent; ſi probaveris intentionem, patrocinaberis operi. Multitudinis imperitæ non formido judicia, meis tamen rogo parcant opuſculis. Quæ autem de Curialibus Nugis dicta ſunt, fortè in me, aut mei ſimilibus deprehendi, & planè nimis arctâ lege conſtringor; ſi meipſum & amicos caſtigare & emendare non licet. Profectò qui ad hœc rugabit nares, frontem contrahet, aut faciem rubore veſtiet, aut pallore confundet, cujus labia contrahentur aut ſalient, toxicabitur lingua, ſeipſum nugis noſtris convincet obnoxium. In quibus fuit propoſiti ſemper à nugis, ad bona tranſire ſerià, & ad id quod decet & prodeſt, inſtituere vitam.

JU-

JUGEMENS
DE QUELQUES
SAVANS
SUR
RABELAIS
ET SES
OUVRAGES.
ELOGES
DE CET
AUTEUR
ET
PIECES DIVERSES. &c.

JUGEMENS
DE QUELQUES
SAVANS*
SUR
RABELAIS
ET SES
OUVRAGES.
ELOGES
DE CET
AUTEUR
ET PIECES DIVERSES &c.

Guilbelmus Budæus in Epiſtolis Græcis.



Deum immortalem & Sodalitatis præſulem, noſtræque amicitiæ Principem! quidnam eſt iſtud quod audivimus? Te etenim, ô caput mihi exoptatum, & *Rabelæſum* Theſeum tuum intelligo ab iſtis elegantiæ & venuſtatis oſoribus, Sodalibus veſtris, obturbatos pro-

* A l'occaſion du petit Recueil qu'on donne ici, il ne ſera pas inutile de remarquer en faveur de ceux qui l'ignorent, qu'il a paru en 1697. un petit Ouvrage intitulé *Jugement & nouvelles obſervations ſur les Oeuvres Gréques, Latines, Toſcanes & Françoiſes de Maitre François Rabelais D. M. ou le veritable Rabelais*

V 2

propter vehemens circa Litteras Græcas ſtudium, quàm plurimis gravibuſque malis vexari. Papæ ô infauſtam virorum delirationem! Qui uſque adeò ſunt animo ineleganti ac ſtupido, ut quibus cohoneſtari univerſum ſodalitium veſtrum convenerat multùmque ſapere, quippe qui exiguo temporis ſpatio ad doctrinæ faſtigium pervenerint, eoſdem ſanè calumniosè inſimulando, in ipſoſque conjurando finem imponere conati ſunt ornatiſmæ exercitationi. *Et poſt alia.* Vale & ſaluta meo nomine quater *Rabelæſum* ſcitum & induſtrium, vel ſermone ſi præſtò ſit, aut per Epiſtolas denuncians.

VIRI ILLUSTRIS.

JAC. AUG. THUANI,

IN SUPREMO REGNI

Senatu Præſidis.

Commentariorum de vita ſua.

LIB. VI.

CHinone hoſpitium habebat (*Thuanus*) in domo oppidi ampliſima, quæ quondam *Franciſci Rabelæſi fuit*, qui litteris Græcis, Latiniſque inſtructiſſimus, & Medicinæ quam profitebatur peritiſſimus, poſtremò omni ſerio omiſſo, ſe totus vitæ ſolutæ ac gulæ mancipavit, & irridendi artem homines, ſicut ipſe

Rabelais reformé. Ce Livre, qui eſt un 8: ou 12. a été imprimé à Paris: du moins le titre le dit ainſſi. J. Bernier de Blois eſt l'auteur de cet Ouvrage & d'une Hiſtoire de Blois, imprimée in *quarto* à Paris.

ipſe aiebat, propriam amplexus, Democritica libertate & ſcurrili interdum dicacitate ſcriptum ingenioſiſſimum fecit, quo vitæ regnique cunctos Ordines quaſi in ſcenam ſub fictis nominibus produxit, & populo deridendos propinavit. Hominis ridiculi, qui totâ vitâ ac ſcriptis ridendi aliis materiam præbuit, memoria à Thuano & Caligono hîc renovata eſt; cùm bellè cum *Rabelæſi* Manibus actum uterque diceret, quod Domus ejus publico diverſorio, in quo perpetuæ comeſſationes erant, hortus adiacens ad ludum oppidanis per dies feſtos ſe exercentibus, projectum in hortum deſpiciens, in quo cùm littteris operam dabat, libros habere & ſtudere ſolitus erat, vinariæ cellæ inſerviret. Ex eâque occaſione Thuanus à Calignono invitatus, hoc Carmen extemporaneum fecit.

IPSE RABELÆSUS loquitur.

Sic vixi, ut vixiſſe mihi jocus, atque legenti
 Quos vivus ſcripſi, ſit jocus uſque jocos.
Per riſum atque jocos homini data vita fruenda,
 Inter amareſcit ſeria felle magis.
Et nunc, ne placidos lædant quoque ſeria manes,
 Cavit Echionii provida cura Dei.
Nam quæ à patre domus fuerat Chinone relicta,
 Qua vitreo Lemovix amne Vigenna fluit.
Poſtquam abii, communis in uſum verſa tabernæ,
 Lætifico ſtrepitu nocte dieque ſonat.
Ridet in hac hoſpes pernox, ridetur in horto,
 Cum populus feſto ceſſat in urbe die;

V 3 Tibia-

Tibiaque inflato ſaltantes incitat utre,
  Tibia Pictonicos docta ciere modos.
Et quæ Muſæum domino, quæ cella libellis,
  Nectareo ſpumat nunc apotheca mero.
Sic mihi, poſt minimum vitæ, tam ſuaviter, actum,
  Dant hodie ad priſcos fata redire jocos.
Non alia patrias ædes mercede locare,
  Vendere non alia conditione velim.

THEODORUS BEZA

DE FRANCISCO RABELÆSIO.

Qui ſic nugatur, tractantem ut ſeria vincat,
  Seria cùm faciet, dic rogo quantus erit?

EX
LIBRO PRIMO
ELOGIORUM
GALLORUM
Doctrinâ Illuſtrium.

FRANCISCUS RABELESÆUS è Chinone (Turonum id eſt oppidum propè Ligeris & Vigennæ confluentem) inter Divi Franciſci Cucullatos in Pictonibus primùm educatus eſt. Sed impulſu quorumdam procerum, qui urbana ejus dicacitate plurimùm oblectabantur, Monaſterij clauſtra juvenis tranſilijt, demùmque in ridendis hominum actioni-

ctionibus totus fuit. Cùm enim pro ea, qua pollebat linguarum & Medicinæ ſcientia, multa graviter & eruditè poſſet ſcribere, quod & Hippocratis Aphoriſmi ab illo caſtâ fide traducti, & aliquot epiſtolæ nitido Stylo conſcriptæ ſatis indicant, Lucianum tamen æmulari maluit, ad cujus exemplum ea Sermone patrio finxit, quæ meræ quidem nugæ ſunt, ſed ejuſmodi tamen ſunt ut Lectorem quàmlibet eruditum capiant, & incredibili quadam voluptate perfundant. Neque ſolùm erat in ſcribendo ſalis & facetiarum plenus, verùm & eandem jocandi libertatem apud quemlibet & in omni ſermone retinebat; adeò ut Romam cum Joanne Bellajo Cardinale profectus, & in Pauli III. conſpectum venire juſſus, ne ipſi quidem Pontifici Maximo pepercerit. Atque hanc imtemperantiæ ſuæ cauſam ingenioſè prætexebat, quòd cùm ſanitati conſervandæ nihil magis officiat quàm mœror & ægrimonia, prudentis Medici partes ſint non minus in mentibus hominum exhilarandis, quàm in corporibus curandis laborare. * Mortuus eſt apud Meudonium vicum agri Pariſienſis ad quartum ab urbe lapidem, ubi tenue Sacerdotium Cardinalis beneficio poſſidebat.

TRADUCTION
DU
PRECEDENT ELOGE

Tiré des Hommes Illuſtres de Scevole de Sainte-Marthe: Par Monſieur Colletet.

FRANCOIS RABELAIS naſquit à Chinon, ville de Touraine, ſituée prés du lieu où s'aſſemblent ces deux

* Il eſt mort à Paris, ainſi qu'il a été remarqué cy-devant

deux fameuſes rivieres, Loire & Vienne. Il paſſa ſes premiers ans à Poictiers parmy les Religieux de l'Ordre de ſainct François, dont il eſtoit du nombre. Mais il advint qu'à la ſuſcitation de quelques Grands de la Cour qui prenoient plaiſir à ſes bons mots & à ſes railleries naturelles, il abandonna le Monaſtere & l'habit même de Religieux; & employa depuis tout le temps de ſa vie à ſe rire des actions des hommes. Comme il avoit une connoiſſance parfaite des Langues & de la Science de Medecine, ainſi que les Aphoriſmes d'Hippocrate qu'il mit fidellement & purement en Latin, & quelques Epîtres de ſa façon écrites d'un beau ſtile & avec beaucoup d'élegance en rendront toujours témoignage, il n'y a point de doute qu'avec ces advantages ſignalez il eut pû doctement traiter des matieres hautes & ſerieuſes, & qu'il s'en fut auſſi dignement acquitté que pas un autre de ſon ſiécle. Mais après avoir exactement conſideré tous les Autheurs tant anciens que modernes, il les mépriſa tous pour embraſſer le ſeul Lucien, qu'il trouva le plus conforme à ſon humeur, & s'adonna tout-à-fait à l'imiter. Auſſi fut ce à ſon exemple qu'il inventa des fables en François, leſquelles, ſous des contes véritablement frivoles & ridicules, & des reveries toutes pures, ne laiſſent pas de faire avouer au Lecteur, que pour docte qu'il ſoit, cette lecture le rend plus ſçavant encore, & le divertit agréablement. Mais ſi les Ecrits de cet homme facetieux étoient remplis de traits agreables & de picquantes railleries, ſon entretien ordinaire n'en avoit pas moins. En quelque lieu qu'il fut il conſervoit toujours cette humeur gaye & libre, qui le portoit à ſe gauſſer du monde, juſques-là même qu'étant à Rome en la compagnie du Cardinal du Bellay, il ne pût s'empecher de donner une atteinte au Pape Paul III. lors qu'il receut le commandement d'aller baiſer les pieds de ſa Sainctеté. Mais pour excuſer ingenieuſement l'intemperance de ſa langue, & ſon hu-

humeur folaſtre & comique, il diſoit que n'y aiant rien de plus contraire à la ſanté que la triſteſſe & la melancholie, le prudent & ſage Medecin ne devoit pas moins travailler à rejoüir l'eſprit abbatu de ſes malades qu'à guerir les infirmitez de leur corps. Il mourut dans le voiſinage de Paris, au village de Meudon, où il poſſedoit un petit Benefice, dont il étoit redevable à la bonté de ce genereux Cardinal, qui faiſoit gloire d'être ſon Protecteur & ſon Mecene.

SORBIERE page 182. *des*

SORBERIANA

Edit. de Paris (*Amſterdam*) 1694.

COmme nous conſervons toute nôtre vie, & dans quelque reformation de mœurs que nous ſoions une certaine tendreſſe pour les anciens amis qui ont été en nôtre jeuneſſe compagnons de nos débauches, je ne me puis point défaire de quelque complaiſance pour Rabelais, que j'ai accompagné dans mes débauches ſpirituelles avec Petrone, Martial & Lucien, dont la licence n'a pas été moins éfrénée. Ceux qui ne s'enfoncent pas ſi avant dans les études ſe ſauvent de cette irrégularité, & évitent les pas gliſſans, ſur leſquels il faut marcher quand on veut trop entendre le Grec & le Latin. Les Satyres que l'on a faites en ces langues-là excitent nôtre curioſité, & il eſt mal aiſé de s'abſtenir, aprés qu'on les a lûës, de paſſer à celles que nous pouvons entendre bien plus aiſément. Celle de Rabelais a été la prémiere qui a paru en François, & elle eſt ſans doute la plus ſçavante & la plus génerale qui ait été jamais faite. De ſorte qu'un jeune homme

qui lit dans M. de Thou (le plus grave Historien de son tems) que Rabelais *Ingeniosissimum opus composuit, in quo omnium ordinum homines deridendos propinavit*, & qui trouve même des vers qu'il prit la peine de faire sur sa maison, laquelle il voulut visiter en passant à Chinon, ne croit pas qu'il se puisse dispenser de jetter les yeux sur son Ouvrage. A quoi il est d'autant plus excité s'il voit dés la premiere page de ce livre qu'un docte Theologien l'a honoré de ce Distiche,

* *Qui sic nugatur tractantem ut seria vincat,*
Seria cùm faciet, dic mihi quantus erit?

Et s'il aprend de Scevole de Sainte Marthe, que les badineries de son Roman, *ejusmodi sunt ut lectorem quàmlibet eruditum capiant, & incredibili quadam voluptate perfundant.* En effet ce livre, tout badin qu'il est tourne tellement l'esprit à la joie, que presque tous ceux que j'ai connus qui étoient rompus dans sa lecture, en avoient contracté une maniere de penser agréablement sur les matieres les plus profondes ou les plus mélancholiques. Et de ce côté-là, sans doute, il y a beaucoup à gagner, si le dire de Salomon est suivi, qu'il n'y a rien tel, aprés avoir remarqué la vanité des choses humaines, que de bien faire & se rejouïr. Outre que le plus souvent on gagne plus de les prendre galamment & de s'en donner la Comedie, que de les attaquer directement & avec un chagrin qu'elles sont indignes de nous donner.

——— *Ridiculum acri*
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Il

* Je lui repondrai, *minimus* peut-être. N'en déplaise à Sorbiere & à son Théologien, la pensée est fausse. Ceux qui réussissent dans le ridicule & le plaisant, réussissent rarement dans le sérieux.

Il eſt vrai que ceux qui ſe trouvent par temperament, ou par habitude, tournez vers une ſeverité Stoïque, n'auront pas ce goût, & que la raillerie ne ſied pas bien à toutes ſortes de gens. Mais auſſi je ne prétends pas que tous ceux qui veulent profiter de la lecture de ce plaiſant Auteur imitent ſa boufonnerie, & il ſuffit qu'en ce qui ſe paſſe chez nous & dans nôtre interieur, elle y repande les ſemences de joie, qui produiſent ſur toute ſorte de matieres une iufinité de plaiſantes reflexions. Du reſte, là où il va un peu trop fort, une perſonne judicieuſe lui doit tenir la bride, & quand on a mis de l'eau en ſon vin, la boiſſon en eſt toûjours plus agréable, que celle des liqueurs inſipides qui n'affectent point le palais, & ne piquent point la langue. Les Dames Romaines voioient dans le Cirque des hommes tout nuds, & une d'elles a dit fort ſagement qu'une honnête femme n'en étoit pas plus ſcandaliſée que de voir une Statuë. L'on paſſe avec la même facilité qu'elles ſur les impuretez de cet Auteur; & comme l'on excuſe aux excellens Peintres les nuditez d'Adam & d'Eve, qu'ils repréſentent quelquefois un peu trop fidellement; on ne regarde que les autres parties de ſon Tableau. Il y a au portail de ſaint Jean à Lyon une plaiſante naïveté, où la conception de ſaint Jean eſt repréſentée en bas relief par le bon Zacharie & Elizabeth dans un lit qui couchent enſemble. L'expreſſion y eſt un peu forte, auſſi bien que dans Maître François Rabelais. La brutalité des paſſions & la ſotiſe des hommes y eſt quelquefois un peu trop rudement touchée; mais l'on en peut adoucir les rudeſſes, & il n'y a guére moins à les adoucir, qu'à faire avec le pinceau un pont là où il y a un précipice, & quand ce ſeroit le Pont du Gard il ne coûteroit pas tant à bâtir que s'il faloit refaire le frontiſpice du Louvre.

LE CHANCELIER BACON.

LE Chancelier Bâcon dans ſes * *Apophtegmes* & *bons mots* qualifie *Rabelais*, † *the great jeſter of France*, en citant la réponſe qu'il fit à un de ſes amis, aprés avoir reçu l'extrême Onction, qu'on lui avoit *graiſſé ſes botes pour ſon voiage.* Mais avec la permiſſion de ce ſavant Chancelier, cette repartie eſt trop plate pour mériter le nom de bon mot, & encore moins celui d'Apophtegme.

* Edition de Londres 1740. Tome 4.

† Great jeſter ſignifie proprement grand Railleur, ou, ſi l'on veut, boufon agréable.

LA

BRUIERE

DANS LES

CARACTERES DES MOEURS DE CE SIECLE.

Tome prem. p. 155. *Edit. d'Holl. de* 1731.

RAbelais eſt incompréhenſible. Son Livre eſt une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable: c'eſt une chimere, c'eſt le viſage d'une belle femme avec des pieds & une queuë de ſerpent, ou de quelque autre bête plus difforme: c'eſt un monſtrueux aſſemblage d'une morale fine & ingenieuſe & d'une ſale corruption. Où il eſt mauvais, il paſſe bien loin au delà du pire, c'eſt le charme de la canaille: où il eſt bon, il va juſques à l'exquis & à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats.

MONSIEUR

DE LA MONOYE

DANS SA

DISSERTATION

SUR LE

MOIEN DE PARVENIR.

Tome 4. des Menagana p. 442. Edit. d'Holl.

AVant lui (Verville) Rabelais par ſa maniere de conter, a eu l'adreſſe de s'aproprier nombre de bons contes tirés de l'obſcurité. Tout deux par là ſe ſont ſignalés dans le bas Comique & ont trouvé dequoi plaire, même aux Savans. A Rabelais & à Verville on peut joindre Moliére, la Fontaine & pluſieurs autres; & c'eſt dequoi M. de la Mo-nöye lui-même donne des exemples dans les additions & ſuplemens qu'il a fait aux *Menagiana*.

PARAL-

PARALLELE BURLESQUE, OU DISSERTATION, OU DISCOURS

qu'on nommera comme on voudra, sur

HOMERE ET RABELAIS.

IL paroît depuis peu une belle traduction de l'Iliade d'Homere par Madame Dacier ; on ne peut trop donner de loüanges à une Dame qui fait tant d'honneur à son sexe.

On a achevé d'imprimer à Amsterdam * le nouveau Rabelais, avec des Remarques historiques & critiques.

Ces deux livres, dont j'ai à parler en même temps, me font naître l'idée d'en promettre pour le † mois prochain une espece de paralléle. Je dis, *une espece ;* car si je disois un paralléle véritable & serieux, je m'attirerois d'abord quelques zélés Sectateurs du *divin Homere ;* je serois selon eux, hérétique en litterature, si j'osois penser que Rabelais fût digne d'entrer en paralléle avec *le Prince des Poëtes.* Commençons donc

* Ceci s'écrivoit en 1711.

† Du Freny Auteur de ce *paralléle* faisoit alors le *Mercure galand.*

donc par abjurer tous les ridicules qu'on pourroit me donner là-deſſus. Je déclare premiérement que je mépriſe une moitié du Livre de Rabelais, & que je déteſte même dans l'autre le libertinage & les obſcénités qui rendent cet Auteur odieux; je déclare de plus, que je reſpecte Homere, & les vrais ſçavans; mais ce reſpect n'eſt point un reſpect de culte & d'adoration. Je crois pouvoir, ſans profanation, comparer le ſublime du Poëte Grec avec l'excellent comique de Maître François. Plus ces deux genres ſont oppoſés, & plus ce paralléle tiendra du badinage: ce ſera, ſi l'on veut, l'article burleſque de mon Mercure; les gens graves pourront ſe diſpenſer de le lire, & ceux qui ſe plaignent que depuis pluſieurs mois je deviens trop ſerieux, y trouveront à coup ſûr leur compte; car ſi je ne ſuis pas en humeur d'écrire gaïement, ils auront du moins du Rabelais, qui porte toûjours avec lui un caractere de gaïeté inimitable.

J'adreſſe donc ici par avance ce paralléle d'Homere & de Rabelais à ceux qui ne veulent que badinage; je tâcherai de contenter par quelques autres articles ceux qui ne veulent que du ſerieux; pour ceux qui ne ſçavent ce qu'ils veulent, je ne ſçai auſſi que leur donner.

PREFACE DE RABELAIS.

„ Croïez-vous en votre foi, qu'oncques Homere écrivant l'I-
„ liade & Odiſſée, penſât ès allegories, leſquelles de luiont ca-
„ lefreté Plutarque, Heraclides, &c.? Si le croiés, pourquoi ne
„ croïrés-vous auſſi merveilles occultes dans ces miennes joïeu-
„ ſes & nouvelles chroniques? combien qu'en les dictant n'y
„ penſaſſe non plus que vous, qui par avanture beuvez comme
„ moi; car à la compoſition de ce livre, je ne perdis, n'em-
„ ploïai oncques plus ni autre temps que celui de ma refec-
„ tion,

„ tion, ſçavoir eſt, en buvant & mangeant; auſſi eſt-ce la
„ juſte heure d'écrire ces hautes matiéres & ſciences profon-
„ des, comme bien ſçavoit faire Homere, dont le labeur ſen-
„ toit plus le vin que l'huile. Autant en dira quelque Turlu-
„ pin de mes livres; ce que prendrai à gloire; car, ô com-
„ bien l'odeur du vin eſt plus friant, riant, priant, plus celeſte
„ & delicieux que l'huile.

C'eſt à peu-près dans ces termes, que Rabelais, vers l'an 1550, commença lui-même pour moi, ſans le ſçavoir, le Paralléle que je devois faire en 1711. d'Homere & de lui.

Ces deux Auteurs ont premierement cela de commun, qu'ils étoient nez pour la Poëſie; il ne manque à Rabelais, pour être grand Poëte, que d'avoir écrit en vers: ſon Livre eſt un Poëme en Proſe, quoiqu'il n'ait point dit d'abord, *Déeſſe chantés Gargantua*, *&c.* Il prend ſa Lire d'un air ſimple comme Homere, ils promettent peu l'un & l'autre; mais ils donnent beaucoup dans la ſuite. En commençant ce paralléle je promets peu ainſi qu'Homere; il donne beaucoup, & je ne donnerai preſque rien: il faut bien qu'il y ait quelque différence entre lui & moi.

Avant que de comparer les ouvrages de nos deux Auteurs, comparons la réputation de l'un à celle de l'autre: comparons-les pourtant *ſans comparaiſon*, de peur d'offenſer quelqu'un; reſpectons-les, comme s'ils étoient encore en vie. En comparant deux Poëtes, deux Avocats, deux Medecins, même deux Magiſtrats, dirai-je auſſi deux Heros, l'on offenſe au moins l'un des deux. Tout paralléle offenſe l'homme, parce que chaque homme ſe croit unique en ſon eſpece: appellons donc ceci badinage plûtôt que paralléle.

Le ton ſerieux gâteroit tout: Homere & conſors ſe fâcheroient ſi j'empruntois ſa Lire divine pour chanter Rabelais;

mais Rabelais eſt bon compagnon: il me prêtera bien ſon ſtile pour mettre Homere au-deſſus de lui.

Revenons à nos moorons, diroit ici Maître François; paralleliſons la haute & mirifique renommée Homerienne à la renommée Rabelaiſienne, de ſon tems & du notre non moins grande en dimenſion, domination & tyrannie, quoique picholine au gré d'aucuns, eû égard aux païs & ſujets qu'elle domine & tyranniſe: car réputation homerienne regne & regnera ès cerveaux heroïques, ſcientifiques, philoſophiques, métaphiſiques, alchimiques, & cabaliſtiques; & rabelaiſienne manie ne regne qu'ès cerveaux joïeux des *Pantagrueliſtes*, lequel mot de *Pantagrueliſte* ſeroit pourtant, par avanture, mieux & plus ſenſément ſignificatif que nul autre des grands mots ci-deſſus, ſi l'on l'interprétoit à force d'érudition & de han, han, comme aucuns ont fait mots grecs Homeriens, non intelligibles aux bonnes gens non érudits.

Mais je m'amuſe trop à lanterner & baguenauder en digreſſions; digreſſions *autem* ſont au lecteur ce que ſont au voïageur, landes arides, ſabloneuſes, & alterantes; partant vîte, alette..... de hait, de hait, doublons le pas, coutons au but, allons au fait, *id eſt*, buvons frais.

Ariſtote n'a peut-être pas dit avant moi que la beauté de l'ouvrage fait d'abord la réputation de l'Auteur, & qu'enſuite la réputation de l'Auteur fait ſouvent la beauté de l'ouvrage. Les beautés réelles qui ſont dans Rabelais, lui ont ſans doute d'abord acquis ſa réputation; mais enſuite ſa réputation a fait trouver dans ſes ouvrages bien des beautés qui n'y ſont pas: je n'ai garde de croire qu'il en ſoit ainſi du Poëte Grec, chut.... laiſſons parler un homme plus hardi que moi, c'eſt Montagne. *Qu'un Auteur*, dit-il, *puiſſe gogner cela d'attirer & embeſoigner après ſoi la poſterité? ce que non ſeulement l'habileté, & ſuffiſance, mais autant, ou plus la faveur fortuite du ſujet, & autres*

autres hazards peuvent gagner, qu'au demeurant un auteur ſe préſente, ou par bétiſe, ou par fineſſe, un peu obſcurement & diverſement, ne lui chaille, nombre d'eſprits le belutant & ſecoüant, en exprimeront quantité de formes, ou ſelon, ou a côté, ou au-contraire de la ſienne, & qui toutes lui féront honneur; c'eſt ce qui a fait valoir pluſieurs choſes de neant, qui a mis en crédit pluſieurs anciens écrits, & les a chargés de toutes ſortes de beautés qu'on a voulu; une même choſe recevant mille & mille, & autant qu'il nous plait d'images & conſiderations diverſes, eſt-il poſſible qu'Homere ait dit tout ce qu'on lui fait dire? &c.

Eſt-il poſſible auſſi que Rabelais ait penſé tout ce qu'on lui fait penſer? Non ſans doute, on a voulu juſtifier par des applications fines & détournées pluſieurs tirades inſipides où tombent neceſſairement ceux qui veulent toûjours parler & toûjours plaiſanter. Quelque fond de gaïeté qu'on puiſſe avoir, on n'eſt pas plaiſant toutes les fois qu'on plaiſante: il faut pardonner au plus agréable convive deux turlupinades pour un bon mot, & au plus grand Poëte deux penſées *ſimplement communes*, pour une *ſublimement ſimple.* Je ne parle pas d'Homere deà, diroit Rabelais, il eſt en ſes moindres lanternages ſublimirifiquement entouſiaſmé. Je le vois tout embraſé, & tout embraſant d'un feu Apollonien: mais après tout il n'y a point de feu ſans fumée, comme auſſi n'y a-t'il point de fumée ſans feu: fumée je nomme en ce dernier cas, réputation odorante, comme fumée de caſſolette, ou comme vapeur de muſc & d'ambre gris delectant les bonnes & fortes têtes, mais entêtant par fois aucuns à tête foible, ſi aucunes y a.

Je voulois donc dire par ce dicton de fumée ſans feu, que réputation ne va point ſans mérite; laquelle maxime les Fabulateurs anciens euſſent ainſi allegoriſée.

Réputation mariée à mérite a engendré prévention, & par

 après

après prévention, fille née de réputation, a engendré ſa mere bien plus grande & plus belle que n'étoit naturellement, lorſque fut mariée à mérite.

Homere a environ deux mille ſix cens ans de réputation acquiſe; Rabelais n'en a qu'environ ſoixante. Corneille n'en a qu'environ cinquante: lequel des trois doit l'emporter? à juger ſeulement par l'âge des réputations. C'eſt peut-être le plus jeune; car plus une réputation vieillit, plus elle eſt abſorbée dans le vaſte ſein de la prévention.

Vingt ou trente ans après la mort d'un Auteur, c'eſt à peu-près la vraïe diſtance, c'eſt le vrai point de vûë, d'où je voudrois juger de ſa réputation.

En voïant Homere à travers vingt-ſix ſiécles, imaginez-vous voir de loin une femme à travers un broüillard épais. Quelqu'un qui en ſeroit devenu amoureux par oüi dire, auroit beau vous crier, voïez-vous la délicateſſe de ces traits, la douce vivacité de ces yeux, la nuance imperceptible des lys & des roſes de ce tein délicat? mais ſur-tout remarquez bien ce je ne ſçai quoi, ces graces..... hé morbleu répondriez-vous à cet amant enthouſiaſmé, comment voulez-vous que j'en juge à travers d'un tel broüillard? il faudroit que j'euſſe les yeux d'un Linx, ou ceux de l'Amour.

Voïez au contraire un Auteur de trop près, c'eſt encore pis; la réputation d'un Auteur vivant eſt offuſquée par la jalouſie de ſes contemporains, par la cabale. On eſtime même ſes ouvrages ſelon le crédit qu'il a, ſelon ſa qualité, ſes richeſſes, ſes mœurs; que ſçai-je moi, mille autres ſujets de prévention. Par exemple, nous ne ſçaurions nous imaginer qu'un homme que nous voïons de ſi près ſoit ſi grand homme; comment ſeroit-il divin? nous le voïons boire & manger avec nous, & nous lui entendons ſouvent dire à table plus de ſottiſes qu'à ce gros yvrogne ſimple & peſant, qui parlant & beuvant avec

une

une égalité merveilleuſe, ſoutient beaucoup mieux l'idée qu'on nous avoit donnée de lui, que cet Auteur ne ſoutient celle que ſes livres nous avoient donnée de l'élevation de ſon génie.

Revenons à notre point de vûe que je placerois encore vingt ou trente ans après la mort d'un Auteur, afin que degagé des préventions dont je viens de parler, on pût juger de toutes les beautez de l'ouvrage par raport au goût, aux mœurs, aux uſages, aux proprietés de la langue, & à cent autres circonſtances qu'il eſt eſſentiel de bien ſçavoir, pour porter un jugement équitable & de l'ouvrage, & de l'Auteur, mais ſur tout de l'Auteur; car on peut quelquefois juger d'un ouvrage par l'ouvrage ſeul, mais on ne ſçauroit juger du mérite d'un Auteur que par raport au ſiécle où il a vêcu.

Mais le ſujet que je traite me mene plus loin que je n'avois cru; je voulois parler ſeulement dans ce mois-ci de la réputation de nos deux Auteurs, & de la prévention qu'on a pour eux. Réputation, prévention, c'eſt où je m'étois borné. Quelles bornes, grand Dieu! Le chapitre de la prévention ſeul rempliroit mille volumes, à ne faire qu'un petit article ſur chacun des préjugés qui entrent dans la compoſition des jugemens des hommes. Il pourra donc encore dans la ſuite m'échaper quelques traits non envenimés contre la prévention qu'on a pour les anciens; & comme cette prévention pourroit aller juſqu'à m'accuſer d'être prévenu pour les modernes, il faut ſe déclarer. Je crois donc que tout conſideré, tout compenſé, homme pour homme, auteur pour auteur, tête pour tête, ancien, moderne, tout eſt à peu-près égal; parce que les cœurs & les cerveaux ſont à peu-près fabriqués comme ils étoient jadis. A l'égard d'Homere & de Rabelais, je les crois chacun dans leur genre grands & excellens Auteurs; c'eſt aſſez dire pour Rabelais, mais je crains d'avoir trop peu dit en l'honneur d'Homere. Ceux qui le diviniſent, & qui

ſont devoüés à ſon culte, voudroient-ils me forcer à l'adorer comme ils ſont?

A ce propos il me ſouvient de ce que dit Rabelais, non en ſes livres connus, mais en quelque ſien manuſcrit. Croïés donc ſi voulés, que c'eſt baliverne poſthume du grand baliver-nier Maître François.

Un jour Panurge dans un Caveau du temple ſi renommé *de la dive bouteille* bûvoit debout, & bûvant avaloit, & avalant ſe délectoit, & ſe delectant chantoit: *hé bon*, *bon*, *bon que le vin eſt bon*, *par ma foi j'en veux boire.* Or comme il chantoit & bûvoit ſur ce ton, un ſacrificateur zelé de l'antique & dive bouteille s'avança tout courroucé vers Panurge, ſi qu'en ſon courroux, il l'appella bûveur profane. Qu'eſt-ce à dire? repliqua le buveur moderne: n'eſt point profane qui bon vin boit, qui bon vin aime, & qui bon vin chante. Non certes, dit le ſacrificateur, mais tu bois debout, & c'eſt mal fait, car il faut boire à genoux; tu chantes ſimplement que le vin eſt bon, il faut chanter qu'il eſt divin, car c'eſt un vin Grec. Hé que m'importe, dit Panurge, vin Grec ou Bourguignon; ni celui-ci, ni celui-là, ni aucun vin n'eſt choſe divine. Ce n'eſt que boiſſon humaine, & pour ce j'en boirai tout ce qu'humain en peut boire humainement, & ne le boirai que debout, ou aſſis à table, où à cheval, car on boit auſſi le vin à cheval; mais à genoux on ne but oncques, & n'y boirai mie.

Alors le ſacrificateur, homme gravement colerique, n'entendit point raillerie, & à grands coups de tirſe voulut faire agenoüiller le bon Panurge; mais lui s'obſtinoit à boire debout, criant ſeulement: bon, bon, bon, vin pour moi bon, bon me ſuffit, bon veut tout dire. O tu diras divin, diſoit le ſacrificateur, tu en viendras à mon mot; divin, divin, crioit l'un en battant; bon, bon, bon, crioit l'autre en bûvant; enſorte qu'entre ces deux obſtinés ne pouvoit avenir,

non

non plus qu'aux Ecoles Ariſtoteliciennes, aucune ſolution raiſonnable: devinez quelle fut celle-ci?

A force de boire & d'avoir bû, le vin manqua à Panurge, qui pour lors s'écria, comme c'étoit ſa coutume dès que ſa bouteille étoit vuide, il cria dis-je, *du vin*, *du vin*, en ſorte que le ſacrificateur crut oüir *divin*, *divin.* Cette équivoque Panurgienne finit ainſi le debat au temple de la dive bouteille, ſans quoi ces deux obſtinés y ſeroient encore, l'un à battre, & l'autre à boire.

Autant en pend à l'œil à quiconque voudra crier, en liſant Homere: beau, beau, beau, admirable, ſublime; ce n'eſt rien dire, ſi l'ou ne crie *divin*, *divin.*

Or après ce conte bon ou mauvais, ſelon le lecteur, adieu vous diſent Homere & Rabelais, juſqu'aux Calendes Mercuriales du prochain mois, ſi deſiriez revoir Mercure paralelliſant. Pour lors après avoir touſſé un coup, en boirez trois ou quatre, enſuite beſicles prendrés, ſi de beſicles uſez, & puis lirez peut-être merveilles, & peut-être billevezées.

Suite du Parallèle d'Homere & de Rabelais.

De même qu'un courſier agile, diroit Homere, s'échape quelquefois de la main ſçavante du chartier tirannique, qui l'attelant à ſon chat, l'aſſujettit aux regles pénibles de l'art qu'inventa, pour dompter les chevaux, le Centaure Pelectroine.

De même un Auteur peut s'échaper des regles tiranniques qui donnent toujours des entraves au génie, & quelquefois des entorſes au bon ſens.

De même encore que ce courſier échappé foulant d'un pied libertin, l'herbe tendre des prez verdoïants, tantôt prendra ſa courſe rapide & legere; comme la fleche qui part d'un arc,

arc, pour voler droit au but où l'œil d'Apollon l'a guidé, & que tantôt ce courſier bondiſſant, voltige en l'air à droite & à gauche, comme la flâme errante d'une exhalaiſon vagabonde échapée du foudre de Jupiter.

De même en continuant ce paralléle j'irai droit au but, ou je m'en écarterai volontairement.

De même encore que ce courſier parcourant avec même legereté & les plaines unies, & les monts eſcarpés, s'égaye en bonds & ruades, & atteint du pied le Baudet attentif à ſon chardon ſauvage.

De même j'attaquerai en ſtile Rabelaiſien quelqu'ânerie Homerienne, pour délaſſer le public d'une admiration continuelle & gênante, où l'on veut l'aſſujetir en faveur des anciens.

De même enfin que ce courſier tantôt élevera ſa tête ſuperbe juſqu'au chêne ſacré, pour en détacher de ſa dent téméraire quelque rameau verd, deſtiné à couronner le heros, & que tantôt il baiſſera humblement ſa tête aux crins épars pour brouter l'herbe rampante.

De même tantôt ſublime, & tantôt burleſque, tantôt Homere, & tantôt Rabelais, je parlerai leur langue, en leur donnant loüange ou blâme ſans fiel, & preſque ſans prévention. Je dis preſque, car tous les hommes ſont nez prévenus, ou du moins ils ſuccent la prévention avec le lait.

La prévention eſt un venin ſubtil, ou plutôt un animal venimeux qui empoiſonne tout ce qu'il mord, & qui mord ſur tout ce qu'il voit, & ſur tout ce qu'il ne voit pas. Donnons-lui encore à elle-même quelque coup de dent avant que de commencer notre paralléle. Rabelais diroit que la prévention eſt un animal augmentatif, diminutif, palliatif, deciſif, & rebarbatif. „ Or ſi de cet animal l'extrait génealogique ſçavoir voulez, ſçachez-le, ne tient qu'à vous, il eſt déduit „ en ces vers ci-deſſous inſcrits.

Chez

Chez Lucifer jadis eut accointance
Meſſer orgueil avec Dame ignorance.
En ligne gauche, iſſit de cette engeance
Fille perverſe en ſa folle arrogance;
Prévention fut ſon nom que je penſe;
Or Dieu vous gard de ſa prédominance.

Mais, continueroit Rabelais, ventre-boëuf, voilà bien parler ſans boire, je n'entends ici vociſonner à mes oreilles que ce mot, prévention par-ci; prévention par-là, prévention pour les Grecs, prévention pour les Latins. Holà, holà, prévention eſt héréſie, & ne veux croire perſonne hérétique en belles lettres, que ne m'ayés démontré par où, comment, & pourquoi. Car quel motif mouvant peut démouvoir ces anciens lettrez à préconiſer & prôner à étripe goſier les écrivains antiques? qu'en revient-il à ces prôneurs?

A cela vais vous répondre en bref, mais avant parler, veux obſerver la premiere regle des éloquents parleurs & haranguëurs, touſſir, cracher, & ſe ſilentier un moment; *punctum cum virgula*, pour reprendre haleine.

Je vais narrer veridiquement ce qu'en un mien voïage j'ai vû, ou non vû; car c'eſt tout un en fait de relations lointaines.

Au fond des Indes Orientales ou Occidentales, ou imaginaires; car bonnement avoüerai que ne ſçai autre Geographie que des pays à bons vignobles, où je voiage volontiers: aux Indes donc deux peuples y a, dont l'un deſire ſans ceſſe dominer & ravillir l'autre; parce que l'autre donne jalouſie à l'un, comme l'un en donne à l'autre, ſi que ce l'autre & ce l'un ſont en guerre l'un contre l'autre.

Or devinés ce qui excite noiſe entre ces deux peuples: ce

ſont des riens, petits riens, motifs de rien, comme qui diroit d'interêt, de gloire, & de volupté. Ceux-ci ſe fâchent que le terroir des autres fertiliſe abondamment par ſon propre fond, & ſans engrais, ſi qu'il produit ſoudainement, & au moment que beſoin eſt, fruits ſavoureux, & fleurs gentilles, que ne produit mie le terroir des autres; mais ceux dont le terroir eſt ſterile ſont en récompenſe bons pourvoïeurs & grands proviſionneurs; ſi que ne recüeillant rien de leur crû, ſçavent tirer des contrées étrangeres fruits & grains dont ils rempliſſent granges & fruitiers, & par ainſi ſont plus, quoique non mieux, approviſionnez que ceux dont le terroir produit.

Notez illec, ô lecteur attentif, qu'en uſant ici des mots de fruits, grains, & termes pareils, c'eſt élocution allegorique & ſimbolique, qui ſignifie belles productions d'eſprit, & ſolides œuvres de gens lettrés. Diſons donc que le terroir, *id eſt*, les cerveaux & caboches de l'un de ces peuples ſont plus fertiles en productions, & que l'autre peuple eſt opulent en collections & magaſins ſcientifiques.

Ce dernier peuple eſt plus puiſſant que l'autre, parce qu'il eſt plus nombreux, & il eſt plus nombreux, pource que plus de gens ont faculté collective, & moins de gens ont faculté productive, ſelon la régle que plus de gens ont ce qu'eſt plus facile d'avoir: ſont toutesfois grandement loüables ces collecteurs, quand doctement & largement ſçavent uſer de leur talent collectif, mais mieux loüangerai certes tel qui joindra production à collection, comme aucuns y a.

Les deux peuples dont eſt queſtion ſont nommés par maints Hiſtoriens, les *Produiſans*, & les *Eruditionnés*. Voïons maintenant ce qui rend ſi commune parmi les éruditionnés la maladie qu'on appelle *Prévention Grecque*. C'eſt là mon texte, j'ai long-temps tournoïé pour y venir; abrégeons matiére, de peur

peur que l'ennui ne vous gagne: s'il vous a déja atteint, bûvez un coup. Bon vin désennuïe le lecteur & l'Ecrivain; & devroit-on, pour écrire joïeusement, boire par apostille à chaque page. Mais comme boire tant ne puis, au moins en parlerai souvent, car le refrain & l'énergie du langage Rabeleisien, c'est à boire, à boire, du vin, du vin, du vin.

Où en étions-nous? j'ai perdu la tramontane, vîte, vîte, ma boussole, *Prévention*, voilà le mot: pourquoi en sont-ils si embrelicoquez envers les anciens? oh c'est pour trois mille quatre cens vingt-deux raisons & demie: ne vous en dirai pour le présent que les deux & demie, car l'horloge sonne, & c'est l'heure de boire.

Primò. Les éruditionnés sont semblables aux taverniers, lesquels, les ans passez s'étans munis de vins, maintenant antiques, crient aux biberons, plorez, & déplorez la perte de ces vieux seps de vigne, qui jadis produisoient les mirifiques vins, dont avons en cave les originaux: helas n'en viendra plus de tels, car en l'an du grand hyver, sont pétits par gelée ces vieux souchons & sarments, & avec iceux a peri tout espoir de bonne vendange.

Ainsi les éruditionnés décrient toutes productions modernes pour mieux s'acréditer, & avoir debit des vieilles provisions & denrées antiques desquelles leurs magazins sont surchargez.

Secundò. Posons le cas que puisse y avoit un *éruditionné* de petite stature, il toutefois sera ambitieusement desireux de paroître plus grand qu'un *produisant* de riche taille. Que fera *l'éruditionné* basset? Il grimpera sur les épaules d'un ancien, comme singe sur élefant. Or ainsi grimpé sur un ancien, plus cet ancien sera grand, plus le grimpé sus sera élevé, & plus en dominera de haut en bas le produisant moderne.

Voïez par là qu'interêt eurent de prôner antiques œuvres, tous les tems, païs & mœurs, les éruditionnés.

Ils ſont d'Homere
Un Dromodaire,
S'imaginant que ſur ſon dos montez
Hauts élevez, grimpez, juchez, guindez,
Ils prendront haute place
Au coupeau du Parnaſſe.
S'aſſociant à cet Auteur fameux,
Diſant de lui tout ce qu'ils penſent d'eux;
Ils l'éterniſent,
Le diviniſent.
Puis par droit de ſocieté
Partagent ſa divinité.
Ce ſuppoſant, tous bons écrits modernes
Sont près des leurs, humaines balivernes.

Parlons naturellement, on a pouſſé trop loin l'entêtement pour Homere, on ne peut nier que puiſqu'on l'a loüé dans tous les temps, il n'ait mérité d'être loüé. Auſſi le loüerai-je & l'aimerai-je juſqu'a l'adoration excluſivement.

Homere eſt le Gargantua des *éruditionnés*. Ils le font ſi grand qu'en rendant ſon mérite giganteſque, ils en ôtent la vraie reſſemblance.

Rabelais a eû ſes *éruditionnés* auſſi bien qu'Homere; & ſi Alexandre avoit toûjours un Homere ſous ſon chevet, le Chancelier du Prat portoit toûjours un Rabelais dans ſa poche.

Alcibiades queſtionnant un jour un Profeſſeur ſur quelques vers d'Homere; le Profeſſeur répondit qu'il ne le liſoit point. Alcibiades lui donna un ſouflet pour le punir d'oſer profeſſer les ſciences, ſans avoir chez lui le livre des ſçavans, le livre unique, le livre par excellence.

Le Cardinal du Belay, qu'on prioit d'admettre à ſa table cer-

tain

tain homme de lettres, demanda, en parlant de Rabelais, qu'on appelloit aussi le livre unique, le livre par excellence ; cet homme que vous vouléz admettre à ma table *a-t'il lû le livre?* non lui répondit-on. Qu'on le fasse donc dîner avec mes gens, reprit le Cardinal, ne croïant pas qu'on pût être sçavant sans avoir lû Rabelais.

Ces traits de préventions me paroissent encore plus forts pour Rabelais qui vivoit alors, que pour Homere qui du tems d'Alexandre avoit déja plusieurs siecles d'antiquité ; antiquité qui, comme nous avons déja dit, jette sur les ouvrages un voile obscur & favorable aux allegories: grande ressource à ceux qui veulent trouver du merveilleux & du grand dans les petitesses même qui échapent aux plus excellens Auteurs.

Rabelais a cela de commun avec Homere, qu'on a crû voir *allegoriquement* dans son livre des Sistêmes entiers d'Astronomie, de Phisique, de la Pierre philosophale même, que quelques Alchimistes ont trouvé dans notre Auteur comique, comme d'autres l'ont trouvé dans le Prince des Poëtes.

J'ai connu un Rabelaisien outré, qui dans une tirade de deux cent noms de jeux qu'on apprend à Pantagruel, croïoit voir sur chaque mot une explication historique, allegorique & morale. Il est pourtant visible que Rabelais n'a eu aucun dessein, en nommant tous ces jeux, que de faire voir qu'il les sçavoit tous ; car dans ces tems où les sçavans étoient rares, ils se faisoient honneur de détailler, de dénombrer, de citer à tous propos, & d'étendre, pour ainsi dire, leur érudition jusque dans les moindres arts. Il faut croire pour la justification d'Homere, qu'il vivoit dans un tems à peu près pareil, car *il est grand énumerateur*, *& grand détailliste*, diroit Rabelais, *Homere & moi pouvons être à bon droit parallélisez, en ce que sommes par nature tant soit peu beaucoup digressionneurs & babillards.*

Nous parlerons en tems & lieu, c'eſt-à-dire, quand l'occaſion s'en préſentera, des digreſſions & des énumerations dont nos deux Auteurs ſont pleins. Il y en a quelques-unes dans Rabelais dont chaque mot porte ſon application bonne ou mauvaiſe.

Ces titres de livres par exemple, dont il compoſe une Bibliotheque critique.

„ Les fariboles du droit,
„ L'Amanach des gouteux,
„ Le boutevent des Alchimiſtes,
„ Le limaſſon des rimaſſeurs,
„ Les pois au lard cum comento,
„ Le tirepet des Apotiquaires,
„ La muſeliere de Nobleſſe,
„ De Moutarda poſt prandium ſervienda,
„ Malogranatum vitiorum,
„ Les houſeaux, alias les bôtes de patience,
„ Decrotatorium ſcolarium;
„ Barbouillamenta Scoti,
„ L'Hiſtoire des farfadets.

On comprend bien qu'il peut y avoir par raport au tems de Rabelais, plus de ſel que nous n'en ſentons dans ces critiques badines; mais la fadeur *& la platitude* d'une infinité d'autres nous doivent faire conclure que ſi Rabelais étoit un excellent comique en quelques endroits, il étoit en quelques autres très-mauvais plaiſant.

Ces prévenus concluront au contraire, que le ſublime inconteſtable d'Homere nous eſt garant de l'excellence occulte de ce qui nous paroît mediocre; ils ajouteront que les endroits les plus obſcurs pour nous brillent pour eux des plus

vives

vives lumieres. Ne ſoutiendront-ils point auſſi, diroit Rabelais, *qu'Homere ne laiſſoit pas de voir clair quoiqu'il fut aveugle?*

Je viens de commencer mon paralléle par la premiere idée qui s'eſt préſentée; je l'avois bien promis: on ne me verra point prendre d'un air grave la balance en main, pour peſer ſcrupuleuſement juſqu'aux moindres parties qui doivent entrer dans la compoſition d'un Poëme. Je devois examiner d'abord le choix du ſujet, l'ordonnance, les ſituations, les caractéres, les penſées, le ſtile, & tant d'autres choſes dont je ne fais pas même ici une énumeration par ordre, de peur de paroître trop arrangé dans un paralléle que j'ai entrepris par amuſement, & qui ne mériteroit pas d'être placé dans mon article burleſque, s'il étoit ſérieux & régulier.

Voici donc la methode que je vais ſuivre dans cette compoſition. J'ai ſur ma table mon Rabelais & mon Homere: portons au hazard la main ſur l'un ou ſur l'autre: je tiens un volume, qu'y trouverai-je a l'ouverture du livre? Voïons, c'eſt un pere qui parle à ſon fils: devinés ſi cette éloquence eſt d'Homere ou de Rabelais.

„ Je te rappelle auprès de moi, j'interromps la ferveur de „ tes études, je t'arrache au repos philoſophique, mais j'ai „ beſoin de toi, & je ſuis ton pere; j'avois eſperé de voir „ couler doucement en paix mes dernieres années, me con- „ fiant en mes amis & anciens confederez: mais leur perfi- „ die a fruſtré la ſureté de ma vieilleſſe. Telle eſt la fatale deſ- „ tinée de l'homme, qu'il ſoit plus inquieté par ceux en qui „ plus il ſe repoſoit: viens donc, quitte tes livres pour venir „ me défendre, car ainſi comme débiles ſont les armes au „ dehors, où le conſeil n'eſt dans la maiſon, ainſi vaine eſt „ l'étude, & le conſeil inutile, qui en tems oportum, par „ vertu n'eſt mis à exécution.

„ Ma déliberation n'eſt de provoquer, mais d'apaiſer; non

„ non

„ non d'aſſaillir, mais de défendre; non de conquerir, mais
„ de garder mes féaux ſujets, & terres héreditaires contre
„ mes ennemis.

„ J'ai envoyé vers eux amiablement pour leur offrir tout
„ ce que je puis, & plus que je ne dois, & n'ayant eu d'eux
„ autre réponſe que de volontaire & jalouſe défiance, par là
„ je vois que tout droit des gens eſt en eux devenu droit de
„ force & de bienſeance ſur mes terres. Donc je connois que
„ les Dieux les ont abandonnés à leur propre ſens qui ne peut
„ produire que deſſeins iniques, ſi par inſpiration divine n'eſt
„ continuellement guidé.

Ne croïez-vous pas entendre parler ici le ſage Neſtor dans le ſublime Homere ? ce n'eſt pourtant que le pere de Gargantua qui parle dans le comique Rabelais.

Je n'y ai changé que quelques mots du vieux ſtile. On peut juger par là que Rabelais eut été un bon Auteur ſerieux. Homere eut-il été un bon Auteur burleſque ? pourquoi non s'il l'eût voulu, il l'a bien été quelquefois ſans le vouloir. Je pourrai dans la ſuite citer en badinant quelqu'un de ces endroits burleſques ; mais commençons par admirer ſerieuſement cet excellent homme, qui a ſçû concilier dans ſon vaſte génie les ſaillies les plus vives de l'enthouſiaſme poëtique avec le bon ſens & la ſageſſe de l'orateur le plus conſommé.

Voici comme il fait parler Neſtor pour appaiſer Achile en colere, & Agamemnon pouſſé à bout au moment qu'ils alloient ſe porter l'un contre l'autre à des extrémitez funeſtes.

O quelle douleur pour la Grece, s'écrie tout à coup Neſtor, & quelle joïe pour les Troïens, s'ils viennent à apprendre les diſſentions de deux hommes qui ſont au-deſſus de tous les autres Grecs par la prudence & par le courage! mais croïez moi tous deux, car vous êtes plus jeunes, & j'ai frequenté autrefois des hommes qui valoient mieux que vous, & qui ne mépriſoient pas

mes conſeils; non je n'ai jamais vû & ne verrai jamais de ſi grands perſonnages que Piritoüs, Poliſeme, égal aux Dieux, Theſée fils d'Egée ſemblable aux immortels, &c. Voilà les plus vaillans hommes que la terre ait jamais porté; mais s'ils étoient vaillants, ils combattoient auſſi contre des ennemis très-vaillants, contre les Centaures des montagnes dont la déſaite leur a acquis un nom immortel. C'eſt avec ces gens-là que j'ai vêcû. Je tachois de les égaler ſelon mes forces, & parmi tous les hommes qui ſont aujourd'hui il n'y en a pas un qui eut oſé leur rien diſputer. Cependant quoique je fuſſe fort jeune, ces grans hommes écoutoient mes conſeils: ſuivez leur exemple, car c'eſt le meilleur parti. Vous Agamemnon, quoique le plus puiſſant, n'enlevez point à Achile la fille que les Grecs lui ont donnée; & vous fils de Pelée, ne vous attaqués point au Roi, car de tous les Rois qui ont porté le Sceptre, & que Jupiter a élevés à cette gloire, il n'y en a jamais eu de ſi grand que lui. Si vous avez plus de valeur, & ſi vous êtes fils d'une Déeſſe, il eſt plus puiſſant, parce qu'il commande à plus de peuples. Fils d'Arrée appaiſez votre colere, & je prie Archile de ſurmonter la ſienne, car il eſt le plus ferme rempart des Grecs dans les ſanglants combats.

Le début de ce diſcours de Neſtor peut ſervir de modéle pour le ſimple vraîment ſublime. Avec quel art enſuite Neſtor impoſe-t'il à ces deux Rois en leur inſinuant que de plus grands hommes qu'eux ont cru ſes conſeils, lors même qu'il étoit encore très-jeune? La critique ordinaire qui a ſi fort blâmé les invectives & les injures qu'Homere met ſi ſouvent dans la bouche de ſes Héros, trouvera Neſtor imprudent d'offenſer lui-même ceux qu'il veut reconcilier, en leur diſant en face qu'il y a eu de plus grands hommes qu'eux, *& à qui ils n'auroient oſé rien diſputer:* mais ſuppoſons qu'en ce tems-là les hommes accoutûmés à dire & à s'entendre dire des véri-

tés, eussent assez de bonne foi & de grandeur d'ame, pour ne se point fâcher qu'on reduisit leur heroisme à sa juste valeur.

Cela supposé, quelle force d'éloquence à Nestor, & quelle hauteur de sentiment d'humilier ainsi Agamemnon & Achille pour les soumettre à ses conseils?

Mais il n'est pas vrai-semblable, dira-t'on, que des héros souffrissent patiemment une offense. Mais, répondrai-je, la vérité ne les offençoit jamais: c'étoient les mœurs de ce tems là, ou du moins il étoit beau à Homere de les feindre telles. Les nôtres sont bien plus polies, j'en conviens, mais qu'est-ce que la politesse?

La politesse n'est que l'art d'insinüer la flatterie & le mensonge; c'est l'art d'avilir les ames, & d'énerver l'Héroisme gaulois, dont la grandeur consiste à ne vouloir jamais paroître plus grand qu'on n'est, & à ne point induire les autres à vouloir paroître plus grands qu'ils ne sont.

Voici l'occasion d'examiner si Homere a bien connu en quoi doit consister la grandeur d'un Héros; mais cela me meneroit plus loin que je ne veux. J'irai peut-être dans la suite aussi loin que ce paralléle pourra me mener; mais je me suis restraint à n'en donner dans chaque Mercure qu'à peu près autant qu'il y en a dans celui-ci: ma tâche est remplie.

SUITE DU PARALLELE d'Homere & de Rabelais.

SAns interrompre le paralléle d'Homere & de Rabelais, je puis interrompre les reflexions comiques & sérieuses que j'ai commencées sur ces deux Auteurs. Trop de reflexions de suite féroient une Dissertation ennuyeuse, sur-tout pour les Dames, dont j'ambitionne les suffrages. Elles ont le goût plus délicat & plus vrai que les hommes, dont la plûpart se pi-

piquant de critique profonde, ſont toûjours en garde contre ce qui plaît ; qui ont pour ainſi-dire émouſſé leur goût naturel à force de ſcience & de préjugés; en un mot, qui jugent moins par ce qu'ils ſentent, que par ce qu'ils ſçavent.

Pluſieurs Dames aſſez contentes de quelques endroits de mes Diſſertations ſe ſont plaint que les autres n'étoient pas aſſez intelligibles pour elles, qui ne ſont pas obligées d'avoir lû Homere ni Rabelais. Il eſt vrai que le Poëte grec eſt à préſent traduit en bon françois: mais Rabelais eſt encore du grec pour elles. Je vais dont tâcher d'éclaircir & de purifier quelques morceaux de Rabelais, pour les rendre moins ennuyeux aux Dames.

Ces extraits épurés féront plaiſir à celles qui, curieuſes de lire Rabelais, n'ont jamais voulu contenter leur curioſité aux dépens de leur modeſtie.

En donnant ce qu'il y a de meilleur dans Rabelais, je fixerai la curioſité de celles qui, en faveur du bon, auroient riſqué de lire le mauvais.

Et s'il y en a quelqu'une qui n'ait pû reſiſter à la tentation de tout lire, elle pourra citer Maître François à l'abri de mes extraits, ſans être ſoupçonnée d'avoir lû l'original.

Dans la derriére Diſſertation j'ai oppoſé à une harangue du ſage Neſtor une lettre écrite à Gargantua par Grandgouſier ſon pere. Vous avez vu que Rabelais s'eſt mêlé du ſérieux, Homere ſe mêle auſſi quelquefois du burleſque : autre ſujet de paralléle. Vous aurez ici un conte heroï-comique de l'Odiſſée. Mais commençons par un conte de Rabelais; je ne prétens qu'oppoſer le premier coup d'œil de ces deux contes, & non pas les comparer exactement. J'en trouverai dans la ſuite quelques uns plus propres à être comparés enſemble. Voici celui de Rabelais, dont j'ai ſeulement conſervé le fond, en

ajoûtant & retranchant tout ce que j'ai crû pouvoir le rendre & plus agréable, & plus intelligible aux Dames.

LES MOUTONS DE DINDENAUT.

„ EN une nauf ou navire étoit le taciturnien, ſonge-creux „ & malignement intentionné Panurge: en ce même „ Navire étoit un marchand de moutons, nommé Dindenaut, „ homme gaillard, raillard, grand ribleur, & dégoiſeur de „ gauſſeries, lequel voïoit Panurge tout debiffé de mine, & „ mal en point d'acoutrement, déhouſillé de chevelure, veſ„ te délabrée, éguillettes rompues, boutons intermittans, „ chauſſes pendantes, & lunettes pendues au bonnet. Le „ marchand donc s'émancipa en gauſſeries ſur chaque piece „ d'icelui accoutrement, mais ſpecialement ſur ſes lunettes, „ lui diſant avoir ſçu par tradition vulgaire, que tout homme „ arborant lunettes fut toûjours onc mal voulu des femmes „ étrangeres, & vilipendé de la ſienne domeſtique; ſur les„ quels pronoſtics, apoſtrofant Panurge en ſon honneur, l'ap„ pella je ne ſçai comment, *id eſt*, d'un nom qui reveilla „ Panurge de ſa lethargie rêveuſe, car rêvoit juſte en ce mo„ ment aux inconveniens à venir de ſon futur mariage. Holà, „ holà, mon bon marchand, dit d'abord Panurge d'un air „ niais & bonnaſſe, holà, vous dis-je, car oncques ne fus, „ ni ne puis maintenant être ce que n'eſt nul que par maria„ ge. A quoi repart Dindenaut, que marié ou non marié, „ c'eſt tout un; car fruits de Cornoüaille ſont fruits préco„ ces; & m'eſt avis que pour porter tels fruits êtes fait & „ moulé comme de cire. Ouï cette, plante mordra ſur votre „ chef comme chiendent ſur terre graſſe.

„ Ho, ho, ho, reprit bonnement Panurge, quartier, quar„ tier;

„ tier; car, par la vertu bœuf ou âne que je ſuis, ne puis „ avoir eſprit d'aigle perçant les nuës, parquoi gaudiſſez vous „ de moi? Si c'eſt votre plaiſir; mais rien ne repliquerai fau- „ te de replique: prenons patience.

„ Patience vous duira, dit le marchand, comme à tant „ d'autres. Patience eſt vertu maritale. Patience ſoit, inter- „ rompit Panurge; mais changeons de propos, vous avez là „ force beaux moutons, m'en vendriez vous bien un par a- „ vanture?

„ O le vaillant acheteur de moutons! dit le marchand. Fé- „ riés volontiers plus convenablement vous acheter un bon „ habit, pour quand vous ſerez marié; habit de ménage, ha- „ bit avenant, manteau profitable, chapeau commode, & „ panache de cerf.

„ Patience, dit Panurge, & vendez-moi ſeulement un de „ vos moutons.

„ Tubleu, dit le marchand, ce ſeroit fortune pour vous „ qu'un de ces beliers; vendriez ſa fine laine pour faire draps, „ ſa liſſe peau pour faire cuirs, ſa chair friande pour nourrir „ Princes, & ſa petite oye, pieds & tête vous reſteroient, „ & cornes encore ſur le marché.

„ Patience dit Panurge, tout ce que dites de corneries a „ été corné aux oreilles tant & tant de fois. Laiſſons ces vieil- „ leries; ſottiſes nouvelles ſont plus de miſe.

„ Ah qu'il dit bien, reprit le marchand! il mérite que mou- „ ton je lui vende, il eſt bon homme: çà parlons d'affaire.

„ Bon, dit Panurge en joye, vous venez au but, & n'au- „ rai plus beſoin de patience.

„ Ç'a dit le marchand, écoutez-moi; j'écoute dit Panurge.

„ *Le Marchand.* Approchez cette oreille droite.

„ *Panurge.* Qu'eſt-ce?

„ *Le Marchand.* Et la gauche.

„ *Panurge.* He bien.
„ *Le Marchand.* Et l'autre encore.
„ *Panurge.* N'en ai que ces deux.
„ *Le Marchand.* Ouvrez les donc toutes grandes.
„ *Panurge.* A votre commandement.
„ *Le Marchand.* Vous allés au pays des Lanternois?
„ *Panurge.* Ouï.
„ *Le Marchand.* Voir le monde?
„ *Panurge.* Certes.
„ *Le Marchand.* Joïeuſement?
„ *Panurge.* Voire.
„ *Le Marchand.* Sans vous fâcher?
„ *Panurge.* N'en ai d'envie.
„ *Le Marchand.* Vous avez nom Robin?
„ *Panurge.* Si vous voulez.
„ *Le Marchand.* Voïés vous ce mouton?
„ *Panurge.* Vous me l'allés vendre?
„ *Le Marchand.* Il a nom Robin comme vous.

„ Ha, ha, ha...... vous allés au païs des Lanternois voir „ le monde joïeuſement, ſans vous fâcher? Ne vous fâchés „ donc guéres ſi Robin mouton n'eſt pas pour vous. Bez, „ bez, bez, & continua ainſi bez, bez, aux oreilles du pau- „ vre Panurge, en ſe mocquant de ſa lourderie.

„ Oh, patience, patience, reprit Panurge, baiſſant épau- „ les & tête en toute humilité: a bon beſoin de patience, „ qui moutons veut avoir de Dindenaut. Mais je vois que „ vous me lanternifiboliſés ainſi pour ce que me croïés pau- „ vre hére, voulant acheter ſans païer, ou païer ſans argent: „ & en ce vous trompés à la mine, car voici dequoi faire em- „ plette. Diſant cela Panurge tire ample & longue bourſe, „ que par cas fortuit, contre ſon naturel avoit pleine de duca- „ tons, de laquelle opulence le marchand fut ébahy, & in-

„ con-

„ continent gaufferie ceffa à l'afpect d'objet tant refpectable „ comme eft argent.

„ Par icelui alleché le marchand demanda quatre, cinq, fix „ fois plus que ne valloit le mouton; à quoi Panurge fit com„ me riche enfant de Paris, le prit au mot, de peut que mou„ ton ne lui échapa, tirant de fa bourfe le prix exhorbitant, „ fans autre mot dire que patience, parience, mit les deniers „ ès-mains du marchand, & choifit à même le troupeau un „ grand & beau maître mouton, qu'il emporta brandi fous „ fon bras; car de force autant que de malin vouloir avoit. „ Cependant le mouton crioit, bêloit; & en conféquence na„ turelle, oyant celui-ci bêler, bêloient enfemblement les „ autres moutons, comme difans en leur langage mouton„ nois, où menez-vous notre compagnon? De même di„ foient, mais en langage plus articulé, les affiftans à Panur„ ge, où diantre menez-vous ce mouton, & qu'en allez-vous „ faite? A quoi répond Panurge, le mouton n'eft-il pas à moi? „ j'ai bien payé, & chacun de fon bien fait felon qu'il s'avife. „ Ce mouton s'appelle Robin comme moi, Dindenaut l'a dit. „ Robin mouton fçait bien nâger, je le vois à fa mine; & „ ce difant fubitement jetta fon mouton en pleine mer, criant „ nâge Robin, nâge mon mignon. Or Robin mouton allant „ à l'eau, criant, bêlant, tous les autres moutons crians, bê„ lans en pareille intonnation commencérent foi jetter après „ & fauter en mer à la file; fi que le débat entre eux étoit à „ qui fuivroit le premier fon compagnon dans l'eau. Car na„ ture a fait de tous animaux mouton le plus fot, & à fuivre „ mauvais exemple le plus enclin, fors l'homme.

„ Le Marchand tout ceci voïant, demeura ftupefait & tout „ effrayé, s'éforçant à retenir fes moutons de tout fon pou„ voir; pendant quoi Panurge en fon fang froid rancunier „ lui difoit, patience Dindenaut, patience, & ne vous bou-

gez,

„ gez, ni tourmentez. Robin mouton reviendra à nâge & „ ſes compagnons le reſuivront; venez Robin, venez mon „ fils: & enſuite crioit aux oreilles de Dindenaut, comme „ avoit par Dindenaut été crié aux ſiennes en ſigne de mo- „ querie, bez, bez. Finablement, Dindenaut voïant perir „ tous ſes moutons, en prit un grand & fort par la toiſon, „ cuidant ainſi, lui retenant, retenir le reſte; mais ce mou- „ ton puiſſant, entraîna Dindenaut lui-même en l'eau; & ce „ fut lors que Panurge redoubla de crier, nâge Robin, nâge „ Dindenaut, bez, bez, bez; tant que par noïement des „ moutons & du marchand, fut cette avanture finie, dont „ Panurge ne rioit que ſous barbe, parce que jamais on le „ vit rire en plein, que je ſçache.

Je croirois bien que le caractere de Panurge a ſervi de modele pour celui de * la Rancune. Moliére a pris de ce ſeul conte-ci deux ou trois jeux de Theâtre, & la Fontaine pluſieurs bons mots.

Enfin nos meilleurs Auteurs ont puiſé dans Rabelais leur excellent comique, & les Poëtes du Pont-neuf en ont tiré leurs plates bouſonneries.

Les Euripides & les Seneques ont pris dans Homere le ſublime de leur Poëſie; & les nourices lui doivent leurs contes de peau d'âne. Leurs Ogres qui mangent la chair fraîche, ſont deſcendus en ligne droite du Cyclope dont vous allez voir le conte.

Voilà donc Homere & Rabelais grands modéles pour l'excellent; & dangereux exemples pour le mauvais du plus bas ordre. Homere & Rabelais occupent les beaux eſprits, mais ils amuſent les petits enfans. Humiliés-vous grands Auteurs, vous êtes hommes. L'homme a du petit & du grand, du haut &

* Perſonnage du *Roman Comique* de Scarron.

& du bas, c'eſt ſon partage; & ſi quelqu'un de nos ſçavans s'obſtine à trouver tout grand dans un ancien, c'eſt petiteſſe dans ce moderne. Quelque grand qu'il ſoit d'ailleurs, il prouve ce que j'avance, qu'il y a du petit & du grand dans tous les hommes.

Revenons à nos moutons, diroit Rabelais: m'avez parlé des moutons de Dindenaut; ſi faut-il trouver moutons en œuvres d'Homere, puiſque ès miens moutons y a, ou ne ſe point mêler ni ingerer de le mettre en paralléle à l'encontre de moi.

Oüi-dea, repliquerai-je, on trouvera prou de moutons dans l'œuvre grec, & hardiment les paralléliſerai avec les vôtres, Maître François; car avez dit, ou vous, ou quelqu'un de votre école, que chou pour chou Aubervilliers vaut bien Paris; & dirai de même, que moutons pour moutons Rabelais vaut bien Homere. Or a-t'on déja vû comme par malice Panurgienne, moutons de Dindenaut ſauterent en mer; voïons donc comme par aſtuce Uliſſienne, moutons de Cyclope lui ſauterent ſous jambe, en ſortant de ſa caverne.

LES MOUTONS

du Cyclope.

DAns l'Iſle des Cyclopes où j'avois pris terre, je deſcendis avec les plus vaillans hommes de mon vaiſſeau, & je trouvai une caverne d'une largeur étonnante. Le Cyclope qui l'habitoit étoit aux champs, ou il avoit mené paître ſes troupeaux. Toute la Caverne étoit dans un ordre que nous admirions. Les agneaux ſeparés d'un coté, les chevreaux d'un autre &c...... On voïoit là de grands pots à conſerver le lait; ici des paniers de jonc, dans leſquels il faiſoit des fromages, &c.

Nous avions aporté du vin pris chez les Ciconiens, &c.... nous buvions de ce vin, & mangions les fromages du Cyclope, lorſqu'il arriva.

Je fus effrayé en le voyant. C'étoit un vaſte corps comme celui d'une montagne; il n'y eut jamais monſtre plus épouvantable: il portoit ſur ſes épaules une charge de bois ſec: le bruit qu'il fit en le jettant à terre à l'entrée de la caverne, retentit ſi fort, que tous mes compagnons ſaiſis de crainte, ſe cacherent en differens endroits de cette terrible demeure.

Il fait entrer toutes ſes brebis, il ferme ſa caverne, pouſſant une roche ſi haute & ſi forte, qu'il auroit été impoſſible de la mouvoir à force de bœufs ou de chevaux.

Je le voïois faire tout ſon ménage, tantôt tirer le lait de ſes brebis, &c..... enfin il allume ſon feu, & comme l'obſcurité qui nous avoit cachez fut diſſipée par cette clarté, il nous apperçut. Qui êtes-vous donc, nous dit-il d'un ton menaçant? des Pirates, qui pour piller & faire perir les autres hommes, ne craignés pas vous-même de vous expoſer ſur la mer! Quoi? des Marchands que l'avarice fait paſſer d'un bout de l'univers à l'autre pour s'enrichir, entretenant le luxe de leur patrie? êtes-vous des vagabons qui courés les mers par la vaine curioſité d'apprendre ce qui ſe paſſe chez autrui.....?

Je pris la parole, & lui dis que nous étions de l'armée d'Agamemnon, que je le priois de nous traiter avec l'hoſpitalité que Jupiter a commandée, & de ſe ſouvenir que les étrangers ſont ſous la protection des Dieux, & que l'on doit craindre de les offenſer.

Tu es bien temeraire, me dit-il fierement, de venir de ſi loin me diſcourir ſur la crainte & ſur l'obéiſſance que tu dis que je dois aux Dieux. Apprens que les Cyclopes ne craignent ni votre Jupiter ni vos Dieux. Pour n'avoir point été nourris d'une chevre, ils ne s'eſtiment pas moins heureux: je verrai ce que je

dois faire de toi: je n'irai point consulter l'oracle là-dessus; c'est mon affaire de sçavoir ce que je veux, &c.....

Je lui parlai encore pour tâcher de l'adoucir: mais dédaignant de me répondre, il nous regardoit avec son œil terrible; (car les Cycloples n'en ont qu'un) enfin il se saisit tout d'un coup de deux de mes compagnons, & après les avoir élevés bien-haut, il les abattit avec violence, & leur écrasa la tête. Il les met bien-tôt en pieces, la terre est couverte de leur sang, il est ensanglanté lui-même. Ce monstre, ce cruel monstre les mange, les devore: jugés en quel état nous étions?

Après s'être rassasié de cette abominable maniere, il but plusieurs cruches de lait, & s'étendit pour dormir au milieu de ses troupeaux. Combien de fois eus-je dessein de plonger mon épée dans son corps? &c..... mais il auroit fallu perir dans cette caverne; car il étoit impossible d'ôter la pierre qui la fermoit: il falloit donc attendre ce que sa cruauté décideroit de notre vie.

A peine ce cruel fut-il éveillé, qu'il se prépara un déjeuner aussi funeste que le repas du soir précedent: deux de mes camarades furent devorés de même; après quoi il fit sortir au pâturage ses troupeaux, & nous laissa enfermez dans la caverne, en repoussant la pesante roche qui lui servoit de porte.

Je cherchois dans mon esprit quelque moïen de punir ce barbare, & de nous délivrer.... il y avoit à l'entrée de sa caverne une massuë aussi longue que le mats d'un navire; nous en coupâmes dequoi faire une autre massuë, que nous aiguisames pour executer mon projet quand l'occasion seroit venuë.

Le Cyclope rentra, & recommença un autre repas aussi funeste à deux autres de mes compagnons, que ceux que je vous ai racontés: je m'aprochai de lui, portant en main un vase de ce vin admirable que nous avions. Buvez, lui dis-je, peut-être me sçaurez-vous gré du présent que je vous offre &c..... Il

prit la coupe, la but, & y ayant pris un extrême plaisir, il voulut sçavoir mon nom, & promit de me traiter avec hospitalité.

Je remplis sa coupe une autrefois, il l'avale avec plaisir, il ne paroissoit plus avoir cette cruauté qui nous effrayoit: je caressois ce monstre, & je tâchois de le gagner par la douceur de mes paroles; il revenoit toujours à me demander mon nom.

Dans l'embarras où j'étois, je lui fis accroire que je me nommois Personne; alors pour récompense de mes caresses, & de mon vin, il me dit, eh bien, Personne, tous tes camarades passeront devant toi, je te reserve pour être le dernier que je mangerai.

Il s'étendit à terre en me prononçant ces terribles paroles: le vin & le sommeil l'accablerent..... & c'étoit ce que j'attendois. J'allai prendre ma massuë, j'allumai la pointe dans le feu que le Cyclope avoit couvert de cendres. Nous approchons du Cyclope; pendant que quatre de mes compagnons enfoncent ce bois & ce feu dans son œil, j'aidois à le déraciner, &c.

Après l'avoir aveuglé de cette maniere, nous nous étions retirés loin de lui, & nous attendions quel seroit l'effet de sa rage & de ses cris. Un grand nombre de Cyclopes, qui avoient entendu ses heurlemens accoururent à sa porte & lui demandoient, qui est-ce qui peut vous avoir attaqué dans votre maison? Comme celui-ci s'étoit persuadé que je me nommois Personne, *il ne pouvoit leur faire comprendre qu'il y avoit un ennemi en dedans qui l'avoit maltraité. Ils entendoïent qu'il n'avoit été blessé de personne..... ainsi par cet équivoque, les Cyclopes se retirerent, en disant, c'est donc une affliction que Jupiter t'envoïe, il faut plier sous les coups de sa colere....*

Je fus ravi d'entendre que ces Cyclopes se retiroient: cependant celui-ci outré de rage, alloit de côté & d'autre dans sa caverne, étendant les bras pour nous prendre; mais rien n'étoit plus

plus aiſé que de lui échaper, l'eſpace etoit grand, & il ne voïoit goute, &c.

Il prit enfin le parti d'ouvrir à demi ſa Caverne, de ſorte qu'il n'y avoit de place que pour ſortir trois ou quatre enſemble: il crut qu'il nous arrêteroit au paſſage, il ſe met au milieu qu'il occupoit, étendant les bras & les jambes, & faiſoit ſortir ſes moutons, qu'il tâtoit les uns après les autres; nous ne donnâmes pas dans un piege ſi groſſier, cependant il falloit ſortir ou perir. Je repaſſois en mon eſprit une infinité de ſtratagêmes: enfin ayant choiſi neuf des plus forts Beliers, je les attachai trois à trois, je liai ſous leur ventre mes neuf compagnons reſtez, qui paſſerent de cette ſorte ſans être reconnus. Je tentai le même hazard pour moi, il y avoit un Belier plus grand que tous les autres, je me cache auſſi ſous ſon ventre, le Cyclope le reconnoît à l'épaiſſeur de ſa laine, le careſſe & le retient; comment, diſoit-il, tu n'es pas aujourd'hui le premier au pâturage? tu es touché de l'affliction de ton maître, tu ne vois plus cet œil qui te conduiſoit & que tu connoiſſois; un traître me l'a arraché, tu me montrerois ce traître ſi tu pouvois m'exprimer ta fidelité: ſi je le tenois ce ſcelérat! &c..... enfin ce monſtre occupé de ſa rage & de ſa vengeance, laiſſe paſſer le Belier que je tenois embraſſé pnr la laine de ſon col; & c'eſt ainſi que nous voïant en liberté, nous reſpirâmes avec plaiſir.

J'ai choiſi de bonne foi, pour oppoſer au conte de Rabelais, un des meilleurs de l'Odiſſée; car mon but principal eſt d'orner mon paralléle, & non de dégrader Homere. Convenons qu'il y a une Poëſie excellente dans les endroits même où il manque de juſteſſe & de bon ſens.... quel mot m'eſt échappé! mais je me dédirai quand on voudra, & à force de raiſonnemens & d'interprétations, je trouverai par-tout du bon ſens, n'en fut-il point.

On n'aura pas de peine à en trouver beaucoup dans les diſ-

cours que le Cyclope tient à Ulisse; le premier contient une morale admirable. *Qui êtes-vous?* lui dit-il, des *Pirates*, &c. Il joint dans le second à une noble fierté contre Jupiter, une raillerie fine & délicate. *Je n'irai point consulter l'Oracle*, *&c.* Ce Cyclope, ce monstre est un Aigle pour l'esprit: mais tout à coup, avant même que d'avoir bû, il devient stupide comme un Bœuf, il se couche & s'endort tranquillement au milieu de ses ennemis armez, après avoir devoré deux de leurs compagnons.

Ce Cyclope établit d'abord que les Cyclopes ne reconnoissent, ni ne craignent point Jupiter, ni les autres Dieux; & ces mêmes Cyclopes un moment après, trompés par l'équivoque & mauvaise turlupinade du mot de *Personne*, croïent pieusement que les hurlemens du monstre sont une juste punition des Dieux, & semblent même par une crédulité respectueuse, n'oser entrer dans la caverne du Cyclope, pour s'éclaircir du fait. Mais j'ai promis d'éviter la dissertation dans ce paralléle-ci; nous trouverons assez d'autres occasions de critique dans Homere, & beaucoup plus dans Rabelais. Finissons par un petit conte de ce dernier.

LA FEMME MUETTE.

„ DAns un certain pays barbare & non policé en mœurs,
„ y avoit aucuns maris bourus, & à chef mal timbré,
„ ce que ne voyons mie parmi nous Parisiens, dont grande
„ partie, ou tons pour le moins sont merveilleusement rai-
„ sonnans & raisonnables: aussi onque ne vit-on arriver à Pa-
„ ris grabuge ni malefice entre maris & femmes.

„ Or en ce païs là, tant different de celui-ci nôtre, y a-
„ voit un mari si pervers d'entendement, qu'ayant acquis en
„ mariage une femme muette, s'en ennuya; & voulant soi
„ gue-

„ guerir de cet ennui, & elle de ſa muetterie, le bon & in-
„ conſideré mari voulut qu'elle parlât, & pour ce eut recours
„ à l'art des Medecins & Chirurgiens, qui pour la demuettir,
„ lui inciſérent & biſtouriſérent un enciliglote adherant au fi-
„ let; bref elle recouvra ſanté de langue, & icelle langue
„ voulant recuperer l'oſiveté paſſée, elle parla tant, tant, &
„ tant, que c'étoit benediction: ſi ne laiſſa pourtant le mari
„ bouru de ſe laſſer de ſi planteureuſe parlerie: il recourut
„ au Medecin, le priant & conjurant, qu'autant il avoit mis
„ de ſcience en œuvre pour faire caqueter ſa femme muet-
„ te, autant il en employat pour la faire taire. Alors le Me-
„ decin confeſſant que limité eſt le ſçavoir medicinal, lui dit
„ qu'il avoit bien pouvoir de faire parler femme, mais que
„ faudroit art bien plus puiſſant pour la faire taire. Ce non-
„ obſtant le mari ſuplia, preſſa, inſiſta, perſiſta; ſi que le
„ ſçavantiſſime docteur découvrit en un coin des regiſtres de
„ ſon cerveau remede unique & ſpecifique contre icelui in-
„ terminable parlement de femme, & ce remede c'eſt ſurdi-
„ té du mari. Oui deà, fort bien, dit le mari; mais de ces
„ deux maux, voyons quel ſera le pire, ou entendre ſa fem-
„ me parler, ou ne rien entendre du tout. Le cas eſt ſuſ-
„ penſif, & pendant que le mari là-deſſus en ſuſpens étoit,
„ Medecin d'operer, Medecin de medicamenter par provi-
„ ſion, ſauf à conſulter par après.

„ Bref, par certain charme de ſortilege medicinal le pau-
„ vre mari ſe trouva ſourd, avant qu'il eut achevé de délibe-
„ rer s'il conſentiroit à ſurdité. L'y voilà donc, & il s'y tient
„ faute de mieux; & c'eſt comme il faudroit agir en operation
„ de medecine. Qu'arriva-t'il? écoutez, & vous le ſçaurez.

„ Le Medecin à fin de beſogne demandoit force argent,
„ mais c'eſt à quoi ce mari ne peut entendre, car il eſt ſourd
„ comme voyez. Le Medecin pourtant par beaux ſignes &

„ geſtes

„ gestes significatifs, argent demandoit & redemandoit, jusqu'à s'irriter & colerier; mais en pareil cas, gestes ne sont „ entendus, à peine entend-on paroles bien articulées, ou „ écritures attestées & rëiterées par Sergens intelligibles. Le „ Médecin donc se vit contraint de rendre l'oüïe au sourd, a- „ fin qu'il entendit à payement, & le mari de rire, enten- „ dant qu'il entendoit; puis de pleurer par prévoyance de ce „ qu'il n'entendroit pas Dieu tonner, dès qu'il entendroit par- „ ler sa femme. Or de tout ceci résulte, conclusion mora- „ lement morale, qui dit, qu'en cas de maladie & de fem- „ mes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de „ peur de pis.

SUITE DU PARALLELE d'Homere & de Rabelais.

J'Ai cru que rien ne rendroit ce Paralléle plus amusant que d'y mêler de petits contes, dont le fond est de Rabelais; mais que j'ai accommodé de maniére à pouvoir être lûs des Dames, & à moins ennuïer ceux qui ne sont point assez érudits, & affectionnez Pentagruelistes, pour savourer, mâcher & remâcher jusqu'aux moindres rogarons, & avaler à longs traits fades suavitez Rabelaisiennes, en faveur de quelques grains de gros sel semez par-ci par-là ès salmigondis, & pots-pourris de Maître François.

Pour assortir, ou plutôt pour opposer à ces contes, j'en trouverai bien encore quelqu'un dans Homere, mais je respecte trop son grand nom, pour oser rien mettre du mien dans ses ouvrages; à peine ai-je osé retrancher une bonne moitié du conte du Cyclope, afin de rendre l'autre moins ennuïeuse.

Pour opposer au grand & au sublime du Poëte Grec, on trou-

trouvera peut-être dans Maître François quelques endroits aſſez ſolides, pour faire avoüer que Rabelais eût mieux réüſſi dans le ſerieux, qu'Homere n'a réüſſi dans le comique; & de-là je prendrai occaſion d'avancer quelques propoſitions qui ſeroient hardies, témeraires, ridicules même, ſi on les avançoit ſérieuſement, & dont je n'oſe prouver la vérité qu'en plaiſantant. Je les propoſerai donc d'abord comme des paradoxes badins: le badinage a cela de bon, qu'il peut éclaircir certaines veritez qu'une diſpute ſérieuſe ne féroit qu'obſcurcir. Le badinage a encore cet avantage ſur la diſpute, qu'au lieu d'attirer la colere des diſputeurs graves, il n'en attire qu'un ſilence dédaigneux; & c'eſt en être quitte à bon marché, car la force des raiſonnemens ne fait que les irriter au lieu de les convaincre.

La prévention s'irrite par la réſiſtance, c'eſt un animal feroce qu'Homere eût comparé à un Taureau furieux, qui parcourant les vaſtes campagnes de la Lybie, n'a d'autre but dans ſa fureur, que de heurrer tête baiſſée, & de renverſer les plus forts animaux qui oſeront l'attaquer de front.

C'eſt ainſi que dans les vaſtes ambiguitez de la diſpute, les plus fortes raiſons ne tiennent point contre la prévention.

Comparons donc à préſent le badinage à l'abeille legere, qui voltige en folâtrant autour de ce Taureau furieux. Elle badine en ſûreté entre ſes cornes, le pique légerement: il ne fait que ſecouer l'oreille. Autre coup d'aiguillon qu'il mépriſe, il ne voir point d'ennemi. Cependant la mouche le pique, ſes piquures ſont légeres, mais elles ſont réïterées. La mouche ſe porte avec agilité par tous les endroits ſenſibles, les piquures redoublent: il commence à s'irriter, & ne voïant à qui s'en prendre, il tourne ſa colere contre lui-même. Il s'agite, il ſe mord, il ſe tourmente, & enfin il s'épuiſe, s'affoiblit, & tombe, *procumbit humi bos.* Notre comparaiſon nous a fort

éloigné de notre ſujet: tant mieux, elle n'en eſt que plus Homerienne; s'il y a a quelque choſe dc faux dans l'application, tant mieux encore. Homere eſt un modéle qu'il faut imiter, ſes comparaiſons ſont longues, fauſſes & ſemblables les unes aux autres; il n'importe. C'eſt toûjours le fécond & le parfait Homere.

Les comparaiſons de Rabelais ſont plus vatiées, plus juſtes; mais elles ne ſont pas moins allongées, & la plûpart ſont ſi baſſes, qu'à cet égard il faut bien, pour l'honneur du goût, donner la préference au Prince des Poëtes.

Avant cette digreſſion j'ai promis, à propos d'Homere & de Rabelais, d'avancer pour rire quelques propoſitions étonnantes. Le premier de ces paradoxes eſt, qu'il faut plus d'étenduë d'eſprit, & peut-être plus d'élevation pour exceller dans le beau comique, qu'il n'en faut pour réüſſir dans le ſérieux.

Cette propoſition va révolter d'abord ceux qui, prévenus par reſpect pour tout ce qui a l'air ſérieux,

Admirent en bâillant
Un ennuieux tragique,
Et riant, d'une Agnès
Mépriſent le comique.

Le ſecond paradoxe c'eſt, que les plus excellentes piéces ſérieuſes ſont mêlées d'excellent comique, & par conſéquent qu'un Auteur ne peut exceller dans le ſérieux, s'il n'a du talent pour le comique.

On trouveroit dans tous les ſiécles, & même dans le nôtre, que les plus grands génies ont mêlé du comique dans leurs ouvrages & dans leurs diſcours, & les génies médiocres dérogent même quelquefois aux prérogatives de leur gravité, pour haſar-

hasarder d'être plaisans. J'en ai vû s'arrêter tout court par vanité, s'appercevant qu'ils plaisantoient de mauvaise grace, & se déchaîner le moment d'après contre le meilleur genre de plaisanterie.

Sur l'Air de Joconde.

Toi qui débite gravement
Ta fade médisance,
Caustique par temperamment,
Sérieux par prudence,
Tu méprises d'un bon plaisant
La comique élegance,
Comme un gouteux foible & pesant
Mepriseroit la danse.

Avant que d'avancer mon troisiéme paradoxe, il faudroit avoir bien défini le mot de comique, & celui de sublime; & après cela même il seroit peut-être encore ridicule de dire, que non seulement le sublime n'est pas incompatible avec le comique, mais qu'il peut y avoir dans certain comique des traits supérieurs au sublime sérieux.

Voilà une proposition étonnante par raport à l'idée qu'on a du sublime, que je définirois volontiers *la perfection dans le grand.* Mais on peut en donner encore d'autres définitions, & c'est ce qui nous meneroit trop loin. Il faudroit trop de tems, pour donner à ces trois paradoxes toutes les explications & modifications qui pourroient les rendre sérieusement vraïes. C'est ce que j'entreprendrai peut-être quelque jour, si j'ai le loisir de mettre en œuvre les réflexions que j'ai faites sur les fausses idées qu'on a du sublime, du sérieux & du comique. Contentons-nous ici de badiner sur notre dernier paradoxe,

radoxe, qui nous donnera occaſion de comparer quelques morceaux des deux Auteurs, dont je continue le Paralléle.

Pour parler ſelen les idées communes, diſons, que le comique n'eſt point ſublime par lui-même, mais qu'il peut renfermer des ſens & des verités ſublimes: & c'eſt pour ſçavoir renfermer ces grandes vérités dans le Comique, qu'il faut un génie très-étendu.

Il en faut moins par exemple, pour ſoutenir une morale ſublime par des expreſſions fortes & nobles, qui lui ſont propres, que pour la traiter comiquement, ſans l'affoiblir, & ſans la dégrader.

Il eſt vrai que le genre ſérieux eſt plus grand par lui-même que le genre comique, il tient ſans doute le premier rang; mais il n'y a point au Parnaſſe de ceremonial qui donne le pas à un Auteur ſérieux ſur un comique. Il eſt plus grand, par exemple, de traiter la guerre de Troye cauſée par l'enlevement d'une Princeſſe, que la guerre cauſée par l'enlevement d'un ſeau, *la ſecchia rapita.* Mais cette grandeur eſt dans le ſujet, & non dans l'Auteur qui le traite; & celui qui dans le Poëme de l'enlevement d'un ſeau, ſéroit entrer les idées les plus heroïques, ſeroit ſans doute un plus grand génie, que celui à qui la grandeur du ſujet fournit naturellement de grandes idées.

On ne peut pas ſoutenir qu'il y ait quantité de hautes idées renfermées dans le comique de Rabelais; mais on prouveroit peut-être qu'Homere doit une bonne partie de ſon ſublime à la grandeur de ſon ſujet.

La baſſeſſe des ſujets que Rabelais a traité, auroit fait tomber ſon Ouvrage, s'il n'avoit pas été ſoutenu par des parties excellentes.

L'élevation & l'importance du ſujet de l'Iliade l'eût ſoutenuë, quand même il y auroit eu moins de beautez qu'on n'y en trouve.

Nous

Nous voïons clairement par la connoiſſance du ſiécle où Rabelais a vêcu, que la plûpart de ſes expreſſions fortes & naïves lui ſont propres à lui ſeul.

Mais les ſçavans ſans prévention avouënt qu'on ne connoît pas aſſez le ſiécle d'Homere pour ſçavoir en quoi il eſt original. Ceux qui connoiſſent le génie Oriental croiront plûtôt que ſes expreſſions nobles & figurées, que ſes comparaiſons magnifiques, & même la plûpart de ſes idées poëtiques pouvoient être auſſi communes aux Grecs de ſon tems, que les proverbes ſenſez le ſont à Paris parmi le peuple.

A l'égard du Sublime de Rabelais, il faut convenir qu'il eſt bien mal aiſé de l'apercevoir à travers le bas comique dont il eſt offuſqué. Il dit en parlant de la *loi commentée & embroüillée* par nos Juriſconſultes, que c'eſt *une belle robe à fond d'or brodée de crote.* J'en dirois autant de ſon Sublime; qu'on me paſſe ce mot en attendant la définition: mais appellez comme il vous plaira l'idée qu'il donne de la vraïe & naturelle éloquence par la déciſion de Pentagruel ſur le verbiage du licentié. Il paroît qu'elle eſt excellente: en voici l'idée en abregé.

LA VRAIE ELOQUENCE.

„ UN jour Pantagruel rencontra certain Licentié, non
„ autrement ſçavant ès ſciences de ſon métier de Do-
„ ćteur, mais en recompenſe ſçachant très-foncierement dan-
„ ſer, & joüer à la paume. Lequel donc rencontré par Pan-
„ tagruel, fut interrogé d'où il venoit, & lui répondit: *Je*
„ *viens de l'Urbe & Cité celebriſſime que vulgairement on vo-*
„ *cite Lutece.* Q'eſt-ce à dire, dit Pantagruel, à ſon tru-
„ chement ordinaire? je ſuis tout ébahi de tel jargon. C'eſt
„ répondit le truchement, qu'il vient de Paris. Hé, reprit

„ Pantagruel, à quoi paſſez-vous le tems à Paris vous autres „ Licentiez? *Nous*, répondit le Licentié, *en nos occupations* „ *épurons & deſpumons la verbocination latine*, *& en nos* „ *recreations captons la benevolence de l'omni-ſéduiſant*, *&* „ *omni-mouvant ſexe feminin.* A quoi Pantagruel dit: quel „ diable de langage eſt ceci? Ce n'eſt que Latin écorché, dit „ le truchement; & lui ſemble qu'il eſt éloquent Orateur, „ pource qu'il dédaigne l'uſance commune de parler. Or le „ Licentié croïant que l'étonnement & ébahiſſement de Pan- „ tagruel venoit pour admirer la haute beauté de cette élocu- „ tion, ſe reguinda encore plus haut & plus obſcur, ſi que „ par longueur de périodes pouſſa patience à bout. Parbleu, „ dit à part ſoi Pantagruel, je t'apprendrai quelle eſt vraie „ & naturelle éloquence: puis demanda au Licentié de quel „ païs il étoit, à quoi répond ainſi le Licentié. *L'Illuſtriſſi-* „ *me & honoriſiante propagation de mes Aves & Ataves tire* „ *ſon origine primordiale des Regions Limoſiniennes.* J'en- „ tens bien, dit Pantagruel, tu n'es qu'un Limoſin de Li- „ moges, & tu veux faire le Demoſthenes de Grece. Or „ viens-ça que je te donne un tour de peigne. Lors le „ prit à la gorge, diſant: tu écorches le Latin, moi j'é- „ corcherai le Latiniſeur: ſi fort lui ſerroit la gorge, que le „ pauvre Limoſin commence à crier en Limoſin, *vée dicou Gen-* „ *tillâtre: ho ſaint Marſau! ſecoura me, hau, hau, laiſſas à quo* „ *au nom de Dious, & ne me toucas grou.* Ah dit Pantagruel en „ le laiſſant, voilà comment je te voulois remettre en droit che- „ min de vraie éloquence; car à cette heure viens-tu de parler „ comme nature, & grand bien te faſſe icelle correction.

Quoi que je trouve dans cette idée une eſpéce de ſublime, je ne le comparerai pas ſans doute à ce ſublime d'Homere dans ſon vingtiéme Livre, où il fait parler ainſi Jupiter à Neptune dans l'aſſemblée des Dieux.

Je

Je vais donc m'aſſéoir ſur le ſommet de l'Olimpe, & regarder le combat: mais pour vous autres vous pouvez deſcendre, & prendre ouvertement le parti de ceux que voùs favoriſez; car ſi Achille attaque ſeul les Troyens, ils ne le ſoûtiendront pas un moment: comment le ſoûtiendroient-ils aujourd'hui qu'il eſt armé, & que ſa valeur eſt encore aiguiſée par la douleur qu'il a de la mort de ſon ami, qu'hier le voïant même ſans armes, ils furent remplis de terreur? &c.

Enſuite Homere fait deſcendre les Dieux *de l'Olimpe, qui animant les troupes des deux partis, engagent la bataille, & ſe mélent eux-mêmes dans le combat.*

En cet endroit je quitte le badinage par reſpect, non pour la réputation ſeule d'Homere, mais pour la grandeur, la majeſté & l'élevation de ſa Poëſie. Quel génie! & avec quel art intereſſe-t'il ici le ciel, la terre & toute la nature au grand ſpectacle qu'il va nous donner? Il nous force à nous y intereſſer nous-mêmes; & voilà l'effet du ſublime.

Pendant ce combat, continuë Homere, *le ſouverain maître des Dieux tonne du haut du Ciel, & Neptune élevant ſes flots ébranle la terre, les cimes du Mont Ida tremblent juſques dans leurs fondemens: Troye, le champ de bataille, & les vaiſſeaux ſont agités par des ſecouſſes violentes; le Roi des Enfers épouvanté au fond de ſon Palais s'élance de ſon trône, & s'écrie de toute ſa force; dans la frayeur où il eſt, que Neptune d'un coup de ſon trident n'entr'ouvre la terre qui couvre les ombres, & que cet affreux ſéjour, demeure éternelle des ténebres & de la mort, abhorré des hommes, & craint même des Dieux, ne reçoive pour la premiere fois la lumiére, & ne paroiſſe à découvert: ſi grand eſt le bruit que ſont ces Dieux, qui marchent les uns contre les autres.*

Apollon armé de tous ſes traits attaque Neptune. Minerve s'oppoſe à Mars; Diane marche contre Junon, &c..... Mais Achi-

Achile n'en veut qu'à Hector: il le cherche dans la mêlée, impatient de verser le sang de ce Heros sous les yeux même du Dieu Mars qui le protege.....

Voilà du beau, du grand. Il se fait sentir par lui-même, il n'a pas besoin de commentaire, comme mille autres endroits des anciens Auteurs, qui ne sont beaux qu'à proportion de la crédulité de ceux qui veulent bien se prêter aux décisions des Commentateurs.

Comparons à présent deux tableaux de nos deux Auteurs sur le même sujet. Ils veulent l'un & l'autre représenter une tempête.

* Tout tableau se compare en Peinture, en Musique,
En Prose comme en Vers, sérieux ou comique.
Tempête de Rubens, tempête de Rablais;
Même du Poëte tragique
L'on pourroit comparer la tempête heroique,
A la tempête de Marais.

TEMPESTE DE RABELAIS.

„ EN notre nauf étions avec Pantagruel le bon, joïeusement tranquilles, & étoit la mer tranquillement triste; car Neptune en son naturel est mélancolique & songecreux, pour ce qu'il est plus flegmatique que sanguin.

„ Bonasse traîtreuse nous invitoit à molle oisiveté, & oisiveté nous invitoit à boire: or à boisson vineuse meslions saucisses, poutargue & jambons outrement salés, pour plus voluptueusement faite sentir, & contraster suavité nectarine, douce, non comme, mais plus que lait.

„ Oh! que sériez mieux, nous cria le pilote, au lieu d'icelles salines, manger viandes douces, pour ce qu'incontinent

* Cet Auteur, qui à mon gré a le défaut d'être un peu trop babillard, auroit pû reduire en prose passable des vers assés mauvais & assés plats.

„ nent ne boirés peut-être que trop ſalé: ce que diſoit le pilo-
„ te par pronoſtication, car pilotes, ainſi que chats en goutie-
„ res, fleurent par inſtinct pluyes & orages.

„ Et de fait le beau & clair jour qui luiſoit perdant peu à
„ peu ſa tranſparence lumineuſe devint d'abord comme en-
„ tre chien & loup, puis brun obſcur, puis preſque noir, ſi
„ noir, que fûmes ſaiſis de male peur; car autre lumiere n'é-
„ claira plus nos faces blêmes & effraïées, que lueurs d'éclairs
„ fulminans par crévemens de flambantes nuées, avec mil-
„ lions de tonnerres tonigrondans ſur tous les ſons & inton-
„ nations des orgues de Jupin; les pedales, pou, dou, ici cro-
„ mornes, ton, ron, ron, ron, & cla, cla, cla, cla, cla. Mi-
„ ſericorde, crioit Panurge; détournez l'orage, ſonnez les
„ cloches; mais cloches ne ſonnerent, car en pleine mer clo-
„ ches n'y avoit pour lors. Voilà tout en feu, voilà tout en
„ eau, bouraſque de vents, ſifflemens horrifiques; cela fait
„ trois élemens, dont de chacun trop avions; n'y avoit que
„ terre qui nous manquoit, ſinon pourtant que fondrieres ma-
„ rines furent ſi profondes, qu'en fin fond d'abîmes ouverts
„ eut-on pu voir harangs ſur ſable, & moruës engravées. Or
„ du fond d'iceux abîmes vagues montoient aux nuës, & d'i-
„ celles nuës ſe précipitoient comme torrens, montagnes
„ d'eau, ſoi diſant vagues, deſquelles aucunes tombant ſur la
„ nauf, Panurge, qui de fraïeur extravaguoit, diſoit, ho, ho,
„ ho, quelle pluye eſt ceci? vit-on jamais pleuvoir vagues
„ toutes brandies? helas, helas, be, be, be, be, je nage, bou,
„ bou, bou, hà maudit cordonnier, mes ſouliers prennent
„ l'eau par le colet de mon pourpoint; ha que cette boiſſon
„ eſt amere! hola, hola, je n'ai plus ſoif. Te tairas-tu, crioit
„ frere Jean, & viens plûtôt nous aider à manouvrer, où ſont
„ nos boulingues, notre trinquet eſt à vau l'eau, amis à ces
„ rambades, enfans n'abandonnons le tirados, à moi, à moi,

„ par ici, par là-haut, par là-bas. Viens donc, Panurge, viens,
„ ventre de ſolles, viens donc. Hé! ne jurons point, diſoit
„ piteuſement Panurge, ne jurons aujourd'hui, mais demain
„ tant que tu voudras, il eſt maintenant heure de faire des
„ vœux, & promettre pelerinages: ha, ha, ha, ha, ho, ho,
„ ho, ho, je nage, boubi, boubous, ſommes-nous au fond?
„ ah je me meurs! mais viens donc ici nous aider, crioit frere
„ Jean, au lieu de moribonder, mets la main à l'eſtaranſol, ga-
„ re la pane, hau amure, amure, bas, peſte ſoit du pleurard
„ qui nous eſt nuiſible au lieu de nous aider. Ha! oüi, oüi,
„ oüi, reprenoit Panurge, vous ſuis nuiſible? Mettez-moi donc
„ à terre afin que puiſſiez à l'aiſe manouvrer tout votre ſaoul.

„ Or icelle tempête, ou tourmente, comme voudrez,
„ commença à prendre fin à force de durer, comme toutes
„ choſes mondaines: terre, terre, cria le Pilote; & jugés
„ bien quelle jubilation s'enſuivit, à quoi prit la plus forte part
„ le craintif Panurge, qui deſcendant le premier ſur l'arêne,
„ diſoit: ô trois & quatre fois heureux jardinier qui plante
„ choux, car au moins a-t'il un pied ſur terre & l'autre n'en
„ eſt éloigné que d'un fer de beſche.

Or remettons tempête d'Homere à la prochaine Mercuriale, ainſi que pluſieurs autres bribes des deux Auteurs que nous paralléliſerons par maniere de paſſe tems Rabelaïſien & non dogmatiquement: choſe que trop repeter ne puis; car pires ſourds n'y a que ceux qui ne veulent point entendre.

Lettre écrite de Paris au Libraire Editeur du préſent Recueil des OEUVRES *de* RABELAIS.

MONSIEUR,

Voici quelques petites Piéces qui pourront être de prix, & principalement pour ceux qui aiment à recüeillir avec ſoin les moin-

moindres productions d'un Auteur celebre, & tout ce qui le regarde.

La premiére de ces Piéces concerne un écrit de Rabelais, qui me paroit avoir été inconnu à tous ceux qui ont parlé de cet Ecrivain.

La seconde est une Lettre de Rabelais, & la troisiéme une Lettre d'un Medecin nommé *Reneaume* sur quelques passages de Rabelais.

La quatriéme est l'Arrêt du Parlement contre le 4e. Livre de *Pantagruel*.

La cinquiéme enfin est la Requête en cinq différentes Langues de *Panurge* à *Pantagruel*, telle qu'elle doit être luë &c.

Je suis &c. *De Paris le* 29. *Janvier* 1740.

Ex Reliquiis venerandæ Antiquitatis Lucii Cuspidii Testamentum.

Item.

Contractus Venditionis antiquis Romanorum Temporibus in usu.*

Apud GRIPHIUM, Lugduni 1532. in 8. Folium unicum.

Rabelais est l'Éditeur de cette piéce, comme il paroît par sa Dédicace, dont voici quelques traits.

FRANCISCUS RABELÆSUS.

D. Almarico Buchardo, Consiliario Regio, Libellorumque in Regiâ Magistro.

HAbes à nobis munus, Almarice clarissime, exiguum sanè, si molem spectes, quodque manum vix impleat: sed (meâ quidem sententiâ) non indignum in quo tum tui, tum doctissimi cujusque tui similis oculi sese sistant. Idque est, Lucii illius Cuspidii Testamentum ex incendio, naufragio, ac rui-

* Ou *initus*.

na vetuſtatis, fato quodam meliore ſervatum, quod hinc diſcedens ejuſcemodi eſſe cenſebas propter quod vadimonium deſeri vel ad Caſſiani Judicis Tribunal poſſet. Neque verò tibi id uni privatim manu deſcribendum putavi (qui tamen hoc ipſum optare potius videbare) ſed prima quaque occaſione excudendum in Exemplaria bis mille dedi,... ne diutius neſciant qua priſci illi Romani, dum Diſciplinæ meliores florerent, in condendis Teſtamentis Formulâ uſi ſint... Exſpecto indies novum Libellum tuum *de Architectura Orbis*, quem patet ex ſanctioribus Philoſophiæ ſcriniis depromptum eſſe.... Lugduni, pridie Nonas Septembr. 1532.

LETTRE DE RABELAIS.

* *He Pater Reverendiſſime, quomodò bruſlis, quæ nova? Pariſius non ſunt ova?*

CEs parolles propouſées d'avant vos reverences & translatées de Patelinois en notre vulgaire Orleanois valent autant à dire que ſi je diſois, Monſieur vous ſoiez le très bien revenu des noſtres, de la feſte de Paris. Si la vertu de Dieu vous inſpiroit de tranſporter voſtre paternité juſqu'en cettuy hermitage, vous nous en raconteriez de belles : auſſi vous donneroit le premier du lieu certaines eſpeces de poiſſons carpionnés, leſquels ſe tirent par les cheveux. Or vous le fairez non quand il vous plaira, mais quand le vouloir vous y apportera de celui grand, bon, piteux, lequel nous créa oncques le Quareſme, oui bien les Sallades, Arans, Merlas, Carpes, Brochets, Dars, Umbrines, Ablettes, Rippes. Item les bons Vins, ſingulié-

* On n'a rien changé ni au jargon du préambule, ni à celui de la Lettre, qui, ſans cet Avertiſſement, pourroit paroître fautive.

liérement celui *de veteri jure emulcendo*, lequel on garde ici à votre venue, avec un ſang gréal & ſeconde, voire quinte eſſence.

Ergo veni Domine, & noli tardare, j'entends ſalvis ſalvandis, id eſt hoc eſt, ſans vous incommoder, ny diſtraire de vos affaires plus urgentes.

Monſieur après m'eſtre de tout mon cœur recommandé à voſtre bonne grace, je priray noſtre Seigneur vous garder en par faite ſanté. De St. Ayler premier jour de Mars.

Monſieur le Leu Pailleron trouvera icy mes très humbles recommandations à ſa bonne grace, auſſi à Madame le Leu, & à Mr. le Baillif Daniel, & à tous vos autres bons Amis, & à vous. Je priray Monſieur le Seleu de m'envoier le Platon lequel il m'avoit prêté, je le lui renverrai bientôt.

Votre très-humble Architiclin, convictor & amy

FRANÇ. RABELAIS.

Medecin.

A Monſieur
Le Baillif des Baillifs des Baillifs Monſieur Maiſtre Antoine Gullet, Seigneur de la Cour Compin en Chreſtienté
à Orleans.

LETTRE du Sr. RENEAUME Medecin.

MOnſieur je deſire fort que mon fils vous voye ſouvent pour ſe rendre habile, *ſi non fiat tuo incommodo*. Je cherche mon Rabelais, mais je ne l'ai encore pû trouver: ce neanmoins je vous en manderay un mot qui eſt au commencement de ſon Livre, où il parle de Gargamele, qui avoit tant pris d'andouilles qu'elle en mourut. Il entend la mere du Roi

François premier de ce nom, laquelle étoit ſoupçonnée d'être trop lubrique. Le ſouflet que bailla le Roi François à Charles de Bourbon le tesmoigne, vû ce qu'il lui en dit, à ce que l'on en a eſcrit. Gargantua fut ainſi nommé, parce que ſon Pere dit car-grant-t-u as. C'eſt du nés (car le Roi François avoit un grand nés) qu'il parle, combien qu'il ne die autre choſe: mais en Rabelais un même nom s'attribue à deux perſonnages, de peur que ſon Oeuvre Satirique ne fuſt découverte. Je n'ay pû trouver mon Rabelais dans ma Bibliotheque: je ne ſçais ſi mon fils trop imbu des fantaiſies Jeſuitiques ne me l'a point bruslé ou fait bruſler, ou jetter quelque part. Je m'en facherois: cependant je vous baiſeray humblement les mains, & demeureray votre très-humble Serviteur RENEAUME. *

* Ce Reneaume eſtoit de Blois, & Medecin. Il y a un Medecin de la Faculté de Paris, actuellement vivant, qui eſt de la même famille.

Extrait des Regiſtres du Parlement du Mardi 1er *Mars* 1551.

SUr la Remonſtrance, & Requeſte faite ce jourdui à la Cour par le Procureur du Roi, à ce que pour le bien de la Foi & de la Religion, & attendu la cenſure faite par la Faculté de Theologie contre certain Livre mauvais expoſé en vente ſoubs le tiltre de *quatrieſme Livre de Pentagruel* avec Privilege du Roi; la matiere miſe en déliberation, & aprés avoir vû la ditte Cenſure, la ditte Cour a ordonné que le Libraire ayant mis en impreſſion le dit Livre, ſera promtement mandé en icelle, & lui ſeront faites defences de vendre & expoſer le dit Livre dedans quinzaine; pendant lequel temps ordonne la Cour au dit Procureur General du Roi d'avertir le dit Seigneur de la Cenſure faite ſur le dit Livre par la dite Faculté de Theologie, & lui en envoier un double, pour ſuivre ſon bon plai-

plaiſir: entendu eſtre ordonné ce que de raiſon, & le dit Libraire mandé, lui ont eſté faites les dittes deffences ſur peine de punition corporelle.

Requête en Langue Greque, de Panurge à Pantagruel, qui ſe doit ainſi lire que s'enſuit, au IX Ch. du 2. Livre.

Δεσπότα τοίνυν, πανάγαθε, δίοτι σὺ μοὶ ὀυκ ἄρτον δίδως ὁρας γὰρ λιμῷ ἀναλισιόμενον ἐμὲ ἀθλιων, καὶ ἐν τῷ μεταχὺ ἐμὲ ὀυκ ἔλεεις ὀυδαμῶς: αιτεῖς δὲ παρ' εμοῦ ἅ ου χρὴ, καὶ ὅμως φιλόλογοι παντὲς ὁμολόγουσι, τότε λογους τε καὶ ῥήματα περὶττα ὕπαρχειν, ὅποτε πραγμὰ ἀυτὸ πᾶσι δήλον εστὶ. Ἔνθα γὰρ ἄν γείμενοη λογίζειν ἵνα πράγματα ὧν περὶ ἀμφισβητοῦμεν, με προσφορῶς ἐπιφαινεται.

Latiné pené ad verbum.

DOmine igitur, perquam optime, quare tu mihi non das panem? vides enim me fame miſerè conſumptum, & interea mei non miſereris, requiris enim à me quæ non oportet. Et tamen omnes litterarum amatores & ſtudioſi confitentur, tunc & ſermones & verba ſupervacanea eſſe, quando res ipſa omnibus manifeſta apparet. Hic enim abjectum expendere quænam ſint res de quibus diſceptamus, me convenienter conſpicitis.

En François.

SEigneur donc très bon, pourquoi ne me donnez vous du pain? car vous me voiez tout desfait, & miſerablement langoureux de male rage de faim, & cependant vous n'avez aucune pitié ny miſericorde de moi. Et toutesfois tous les amateurs des Lettres confeſſent unanimement, qu'alors les diſcours ſont ſuperflus & inutiles, quand la choſe paroît de ſoimê-

même, & eſt connue d'un chacun. Car à point nommé vous me voiez ici abjeƈt, & malotru peſer & examiner quelles, & où ſont les choſes de quoi nous ſommes en desbat & queſtion.

La Requeſte en Langue Italienne au meſme Chapitre.

SIgnor mio, voi vedete per eſempio, che la cornamuſa non ſuona mai, ſe non ha il ventre pieno. Coſi jo parimente non vi ſapeei contare le mie fortune, ſe prima il tribulato ventre non ha la ſolita refeƈtione, al quale è aviſo che le mani & gli denti habbiano perſo il loro ordine naturale, & del tutto annichillato.

La Requeſte en Langue Eſpagnole.

SEñor, de tanto hablar yo ſoy cunſado, porque ſuplico a vueſtra reverencia que mire a los precettos Evangelicos, para que ellos mueven vueſtra reverencia a loque es de conſcientia: y ſi ellos non baſtaren, para mover vueſtra reverencia à piedad, ſupplico, que mire à la piedad natulal, la qual y o creo que le moura como es de razon. Y con eſto non digo mas.



R E-

REMARQUES
SUR LES
OEUVRES
DE MAITRE
FRANÇOIS RABELAIS,

Publiées en Anglois

Par Mr. ***LE MOTTEUX,***

Et traduites en François

Par C. D. M.

Avec de nouvelles Remarques de la façon du Traducteur.



PREFACE DU TRADUCTEUR.

CE N'EST POINT une chose nouvelle qu'une Préface qui commence par une dissertation sur les Préfaces, ou par tel autre Exorde qu'on pourroit appeller une Preface de la Préface même, moyennant quoi un Ecrivain vous donne deux Préfaces en une, comme si une seule n'étoit pas assez. Je ne prétends point condamner ceux qui ont inventé ou suivi cette methode: Je ne prétends point empêcher qu'ils ne reposent en paix à l'ombre des Lauriers qu'ils peuvent avoir trouvez au bout d'une si brillante carrière. J'avoûrai même que j'ai été tenté d'imiter leur exemple: & ces réflexions qui m'échappent n'en sont peut-être que trop une bonne preuve: Mais comme je suis très-persuadé que le Public me dispense volontiers de succomber à une tentation qu'il me dispenseroit même d'avoir éprouvée; & que s'il y a des Lecteurs qui exigent qu'on prenne de grands détours pour obtenir la permission de venir au fait, les Lecteurs de cette espèce sont au moins fort peu considérables par leur nombre; je donnerai ici tout simplement, sans autre préparatif que ce qu'on vient de lire, & en aussi peu de paroles qu'il me sera possible, les principaux éclarcissemens préliminaires auxquels on est en droit de s'attendre, ou dont le titre de cet Ouvrage peut avoir besoin.

§ I.

Le Chevalier Thomas URQUART, *Gentilhomme Ecossois, & aussi-bien que Rabelais savant Médecin, avoit traduit en Anglois, & publié, les deux premiers Livres des* FAITS ET DITS DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL: *On avoit trouvé parmi ses papiers, aprés sa mort, la traduction de troisième Livre: Les trois Livres avoient été revus & corrigez par un homme d'esprit. On préparoit là-dessus une nouvelle Edition & cette Edition étoit déja fort avancée: lorsque* Pierre LE MOTTEUX, *François Réfugié en Angleterre, mais qui s'étoit rendu maître de la Langue du pays & qui a écrit plus d'une fois en Anglois, se chargea de fournir pour cette même Edition, une Traduction des deux derniers Livres, une Preface, un Commentaire sur tout l'Ouvrage, & quelques autres accompagnemens dont l'énumération n'est pas ici fort nécessaire.*

Les Remarques sur les trois Livres traduits par le Chevalier Urquart, *forment un discours suivi. C'est une espèce de Dissertation, qui fait partie de la Préface, où elle*

commence proprement par ces paroles, THE ingenious of our age, *& finit par celles-ci*, HAD not the following Tranflation of the three firft books &c. *Elle s'étend depuis la page XXXIX jufqu'à la page. XCIII, dans l'Edition de M. DCC. XXVII, dont le Public eft redevable à Mr. OZELL, & qui eft la troifiéme, fi je ne me trompe.*

Les Remarques fur les deux Livres traduits par Mr. Le Motteux, *reffemblent mieux à ce qu'on appelle communément un Commentaire: Chaque Livre eft accompagné de celles qui lui appartiennent, & le Commentateur y fuit pied-à-pied l'ordre des Chapitres de chaque Livre. Au moins ne s'en écarte-t-il que rarement, & d'une manière peu fenfible.*

Si je n'avois voulu traduire que ce qui porte le titre de REMARQUES dans l'Edition de Mr. Le Motteux, *je me ferois borné à ce qu'il a fait pour expliquer les deux derniers Livres, & qui n'eft certainement pas la partie la plus interéffante de fon Explication. Lorfque Mr.* Le Duchat *lui a donné les éloges qui ont excité la curiofité du Public, je fuis bien fûr qu'il avoit moins en vûe les* Remarques *ainfi intitulées par le Commentateur lui-même, que celles qui compofent la differtation inférée dans la Préface. Quoi qu'il en foit, on trouvera ici la TRADUCTION des unes & des autres.*

§ II.

Mais ce fera, comme mon tître l'annonce, une Traduction LIBRE*: & cela par plus d'une raifon.*

Premiérement: *j'ai été obligé de prendre quelque liberté, non-feulement pour détacher de la Préface les Remarques qui y étoient incorporées, mais pour faire appercevoir dans ces Remarques un ordre relatif à celui des Livres & des Chapitres qu'elles expliquent, ou des matiéres dont elles traitent. Ainfi j'ai mis de mon chef, dans les endroits où cela m'a femblé convenable, des Titres qui indiquent la divifion générale & les fubdivifions de l'Ouvrage. Ainfi encore j'ai tâché de diftinguer le plus naturellement qu'il étoit poffible, foit par des* Alinea, *foit par des* Numero, *les différentes parties de chaque Article. J'ai auffi inféré quelquefois un mot ou deux dans le texte, pour fervir de tranfition, ou de renvoi d'un Article à l'autre.*

En fecond lieu: *Comme les raifonnemens de Mr. Le Motteux font quelquefois un peu diffus, & qu'il eft affez fujet à laiffer des fuperfluitez dans fon difcours, j'ai cru devoir faire dans divers paffages l'office d'Abréviateur. Peut-être même trouvera-t-on que j'aurois du en ufer ainfi plus fréquemment que je ne fais. Il copie plufieurs Remarques de l'*Alphabet de l'Auteur François: *& quand elles font d'une certaine longueur, cela ne l'empêche pas de les copier tout entières, en faveur des Lecteurs Anglois à qui elles ne font pas connues d'ailleurs. Je me fuis quelquefois contenté d'en donner la fubftance, lorfque la fuite du difcours n'en demandoit pas davantage.*

En troifième lieu: *Son ftile en bien des endroits m'ayant paru équivoque, ou obfcur, ou embarraffé; & fa penfée quelquefois n'étant exprimée qu'à demi, tellement qu'elle eft inintelligible à ceux qui ne fe donnent pas la peine d'en chercher tous les tenans & aboutiffans; je me fuis permis de changer le tour, de retrancher ou d'ajouter quelques paroles, d'abreger ou de paraphrafer, felon l'exigence du cas.*

En quatrième lieu: *J'ai fubftitué à fes expreffions celles de Rabelais, lorfque j'ai vu que les unes fe rapportoient aux autres: Je les ai même fouvent citées plus au long*

que lui, en conſidération d'une infinité de Lecteurs, qui ne ſachant pas leur Rabelais ſur le bout du doigt, ne ſauroient ſe contenter de la ſimple indication d'un paſſage par un mot ou deux: Et ſoit pour ne point confondre les citations du Livre ou du Chapitre de Rabelais avec les Obſervations renvoyées au bas des pages, ſoit pour ne pas trop multiplier des renvois qui ſont toujours plus ou moins deſagréables, j'ai inſéré dans le Texte de Mr. Le Motteux non-ſeulement les citations marginales qu'il avoit eu ſoin de marquer, mais encore celles qu'il avoit obmiſes. Cela ne regarde au reſte que les citations de Rabelais: On verra que celles des autres Auteurs entroient naturellement dans les Obſervations qui devoient être ſous le Texte.

En cinquième lieu: *Vû que Mr. Le Motteux ne met pas toujours chaque choſe à ſa véritable place, j'ai oſé faire par-ci par-là quelques legères tranſpoſitions. Ce qu'il dit, par exemple, du Contrat de mariage d'un Evêque de Valence, dans un paragraphe où il s'agit ſimplement de prouver le panchant de ce Prélat pour le Calviniſme, m'a ſemblé beaucoup mieux placé dans le paragraphe ſuivant, où il s'agit de prouver l'éloignement de ce même Evêque pour le Célibat, & où Mr. Le Motteux eſt obligé de renvoyer à ce qu'il en a dit avant qu'il fût tems d'en parler, au moins ſelon l'ordre dans lequel il avoit annoncé lui-même qu'il rangeroit ſes Remarques touchant l'Evêque de Valence. Voyez les premiers paragraphes des* Remarques générales. *C'eſt ainſi que j'ai intitulé la première Partie de cet Ouvrage.*

En ſixième lieu: *On rencontre quelquefois dans les meilleurs Livres certaines fautes ſi palpables, que s'il faut les mettre ſur le compte de l'Auteur, au moins ne peut-on pas douter qu'il ne les eût corrigées au plus vîte ſur le moindre avis qu'on lui en auroit donné. Lorſque les fautes que j'ai apperçues dans mon Original ſont de cette nature, & que ce ſont avec cela de ces fautes iſolées, ſi j'oſe ainſi dire, qui ne tiennent à rien, qui n'intéreſſent en rien les ſentimens, les principes, les raiſonnemens, le Syſtême de Mr. Le Motteux, ni la critique qu'on en pourroit faire; je les ai corrigées dans ma Traduction, ſans me mettre en peine d'en avertir chaque fois dans une Note. ——— On verra que dans les Remarques générales, vers la fin du deuxième Article, il eſt parlé de l'Excommunication de Jean d'Albret Roi de Navarre. Cette excommunication, dans l'Anglois, eſt attribuée à* Jules III. *Peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion: Peut-être même eſt-ce une faute particulière à l'Edition dont je me ſers, & que je n'ai pas pu conférer avec les Editions précédentes: Mais quoi qu'il en ſoit c'eſt une faute, il faloit mettre* Jules II, *& c'eſt ainſi que j'ai mis dans la Traduction. ——— Mr. Le Motteux, à la fin des Remarques ſur les Chapitres XXV & XXVI du Livre I, fait mention d'un Colloque de* Reinburgh*: & cependant, tout ce qu'il en dit prouve évidemment qu'il avoit en vûe un Colloque de* Ratisbone. *J'ai ſubſtitué ce nom à celui de* Reinburgh, *qui eſt une corruption de* Reinsbourg, *qu'il avoit apparemment trouvé dans le vieux François de* Jean Creſpin, *Auteur qu'il cite quelquefois & qui franciſoit de la ſorte le nom Allemand de Ratisbone qui eſt* Regenſburg ——— *Dans le même Article environ une page plus haut, au ſujet de cette ſentence de Rabelais,* c'eſt viande celeſte, manger à desjeuner raiſins avec foüace fraiſche, *Mr. Le Motteux s'exprime en ces termes:* il fait alluſion à la manière de recevoir la Communion parmi les Proteſtans, qui prennent ordinairement à jeun cette viande céleſte, & toujours avec du jus de Raiſins, ſelon l'inſtitution évangélique. *Cela ne dit pas bien expreſſément que la coutume de communier à jeun eſt particulière aux Proteſtans, mais certainement cela le donne à entendre; c'eſt-*

à-dire que cela insinue une idée qui est très-fausse: car où trouvera-t-on que les Protestans, qui sont beaucoup moins rigides sur cette observance que les Catholiques, le soient cependant davantage, ou le soient même de façon à pouvoir être distinguez par-là comme par un caractère qui leur seroit propre? J'ai écarté cette fausse idée dans ma Traduction, parce qu'elle m'a paru aussi inutile que fausse. ——— *Mr. LAVAL, qui a déja publié quelques Volumes de son* Histoire de la Réformation de France, *en Anglois, & qui doit naturellement avoir présens à l'esprit bien des détails relatifs à cette Histoire, m'a fait appercevoir que Mr. Le Motteux, dans ses Remarques sur le Chapitre XI du Livre I, parle de* Henri II. *de* Navarre, *comme d'un* Vieillard, *quoique par rapport à un tems où ce Prince ne pouvoit être âgé que de cinquante & quelques années. J'ai examiné si cette idée de* Vieillard, *servoit-là à quelque chose: J'ai vu qu'elle y étoit parfaitement oisive: Je l'ai supprimée. On jugera par ces exemples, de quelle nature sont mes corrections.*

Tels sont, je pense, les principaux chefs auxquels on peut rapporter les diverses libertez que j'ai prises: Et je ne craindrai jamais d'en prendre de semblables toutes les fois qu'il sera question de traduire quelque Ouvrage comme celui dont il s'agit. Ce n'est point ici un de ces Monumens d'Histoire ou de Doctrine dont on risque de manquer le véritable sens, & où il y a souvent un sens important à manquer, dès-que l'on cesse de suivre religieusement l'ordre des pensées & le choix des expressions de l'Auteur. Ce n'est pas non plus une de ces Productions originales, dont le stile & le tour ont une singularité digne de l'attention des Curieux. Ce n'est point encore un de ces Chef-d'œuvres d'Eloquence ou de Poësie, dont on peut perdre de grandes beautez en s'éloignant de la lettre du Texte. Ce n'est pas même, dans son genre, un Ouvrage achevé, ni un Ouvrage où l'Auteur veuille être censé avoir mis toute l'élégance & toute la correction qu'il étoit capable d'y mettre. Au moins insinue-t-il assez clairement, en plus d'un endroit, que faute de tems il travailloit avec un peu de précipitation. Il me suffit de pouvoir dire, qu'à considérer Mr. Le Motteux, non sous l'idée d'Ecrivain prise dans toute son étendue, mais sous l'idée propre de Commentateur, je ne lui ai ni rien prêté, ni rien ôté. Tout ce que j'ai vu qui portoit le caractère d'Explication ou d'Eclaircissement, a été sacré pour moi. J'en ai rendu tout le sens, & me suis borné à le rendre: ne prenant d'autre liberté que celle de le rendre à ma manière. Liberté autorisée lorsqu'il s'agit de choses, & non pas de mots: liberté antorisée sur-tout lorsqu'elle ne va pas jusqu'à substituer au stile de l'Original un stile d'une différente espèce: Liberté enfin qui est nécessaire, lorsqu'on veut transporter fidellement dans l'esprit des Lecteurs la teneur réelle des paroles, comme je me suis proposé de le faire à l'égard de toutes les Remarques ou Interprétations proprement ainsi nommées. J'ai voulu que la Traduction fît connoître aussi-bien que l'Original, tous les secours que notre Interprête nous fournit pour l'intelligence de son Auteur. C'est-là proprement, & au juste, le dessein que j'ai du avoir: Et s'il ne faloit pas toujours se méfier de son propre ouvrage, je dirois du ton le plus positif que j'ai exécuté ce dessein avec une attention & une diligence sur lesquelles on peut faire fonds J'ai même poussé le scrupule sur ce point jusqu'à traduire des Remarques qui me sembloient avoir quelque chose de puérile, & dont la suppression au-reste n'auroit point intéressé les Remarques principales.

§ III.

Si j'avois prétendu supprimer ou rectifier toutes celles où je me suis imaginé trouver matière à critique, l'Original ne seroit presque plus reconnoissable dans la Traduction. J'ai conservé des choses qui selon moi sont répréhensibles. J'y étois obligé. Mais comme rien ne m'obligeoit à paroître complice des fautes de mon Auteur, soit qu'elles fussent réelles, ou que seulement par rapport à moi elles eussent l'apparence de fautes, j'ai pensé qu'il ne me seroit pas défendu d'en relever quelques-unes: Et c'est ce que j'ai fait dans les OBSERVATIONS *que l'on verra au bas des pages.*

Ces Observations ne sont pourtant pas toutes absolument du même genre. Car sans parler de quelques-unes qui sont plutôt de simples Notes que des Observations, il y en a qui servent à illustrer ou à confirmer ce que dit Mr. Le Motteux.

J'ai fait les unes & les autres avec plaisir: & je les aurois peut-être multipliées ou poussées plus loin, si je m'étois trouvé au milieu d'une bonne Bibliothéque fournie de tous les Livres nécessaires pour l'exécution du dessein que j'avois formé. Mon idée étoit de me charger seul de certaines petites recherches, à l'aide desquelles je concevois que les Lecteurs seroient en état d'aprécier au juste le mérite du Commentaire dont je devois leur offrir la Traduction. Je n'ai pas pu leur épargner la peine toute entière: J'ai cru qu'il falloit au moins leur en épargner une partie.

Un Ami obligeant que j'ai déja nommé, & que j'avois prié de vérifier pour moi quelques citations, non-content de me rendre, autant qu'il le pouvoit actuellement, le service que je souhaitois, a bien voulu me communiquer de plus, dans une Lettre que je garde, un petit nombre d'Observations critiques sur mon Auteur, lesquelles il avoit faites en le parcourant. J'ai inséré dans les miennes divers extraits de cette Lettre. Ces extraits sont distinguez du reste. Je les ai renfermés entre des crochets, & en même tems je les ai guillemettez. Les crochets sans guillemets [tels qu'on les trouvera quelquefois dans la Traduction aussi-bien que dans les Observations] ne doivent être regardez que comme de simples marques de parenthèse. Je sais qu'ils ont un autre usage dans certains Livres, & que les parenthèses se marquent plus communément par des lignes courbes. Mais dans les Livres où ces lignes courbes sont fréquemment employées, & doivent l'être, pour renfermer les lettres qui servent de renvoi, soit du Texte à la marge, ou d'un Article à l'autre; si l'on vient encore à les employer pour les parenthèses, cette quantité & cette confusion de lignes courbes font un effet choquant qui empêche que des Editions d'ailleurs assez belles ne se lisent agréablement & ne plaisent à l'œil. Il y a plusieurs moyens d'éviter ce défaut, ou de le corriger au moins en partie. Supprimer les parenthèses inutiles, c'est un de ces moyens: Marquer autrement que les renvois celles que le bon-sens & le bon-goût veulent que l'on conserve, c'en est un autre, & qui m'a semblé ici d'autant plus convenable que mes renvois au bas de la page, malgré mon attention à ne les pas multiplier sans quelque nécessité, sont néanmoins en assez grand nombre. C'est que je ne pouvois guère me dispenser de faire un grand nombre d'Observations.

Mr. Le Motteux ne paroît pas avoir été un de ces Ecrivains qui se piquent d'être rigoureusement exacts, soit dans leurs recherches, soit dans l'exposition de leurs découvertes. D'ailleurs il nous parle quelque part comme s'il s'étoit vu réduit à n'avoir que quelques semaines pour la composition de son Commentaire sur les trois premiers Livres:

& il

& il avoue lui-même, vers la fin des Remarques sur le troisième, que s'il eût été moins pressé il auroit pu nous donner un Commentaire plus exact. Un pareil aveu autorise à y soupçonner au moins un manque d'exactitude, à la faveur duquel il arrive tous les jours qu'un Auteur, après s'être trompé lui-même, trompe ceux qui le lisent, & jette dans leurs esprits une semence d'erreur, laquelle venant à germer pourra produire des erreurs à l'infini. Mes Observations, en un mot, sont le fruit de mon amour [peut-être outré] pour l'exactitude: Amour que je regarde comme inséparable de celui de la Vérité. Je conviens que la Vérité dont il s'agit ici n'est pas fort importante. Mais sans compter, ni qu'il est toujours agréable d'éviter l'erreur quelque petite qu'elle soit, ni que les objets les moins considérables en eux-mêmes le deviennent souvent beaucoup par quelque liaison imprévue avec ceux qui le sont; il me semble qu'il y a mille choses dont le prix veut être évalué par le plaisir qu'elles nous donnent, par le goût que nous y prenons, par l'attention que nous nous sentons capables d'y apporter, par les circonstances qui nous déterminent à y appliquer notre attention, par l'autorité du Caprice [si l'on veut] à qui appartient naturellement le droit de choisir entre les divers amusemens que la Raison autorise. Les Lecteurs qui se trouvent ou insensibles en général au mérite de l'exactitude, ou insensibles en particulier à la satisfaction de juger exactement d'un Commentaire sur Rabelais, feront fort bien de ne pas lire mes Observations: Elles les ennuiroient: & quoiqu'elles ne soient certainement pas de nature à exiger une forte contention d'esprit, je prévois qu'elles pourroient exciter leur impatience, sur-tout s'ils sont d'une humeur un peu brusque & décisive, promte à condamner d'un ton pédantesque tout ce qui peut être traité de pédanterie par un Bel-Esprit superficiel ou étourdi. Mais les Lecteurs ne sont pas tous du même caractère. Il y en a plusieurs pour qui l'examen d'un Commentaire sur Rabelais n'est point une chose absolument indifférente, ni tout-à-fait indigne d'intéresser un homme de Lettres, encore qu'il ait du goût: Et combien n'y en a-t-il pas, indépendemment de Rabelais, auxquels on est sûr de plaire toutes les fois qu'on relève à propos, sans aigreur & sans affectation, les inexactitudes des Ecrivains? Tels sont au moins tous les Esprits qui ayant acquis une certaine expérience dans la République des Lettres, ou qui ayant su mettre à profit les exemples & les leçons des gens expérimentez, ont appris à sentir ce que vaut une exactitude dont la négligence fait quelquefois pitié dans des Ouvrages d'ailleurs excellens, & donne lieu à des raisonnemens chimériques, à des Systêmes en l'air, dont on se divertit sur le compte de l'Auteur qui les a bâtis, dés qu'on vient à reconnoître l'illusion qui leur servoit de fondement. Je suis persuadé enfin que quantité de personnes, & particulièrement ceux qui possédent l'Histoire du seizième Siècle, pourront passer une heure sans ennui à lire les Observations que j'ai faites, soit sur les Remarques fondamentales du Systême de Mr. Le Motteux, soit sur d'autres choses purement accidentelles. Mes petits détails de critique seront un jeu pour les Lecteurs de cet Ordre, & un jeu peut-être où leur habileté leur fera gagner quelque chose. C'est à eux que je les présente: Et dussent-ils gagner à mes dépens, en découvrant que c'est moi qui me suis trompé, je serai toujours content, sur-tout si l'on m'en avertit, parce que je ne manquerai pas à me mettre de moitié avec eux pour le gain. Ils me feront perdre des idées fausses ou incertaines, des doutes mal fondez: Perdre ainsi c'est gagner. Mais mes Observations après-tout sont si peu de chose, que quand même je me trouverois les avoir faites à pure perte, la perte ne seroit pas grande, & mériteroit peut-être moins d'être regrettée que celle du tems que j'employe à parler de ces minuties, pendant que je devrois

devrois m'occuper d'un ſujet grave ſur lequel les loix de la Bienſéance ordonnent abſolument que je m'explique.

§. IV.

Je voudrois fort ne ſcandaliſer perſonne: Et qui ſait ſi parmi les gens d'une piété délicate, je n'en rencontrerai pas quelques-uns [tels qu'on dit qu'il s'en rencontre] qui ſeront diſpoſez à regarder comme ſcandaleux tout ce qui a de la relation avec le Rabelais? Je dois reſpecter leur délicateſſe, & je la reſpecte: Il vaut mieux être trop délicat que de ne l'être pas aſſez. Je les prierai donc de ſe tenir pour avertis, que s'ils liſent ce petit Ouvrage, ils n'y trouveront aucune prophanation, aucune indécence.

On peut faire ſur un Texte très-folâtre une Gloſe très-ſérieuſe & très-ſage. Les Remarques de Mr. Le Mottenx ſur le Rabelais en ſont un exemple. Il eſt vrai qu'elles ne ſont point d'un ſérieux triſte & peſant. Il eſt vrai encore que l'Auteur égaye quelquefois ſa matière, & que généralement parlant elle eſt aſſez amuſante d'elle-même. Mais après-tout un Mêlange de Littérature, de Morale & d'Hiſtoire, n'eſt point une Bouffonnerie: Et ſi l'on diſoit que le Commentaire dont il s'agit eſt un Mêlange de Littérature, de Morale & d'Hiſtoire, relatif aux vûes ſérieuſes de Rabelais, il ne ſeroit pas mal défini. On pourroit même dire, ſi l'on s'en tenoit à l'idée dominante de l'Ouvrage, que c'eſt un Morceau d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, deſtiné à faire voir que Rabelais eſt à ſa manière, & comment il eſt, un de ceux qui ont travaillé par leurs Ecrits, ſoit à la Réformation de l'Egliſe ſoit à l'Hiſtoire de cette Réformation. Il n'y a là ni prophanation, ni indécence: & il y a dequoi occuper agréablement ceux qui aiment aſſez l'Hiſtoire de France du ſeizième Siècle pour en aimer tous les détails un peu remarquables.

Il y a plus: Il y a dequoi plaire & aux Proteſtans & aux Catholiques les plus zélez. Les Proteſtans s'aplaudiront ſans-doute, à meſure qu'ils verront le ſavant & ſpirituel Curé de Meudon entrer dans leurs interêts: Et les Catholiques à leur tour jugeront avec plaiſir, par cela même, que ſi leurs Ancêtres accuſèrent Rabelais d'héréſie, ce ne fut pas ſans fondement.

Mr. Le Mottenx étoit Proteſtant: & quand on ne le ſauroit pas d'ailleurs, on s'en appercevroit bien-tôt à la lecture de ſon Commentaire; Mais qu'un Ecrivain Proteſtant parle en bon Proteſtant, ce n'eſt pas là ce qui ſcandaliſe les Catholiques raiſonnables, & ce n'eſt qu'à ceux qui le ſont qu'il appartient de lire un Commentaire ſur un Auteur tel que Rabelais, qui ne doit être lu lui-même que par des gens raiſonnables, comme le dit quelque part Mr. Le Motteux.

Il y a des Ecrivains qui ne devroient jamais toucher à rien qui eût quelque rapport avec la Controverſe. Ils ſont trop ſujets à le faire malheureuſement. Suppoſitions téméraires, définitions ſophiſtiques, peintures d'imagination, falſifications hardies de l'Hiſtoire, crédulité imbécille & impudente pour de mauvais Contes, calomnies & injures groſſières: tout cela caractériſe tellement leurs Ouvrages, qu'ils ſemblent n'écrire que pour ſe décrier parmi tous les honnêtes gens qui ont quelque eſprit & quelque intelligence des matiéres. Ceux qui ſentent leur Religion attaquée par un Ecrivain de cette trempe, le regardent en pitié ou avec indignation: Et dans ſon propre parti les bons Eſprits rougiſſant

d'un tel Défenseur, ils le desavouent & vous l'abandonnent. Mais Mr. Le Motteux n'est point dans le cas. Au moins puis-je dire que je ne me souviens pas de m'en être apperçu.

Ce qui déplaît encore aux gens raisonnables de l'un & de l'autre parti, dans les Ecrits d'un Auteur de différente Communion, supposé même qu'il soit exempt des défauts grossiers dont je parlois tout-à-l'heure, c'est de voir que sans aucune nécessité, sans y être déterminé par l'enchaînûre du Discours, sans que par-là il explique ou prouve rien, sans que cela serve seulement à dire un bon mot, sans autre vûe enfin que de marquer son maltalent contre une Communion dont il n'est pas, il affecte d'employer dans l'occasion certains termes peu obligeans, qui sentent le sobriquet, & qui pourroient être d'autant mieux remplacez par des termes plus honnêtes, que cela lui feroit honneur à lui-même. Il y a quelque lieu de s'étonner que dans un Siècle aussi poli que le nôtre, tous les gens qui ont de l'Education, tant Catholiques que Protestans, ne soient pas encore une bonne fois convenus de laisser certaines petites manières au petit Peuple. Mais dans le fond, si même parmi les grands Seigneurs, si parmi des Personnes qui pendant plusieurs années ont respiré l'air de la Cour, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sont Peuple sur l'article de la Religion, & qui ne savent plus vivre dès-qu'ils parlent controverse; faudra-t-il être extrêmement surpris que des Auteurs, qui en général ne sont pas d'une naissance ni d'une condition fort distinguée, donnent quelquefois dans un pareil défaut: Et en cas que Mr. Le Motteux ne fût pas absolument irrépréhensible à cet égard, y auroit-il là dequoi se scandaliser sans miséricorde, dequoi se fâcher bien sérieusement? On verra que dans une de ses Remarques les Prêtres Catholiques, par allusion à la Messe, sont désignez sous le nom burlesque de Messificateurs. *Cela n'est certainement pas d'un grand goût, ni fort édifiant. Mais oûtre qu'on doit équitablement avoir quelque indulgence pour ces sortes de fautes, elles sont si rares dans l'Ouvrage de Mr. Le Motteux, que je ne sais si au lieu de lui en faire des reproches, on ne devroit pas plutôt lui savoir gré de ce qu'il n'y est pas tombé plus souvent. J'en ai cité un exemple, & c'étoit peut-être le seul qu'il y eût à citer. C'est le seul, au moins, que ma mémoire me rappelle. Encore me reste-t-il quelque soupçon que le terme de* Messificateurs *est emprunté de Rabelais: Et si cela est, voilà Mr. Le Motteux presque entièrement justifié: car je ne pense pas qu'on veuille lui faire un crime d'avoir indiqué les expressions de son Auteur lorsqu'elles sont propres à prouver qu'il étoit moins Catholique que Protestant. Cela appartenoit au dessein général de son Ouvrage. Or je présume qu'on ne se scandalisera, ni de ce qu'un Protestant a conçu un semblable dessein, ni de ce qu'il l'a exécuté un peu différemment de ce qu'auroit fait un Ecrivain Catholique.*

§ V.

J'ai donné une idée de ce dessein: & à la rigueur, ce que j'en ai dit pourroit suffire. Il ne sera pourtant pas tout-à-fait inutile d'éclaircir & de confirmer ce que j'en ai dit, par les propres paroles de Mr. Le Motteux. Voici ce qu'il dit lui-même vers la fin de sa grande Préface aux pages CXI & CXII de l'Edition de Mr. Ozell.

„ Rabelais a voulu faire rire ses Lecteurs: Mais c'étoit moins son dernier but qu'un „ moyen d'y parvenir. Il avoit considéré que les Savans aussi-bien que les Ignorans, „ aiment les fictions; & que comme notre goût pour ce qui nous réjouït est un goût univer-

„ *sel,*

„ *sel, ses sentimens s'insinueroient avec d'autant plus de succès s'ils étoient habillez [pour ainsi dire] d'une manière réjouïssante. La tenue du Concile de* Trente *commença dans cette Ville en M. D. XLV: & ce fut alors aussi que Rabelais commença son Ouvrage. L'heureuse révolution qu'avoit éprouvé la République des Lettres par le rétablissement de la bonne littérature, faisoit souhaiter qu'il arrivât une révolution semblable dans l'Eglise par le rétablissement du pur Christianisme des tems apostoliques .... Toute l'Europe retentissoit de plaintes sur le retranchement du Calice, sur le Célibat des Prêtres, sur les Indulgences &c.... Il s'agissoit en un mot de réformer l'Eglise. Les* Protestans *y travailloient ouvertement, & ils étoient secondez sous-main par quantité de grands Seigneurs extérieurement* Catholiques. *Rabelais conçut qu'il entreroit dans leurs vûes s'il pouvoit inspirer du mépris pour les Momeries Romaines, soit au Clergé de France & aux Ecclésiastiques employez dans le Concile, soit aux Laïques qui auroient assez d'esprit pour pénétrer dans le sens caché de ses* Symboles Pythagoriques: *c'est ainsi qu'il nomme les fictions de son Ouvrage. On peut se rappeller ce qu'il dit de* Diogène *dans le Prologue de son troisième Livre, & comment il y déclare à ses Lecteurs qu'à l'exemple de ce Philosophe il prétendoit remuer son Tonneau, afin de n'être pas spectateur oisif de* l'insigne Fable & Tragique Comédie *que jouoient alors* tant de vaillants, DISERTS & chevaleureux Personnaiges. *Le seul terme de* Diserts *fait voir, que par l'insigne Tragi-Comédie dont il parle, c'est le Concile qu'il faut entendre. Tout le monde savoit que* Calvin *ayant dédié son* Institution Chrétienne *à François premier en M. D. XXXIV, les Bigots qui environnoient ce Prince avoient artificieusement empêché qu'il ne la lût: Rabelais avoit lieu de craindre que son Ouvrage n'eût le même sort: & ce fut cette considération, au moins en partie, qui l'obligea à n'y produire ses sentimens que d'une manière mystérieuse. Aussi l'Ouvrage fut-il lu au Roi, en dépit de tous ceux qui le lui représentoient comme un Livre hérétique .... Les sentimens de l'Auteur n'y sont pourtant pas tellement envelopez sous l'Allégorie que les gens d'esprit ne comprissent assez bien ce qu'il vouloit dire: Car il n'y a pas jusqu'à ses* Fanfreluches antidotées, *dans le deuxième Chapitre du premier Livre, qui ne fassent appercevoir qu'il avoit en vûe les affaires de* Religion, *ainsi qu'il l'avoit dit lui-même dès le Prologue. La première Stance de ces Fanfreluches est un galimatias fait exprès pour donner le change à certains Lecteurs: Mais on voit clairement dans la seconde qu'il s'agit de CALVIN & du PAPE.*

„ Aulcuns disoient que leicher sa pantoufle
„ Estoit meilleur que gaigner les pardons:
„ Mais il survint ung affeté Marroufle
„ Sorty du Creux où l'on pesche aux Gardons,
„ Qui dit: Seigneurs, pour Dieu nous en gardons,
„ L'Anguille y est, &c.

„ *Le* Creux où l'on pesche aux Gardons, *c'est le Lac de Genève. Je n'ai pas le tems d'examiner les Stances suivantes. Il y en a cependant quelques-unes dont je crois que je pourrois donner l'explication. Mais pour se convaincre que les vûes de Rabelais par rapport à la Religion n'échappoient pas à ses Contemporains, il suffi-*

„ *roit de faire attention aux vers de* Hugues Salel, *imprimez à la tête du Livre II.*
„ *Ce Hugues Salel étoit un homme d'esprit & un savant homme: On a de lui une Traduction de l'Iliade: Or il reconnoissoit si bien l'importance du dessein de Rabelais, que pour prix de l'avoir exécuté il ne lui promettoit pas moins que la gloire du Ciel.*

„ Si pour mesler proffict avec doulceur
„ On met en prix un Autheur grandement,
„ Prisé seras, de cela tien toy seur:
„ Je le congnoy, car ton entendement
„ En ce Livret soubz plaisant fondement
„ L'utilité ha si tres-bien descripte,
„ Qu'il m'est advis que voy ung Democrite
„ Riant les faicts de nostre vie humaine.
„ Or persevere, & si n'en as merite
„ En ces bas lieux: l'auras on hault Domaine."

J'ai eu mes raisons pour mettre ici ce Morceau. Il ne contient rien qui naturellement ne dût avoir place parmi les Remarques sur les trois premiers Livres: Il fait même partie de la Préface d'où j'ai dit que je tirerois ces Remarques: Mais il y est si éloigné de l'endroit qu'elles occupent, & tellement séparé de la Dissertation dont elles sont la matière, que je ne conçois pas comment j'aurois pu l'y enchasser avec quelque justesse sans faire des dérangemens un peu trop considérables. Je ne voulois pourtant, ni ne devois le supprimer. Il méritoit au moins, par les nouvelles Remarques qu'il renferme, de paroître à la suite des premières, en forme d'Addition ou de Supplément. Mais comme en même tems il renferme des choses qui peuvent servir d'introduction à tout le reste, & par lesquelles la bonne Méthode exigeroit que Mr. Le Motteux eût débuté, j'ai cru qu'en me déterminant à le placer dans ce Discours préliminaire je prenois le parti le plus convenable.

Mr. Le Motteux ne prétend pas simplement que le Roman de Rabelais a été écrit dans des vûes relatives à la Réformation de l'Eglise, ou aux matières controversées entre les Catholiques & les Protestans: Il prétend encore que le Roman est historique, & relatif à quantité de choses arrivées du tems de Rabelais, ce qui ne peut certainement s'entendre que d'un Période antérieur au tems de la composition & de la publication du Roman même où ces choses doivent avoir été décrites. Or ce tems quel est-il? C'est-là, ce me semble, la première question sur laquelle il étoit à souhaiter que Mr. Le Motteux s'expliquât: C'est une question cependant sur laquelle la lecture de son Commentaire jette les Lecteurs dans un embarras dont il ne les tire par aucune déclaration formelle: au moins par rapport aux trois premiers Livres, lesquels tout le monde sait avoir été publiez l'un après l'autre assez long-tems avant le quatrième, quoique tout le monde ne sache pas leurs différentes dates: Et bien loin que ceux qui les savent soient moins embarassez, ils le sont doublement, dès que faisant attention à ces dates qu'ils croyent connoître, ils les comparent avec celles que Mr. Le Motteux peut ou doit avoir supposées sans en avertir, sans s'expliquer. Que son sentiment sur ces dates soit vrai ou faux, c'est une affaire à part. Vrai ou faux, on voudroit qu'il le dît, on s'y attend de page en page, & cela ne vient jamais: il y a dequoi s'impatienter. Mais ce qu'il ne fait nulle part dans tout le cours

de

de ses Remarques, il le fait suffisamment dans le passage dont je viens de donner la Traduction. Qu'on s'en souvienne quand on lira les Remarques. La tenue du Concile de Trente commença dans cette Ville en M. D. XLV, & ce fut alors, *selon Mr. Le Motteux*, que Rabelais commença son Ouvrage.

Pour sentir l'importance de cette date, il n'est pas besoin de sortir du Passage même où elle est ainsi déterminée. Si elle est juste, il n'y aura rien que de fort probable dans ce qui suit: qu'une des raisons qui engagèrent Rabelais à écrire mystérieusement, ce fut une prudente réflexion sur le sort qu'avoit eu le Livre de l'Instititution Chrétienne *dédié à François premier, soit en M. D. XXXIV, comme Mr. Le Motteux l'a cru; soit un an ou deux plus tard, comme on pourroit l'inférer d'une Remarque de Bayle sous son Article de* Calvin. *Il n'y aura rien non plus que de fort probable dans ce qui vient quelques lignes plus bas: savoir, qu'il s'agit de ce même Réformateur en qualité d'habitant de Genève, dans une Stance des* Fanfreluches antidotées: *car en M. D. XLV, qui est la date en question, Calvin avoit certainement déja fait assez de bruit dans cette Ville, & il y avoit déja assez long-tems qu'il avoit contribué avec distinction à la rendre fameuse. On auroit beau objecter, comme on le pourroit, que le Lac de Genève n'est pas le seul* Creux où l'on pesche aux Gardons, *& que Calvin qui n'étoit point Génevois étoit encore moins un homme* sorty *du Lac de Genève: cela n'empêcheroit pas que Rabelais ne pût avoir eu intention de désigner & Genève & Calvin, si nous étions bien assûrez que Rabelais effectivement ne commença son Ouvrage qu'en M. D. XLV. Mais si malheureusement cette date se trouvoit fausse, & que Rabelais eût publié ses deux premiers Livree dès l'an M. D. XXVIII, les conjectures de Mr. Le Motteux que deviendroient-elles? Je ne sais si Mr. Le Duchat a eu en vûe celle qui regarde les* Fanfreluches antidotées. *Mais en cas que l'erreur de Mr. Le Motteux fût telle que je viens de la supposer, je soupçonnerois presque que Mr. Le Duchat pensoit à lui lorsque dans sa note générale sur les Fanfreluches il dénonça* huée & dérision perpétuelle *à quiconque entreprendroit d'en donner une explication historique. Il faudroit pourtant toujours convenir que le Pape & quelcun des Réformateurs y sont désignez assez intelligiblement; & que si le Réformateur y est traité de* Marroufle, *c'est d'une manière ironique où l'on ne découvre rien moins que les sentimens d'un Ennemi de la Réformation. Rabelais étoit pour elle: il écrivoit pour elle. Cela me paroit évident, & Mr. Le Motteux l'a si bien démontré, selon moi, que j'ai quelque peine à concevoir comment Mr. Le Duchat qui l'avoit lu & qui parle de son Commentaire si avantageusement en plus d'un endroit, a pu ne pas juger comme lui des vers citez de Hugues Salel.* Le bon Salel, *dit-il*, est assez plaisant lorsqu'ici dans son Dizain, il promet Paradis à Rabelais pour récompense de la peine qu'il a prise de composer Gargantua & Pantagruel. *N'en déplaise à Mr. Le Duchat [si toutefois il a dit bien sérieusement ce qu'on vient de lire] le bon Salel n'étoit pas si plaisant. Il supposoit que Rabelais avoit travaillé pour la Réformation de l'Eglise; & il supposoit juste. Ce n'est pas là ce qui embarasse. Ce n'est pas là-dessus que l'on aura droit d'arrêter Mr. Le Motteux en lui disant,* Attendons, voyons préalablement en quel tems Rabelais écrivoit. *Mais autant que cette question est indifférente lorsqu'il s'agit simplement du Protestantisme de Rabelais, autant doit on la trouver importante lorsqu'il s'agit d'admettre ou de rejetter des Remarques historiques, dans lesquelles le Commentateur avance que son Auteur a voulu représenter, non-seulement les Papes, les Cardinaux, les Evêques, les Réformateurs, les*

Princes Protestans ou Catholiques, & les Dissensions perpétuelles des deux Partis; mais tel ou tel Pape, Cardinal, Evêque, Réformateur ou Prince personnellement, & telle ou telle guerre, Dispute ou Conférence arrivée en tel ou tel tems fixé par l'Histoire.

Après avoir fait sentir l'importance de la question je devrois peut-être examiner si elle a été bien décidée par Mr. Le Motteux, & la discuter même indépendemment de sa décision. Mais dans le fond je puis me dispenser d'allonger par-là cette Préface. La discussion seroit presque absolument superflue pour les Lecteurs qui connoissent les anciennes Editions du Rabelais: Et à l'égard de ceux qui ne les connoissent pas, ou qui pourroient douter si elles sont autentiques, ils trouveront dans mes Observations, *en tems & lieu, tout ce que je suis actuellement en état de dire sur cette matière, que je n'ai peut-être traitée qu'avec trop de soin, trop en détail, & d'une manière trop prolixe. J'ajouterai toutefois que si c'est une faute, c'est une de celles dont on ne se repent pas aisément, & dont notre Conscience a de la peine à se faire des reproches lors même que leur mauvais succès nous force à nous en repentir. J'avoue que pour des Observations destinées à occuper le bas des pages, les miennes sont quelquefois plus longues que ne le permettent les règles d'une belle symmétrie, & les proportions élégantes de la bonne* Architecture Typographique. *J'avoue encore que j'aurois pu, physiquement parlant, racourcir assez les plus longs morceaux pour les ramener à ces proporttions. J'avourai même qu'en général je ne me suis point piqué de cette savante brièveté qui parle par Monosyllabes & par signes, & à qui il ne manque plus que de composer des Histoires, des Dissertations, des Harangues & des Poëmes, en caractères Algébriques ou en notes de Droit & de Médecine. J'avoûrai enfin qu'en voulant donner du corps & de la consistence à mes Observations, & en prétendant leur donner un juste volume ou l'étendue la plus convenable, je puis avoir mal pris mes mesures dans plus d'une occasion. Le meilleur dessein n'est pas toujours le mieux executé. Mais pour ce qui est ici du dessein même, je crois que s'il avoit besoin d'apologie, il me seroit très-facile de le justifier. Il m'a semblé que dans un Livre comme celui-ci, traiter de la manière la plus sèche certains Sujets déja fort secs, ce seroit me rendre d'une sécheresse insupportable. D'ailleurs il y a de petites particularitez touchant lesquelles le plûpart des Lecteurs sont si peu au fait, soit par une ignurance très-excusable, soit par oubli ou par distraction, que si un Ecrivain, qui en a l'esprit tout rempli parce qu'il en a fait son affaire, se contente de leur en parler à demi-mot, il est pour plusieurs entièrement inintelligible, & ne fait sur les autres qu'une impression legère qui s'efface d'abord. Parler peu, & dire beaucoup: cela est excellent: Mais qu'on dise peu ou beaucoup, si c'est à pure perte ou d'une façon desagréable il me semble que c'est toujours parler trop, au moins pour le grand nombre de ceux à qui l'on parle. On s'aplaudit quelquefois d'avoir retranché, ici un mot, là une phrase, là une période, & d'avoir ainsi réduit dix pages [par exemple] à neuf. Mais s'il se trouve à la fin que tout le fruit de cette merveilleuse opération, après le plaisir de s'en féliciter, ce soit de faire tomber le Livre plus leger des mains d'un Lecteur qui s'ennuye de rencontrer des vuides, des obscuritez, de l'embarras; aura-t-on droit de s'en applaudir? Pour moi, j'ai toujours cru qu'une lecture de deux pages où tout est clair, satisfaisant, & facile à retenir, étoit une fois plas courte pour le moins que la lecture d'une seule page où il faut revenir quatre fois pour être bien frapé de ce que l'Auteur a dit, ou voulu dire. Qu'un Livre ait dix pages de plus ou de moins sur deux cens, ce n'est point là-dessus qu'on se règle pour décider que l'Ecrivain est prolixe ou ne l'est pas. Il*

y

y a des Ouvrages très-courts qui sont très-diffus - & il y en a d'assez longs qui sont fort concis. La précision & l'abondance ne sont point du tout incompatibles. C'est souvent la précision même qui produit l'abondance. En décomposant les idées elle les multiplie: Et pourvû qu'elle ne le fasse pas mal-à-propos on doit toujours lui en savoir gré. Une belle Préparation anatomique est plus belle que l'état naturel de la partie préparée. Ce n'est point la quantité numérique des paroles qui fait le verbiage: ce n'est pas même proprement leur surabondance: c'est plutôt leur profusion: encore faut-il supposer que cette profusion se fasse sans goût, sans choix, sans lumière, sans raison. Se faire lire avec aisance & avec plaisir, du moins avec aussi peu de difficulté & d'ennui que la matière le comporte, c'est-là l'essentiel: & quelque longue que soit la voye qui conduit à ce but, elle sera toujours moins longue pour le Lecteur que la voye la plus courte qui n'y conduiroit pas. Ni la longueur ni la brieveté ne sont mauvaises en elles-mêmes. On dit tous les jours qu'il est plus difficile d'être court que d'être long. Mais que nous importe que cela soit le plus difficile, si en même tems ce n'est pas le mieux? Faudra-t-il se donner bien de la peine pour malfaire? Et est-il bien vrai après tout, que cela soit si difficile? Je répondrai Oui & Non, selon le cas. Il y avoit autrefois à Rome [dans le quinzième Siècle, si je ne me trompe] deux Prédicateurs bien différens. On disoit de l'un, qu'il étoit fort long parce qu'il ne savoit pas être court. On disoit de l'autre: Il est court parce qu'il ne sauroit être long. *Tel voudroit nous faire accroire qu'il est court par habileté & par art, qui ne l'est que par ignorance, par incapacité, par paresse, & peut-être par vanité. Un homme qui ne sait que le quart de ce qu'il faut dire sur son sujet, l'a plutôt dit que celui qui sait tout: cela est bien naturel. Un autre, moins superficiel ou mieux instruit, parleroit volontiers plus long-tems: Mais les détails demandent de l'expression, du stile, de la méthode, du soin, de la patience: Et l'Auteur est paresseux ou ne possède que très-médiocrement le grand art de bien parler ou de bien écrire. Un troisième est maître de l'art, il ne lui manque rien de ce côté-là: & ce ne sont pas non-plus les matériaux qui lui manquent. Il dira tout ce qu'il faut dire, & le dira parfaitement bien, dès qu'il voudra. Mais il est trop vain pour le vouloir. „ Soyons laconiques: les Oracles le „ sont: Et si cela nous rend quelquefois incompréhensibles au grand nombre de nos Lecteurs, „ à la bonne heure: Expédions en quatre mots ce qui en demanderoit peut-être quarante: „ Cela nous donnera un air d'importance. N'allongeons point notre discours par des ex- „ plications qui véritablement feroient plaisir à quantité de personnes, mais que ces mê- „ mes personnes pourront croire inutiles pour les Savans du premier ordre: Et bien loin „ de condescendre aux besoins de la multitude en parlant pour elle, tenons-nous avec di- „ gnité dans cette Sphère supérieure dont les habitans parlent & s'entendent à demi- „ mot. Exprimons-nous sur les choses les plus nouvelles par rapport à nous, & qui nous „ ont coûté le plus de peine, comme nous ferions sur des choses, triviales. que tout le monde „ doit savoir, & avec lesquelles nous nous serions familiarisés depuis long tems. Gardons- „ nous sur-tout de nous étendre sur des matières qui ne méritent pas d'attirer extraordinai- „ rement l'attention générale de la République des Lettres. Ressemblons à ces Génies vas- „ tes & actifs qui, lorsqu'ils s'amusent à traiter de petits sujets pour montrer qu'aucune bran- „ che de la Littérature ne leur échape, se contentent de les traiter comme en passant & d'une „ façon cavalière, qui vous annonce que de plus grands objets les appellent ailleurs, & que „ tous leurs momens sont précieux: qu'ils n'ont le tems que de dire leur sentiment sur des „ bagatelles qui pourront être traitées plus soigneusement par des Esprits subalternes."*

Je

Je ne pousserai pas plus loin ma prosopopée, ni les réflexions qui l'ont fait naître. Si après cette digression on m'allègue encore la maxime, Qu'il eſt plus facile d'être long que d'être court, *& d'autres maximes équivalentes à celle-là, ſans m'arrêter davantage à contrebalancer des maximes par des raiſons, ſans m'arrêter même à augmenter le poids des raiſons par celui de quelques exemples illuſtres, tels que celui de BAYLE, je me bornerai à dire ce que j'ai dit plus d'une fois depuis que j'ai commencé à réfléchir:* Dieu nous garde des gens qui jugent & qui agiſſent par maximes. *Les maximes ont leur uſage: on ne ſauroit le nier. Mais c'étoit un grand Maître en fait de* Maximes *que le Duc DE LA ROCHEFOUCAULT, & c'eſt lui, ſi je m'en ſouviens bien, qui dans le Livre même des Maximes a dit:* Les Maximes ſont à l'Eſprit ce qu'eſt le bâton à un Vieillard: elles ne ſervent que faute de mieux. *Voilà, ſelon moi, la Reine des Maximes .... Et voilà une Digreſſion, dira-t-on peut-être, qui ne finit point. Je paſſe condamnation là-deſſus. Je dirai ſeulement qu'un Avocat qui eſt un peu long en revendiquant le privilège de l'être, ſemble au moins ne par démentir ſes principes. On pourra trouver des gens qui feront pis. J'ai connu autrefois un homme de qualité [un peu pédant, tranchant du* Capable *en tout, mais ſe croyant ſincèrement tel, & ayant au reſte les meilleures intentions du monde] qui faiſoit des ſermons de deux mortelles heures à tous les Prédicateurs de ſa connoiſſance, pour leur perſuader que dans la briéveté conſiſtoit la perfection, qu'il faloit toujours être court; & que le Juge le plus infaillible du mérite d'un Diſcours chrétien, c'étoit une bonne montre d'Angleterre qui vous diſoit au juſte: Cela a duré tant de minutes. Quoi qu'il en ſoit, ma digreſſion eſt finie: & j'en dirois volontiers autant de toute cette Préface, s'il ne me reſtoit encore un Article ſur lequel il ne m'eſt guère permis de demeurer dans le ſilence.*

§ VI.

Ceux qui ſavent qu'on a déja publié une Traduction des Remarques de Mr. Le Motteux dans la Bibliothèque Britannique, *exigeront ſans-doute que je n'en prétende pus cauſe d'ignorance, & que je ne finiſſe pas ſans leur donner là-deſſus quelques éclairciſſemens. Voici ceux que je crois ne pouvoir leur refuſer.*

Le premier morceau de la Traduction des Remarques de Mr. Le Motteux, inſéré dans le premier Volume de la Bibliothèque Britannique, vient d'un homme qui s'eſt acquis depuis long-tems une réputation diſtinguée par les ſervices qu'il a rendus à la République des Lettres. J'aurois du, ce ſemble, profiter de ſon travail: Je ſuis même autoriſé à croire que j'aurois pu me l'approprier impunément, ou ſans craindre au moins que l'Auteur cherchât à m'en punir: Il eſt ſi galand homme que je ſuis bien ſûr qu'il ne m'auroit point fait de procès là-deſſus: Mais oûtre que tout le monde n'auroit peut-être pas eu la même indulgence, & que d'ailleurs il ne ſied pas toujours de ſe permettre tout ce qu'on peut faire impunément; ceux qui voudront prendre la peine d'examiner ce commencement de Traduction s'appercevront bien-tôt qu'il a été compoſé dans des vûes un peu différentes des miennes. Le ſavant Traducteur ſe propoſoit de donner une Traduction libre: Juſque-là nos vûes ſont les mêmes: Mais il lui convenoit de faire entrer dans ſa traduction certaines choſes qui ſe trouvent aujourd'hui inutiles par rapport à mon deſſein, & il en a au contraire ſupprimé d'autres que mon deſſein exigeoit qui fuſſent conſervées: de ſorte qu'il ne m'auroit preſque pas été poſſible de copier ſon Ouvrage ſans y faire

des changemens assez considérables. Cela eût été trop cavalier: Et-puis, je pressentois qu'il en résulteroit une bigarrure de stile qui ne plaît point. J'ai donc crû, tout bien compté, que quelque inférieure que pût être ma façon d'écrire, je devois hazarder une Traduction toute nouvelle de cette partie des Remarques de Mr. Le Motteux: & je l'ai hazardée.

La suite de ces Remarques, telle qu'elle a paru à diverses reprises dans les Volumes suivans de la Bibliothèque Britannique, est d'une autre main que le commencement. Elle vient d'un homme aussi nouveau que moi dans la République des Lettres, & qui du reste m'est aussi connu que moi même, qui est mon Ami le plus intime, qui pense comme moi, qui écrit comme moi, que je pouvois enfin, tantôt copier, tantôt corriger, avec non moins de liberté que si son Ouvrage eût été le mien. En dire davantage ce seroit presque se nommer, & tomber par-là dans l'inconvénient que l'on a voulu éviter en ne se désignant, à la page du titre, que par des lettres initiales.

§ VII.

Aprés avoir annoncé, comme je l'ai fait tout-à-l'heure, que j'allois mettre fin à cette Préface, qui d'ailleurs est déja assez longue, il semble que je devrois rèellement ne la pas allonger encore davantage. J'avois résolu de n'y parler de Mr. Le Motteux qu'en passant: de n'y point faire entrer un Article exprès sur son sujet. Ce qu'on en peut dire se réduit à si peu de chose, qu'il vaudroit presque autant n'en rien dire du tout: Et le peu qu'on en sait est accompagné de quelques circonstances assez scabreuses. Je concevois que la qualité d'Historien ne me permettroit pas de les supprimer: & je craignois qu'en les rapportant je ne choquasse la délicatesse de ceux qui sont scrupuleux à un certain point sur les bienséances. Mais ceux qui ont su à quel ouvrage je travaillois, m'ont averti bien sérieusement que les gens de lettres s'attendroient *à y trouver des particularitez historiques touchant mon Auteur: que c'est-là le grand goût: qu'il faut le satisfaire autant qu'il est possible: Et il est vrai aprés-tout qu'il y a long-tems que l'Histoire s'est mise, & même avec dignité, au dessus des conséquences métaphysiques que l'Esprit peut tirer de la Loi générale qui ordonne de respecter les bienséances. Je conviendrai donc, si l'on veut, que je suis ici dans un de ces cas où la rigueur de la loi est susceptible de modification: Et cela posé je consentirai à parler de Mr. Le Motteux: La question ne sera plus que de savoir si c'est la peine d'en parler lorsqu'on a si peu de chose à en dire. Car quand j'aurai couché sur le papier:*

Que PIERRE MOTTEUX ou LE MOTTEUX étoit & avoit été élevé en Normandie dans la Ville de Rouen: Qu'il passa en Angleterre étant encore assez jeune: Qu'il y devint très-habile dans la Langue du Païs: Qu'il avoit beaucoup d'esprit, & de ce que les Anglois appellent Humeur: *Qu'outre les deux derniers Livres du Rabelais, on a de lui une Traduction Angloise du* Don-Quichote, *qui a été très-bien reçue du Public: Qu'on a encore de sa façon plusieurs* Chansons, *plusieurs* Prologues & Epilogues *pour accompagner certaines Pièces de Théâtre: Qu'il a donné lui même au Théâtre Anglois huit Pièces tant grandes que petites: Qu'avec cela il étoit Marchand: Qu'on a même une Lettre qu'il écrivit en cette qualité, & qui est imprimée dans le* Spectateur: *Qu'il tenoit un Magazin de marchandises des Indes dans la* Cité *de Londres: Que son négoce fut considérable & qu'il y gagna du bien: Qu'un jour, en M. DCC. XVIII, il fut trouvé mort dans une Maison de la Paroisse de* St. Clément Danes: *Que la Maison où il mourut é-*

toit une Maison de débauche: Qu'il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge: *Que ce fut son jour de naissance qui fut le jour de sa mort: Que sa mort parut avoir été violente: Qu'on soupçonna qu'il avoit été tué: Que selon la tradition commune ce fut lui-même en quelque sorte qui se tua: Et que le genre de sa mort est en partie exprimé dans cette Epitaphe:*

Cy gît qui par pure impuissance
Faisant un trop puissant effort,
Mourut le jour de sa naissance
En serrant son Col par trop fort.

Quand j'aurai, dis-je, régalé mes Lecteurs de toutes ces particularitez, est-il bien à croire qu'ils se payent d'une pareille Minute comme d'un Mémoire dans les formes, tel qu'il le faudroit pour répondre à leur attente? Voilà néanmoins tout ce que je puis leur offrir, & plus même qu'ils ne trouveroient dans Gildon & Jacobs, *les deux seuls Auteurs qui ayent écrit quelque chose sur la Vie de Mr. Le Motteux. J'ai consulté des gens qui sont infiniment plus au fait que moi de tout ce qui concerne la République des Lettres en général & les Ecrivains Anglois en particulier. Je pourrois nommer entr'autres un Mr. DES-MAISEAUX, un Mr. LOCKMAN. Mais il se trouve malheureusement que ces Messieurs eux-mêmes, dont la politesse au reste me mettoit en droit de compter sur tous les secours qui dépendroient d'eux, se trouvent réduits sur le sujet de mon Auteur à m'indiquer les sources publiques où j'ai puisé tout ce qu'on vient de lire, & où je n'ai rien laissé de ce qui pouvoit entrer dans cette Préface: Car on ne voudroit pas, je pense; que je donnasse ici les titres des Pièces de Théâtre dont je me suis contenté de dire un mot en général. Ce n'est pas qu'un Catalogue exact & raisonné de tous les Ouvrages de Mr. Le Motteux ne pût avoir son mérite: Mais je n'ai ni le tems, ni le loisir, ni les matériaux nécessaires pour le dresser; d'ailleurs cela ne seroit pas à sa place.*

Ce qui conviendroit mieux peut-être, ce seroit de dire quelque chose d'une Pièce imprimée qui n'est point de Mr. Le Motteux, mais où il s'agit de lui & de sa mort. Les femmes de la Maison où il étoit mort furent poursuivies en Justice sur le soupçon qu'on avoit que c'étoient elles qui l'avoient étranglé pour le voler: & leur procès fut imprimé. Mais il faut que la Pièce soit devenue extrêmement rare: Car quelques perquisitions que j'aye faites, il m'a été impossible de la déterrer. Tout ce que j'en puis dire sur la foi publique, c'est que les Femmes furent déchargées: & que ce sont leurs dépositions apparemment qui ont donné lieu à la tradition selon laquelle on prétend qu'il s'étrangla lui-même sans le vouloir, mais par un accident qui ne lui seroit jamais arrivé s'il ne s'y fût exposé par une imprudence beaucoup trop volontaire. Quoi qu'il en soit, sa mort a paru fort scandaleuse aux honnêtes gens: Et il faut avouer qu'elle l'est, s'il est bien vrai en premier lieu qu'il soit entré dans une maison de débauche la connoissant pour telle, & en second lieu, qu'il y soit mort par sa faute comme on le dit. Ne le jugeons pourtant pas avec une sévérité pharisaïque. On se pardonne tous les jours des crimes aussi grands que le sien, & des crimes peut-être plus crians devant Dieu, quoiqu'ils fassent moins de bruit parmi les hommes. Toute la différence après cela, c'est que ce sont des crimes auxquels on a le bonheur de survivre, au lieu que le sien précéda immédiatement sa mort. Cela ne change rien à la nature du crime. Je ne vois pas non plus une grande différence entre mou-

mourir d'un accident qui fait d'abord ſon effet, & mourir de mort ſubite. Or je compte que les gens raiſonnables ne me deſavoûront pas ſi je dis que les dernières heures de ceux qui meurent ſubitement, ſont preſque toujours aſſez peu édifiantes.

De W. . . . . près de Londres,

le 23e. de Décembre M. DCC. XXXIX.





REMARQUES
DE
Mr. LE MOTTEUX,
SUR LES
OEUVRES
DE MAITRE
FRANÇOIS RABELAIS.

INTRODUCTION.

CE N'EST PAS d'aujourd'hui que les gens d'Eſprit ont cherché dans le Rabelais des véritez cachées ſous le voile de l'Allégorie. Les *Faits & Dits de Gargantua & de Pantagruel* ont mérité que l'illuſtre Préſident DE THOU en fît mention dans ſon Hiſtoire, comme d'une Satire très-ingénieuſe où il s'agiſſoit de quelques perſonnes des plus conſidérables, ſoit

ſoit par leur naiſſance, ſoit par leurs emplois (*a*) : Et je ne doute pas que cet excellent Hiſtorien n'eût pu donner au Public les véritables noms des burleſques Perſonnages de notre Auteur : Mais comme c'étoit une choſe d'autant plus délicate que les affaires de la Religion s'y trouvoient fort intéreſſées, nous ne devons pas nous étonner ſi les Particuliers qui avoient réellement la Clef de cette Satire énigmatique, ont appréhendé de la mettre entre les mains de tout le monde.

On nous en a préſenté une dans la ſuite. On en a enrichi les dernières Editions du Rabelais. Mais ſi j'oſois pouſſer la figure, je dirois volontiers que c'eſt une Clef qui ſemble n'avoir point-du-tout été faite pour la Serrure qu'il falloit ouvrir. On a beau l'eſſayer: on n'en entre pas mieux qu'auparavant dans le ſens myſtérieux de ces fictions que Rabelais lui-même, dès le Prologue de ſon premier Livre, apelle des *Symboles Pythagoricques*, où les Lecteurs attentifs & pénétrans pourront trouver, comme dans une eſpèce d'Os qu'il leur auroit donné à rompre, la *ſubſtantificque mouëlle* de ſon Ouvrage, ou en autres termes, de *très-haultz Sacrements* & des *myſtères horrificques, tant en ce que concerne noſtre Religion que auſſi en l'Eſtat politicq & vie œconomicque.*

Pour nous initier dans ces Myſtères, la prétendue Clef nous dit que GRANDGOUSIER eſt *Louïs* XII : que GARGANTUA eſt François I: que PANTAGRUEL eſt *Henri* II. Mais Louïs-douze reſſemble ſi peu à Grandgouſier qu'autant aimerois-je qu'on eût nommé le Roi de Siam ou le Grand Kan des Tartares: Et ce que je dis de Louïs-douze par rapport à Grandgouſier, peut ſe dire également, ſoit de François-premier comparé avec Gargantua, ſoit de Henri-deux comparé avec Pantagruel (*b*).

Non-

(*a*) Je ne ſai où Mr. Le Motteux a pris cela. Je ne connois que deux endroits où Mr. De Thou faſſe mention de Rabelais: l'un qui eſt au ſixième Livre des Mémoires de ſa Vie, & l'autre vers la fin du Livre trente huit de ſon Hiſtoire; Mais je ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre ce que Mr. Le Motteux lui fait dire. Le premier porte ſimplement que Rabelais a fait un Ouvrage très-ingénieux où il met en jeu, ſous des noms faits à plaiſir, tous les Ordres du Royaume: *Scriptum ingenioſiſſimum fecit, quo vitæ regnique cunctos ordines quaſi in Scenam ſub fictis nominibus produxit, & populo deridendos propinavit.* Il ne s'agit là d'aucune perſonnalité; Et s'il y en a une dans le ſecond paſſage indiqué, elle n'eſt certainement pas aſſez conſidérable pour nous perſuader que Mr. de Thou regardât l'Ouvrage de Rabelais, pris en gros, comme une Satire qui intéreſſoit diverſes perſonnes de la première diſtinction. Tout ce que dit ici l'illuſtre Hiſtorien, ſe borne au Médecin *Rondelet*, qui ſous le nom burleſque de *Rondibilis*, n'eſt rien moins qu'un des principaux perſonnages du Rabelais. Voici les propres termes de l'Hiſtorien. *Idem hic annus & nobis Guilhelmum Rondeletium ... abſtulit, à Franciſco Rabelæſo ... contemptim appellatum in iis libris quos ingenioſa magis quam omnino irreprehenſibili jocandi libertate ſcripſit.*

(*b*) Mr. *Le Duchat* néanmoins a cru entrevoir quelque conformité entre GRANDGOUSIER & LOUÏS-DOUZE, ſoit dans ſon explication de *Li bouconi de Lombard* ſous le Chapitre trois du Livre premier, ſoit dans ſes Notes ſur le cinquantième Chapitre du même Livre: Et *l'Imprimerie nouvellement inſtituée* par GARGANTUA, dans le Chapitre cinquante & un du même Livre, me ſemble former un trait de reſſemblance aſſez remarquable entre lui & FRANÇOIS PREMIER. On peut au moins mettre ce trait de reſſemblance au même rang que deux autres indiquez par Mr. Le Duchat dans ſes Notes ſur les Chapitres trois & quatre du deuxième Livre: pour ne rien dire ici du ſentiment de ceux qui ont penſé reconnoître dans le dix-ſeptième Chapitre du Livre I, une alluſion manifeſte à l'hiſtoire des Amours de François-premier avec Madame *d'Eſtampes*: Sentiment dont

Non-ſeulement les Perſonnages du Rabelais ne reſſemblent guères aux Princes que l'on indique: ils ont même certains traits qui les en diſtinguent viſiblement. La *France* eſt ſi peu leur Patrie & leur Royaume, qu'ils n'y paroiſſent qu'en qualité de Voyageurs: Leur Payïs porte le nom d'*Utopie:* Ils quittent la France pour retourner chez eux: Et François premier eſt bien diſtinctement repréſenté comme une Perſonne différente de Gargantua, lorſque Frere Jean des Entommures parle de l'un en préſence de l'autre. *Je hay* [dit-il, étant à table avec Gargantua.] *Je hay plus que poiſon ung homme qui fuit quand il fault jouer des couſteaulx. Hon, que ne ſuis-je Roy de France... je vous mettrois en chien courtault les fuyards de Pavie. Leur fiebvre quartaine. Pourquoi ne mouroient-ils là pluſtoſt que laiſſer leur bon Prince en ceſte neceſſité* (c)?

Or ſi François premier n'eſt pas Gargantua, il eſt clair que *Pantagruel* à ſon tour n'eſt pas *Henri deux:* Et je prouverois de même, s'il le faloit, que les Auteurs de la prétendue Clef ſe ſont trompez à l'égard de tous les autres noms qu'ils ont entrepris de déchiffrer. Mais ce n'eſt pas là l'eſſentiel. Ce qu'il y a de plus important, & qui n'eſt pas ſi facile, c'eſt de rencontrer le Vrai qu'on a manqué juſqu'à préſent. Cela n'eſt pourtant pas ſi difficile, ſelon moi, qu'on doive deſeſpérer d'en venir à bout: Car ſi nous pouvons ſeulement réuſſir à démaſquer PANURGE, nous découvrirons bien-tôt qui eſt ſon Maître PANTAGRUEL: Et

dont Mr. Le Motteux a eu ſoin de parler, comme on le verra dans la ſuite. Je ne prétens toutefois, ni examiner juſqu'où l'on pourroit pouſſer ce paralléle, ni m'ériger en Défenſeur du Syſtême combattu par Mr. Le Motteux. Je remarquerai, au contraire, que ce Syſtême, du moins à l'égard de PANTAGRUEL pris pour HENRI DEUX, eſt ſujet à une difficulté qui me paroît inſoluble: C'eſt que Rabelais parloit de *Pantagruel* comme d'un homme fait & comme d'un Guerrier connu par ſes exploits, dans un tems où *Henri-deux* n'étoit qu'un Enfant: Car Mr. Le Duchat [dans ſa Note ſur *l'Antitus des Creſſonnières* nommé au Chapitre onze du deuxième Livre] a prouvé que la première Edition du Pantagruel doit avoir été faite, pour le plus tard, en mil cinq cens vingt-neuf. Henri-deux ne pouvoit avoir alors que neuf ou dix ans. La preuve de Mr. Le Duchat, touchant la date de la première Edition du Pantagruel, eſt en-un-mot que dans un Livre imprimé en M. D. XXIX, il a trouvé une citation de l'hiſtoire de *l'Eſcolier Limouſin* ou quelque choſe d'équivalent à une citation. Si le fait eſt exactement vrai, la preuve doit paroître déciſive. J'avoûrai cependant qu'il y a quelque choſe là-dedans qui m'embaraſſe. Mais comme j'aurai occaſion d'y revenir, je puis terminer ici cet Article, qui eſt déja aſſez étendu. Voyez ci-deſſous, parmi les *Obſervations* relatives aux *Remarques* l'Article (f) & l'Article (x).

(c) Ces paroles de Frere Jean ſont du Livre premier, où elles ſont partie du Chapitre trente-neuf. Mais pour ce qui précède le raiſonnement de Mr. Le Motteux ſur ces paroles en particulier, ce n'eſt point dans le premier Livre qu'il en faut chercher la preuve. On n'y trouveroit rien [ſi ma mémoire ne me trompe] d'où l'on pût tirer la moindre conſéquence en faveur de ſon ſentiment: Et l'on y trouveroit au contraire de quoi s'imaginer, quoique peut-être ſans raiſon dans le fond, que comme la Scène eſt toujours ou à Paris ou au Territoire de Chinon, la France ne doit pas plus être diſtinguée du Payïs de Gargantua que du Chynonois ou de la Touraine. Mr. Le Motteux ne peut s'être fondé que ſur le Livre ſecond, où le Chapitre huit contient une Lettre de Gargantua à Pantagruel datée *de Utopie*; & où le Chapitre vingt-quatre repréſente Pantagruel partant d'un Port de France pour retourner dans ſon Payïs. On verra dans la ſuite que Mr. Le Motteux ſe fondoit ſur ce qui eſt dit dans le Livre premier, à la fin du Chapitre quinze, & vers le milieu du quarante-cinquième. Mais ces paſſages ne prouvent rien qu'autant que le ſens en eſt déterminé par les autres paſſages que j'ai citez: ſi toutefois on peut dire bien poſitivement qu'ils le déterminent. Voyez ci-deſſous, parmi les Obſervations ſur les *Remarques générales*, les Articles (t) & (u).

Et Pantagruel une fois connu, on reconnoîtra par cela même qui eſt GARGANTUA ſon Pere, & qui eſt GRANDGOUSIER ſon Ayeul. Ce ſera donc par *Panurge* que je commencerai; quoiqu'il ne paroiſſe ſur la Scène que dans le Second Acte, & ne ſoit qu'un des Héros ſubalternes de la Pièce.



RE-



REMARQUES
SUR LES
FAITS ET DITS
DE
GARGANTUA
ET DE
PANTAGRUEL.
PREMIERE PARTIE,
OU
REMARQUES GENERALES,

Qui embrassent les divers endroits du Rabelais par lesquels le Commentateur en découvre les principaux Personnages.



ARTICLE I.

PANURGE est remarquable par quatre endroits. *En premier lieu*, il possède plusieurs Langues, tant anciennes que modernes. *En second lieu*, c'est un homme qui joint à beaucoup de savoir une grande habileté: qui est souple, fin, rusé, & fourbe même, autant qu'on peut l'être. *En troisième lieu*, il est bon Catholique extérieurement, & n'est rien moins que Catholique dans le fond. *En quatrième lieu*, le mariage paroît être, après la bonne chère, le principal de

de ses soucis: & l'on voit aisément qu'il ne feroit rien plus volontiers que de prendre femme s'il n'avoit peur d'en rencontrer une qui le valût trop bien, c'est-à-dire qui valût aussi peu que lui. J'ignore si ceux qui ont pris Panurge pour le Cardinal d'Amboise ont fait attention à ces quatre caractères, parmi lesquels je n'en vois aucun qui lui soit applicable, si ce n'est peut-être celui d'homme habile, entant que ce caractère convient à tout Ministre d'Etat d'une capacité reconnue; Mais je les trouve tous quatre bien marquez dans la personne de *Jean de MONTLUC*, Evêque de Valence & frere aîné de ce Maréchal de Montluc qui se signala dans le seizième Siècle par sa haine violente contre le Parti de la Réforme (*d*).

Premiè-

(*d*) Mr. Le Motteux ne nous dit point sur quelle autorité il avance que JEAN *de Montluc*, qui ne fut Evêque qu'après avoir été Moine [comme on le verra dans la suite] étoit frere *aîné* de BLAISE, qui se poussa dans les armes jusqu'au rang de Maréchal de France, & qui se porta constamment pour héritier du titre de la famille. Mais outre que cela doit paroître bien peu vraisemblable à ceux qui connoissent les prérogatives des aînez & les qualitez personnelles de *Jean*, il faut que cela soit actuellement faux si *Blaise* a dit vrai dans ses COMMENTAIRES, au revers du deuxième feuillet de mon Edition, vers le bas de la page: *j'ay esté le premier de six freres, que nous avons esté:* ce sont ses propres termes. Et le Dictionnaire de Moréri, sous l'Article de MONTESQUIOU, dans l'endroit qui traite de la Branche des Seigneurs de Montluc, dit en termes encore plus précis, parlant de François de Montluc, que de son mariage avec Françoise d'Estillac *il eut* 1°. *Blaise* ... 2°. *Jean* .. &c .. Remarquons au reste, que malgré tous les soins apportez à la composition de cet Article du Moréri, il s'y est glissé quelque erreur, soit touchant la date du mariage dont Blaise & Jean naquirent, soit touchant l'âge de Blaise & par conséquent de son Cadet, dont il importeroit cependant de connoître à-peu-près l'âge véritable pour bien juger du Systême de Mr. Le Motteux. Le Moréri place le mariage de leur Pere avec Françoise d'Estillac en mil cinq cens *neuf*: & parlant ensuite de Blaise, né de ce mariage, il dit en deux endroits que ce même Blaise mourut en mil cinq cens *soixante & dix-sept* âgé de *soixante & dix-sept ans*, comme s'il étoit venu au monde neuf ans avant le mariage de ses Pere & Mere. Mais ces dates étant marquées par chiffres Arabes dans le Moréri, je m'imagine que dans celle du mariage le Copiste ou l'Imprimeur, prenant un neuf pour un zéro, aura mis 1509. au lieu de 1500. Je ne sai si cela se trouvera changé dans les dernières Editions de ce Dictionnaire: car je n'ai que celle qui parut à Paris en M.DCC XXXII. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage des Chiffres Arabes donne lieu à de perpétuelles méprises: & que ma correction est fondée sur ce que Blaise de Montluc dit lui-même de son âge au seizième feuillet de ses Commentaires: *Monsieur de Lautrec*, dit-il, *me donna la Compagnie de mon Capitaine, encore que pour lors je n'eusse attaint que l'âge de vingt ans:* & là-dessus il parle de la prise de Fontarabie par les Espagnols comme d'une chose arrivée presque immédiatement après sa promotion. Or il n'y a nulle dispute que je sache au sujet du tems de cette prise, que *Mezerai* rapporte vers le milieu de l'an mil cinq cens *vingt-trois*. Blaise à ce compte devoit être né ou au commencement de mil cinq cens *trois*, ou vers la fin de mil cinq cens *deux*: ce qui met sa naissance, selon le cours assez ordinaire de la Nature, à un an ou environ depuis le mariage, si l'on suppose que le mariage se soit fait vers la fin de *mil cinq cens*, qui est l'année que ma correction substitue à *mil cinq cens neuf.* ——— Reste à savoir comment Blaise pouvoit, à ce même compte, avoir soixante & *dix-sept ans* en mil cinq cens soixante & *dix-sept*, qu'il mourut: & j'avoue que cette seconde difficulté me paroît plus embarassante que la première. Répondre qu'on s'est trompé, & qu'il n'avoit réellement alors que soixante & *quinze* ans, ce seroit être d'autant plus hardi qu'il s'attribue ce nombre d'années dès la deuxième ligne de ses Commentaires, pour la composition desquels on ne sauroit lui refuser deux ans de plus. Faudra-t-il dire qu'il s'est trompé lui-même sur l'âge qu'il avoit lorsqu'il se mit à cet ouvrage? Non: cela seroit trop fort: Mais ce qu'on pourroit très-bien supposer, ce me semble, c'est qu'il ne fit l'exorde de ses Commentaires que la dernière année de sa vie: ou du moins, que l'ayant fait plutôt [à l'âge, par exemple, de soixante & dix ans, en mil cinq cens soixante & douze] il

Premièrement: les Hiſtoriens nous aſſûrent que Jean de Montluc entendoit mieux qu'aucun homme de ſon tems, non-ſeulement la Latin & le Grec, mais les Langues orientales: Et il y a bien apparence que dans ſes diverſes Ambaſſades

il y avoit changé dans la ſuite ce qui regardoit le nombre de ſes années: ſoit qu'il crût devoir en uſer ainſi, par exactitude & pour donner plus de poids à ſes diſcours, à meſure qu'il vieilliſſoit d'un an pendant la compoſition ou la réviſion de ſon Livre: ſoit qu'une petite vanité gaſconne [dont on ſait qu'il étoit fort ſuſceptible & qui a même rendu ſes Commentaires un peu ſuſpects] lui conſeillât un changement à la faveur duquel, ſe montrant âgé de ſoixante & quinze ans dès la première page du Livre, il pouvoit auſſi dans la même page ſe parer du titre de *Maréchal de France* qu'il n'avoit obtenu qu'en mil cinq cens ſoixante & *quatorze*, lors de l'avènement de Henri trois à la Couronne, ainſi que ſon propre témoignage en fait foi dans le Mémoire qui ſert de Continuation à ſes Commentaires. Et ce qui me perſuade que ma conjecture eſt ſolide, c'eſt qu'on voit clairement par le début & par tout le contenu de ce Mémoire, que les Commentaires mêmes doivent être cenſez un ouvrage complet & achevé, non-ſeulement avant que l'Auteur reçût le bâton de Maréchal, mais avant le ſiège de la Rochelle qui ſe fit en mil cinq cens ſoixante & *treize*, & même avant le maſſacre de la St. Barthelémi arrivé au mois d'Août en mil cinq cens ſoixante & *douze*. L'Auteur fût-il né, comme on le ſuppoſe, en *mil cinq cens*, on ne conçoit certainement pas que ſoixante & *douze* ans après il pût en avoir ſoixante & *quinze*. Il faut donc de toute néceſſité, ou qu'il ſe ſoit trompé lui-même quand il s'eſt donné cet âge dans des Commentaires achevez en ſoixante & douze, ou qu'il ne s'y ſoit donné cet âge qu'après coup. Or cela prouvé, il eſt clair qu'on lui fait un preſent bien gratuit de deux ans, dans le Moréri, en diſant qu'il eſt mort en M. D. LXXVII, âgé de LXXVII ans. On convient qu'il commença à porter les armes dans ſa dix-ſeptième année: & l'on ne ſauroit lui nier ce qu'il dit, que ce fut dans ſa vingtième qu'il parvint au grade de Capitaine. C'eſt la différence de dix-ſept à vingt qui lui fait dire encore qu'il a *commandé* LII ans, & *ſervi* LV. Il eſt évident enfin que ces 55 ans ajoutez aux 17 qui les précédèrent ou les 52 de commandement ajoutez à 20 qu'il avoit lorſqu'il commanda pour la première fois, n'en font que ſoixante & douze au lieu de ſoixante & quinze. Or ſa vingtième année, comme je l'ai fait voir, étoit accomplie & la vingt-&-unième couroit, en M.D.XXIII. Donc il faut que ſa ſoixante & quinzième tombe, ou ſur le commencement de M.D.LXXVII, ou ſur la fin M.D.LXXVII, qui eſt l'année où l'on place ſa mort. Je ne comprends point, par conſéquent, ſur quoi fondé l'on a pu dire qu'il avoit ſoixante & dix-ſept ans lorſqu'il mourut: & je comprends encore moins comment *Brantôme* (p. m. 246.) a pu lui en donner *quatre-vingt*. Mais cette diverſité de ſentimens ſur ſon âge me perſuade qu'on n'en a parlé juſqu'ici que par conjecture: de ſorte que j'étois en plein droit d'en appeller. ——— Je doute qu'après cette eſpèce de Diſſertation il faille s'arrêter à ce que dit P. DE BRACH dans les *Mannes de Meſſire Blaiſe de Montluc*, Poëme imprimé à la ſuite des Commentaires de ce vaillant homme, & où je trouve ces trois vers à la dernière page:

Montluc qui a laiſſé ceſte marque de ſoy,
D'avoir ſix fois dix ans faict ſervice à ſon Roy,
Et cinquante & huit ans commandé pour ſon Prince.

Je ferai cependant, puiſque j'y ſuis, deux ou trois remarques en conſidération de ceux à qui ces vers pourroient paroître de quelque autorité. I°. Il eſt bien vrai que *ſix fois dix ans* de ſervice, avec les *dix-ſept* qui s'étoient écoulez avant que de ſervir, en font juſtement ſoixante & dix-ſept, qui eſt le nombre reconnu par l'opinion commune; Mais cette même opinion ne ſauroit s'ajuſter aux cinquante & huit ans de commandement, ſans démentir ce que le Maréchal lui-même a nettement décidé, qu'il avoit vingt ans lorſqu'il commença à commander. Ces vingt ans ajoutez à cinquante-huit lui feroient ſoixante & dix-huit ans au lieu de ſoixante & dix-ſept qu'on lui donne communément. Il ne faut donc pas chercher dans ces vers une exactitude rigoureuſe II°. *De-Brach* peut s'être trompé, comme d'autres, pour avoir crû trop legèrement ſur la lecture des premières lignes, que les Commentaires ſeuls, diſtinguez du Mémoire qui leur ſert de Continuation, renfermoient l'hiſtoire de ſoixante & quinze ans: & que les deux ou trois ans dont il s'agit dans le Mémoire devoient être ajoutez à ce nombre, avec lequel ils faiſoient réellement ſoixante & dix-ſept ou dix-huit ans. Or pour trouver cet âge à un homme qui avoit été Capitaine à vingt, il falloit néceſſairement ſuppoſer qu'il en avoit commandé cinquan-

des, jusques au nombre de seize en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, en Turquie, il apprit plusieurs Langues vivantes (*e*).

Secon-

quante-huit ou environ. Mais le fondement de la supposition étant faux, la supposition tombe. III°. Quoique le Maréchal, à l'entrée de ses Commentaires, distingue fort bien ses années de service, lesquelles il fait monter à cinquante-*cinq*, d'avec ses années de commandement qui ne montoient qu'à cinquante-*deux*, il s'oublie à la fin dans le septième Livre, au revers du feuillet six-cens-six, où il dit: *Voilà .. la fin des guerres où je me suis trouvé depuis cinquante-cinq ans que j'ay commandé pour le service de nos Roys.* Peut-être que De-Brach aura adopté cette inexactitude: moyennant quoi il ne lui manquoit pour faire cinquante-huit ans de commandement que les trois ans qui s'offroient à lui dans le Mémoire déja cité. Les vers de ce Poëte ne doivent donc pas m'empêcher [sauf meilleur avis] de revenir à ma conclusion, qui est que Blaise de Montluc n'avoit pas plus de soixante & quinze ans, ou n'étoit [pour mieux dire] que dans sa soixante & quinzième année, lors de sa mort arrivée en M. D. LXXVII: & que sa naissance par conséquent ne pouvant être rangée plus haut que vers le commencement de mil cinq cens *trois*, ou la fin de mil cinq cens *deux*, son Cadet Jean, le Panurge prétendu de Mr. Le Motteux, ne sauroit être né que sur la fin de M. D. III. s'il n'est pas né en M. D. IV, ou même plus tard. Je n'ai pu trouver nulle part le tems de sa naissance. Mais mettons-la provisionnellement au premier de Janvier, *mil cinq cens quatre.* C'est-là à-peu-près la supposition la plus favorable qu'il soit possible de faire pour le Systême de Mr. Le Motteux. Quant à l'usage de cette Supposition il paroitra ci-dessous dans l'Article (f).

(*e*) Les Historiens auxquels Mr. Le Motteux nous renvoye, comme aux garands de ce qu'il dit du grand Savoir de Jean de Montluc dans les Langues, sont Brantome & *Théodore de* Bèze. Il les nomme au bas de la page. Mais il se contente de nommer tout simplement le premier, & cite *l'Histoire Ecclésiastique* du second, sans marquer ni année, ni Livre, ni Tôme, ni page. Ces citations vagues me sont presque toujours suspectes; & celles de Mr. Le Motteux, en particulier, m'ont paru sujettes à caution „ [Brantome parle „ de Jean de Montluc dans la Vie du Maré„ chal son frere. Voyez les *Additions aux Mé*„ *moires de Castelnau*, Livre II. Chap. 5. pp. 427. „ 428: & *Théodore de Bèze*, Livre III. pp. 343. „ 344. Edition d'Anvers 1580. Ces Auteurs ne „ disent point que Montluc fut si savant dans „ les Langues. Brantôme dit qu'il étoit *fin*, „ *délié, rinquant, rompu & corrompu, autant pour* „ *son savoir que pour sa pratique.* Bèze dit de lui, „ qu'étant dans son Evêché il s'étoit mis sur le „ pied de prêcher, & *faisoit comme un meslinge des* „ *deux Doctrines, blasmant publiquement plusieurs a-* „ *bus de la Papauté* &c. De Thou fait son éloge, „ *Tome.* III. *Livre* LXVIII. An. 1579. *page* „ 325 de l'Edition de Genève, 1626. Mais il „ ne parle pas de son savoir dans les Lan„ gues.]" Le Dictionnaire de Moréri n'en dit rien non plus: au moins dans l'Edition de M.DCC.XXXII, qui est celle dont je me sers. Il est vraisemblable cependant que Montluc savoit diverses Langues. Son frere parle de lui au feuillet quarante-six des *Commentaires*, comme d'une homme qui avoit la réputation d'être savant. Et sa Harangue aux Vénitiens sur l'Alliance de François premier avec le Turc, en mil cinq cens quarante-quatre, peut faire juger non-seulement en général qu'il avoit beaucoup de littérature, mais en particulier qu'il possedoit bien la Langue Italienne, puisque ce fut en Italien qu'il fit cette Harangue. Elle se trouve en François dans les Commentaires de son Frere, & commence au revers du feuillet quarante-six. Henri de Sponde, sous l'an 1544. cite la Harangue & donne à l'Orateur [selon la Traduction de Coppin] la qualification de *personnage très-docte.* Brantome le met de bonne heure au nombre des *gens sçavans & spirituels.* On peut voir le passage entier dans le Moréri. De Thou le représente comme un homme distingué par son savoir dans les Saintes Lettres. & qui s'y étoit appliqué dès sa jeunesse ... *Sacrarum litterarum scientia clarus ... Virum doctrina præstantem... qui ab adolescentia Sacris addictus.* Hist. Lib. XXV. & LXVIII. An. M. D. LX, & M. D. LXXIX. ——— Pour ce qui est du nombre des Ambassades de Montluc, le Moréri porte que *l'on dit* qu'il fut employé dans *seize* Ambassades. C'est le nombre de Mr. Le Motteux. Mais le Poëte que j'ai cité dans l'Article précédent n'en compte que *douze.* Il introduit Blaise de Montluc disant à Pluton:

Garde mon frere encor, lequel Ambassadeur
Nos Roys ont douze *fois chargé de leur grandeur:*
Ont faict voir les Romains, ont fait voir l'Allemaigne,
Ont faict voir la Hongrie, & la Ville que baigne

Secondement: ſes Ambaſſades firent connoître & admirer ſon eſprit, ſon adreſſe, ſa pénétration, & l'art qu'il avoit de ſe conduire toujours de la manière la plus propre à contenter tout le monde. Il ſe ſurpaſſa lui-même dans l'Ambaſſade de Pologne. Ce fut lui qui détermina les Polonois à mettre la Couronne de ce Royaume ſur la tête de Henri de Valois, Duc d'Anjou, malgré toutes les difficultez qui naiſſoient de l'idée encore toute récente du Maſſacre de la St. Barthelémi, dont on ſavoit que ce Prince avoit été un des principaux Inſtigateurs. Les travaux & les ſuccès de Montluc dans toutes ces importantes négociations, l'autoriſèrent à prendre pour ſa Deviſe ce vers latin:

Quæ Regio in terris noſtri non plena laboris? (*f*)

Troiſiè-

La Mer de tous coſtez, l'Anglois & l'Eſcoſſois,
Deux fois voir le Levant, deux fois le Poulonnois, &c.

Je ne voudrois pourtant pas décider que ce témoignage fût contraire à celui du Moréri. Il ſe peut que le Poëte n'ait eu en vûe que les Ambaſſades principales. Il paroît par Brantôme qu'elles ne furent pas toutes également importanes: *je penſe*, dit Brantôme, *qu'il n'y a gueres de Pays en Europe où il n'ait eſté Ambaſſadeur & en négociation, ou grande ou petite*, &c.

(*f*) Le Duc d'Anjou partit pour la Pologne, où l'affaire de ſon élection venoit d'être conclue, vers la fin de M.D.LXXIII: c'eſt-à-dire vingt ans après la mort de Rabelais, & quarante-trois ou quarante quatre ans après la première Edition de ſon Pantagruel, s'il eſt vrai que l'*Ecolier Limouſin* du Pantagruel ait été cité dès l'an M.D.XXIX, comme on a vu ci-deſſus qu'il y a lieu de le croire. Voyez l'Article (b) des Obſervations ſur l'*Introduction* des Remarques de Mr. Le Motteux. Or ſi le Livre ſe trouve cité dès l'an XXIX du Siècle, & ſi par conſéquent il doit avoir été publié au commencement de cette même année, il faut naturellement qu'il ait été compoſé au plus tard dans le cours de l'année précédente. Suppoſons donc que Rabelais écrivoit en XXVIII. Quel âge avoit alors Jean de Montluc? Je ne le ſai pas préciſément; Mais en vertu de tout ce que j'ai établi ci-deſſus dans l'Article (d) je puis dire qu'il n'avoit pour le plus que XXIV ans accomplis. De façon que pour bien juger ſi c'eſt lui que Panurge repréſente, il faudroit voir ce qu'il étoit à vingt-quatre ans, & ſi à cet âge-là il avoit déja fait reconnoître en lui un homme d'un caractère auſſi rare, auſſi marqué & auſſi compliqué que celui de Panurge. Brantôme aſſûre, dans le paſſage déja cité, qu'*il avoit été de ſa premiere profeſſion Jacobin*, & que ce fut *la Reyne Marguerite de Navarre* qui le *défroqua*. Si elle le fit étant actuellement *Reine de Navarre* [ce que je ne voudrois pourtant pas décider] ce ne fut que depuis l'an mil cinq cens *vingt-ſept*. Je crains bien qu'à ce compte nous ne fuſſions réduits à aller chercher dans le Couvent & ſous un froc le Panurge de Mr. Le Motteux; mais je ne doute pas que Mr. Le Motteux lui-même ne trouvât cela aſſez étrange. Brantôme ajoute que la Reyne *le mena avec elle à la Cour, le fit connoiſtre, le pouſſa, lui aida*: & après cela ſeulement, qu'elle *le fit employer en pluſieurs Ambaſſades*. Cette gradation dans le diſcours de Brantôme nous fait voir, ce me ſemble, quelque lenteur dans les progrès de la réputation ou de la fortune de Montluc, & plus de lenteur qu'il n'en faudroit à Mr. Le Motteux pour trouver la grande réputation de ce prétendu Panurge toute formée en mil cinq cens vingt-huit, que Rabelais eſt cenſé écrire l'Hiſtoire du Panurge véritable: Hiſtoire au reſte tellement liée avec celle de ſon Pantagruel, que le deſſein lui en doit être venu dans l'eſprit dès le tems même où il conçut le plan général de l'Ouvrage. Notez encore que Rabelais [Livre II. Ch. XVI.] donne à Panurge l'*eage de trente & cinq ans ou environ*: ce qui fait au moins dix ans de plus que n'en avoit Montluc. En un mot, je ne vois aucun jour à défendre la juſteſſe du Commentaire de Mr. Le Motteux, à moins que de nier ce qui a été dit touchant la date de la compoſition ou de la première Edition du Pantagruel. Mais Mr. Le Duchat étoit ſi bon juge de ces ſortes de choſes, qu'encore qu'il n'eût pas vu une Edition de mil cinq cens *vingt-huit* ou *vingt-neuf*, & qu'il n'ait pas parfaitement développé ſon argument pour l'exiſtence d'une Edition auſſi ancienne, il y auroit de la témérité à lui conteſter ſon ſentiment ſur ce ſujet. —— D'ailleurs il avoit vu une Edition de mil cinq cens *trentre-quatre*. Il en parle plus d'une fois: & il nous avertit dans ſa Préface qu'il a conſulté cette Edition pour le texte de la ſienne. Or

la

Troisièmement: c'étoit une chose très-connue qu'il panchoit fortement en faveur du Calvinisme. Il s'en cachoit même si peu qu'il prêcha un jour devant la

la première Edition du Pantagruel fût elle seulement de l'an trente-quatre, je doute que Mr. Le Motteux, en y gagnant cinq ans pour son jeune Panurge, y gagnât assez. J'avouerai cependant, comme je l'ai déja insinué dans une des Observations précédentes, qu'il pourroit y avoir quelque chose à dire contre le sentiment de Mr. Le Duchat sur l'ancienneté des premières Editions. I°. Il ne s'est pas expliqué avec la clarté nécessaire pour prévenir cette question: savoir si l'*Ecolier Limousin* dont il dit que parle un Livre imprimé en mil cinq cens *vingt-neuf* est un personnage tiré du Rabelais, ou un personnage dont le Rabelais pourroit n'avoir donné qu'une copie: & n'ayant pas le Livre cité par Mr. Le Duchat, je n'oserois entreprendre de décider cette question. II°. On conçoit facilement que Rabelais, qui s'est servi de plus d'un Stratagême pour donner le change à certains Lecteurs malévoles, auroit pu par un nouveau Stratagême mettre une fausse date aux premières Editions de son Ouvrage, afin de sauver l'allusion à des faits contemporains par une date reculée qui diroit en quelque sorte à ses Censeurs: *comment aurois-je eu dessein de représenter des faits tout nouveaux, dans un Ouvrage que vous voyez qui est imprimé depuis tant d'années?* III°. On est tenté de soupçonner une pareille ruse, dans l'Edition même datée de mil cinq cens *trente-quatre*, lorsqu'au septième Chapitre, du deuxième Livre, dans le plaisant Catalogue de la Bibliothèque de St. Victor, on fait attention à ce titre; *Le Faguenat des Espaignols supercoquelicantiqué par Frai Inigo*: & à cet autre: *L'Entrée d'Antoine de Leive és Terres des Grecs.* Je n'insisterai pourtant pas sur l'Allusion du Faguenat de Frai Inigo à l'Institut des Jésuites, qui ne fut proprement établi qu'en mil cinq cens *quarante*. L'embarras qui résulteroit d'une pareille allusion, si elle étoit réelle, dans un Ouvrage imprimé en *trente-quatre*, a été senti & assez bien levé par Mr. Le Duchat. Mais il prétend lui-même que l'Entrée d'Antoine de Leive és Terres des Grecs fait allusion à une affaire de mil cinq cens *trente-six*: & il ne dit point que cette allusion ne se trouve pas dans l'Edition datée de *trente-quatre.* Il faut donc, ou que cette date soit fausse, ou que sa Remarque ne soit pas telle qu'elle devoit être; ce que je laisse à examiner. IV°. Si l'on me demande quelque exemple reconnu d'une date ainsi reculée, je répondrai que, sans sortir de l'Histoire des Editions de Rabelais, je trouve un exemple reconnu au moins par Mr. Le Duchat & par tous ceux qui croient [comme il me semble qu'on l'a toujours cru] que les vers *à l'Esprit de la Royne de Navarre*, qui se lisent à la tête du troisième Livre supposent la mort de cette Princesse: Car Mr. Le Duchat dans sa Remarque sur ces mêmes vers, assûre les avoir vus dans une Edition datée de mil cinq cens *quarante-sept*, & ne manque pas d'observer que cette date est antérieure à celle de la mort de Marguerite, aux *Manes* de laquelle, selon lui, les vers sont adressez. ——— Mais après-tout ce ne sont-là que des conjectures dont je sens l'incertitude; dont je découvrirois peut-être la fausseté, si j'étois mieux au fait; & qui dès-à-présent me paroissent fort ébranlées, pour ne pas dire renversées, par la Note de Mr. Le Duchat sur le Titre de la *Pantagrueline Prognostication.* Il dit dans cette Note *que par la première Epitre de Calvin datée de mil cinq cens* trente-trois, *il paroît que le Pantagruel, c'est-à-dire le deuxième Livre de Rabelais avoit déja paru.* A quoi vous pouvez ajouter ce que j'observe ci-dessous dans l'Article (x) de mes Observations sur ces *Remarques générales.* Les Articles (p) & (r) pourront aussi avoir leur usage. Supposons toutefois que les conjectures en question soient solides: fussent-elles la vérité même, elles ne prouveroient rien contre les trois Editions de M. D. XLII: de sorte qu'il resteroit toujours à savoir si dès l'année de ces trois Editions, le caractère de Jean de Montluc étoit aussi connu qu'il le faudroit pour l'honneur du Commentaire de Mr. Le Motteux. Encore l'exactitude voudroit-elle qu'on remontât un an ou deux plus haut pour donner à Rabelais le tems d'écrire & de se faire imprimer. Or il est bien vrai que Montluc en M. D. XL pouvoit avoir à peu-près l'âge de Panurge; Mais je doute qu'il eût paru dès lors tel qu'on le voit paroître depuis dans l'Histoire. Je ne sai point où Mr. Le Motteux a pris ce qu'il dit dans la suite, que Marguerite Reine de Navarre, après avoir tiré Montluc du Couvent, *l'envoya à Rome*: qu'*il se vit élevé par-là au rang d'Ambassadeur:* & que *ce fut-là le premier pas de son avancement.* Je ne sai pas non plus ce que c'est que toutes les Ambassades spécifiées dans les vers que j'ai transcrits sur la fin de l'Observation précédente. Mais ce que je sai bien, c'est que si Brantôme ne s'est pas trompé, ou ne s'est pas fort

la Reine le chapeau ſur la tête, & en manteau, comme s'il eût été un Prédicateur Calviniſte: ſur quoi le Connêtable de Montmorenci, qui étoit préſent, dit tout haut: *Qu'on m'aille tirer de cette Chaire cet Evêque traveſti en Miniſtre.* Il fut même déclaré hérétique par *Pie* IV. Mais ce Pape ne lui ayant pas donné des Juges *in partibus*, ſuivant les Loix du Royaume, il conſerva ſon Evêché, & fit punir le Doyen de Valence qui l'avoit accuſé de Calviniſme (*g*). Il demeura

fort mal exprimé, le *premier avancement* de Montluc, la première occaſion où ſon mérite ait fait un certain éclat & ait brillé dans les grandes affaires, c'eſt ſon Ambaſſade de *Conſtantinople*, la même ſans-doute qui eſt la première dont Mr. de Thou ait jugé à propos de faire mention, & la ſeule qu'il juge digne d'être miſe en parallèle avec celle de Pologne. *Nam Scoticam & alias omitto.* Voyez *Thuani Hiſt. Lib.* II. *p. m.* 43. & *Lib.* LXVIII. *p. m.* 325. Or cette Ambaſſade de Conſtantinople eſt rapportée par de Thou à l'an M. D. XLIV. La première Ambaſſade de Montluc dont il ſoit parlé dans les *Commentaires* de ſon frere le Maréchal, eſt celle de *Veniſe*: c'eſt la première auſſi dans *Henri de Sponde*: & elle eſt de la même année que celle de Conſtantinople. ——— Voyez ci-deſſous, Article (i) & Article (o). ——— Peut-être au reſte ne ſera-t-il pas mal-à-propos d'avertir les Lecteurs, que lorſque je cite le Rabelais de Mr. Le Duchat, c'eſt toujours ſelon l'Edition d'*Amſterdam*, M.DCC.XI. ——— NB que lorſque j'ai cité la note où il parle d'une Lettre de Calvin, j'ai oublié de citer en même tems une autre note qui pourra ſervir à s'aſſûrer de l'ancienneté des premières Editions. Je veux dire la dernière note ſur le Livre II, dans laquelle le Lecteur eſt renvoyé à une Lettre de *Patin.* Je n'ai point vu cette Lettre; mais j'ai vu celle de Calvin. Elle prouve inconteſtablement que le *Pantagruel* étoit imprimé en M. D. XXXIII: Et Mr. Le Motteux s'imaginoit que Rabelais n'avoit commencé à écrire le *Gargantua* même qu'en M.D.XLV. comme on le peut voir dans un paſſage dont je donne la traduction dans ma Préface: § V.

(*g*) Les mêmes faits ſont rapportez dans le Moréri, & y ſont rangez de même. Mais il y eſt dit de plus que le Doyen fut obligé de faire amende honorable à l'Evêque en vertu d'un Arrêt du quatorze d'Octobre *mil cinq cens ſoixante*: ce qui eſt encore marqué en chiffres Arabes: 1560. Et je ſuis fort trompé ſi ce n'eſt pas là un nouvel exemple de l'inconvénient attaché à l'uſage de ces chiffres: car Henri de Sponde, qui eſt entré dans quelque détail au ſujet du Bref de Pie IV contre Montluc, place ce Bref ſous l'An mil cinq cens *ſoixante-trois.* Il faut donc, ou que l'affaire du Doyen n'ait pas été terminée en 1560, ou que comme antérieure au Bref du Pape elle en ſoit abſolument indépendante, bien loin d'en être une ſuite ainſi qu'on le ſuppoſe & qu'on prétend même l'expliquer par un défaut de formalité de la part du Pape. L'avanture de Montluc avec le Connêtable arriva, ſelon le Moréri, *au commencement du règne de Charles* IX, en préſence de la Reine Catherine. Je conçois que ce peut être en ſoixante & un, vers le tems du Colloque de Poiſſi, & après que le Connêtable eut rompu, ou lorſqu'il étoit prêt à rompre avec le Parti des Huguenots: ſur quoi l'on peut voir Henri de Sponde: *An.* M. D. LXI. § XI. Voilà pour l'ordre des faits ou pour leurs dates. Voici deux mots pour les faits mêmes. ——— I°. Ce que Mr Le Motteux & le Moréri repréſentent ſous l'idée d'un Acte où Montluc étoit *déclaré* hérétique ou *condamné* comme tel, n'étoit véritablement, ſelon Henri de Sponde, qu'un Bref pour le citer à Rome, lui Montluc, entre autres Prélats *ſoupçonnés* d'héréſie. La Sentence de condamnation ne fut publiée, au moins en France, que par le Pape Pie *cinquième* en l'an ſoixante-huit, ſelon le même Hiſtorien. ——— II°. Pour ce qui eſt du Sermon huguenot de l'Evêque de Valence, & de la catholique incartade du Connêtable de Montmorenci, Mr. Le Motteux cite d'une manière vague Brantôme, Bèze, Maimbourg, Sponde, & Dupleix. „ [Mais *Bèze* rapporte le fait différemment, Livre IV. p. 456. *Maimbourg* le rapporte: Livre II. p. 148, Edition de Hollande, 1682: Mais il le tire *d'Agricola* qui ne l'avoit rapporté que ſur la foi de quelques Mémoires du tems, ſans donner le fait pour bien certain, & ſans nommer *Brantôme.* La relation de Bèze eſt plus naturelle & plus vraiſemblable. Il dit ſimplement que le Connêtable, pour obéïr à la Reine, ayant aſſiſté une fois à un Sermon de l'Evêque de Valence dans le Château, il en fut *merveilleuſement offenſé*, & déclara *qu'il n'y retourneroit plus*] „ Je ne trouve point le fait dans Henri *de Sponde*: & je n'ai pas pu conſulter Du-

ra cependant toujours extérieurement attaché à l'Eglife Romaine, & ne perdit fes revenus qu'avec la vie. Il auroit volontiers fait une abjuration folemnelle des erreurs de cette Eglife: mais il auroit voulu continuer à être Evêque, & Calvin lui avoit fignifié que cela étoit incompatible avec le plan de fa Réforme. Il avouoit même que fi en paffant d'une communion dans l'autre il avoit pu y faire paffer fa cuifine avec lui, la feule confidération de l'Epifcopat ne l'auroit pas arrêté (*b*). Et de là fans doute cette fentence de Panurge, que *Venter famelicus auriculis carere dicitur*, auffi-bien que ces autres paroles qui viennent bientôt après la fentence vers la fin du neuvième Chapitre dans le Livre deux: *Pour cette heure, j'ay néceffité bien urgente de repaiftre, dents aiguës, ventre vuide, gorge feiche, appetit ftrident, tout y eft delibéré. Si me voulez mettre en œuvre, ce fera bafme de me veoir briber: Pour Dieu donnez y ordre.*

Quatrièmement: ce qui lui tenoit le plus au cœur, après la bonne chère, c'étoit l'article du Célibat qu'il n'aimoit point du tout. On trouva après fa mort un Contrat de mariage qui fait foi qu'il avoit époufé une Demoifelle nommée *Anne Martin:* & tout le monde favoit long-tems auparavant qu'il avoit eu un fils. C'eft le même qui eft connu dans l'Hiftoire fous le nom de *Balagni.* Ce mariage, felon moi, eft la véritable caufe des inquiétudes dont notre Evêque ou le Panurge de Rabelais paroît fi fort agité dans le troifième Livre, & qui occafionnent le voyage de Pantagruel vers la *Dive Bouteille* dans les deux Livres fuivans.

On eft étonné quand on voit dans l'Eglife Romaine un Eccléfiaftique, & qui même avoit été Moine, feconder ouvertement les Calviniftes, vivre avec une Femme qu'il a époufée, jouïr avec cela d'un des meilleurs Evêchez de France, & fe foutenir à la Cour dans des Emplois très-confidérables, malgré tous les orages excitez contre lui & contre la Réformation par des Ennemis accréditez qui avoient entre les mains toutes les forces du Royaume. Mais on reconnoît par cela même à quel point il faut qu'il ait excellé dans ce caractère de prudence, d'habileté, de fouplefle, dont Rabelais nous donne une idée fi vive, lorfque dans le Chapitre quatorze du deuxième Livre, il introduit Panurge racontant à Pantagruel comment les Turcs l'ayant *mis en broche tout lardé comme ung connil*, & ainfi le faifant *rouftir tout vif*, [tourment qu'il enduroit *pour la maintenance* de la Loi de Dieu,] il fe tira de leurs mains avec autant d'adreffe que de bonheur. *Le rouftiffeur s'endormit*, dit-il, *par le vouloir divin*, *ou bien de quelcque bon Mercure*, ajoute-t-il, *qui endormit cautement Argus. . . . Quand je vey qu'il ne tournoit plus en rouf-*

Dupleix. Il y a tout un Article dans Brantôme fur le Connêtable. Il l'appelle *un grand rabroüeur*: il conte quelques uns de fes *rabroüements*, & dit qu'il en pourroit conter une *infinité d'autres.* Mais il n'en conte aucun où il foit queftion de Montluc. Il remarque même que le Connêtable *n'en ufoit guères à l'endroit des gens d'Eglife: ajoutant neanmoins qu'il leur remonftroit quelquefois affez rudement.*

(*b*) Mr. Le Motteux ne cite point de garands pour ces particularitez. Elle font apparemment du nombre de celles que le Pere *Colomby* a examinées. Mais il fuffit au refte pour le Syftême de Mr. Le Motteux, que le caractère de Montluc, en fait de Religion, ait été équivoque & reconnu tel avant que Rabelais écrivît. Or tout ce que je puis dire là-deffus, c'eft ce que dit Brantôme *On le tenoit Luthérien* AU COMMENCEMENT, *& puis Calvinifte, contre fa profeffion épifcopale, mais il s'y comporta modeftement, par bonne mine & beau femblant. La Reine de Navarre le defroqua* POUR L'AMOUR DE CELA &c.

rouſtiſſant, je le regarde, & voy qu'il s'endort, lors je prends avecq les dents ung tiſon par le bout où il n'eſtoit poinct bruſlé, & vous le jecte au giron de mon rouſtiſſeur, & ung aultre je jecte le mieulx que je peux ſoubs ung lict de camp, qui eſtoit auprés de la cheminée, où eſtoit la paillaſſe de Monſieur mon rouſtiſſeur &c. Après les tiſons ſi bien employez, viennent les *Lardons* qu'il jette de tous côtez pour donner le change à une multitude de Chiens, alléchez par l'odeur de ſa *paillarde chair demi rouſtie* (*i*). Les lardons qu'il fait ainſi valoir ſont ceux-là même dont il avoit été lardé. *Larder un homme* eſt une expreſſion commune en François, pour marquer l'action de ceux qui le couvrent ou le percent en quelque ſorte de traits injurieux & ſatiriques. Or Montluc, en butte aux traits de ſes Ennemis, avoit été lardé en ce ſens avant même qu'il fût Evêque (*l*). Le *tiſon* que Panurge jette de ſa bouche *au giron de ſon Rouſtiſſeur*, peut déſigner les diſcours pleins de feu par lesquels Montluc répondoit ſi bien aux accuſations ou aux reproches de ſes Ennemis, que leur malice retomboit ſur eux-mêmes. Après avoir mis la maiſon de ſon *Villain Baſhats* toute en feu, Panurge lui paſſe ſa broche *à travers la gargamelle* &c. C'eſt un coup de partie, qui ne repréſente pas mal les ſuccès victorieux de Montluc. Remarquez au reſte ce que dit Panurge dans ce même Chapitre: *Ces Diables de Turcqs ſont bien malheureux de ne faire goutte de vin. Si aultre mal n'eſtoit en l'Alcoran de Mahumet, encore ne me mettrois-je mie de ſa Loy.* Il ſe pourroit fort bien que cela indiquât les ſentimens de Montluc ſur le retranchement du Calice dans l'Euchariſtie (*m*). Les *Lunettes* que Panurge attache à *ſon*

(*i*) Si l'on ne ſavoit pas que la fameuſe Ambaſſade de Montluc à Conſtantinople eſt poſtérieure aux deux premiers Livres de Rabelais, comme je l'ai fait voir ci-deſſus dans l'Article (*f*), on ſeroit fort naturellement tenté de s'imaginer ici quelque rapport entre Panurge jouant au plus fin avec les Turcs, & Montluc ſe tirant en habile homme d'une négociation politique à Conſtantinople. Les vers citez dans l'Article (*e*) le font aller *deux fois* dans le *Levant*. Y auroit-il été une fois avant l'Ambaſſade que je nomme la fameuſe? Y en auroit-il une première qui fût antérieure au tems où Rabelais écrivoit? Et lui ſeroit-il arrivé dès cette Ambaſſade que je ſuppoſe antérieure, quelque choſe qui approchât de l'avanture de Panurge? Je n'en crois rien. Je n'oſerois pourtant le décider poſitivement. Ce que je dirai d'un ton plus déciſif, c'eſt que Rabelais dans cet endroit ne peut pas avoir eu en vûe le ſuccès du Prélat dans ſon démêlé avec le Doyen de Valence, puiſque c'eſt une affaire qui ne fut terminée, comme je l'ai obſervé dans l'Article (g), que l'an M. D. LX, quelques années après la mort de Rabelais. Il y a cependant, entre cette affaire & celle de Panurge avec le Rôtiſſeur, [quoique Mr. Le Motteux ne le remarque pas] une apparence particulière de conformité, qui eſt auſſi frapante qu'aucune autre qu'il ait voulu faire valoir. Or cela prouve bien, ce me ſemble, que dans l'explication des hiſtoires allégoriques de même que dans celle des Prophéties, la ſeule reſſemblance des événemens ne ſuffit pas pour dire avec aſſûrance: Voila préciſément ce que l'Auteur a prétendu déſigner. Auſſi Mr. Le Motteux déclare-t-il quelque part, en parlant de la partie hiſtorique de ſon Commentaire qu'il ne faut le regarder que comme un tiſſu de conjectures.

(*l*) Selon le Dictionnaire de Moréri, Montluc ne fut fait Evêque de Valence qu'en M. D. LIII, après Jaques de Tournon. Je doute au reſte que *Larder un homme* ſoit une expreſſion commune. Mais puiſqu'on dit communément *des lardons* pour dire des traits ſatiriques; & qu'ainſi encore l'on dit tous les jours, *Chacun lui a donné ſon lardon*; je conçois qu'on pourroit dire analogiquement, *Il a été bien lardé.* Je ne me ſouviens pourtant pas de l'avoir jamais ouï dire.

(*m*) On verra dans la ſuite que, ſelon Mr. Le Motteux, Rabelais ſemble avoir penſé plus d'une fois, dans le cours de ſon Ouvrage, à ce retranchement du Calice. Il y a néanmoins quelque difficulté à concevoir que Rabelais y ait penſé dans le Chapitre dont il s'agit ici: Car quel rapport entre la Loi de Mahomet & les

fon bonnet, dans le feptième Chapitre du Livre trois, feront un emblême de l'attention perpétuelle dont Montluc avoit befoin au milieu des pièges qu'on ne ceffoit de lui tendre: Et c'eft conformément à cette idée que le même Chapitre fait voir *Comment Panurge avoit la pulce en l'aureille.* On y voit encore comment il *print quatre aulnes de bureau, s'en accouftra comme d'une robbe longue à fimple couftture, & defifta porter le hault de chauffes*, tellement qu'il ne paroiffoit plus avec *fa belle & magnifique braguette.* Cette dernière circonftance eft relative à la profeffion religieufe de Montluc, qui en qualité de Moine ne pouvoit pas porter une Braguette comme c'étoit la mode de fon tems pour les gens du monde. Peut-être auffi que la fimplicité nouvelle de l'habillement de Panurge marque l'affectation de Montluc à imiter la fimplicité fi remarquable dans celui des Miniftres Calviniftes (*n*).

ARTICLE II.

EN VOILA ASSEZ pour prouver que *Jean de Montluc*, eft le vrai *Panurge* de notre Auteur. Je ne vois que lui en qui tous les traits de Panurge foient bien reconnoiffables. Or à préfent que nous favons qui eft ce Héros fubalterne du burlefque Roman de Rabelais, les principaux Perfonnages fe découvriront prefque d'eux-mêmes.

L'Hiftoire nous affûre que Jean de Montluc fut redevable de fa fortune à *Marguerite de Valois*, Reine de *Navarre* & Sœur de *François* I. Elle le tira d'un Couvent où il n'étoit que fimple Moine Jacobin, & l'envoya à Rome. Il fe vit élevé par-là au rang d'Ambaffadeur: & ce fut le premier pas de fon avancement (*o*). Ainfi ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, qui par fon

les ufages établis fur l'autorité des Papes ou des Conciles? entre des Bafhas & des Evêques Catholiques Romains? entre Conftantinople & Rome? Rabelais dit-il la moindre chofe qui infinue qu'il vouloit bien être cenfé confondre les Italiens avec les Turcs, & parler des uns fous le nom des aûtres à tout Lecteur capable de l'entendre à demi-mot? Je ne répondrai point à cette queftion. J'obferverai feulement que Mr. Le Motteux ne feroit peut-être pas demeuré court. Au moins auroit-il pu répondre, tant bien que mal, en difant qu'il y a dans ce Chapitre même un paffage, où Panurge parle à fon *villain Bafbatz* tout comme fi c'étoit un Italien. J'ai en vûe l'endroit où Panurge lui donne certain titre à l'Italienne que Mr. Le Duchat appelle une injure *qui affocie les Italiens & les Turcs.* Voyez la Note de Mr. Le Duchat fur *Livre* II, *Chap.* XIV, au mot *Miffaire b.. g.. no*: Et remarquez que le parallèle des Turcs & des Papiftes étoit à la mode dans le tems que Rabelais écrivoit. Au moins voyons-nous que ce parallèle faifoit partie d'un Livre de Luther publié en M.D.XXVIII, & qui fit de l'éclat. On en trouve un Extrait dans *Sleidan*, fous l'An M.D.XLII. L. XIV. fol. m. 196.

(*n*) On l'a vu ci-deffus prêchant en manteau & le chapeau fur la tête; mais feulement en M D. LXI. Remarquez au refte qu'à la fin de ce Chapitre, parlant toujours de la Braguette, Panurge remet les Turcs fur le tapis & les blâme à l'égard de la Braguette comme à l'égard du vin: *veu que braguette porter*, dit-il, *eft chofe en leur Loy deffenduë.*

(*o*) „ Il avoit été de fa première profeffion Jacobin; & la feue Reyne de Navarre Marguerite, qui aymoit les gens fçavans & fpirituels; „ le connoiffant tel, le défroqua & le mena avec elle à la Cour, le fit connoiftre, le pouffa, lui ayda, le fit employer en plufieurs „ Ambaffades, car je penfe qu'il n'y a gueres de „ païs en l'Europe où il n'ait été Ambaffadeur „ & en négotiation ou grande ou petite jufques à Conftantinople, qui fut fon premier „ avancement, & à Venife, en Pologne, Angleterre, Ecoffe & autres lieux. „ Telles font les propres paroles de Brantôme: *Vies des Hom-*

ſon mariage avec *Jeanne d'Albret*, fille unique de *Henri d'Albret* & de la Reine *Marguerite*, devint leur Fils & fut enſuite Roy de Navarre, ſe préſente naturellement ici comme l'original de PANTAGRUEL, le Maître de Panurge. *Henri d'Albret*, à ce compte, pourra être *Gargantua*: & alors il faudra prendre ſon Pere *Jean d'Albret* pour *Grandgouſier*. Rappelons-nous dans cet endroit les vers que Rabelais, à la tête de ſon troiſième Livre, adreſſe *à l'Eſprit de la Reine de Navarre.*

„ Eſprit abſtraict, ravy & exſtatic,
„ Qui frequentant les Cieulx, ton origine,
„ As delaiſſé ton hoſte & domeſtic,
„ Ton corps concords, qui tant ſe morigine
„ A tes Edicts en vie peregrine
„ Sans ſentement, & comme en apathie,
„ Vouldrois-tu poinct faire quelque ſortie
„ De ton manoir divin, perpétuel:
„ Et ça bas veoir une tierce partie
„ Des faicts joyeux du bon Pantagruel?

La Reine Marguerite de Navarre, Sœur de François premier, à l'*Eſprit* de laquelle ces vers ſont addreſſez, étoit morte en *Bretagne*, l'an mil cinq cens *quarante-neuf* (*p*). Elle avoit été amie déclarée de la Réformation. Elle avoit ſi

Hommes Illuſtres, ſeconde Partie, p. m. 257. dans l'Article de *Mr. de Montluc*. Il eſt à remarquer cependant que l'Auteur des vers citez ci-deſſus dans l'Obſervation (*e*), ſemble parler de l'Ambaſſade à *Rome* comme de la première: Mais il n'en parle point, ainſi que Mr. Le Motteux, comme d'une Ambaſſade où Montluc auroit été envoyé par la Reine de Navarre.

(*p*) Faiſons ici en paſſant une petite obſervation qui ne ſera point inutile, quoique par rapport à l'examen du Syſtême de Mr. Le Motteux elle ne ſoit pas fort eſſentielle. Nous avons dans le Dictionnaire de *Bayle* trois Articles ſous le titre de NAVARRE: Et dans la Remarque (M) du premier de ces Articles, l'Auteur, avec ſon exactitude accoutumée, relève la diſcordance des Hiſtoriens touchant le lieu & le tems de la mort de notre Marguerite, Sœur de François premier. Or il paroît par la Remarque de Bayle, que Pierre de St. Romuald, qui fait mourir cette Princeſſe en *Bretagne*, s'eſt trompé. Mr Le Motteux s'eſt donc trompé auſſi, ou s'eſt laiſſé tromper ſur ce point. Et ce qu'il y a de plaiſant c'eſt que dans la ſuite il dit ce qu'il falloit dire, & ne s'apperçoit pas de la contradiction. Si vous liſez ſes Remarques ſur le Chapitre XXVI du Livre V, vous y trouverez en autant de termes, que Marguerite mourut dans le Château d'*Odos* en *Bigôrre*: ce qui eſt la vérité, à cela près peut-être qu'il auroit du écrire *Audos*, avec la Diphthongue *Au*, comme Bayle ſemble vouloir qu'on l'écrive; ou plutôt ſimplement *Doz*, comme le prétend avec plus de raiſon l'Auteur des *Remarques critiques* qui ſont à la fin de chaque Volume dans l'Edition de Paris: Rem. 52. ——— Pour ce qui eſt de l'année de la mort de Marguerite, Mr. Le Motteux l'a marquée exactement. Il s'accorde avec Bayle à cet égard, & je ne vois nulle apparence d'erreur dans ſa date. Voilà cependant Mr. *Le Duchat*, lui dont l'exactitude eſt ſi ſcrupuleuſe en ces ſortes de choſes: Voilà Mr. Le Duchat qui dans ſa première Note ſur les vers en queſtion, fait mourir Marguerite un an plutôt, ſavoir en mil cinq cens *quarante-huit*. Il eſt vrai qu'il marque cette année en chiffres Arabes, & que l'uſage de ces chiffres eſt commode. Mais l'erreur s'y gliſſe ſi facilement, par un *lapſus calami*, ou par l'inadvertence des Copiſtes & des Imprimeurs, que ſi l'on pouvoit établir une bonne police dans la République des Lettres, on devroit mettre à l'amende tout Écrivain habile qui ne marqueroit pas ſes dates ſans chiffres, ou au moins en chiffres Romains, toutes les fois que la valeur des chiffres Arabes ne ſeroit pas fixée par les circonſtances viſi-

ſi bien fait qu'en mil cinq cens trente-quatre on avoit à Paris trois Prédicateurs diſtinguez qui prêchoient publiquement ſelon ſes idées: ce qui excita même une violente perſécution: *Girard Ruſſi*, qui fut enſuite Evêque d'Oleron en Navarre, étoit l'un des trois: Les deux autres étoient *Couraud* & *Berthaud* (*q*). Elle joignoit à beaucoup de piété, & à une vertu extraordinaire, un eſprit ſi orné & une humeur ſi charmante, que l'on comptoit avec elle dix Muſes & quatre Graces. On a d'elle divers Ouvrages, tant en vers qu'en proſe. Son *Hexameron* renferme des choſes qui écrites aujourd'hui paroîtroient trop libres pour une Dame. Néanmoins elle conſerva toujours une grande réputation de ſageſſe. Le ſtile étoit alors moins modeſte: les mœurs n'en étoient pas plus relâchées. On dira qu'elle avoit en elle quelque choſe de divin, ſi l'on veut en parler comme une de ſes Epitaphes, où ſa mort eſt repréſentée comme un exemple qui prouve que les Divinitez ne ſont pas toutes immortelles.

Quæ fuit exemplum cæleſtis nobile formæ,
In quam tot laudes, tot coïere bona,
Margareta ſub hoc tegitur Valeſia ſaxo:
I nunc, atque mori Numina poſſe nega.

Rabelais, à peu près de même, s'adreſſant à cette Princeſſe depuis qu'elle ne paroît plus ſur la terre, la met au rang de ces Eſprits bienheureux qui habitent le Ciel & dont l'origine eſt céleſte.

Eſprit abſtraict, ravy & extatic,
Qui frequentant les Cieulx, ton origine,

As

viſibles de la date. Pour ce qui eſt des Ecrivains ignorans ou étourdis, je leur ferois moins ſévère. Comme on s'apperçoit bien-tôt qu'il ne faut ſe fier à eux ſur aucun détail, on eſt ſur ſes gardes, leurs fautes ſont ſans conſéquence. ——— Je ne ſai pas, au reſte, pourquoi Mr. Le Duchat [d'accord en ceci avec Mr. Le Motteux] veut que les vers adreſſez *à* L'ESPRIT *de la Royne de Navarre*, ſoient des vers adreſſez aux *Manes* de cette Princeſſe? Il eſt certain que ſi on la ſuppoſoit vivante, cela lèveroit une grande difficulté. On concevroit alors comment les vers adreſſez à ſon Eſprit peuvent ſe trouver, comme ils ſe trouvent effectivement, dans une Edition de M. D. XLVII. On ne ſeroit plus obligé de s'imaginer, par une conjecture violente, que cette Edition porte une date antérieure à la compoſition du Livre, comme Mr. Le Duchat a cru devoir le décider par néceſſité. Et il n'eſt guère moins certain, à ce qu'il me ſemble, que les vers en queſtion s'expliqueroient beaucoup plus naturellement en ſuppoſant la Princeſſe vivante, qu'ils ne peuvent s'expliquer lorſqu'on la ſuppoſe morte. Voyez ci-deſſous Art. (r).

(*q*) Mr. Le Motteux cite ici l'*Hiſtoire de Jean Creſpin*, où je ne trouve rien de relatif à ce qu'on vient de lire. Mais *Bayle* rapporte les mêmes choſes & cite le premier Livre de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de *Bèze*. Voyez Bayle dans les remarques (F) & (H) de ſon premier Article de *Navarre* : & conférez les *Remarques Critiques* de l'Edition de Paris, N°. 8, 10, 17, & 44. Les trois Prédicateurs dont il s'agit ſont les mêmes que Bayle nomme *Gérard Rouſſel*, *Bertault*, & *Courault*. Ces deux derniers étoient Moines Auguſtins. Le premier étoit *Docteur de Sorbonne*, ſelon Bayle; mais *Prêtre* & *non Docteur*, ſelon les Remarques critiques de l'Edition de Paris. C'eſt le même encore qui dans la Traduction de Henri de Sponde eſt appellé, tantôt *Rouſſel*, tantôt *Rouſſeaux*, tantôt le *Roux*. ——— Notez que dans cet endroit Mr. Le Motteux a eu ſoin de marquer la date, & que cette date eſt de M. D. XXXIV. ——— On peut rapporter à cet Article les Remarques ſur le *Livre* III. *Chap.* XXIV.

As delaissé ton hoste & domestic,
Ton corps concors qui tant se morigine
A tes Edicts, en vie peregrine
Sans sentement & comme en apathie!

Mais ce *Corps concords* qui demeure séparé d'elle; qui est encore dans cette *vie pérégrine*; & qui se trouve *comme en apathie*, comme insensible à tous les attraits du Siècle, en se *moriginant* si bien sur les *Edits* de l'Esprit céleste qui l'a *délaissé*; Ce corps concords, dis-je, que peut-il être dans ces vers si ce n'est cette moitié d'elle-même que cette Princesse a laissée sur la terre en la personne de son Epoux *Henri d'Albret*, insensible desormais à tout, excepté au souvenir de celle qu'il a perdue & des pieux conseils qu'elle lui avoit donnez? Et par ce *bon Pantagruel* dont Rabelais suppose que l'Histoire peut intéresser Marguerite jusques dans son *divin manoir*, qui entendrons-nous, si ce n'est ce même ANTOINE DE BOURBON qui avoit épousé la fille unique de cette Princesse (*r*)? Ce

(*r*) Cette explication suppose I°. Que le deuxième Livre de Rabelais, où commence l'Histoire *des Faits joyeux du bon Pantagruel*, n'a été composé que depuis le mariage par lequel Antoine de Bourbon devint gendre de Marguerite: Supposition qui en vertu des Observations précédentes doit paroître évidemment fausse à ceux qui savent d'ailleurs que ce mariage ne se fit qu'en mil cinq cens quarante-huit, comme le remarque Mr. Le Motteux lui-même sur le deuxième Chapitre du Livre deux. ——— Cette Explication suppose II°. Que le troisième Livre & les Vers *à l'Esprit* de la Reine, sont postérieurs à sa mort. Mais encore que cette seconde supposition soit plus probable que la première, elle est dans le fond tout aussi peu solide. *Premièrement*: elle est démentie par deux Editions datées de M. D. XLVII, & sur tout par celle des deux dans laquelle se lisent les vers en question. Il est vrai que Mr. Le Duchat rejette celle-ci par cette raison même que les vers y sont: Mais au moins n'ose-t-il pas rejetter l'autre. *Secondement*: Je ne conçois point du tout pourquoi l'on veut d'une manière si absolue que les vers à l'Esprit de la Reine n'ayent pas pu être composez de son vivant, dès l'an M. D. XLVII. Tout ce qu'on y gagne, c'est qu'alors on explique la suscription des vers assez facilement: on dit que l'Esprit de la Reine ce sont ses Manes; Mais pour les vers mêmes, jugez par le Commentaire de Mr. Le Motteux comment il faut s'alembiquer l'imagination & donner la torture aux termes pour leur donner du sens. Un Esprit *abstrait*, *ravy*, *exstatic*, qui *fréquentant les Cieux d'où il sent qu'il a tiré son origine*, a *délaissé* par ses ravissemens & par ses extases un *Corps* qu'il ne regarde que comme un *hôte* ou comme un *domicile* destiné à le loger sur sa route vers le Ciel; Voilà des expressions fort naturelles, quoique très-énergiques & emphatiques, si l'on veut, pour louer une personne pieuse que les sublimes méditations de la Vie spirituelle & contemplative transportent en quelque sorte dans le Ciel, & qui dégagée du commerce des sens autant qu'on peut l'être ici bas, ne vit plus à la Chair, s'est élevée d'avance au rang des Intelligences pures dont le Ciel est le séjour. Mais tout cela ne convient qu'à une personne vivante, & l'on a résolu qu'il s'agiroit d'une personne morte. Que fera-t-on? On fera violence aux termes. Un Esprit *abstrait*, accoutumé à des extases, signifiera un Esprit parvenu à l'état des Bienheureux après la mort. Un Esprit qui *fréquente* les Cieux en extase, signifiera un Esprit qui a dans les Cieux sa demeure fixe comme les Anges & les Saints glorifiez. Un Esprit qui en se livrant à ses extases a *délaissé* son Corps, sera un Esprit que son Corps a délaissé en périssant par la mort. Dire que le Corps d'une personne sujette aux extases est *concords* ou s'accorde avec l'*Esprit* sur les *Edits* duquel il ne cesse point de se *moriginer*, c'est dire fortement, mais toujours naturellement, que dans les extases dont on fait l'éloge, le Corps n'est pas tellement abandonné à lui-même que l'Esprit le perde de vûe, ne lui fasse la loi, & ne le trouve docile aux plus saintes leçons. Mais on veut encore une fois qu'il s'agisse d'une Morte. Que fera-t-on encore? Un Corps *concords* qui *en vie* pérégrine *se morigine*, peut-il être le Corps enterré d'une Personne qui ne vit plus? Il n'y a pas apparence. On vous dira donc que le corps vivant & bien moriginé de cet Esprit qui

Ce qu'il y a de certain, & qui forme une preuve ſans replique, c'eſt que dans le neuvième Chapitre du Livre deux, après que Panurge a déja parlé en pluſieurs Langues toutes étrangères à Pantagruel; lorſqu'il vient à dire *Agonou dont ouſſys vous dedagnez algarou* &c, Pantagruel répond auſſi-tôt: *J'entends, ce me ſemble: car ou c'eſt languaige de mon Pays d'Utopie, ou bien lui reſſemble quant au ſon.* Or ce langage eſt le même au fond que celui qui ſe parle en Gaſcogne & dans le *Béarn:* Province qui appartenoit au Roi de *Navarre* (*s*).

Ajoutez ce qui eſt dit de GARGANTUA Pere de *Pantagruel*, dans le ſixième Chapitre du premier Livre, que ſes cris quand il fut venu au monde ſe firent entendre *de tout le Pays.. de Bibaroys.* Cela indique manifeſtement quelque Payïs voiſin de celui de ſa naiſſance. Or il ſe pourroit fort bien qu'il y eût dans le nom de *Bibaroys* quelque choſe de plus qu'une alluſion badine au mot de *Bibere* ou de *Boire.* Le Bibaroys ſeroit, ſelon mon idée, ou le Pays de *Bigôre*, qui étoit un des Domaines du Roi de Navarre; ou le *Vivarets*, qu'il ſeroit permis de conſidérer ici comme voiſin du Comté de Foix, autre Payïs que la Navarre pouvoit compter au nombre de ſes dépendances, ſous un Roi héritier de Catherine de Foix qui étoit ſa Mere. Je veux dire, ſous HENRI D'ALBRET, Prédéceſſeur & Beau-pere *d'Antoine de Bourbon.*

Le

qui eſt dans le Ciel, c'eſt le corps d'un Mari qu'il a laiſſé ſur la terre. Parler à une Perſonne que ſes pieux exercices ont miſe bien au deſſus des amuſemens ordinaires du Monde comme ſi l'on parloit à une Intelligence céleſte: s'adreſſer à ſon *Eſprit* comme ſi elle étoit pur Eſprit: & lui demander ſi du haut de ſes ſublimes méditations, ſi du haut de ce Ciel dont elle eſt plus habitante que de la terre, ſi de ce *divin manoir* où elle ſe tranſporte *perpétuellement*, elle voudra bien redeſcendre en quelque ſorte *ici bas* pour quelques momens, & s'abaiſſer juſqu'à jetter les yeux ſur *une tierce partie* d'un badinage dont le commencement l'avoit amuſée autrefois: c'étoit faire tout ce que Rabelais pouvoit inventer de plus naturel & de plus judicieux pour dédier avec bienſéance la Suite d'un Ouvrage auſſi folâtre que les *Faits joyeux du bon Pantagruel*, à une Dame, à une Reine, & à une Reine qui non ſeulement avoit toujours eu beaucoup d'enjoûment, mais qui donnoit même dans la dévotion, & dont la dévotion prenoit un vol aſſez haut. Témoin ſa Deviſe d'une fleur de Souci avec ces mots, *Non inferiora ſecutus.* Témoin tout ce qu'elle a compoſé de Poëſies Chrétiennes. Voyez *Bayle.* Mais ſi l'on veut toujours qu'elle fût morte, où ſera le bon-ſens? où ſera la Biénſéance? S'aviſe-t-on d'aller chercher une Sainte du Paradis pour l'inviter à lire des bagatelles? A la bonne heure ſi c'étoit une Sainte dont on voulût ſe moquer. Mais Rabelais ne vouloit certainement pas ſe moquer de la Reine de Navarre, ni morte ni vive. D'ailleurs je crois le connoître aſſez bien pour avancer que quelques indiſcrétions qu'on puiſſe lui reprocher, il n'étoit point homme à faire le prophane, le libertin, & l'étourdi, à pure perte. Au moins n'étoit-il pas homme à faire un dizain dont la penſée fût auſſi froide que celle qu'on a coutume de lui prêter dans les dix vers dont il s'agit.

(*s*) Dans le Chapitre VI du Livre I, Grandgouſier jure en Gaſcon, *Sang de les Cabres*: Sur quoi Mr. Le Duchat dit: *Cette expreſſion Gaſconne eſt une des raiſons qui font croire à l'Auteur de la Traduction Angloiſe de Rabelais, que c'eſt Jean d'Albret Roi de Navarre, qui eſt déſigné ſous le nom de Grandgouſier.* Si cela doit s'entendre de Mr. Le Motteux, comme je le ſuppoſe, il y a là deux petites inexactitudes. I°. Mr. Le Motteux ne peut pas être appellé d'une manière abſolue l'Auteur de la Traduction Angloiſe. Il n'a traduit que les deux derniers Livres. II°. Il ne dit rien nulle part, que je ſache, ſur le juron gaſcon de *Sang de les Cabres*: Et ſi la remarque que Mr. Le Duchat lui prête à ce ſujet doit ſe trouver dans l'Ouvrage que je traduis, ce ne ſera qu'autant qu'elle peut ſe trouver implicitement dans la Remarque plus générale à l'occaſion de laquelle je fais la préſente obſervation. Je ne ſai point au reſte ſi cette même Remarque eſt bien juſte. Je ne connois pas aſſez les Dialectes de la France Méridionale pour prononcer là-deſſus. Je dirai ſeulement que me méfiant de moi-même j'ai conſulté des Gaſcons & des Béarnois, qui m'ont aſſûré qu'ils n'entendoient rien au paſſage en queſtion.

Le Payïs de *Beuſſe* eſt nommé avec celui de Bibarois, & eſt nommé le premier, comme celui des deux où Gargantua étoit né. Or dans le nom de Beuſſe, auſſi-bien que dans celui de Bibarois, je trouve quelque choſe de plus qu'un ſimple badinage, ſur le mot de Boire. On ſait que le langage de ces Contrées, entre pluſieurs autres, eſt remarquable par la ſubſtitution de l'V au B & du B à l'V. Suppoſons la dans le nom dont il s'agit: & au lieu de *Beuſſe* nous aurons *Veuſſe*, que nous pourrons faire venir de *Vaſates*, l'ancien nom du Payïs *d'Albret* (*t*)

Remarquez encore ce qui eſt dit de GRANDGOUSIER, le Grand-Pere de *Pantagruel*, dans le troiſième Chapitre du premier Livre. Il avoit ordinairement *bonne munition de Jambons de Mayence & de Bayonne:* il avoit *proviſion de ſaulciſſes*: mais c'étoient ſauciſſes *de Bigorre.. & de Rouargue*, & *non de Bouloingne*, parce qu'*il craignoit li bouconi de Lombard.* Cela ſera fort intelligible ſi nous l'entendons de JEAN D'ALBRET, Prédéceſſeur de *Henri*, & qui peut être cenſé Grand-Pere d'Antoine de Bourbon en vertu du mariage de celui-ci avec ſa Petite-Fille Jeanne d'Albret. On conçoit facilement pourquoi Jean d'Albret devoit craindre *li bouconi de Lombard*, c'eſt-à-dire les poiſons d'Italie, lorſque l'on ſe rappelle combien le Pape étoit ſon Ennemi. On ſait qu'il fut excommunié par *Jules* II: & que ce fut en conſéquence de cette Excommunication qu'il perdit la Haute-Navarre, uſurpée par Ferdinand Roi d'Eſpagne. Auſſi voyons-nous, au huitième Chapitre de ce même Livre, que Grandgouſier n'aimoit point les Eſpagnols: *Il hayſſoit tous ces Indalgos bourrachous marraniſez comme Diables.* Et l'attachement qu'un Roi de Navarre devoit naturellement avoir pour ſon Payïs de Béarn, me paroît indiqué dans le Chapitre treize par ces paroles de Gargantua: *Un buſſart tu auras... de ce bon vin Breton, lequel poinct ne croiſt en Bretaigne. mais en ce bon pays de Verron.* Il me ſemble au moins que le nom de *Verron* ne ſeroit pas mal imaginé pour déſigner énigmatiquement celui de *Béarn.* (*u*)

Je ne voudrois pourtant pas inſiſter beaucoup ſur ces ſortes de reſſemblances entre les noms. Mais où l'on pourroit inſiſter, ſelon moi, ce ſeroit ſur la ſignification du nom grec d'*Utopie* donné par Rabelais au Royaume de Grandgouſier ou de Gargantua: & ſur le rapport viſible de cette ſignification avec ce que la Navarre étoit actuellement à l'égard de Jean ou de Henri d'Albret. Ce Royaume étoit en quelque ſorte anéanti pour eux, ou n'étoit [pour ainſi dire] qu'un Royaume en l'air: Ils ne le poſſédoient preſque plus que dans leurs titres, depuis que le Roy d'Eſpagne en avoit uſurpé la meilleure partie: Et c'eſt-là juſtement ce qu'exprime d'une manière énergique le nom d'*Utopie.* Perſonne n'ignore que ce mot a été inventé pour dire *un Payïs qui ne ſe trouve nulle part*, un Royaume chimérique.

Nous

(*t*) De là le nom *Bazadois* & de la Ville de *Bazas*, Ville Epiſcopale dont le Diocèſe embraſſe le Payïs d'*Albret*, & qui eſt ſituée ſur la petite Rivière de BEUVE. Voyez cependant la Note de Mr. Le Duchat ſur *le Pays de Beuſſe.* Livre I. Chap. VI, *Beuſſe* eſt le nom d'un Bourg entre *Loudun* & *Chinon.* Voyez la Carte du Chinonois.

(*u*) Mr. Le Motteux ne dit pas que le nom de *Verron* ſoit un nom imaginaire, ou fait a plaiſir. Il ſemble ſeulement le ſuppoſer. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt le nom d'un Payïs bien réel, mais bien éloigné du Béarn. Voyez la Note de Mr. Le Duchat ſur ces paroles, *Poinct ne croiſt en Bretaigne, mais* &c. Liv. I. Ch. XIII.

Nous avons donc déja quatre Acteurs de la Pièce, qui nous ſont connus: trois Rois de Navarre, & un Evêque de Valence redevable à leur Maiſon de ſon éducation & de ſa fortune: ſans compter les Femmes, qui ſont ici des Perſonnages muets. CATHERINE DE FOIX, femme de *Jean d'Albret*, Mere de *Henri*, & ici cenſée Grand-mere d'*Antoine de Bourbon*, voilà GARGAMELLE, femme de *Grandgouſier*, Mere de *Gargantua*, Grand-mere de *Pantagruel*. Voilà par conſéquent en MARGUERITE DE VALOIS, femme de Henri d'Albret, & Mere dans un ſens d'Antoine de Bourbon, la véritable BADEBEC, dont Gargantua fut le Mari & Pantagruel le Fils.

ARTICLE III.

PICROCHOLE après cela, [ce perſonnage qui ſe rend ſi odieux à Grandgouſier & à Gargantua] ne ſauroit nous demeurer long-tems inconnu. Il faut que ce ſoit, ou FERDINAND D'ARRAGON, le même qui avoit enlevé la Haute-Navarre à Jean d'Albret: ou plutôt ſon ſucceſſeur Charles d'Autriche, ſi fameux dans l'Hiſtoire ſous le nom de CHARLES-QUINT, à qui le portrait entier de Picrochole paroît reſſembler plus parfaitement. [1] Le nom de *Picrochole* annonce à tous ceux qui entendent le Grec, un homme d'une humeur aigre & colérique, plein de fiel & d'amertume: tel enfin que ſe montra Charles-Quint, non-ſeulement dans la guerre cruelle & opiniâtre qu'il fit à François premier, & où Henri d'Albret étoit conſidérablement intéreſſé, mais même dans ſa fameuſe retraite & dans ſa mort, puiſque l'une & l'autre eurent pour cauſe, au moins en partie, un débordement de bile auquel il étoit ſujet. [2] La Converſation de Picrochole avec le *Duc de Menüail*, le *Comte Spadaſſin* & le *Capitaine Merdaille*, dans le Chapitre trente-trois du premier Livre, repréſente fort plaiſamment un Prince aſſez ſot & aſſez vain pour ſuivre ſes Flatteurs dans les plus ridicules Rodomontades, & pour ſe laiſſer remplir la tête d'un Projet de Monarchie univerſelle comme d'une choſe très-facile à exécuter. Or perſonne n'ignore que ce fut-là la grande maladie de l'eſprit de Charles-Quint: & s'il ne la porta pas juſques dans le Monaſtère où il ſe retira après ſon Abdication, on peut dire au moins qu'il ſembla l'avoir donnée avec ſes Royaumes à ſon Succeſſeur, Philippe II. Le Duc de Ménuail, le Comte Spadaſſin & le Capitaine Merdaille, m'ont tout l'air d'être quelques Grands d'Eſpagne, car le Roi leur dit, *Couvrez, couvrez-vous.* [3] Ces Meſſieurs, dans l'Hiſtoire anticipée de ſes Conquêtes, lui diſent entr'autres choſes: *Vous paſſerez par l'Eſtroict de Sibylle, & là erigerez deux Colomnes plus magnificques que celles d'Hercules, à perpetuelle mémoire de votre nom.* C'eſt manifeſtement une raillerie aux dépens de Charles-Quint, qui avoit pris pour Deviſe deux Colomnes, avec ces mots, *Plus oûtre.* [4] Les mêmes Braves diſent à Picrochole ſur le même ton: *Couſtoyant à gauſche, dominerez... Genes, Florence, Lucques, & à Dieu ſeas Rome. Le paovre Monſieur du Pape meurt desja de paour:* Et ils lui avoient dit un peu auparavant qu'il *oppugneroit* les Royaumes de *Tunis & d'Argiere.* Il feroit difficile, à ces traits, de méconnoître Charles-Quint. Ses expéditions de Tunis & d'Alger ſont connues: & l'on ſait comment, en mil cinq cens vingt-ſept, l'Armée de ce *Roi Catholique* prit Rome,

la

la pilla, y commit une infinité de violences, réduisit le Pape à se cacher dans le Château St. Ange, bloqua le Château, contraignit le St. Pere de se rendre, le retint prisonnier, le rançonna, fit en-un-mot toutes ces choses que Sandoval, Auteur Espagnol, appelle une œuvre qui n'étoit pas sainte. *Obra no santa.* [5] Picrochole est dépeint, dans le Chapitre vingt-neuf, comme un Usurpateur obstiné des *Terres héréditaires* de Grandgousier & de Gargantua, *esquelles* il étoit *hostilement entré*, *sans cause ny occasion*; & *pretendoit seulement droict de bienseance* pour y demeurer. Voilà Charles-Quint encore. Au moins fut-il Usurpateur en ce qu'il ne voulut jamais en venir à une restitution de la Haute-Navarre, que son Prédécesseur Ferdinand avoit usurpée: & il est fort possible, au reste, que Rabelais ait eu intention de les produire tous deux sous un seul & même masque (*x*).

Cela n'est point selon les règles de l'Histoire & de la Chronologie: Mais dans des Ouvrages comme celui de notre Auteur ces sortes de choses sont autorisées par l'usage & par la raison. Lisez la Clef que le célèbre *Patru* nous donne d'une partie de l'*Astrée*, & qu'il tenoit de l'Auteur même de cet agréable Roman. Vous verrez que les compositions de ce genre doivent être un tissu de Vérité & de Fiction: que des actions éloignées & indépendantes les unes des autres dans la réalité, se rapprochent dans le Roman: que quelquefois au contraire une seule avanture se partage en deux avantures différentes, & la même personne paroît sous deux noms différens: qu'un espace de cinquante ans peut se retrécir jusqu'à n'être plus qu'un espace de six mois: que le lieu de la Scène, aussi-bien que l'ordre des tems, se change à dessein; & que de pareilles libertez ont toujours été admises dans de pareils Ouvrages. Lisez l'*Argenis* de *Barclay*, où vous avez l'Histoire de France sous Henri IV. Vous verrez que *Polyarque* & *Archombrote* n'y sont au-fond qu'un seul & même Personnage: tout comme *Diane* & *Astrée*, ou *Celadon* & *Sylvandre*, dans le Roman de *D'Urfé*. Celui-ci transforme en mariages les liaisons galantes de ses Amans. Il se pourroit fort bien que par une

(*x*) Après tout ce que Mr. Le Motteux a dit pour prouver que Picrochole est Charles-Quint, il reste encore deux difficultez à faire contre son Explication. La première, c'est que les Courtisans ou Conseillers de Picrochole mettent l'Espagne même au nombre des Payïs qu'il doit conquérir: *Par le corbieu Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez.* Comment un tel discours pouvoit-il se tenir à un Roi d'Espagne? C'est la première difficulté. Mais elle n'est point insoluble. Il étoit dans l'ordre que Rabelais dépayïsât un peu ses Lecteurs: & c'étoit véritablement les dépayïser que de leur faire voir l'Espagne parmi les Payïs qui n'appartenoient pas à un Roi d'Espagne. ——— La seconde difficulté est de savoir comment Rabelais, qui est censé écrire en M.D.XXVIII, ou en M.D.XXXIII, a pu avoir en vûe une Expédition comme celle d'*Alger*, laquelle Charles-Quint ne fit que vers la fin de M.D.XLI. Mais oûtre que Mr. Le Motteux ne dit pas en termes exprès que Rabelais ait eu en vûe cette malheureuse expédition, il faut profiter ici de la Remarque de Mr. Le Duchat sur ce passage: c'est que le mot d'*Argière* ne se trouve point dans l'Edition de M. D. XXXV, ni même dans celle de Dolet, l'une de celles qui parurent en M. D. XLII, si Mr. Le Duchat en a bien marqué la date dans sa Préface. Observons en passant que si l'on avoit plusieurs exemples d'une pareille variété entre les Editions, on auroit par cela même une assez bonne preuve que les Editions qui passent pour beaucoup plus anciennes que celles de M. D. XLII, en vertu des dates qu'elles portent, sont telles effectivement; & que le soupçon de la supposition de leurs dates, allégué ci-dessus dans l'Article (*f*), devroit être regardé, par conséquent, comme un soupçon qui porte à faux.

une liberté femblable, quoiqu'oppofée, Rabelais ait transformé en fimple paffion pour le mariage un mariage actuel de fon Panurge: Il pouvoit favoir que l'Evêque de Valence, fon Panurge réel, étoit marié, & confiderer en même tems que ce n'étoit pas une chofe à publier (y). D'Urfé & Barclay font deux perfonnages d'un feul: Il fe peut que Rabelais en ait fait un de deux; en forte que Picrochole, comme je le prétends, repréfente à la fois Ferdinand d'Arragon & Charles-Quint. On a même lieu de croire qu'ils ne font pas les feuls: Car Meffieurs *de Sainte-Marthe* avoient affûré à Mr. *Ménage*, s'il faut s'en rapporter au *Ménagiana*, que leur Grand-pere, Médecin à *Fontevraut*, étoit l'original de Picrochole: & il n'y a nulle apparence, ni que ces Meffieurs l'euffent dit fans fondement, ni que Ménage l'eût redit fur leur parole en cas qu'il n'eût pas eftimé la chofe vraifemblable. Ce favant homme devoit être au fait de ce qui regarde Rabelais, fur les Oeuvres duquel il avoit compofé des Obfervations, lefquelles je fuis fâché de ne connoître que par le Catalogue de fes Ouvrages manufcrits. Rabelais repréfentoit des Evènemens & des Perfonnages confidérables: c'étoient-là fes principaux objets: Mais il avoit affez d'efprit fans doute pour en faire des Tableaux où l'on pût avoir le plaifir de reconnoître auffi les caractères & les avantures de quelques Particuliers. Ses Perfonnages peuvent être comparez à ceux des Ballets de *Benferade*. C'eft Jupiter, c'eft un Dieu qui parle, & il ne dit rien qui ne le caractérife: mais cela eft tourné d'une telle façon que c'eft en même tems le caractère d'un Dieu & celui d'un homme.

Frere Jean des Entommeures, dont je pourrois parler ici, trouvera fa place dans la fuite, parmi les Remarques particulières que je vais faire fur chaque Livre (z).

RE-

(y) Pour juger de la folidité de cette conjecture, il faudroit favoir en quel tems Montluc fe maria. La date de fon Contrat de mariage pourroit nous en inftruire: l'âge de fon Fils pourroit nous en faire juger; Mais je ne trouve ni l'un ni l'autre. Je vois feulement dans le Moréri que ce Fils mourut en mil fix cens trois: qu'il avoit été légitimé en mil cinq cens foixante-fept: & que *fix ans après*, c'eft-à-dire en foixante & treize, *il fuivit fon Pere qui alloit en Pologne, pour procurer la Couronne à Henri de France, Duc d'Anjou*. Je doute que cela foit bien exact. Premièrement il paroît que l'Evêque de Valence avoit été envoyé en Pologne dès l'an foixante & douze. Voyez Henri de Sponde fous cette année. En fecond lieu il paroît que Balagni, Fils du Prélat, étoit allé en Pologne avant lui, qui n'y alla que pour achever ce que fon Fils, aidé de fes inftructions, avoit commencé. Voyez *De Thou*, Hiftor. Lib. LIII. pp. 840-842. ——— Je m'apperçois au refte, en relifant la page 840, que l'Hiftorien y dit quelque chofe de l'âge de *Balagni*. Au moins remarque-t-il que c'étoit encore alors, en M. D. LXXII, un fort jeune homme: *qui tunc Patavii admodum juvenis degebat.*

(z) Voyez les Remarques fur *Livre* I, *Ch.* XXVII: & fur *Livre* III, *Ch.* XXVI, & XXVII. Item fur *Livre* IV. *Ch.* XVIII XXIV. J'avertis au refte que les deux mots qu'on vient de lire fur *Frere Jean des Entommeures*, je les ai ajoutez au Texte de Mr. Le Motteux, afin de donner à fon Ouvrage une forme un peu plus régulière.



REMARQUES SUR LES FAITS ET DITS DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

DEUXIEME PARTIE, OU REMARQUES PARTICULIERES *Sur chaque Livre.*

REMARQUES SUR LE LIVRE I.

LE Premier Chapitre parle *de la généalogie & antiquité de Gargantua*, ſans nous donner pourtant la liſte de ſes Ancêtres au ſujet de laquelle l'Auteur nous renvoye *à la grande Chronicque Pantagrueline*, c'eſt-à-dire au premier Chapitre du deuxième Livre, où *vous entendrez plus au long comment les Géants naſquirent en ce Monde: & comment d'iceulx par lignes directes yſſit Gargantua Pere de Pantagruel.* On peut regarder ce badinage comme une agréa-

agréable raillerie aux dépens de tous ceux, qui s'appliquant trop à la vaine étude des généalogies les plus anciennes, femblent fe chercher des Ancêtres jufques dans l'Hiftoire fabuleufe des Géants, & vouloir fe faire defcendre de quelque chofe de plus grand que l'Homme: Mais on peut croire auffi que Rabelais avoit perfonnellement en vûe le Prince qu'il repréfente fous le nom de GRANDGOUSIER, Pere de Gargantua. J'ai tâché de prouver ci-deffus que par Grandgoufier nous devons entendre JEAN D'ALBRET Roi de Navarre. Or quoique ce fût un Prince qui avoit plufieurs qualitez aimables, franc, généreux, magnifique, fe plaifant même à la lecture, il ne laiffoit pas d'avoir fes défauts. Indolent, aimant trop le plaifir, fe divertiffant fouvent à aller familièrement manger chez fes Sujets, abandonnant à fes Miniftres le foin des affaires; mais avec cela grand amateur de tous les moindres détails où l'on puiffe entrer pour connoître à fond l'Hiftoire généalogique & héraldique des Familles, fon application la plus forte étoit celle qu'il donnoit à cette même étude dont Rabelais fe moque (*a*).

Gargantua & fes Prédéceffeurs font repréfentez comme une Race de *Géants*. C'eft qu'ils font Rois: & que les Rois, dans un fens moral, font des Géants.

On pourroit dire enfin que fi Rabelais a fait de Grandgoufier, de Gargantua, de Pantagruel, des Perfonnages exceffivement gigantefques, c'eft par une imitation ironique des Romans de fon tems, où la defcription des Géants & de leurs proueffes, auffi-bien que celle des Magiciens & de leurs opérations prodigieufes, formoit un merveilleux oûtré incroyable (*b*).

LE CHAPITRE SECOND contient les *Fanfreluches antidotées trouvées en un Monument anticque.* Ces fanfreluches, avec l'hiftoire de leur découverte dans le Chapitre précédent, pourront divertir ceux qui favent combien il s'en faut que tous les anciens Manufcrits foient authentiques.

LES CHAPITRES HUIT, NEUF & DIX, traitent au long de tout ce que Grandgoufier *ordonna* touchant les habillemens de Gargantua, touchant fa Livrée, touchant fes *Couleurs*: & des raifons qu'il eut d'ordonner qu'elles fuffent *blanc & bleu.* L'attention du bon homme Grandgoufier à ces fortes de chofes affortit ce que j'ai infinué au fujet du goût de JEAN d'ALBRET pour l'Art héraldique & pour toutes les dépendances de cet Art. ——— *Les couleurs de Gargantua feurent blanc & bleu: comme cy-deffus avez peu lire. Et par icelles vouloit fon pere qu'on entendift que ce luy étoit une joye celefte. Car le blanc lui fignifioit joye, plaifir, delices & rejouiffance: & le bleu, chofes celeftes.* Mais comme après tout le blanc peut fe prendre auffi pour l'emblème de l'*Innocence*, de la *Candeur*, de la *Sincérité*: & le

(*a*) Sur ce qu'obferve Mr. Le Motteux touchant la manière de vivre plus agréable qu'héroïque de Jean d'Albret, fon Grandgoufier, on peut fe rappeller ici, I°. ce qui eft dit de Grandgoufier dans le Chapitre trois du premier Livre, qu'il étoit *bon raillard, aymant à boire net aultant que homme qui pour lors feuft au monde*, & ayant *ordinairement bonne munition de Jambons* &c. II°. Ce qui eft dit, au Chapitre quatre, de fon grand repas avec *tous les Citadins*, où il *prenoit plaifir bien grand & commandoit que tout allaft, par efcuelles*: III°. Ce que dit de lui Picrochole au Chapitre trente-deux: *le paovre beuveur: ce n'eft fon art aller en guerre, mais ouy bien vuider les flaccons*

(*b*) Aux Remarques de Mr. Le Motteux fur ce premier Chapitre du premier Livre, il faut joindre celles qui roulent fur le premier Chapitre du Livre II.

le bleu pour la *Piété*, ou pour l'*amour divin*, pour l'amour des *choses céleſtes*: j'aurois du panchant à croire que dans le fond, en donnant ces couleurs à Gargantua, qui repréſente HENRI D'ALBRET, Epoux de MARGUERITE DE VALOIS, Rabelais avoit en vûe la *Sincérité* avec laquelle ce Prince & cette Princeſſe s'intéreſſoient pour la *Piété*, en s'intéreſſant pour la réformation de l'Egliſe (*c*) --- Peut-être encore qu'il vouloit faire honneur, en paſſant, à ſon bon Patron GODEFFROI D'ESTISSAC, Evêque de Maillezais, qui portoit d'*argent* & d'*azur* dans ſes Armoiries.

LES CHAPITRES ONZE, DOUZE & TREIZE, nous entretiennent de l'*Adoleſcence de Gargantua*: Et nous y voyons quelque choſe d'aſſez ſemblable à ce que l'Hiſtoire nous apprend de la manière dont HENRI D'ALBRET fit élever ſon Petit-fils, ſi fameux dans la ſuite ſous le nom de *Henri-Quatre*. Il l'envoya à la Campagne. Il ordonna qu'on le laiſſât courir avec les Enfans des Payſans: & ſes ordres furent ſuivis. Le jeune Prince couroit ſouvent parmi ces petits Villageois ſans chapeau & ſans ſouliers. Il étoit nourri comme eux. Il acquit ainſi cette conſtitution robuſte, cette activité & cette ſobriété, qui dans l'âge viril contribuèrent ſi bien à lui faire ſurmonter les efforts de la Ligue & du Duc de Mayenne en qui les mêmes qualitez ne ſe trouvoient pas. Or il eſt fort probable que HENRI D'ALBRET, qui eſt toujours dans mon idée le véritable Gargantua de Rabelais, avoit été lui-même élevé comme il éleva ſon Petit-fils: Car ce Prince, tel que l'Hiſtoire nous le repréſente, ne ſe diſtingua pas ſeulement par ſon eſprit, par ſa capacité, & par une généroſité qui alloit juſqu'à la magnificence; il avoit encore les inclinations guerrières & beaucoup de bravoure (*d*).

LE CHAPITRE QUATORZE a pour tître: *Comment Gargantua feuſt inſtitué par ung Sophiſte en Lettres Latines.* Ce Sophiſte eſt nommé *Maiſtre Thubal Holoferne.* Je ne doute pas que ce Perſonnage, & ſon ſucceſſeur *Maiſtre Jobelin Bridé* dont il eſt parlé dans la ſuite, ne fuſſent des gens bien connus lorſque Ra-

(*c*) Mr. Le Motteux ſuppoſe ici une grande union entre ces deux Epoux en faveur de la Réformation, & il y a une Epitaphe de l'Epouſe dans laquelle on donne à l'Epoux le tître de *Concordiſſimus*: A quoi l'on peut rapporter le Commentaire de Mr. Le Motteux ſur le *Corps concords* des vers adreſſez à l'Eſprit de la Reyne de Navarre Voyez ci-deſſus les *Remarques générales*. Mais voyez auſſi Bayle, ſous l'Article de cette Princeſſe, dans la Remarque (K): ſans négliger pourtant ce que lui objecte l'Auteur des *Remarques critiques* de l'Edition de Paris: N°. 50. Mr. *de Sponde* aſſûre que Henri d'Albret mourut Catholique: mais il avoue en même tems que ce Prince *autrefois* avoit *chancelé en ſa foi.* Vid. *Spond.* A°. M.D.LV. § XXII.

(*d*) Touchant ce qui eſt dit ici de l'éducation de *Henri-quatre*, Mr. Le M. nous renvoye à l'*Hiſtoire* de ce Prince par *Hardouïn de Péréfixe*, & nomme en même tems *Mézerai*. [Si „ *Mezeray* en parle, il faut que ce ſoit dans „ ſa grande Hiſtoire: mais il ſuffit que cela „ ſe trouve dans Péréfixe: pp. 18, 19. Edi„ tion d'Amſt: 1664. Pour ce qui eſt de la „ conjecture de Mr. Le M., que *Henri* II a„ voit été élevé lui même comme il éleva ſon „ Petit-fils, elle n'a aucun fondement, que „ je ſache, & elle s'accorde fort mal avec le „ caractère qu'il nous donne de Jean d'Albret „ Pere de Henri II. Voyez ſes Remarques ſur „ le premier Chapitre du premier Livre.]" Quoi qu'il en ſoit, il ne ſera pas hors de propos de ſe rappeller ici les paroles ſuivantes du Chapitre XI. *Gargantua depuis les troys juſques à cinq ans, fut nourry & inſtitué.. par le commandement de ſon Pere, & celluy temps paſſa comme les petitz enfans du pays & couroit voulentiers aprés les parpaillons deſquelz ſon pere tenoit l'Empire.* Sur quoi l'on peut obſerver que *Parpaillons* reſſemble beaucoup à *Parpaillots*, qui eſt un des noms que l'on a donnez en France aux Proteſtans. Il y a un petit Article ſur ce nom dans le Moréri.

Rabelais écrivoit. Mais savoir qui ils étoient, c'est ce que je n'ai pas encore pu découvrir (*e*).

Le Chapitre Quinze nous apprend *comment Gargantua feut mis soubz aultres Pedagogues*, par le conseil de *Don Philippes des Marais*, *Viceroy de Papeligosse*. Je conçois que ce Don Philippe des Marais pourroit être *PHILIPPE fils du MARESCHAL de NAVARRE*. Le Don est un tître Navarrois aussi-bien qu'Espagnol: & *Marais* approche assez de *Maréchal*. ——— Dans ce même Chapitre, la résolution est prise d'envoyer Gargantua à Paris, *pour congnoistre quel estoit l'estude des Jouvenceaulx de FRANCE pour icelluy temps:* Preuve que Grandgousier n'étoit pas Roi de France, comme on se l'imagine; & que Gargantua, comme je l'ai déja dit, ne doit être censé paroître dans ce Royaume qu'en qualité d'Etranger (*f*).

Les Chapitres Seize & Dix-sept renferment l'histoire de l'*énorme Jument* qui porta Gargantua: l'abbatis qu'elle fit avec sa queue de l'*ample Forest* près d'*Orléans*: & la saisie des *grosses Cloches de l'Eclise de Nostre Dame.* Ceux qui prennent Gargantua pour François Premier, expliquent tout cela à leur manière. *Tout le monde sçait*, disent-ils, *que ceste Jument est MADAME D'ESTAMPES maistresse du Roy, qui est la mesme qui fit abbatre les Forests de Beausse; à laquelle le Roy voulut donner un Collier de perles, & faire quelques levées sur les Parisiens, lesquels ne vouloient point payer; en sorte que le Roy, & Madame d'Estampes aussi, les menaça de vendre les Cloches de Nostre Dame pour achepter son collier.* Telle est la remarque de l'*Alphabet de l'Auteur François* sur ces paroles de Rabelais: *Gargantua pendit les Cloches de Nostre Dame au col de sa Jument, &c.* Or quoique Gargantua, selon moi, ne soit pas François premier, j'avoue que Rabelais auroit bien pu vouloir nous divertir en nous faisant reconnoître occasionnellement une pareille avanture, si elle étoit véritable. Mais ce qui me fait beaucoup douter qu'il ait eu réellement ce dessein, c'est que François premier s'étant fait lire l'Ouvrage de Rabelais, pour juger des clameurs que ce Livre avoit excitées, il l'approuva: ce qui ne seroit apparemment pas arrivé, si lui-même y eût été mis en jeu d'une manière si visible. L'histoire du collier & des cloches m'a tout l'air d'une fable, & je ne la trouve attestée nulle autre part. Que la Jument qui s'*escarmouche* avec sa queue, soit une Maitresse de Gargantua: à la bonne heure; Mais Henri d'Albret, qui est toujours mon Gargantua, n'avoit-il pas quelque Maîtresse, aussi-bien bien que François premier? Je n'ai au reste ni tous les Livres, ni tout le tems qu'il me faudroit pour déchiffrer parfaitement cette énigme. Mon Libraire qui me presse, m'accorde à peine quinze jours pour faire mes recherches & pour finir ce Discours, qu'il faudra encore que j'accompagne d'une Vie de mon Auteur. Si je fais assez tôt quelques nouvelles découvertes, je pourrai les publier dans la suite avec mes Remarques sur

(*e*) Sur *Thubal Holoferne* & sur *Jobelin Bridé*, on peut voir Mr. Le Duchat. Rabelais au reste dit que Thubal Holoferne mourut *l'an mil quatre cens & vingt.*

(*f*) Mr. Le Motteux fait une autre remarque semblable sur un passage du Chapitre XLV. Voyez ci-dessous, immédiatement après le renvoi marqué (z). Mais voyez aussi l'Article (c) des Observations sur l'*Introduction* de ces Remarques.

ſur les deux derniers Livres. Je hazarderai cependant une conjeᵭture ſur l'hiſtoire des Cloches. La voici.

Les Chapitres Dix-huit, Dix-neuf & Vingt, rapportent, *comment Janotus de Bragmardo feut envoyé pour recouvrer de Gargantua les groſſes Cloches:* quelle fut *la Harangue de Maiſtre Janotus pour* les *recouvrer:* & quel fut le ſuccès de ſon impertinente éloquence. Quand on compare ces Chapitres avec celui qui les précède, où l'on voit que Maître Janotus étoit député de l'*Univerſité* de Paris, il eſt naturel de penſer que ſa ridicule Harangue a été imaginée pour ſe moquer des Univerſitez de France, qui dans ce tems-là méritoient bien d'être un peu turlupinées. Auſſi veux-je bien croire que cette raillerie entroit pour quelque choſe dans le deſſein de Rabelais; Mais je m'imagine en même tems qu'il en vouloit plus particulièrement à un Doᵭteur de Sorbonne qui fut depuis Évêque d'Avranches, & qui eſt connu ſous le nom de Cenalis. Cet homme écrivit un Livre fort plaiſant ſur les Signes ou caraᵭtères diſtinᵭtifs de la vraye Egliſe & de la fauſſe. Un caraᵭtère déciſif, ſelon lui, c'eſt d'avoir des Cloches ou de n'en avoir pas, & d'être réduit [comme l'étoient alors les Proteſtans de France] à tirer un coup de mouſquet pour ſignal de leurs Aſſemblées. Les Cloches ſonnent, les Mouſquets tonnent: Les Cloches font une agréable muſique, les mouſquets un bruit horrible: Les Cloches ouvrent le Ciel, les Mouſquets l'Enfer: Les Cloches diſſipent le tonnerre & les nuages, les mouſquets élèvent des nuages & imitent le tonnerre. Telle étoit la Logique de *Cenalis*. Il argumentoit ſur les Cloches de l'Egliſe Catholique avec autant de bon-ſens que *Janotus de Bragmardo* argumente ici ſur les grandes Cloches de l'Egliſe de Notre Dame (*g*). ——— Autre conjeᵭture. Comme une Ville qui capitule eſt obligée de racheter ſes Cloches, il ne ſeroit pas impoſſible que l'enlèvement des groſſes Cloches de *Paris* repréſentât ici par analogie la ſuppreſſion de certains Privilèges de l'Univerſité de cette Ville, ou de quelque autre, qui pourroit n'avoir été déſignée ſous le nom de Paris que pour dépayïſer les Lecteurs. La députation & la Harangue de Janotus de Bragmardo pour recouvrer les Cloches, repréſenteroient alors les démarches de l'Univerſité pour obtenir le rétabliſſement de ſes Privilèges: Et le *Commandeur jambonier de Sainᵭt Antoine*, qui étoit venu auparavant [dans le Chapitre XVII.] pour *emporter furtivement* les Cloches, pourroit fort bien y avoir été introduit, non-ſeulement pour nous faire rire en paſſant du Cochon de St. Antoine, à qui il faut toujours une cloche au col, mais pour repréſenter quelque Commandeur ou quelque Prieur réel, qui auroit agi ſous main pour faire tourner à ſon avantage ou à celui de ſes Moines

(*g*) Sur cet article Mr. Le Motteux nous renvoye à l'Hiſtoire de *Jean Creſpin*: & il n'y a pourtant pas un mot de *Robert Cenalis* dans toute cette Hiſtoire." [Ce que Mr Le Motteux dit du Livre de cet Évêque d'Avranches eſt tiré de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* attribuée à *Bèze*: Liv. II. p. 124. Éd. d'Anvers, 1580. Au reſte le Livre de Cénalis ne parut qu'en M. D. LVII, ſelon Bèze, & ſelon *De Thou*, Lib. XIX. p. 590. B. Ed. de Genève, 1626. Comment donc Rabelais pouvoit-il faire alluſion à ce Livre qui ne fut publié qu'après ſa mort? On peut voir à quelle occaſion il le fut, dans l'*Hiſtoire de la Réformation* en Anglois, *Tome* I. *Liv.* I. pp. 91, 92.] " Cette Hiſtoire de la Réformation eſt la même dont il eſt parlé dans la *Bibliothèque Britannique*, Tome IX p. 431: & dont l'Auteur eſt Mr. *Etienne Abel* Laval, Miniſtre parmi les François réfugiez à Londres.

nes jambonniers, la disgrace de l'Université. Notez qu'il y a des Religieux de St. Antoine à Paris, & que Rabelais met à Paris la scène de cette avanture. Je ne sai pourtant si Paris ne seroit pas nommé ici pour quelque autre lieu. Le Prologue du quatrième Livre parle, ce semble, de la même avanture, & le fait arriva dans la Gascogne, dont une partie étoit sous la domination de Henri d'Albret, qu'il convient toujours de regarder comme l'original de Gargantua. *Icy sont les Guascons*, dit ce Prologue, *icy sont les Guascons renians & demandans restablissement de leurs Cloches*. Je ne saurois m'assûrer non-plus de la véritable cause de la disgrace, soit des Parisiens ou des Gascons: je vois seulement qu'il y eut des Mutins qui *commençarent à renier & jurer*, *les ungs en colere*, *les aultres par rys*, & que *par rys* aussi ils furent *baignez*; ce qui est le commencement de leur disgrace. Mais en quelque endroit que la chose soit arrivée, & quelles que soient les circonstances du fait, il faut qu'il s'agisse de quelque événement assez considérable. Car d'un côté, dans le Chapitre où les Coupables paroissent être de Paris, l'Auteur les censure vivement sur leur facilité à se mutiner: & de l'autre, dans le Prologue où ils paroissent être de Gascogne, ils demandent un Retablissement: expression que je trouverois trop forte s'il ne s'agissoit que de ravoir des Cloches *(b)*.

Les Chapitres XXI-XXIV, nous offrent deux objets à comparer: *L'estude de Gargantua selon la discipline de ses Précepteurs sophistes*, & l'estude du même Gargantua selon la discipline de *Ponocrates*. La comparaison de l'une avec l'autre fait voir en général combien les leçons d'un bon Précepteur sont préférables à l'ennuyeuse méthode des Ecoles: & combien l'Education de la Jeunesse Protestante, dans ces premiers jours de la Réformation, étoit plus belle que l'Education ordinaire de la Jeunesse Catholique. Mais cette même comparaison nous fait voir en particulier combien peu Henri d'Albret eût été un Prince éclairé s'il s'en fût tenu aux lumières que son éducation catholique pouvoit lui avoir données. Il est vrai qu'il n'osa jamais se déclarer Protestant: C'eût été pour lui un obstacle de plus au recouvrement de la Navarre, dont tout le Peuple étoit Papiste; Mais il n'en haïssoit pas moins les principes du Papisme. C'étoient ces principes-là qui avoient dicté l'Excommunication de son Pere, & qui avoient encouragé à l'usurpation de son Royaume Ferdinand le Catholique. Aussi voyons-nous que dès que ces principes furent ouvertement attaquez par les Réformateurs, son Epouse au moins, *Marguerite de Valois*, se déclara assez hautement en faveur de leurs idées & protégea leur Parti le mieux qu'elle put. Il y a dans ces Chapitres divers traits qui ne permettent pas de douter que Rabelais n'eût en vûe un Prince Catholique qui participoit à la Réformation de l'Eglise, *Quand Ponocrates congnut la viticuse maniere de vivre de Gargantua, délibera aultrement le instituer en lettres, mais pour les premiers jours le tolera: considerant que nature ne endure mutations soubdaines, sans grande violence. Pour doncques mieulx son œuvre commencer, supplia un sçavant Medicin de celluy temps, nommé Maistre* Theodore:

(b) Mr. Le Motteux revient à l'histoire des Cloches dans ses Remarques sur le Prologue du quatrième Livre. On les trouvera à leur place, & on jugera s'il avoit raison de confondre les Cloches des Parisiens avec celles des Gascons.

DORE: *à ce qu'il considérast si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voye. Lequel le purgea canonicquement avecq Elebore de* ANTICYRE, *& par ce médicament lui nettoya toute l'altération & perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates lui feist oublier tout ce qu'il avoit apprins soubz ses anticques Precepteurs .... Aprés en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit heure quelconque du jour: ains tout son temps consommoit en lettres, & honneste sçavoir. S'esveilloit doncques Gargantua environ quatre heures du matin. Et cependant qu'on le frottoit* LUY ESTOIT LEUE QUELCQUE PAGINE DE LA DIVINE ESCRIPTURE HAULTEMENT ET CLAIREMENT, &c: Au lieu que sous ses premiers Maîtres, si *aprés avoir bien à poinct desjeuné*, il *alloit à l'Ecclise. C'estoit avec* UNG GROS BREVIERE EMPANTOUPHLÉ, *& là oyoit vingt & six ou trente* MESSES: *cependant venoit son Discur* D'HEURES *en place* EMPALETOCQUÉ *comme une duppe....avecques icelluy* MARMONNOIT *toutes ses* KYRIELLES... *Puis au partir de l'Ecclise on lui amenoit.. ung faratz de* PATENOSTRES.. *& se pourmenant par les* CLOISTRES.. *en disoit plus que seize Hermites.* Si l'*Elebore de Anticyre* l'a guéri de tout cela, il n'y aura nulle difficulté à dire qu'il s'agit d'un remède métaphorique. Les argumens des Réformateurs contre les Superstitions régnantes étoient un vrai remède dans le sens moral, & un remède puissant qu'on auroit même pu nommer d'*Anticyre* par cette raison, puisque le mot Grec *Anticyria*, selon le témoignage de *Suidas*, s'explique par un autre mot qui signifie *Puissance.* Et il faudra, à ce compte, que le Médecin qui guérit les Esprits avec un tel remède soit quelcun de ceux qu'on appelle les Médecins de l'Ame. Le nom de THEODORE que Rabelais lui donne, & qui veut dire *Don de Dieu*, est très-bien choisi pour désigner un habile Théologien. Peut-être Rabelais vouloit-il désigner BERTHAUD, Prédicateur de la Reine Marguerite, Epouse de *Henri d'Albret* (*i*).

LES CHAPITRES XXV, XXVI, & suivans, nous racontent: *Comment feut meu entre les Fouaciers de Lerné, & ceux du Pays de Gargantua, le grand debat, dont feurent faictes grosses guerres: Comment les habitans de Lerné, par le commandement de Picrochole leur Roy, assaillirent au depourveu les Bergiers de Gargantua:.. Comment Picrochole print d'assault la Roche-Clermauld: ... Comment Ulrich Gallet feut envoyé devers Picrochole: La harangue faicte par Gallet à Picrochole:* Le succès de cette Harangue, l'obstination de Picrochole, les sièges & les combats qui en furent la suite.

(*i*) La Remarque de Mr. Le M. fondée sur la ressemblance d'*Anticyre* & d'*Anticyrie*, est dans le même goût que celle qu'il fonde dans la suite sur la ressemblance de *Thelema* & de *Thalamos*, en parlant de l'Abbayïe de Thélême. Voyez quelques pages plus bas. —— Et pour ce qui regarde l'Education louable de Henri d'Albret, ou des jeunes Seigneurs Protestans de son âge, comparée avec celle de la jeune Noblesse Catholique, il y auroit aussi quelque chose à observer. „[Henri d'Albret „ nâquit en mil cinq cens *deux*, la quatrième „ année de *Louïs* XII. sous le Règne duquel, „ on pouvoit dire que la Cour étoit une Eco- „ le de vertu, & que la jeune Noblesse étoit „ élevée avec beaucoup de soin: ce qui ne „ commença à changer qu'assez long-tems „ après que François premier lui eut succé- „ dé. D'ailleurs il n'y a point ici de parallèle „ à faire entre la Jeunesse Catholique & la „ Jeunesse Réformée, puisque dans les pre- „ mières années de Henri d'Albret, il n'étoit „ point encore parlé ni de Réformation ni de „ Réformez en Europe. Luther ne se mit „ sur les rangs qu'en mil cinq cens *dix-* „ *sept*; & il ne fut question de ses sentimens „ en France qu'en mil cinq cens *vingt &* „ *un*. Henri d'Albert avoit alors dix neuf „ ans: Et il n'y avoit certainement pas alors „ des Familles Protestantes où l'on pût re- „ marquer si la Jeunesse étoit mieux élevée „ que dans les Familles Catholiques.]"

ſuite. Or il y a dans tout cela quantité de traits qui s'appliquent naturellement aux guerres de la Maiſon d'ALBRET avec FERDINAND & CHARLES Rois d'Eſpagne. —— Les habitans de Lerné ſont appelez des TRUANDS, c'eſt-à-dire des Marauds, remarquables par leur gueuſerie & par leur fainéantiſe. Voilà déja un trait qui ne caractériſe pas mal, les ESPAGNOLS (*k*). —— Le nom de LERNÉ peut avoir été choiſi exprès pour déſigner L'ESPAGNE, & tout le mal dont elle étoit cauſe, ſoit à l'égard de l'Europe en général par le projet d'une Monarchie univerſelle, ſoit en particulier à l'égard de la NAVARRE qu'elle avoit injuſtement envahie & qu'elle retenoit de même. *Lerné* ne ſemble être d'abord que le nom d'un petit endroit qui n'eſt pas bien loin de Chinon: Mais Rabelais n'ignoroit pas que *Lerne* ou *Lerna* eſt auſſi le nom de ce Lac fameux où étoit l'Hydre, qui du tems d'Hercule faiſoit tant de ravages dans le Territoire d'Argos; & par alluſion auquel les Grecs ont dit proverbialement *une Lerne de maux*, pour dire une ſource de malheurs. —— *Jean* d'ALBRET à qui Ferdinand d'Arragon enleva la Navarre dans le mois de Juillet M. D. XII, & cela preſque auſſi facilement que Picrochole s'empare des Terres de GRANDGOUSIER, où les Troupes de l'Uſurpateur ne rencontrent d'abord *réſiſtance quelconque*, non-plus qu'au ſiège de *la Roche-Clermauld*: Jean d'Albret, dis-je, afin de détourner le torrent qu'il voyoit prêt à abîmer ſon Royaume, envoya DON ALPHONSE CARILLO, Connêtable de Navarre, pour porter Ferdinand à la paix: Mais l'Ambaſſadeur fut ſi mal reçu, qu'il n'eut rien de mieux à faire que de revenir au plus vîte chez ſon Maître pour lui apprendre combien la voye de la négociation étoit inutile. Voilà juſtement l'Ambaſſade d'ULRICH GALLET de la part de Grandgouſier auprès de Picrochole, dans le Chapitre trente-deux: Et notez encore que dans le Chapitre ſuivant, Picrochole jure par *Saint Jacques*, qui eſt le Saint des Eſpagnols. —— Après cela vient la guerre, où Picrochole a le deſſous, & où l'Hiſtoire nous apprend au moins que Ferdinand & Charles-Quint n'eurent pas toujours le deſſus. Car nous voyons que dès le mois de Novembre de cette même année M. D. XII, la France envoya au ſecours de JEAN D'ALBRET une Armée qui reprit pluſieurs Places, qui aſſiégea la Capitale, qui peut-être même l'auroit regagnée, ſi la rigueur de la ſaiſon eût permis d'en continuer le ſiège: Et en M. D. XXI, la Navarre fut entièrement reconquiſe par une autre Armée ſous la conduite du Seigneur d'Aſperault, qui ſans ſon imprudence & l'avarice d'un de ſes principaux Officiers, auroit remis ce Royaume entre les mains de ſon premier Maître (*l*).

On

(*k*) C'eſt peut-être ma faute: mais quoi qu'il en ſoit, j'ai cherché l'endroit où les habitans de Lerné ſont appellez des *Truands*, & il m'a été impoſſible de le trouver.

(*l*) Mr. Le Motteux cite ici, touchant l'Ambaſſade de DON ALPHONSE CARILLO, l'*Hiſtoire de Navarre par C. Secrétaire & Interprète du Roi*: Et pour ce qui eſt des deux Expéditions deſtinées à reconquérir la Navarre, il nous renvoye aux *Mémoires de* MARTIN DU BELLAY: où il eſt effectivement parlé de l'une & de l'autre Expédition, mais non pas tout-à-fait comme en parle Mr. Le M., au moins par rapport à la première. Les Mémoires ne diſent mot, par exemple, ni de la repriſe d'aucune Place, ni du Siège de Pampelune. Ils portent ſimplement que le Duc d'Angoulême étant à l'Armée que commandoit le Duc de Longueville, *il marcha juſques au Mont Jaloux, où la bataille fut préſentée aux Eſpagnols qui eſtoient à Sainct Jean de Pied de Porc, laquelle ils refuſerent* ... & qu'enſuite, *après avoir fait*

On pourroit pouffer plus loin ce parallèle. Mais après-tout je crois que le grand *debat* des *Fouaciers* de Lerné & des *Bergers* de Gargantua, repréfente ici quelque chofe de plus qu'un combat proprement ainfi nommé. Le terme de DEBAT fignifie plus naturellement une *Difpute* qu'une bataille : On donne aux Miniftres Luthériens ou Proteftans le titre de *Pafteur*, qui eft un fynonyme de BERGER : Et fi l'on confidère que les Hofties tranfubftantiées des Prêtres Catholiques ne font autre chofe pour les Proteftans que des oublies cuites entre deux fers chauds à la manière des *Fouaces* du Poitou, où Rabelais avoit vêcu, on concevra facilement que par les FOUACIERS de Lerné il a pu vouloir défigner les Eccléfiaftiques d'Efpagne & tous les autres *Meffificateurs* (*m*) : De forte que le grand debat des Fouaciers avec les Bergers pourroit bien être une image des grandes controverfes des Théologiens Catholiques avec les Proteftans. Les Bergers vouloient acheter des Fouaces pour les manger à leur déjeûné avec les raifins qu'ils gardoient : les Fouaciers les refufent : & delà le grand debat. Cela s'applique de foi-même à la grande controverfe de l'Eucharistie. La fainte Cène eft une efpèce de déjeûné, puifqu'on la prend communément à jeun : Or pour cette efpèce de déjeûné que faut-il aux Proteftans ? ce qu'il falloit aux Bergers pour le leur : Du pain & du jus de raifins : *car notez que c'eft viande célefte*, comme le dit mon Auteur, *manger à desjeuner raifins avec fouace fraifche.* Mais ne parlons que du pain. Un Communiant avec des fentimens Proteftans aura beau demander le pain dans la Communion à des Prêtres Catholiques : le pain même lui fera refufé : on ne lui accordera que les *Accidens* du pain. Et tout le monde fait que c'étoit-là, dans le tems de Rabelais, le grand fujet de la difpute entre les Catholiques & les Proteftans. Nous voyons que les Fouaciers, non-contens de refufer aux Bergers ce qu'ils demandoient, les accablerent d'injures, *adjoutans que poinct à eulx n'apartenoit manger de ces belles foüaces : mais qu'ils fe debvoient contenter de gros pain ballé.* Et en effet : il faut bien que les morceaux de la plus dure digeftion foient affez bons pour des gens à qui l'on prétend faire gober une chofe auffi difficile à digérer que le Dogme de la Tranfubftantiation. La réponfe des Bergers fut affez modefte : *ung d'entr'eulx nommé Forgier bien honnefte homme de fa perfonne, & notable bachelier, refpondit doulcement : Depuis quand avez-vous prins cornes, qu'eftes tant rogues devenus ? Dea, vous nous en fouliez voulentiers bailler, & maintenant y refufez ?* Ce difcours indique clairement la nouveauté de cette

paffer Roncevaulx au Duc d'Albe .. le Duc d'Angoulefme & ladite Armée furent contremandez du Roy pour retourner tout court. NICOLE GILLES, ou plutôt un de fes Continuateurs, dit en termes plus fimples encore : *le Roy Loys envoya groffe Armée foubz la conduyċte de François Seigneur de Dunois, Duc de Longueville .. & fut l'armée jufques à Sainċt Jehan Piedeporc, dont il retourna fans grand'gloire.* Voyez *les Chroniques* de *Nicole Gilles* &c. Second Volume, au revers du feuillet CXXIII. Paris, M. D. LXIX. Et *les Mémoires de Martin du Bellay*, p. 3. Edition de Heidelberg, M. D. LXXI. Il parle de la feconde Expédition aux pages 50 & 51.

(*m*) Dans l'Anglois *Miffificators.* Je ne fais fi ce mot eft de l'invention de Mr. Le Motteux : Mais il y a long-tems que l'on a dit *meffifier* pour *célébrer la Meffe.* Je le trouve en ce fens dans *L'Eftat de l'*Eglife &c. par *Jean Crépin* : p. 508. de l'Edition de M. D. LXXXII. Et fi l'on a *Sleidan* en François, on pourra voir que parmi les Sommaires qui font en marge, il y en a un, vers la fin de M. D. XXXVIII, qui eft conçu en ces termes : *Preftres malotrus & beliftres* MISSIFIANS. Ce dernier mot, ainfi que ceux de *Meffifier* & de *Meffificateur*, ne fe trouve point dans le Diċtionnaire de Trévoux.

cette doctrine qui foustrait aux Communians la fubstance du Pain. *Adoncq Marquet, grand baftonnier de la Confrairie des Foüaciers, lui dift:.. Vien ça, vien ça... Lors Forgier en toute fimpleffe approcha... & Marquet lui bailla de fon foüet à travers les jambes, fi rudement que les nouds y apparoiffoient: puis voulut gaigner à la fuite, mais Forgier... luy jecta ung gros tribard qu'il portoit fous fon efcelle, & l'attainct par la joincture coronale de la tefte, fur l'artere crotaphicque, du cofté dextre: en telle forte que Marquet tumbit de deffus fa jument, mieulx femblant homme mort que vif.* Ces deux Champions repréfentent fort bien les Controverfiftes des deux Partis. Le Catholique fe donne bien-tôt des airs infultans: il paroît, en quelque forte, le fouet à la main: & encore frape-t-il en traître. La rifpofte du Proteftant démonte fon homme, & le met de bonne guerre hors de combat. Ceux qui voudront chercher quelque chofe de plus remarquable dans le Debat allégorique que je viens d'expliquer, n'auront qu'à s'imaginer que Rabelais avoit particulièrement en vûe, le *Colloque* de *Ratisbone*, où *Jules* PFLUG, *Jean* ECCIUS & *Jean* GROPPER, Théologiens Catholiques fe tirèrent de leurs difputes avec MELANCHTON, BUCER & PISTORIUS, à peu-près auffi-bien que MARQUET de fa bataille avec FORGIER (*n*).

LE CHAPITRE XXVII. eft un de ceux qui méritent ici le plus d'attention. C'eft-là que paroît fur la Scène le brave *Moine de Sevillé* FRERE JEAN DES ENTOMMEURES qui *faulva le Clos de l'Abbaye du fac des Ennemis*, & dont les exploits font bien autre chofe encore que la victoire de Forgier. Tâchons de découvrir qui il eft.

S'IL EN FALLOIT croire la prétendue Clef dont j'ai parlé, *Frere Jean des Entommeures* feroit LE CARDINAL DE LORRAINE, Frere du Duc de Guife. Mais cette conjecture eft certainement très-mal fondée; Car quoique les Princes de la Maifon de Lorraine euffent beaucoup de bravoure, on ne voit pourtant pas que ce Cardinal ait jamais affecté de fe diftinguer par des explois militaires. D'ailleurs, s'il eût combattu pour quelcun, c'eût été pour Picrochole. Il eft plus raifonnable de penfer que Frere Jean eft LE CARDINAL DE CHATILLON, créé Cardinal par Clément VII, lors de l'entrevûe de ce Pape avec François premier à Marfeille, en M. D. XXXIII: Archevêque de Touloufe, Evêque & Comte de Beauvais, Abbé de St. Bénigne de Dijon, de Fleury, de Ferrières & de Vaux de-Cernay. Il étoit de la Maifon de Coligny: Homme de cœur, qui ne le cédoit en rien à fes Cadets l'Amiral & d'Andelot: Ennemi de l'Efpagne & ami de la Navarre: Proteftant, auffi-bien que fes Freres: De moitié avec eux pour fe rendre utile au Parti: Si peu Papifte enfin, qu'après avoir mérité d'être interdit par le Pape, il fe moqua du Pape & de fon Interdit, fe maria, & paffa depuis en Angleterre, où il mourut en M. D. LXXI. Il eft enterré à Cantorbery, dans la Cathédrale

(*n*) Pour admettre cette explication il faudroit paffer à Mr. Le Motteux que Rabelais n'a écrit que depuis l'an M D. XLI, car ce fut feulement fur la fin d'Avril de la dite année que le Colloque de Ratisbonne commença à fe tenir Voyez *Sleidan* à l'entrée du Livre XIV. L'Hiftoire fait mention d'une Affemblée de Ratisbonne qui fe tint en M. D. XXIV, fur les affaires de la Religion: Mais cette Affemblée n'a rien de commun avec ce qu'on nomme un *Colloque* ou une *Conférence*, ni avec la conférence particulière des Théologiens nommez ici par Mr. Le Motteux.

le (*o*). —— J'avoue que ſon zèle pour la Cauſe des Proteſtans n'éclata que dans un tems où Rabelais n'étoit plus: Mais Rabelais le connoiſſoit: il avoit en lui le meilleur de ſes amis: il devoit ſavoir quelles étoient ſes inclinations. Perſonne ne peut ignorer que ce fut à lui qu'il dédia le quatrième Livre de ſon Ouvrage, & que c'eſt à lui principalement qu'on eſt redevable de ce quatrième Livre, ainſi que du dernier, puiſque ſans la protection du Roi, que ce Prélat obtint pour l'Auteur, celui-ci n'auroit plus écrit. Il le déclare lui-même dans l'Epître dédicatoire que je viens d'indiquer. —— J'avoue encore que quelques Ecrivains ont fait du Cardinal de Châtillon un de ces hommes qui ne cherchent que l'aiſe & le repos, ou qui ſont adonnez à leurs plaiſirs: Mais cela même peut ſervir à juſtifier mon idée. *Fay ce que vouldras*: c'étoit-là la Deviſe de Frere Jean: c'eſt-là l'unique règle de cette Abbayïe des *Thélémites* qu'il avoit fondée *à ſon devis*. Voyez les Chapitres LII, & LVII. Le ſeul nom de cette Abbayïe en bannit toute gêne & toute contrainte: Elle eſt appellée *Thélème*, du mot Grec *Thelêma*, & Thélêma veut dire *Volonté*. Il y a un mot Grec qui approche de celui-là: c'eſt *Thalamos*, qui ſe prend ſouvent pour *Chambre nuptiale*. Ne ſeroit-ce pas-là un indice que Frere Jean étoit même marié (*p*)? Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la deſcription de ſon Abbayïe nous offre le modelle d'une Société religieuſe qui ſeroit exempte du Vœu de Continence & de tous les vœux des autres Sociétez religieuſes, mais qui ſeroit infiniment plus eſtimable par la vertu libre de ſes Membres: Et c'eſt pourquoi l'*Inſcription miſe ſus la grande Porte de Thelème*, au Chapitre LIV, en exclut tous *Capharts empantouflez*, tous *Bigots*, *Cagots*, *Tordcoulx*, *Badaults & Hypocrites*, & y invite au contraire tous ceux *qui annoncent le Sainct Evangile en ſens agile*, *quoiqu'on gronde*. —— J'avoue enfin que Rabelais fait beaucoup jurer ſon Moine: Mais outre que c'étoit le moyen d'expoſer

(*o*) Les Auteurs citez par Mr. Le Motteux, au ſujet du Cardinal de Châtillon, ſont: *De Thou: Sainte-Marthe: Ciaconius: Du Bouchet: D'Aubigné*; Livre quatre: *Sponde: Bèze: Petrameller*. Je me contenterai de remarquer que ſi HENRI DE SPONDE dit vrai, ou ſi l'on doit ſe fier à ſon Traducteur COPPIN [car je n'ai pas l'Original] Odet de Châtillon *n'avoit pas encore onze ans* lorſqu'il fut fait Cardinal en M. D. XXXIII. De ſorte que ſi Rabelais a écrit en M. D. XXVIII, & ſi dès-lors il le connoiſſoit, il ne pouvoit le connoître que comme un Enfant de cinq ans. Il eſt vrai que ſelon *Brantôme* il en avoit *dix-ſept* quand il fut fait Cardinal: J'ai lu *ſeize* quelque part: Et le Moréri dit *dix-huit*, dans l'Article COLIGNI: § XIII. L'exacte vérité eſt qu'il entra dans ſa dix-huitième année, ou qu'il eut dix-ſept ans accomplis, en M. D. XXXIII: car le Moréri, dans un *Article ſéparé*, dit en termes précis qu'il étoit né le *dix* de *Juillet* M. D. XV: & la ſuite des Articles fait voir que cela eſt juſte. Il avoit donc ſept ans de plus que ne lui en donne *Henri de Sponde*: Mais je doute que cela ſuffiſe pour nous faire trouver, dans le jeune Odet, un homme comme Frere Jean. Car étant né vers le milieu de M. D. XV, il ne pouvoit être que dans ſa treizième année en M. D. XXVIII, où Rabelais eſt cenſé compoſer ſon Ouvrage. Voyez ci-deſſus, l'Article (f) de mes Obſervations ſur les *Remarques générales*.

(*p*) Si cette Remarque de M. Le Motteux doit porter ſur le Cardinal de Châtillon, elle porte à faux: Car ce Prélat paroît ne s'être marié que très-peu de tems avant que la Sentence de ſon Excommunication fût publique & elle ne le fut qu'en M. D. LXIII. Il avoit quitté l'habit de Cardinal avant qu'elle fût prononcée contre lui dans un Conſiſtoire ſecret: Il reprit l'habit de Cardinal, & ſe maria dans cet habit, pour faire voir qu'il ne s'embaraſſoit ni du Pape ni de ſon Excommunication: Et ce fut là-deſſus que le Pape, pour ſe vanger, la rendit publique, l'*onzième de Septembre* de l'année que je viens de marquer. Voyez Henri de Sponde ſous cette même année, § XLIX.

poſer à la cenſure publique un vice qui règnoit alors parmi les gens d'Egliſe, c'étoit donner à ſon Moine un air ſoldateſque, auquel je ne reconnois que mieux un Cardinal qui avoit été Soldat (*q*). LES GENS DE GUERRE étoient ſans doute auſſi bons Jureurs dans ces tems-là qu'ils le ſont aujourd'hui: Et puiſque l'occaſion s'en préſente ſi naturellement, je confirmerai ce que je dis par un exemple, qui vient ici d'autant plus à propos, que c'eſt l'exemple d'un Perſonnage qui ſemblable par divers endroits à notre Châtillon, étoit Cardinal, Evêque, Homme de qualité, Abbé, Mari, Soldat, Ami de la Maiſon de Navarre, & qui fut même engagé dans les guerres de cette Maiſon, à laquelle il étoit allié de fort près par ſon mariage: tel enfin qu'il pourroit très-bien, dans l'intention même de Rabelais, avoir ſa part au caractère de Frere Jean. Je veux dire CE'SAR BORGIA, Fils du Pape Alexandre VI. Il avoit réſigné ſon Evêché de Pampelune, ſa dignité de Cardinal, & divers Bénéfices, pour ſe faire homme d'épée: & après pluſieurs Expéditions militaires, qui ſembloient devoir être terminées par ſa Priſon de *Médina del Campo*, ayant néanmoins trouvé l'art de s'évader, & s'étant ſauvé chez ſon Beau-frere JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, en M. D. V, il aſſiſta ce Prince de ſa perſonne dans la guerre qu'il avoit alors avec ſon Vaſſal Louïs de Beaumont, Comte de Lérins, révolté contre lui: & fut tué au ſiège de Viane, comme il pourſuivoit pendant la nuit un convoi que le Rebelle vouloit jetter dans le Château. Or pour juger ſi Céſar Borgia ſavoit parler le langage des Jureurs, il ſuffira de lire ce qu'il diſoit dans cette occaſion même, en cherchant dans l'obſcurité le Comte de Lérins, avec qui il vouloit ſe battre: *Où eſt, où eſt ce Comtereau? Je jure Dieu, qu'aujourd'huy je le feray mourir ou le prendrai priſonnier: Je ne ceſſeray juſques à ce qu'il ſoit entièrement deſtruit, & ne pardonneray ny ſauveray la vie à aucun des ſiens: Tout paſſera par l'épée, juſques aux chiens & aux chats* (*r*). Il n'eſt pas naturel, ſans doute, de s'imaginer que cet homme-là proprement ſoit l'original du Moine de Sévillé: Mais rien n'empêche de concevoir que Rabelais peut avoir eu deſſein de nous faire ſonger à un tel homme, en faiſant entrer quelques unes de ſes qualitez dans le caractère du Moine. La nature de l'Ouvrage demandoit que l'Auteur y mît des Caractères doubles, & qu'il réunît même pluſieurs perſonnages en la perſonne d'un ſeul Acteur, lequel on pût comparer, non pas à quelcun de ces Comediens qui jouent deux ou trois rôles différens dans la même Pièce; non pas encore

(*q*) Rabelais ne vouloit pas qu'on le ſoupçonnât d'approuver les juremens de ſon Moine; Cela eſt inconteſtable, puiſque ſur la fin du Chapitre XXXIX, il les lui fait reprocher: *Comment (diſt Ponocrates) vous jurez Frere Jean? Ce n'eſt (diſt le Moyne) que poar orner mon languaige. Ce ſont couleurs de Rhétoricque Ciceroniane.* Mais lorſque Mr. Le Motteux ſuppoſe que le Cardinal de Châtillon *avoit été Soldat* avant la publication ou la compoſition de l'Ouvrage de Rabelais, il y a tout lieu de croire qu'il ſe trompe extrêmement. *Brantôme*, qui parle de la bravoure de ce Prélat, n'en rapporte qu'un ſeul exemple bien plus moderne que l'hiſtoire de Frere Jean. Voyez les *Vies des Hommes Illuſtres, Première Partie*, p. m. 352. „ [Le Cardinal de Châtillon ne s'eſt jamais „ trouvé à l'Armée qu'en deux occaſions: & „ cela en qualité de Volontaire.] "

(*r*) Mr. Le Motteux, ſur ce qui regarde *Céſar Borgia*, renvoye ſes Lecteurs à l'*Hiſtoire de Navarre* que je ne ſuis point à portée de conſulter. J'ai ajouté à ſon recit, ſur la foi du Moréri, la circonſtance de la *nuit* ou de l'*obſcurité*, parce qu'elle m'a paru propre à faire comprendre pourquoi Céſar Borgia demandoit: *Ou eſt ce Comtereau?*

encore à Scaramouche lorſque ſans ceſſer d'être Scaramouche il ſe charge de pluſieurs rôles qui demeurent toujours très-diſtincts l'un de l'autre; mais à ce Pantomime de Lucien qui repréſentoit tellement cinq choſes à la fois qu'on diſoit de lui: Il a cinq ames dans un ſeul corps (*s*). Nous en avons vu ci-deſſus un exemple dans l'hiſtoire de Picrochole: ce n'eſt qu'un ſeul homme en qui l'on en reconnoît juſqu'à trois. Nous en voyons un autre exemple ici dans l'hiſtoire de Frere Jean. Après avoir reconnu en lui le Cardinal de Châtillon, nous y reconnoiſſons Céſar Borgia: Et qui ſait ſi l'on n'auroit pas pu y reconnoître de plus quelque Moine du Couvent de Cordeliers dont Rabelais avoit été?

JE NE FAIS APRÈS TOUT QUE des conjectures, & je les ſoumets humblement à la critique. Qu'il me ſoit donc permis de demander encore, ſi le Portrait de Frere Jean n'auroit pas été fait en partie ſur une ébauche de celui du fameux LUTHER? Tout le monde ſait qu'il avoit été Moine, & qu'il n'étoit pas un des plus refrognez. —— Frere Jean ſauva le *Clos* de la *Vigne* de l'Abbayïe en dépit des troupes de *Picrochole*. Luther ſauva le Calice du vin ſacré de l'Egliſe. Par ſon moyen le Calice fut rendu aux Proteſtans d'Allemagne, malgré *Charles-Quint* & ſes ſoldats (*t*) —— Le *Prieur* qui traite Frere Jean d'*Yvrogne* pourroit être le Pape. —— Frere Jean *mettant bas ſon grand habit* de Moine & *ſe ſaiſiſſant du baſton de la Croix*, a un rapport aſſez ſenſible avec Luther défroqué, & ne cherchant plus les armes du Chrétien que dans la Foi qui embraſſe Jéſus-Chriſt crucifié. —— La victoire remportée ſur ceux qui *ſans ordre parmy le Clos vandangeoient*, c'eſt l'avantage avec lequel il diſputa contre des Adverſaires, dont les diſcours ou les Ecrits ſe reſſentoient

(*s*) Il faut que Mr. Le Motteux ait eu en vûe ce que LUCIEN fait conter par *Lycinus* dans ſon Dialogue *de la Danſe*. Mais il faut, ou que je n'aye pas bien compris la penſée de Mr. Le Mottteux ou qu'il n'ait pas bien compris lui-même celle de Lucien. On en peut juger par la Traduction de d'Ablancourt, qui me paroît ici avoir rendu fidellement le ſens de l'Original. Voici ſes paroles: „Je te dirai à „ce propos le ſentiment d'un autre Barba„re, qui voyant cinq maſques & cinq ha„bits préparez pour un Balet, & ne voyant „qu'un danſeur, demanda qui feroit les au„tres perſonnages; Et comme il eut appris „qu'il les joueroit tous lui ſeul: Il faut donc, „dit il, que dans un ſeul corps il y ait plu„ſieurs ames." Je ne vois point là un homme qui repréſente cinq choſes *à la fois*. Je n'y vois point cinq perſonnages *fondus* en un, ſi j'oſe ainſi parler pour exprimer ce que Mr. Le Motteux doit avoir voulu dire, s'il eſt vrai qu'il ait voulu indiquer une différence *ſpécifique* entre ſon *Scaramouche* & le Pantomime de Lucien, & appliquer l'idée de ce Pantomime à celle du Perſonnage compliqué de *Frere Jean*.

(*t*) Je laiſſe au Lecteur le ſoin de juger ſi ces termes ont un rapport bien juſte avec ceux que l'Hiſtoire pourroit fournir juſqu'à l'an M. D. XXVII, ou M. D. XXVIII, où Rabelais doit être cenſé écrire, ſelon le calcul de Mr. Le Duchat; & même juſqu'à l'an M. D. XLV, qui eſt la date de la compoſition de ſon Ouvrage ſelon Mr. Le Motteux. Ou je me trompe fort, ou l'Empereur n'avoit pas entrepris tout de bon dans ce tems-là de réduire les Luthériens par la force des armes: Ce qui ſoit dit, toutefois, ſans conſéquence contre l'idée générale d'un parallèle entre Luther & Frere Jean. On pouvoit même très-bien dire dès l'an M. D. XXVIII, que Luther avoit combattu vaillamment & avec ſuccès pour le Vin de l'Euchariſtie. Mais Charles-Quint ne fit proprement la guerre aux Luthériens que depuis la mort de Luther, arrivée en M. D. XLVI. Encore avoit-il une partie des Luthériens de ſon côté. Voyez l'Hiſtoire de cette année dans *Sleidan*. Liv. XVI-XVIII. Et notez de plus que l'Empereur, par le fameux Livre de l'*Interim*, accordoit aux Luthériens le Calice pour le Peuple, ainſi que le mariage pour les Prêtres. *Id.* L. XX. A°. M. D. XLVIII.

toient du defordre de leurs idées. —— Les *Moynetons* qui offrent leurs fervices à Frere Jean, & qui *laiffans leurs grandes Cappes fous une treille acheverent ceux qu'avoit desja meurtris;* c'eft la foule des Moines & des Eccléfiaftiques qui fuivirent la Réformation de Luther, qui n'étoient en comparaifon de lui que des Réformateurs en petit, mais qui achevèrent cependant de confondre des Adverfaires qu'il avoit déjà en quelque forte terraffez par fes argumens. —— Il eft vrai que fous le nom de Frere Jean, dans les Chapitres XLI, & XLII, Rabelais femble avoir eu en vûe quelque homme qui bien loin d'avoir quitté le froc tout de bon, comme Luther, *ne vouloit aultres armes* [défenfives] *que fon froc devant fon eftomac.* Ce fut *contre fon vouloir qu'il* fut *armé de pied en cap:* Il *protefta de trahifon* lorfque par la faute de fon *beaulme* il demeura *pendant au Noyer:* Il fe défit bien vîte *de tout fon harnois*, dès qu'il fe retrouva fur fes pieds: & nous voyons après cela qu'il avoit repris fon froc: car dans l'endroit du Chapitre XLIII, où il eft dit que *Tiravant* armé de fa Lance *en ferut à toute oultrance le Moyne au milieu de la poictrine*, il eft dit auffi que *rencontrant le froc horrificque*, *reboufcha par le fer*, *comme fi vous frappiez d'une petite bougie contre ung enclume.* Mais fi ces circonftances, ne conviennent point à Luther, elle conviennent au Cardinal de Châtillon, qui fe tenant attaché extérieurement à l'Eglife Romaine par les dignitez dont il y étoit revêtu, trouvoit fa fûreté fous la Robbe facerdotale comme Frere Jean fous le froc: Et cela confirme ce que j'ai avancé, que toute cette guerre de Rabelais repréfente principalement des Difputes de Religion; & que les caractères de chacun de fes Perfonnages n'eft pas toujours fi fimple qu'il n'en faille chercher l'origine que dans une feule & même perfonne.

C'EST AINSI QUE parmi les traits qui caractérifent *le Cardinal de Châtillon*, il y en a qui femblent avoir été deftinez à faire reconnoître en même tems le caractère de MONTLUC, EVEQUE DE VALENCE, en attendant qu'il ait fon rôle à part fous le nom de Panurge, comme je l'ai fait voir ci-deffus. Le Cardinal & l'Evêque me paroiffent également reconnoiffables dans le Moine, lorfque je lis, au Chapitre XXXIX, *les beaulx propous qu'il tint en fouppant*, à la table de Gargantua. Un des Convives exhortant le Moine à ôter fon froc qui lui rompoit les épaules, *Mon amy, dift. le Moyne, laiffe le moy... je n'en boy que mieulx. Il me fait le corps tout joyeulx. Si je le laiffe.. je n'auray nul appetit. Mais fi en ceft habit je m'affis à table, je boiray.. & à toy & à ton cheval.* Voilà précifément le cas de Châtillon & de Montluc, & c'eft encore aujourd'hui le cas de bien d'autres Prélats & Bénéficiers qui ne font Catholiques qu'à l'extérieur. Ils voudroient bien fe dépouiller d'un habit qui leur pèfe & jetter [comme on dit] le froc aux orties, en déclarant ce qu'ils font au fond de l'ame; mais ils fentent qu'après cela ils ne pourront plus boire & manger, faire bonne chère, comme auparavant (*u*). Quelcun dira peut-être que la prière faite au Moine de fe

(*u*) Quoique j'aye un peu paraphrafé ce paffage, je fuis fûr de n'avoir rendu que la penfée de Mr. Le Motteux: Et on la trouvera jufte au fujet de Montluc fi l'on admet ce qu'il a dit de ce Prélat ci deffus dans fes *Remarques générales*, dans l'endroit auquel fe rapporte l'Article (h) des *Obfervations.* Pour ce qui eft du Cardinal de Châtillon, on fera peut-être furpris de le voir rangé dans la même catégorie que Montluc: Car je trouve d'un côté, que „ [l'Hiftoire parle de ce Cardinal „ comme d'un homme fobre, & fort modéré, „ tant dans fes actions que dans fes paro- „ les;] " Et d'un autre côté il paroît que „ quel-

ſe débarraſſer de ſon froc, n'eſt qu'un compliment pour l'engager à ſe mettre à ſon aiſe pendant le tems qu'il ſeroit à table, & non pas une exhortation myſtérieuſe à quitter le froc abſolument. Mais s'il n'y avoit eu qu'un compliment de cette eſpèce dans l'intention de Rabelais, je ne vois pas pourquoi ſon Moine auroit été homme à ne pas profiter de la liberté que ce compliment lui accordoit (*x*). Rabelais n'ignoroit apparemment pas qu'on avoit pris de ſon tems des libertez bien plus grandes. L'Hiſtoire parle d'un

quelque modéré qu'il pût être dans le cours ordinaire de la Vie, ſa vivacité ſur le chapitre de la Religion fut beaucoup plus grande que celle de l'Évêque de Valence, beaucoup moins ſubordonnée aux ménagemens d'une politique intéreſſée ou voluptueuſe. Son union déclarée avec ſes deux Freres, qui étoient les Chefs du Parti Calviniſte: la Sédition qu'il excita contre lui pour avoir célébré la Cène ſous les deux eſpèces dans ſon Diocèſe de Beauvais: ſon mariage en habit de Cardinal pour faire dépit au Pape qui l'avoit déclaré hérétique & indigne de porter la Pourpre: la Bataille de St. Denys où il paya de ſa perſonne & combattit même *très-vaillamment*, dit Brantôme: La Cour de France où il ceſſa de paroître, & l'Angleterre où il vint paſſer le reſte de ſes jours & ménager les interêts des Huguenots: tout cela doit, ce ſemble, le mettre hors du pair. Voyez ſon Article dans les Hommes Illuſtres de Brantôme: & Henri de Sponde, *An.* M. D. LVIII. §. II. *An.* M. D. LX §. VII. *An.* M. D. LXI § XII. M. D. LXIII §. XIX, XXI, & XLIX. & *An.* M. D. LXVIII. §. XVI. *Ce fut un grand dommaige*, dit Brantôme, *dequoy il ſe plongea ſi fort dans la nouvelle Religion, d'autant qu'il en perdit ſa bonne fortune à la Cour* &c. Mais il faut obſerver auſſi, I°. Que les démarches éclatantes que je viens d'alléguer ne furent faites que long-tems après l'Ouvrage & même la mort de Rabelais: II°. Que Mr. Le Motteux, dans l'endroit où il traite de l'Abbayïe de Thelème, parle de quelques Auteurs [ſans pourtant les nommer] qui repréſentent le Cardinal de Châtillon comme un homme qui aimoit fort ſon repos, ſes aiſes & ſes plaiſirs: III°. Que même ſelon Brantôme, ſon zèle pour *la nouvelle Religion*, & les premiers éclats de ce zèle, ne le rendirent pas tout-à-fait ſourd aux conſeils de la Politique; & qu'il les écouta au moins pendant quelque tems. Car venant de dire que ce Prélat *n'exerça plus ſon eſtat* [depuis qu'il ſe fut ſi fort plongé dans la nouvelle Religion] l'Hiſtorien remarque néanmoins qu'*après la première guerre il le reprit, non tant pour la devotion qu'il y portoit que, entrant au conſeil & y tenant ſon rang, il avoit encore grand moyen de faire plaiſir à ceux de ſon party* Cette politique dura juſqu'à la ſeconde guerre. Il ne faut pas, au reſte, que ces réflexions faſſent oublier ce que j'ai obſervé ci-deſſus dans l'Article (o).

(*x*) Mr. Le Motteux n'a pas ſenti que la réponſe de Frere Jean au compliment de Gymnaſte renfermoit une des meilleures plaiſanteries de Rabelais aux dépens des Moines de ſon tems. *La goinfrerie eſt tellement un attribut de l'état monaſtique qu'on ſeroit tenté de la regarder comme un effet phyſique de quelque vertu inhérente dans le froc, Avez vous perdu l'appetit? Prenez le froc, & ce ſera* baſme *de vous voir briber. Etes vous bon beuveur? Prenez le froc: vous n'en boirez que mieulx.* Il eſt évident que c'eſt-là ce que Rabelais a voulu faire entendre: & que la manière la plus plaiſante de l'exprimer, c'étoit de le mettre dans la bouche même d'un Moine & de le lui faire dire indirectement & comme ſans y penſer: ce qui eſt préciſément le tour que que Rabelais a pris. Je ne m'étonne pourtant pas que cela ait échappé à Mr. Le Motteux. Il faiſoit un Syſtême & il vouloit aller vîte. Quand on en eſt là, on eſt naturellement ſujet à s'aveugler ſur toutes les idées qui pourroient déranger l'Ouvrage ou l'arrêter. On diroit que pour fermer à ces idées l'entrée de notre eſprit, nous avons alors un certain mouvement auſſi naturel que celui du clignement des yeux pour fermer l'entrée à la pouſſière. Et même indépendemment de l'envie de faire un Syſtème, un homme d'eſprit ne voit pas toujours tout, ne ſent pas toujours le bon d'un Bon-mot. On aura beau dire [comme il me ſemble l'avoir lu quelque part] qu'une bonne plaiſanterie veut être ſaiſie du premier coup, & qu'elle n'eſt plus plaiſanterie dès qu'elle eſt commentée. Cela n'eſt point ſi vrai que cela n'ait bien des exceptions. Les meilleures plaiſanteries peuvent quelquefois avoir beſoin de commentaire, & peuvent être commentées heureuſement, pourvû que le Commentateur ſoit habile, & qu'il ait avec cela la patience requiſe pour bien ajuſter tout ce qui doit former ſon Commentaire. Je ne ſais, au reſte, ſi le mien dans cet endroit aura fait valoir pour quelcun la plaiſanterie de Rabelais ſur les Moines, ou ne l'aura pas plutôt un

d'un Bal où l'on avoit vu des Cardinaux danser comme les autres en présence de *Louis XII.* Et dans un autre Bal que donna *Jean Jaques Trivulce*, divers Princes & Seigneurs avoient dansé en habits de Moines. Aussi paroît il que Frere Jean, à la table de Gargantua, sait fort bien soutenir la conversation sur le ton cavalier. *Je renie ma vie, je meurs de soif. Ce vin n'est pas des pires. Quel vin beuviez-vous à Paris? Je me donne au Diable, si je n'y tins plus de six mois pour ung temps maison ouverte à tous venants. Congnoissez vous Frere Claude des haults Barrois? ... Il ne faict rien qu'estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie poinct de ma part. En nostre Abbaye nous n'estudions jamais, de paour des auripeaulz. Notre feu Abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un Moyne sçavant. Par Dieu, Monsieur mon amy,* MAGIS MAGNOS CLERICOS NON SUNT MAGIS MAGNOS SAPIENTES. *Vous ne veistes oncques tant de Lievres comme il y en ha ceste année. Je ne prends poinct de plaisir à la tonnelle, car je m'y morfonds. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis poinct à mon aise. Vray est que saultant les hayes & buissons, mon froc y laisse du poil. J'ai recouvert un gentil Levrier. Je donne au Diable si luy eschappe Lievre. Ung Lacquais le menoit à Monsieur de Maulevrier: je le destroussay: feis-je mal?* Vous diriez voir & entendre quelque jeune Abbé de Cour qui se donne carrière. Je ne sai même si dans ce plaisant Coq-à-l'âne il n'y auroit pas des traits qui eussent quelque rapport au Cardinal de Châtillon. Il est probable que ce Prelat, qui ne prétendoit point au titre de Savant, étant de grande qualité, se donnoit certaines libertez sortables à sa naissance, & faisoit de la Chasse un de ses divertissémens (*y*). Ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne sauroit mieux lui ressembler que le portrait de Frere Jean, tel qu'il est tracé par Gargantua dans le Chapitre XL, à la suite de celui des Moines ordinaires. *Voyre mais (dist Grandgousier) ils prient Dieu pour nous. Rien moins (respondit le Moyne) Vray est qu'ils molestent tout leur voisinaige à force de trinqueballer leurs Cloches. Voyre (dist Gargantua) une Messe, unes Matines, unes Vespres bien sonnées sont à demy dictes. Ils marmonnent grand renfort de Legendes & Pseaulmes nullement par eulx entendus. Ils comptent force patenostres entrelardées de longs* Ave Maria, *sans y penser ny entendre. Et ce je appelle mocque-Dieu, non oraison. Mais ainsi leur aide Dieu s'ils prient pour nous, & non par paour de perdre leurs miches & souppes grasses. Tout vrays Christians, de touts estats, en touts lieux, en touts temps prient Dieu, & l'esperit prie & interpelle pour iceulx: & Dieu les prend en grace. Maintenant tel est nostre bon Frere Jean. Pourtant chascun le soubhaite en sa compaignie. Il n'est poinct bigot, il n'est poinct dessiré, il est honneste, joyeulx, deliberé, bon compaignon* &c. (*z*). Remarquons, au reste,

un peu gâtée. Mais je crois au moins en avoir attrapé le véritable sens. Ce que Frere Jean dit ici de la vertu du Froc pour mettre les gens en appétit, est précisément dans le même goût, que ce qu'il dit aux Pélerins dans le Chapitre XLV. Il leur prédit qu'ils trouveront infailliblement leurs femmes grosses puisqu'il y a des Moines dans le voisinage: *Car*, ajoute-t-il, *seullement l'ombre du Clochier d'une Abbaye est feconde.*

(*y*) Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans l'idée que Mr. Le Motteux se fait ici du Cardinal de Châtillon. Je n'en sai pourtant rien. Mais cette idée, en tout cas, doit être extrêmement modifiée par celle que nous en donne Brantôme lorsqu'il dit de ce Prélat: *Il avoit un bon sçavoir & aimoit fort ceux qui en avoient, & estoit le Mecenas de plusieurs.* Voyez encore ce qui en a été dit ci-dessus dans l'Article (u).

(*z*) Mr. Le Motteux revient à *Frere Jean* dans la suite. Voyez les Remarques sur *Livre* III. *Ch.* XXVI & XXVII.

te, que GRANDGOUSIER lui-même, aussi-bien que Frere Jean, ne paroît pas avoir été un bigot: & prouvons-le par un passage qui fera voir en même tems que c'étoit un Prince qu'il ne faut pas confondre avec un Roi de *France*. J'ai en vûe le Chapitre XLV, où nous voyons *Comment le Moyne amena les Pelerins: & les bonnes parolles que leur dist Grandgousier.* Ces Pelerins sont François: il leur parle de leur Roi, dont il se distingue par conséquent: & le discours qu'il leur tient renferme une leçon qu'un Bigot ne leur auroit certainement pas faite sur leur superstitieuse crédulité. *O (dist Grandgousier) paovres gents, estimez vous que la peste vienne de Sainct Sebastian?.. les faulx Prophetes vous annuncent ils tels abus?... Ainsi preschoit à Sinays ung Caphart.. Mais je le punis en tel exemple, quoy qu'il m'appellast héréticque, que depuis ce temps Caphart quiconcques n'est ausé entrer en mes Terres. Et m'asbahis que* vostre Roi *les laisse prescher par son Royaulme tels scandales.... Allez vous en paovres gents au nom de Dieu le Créateur, lequel vous soit en guide perpetuelle. Et doresnavant ne soyez faciles à ces otieux & inutiles voyaiges. Entretenez vos familles, travaillez chascun en sa vacation, instruez vos enfans, & vivez comme vous enseigne le bon Apostre St. Paul. Ce faisants vous aurez la garde de Dieu, des Anges & des Sainčts avecq vous: & n'y aura peste ny mal qui vous porte nuisance.*

LE LECTEUR peut juger à présent, sans aller plus loin, si Rabelais avec toute sa goguenardise ne parloit pas sérieusement dans le fond lorsqu'il annonçoit à ses Lecteurs, dans le Prologue de ce premier Livre, qu'ils y trouveroient des *sacremens* & des *mysteres*, *tant en ce que concerne nostre Religion que aussi l'Estat politicq & vie œconomicque.* Je n'ai point oublié que cette déclaration même, il la tourne en raillerie immédiatement après l'avoir faite: Mais c'est un trait de prudence: & quiconque examinera bien tout son Ouvrage, trouvera qu'il ne s'y distingue pas moins par cette vertu que par son esprit, & que c'est par-là qu'il a toujours sçu mettre ses persécuteurs en défaut.

LA CONCLUSION du premier Livre est un Chef-d'œuvre plus ingénieux encore que l'ingénieuse défaite du Prologue. C'est une ENIGME EN PROPHETIE, qui renferme certainement quelque chose de mystérieux. *Gargantua* le sent. Il en soupire, & dit: *Ce n'est de maintenant que les gents reduičts à la creance Evangelicque sont persecutez. Mais bien-heureux est celluy qui ne sera scandalizé, & qui tousjours tendra au but & au blanc que Dieu par son cher Fils nous ha prefix, sans par ses affeċtions charnelles estre distraičt ny diverti.* Là-dessus le Moine lui demande ce qu'il croit donc être désigné par cette Enigme, & Gargantua répond: *le decours & maintien de verité divine.* Voilà qui est sérieux: mais comme cela étoit propre en même tems à rendre l'Autheur suspect d'hérésie, voilà Frere Jean qui fera voir que ce n'est qu'un badinage. *Par Sainčt Goderan (dist le Moyne) telle n'est mon exposition: le style est de Merlin le Prophete: donnez y allegories & intelligence tant graves que vouldrez, & y ravassez, vous & tout le monde ainsi que vouldrez. De ma part, je n'y pense aultre sens enclos, qu'une description du Jeu de paulmes soubz obscures parolles.* Ici Frere Jean dévelope sa pensée: Il explique l'Enigme d'une manière aussi innocente que badine: Et là finit non-seulement le Chapitre, mais le Livre: De sorte que n'ajoutant rien qui contredise l'explication du Moine, Rabelais semble la donner comme celle qu'il approuve, & insinuer par-là aux Lec-

Lecteurs mal intentionnez, que s'il leur donnoit de même celle de ſon Roman énigmatique tout entier, ils n'y trouveroient de même que des bagatelles fort indifférentes. Mais ce qu'il y a de meilleur dans tout cela, c'eſt que les Véritez qui commençoient à ſe faire jour par l'interprétation de Gargantua, & qui ſemblent devoir diſparoître totalement par la fauſſe interprétation du Moine, lui échappent cependant en quelque ſorte à lui-même, ſans qu'on puiſſe dire qu'il y penſe, & reparoiſſent ainſi ſous de nouvelles images dans un nouveau jour. Ce ſont des lumières qui ſortent de par-tout, comme naturellement & ſans aucun artifice: tellement que les Ennemis de la Vérité & de l'Auteur, aveuglez [pour ainſi dire] par trop de clarté, ne pouvoient plus diſcerner, ni marquer par conſéquent, en quels endroits de ſon Livre plutôt que par-tout ailleurs, giſoit l'artifice dont ils le ſoupçonnoient, & pour lequel ils n'auroient pas manqué de le faire brûler tout vif s'il n'avoit eu encore plus d'eſprit & de prudence que ces gens-là n'avoient d'ignorance & de malice.

Je terminerai ici mes Remarques ſur le premier Livre. Je veux laiſſer aux Lecteurs intelligens le plaiſir de déchiffrer eux-mêmes divers endroits ſur leſquels j'aurois pu m'étendre: & je paſſe au Livre ſuivant.

REMARQUES

SUR LE LIVRE II.

Ce Livre demande encore moins de Remarques que le premier, pourvû qu'on y rapporte celles que j'ai faites dès le commencement pour prouver que Panurge eſt *Montluc*, *Evêque de Valence*; & que Pantagruel eſt *Antoine de Bourbon*, qui devint Roi de Navarre par ſon mariage avec *Jeanne d'Albret* (*a*).

§. I.

1. Le premier Chapitre traite *De l'origine & anticquité du grand Pantagruel*, iſſu d'une race de *Géants*. Or j'ai déjà dit que les Géants de Rabelaïs ſont des Rois (*b*): & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt l'obſervation d'un ſavant homme qui prétend que le mot hébreu, rendu par celui de *Géants* dans les Verſions de la Bible, ne ſignifie proprement que *Prince*.

2. J'ai déja dit auſſi que lorſque Rabelais fait de la famille de ſes Héros une race de Géants, & une race dont la généalogie remonte preſque à l'origine du Monde, il ſemble en avoir voulu, ſoit perſonnellement à Jean d'Albret qui eſt cenſé l'Ayeul de ſon Pantagruel, & qui aimoit un peu trop l'étude des Nobi-

(*a*) Voyez ci-deſſus, les premières pages de la Partie que j'ai intitulée *Remarques générales.*

(*b*) Voyez ci-deſſus les Remarques ſur le premier Chapitre du premier Livre.

Nobiliaires: ſoit généralement à tous ceux qui ont la même maladie, ou qui ſont trop vains de quelques vieux titres incertains & ſouvent chimériques. Pantagruel, Gargantua, Grandgouſier, viennent en ligne droite d'un Géant bien plus ancien que Noé: Et ne s'eſt il pas trouvé un homme en Bretagne qui avoit pris pour ſa Deviſe ces paroles: *Antequam Abraham eſſet, ego ſum?*

3. L'hiſtoire du Géant HURTALI *qui regna au temps du Deluge*, & qui ne pouvant entrer dans l'Arche *eſtoit deſſus, à cheval, jambe deçà, jambe de là*: cette hiſtoire, dis-je, & celle de l'origine des Géants, dont les premiers ne devinrent tels que pour avoir mangé de certaines *groſſes Meſles*, ſont une imitation badine des fables qui ſe liſent dans le Thalmud, & dans telles autres Légendes des Rabbins (*c*). Notre Auteur dit, en parlant de *l'année des groſſes Meſles*, qu'*en icelle les Kalendes feurent trouvées par les Bréviaires des Grecs*: c'eſt-à-dire que pour la date de ces hiſtoires il nous renvoye *aux Calendes grèques*; les ſeules véritablement auxquelles les Rabbins pourroient nous renvoyer ſi nous leur demandions la date des faits ridicules dont leurs Livres ſont remplis. On ſait que les Grecs n'avoient point de Calendes; & que c'eſt par cette raiſon que les Calendes grèques ſignifient un tems imaginaire (*d*).

4. Je me figure cependant qu'il y a ici quelque choſe de plus qu'un ſimple badinage à la rabbineſque. Les *groſſes Meſles*, ſelon noſtre Auteur, vinrent d'une fertilité ſurnaturelle de la Terre: & la terre ne fut *ſi très-fertile*, que parce qu'elle avoit été nouvellement *embue du ſang du juſte;* du ſang d'Abel *occis par ſon frere Caïn.* N'y auroit il pas là-dedans quelque alluſion aux perſécutions que les Proteſtans avoient ſouffertes? Il y a long-tems qu'on l'a dit: Le ſang des Martyrs eſt la ſemence de l'Egliſe. Le ſang des Martyrs Proteſtans fertiliſa réellement le Champ du Seigneur, groſſit leur Parti, multiplia le nombre de ceux qui oſoient ſe *mêler* de la réformation de l'Egliſe, & à qui l'on faiſoit un crime de ce qu'ils s'en *mêloient*, & qui par cette raiſon peut-être auront été déſignez ici ſous l'emblême des *Mêles*, s'il eſt vrai que Rabelais ait ſongé à eux en parlant de ce fruit. Elles étoient d'une groſſeur monſtrueuſe: *car les trois en faiſoient le boiſſeau*: & à tous ceux qui s'en nourrîrent, *ſurvint au corps une enfleure très horrible*: *mais non à touts en ung meſme lieu*: *Car aulcuns enfloient par le ventre... Les aultres enfloient par les eſpaules...* Ils groſſiſſoient enfin plus monſtrueuſement encore que les Mêles, leur nourriture. Or il eſt bien vrai que ni les Proteſtans, ni ceux qui ſe nourriſſoient de leurs principes juſqu'à le devenir comme eux, n'étoient point des gens remarquables par quelque monſtruoſité: Mais il n'eſt pas moins vrai qu'on les regardoit comme autant de Monſtres (*e*). *Faictes voſtre compte*, au reſte, *que le monde voluntiers mangeoit des dictes*

(*c*) On ne peut douter que Rabelais n'ait voulu rire en paſſant aux dépens des Docteurs Juifs, puiſqu'il dit en autant de termes: *Je vous allegueray l'authorité des Maſſoretz ... beaulx Cornemuſeurs hébraïques.*

(*d*) J'ai tranſcrit le paſſage de Rabelais comme Mr. Le Motteux paroît l'avoir lu. J'ai mis *En icelle*, au ſingulier, le rapportant à *Année*: au lieu de *En icelles* au plurier, comme je le trouve dans l'Edition de Mr. Le Duchat, d'Amſterdam M DCC. XI.

(*e*) *Monſtrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.* C'eſt ainſi qu'un grave Hiſtorien Catholique parle de l'Héréſie des Proteſtans, après avoir dévotement *invoqué la Majeſte divine par l'interceſſion de la Sainte Vierge*, pour obtenir *la grace* de parler dignement de cette Héréſie. Voyez *Henri de Sponde*, traduit

dictes Mesles: & que si monstrueuses qu'elles fussent, *elles estoient belles à l'œil & delicieuses au goust.*

§. II.

Le deuxième Chapitre nous instruit *De la nativité du trés-redoubté Pantagruel,* lequel Gargantua engendra *en son eage de quatre-cents quatre-vingts-quarante & quatre ans:* Sur quoi d'abord, selon l'avis de l'Auteur, *vous noterez qu'en icelle année feut seicheresse tant grande... que c'estoit pitoyable cas de veoir le travail des humains pour se garentir de ceste horrificque altération:* & que ce fut pour cela que Gargantua nomma son Fils PANTAGRUEL, *voulant inférer qu'à l'heure de sa nativité le Monde estoit tout altéré, & voyant en esperit de prophetie qu'il seroit quelcque jour dominateur des alterez.* Or cette grande altération, qui fait tant de bruit dans le Monde, à la naissance de Pantagruel, je puis l'interpréter, ce me semble, par le cri presque universel des Laïques pour le Vin de l'Eucharistie qu'on leur avoit ôté, & dont ils parurent aussi alterez que jamais vers le tems qu'ANTOINE DE BOURBON, *Duc de Vendôme*, épousa l'Héritière du Royaume de Navarre: ce qui arriva en M. D. XLVIII, durant les embarras du Concile de Trente: Car c'est du mariage de ce Prince qu'il faut dater ici sa naissance, puisque ce fut par ce mariage qu'il devint fils de *Henri d'Albret*, qui suivant mon Commentaire est Gargantua Pere de Pantagruel: Et comme sa naissance, prise en ce sens, est la naissance d'un homme fait, & d'un homme à qui ses titres donnent un rang considérable parmi les Grands, on pourroit ajouter que c'est pour cela que l'Auteur observe dans la suite que PANTAGRUEL *naissant au monde estoit aultant grand que l'herbe* qui de son nom fut nommée PANTAGRUELION, & dont la tige *communément est de cinq à six pieds.* Sur quoi l'on peut voir les Chapitres XLVII.-XLIX. du troisième Livre (*f*).

§. III.

duit par Coppin, à la tête du Tome III, de sa *Continuation des Annales Ecclésiastiques.* Pour ce qui est de l'Interprétation des *Mêles*, voyez ci-dessous, Article (p).

(*f*) Mr. Le Duchat dans sa première Note du quarante-septième Chapitre du troisième Livre, observe en passant que ce troisiéme Livre fut composé en M. D. XLVI: & cela fondé apparemment sur ce qu'il y en a une Edition qui est de l'année immédiatement suivante: Edition sur l'authenticité de laquelle on peut voir ci-dessus l'Article (p) de mes Observations sur les *Remarques générales.* A quoi il faut ajouter, pour plus d'exactitude, que Mr. Le Duchat lui-même citant ailleurs une Edition antérieure d'un an, savoir de M. D. XLV, il auroit du reculer à proportion la date de la composition de ce troisième Livre, & la placer en M. D. XLV. Voyez ci-dessous Art. (a) des Observations rélatives au Livre III. Or cela posé, il est impossible que Rabelais ait voulu parler du mariage d'*Antoine de Bourbon*, ou de sa naissance métaphorique en qualité d'Héritier de la Couronne de Navarre, dans les passages du troisième Livre citez ici par Mr. Le Motteux: ce mariage ne s'étant fait, selon sa propre remarque, qu'en M. D. XLVIII. On peut juger par là du fond que l'on doit faire sur ce qu'il dit de la naissance de Pantagruel, telle qu'elle est rapportée dans le Livre deuxième, dont on a une Edition datée de M. D. XXXIV, pour ne pas dire de M. D. XXVIII. J'en ai parlé ailleurs. Voyez les Observations sur l'*Introduction*, Article (b) vers la fin.

§. III.

Le Chapitre trois, du Livre dont il s'agit à préfent, nous entretient *Du deuil que mena Gargantua de la mort de fa femme Badebec*, qui venoit de mourir en accouchant de Pantagruel. *Ploreray-je? difoit il... Et ce difant ploroit comme une Vache, mais tout foubdain rioit comme ung Veau quand Pantagruel luy venoit en memoire... Ma femme eft morte, & bien:... Elle eft en paradis pour le moins, fi mieulx n'eft: ... Dieu gard le demourant, il me faut penfer d'en trouver une aultre... Allez à l'enterrement d'elle, & cependant je berceray mon Fils.* Peut-être cela fait il allufion à la naiffance d'EDOUARD VI d'Angleterre, qui coûta la vie à fa Mere JEANNE SEYMOUR: Car on dit que HENRI VIII. s'en confola en difant qu'il pouvoit trouver une autre femme, mais qu'il n'étoit pas fûr d'avoir un autre fils (*g*). Mais la principale circonftance du recit de Rabelais, favoir que la mort de la Mere & la naiffance du Fils arrivèrent prefque en même tems, nous ramène à l'hiftoire de MARGUERITE DE VALOIS Reine de Navarre, qui eft pour moi la véritable BADEBEC, & à l'hiftoire de fon Gendre ANTOINE DE BOURBON qui eft mon PANTAGRUEL. On fait que cette Princeffe mourut peu de tems après qu'elle fut devenue Mere de ce Prince, dans le fens que je difois tout-à-l'heure. (*h*).

§. IV.

Je paffe au Chapitre fix, où nous voyons, *Comment Pantugruel rencontra ung Limofin qui contrefaifoit le langaige François.* Rabelais s'étoit égayé fur le compte de bien du monde dans le Chapitre précédent, & avoit fait fentir quelques abus des Univerfitez de France: Il drappe dans celui-ci, en la perfonne de fon ESCOLLER LIMOSIN, tous ces Ecrivains de fon tems, qui, pour paroître Erudits, farciffoient leurs Ouvrages de mots Latins, auxquels ils fe contentoient de donner une terminaifon Françoife. Et comme aucun d'entr'eux n'avoit plus ridi-

(*g*) Edouard VI nâquit & fa Mere mourut en M. D. XXXVII. Voilà encore qui eft poftérieur au tems où l'on croit que Rabelais écrivoit. Remarquons au refte, que ceux qui content l'hiftoriette qu'on vient de lire, ont coutume de la conter un peu autrement que Mr. Le Motteux. Ils prétendent que l'accouchement étant difficile, le Roi donna ordre d'ouvrir le côté de la Mere, & dit [felon les expreffions élégantes du Pere d'Orléans] *Allez, qu'on fauve le fruit: il eft affez de femmes au monde; mais on n'a pas, quand on veut, un Fils.* Voyez l'*Abregé Cronologique de l'Hiftoire d'Angleterre avec des Notes*, par Mr. DE CHEVRIERES, imprimé à Amfterdam en M. DCC.XXX. Tome III. p. 155, où il oppofe à l'hiftoriette en queftion le témoignage de divers Auteurs dignes de foi, qui varient [à la vérité] touchant le jour précis de la mort de Jeanne Seymour; mais qui tous s'accordent à placer fa mort quelques jours après fon accouchement. *Elle accoucha heureufement le douze d'Octobre*, & mourut le quatorze ou le quinze, ou ne mourut même réellement que le dix-fept. Je ne fai pas quel Auteur Mr. Le Motteux a fuivi, ni s'il en a fuivi aucun. Mais en cas que la fable réfutée par Mr de Chévrières ait, après-tout, quelque fondement dans l'Hiftoire, il y a apparence que pour la réduire aux termes de la vérité, on pourra s'en tenir à peu près aux termes du recit de Mr. Le Motteux.

(*h*) La Fille de Marguerite époufa Antoine de Bourbon au mois d'Octobre M. D. XLVIII: & Marguerite mourut le vingt-&-un de Décembre M. D. XLIX.

ridiculement affecté ce pédantesque jargon qu'un certain HELISAINE DE LIMOGES, qui *en François parlant Grec & Latin* pensoit avoir bien embelli sa Langue maternelle: c'est d'un Ecolier de Limoges, par préférence, qu'il fait le jouet de cette Satire, à laquelle il faut joindre le badinage qu'il a intitulé *Epistre du Limosin de Pantagruel*, & qui est imprimé à la suite de la *Pantagrueline Prognostication*. Je transcrirai ici ce que dit *Etienne Pasquier*, Auteur contemporain, dans son deuxième Livre de Lettres: page cinquante-trois... *Pétrarque acquit la vogue entre les siens pour ne s'estre seulement arresté au langage Toscan, ains avoir emprunté toutes paroles d'eslite en chaque sujet de diverses Contrées de l'Italie... Le semblable devons-nous faire chacun de nous en nostre endroit pour l'ornement de nostre Langue, & nous ayder mesmes du Grec & du Latin, non pour les escorcher ineptement : comme feit sur nostre jeune aage* HELISAINE, *dont nostre gentil Rabelais s'est mocqué fort à propos en la personne de l'Escolier Limousin qu'il introduit parlant à Pantagruel en un langage escorche-latin* (*i*).

§. V.

Le Chapitre sept, où Rabelais nous donne son Catalogue *des beaulx Livres de la Librairie de Sainct Victor* n'est pas simplement une raillerie aux dépens de ces gens-de-Lettres qui remplissent leur Cabinet de méchans Livres, ou qui n'en cherchent point d'autres dans les Bibliothèques: C'est encore une satire qui regarde quantité d'Ecrivains connus de son tems, & diverses affaires d'importance. Tout cela mériteroit d'être bien commenté. Mais je n'ai pas le loisir de feuilleter un grand nombre d'Auteurs qu'il faudroit consulter pour remplir une tâche de cette nature.

§. VI.

L'histoire de la Cause plaidée devant Pantagruel, par les Seigneurs BAISECUL & HUMEVESNE, s'étend depuis le Chapitre X. jusques au XIV. Tout ce que j'en puis dire, c'est que je la regarde comme une Critique du mauvais goût de quelques Orateurs du Bareau, & nommément de deux Avocats de la première volée, qui dans un fameux Procès du tems de notre Auteur, avoient étalé à l'envi l'éloquence la plus ridicule. Les Parties étoient, LOYSE DE SAVOYE, Mere de François premier; & CHARLES DE BOURBON, Connêtable de France. Cette Princesse, piquée de ce qu'il n'avoit pas voulu devenir

(*i*) Mr. Le Motteux fondé, ce semble, sur l'autorité de Pasquier, fait de l'Ecolier Limousin un homme: & Mr. Le Duchat, qui semble aussi se fonder sur la même autorité fait de ce même Ecolier une femme. Selon le premier c'est un homme de *Limoges*: & selon le dernier c'est une Demoiselle *Picarde*. Savoir lequel des deux a raison, c'est ce qui n'est en aucune manière décidé par le passage de Pasquier, que j'ai donné exprès plus complet que je ne le trouve dans mon Auteur, & qui fait partie de la Lettre du Livre II, dans laquelle Pasquier examine, *Quelle est la vraye naïfveté de nostre Langue*: Tome I. feuil. 102-109. Edition de Paris, in octavo; M. DC. XIX. Mais comme Mr. Le Duchat cite de plus *Perceforest*, & entre dans un certain détail, il y a bien apparence que l'erreur est toute entière du côté de Mr. Le Motteux.

devenir ſon Epoux, avoit réſolu de faire valoir certaines prétentions très-conſidérables: il étoit queſtion de deux Duchez, quatre Comtez, deux Vicomtez pluſieurs Baronnies & Châtellenies, & une infinité d'autres Seigneuries, dit Etienne Paſquier dans ſes Recherches de la France. Telle étoit la Cauſe. Les Avocats étoient GUILLAUME POYET, qui dans la ſuite parvint à la dignité de Chancelier: & FRANÇOIS DE MONTELON, qui fut depuis Garde des Seaux: ce dernier plaidant pour le Défendeur, & le premier pour la Demandereſſe, qui ne put pas [malgré la faveur du Roi ſon Fils] dépoſſéder le Connêtable; mais qui eut au moins la ſatisfaction de voir les biens litigieux ſéqueſtrez proviſionnellement entre les mains du Roi. Ce fut-là le ſuccès des Plaidoyez: Et pour ce qui eſt du bon goût des Orateurs, il faut entendre ce qu'en dit Paſquier. Ils *s'armerent d'une Jurisprudence pédanteſque mandiée d'un tas d'Eſcoliers Italiens que l'on appelle Docteurs en Droict, vrays provigneurs de procés (telle eſtoit la Rhétorique de ce tems-là) Et tout ainſi qu'il eſt aiſé de s'égarer dedans un touffe de bois, auſſi dedans un peſle meſle d'allégations bigarrées, au lieu d'eſclaircir la cauſe, on y apporta tant d'obſcuritez & tenebres, qu'enfin par Arreſt... les Parties furent appointées au Conſeil &c.* Sur quoi la voix unanime du Peuple fit convenir le monde que le nom de la Demandereſſe renfermoit le vrai de toute affaire: *Loyſe-de-Savoye*, *Loy-ſe-deſavoye*: la plus heureuſe peut-être qu'on ait jamais vue (*k*).

§. VII.

Rabelais nous conte dans les Chapitres XVIII, XIX, & XX, *Comment ung grand Clerc d'Angleterre vouloit arguer contre Pantagruel, & feut vaincu par Panurge: Comment Panurge feit quinault l'Anglois qui arguoit par ſignes*: Et *comment Thaumaſte* [c'eſt le nom de l'Anglois] *racompte les vertus & ſçavoir de Panurge*, qui l'avoit fait quinaut. Ce *Thaumaſte* m'embaraſſe.

1. S'il eſt vraiſemblable, d'un côté, que le nom de THAUMASTE ne déſigne pas ſimplement d'une manière vague un homme *admirable*, ſelon la force du Grec dont il eſt emprunté, il n'eſt guère probable, de l'autre, que ce même nom ſoit une alluſion à celui de *Thomiſte*, pour indiquer quelque fameux partiſan de la Doctrine de THOMAS D'AQUIN: ni que perſonne ſoit jamais réellement venu d'Angleterre *pour conférer avec* Antoine de Bourbon *des problêmes inſolubles tant de Magie*, *Alchymie*, *de Caballe*, *de Géomantie*, *d'Aſtrologie*, *que de Philoſophie.* Il eſt vrai que THOMAS MORUS fut Ambaſſadeur auprès de François premier: Il eſt vrai encore qu'ERASME, qui paſſa quelque tems en Angleterre, fut auſſi à Paris: Mais ni l'un ni l'autre, ſelon moi, ne ſauroient ſe prendre pour le Thaumaſte de Rabelais, qui ne le fait peut-être venir d'Angleterre que pour dépayïſer ſes Lecteurs (*l*).

2. J'au-

(*k*) Ceux qui ne ſavent pas cette hiſtoire indépendemment de Mr. Le Motteux, & qui pourroient être tentez d'en faire quelque uſage, ſont avertis de ne s'en pas rapporter à ſon expoſé pour toutes les circonſtances. Il cite *Paſquier*: c'eſt-là qu'il faut les chercher. On les trouvera dans le Livre VI des *Recherches de la France*, au Chapitre XI.

(*l*) Sans prétendre ici contredire Mr. Le Motteux, on peut obſerver en paſſant, qu'il y a au moins cette reſſemblance entre Thaumaſte & Eraſme, que le premier compliment de

2. J'aurois bien pensé à HENRI CORNEILLE AGRIPPA, qui fut en France & qui même y mourut: Mais on verra qu'il est mis sur les rangs dans le troisième Livre, sous un autre nom (*m*).

3. Je m'arrêterois plutôt à JEROME CARDAN de Milan. Il florissoit dans le même tems: & il étoit, aussi-bien qu'*Agrippa*, un de ces Ecrivains mystérieux qui ont traité de la Caballe. Si *Agrippa* dans sa *Philosophie occulte*, [Lib. I. C. 6.] parle d'un secret magique de communiquer les pensées sous des espèces visuelles, & prétend même nous donner des instructions là-dessus dans son Discours *de la vanité des Sciences*; on sait que de semblables sujets ont été traitez aussi par *Cardan*, soit dans le dix-septième Livre de son Ouvrage *De subtilitate*, soit dans le Livre douze de celui qui a pour titre *De varietate rerum* (*n*).

4. Le vénérable BEDE a fait un Livre exprès sur l'Art de parler par les doigts: *De loquelâ per gestum digitorum*, *sive de indigitatione*. Mais il n'y a pas apparence que Rabelais ait voulu le tourner en ridicule. Cependant, comme Bède étoit *Anglois*, & d'ailleurs le plus ancien & le plus célèbre Auteur qui eût fait un Traité sur ce sujet; peut-être Rabelais pensoit-il à lui en donnant l'Angleterre pour patrie à son Thaumaste, qui se pique de parler si bien par signes (*o*).

5. Je puis rapporter ici ce qu'il me souvient d'avoir lu quelque part, d'une Dispute publique qu'il y avoit eu à Genève, & qui est peu différente de celle de *Thaumaste* avec *Panurge*. D'abord l'Aggresseur éleva un bras; joignit trois de ses doigts avec le pouce; & allongeant horizontalement le doigt qui restoit, l'avança dans cette direction vers son homme; qui dans une direction semblable oppo-

de Thaumaste à Pantagruel commence par un mot sententieux qu'Erasme avoit dit avant lui dans un de ses Dialogues. *Thaumaste parle après Erasme*, dit Mr. Le Duchat. Mais s'il est vrai que Thaumaste & Erasme, comme l'un & l'autre en avertissent, ayent emprunté leur sentence de Platon, ce que mille autres auroieut pu faire de même; il faudra avouer que la conformité de ces deux hommes se réduit à bien peu de chose. On peut voir sur cette citation les Notes sur le Colloque intitulé *Diluculum*.

(*m*) Mr. Le Motteux suppose ici que la même personne ne peut pas être mise en jeu sous deux masques différens. Il a néanmoins posé le contraire pour principe dans les Remarques précédentes. La véritable raison pourquoi il ne s'agit point ici d'*Agrippa*, c'est que les Ouvrages où il parle d'un art extraordinaire de se faire entendre, & qui sont citez quelques lignes plus bas par Mr. Le Motteux n'étoient point imprimez quand Rabelais écrivoit son deuxième Livre: si toutefois il faut en juger par l'*Epitome* de la *Bibliothèque* de *Gesner*, par laquelle il ne paroît pas que la *Philosophie occulte* ait paru avant l'an M. D. XXXIII, ni l'Ouvrage *de l'incertitude & de la vanité des Sciences* avant l'an M. D. XXXI.

(*n*) Les Livres *de Subtilitate*, selon l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner, furent imprimez pour la première fois, *primum*, à Nuremberg en M. D. L. Et l'ouvrage *de Varietate rerum* n'étoit pas encore publié en M. D. LIV.

(*o*) Il est de fait que Rabelais, à l'occasion de son Thaumaste, dans le dix-huitième Chapitre, cite *Le Livre de Beda*, DE NUMERIS ET SIGNIS. J'ignore si c'est le même Ouvrage qui par Mr. Le Motteux est intitulé, De *loquelâ per gestum digitorum*. Je ne trouve ni l'un ni l'autre de ces titres dans l'Epitome de Gesner. Mais j'y trouve un Livre *De computatione per digitos*. *Casimir* OUDIN, dans ses Ecrivains Ecclésiastiques, parle d'un Opuscule de Bede *De loquelâ per digitorum gestus*, comme si le même Opuscule avoit aussi été imprimé sous le titre de *Beda* DE INDIGITATIONE. Je ne sais si le Livre a réellement paru sous tous ces titres différens. Il y a quelque lieu d'en douter. Ce qu'il y a de certain, c'est que le vénérable Bede a fait un Ouvrage sur le sujet indiqué par Mr. Le Motteux.

oppofa deux doigts à un. L'Aggreffeur, pour répondre à ce figne, préfenta deux doigts & le pouce. Le Soutenant repliqua par une menace du poing. Le premier dupliqua par l'offre d'une pomme. Le dernier là-deffus tirant de fa poche un morceau de pain, le montra d'un air de fupériorité & de mépris à fon Antagonifte, qui fe rendant alors fe confeffa vaincu. On pria le Vainqueur d'expliquer le fens de tous ces Signes, & il le fit. Mon Oppofant, dit-il, a commencé par la menace de me crever un œil: & moi je lui ai fait entendre que je lui creverois les deux yeux. Il m'a menacé de m'arracher les miens & de m'emporter le nez: Et je lui ai montré le poing pour fignifier que je lui cafferois la tête. Il s'eft apperçu que j'étois en colère: il m'a offert une pomme pour m'appaifer comme un enfant: Et moi, en lui montrant du pain, qui eft une nourriture plus convenable à des hommes faits, je lui ai fait comprendre que c'étoit à un homme, & non pas à un Enfant, qu'il auroit affaire.

6. Peut-être enfin que *Montluc*, qui eft mon *Panurge*, fut un des Tenans de quelque Conférence qui avoit du rapport avec une Converfation par *fignes* entant qu'elle rouloit, ou fur les *fignes* caractériftiques de la vraye Eglife; ou fur les Sacremens, qui font des *fignes* proprement ainfi nommez. L'Hiftoire ne dit pourtant rien, que je fache, d'une pareille Conférence (*p*).

§. VIII.

Nous voyons dans le Chapitre XXIII, *Comment Pantagruel partit de Paris, ouyant uouvelles que les Dipfodes envahiffoient le Pays des Amaurotes.*

Par les DIPSODES j'entends ici les FLAMANS & autres fujets de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui firent des courfes dans la Picardie & dans les Payïs voifins, dont ANTOINE DE BOURBON étoit Gouverneur, & où il poffédoit même des Terres confidérables. Les AMAUROTES, par conféquent font les habitans de la PICARDIE & ceux de L'ARTOIS.

Les *Flamans* ont été de tout tems bons Biberons. C'eft pour cela qu'ils font appellez *Dipfodes* : Terme grec, qui fignifie ici des gens *alterez* (*q*).

Les *Picards* & les *Artéfiens*, font nommez *Amaurotes*, d'un nom formé du Grec *Amauros*, qui veut dire *obfcur*, *terni*, *éteint*: Et ils font ainfi nommez, foit à caufe de la fituation peu avantageufe de leur Payïs au Nord de la France, foit parce qu'une partie du Payïs étoit actuellement entre les mains de l'Ennemi.

Le terme grec, entant qu'il fignifie *éteint*, *évanouï*, *réduit à rien*, pourroit fort bien, par exemple, s'appliquer aujourd'hui à *Terouenne*, puifque Charles-Quint,

(*p*) Et quand l'Hiftoire en parleroit, quel rapport y auroit-il à fuppofer entre une Conférence *fur les fignes facramentels*, & une Converfation *par fignes*? Ce qu'il y a de certain, c'eft que fi cette Remarque eft bonne, celle des *groffes Méles* qui fe *mêlent* de la Réformation, doit paffer pour excellente. Voyez ci-deffus § I, fur la fin.

(*q*) *Dipfodes, qui vault aultant à dire comme gents alterez: car vous ne veiftes oncques gents tant alterez ny beuvants plus voluntiers.* Ce font les propres paroles de Rabelais lui-même, vers la fin de Chapitre XXVI. Il y a au refte, touchant les *Dipfodes* & les *Amaurotes*, une Remarque hiftorique que Mr. Le Motteux a faite après-coup. On la trouvera ci-deffous parmi celles qui fe rapportent au Livre IV, dans le paragraphe 6 des Remarques fur le Chap. LXVI.

Quint, après l'avoir prise, la détruisit jusqu'aux fondemens. *Sandoval* nous conte que les Espagnols qui la prirent y voloient par dessus les murailles comme des Oiseaux. Il dit pourtant aussi qu'ils y montèrent par des échelles. C'étoit une assez plaisante manière de voler ? (*r*).

§. IX.

Les Chapitres XXV & XXVII, nous apprennent: *Comment Panurge, Carpalim, Eusthenes & Epistemon, compaignons de Pantagruel, desconfirent six cents soixante Chevaliers bien subtillement: Et comment Pantagruel dressa ung Trophée en mémoire de leur proesse* &c. Ou je suis fort trompé, ou cela est relatif à ce que firent en M. D. XLIII, quelques années avant la ruïne totale de *Térouenne*, FRANÇOIS DE LORRAINE, Duc d'Aumale, & plusieurs Gentilshommes qui se trouvoient comme lui dans l'Armée que commandoit alors ANTOINE DE BOURBON, & dont la destination étoit de procurer ou d'assûrer à cette Ville tous les secours dont elle avoit besoin. Le Duc d'Aumale, impatient de faire quelque coup de main, pendant que l'Armée campoit à Gournai, étoit parti avec environ cent Chevaux de Gentilshommes volontaires qui l'accompagnoient pour leur plaisir, & étoit allé se mettre dans Térouenne, d'où il sortoit de tems en tems pour chercher des avantures périlleuses. Mais un jour entr'autres, après avoir été long-tems à l'escarmouche devant Aire pour attirer les Ennemis au combat, comme la Troupe tâchoit de regagner Térouenne parce qu'il étoit tard, voilà tout à coup un Détachement d'environ quatre-cens chevaux des Ennemis. D'Aumale prend son parti, &, malgré la supériorité de leur nombre, les attend de pied ferme à un Pont par où il falloit qu'ils se retirassent, fait une charge brusque & furieuse, les poursuit jusqu'aux portes d'Aire, en laisse plusieurs sur la place, & amène cent hommes prisonniers à Térouenne (*s*).

§. X.

(*r*) Remarquons d'abord que l'expression de Sandoval semble presque avoir été empruntée de Rabelais même, & cela encore du Chapitre XXIV, dans lequel il s'agit du secours que Pantagruel vient prêter à la Ville des Amaurotes assiégée par les Dipsodes. Je (*dist Carpalim*) *y entreray si les Oiseaulx y entrent: car j'ay le corps tant allaigre que j'auray saulté leurs tranchées, & percé oultre tout leur Camp, devant qu'ils m'ayent apperçu.* ——— Remarquons ensuite, touchant l'entière destruction de Térouenne, que *les Impériaux exprimèrent la date de cette ruïne par cette Inscription* DeLetI MorInI, *parce que cette Ville étoit depuis longtems la Capitale de ces Peuples qui portent le nom de* Morini *dans les Mémoires de Jules César.* Ce sont les paroles de Mr. DURAND dans son *Histoire du seizième Siècle*, Liv: XXII. § XXVII. Or les Lettres numérales de l'Inscription qu'on vient de lire, nous donnent l'an M. D. LIII. ——— Remarquons après cela, que si Mr. Le Motteux ne prétend pas que Rabelais ait songé à un événement de M. D. LIII, il lui attribue au moins le dessein de faire allusion à des choses qui ne se sont passées que dix ans plutôt, comme on verra qu'il en convient lui même dans le paragraphe suivant. ——— Remarquons enfin, pour dire quelque chose aussi en sa faveur, que voulant mettre la Scène dans les Payïs-Bas, il auroit pu se prévaloir à sa manière de cet endroit du Chapitre XXIX, où les Compagnons de Loupgarou sont appellez *Paillards de plat pays.*

(*s*) Mr. Le Motteux nous renvoye aux *Mémoires de* GUILLAUME *du Bellay.* C'est une faute. Il a nommé *Guillaume* pour *Martin* qui rapporte les faits dont il s'agit, vers la fin du Livre IX: p. m. 1002 & suivantes.

§. X.

Il passe au Chapitre XXIX, où Rabelais nous raconte, *Comment Pantagruel deffeit les trois cents Géants armez de pierre de taille, & Loupgarou leur Capitaine.* La deffaite de ce LOUPGAROU sous les yeux de ses *Geants armez de pierre de taille*, *me semble représenter la prise de* LILLERS entre *Bétune* & *Aire*, par ANTOINE DE BOURBON, qui ayant été averti que cette Place *faisoit grand ennuy au Pays du Roy* avoit résolu de s'en rendre maître. La deffaite de Loupgarou vient ici presque immédiatement après la desconfiture des six-cents Chevaliers dont nous parlions tout-à-l'heure: Et aussi voyons-nous que le Secours de Térouenne dont nous parlions pour expliquer cette avanture, ne précéda pas de beaucoup la prise de Lillers. Il est certain, & que ce sont là les deux premiers exploits d'Antoine de Bourbon, & qu'il les fit tous deux en très-peu de tems (*t*).

Pour ce qui est des *trois cents Géants armez de pierres de taille*, lesquels Pantagruel avec le corps mort de Loupgarou, *abbatoit comme ung Masson faict des couppeaulx*, ou *comme ung Fauscheur qui de sa faulx abbat l'herbe d'ung Pré*; ce seroit tous ces Châteaux aux environs de Térouenne, de Saint-Omer, d'Aire, & de Bétune, lesquels ANTOINE DE BOURBON rasa, après que la Ville de Lillers eut été remise entre ses mains.

Il est dit dans le Chapitre précédent, que *Carpalim vint au lieu où estoit l'Artillerie* des Ennemis *& mist le feu en leurs munitions*, & que *le feu feut si soubdain qu'il cuida embraser le paovre Carpalim.* Cette circonstance, antérieure à la défaite de Loupgarou, a quelque rapport avec ce qui étoit arrivé au siège de Lillers un peu avant que la Ville se rendît. Le feu s'étoit mis aux munitions des Assiégeans, & ils avoient eu bien de la peine à retirer leur Artillerie sans que le feu prît aux affuts. Mais j'aimerois mieux croire, malgré cela, que notre Auteur fait toujours allusion à la conduite d'Antoine de Bourbon dans la prise de Lillers, puisque nous voyons en effet qu'après s'être emparé de cette Place il y mit le feu & la démantela. On souhaiteroit peut-être que le Roman, comme l'Histoire, eût gardé cette circonstance pour la dernière. Mais Rabelais écrit plus en Poëte qu'en Historien: & l'on peut bien lui passer ce petit Anachronisme, quand on passe à Virgile celui d'Enée & de Didon. Quoi qu'il en soit, les principaux évènemens se suivent ici dans leur ordre naturel.

§. XI.

(*t*) Voyez *Martin du Bellay* à l'endroit cité dans l'Article précédent: Et notez que comme lui j'ai placé *Lillers* entre *Bétune* & *Aire*, quoique Mr. Le Motteux ait dit *Bapaume* au lieu de Bétune: ce qui n'est pas le seul exemple de l'inexactitude ou de la négligence avec laquelle il rapporte ce qu'il a lu. J'en pourrois alléguer quelques exemples sans sortir des passages de Du Bellay d'où il prétend tirer tout ce qu'il rapporte des deux premiers exploits d'Antoine de Bourbon. Mais ce détail seroit trop ennuyeux. Si ces fautes étoient munies de la moindre autorité, & si avec cela elles lui servoient à quelque chose, si elles avoient la moindre influence sur son Commentaire, je me croirois obligé de les conserver dans ma Traduction. Mais lorsque d'un coté ses fautes sont à pure-perte; & que de l'autre je vois clairement, par la confrontation de ses Auteurs, ce qu'il a voulu dire, je pense que le meilleur parti est de le dire pour lui. Un Traducteur, pourvû qu'il en avertisse, doit avoir autant de droit de corriger des fautes de cette nature, dans un Ouvrage comme celui-ci, que de n'en pas copier les fautes d'impression, d'orthographe & de grammaire,

§. XI.

Le Chapitre XXXI a pour tître: *Comment Pantagruel entra dans la Ville des Amaurotes*, &c. Nous y lisons comment les habitans de cette Ville le reçurent *en grande pompe triumphale avecqu'une liesse divine.* C'est la suite de l'histoire d'ANTOINE DE BOURBON. La Ville des Amaurotes c'est TE'ROUENNE, au secours de laquelle nous l'avons déja vu venir avec une Armée: & par laquelle il passa après l'expédition de Lillers (*u*).

Nous voyons dans ce même Chapitre, quel fut le sort du Roi ANARCHE, depuis qu'il étoit tombé entre les mains de Pantagruel. Cet *Anarche* pourroit être regardé ici comme un Personnage allégorique représentant la foule des Paysans vagabonds de l'Artois qui couroient la Campagne pour piller, & pour qui tous les Châteaux dont j'ai parlé étoient autant d'Asyles avant qu'Antoine de Bourbon les eût démolis. Ces *Anarches* ou Ennemis de la Subordination, réduits desormais à vendre des herbes, ne sont pas mal figurez, ce me semble, par le Roi Anarche devenu *Crieur de saulce verte en pourpoinct de toile.*

§. XII.

ANTOINE DE BOURBON marchant après cela avec son Armée par le haut Payïs d'Artois, & passant près de BAPAUME, attaqua la Ville & la prit. C'est-là sans doute qu'il faut chercher les ALMYRODES du Chapitre XXXII, qui *voulurent tenir contre* Pantagruel, & qui firent entendre cependant qu'ils *se rendroient*, pourvû que ce fût *à bonnes enseignes.* Cette particularité regarde le Château de Bapaume. Les habitans de la Ville s'étoient tous retirez dans cette petite Place, où ils ne faisoient résistance que dans la vûe d'obtenir de bonnes conditions.

Ils n'avoient là qu'un seul Puits, qui en deux jours fut mis à sec. Et c'est peut-être à cette circonstance que se rapporte ce qui est dit ailleurs, dans le Chapitre XXVIII, du *sel* dont Pantagruel *remplit tout le gousier* de ses Ennemis. On sait que le nom d'*Almyrodes* signifie *un Peuple salé* (*w*).

Le Château ne se prit pourtant pas. Antoine de Bourbon, pressé par les ordres du Roi d'aller le joindre au *Cateau Cambresis*, fut obligé de lever le siège. Mais aussi Rabelais ne parle-t-il point de la réduction des Almyrodes. Il représente au contraire les Assiégeans *saisis d'une grosse housée de pluye: A quoi*, dit-il, *commençarent se tresmousser & se serrer l'ung l'aultre.*

Ce fut alors que Pantagruel *tira sa langue... & les en couvrit comme une Gelline faict ses poullets*, *après* leur avoir fait dire par les Capitaines, *que ce n'estoit rien, mais à toutes fins qu'ils se missent en ordre.* Or je trouve qu'Antoine de Bourbon, dès avant la prise de Lillers, avoit dépêché au Roi pour lui faire entendre que s'il

(*u*) *Par laquelle il passa après l'expédition de Lillers.*] Cela pourroit être vrai. Mais cela ne paroît pas par les Mémoires de *Martin du Bellay*: dans lesquels il me semble même que je trouverois de quoi deviner plutôt le contraire, si je voulois deviner.

(*w*) Le sel dont Pantagruel remplit le gosier de ses Ennemis, est expliqué d'un autre manière ci-dessous dans les Remarques sur *Livre* IV. *Chapitre* LXVI.

s'il accordoit encore un mois de folde à fes Troupes, il y auroit moyen de conquérir quelque Ville frontière & nommément Bapaume. Le Roi ne lui avoit point envoyé d'argent, & lui avoit au contraire ordonné de fe mettre en marche pour fe rendre auprès de lui. Mais Lillers étoit pris avant que cette réponfe arrivât. Les Soldats donc, à qui il falloit de l'argent & des habits, fe trouvant avec cela d'autant moins fatisfaits que par la faute du Roi ils venoient de manquer le butin du Château de Bapaume, Antoine de Bourbon fe voyoit à la tête d'une Armée qui n'étoit ni contente ni en bon état. Il obtint pourtant à la fin qu'elle feroit payée des arrérages & rhabillée. Mais comme il ne l'obtint que lorfqu'il en eut parlé lui-même au Roi, cela s'appelle dans le langage de Rabelais, *couvrir une Armée de la langue* (x).

La feconde partie de ce Chapitre nous repréfente l'Auteur même des Faits & Dits de Pantagruel montant par fa grande langue jufques au dedans de fon gofier, & contient le recit *de ce que l'Autheur veit dedans fa bouche.* C'eft une imitation de la Baleine de Lucien, de qui il femble auffi avoir emprunté l'idée de la Relation des Enfers faite par Epiftémon dans le Chapitre XXX. Tout ce qu'il dit avoir vu dans la bouche de Pantagruel, n'eft ici que pour déguifer le refte. Cela me paroît fi clair, & en général la plûpart des découvertes que je publie me paroiffent fi naturelles, que j'ai peine à comprendre comment il ne s'eft trouvé perfonne depuis plus de cent quarante ans, qui m'ait prévenu au moins fur quelques-unes de mes Remarques (y).

§. XIII.

La maladie de Pantagruel, au Chapitre XXXIII, c'eft le chagrin qu'eut An-

(x) Mr. Le Motteux nous renvoye encore aux Mémoires de Guillaume du Bellay : Et je fuppofe encore que c'eft une faute, parce que je ne connois point d'autres Mémoires de *Guillaume* que ceux que *Martin* a inférez parmi les fiens. Or ni le *Livre* IX, cité ci-deffous, ni le *Livre* X, cité à préfent, ne font du nombre de ceux qui portent le nom de *Guillaume.* Mais il y a plus. Je ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre le difcours d'Antoine de Bourbon au Roi pour faire payer les arrérages à fon Armée. Et tout ce que je trouve de la réponfe du Roi à la demande faite avant la prife de Lillers, par écrit ou par la bouche d'un Meffager, c'eft que le Roi *manda de mettre l'Armée dedans les garnifons & de ne rien licentier, horsmis les Legionnaires . . . chofe qui fut executée*, ajoute l'Hiftorien, qui par ces paroles finit fon neuvième Livre; & qui dans le dixième, cinq pages plus bas, où l'on voit Antoine de Bourbon marchant avec fon Armée par le Haut Payïs d'Artois, ne dit rien d'où l'on puiffe conclure que fes Soldats étoient mécontens & ne recevoient point leur folde. Sa marche fe faifoit par ordre du Roi qui lui avoit commandé de raffembler fon Armée à Abbeville & de venir à travers les terres des Ennemis le rencontrer au Cateau Cambrefis. Bapaume étoit fur fa route. Notez au refte que le premier ordre de venir rencontrer le Roi eft joint ici avec celui de raffembler l'Armée, & non pas avec la Réponfe du Roi à la demande d'un mois de folde, comme Mr. Le Motteux paroît fe l'être imaginé. J'aurois mieux aimé corriger de pareilles fautes que les relever. Mais celles-ci fervant de fondement à l'explication d'un paffage de Rabelais, je me fuis cru obligé de les conferver dans ma Traduction.

(y) Ne difons rien de l'étonnement de Mr. Le Motteux. Le renvoi au bas de la page ne fera cette fois que pour une citation. Outre l'*Hiftoire véritable* de Lucien, Mr. Le Motteux indique ici quelque autre pièce du même Auteur. Je crois qu'il veut parler du *Dialogue* intitulé *La Nécromancie*, & peut-être auffi du difcours qui a pour titre *Du Deuil.*

Antoine de Bourbon d'avoir manqué ſon coup à Bapaume: ou bien, ſi l'on veut quelque maladie réelle qui le prit.

Quoi qu'il en ſoit, nous avons ici, ou plus proprement dans le Chapitre XXXIV, *la concluſion du préſent Livre* II, lequel ne parut que quelque tems après le premier, comme on en peut juger par l'*excuſe de l'Autheur* dans ce dernier Chapitre contre *ung grand tas de Sarrabaïtes Cagots*, *Eſcargotz*, *Hypocrites*, *Caphарts*, *Fraparts*, *Botineurs*, *& aultres telles ſectes de gents*, qui s'étoient déja appliquez *à la lecture des Livres Pontagruelicques; non tant pour paſſer temps joyeuſement, que pour nuire à quelcqu'ung meſchantement*, c'eſt-à-dire pour y trouver matière à procès contre l'Auteur. Auſſi voyons-nous qu'il eſt un peu plus réſervé ſur la Religion dans ce deuxième Livre & dans le troiſième qu'il ne le fut enſuite dans les deux derniers.

§. XIV.

Nous avons néanmoins, dans celui-ci même, au Chapitre XXIX, une Prière qui fait voir que Pantagruel étoit pour la Réformation, encore qu'il fût Catholique à l'extérieur: Caractère, au reſte, qui répond fort bien à celui d'ANTOINE DE BOURBON. Les Hiſtoriens conviennent qu'il fut Calviniſte dans un tems où Rabelais étoit plein de vie: Et ſi dans la ſuite ſon intérêt, bien ou mal entendu, l'attacha au Parti Catholique, au moins reconnut-il ſon erreur lorſqu'il vit que la bleſſure qu'il avoit reçue depuis peu au ſiége de Rouen, lui annonçoit une mort prochaine. Il commanda à un homme qu'il avoit à ſon ſervice, & qui étoit Proteſtant, de lui amener un Miniſtre. Mais la choſe ne ſe trouvant pas pratiquable dans ce tems de perſécution, il voulut que cet homme lui-même au défaut d'un Miniſtre, lui fît la prière à la façon des Calviniſtes: Et cela fut exécuté à ſa ſatisfaction, en préſence de ſon frere le Cardinal de Bourbon (z).

REMARQUES

SUR LE LIVRE III. (a)

PANURGE eſt le principal Acteur du troiſième Acte. Nous l'y voyons extrêmement embaraſſé; flotant entre le deſir de ſe marier, & la crainte de s'en

(z) Mr. Le Motteux cite ici l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de *Bèze*. Il y a des gens cependant qui prétendent qu'Antoine de Bourbon eſt mort bon Catholique. Voyez *Henri de Sponde*, An. M. D. LXII. §. XLIII.

(a) Le Lecteur ſe reſſouviendra que ce troiſième Livre doit avoir été écrit pour le plus tard en M. D. XLV, s'il eſt vrai qu'il y en ait une Edition de M. D. XLVI, conformément aux Remarques de Mr. Le Duchat ſur l'*Ancien Prologue*, entre leſquelles j'en trouve une ſur ces paroles du tître, *Calloier des Iſles Hieres*, dans laquelle il cite *le titre du* 3 *Livre de l'Edition de Toulouſe in* 16. *chez Jacques Fournier* 1546. Voyez ci-deſſus, *Rem.* ſur le Livre II. *Art.* (f) des Obſervations.

s'en repentir; & consultant sur ses doutes plusieurs personnes fameuses par quelque art particulier de tranquiliser les esprits. L'histoire de ses consultations est également admirable & pour l'agréable fécondité de génie qui s'y fait reconnoître, & pour la littérature qui y est répandue. C'est à l'occasion de cette histoire que notre docte & ingénieux Auteur a été si bien loué par le savant *Antoine Van Dale* dans son Ouvrage sur les Oracles: p. 341. *De Oraculis & Sortibus inter alia scripsit par lusum & jocum doctissimus & magnus ille Gallus Rabelæsius, cujus nugæ sæpius doctorum seria vincunt, in Vita & gestis Gargantuæ & Pantagruelis, tam doctè meo judicio, quam lepidè ac salsè.* Mais avant que d'en venir aux Oracles consultez par Panurge, disons deux mots sur les deux premiers Chapitres.

N°. 1.

Maître François nous conte d'abord *comment Pantagruel transporta une Colonie de Utopiens en Dipsodie*, & il en donne de si bonnes raisons qu'on voit bien qu'il s'entendoit en Politique ainsi qu'en toute autre chose. Mais ce que je voulois principalement remarquer sur ce premier Chapitre, c'est qu'ANTOINE DE BOURBON, qui est toujours mon Pantagruel, tira des troupes de PICARDIE pour les mettre en garnison dans quelques-unes des Places de L'ARTOIS qui avoient été prises par les François; & qu'il y établit aussi quelques-uns de ses Vassaux ou Tenanciers qui se trouvoient en assez grand nombre dans ces Quartiers-là. Comme il étoit né parmi eux, savoir à *la Fère* [en M.D. XVIII] il avoit pour eux une affection toute particulière (*b*).

N°. 2.

On voit dans le Chapitre suivant, *Comment Panurge fut faict Chastelain de Salmigondin en Dipsodie, & mangea son bled en herbe.* Je ne saurois entendre cela que de quelque Bénéfice donné à MONTLUC, ou par ANTOINE DE BOURBON, ou par LA REINE DE NAVARRE qui fut Belle-Mere de ce Prince dans la suite (*c*). Ce Bénéfice ne suffisant pas aux folles dépenses de Montluc, on lui accorda quelque chose de plus considérable: ce qui l'ayant mis à son aise, lui fit faire des réflexions, & prendre le parti de devenir plus économe, si bien qu'après cela il pensa au mariage, & étoit vraisemblablement déja marié dans le tems que Rabelais écrivoit.

N°. 3.

Nous pouvons passer maintenant aux consultations de Panurge, & commencer

(*b*) Mr. Le Motteux n'allègue ici aucune autorité.

(*c*) *Dans la suite.* Mr. Le Motteux semble convenir ici que le mariage d'Antoine de Bourbon avec Jeanne d'Albret, en M. D. XLVIII, est postérieur non-seulement au deuxième Livre du Rabelais, mais au troisième. Voyez ci-dessus l'Article (r) des Observations sur les *Remarques générales*, & l'Article (f) sur celles qui regardent le Livre II.

(*d*) Touchant le tems du mariage de Montluc on peut voir, sous le *Remarques générales*, l'Article (y) des Observations.

cer par la SIBYLLE DE PANZOUST, le premier Oracle qu'il conſulte après Pantagruel, comme il paroît par les titres des Chapitres IX, XVI, XVII, & XVIII.

I. La prétendue *Clef* que nous avons, fait de la Sibylle une DAME DE COUR. Mais il ſemble que celui qui a fabriqué cette Clef, ou n'ait jamais lu ſon Rabelais, ou n'y ait jamais rien entendu: au moins ſi l'on en juge par les noms qu'il a mis en dépit de la raiſon, à l'oppoſite de ceux du Roman.

II. *L'Alphabet de l'Auteur François*, entre quatre ou cinq courtes explications hiſtoriques d'un pareil nombre de paſſages, nous en donne une qui regarde notre Sibylle. *C'eſtoit*, dit-il, *une Dame de Panſouſt proche Chinon, qui ne fut point mariée & ne vouloit point l'eſtre, laquelle neantmoins eſtoit conviée de le faire par ſes amis pendant qu'elle fut en aage de cela: elle mourut fort aagée.* Mais comme Rabelais dans la ſuite choiſit ſes perſonnages en habile homme, faiſant conſulter à Panurge des gens qui dans leurs différentes profeſſions s'étoient rendus célèbres de ſon tems, je ne ſaurois croire qu'il ait voulu mettre à leur tête une femme entièrement inconnue aux gens de lettres. Tout ce que j'avouerai, c'eſt que s'il y avoit réellement à PANZOUST quelque VIEILLE FEMELLE remarquable par ſon éloignement pour le mariage, il pourroit avoir fait uſage du nom de *Panzouſt* pour doubler le Caractère principal, qui eſt toujours une Enigme. J'en ai cherché le mot. J'ai penſé à pluſieurs noms aſſez connus. Mais je n'en vois aucun pour lequel je puiſſe bien me déterminer.

III. SAINTE THERESE ne devroit-elle pas entrer pour quelque choſe dans le caractère de la Sibylle? Cette Religieuſe Eſpagnole a compoſé des Livres, & elle étoit déja fameuſe du tems de Rabelais. Elle avoit des opinions très-bizarres, & montra peut-être autant de folie que de ſainteté. Mais je doute que cela nous ſuffiſe (*e*).

IV. Je trouve une autre Bigote à tête mal timbrée, qui faiſoit du bruit alors & qui étoit déja vieille. C'eſt cette Dame de Veniſe que *Guillaume Poſtel* fit connoître à toute la terre ſous le nom de VIRGO VENETA, qu'il appelloit auſſi *Mere Jeanne*, & qu'il prétendoit être venue au monde pour être la Rédemptrice de ſon Sexe, ſi toutefois il faut prendre ce qu'il en dit au pied de la lettre, & non pour de ſimples hyperboles où il ſe ſeroit jetté par un excès de reconnoiſſance, comme l'a prétendu *Florimond de Ræmond* (*f*).

V. Mais il y en a une autre ſur laquelle je fixerois plutôt mes vûes, & à qui je donnerois même la préférence ſans balancer, ſi je ſavois bien certainement que

(*e*) Ste. Thérèſe, Religieuſe Carmélite dans le Monaſtère d'Avila en Caſtille, travailla à la réforme de ſon Ordre en M. D. LXVIII. Voyez *Henri de Sponde* & l'Abbé *Fleuri*, ſous cette année: le premier §. XXIX & le ſecond, § XLIV du Livre LXXI. Je ne trouve point que ces Auteurs faſſent mention de la Sainte avant ce tems-là. Il faudroit voir ſa Vie dans *Baillet* pour juger ſi elle étoit fameuse dès l'an M. D. XLV, où Rabelais eſt cenſé écrire. ——— Je m'étonne au reſte que Mr. Le Motteux. n'ait pas ſongé à cette eſpèce de Sibylle dont Rabelais lui-même nous donne le nom & l'hiſtoire dans le Livre IV. Chap. LVIII.

(*f*) Henri de Sponde, de qui l'on diroit que Mr. Le Motteux a emprunté cet Article, parle du Livre de Poſtel ſur *la Vénitienne* comme d'un Ouvrage qui ne parut qu'en M. D. L. Cette circonſtance n'étoit point à négliger. Voyez H. de Sp. ſous l'An M. D. LXXXI. § XVI.

que notre Auteur & elle fuſſent contemporains. Je parle de MAGDELAINE DE LA CROIX, Religieuſe, qui s'étoit miſe en telle odeur de ſainteté que les plus grands Princes de l'Europe la conſultoient effectivement comme on eût fait une Sibylle; & qui fut enfin brûlée comme une Sorcière. *Henri Morus* a fait mention d'elle, ſi je ne me trompe: & j'ai lu ſa Vie dans un Livre intitulé *Hiſtoires tragiques:* Mais n'ayant pas pu retrouver à propos ces deux Livres, non plus que bien d'autres, je ſuis réduit à les citer de mémoire (*g*).

N°. 4.

Dans le Chapitre XXI, *Panurge prend conſeil d'ung viel Poëte François, nommé* RAMINAGROBIS. C'eſt GUILLAUME CRETIN, qui vêcut ſous les Règnes de Charles VIII, de Louïs XII, & de François I, comme on en peut juger par la lecture de ſes Ouvrages. Jamais homme ne fut plus honoré par les Ecrivains de ſon tems. Marot même lui dédia ſes Epigrammes & s'amuſa à imiter ſa manière de verſifier, toute ridicule qu'elle étoit. Il y a apparence que comme *Crétin* étoit alors *ung viel Poëte*, preſque *en l'article & dernier moment de ſon decès*, les jeunes Poëtes lui faiſoient la cour par un certain reſpect aſſez naturel. Mais ils eurent le tems de ſurvivre à leur préjugé en ſa faveur. Jamais homme ne perdit ſi-tôt après ſa mort la réputation acquiſe pendant ſa vie. Voici un échantillon de ce qu'il ſavoit faire.

Par ces vins verds Atropos a trop os
Des corps humains ruez envers en vers,
Dont un quidam aſpre aux pots, à propos
A fort blaſmé ſes tours pervers par vers.

Et cela eſt ſuivi de plus de ſix-vingt vers de la même ſorte. Je n'ai jamais vu tant de rime avec ſi peu de raiſon. Et c'eſt pourquoi Rabelais, *qui avoit plus de jugement & doctrine* [dit Paſquier] *que tous ceux qui écrivirent en noſtre Langue de ſon temps*, s'eſt moqué de ce vieux Rimailleur: à telles enſeignes que le Rondeau

(*g*) *Bodin* en parle dans ſa *Démonomanie*, Livre II. Ch. VII. Mais voici tout ce qu'il en dit. „Et de fraiſche mémoire l'an M. D. XLV. „ Magdelaine de la Croix, native de Cordoue en Eſpagne, Abbeſſe d'un Monaſtère, ſe voyant en ſuſpicion des Religieuſes „ d'être Sorciere & craignant le feu ſi elle eſtoit accuſée, voulut prevenir pour obtenir pardon du Pape, & confeſſa que des „ l'aage de douze ans un malin Eſprit en forme d'un More noir la ſolicita de ſon honneur, auquel elle conſentit, & continua „ trente ans & plus, couchant ordinairement „ avec luy: par le moyen duquel eſtant dedans l'Egliſe, elle eſtoit eſlevée en haut, „ & quand les Religieuſes communoient, après „ la conſécration, l'hoſtie venoit en l'air juſques à elle, au veu des autres Religieuſes „ qui la tenoyent pour ſainte, & le Preſtre „ auſſi, qui trouvoit alors faute d'une hoſtie „ & quelquefois auſſi la muraille s'entrouvroit „ pour luy faire veoir l'hoſtie. Elle obtint „ pardon du Pape Paul III. eſtant repentie „ comme elle diſoit. Mais j'ay opinion qu'elle eſtoit dédiée à Satan, par les parens, „ dès le ventre de ſa mere. Car elle confeſſa que dès l'aage de ſix ans Satan luy apparut, qui eſt l'aage de connoiſſance aux filles, „ & la ſollicita à douze, qui eſt l'aage de „ puberté aux filles, comme nous avons dit „ &c." p. m. 233, 234.

deau qu'il attribue à ſon *Raminagrobis* eſt réellement de *Crétin* lui-même (*h*).

Rabelais au reſte le fait mourir en bon Proteſtant: vu le diſcours qu'il lui fait tenir, à la fin de ce Chapitre, contre les Moines qui ne vouloient pas le laiſſer mourir en paix. Il eſt vrai qu'il racommode cela avec aſſez d'adreſſe un moment en ſuite dans le Chapitre XXI, où Panurge s'étant beaucoup récrié ſur le diſcours hérétique du vieux Raminagrobis, Epiſtémon juſtifie le bon homme & tâche de montrer qu'il n'a rien dit qu'on ne puiſſe charitablement interpréter dans un ſens très-catholique. Mais il n'en eſt pas moins vrai que Raminagrobis a parlé le langage d'un Proteſtant. Et pour nous faire ſentir d'autant mieux que, comme je le ſuppoſe, tout cela regarde Guillaume Crétin, le Chapitre XXIV commence par ces mots, *Laiſſans là* VILLAUMERE: ce qui eſt une alluſion manifeſte à ſon nom de GUILLAUME (*i*).

C'eſt ici le lieu de rapporter une Remarque imprimée dans la dernière Edition Hollandoiſe du Rabelais (*k*). Elle nous fournit une Explication particulière de Panurge vers la fin du Chapitre XXIII. *Il eſt par la vertu bœuf hérèticque. Je dy hérèticque formé, hérèticque clavelé, hérèticque bruſlable: comme la petite horologe de bois à la Rochelle:* (*l*). Cela eſt relatif à la ſentence de mort prononcée contre un des premiers Confeſſeurs de la Réformation dans cette Ville. Il étoit Horloger: & il avoit fait une Horloge de bois que l'on admiroit comme un vrai Chef-d'œuvre. Mais d'autant que c'étoit un chef-d'œuvre de la façon d'un homme condamné pour héréſie, les Juges ordonnèrent dans leur ſentence que la dite horloge ſeroit brûlée par les mains du Bourreau, & en conſéquence elle le fut. A quoi il faut ajouter d'après l'Auteur de la Remarque dont il s'agit, que Rabelais a conſervé le nom de l'Ouvrier en diſant *hérèticque clavelé.* CLAVELÉ étoit le nom de ce zèlé Proteſtant.

N°. 5.

Dans le Chapitre XXIV, Panurge conſulte EPISTEMON. Ce pourroit être GUIL-

(*h*) J'ai un peu racourci cet article, où il n'y a rien qui n'ait été dit long-tems avant Mr. Le Motteux, par *Etienne Paſquier* qu'il ne nomme toutefois que comme en paſſant. Ceux qui voudront voir au long le paſſage dont il a copié une partie, le trouveront dans les *Recherches de la France*, Livre VII. Chap. XIII. aux trois dernières pages. Voyez auſſi la Remarque de Mr. *Le Duchat* ſur le mot *Raminagrobis.*

(*i*) C'eſt ici apparemment que Paſquier liſoit, ou croyoit ſe ſouvenir d'avoir lu *Laiſſons mourir ce Villaume:* paroles que Mr. Le Duchat n'a trouvées dans aucune des Editions qu'il a vues. Et notez 1°. Que le mot *là* n'a point d'accent dans le Texte de Rabelais: 2°. Que *la Villaumere* eſt un nom de lieu dans le Chapitre XXI. *Nous avons ici, près la Villaumère, ung homme & vieulx poëte, c'eſt Raminagrobis*, &c. Sur quoi voyez Le Duchat, *ubi ſupra.*

(*k*) *In the laſt Dutch Edition.* Mr. OZELL, dans la dernière Edition du Rabelais en Anglois, cite la même Remarque, & l'attribue au *Scholiaſte Hollandois* ——— *the Dutch Scholiaſt.* Notez cependant que cette Remarque ſe trouve dans l'*Alphabet de l'Auteur François*, au mot *Hérétique.*

(*l*) Je donne ici la derniére partie de ce paſſage, telle que Mr. Le Motteux paroît l'avoir lu, & conformément à la traduction Angloiſe du Chevalier *Thomas* URQWART. L'Edition de Mr. Le Duchat porte ſimplement: *comme une belle petite Horologe.* Une *variante* de cette nature méritoit d'être obſervée. Le Duchat devoit en avoir vu une partie dans l'Alphabet de l'Auteur François, où on lit: *hérétique bruſlable comme une petite horloge de bois.*

GUILLAUME RUFFI, l'un des *Miniſtres* de la Reine *Marguerite*, & qui avoit été quelque tems en priſon pour avoir prêché la Réforme: mais qui ayant ſans doute diſſimulé, comme beaucoup d'autres, fut enſuite pourvu de l'Evêché d'*Oleron* dans les Etats du Roi de *Navarre*. De ſorte que ſa deſcente aux Enfers, dans le Chapitre XXX. du Livre II, pourroit ſe rapporter à ſon empriſonnement. J'avoue que mon prétendu Evêque d'Oleron va à la guerre avec Pantagruel: Mais Panurge y va bien, & n'en eſt pas moins l'Evêque de Valence. C'eſt ainſi que les Caractères ſont déguiſez. Et je ſuis d'autant plus porté à croire Epiſtémon homme d'Egliſe, qu'il entend très-bien l'Hébreu: choſe aſſez rare parmi les Laïques, & qui ne ſe retrouve ici dans aucun autre perſonnage que dans Panurge. Auſſi l'appelle-t-il ſon *Compère* & ſon *Ami*. D'ailleurs le nom ſeul d'EPISTE'MON nous donne l'idée d'un homme qui penſe, qui reflêchit (*m*). Ajoutez que comme Epiſtémon avoit été Précepteur de *Pantagruel*, de même il y a apparence que l'Evêque d'Oleron avoit inſtruit ou initié *Antoine de Bourbon* à la Doctrine des Réformateurs (*n*).

ENGUERRANT, qu'Epiſtémon accuſe en paſſant d'avoir fait, ſur le vœu de certain Eſpagnol, un *tant long, curieux, & faſcheux compte, oubliant l'art & maniere d'eſcripre hiſtoires; c'eſt inconteſtablement* ENGUERRANT MONSTRELET, Auteur de la *Chronique* ou des *Annales* de *France* (*o*).

Dans le même Chapitre Panurge parle des Iſles *Ogygies* qui *ne ſont loing du Port Sammalo*. Ne feroient-ce point les Iſles de *Jerſey*, *Guerneſey*, *Sarck*, & *Alderney*? Qui ſait ſi nos Acteurs n'alloient pas en effet de tems en tems faire un tour de ces côtez-là? Ce que l'on ſait au moins, c'eſt que la Reine de Navarre, avec laquelle ils avoient d'aſſez grandes liaiſons, demeura quelque tems en *Bretagne*, où elle mourut (*p*). Le nom donné aux Iles voiſines du ſéjour du cette Princeſſe, ſera une alluſion à l'Ile *Ogygie*, qui étoit le ſéjour de *Calypſo*.

N°. 6.

Pour HER-TRIPPA, conſulté par Panurge au Chapitre XXXV, je ne doute point du tout que ce ne ſoit HENRI CORNEILLE AGRIPPA. Le HER aura été mis pour *Herricus*; ou par alluſion à *Herr*, parce qu'il étoit Allemand. Et TRIPPA au lieu d'*Agrippa* fait un jeu de mots avec *Trippe*. Mais il ſuffit de voir ſa *Philoſophie occulte*, Livre I, Ch. 7, où nous trouvons tout ces mots de *Pyro-*

(*m*) En Anglois *A thinking, conſidering Man* ——— Ἐπιστήμων. *Sciens peritus*, dit Henri Etienne, conformément à la ſignification du Verbe Ἐπίσταμαι, & à l'uſage des Auteurs Grecs: ce qui auroit fourni à Mr. Le Motteux un ſens pour le moins auſſi convenable que celui qu'il a ſuivi. Il aura peut-être dérivé *Epiſtémon* de ἵστημι, qui ſignifie quelquefois *Appendo, Pondero*: D'où vient ἐπίστασις, *Conſideratio*: & ἐπίστημος, qui dans un paſſage d'Hippocrate cité par Henri Etienne ſe traduit par *Cunctatrix, cogitabunda, hæſitans.*

(*n*) Voyez ci-deſſus l'Obſervation (q) ſur les *Remarques générales*. Voyez encore le Dictionnaire de Bayle & les *Remarques Critiques* de l'Edition de Paris, au nombre ......

(*o*) Ceux qui n'ont pas *Monſtrelet* peuvent conſulter la Remarque de Mr. Le Duchat ſur le mot *Enguerrant*.

(*p*) Elle ne mourut point en *Bretagne*: Voyez ci-deſſus *Remarques générales*: Article (p) des Obſervations: Et ci-deſſous, *Remarques ſur Livre* V, *Chapitre* XXVI.

Pyromantie, *Aëromantie*, *Hydromancie* &c, dont ſe ſert le *Her-Trippa de Rabelais:* ſans compter qu'Agrippa fut perſonnellement connu de François I, qui dans Rabelais eſt appellé le *grand Roy*, afin qu'on ne le confonde pas avec celui de *Navarre*. *Bien-ſçay*, dit Panurge au ſujet de Her-trippa, *que luy ung jour parlant au grand Roy* (*q*).

N°. 7.

Dans les Chapitres XXVI, & XXVII, c'eſt FRERE JEAN DES ENTOMMEURES qui eſt conſulté par Panurge: & Frere Jean lui conſeille ſans façon de ſe marier au plus vîte. Or ſoit que par ce brave Religieux nous entendions LE CARDINAL DE CHATILLON ou LUTHER, cela répond toujours au caractère du Perſonnage, puiſque tous les deux furent mariez; & que l'un d'eux au moins, je veux dire Luther, n'étoit pas tout-à-fait dépourvu du talent par lequel Frere Jean ſe diſtingue ici & ailleurs: le talent de bien jurer. On conte même que Luther répondit un jour à des gens qui lui en faiſoient des reproches: Paſſez-moi cela, j'ai été Moine: *Condonate mihi hoc qui fui monachus*.

Notez au reſte que la Traduction Angloiſe a rendu le mot *Entommeures*, comme s'il avoit été employé pour celui d'*Entonnoirs*. C'eſt une mépriſe. Entommeures eſt formé du Grec *Entomee*, venant d'*Entemnein*, qui ſignifie couper, trancher, enfoncer le couteau. Et voilà encore qui convient parfaitement à Luther; Moine de bon appétit, qui étoit dans ſon élément lorſqu'il étoit à table, & qu'il avoit devant lui dequoi bien exercer la fonction d'Ecuyer tranchant (*r*).

N°. 8.

Nous voyons dans le Chapitre XXIX, *Comment Pantagruel faict aſſemblée d'ung Theologien, d'ung Medecin, d'ung Legiſte, & d'ung Philoſophe, pour la perplexité de Panurge*.

HIPPOTHADÉE, qui eſt le Théologien, s'explique le premier: Et c'eſt le ſujet du Chapitre XXX.

Selon

(*q*) Mr. Le Duchat a fait uſage de cette Remarque & y a ajouté quelque choſe. Notez au reſte que j'ai écrit *Aëromantie* d'après Mr. Le Motteux & d'après le Chevalier Urqwart. Le texte de Mr. Le Duchat porte *Heromantie*: ce qui pourroit être une faute d'impreſſion, & pourroit auſſi avoir été mis à deſſein.

(*r*) Mr. Le Motteux & l'Auteur de l'*Alphabet* cité ci-deſſus, pouvoient ſe diſpenſer de remonter juſqu'au Grec pour l'explication du mot d'*Entommeures*. Il y a actuellement des Provinciaux qui prononçent *Entommeure* pour *Entamûre*: & Rabelais lui même a ſuivi cette prononciation dans le Prologue du Livre I, où il dit *Etommer* pour *Entamer*. On ſait au reſte qu'*Entamer* ſe dit auſſi au figuré. Luther *entama* d'une main hardie l'Ouvrage de la Réformation. D'autres l'avoient entamé auparavant: mais ils ne l'avoient qu'entamé. Leurs *entamures*, pour ainſi dire, n'alloient pas fort avant ou n'y alloient qu'à certains égards. Luther fit les ſiennes plus profondes, il coupa juſqu'au vif: & plus nombreuſes, il tailla par tous les côtez à la fois, il entra dans le détail de tous les Articles. Il fut le *Frere des Entommures* par excellence. Ce jeu de mots ne plaira pas à tous les Lecteurs. Mais ils conviendront au moins que cela n'eſt pas mal dans le goût de Mr. Le Motteux.

Selon la Clef du Rabelais, *Hippothadée* repréſente le *Confeſſeur du Roi.* Mais le Confeſſeur du Roi, à ce compte, auroit un peu trop bien parlé le langage de la Raiſon & de l'Ecriture à la manière des Proteſtans: Et quelle apparence d'ailleurs que *Montluc*, Evêque Catholique, eût été conſulter ſur ſon mariage un Confeſſeur du Roi? Je croirois donc plus-tôt qu'il s'agit ici de quelque Théologien Proteſtant; tel, par exemple, que PHILIPPE MELANCTHON.

N°. 9.

RONDIBILIS eſt celui qui donne ſon avis dans les Chapitres XXXI, XXXII & XXXIII. C'eſt lui qui eſt le Médecin. Et après ce qu'en a dit Mr. *De Thou* dans le Livre trente-huitième de ſon Hiſtoire, on ne peut pas douter que le Médecin *Rondibilis* ne ſoit le Médecin *Guillaume* RONDELET, de Montpellier. L'Hiſtorien ayant fait mention de lui ſous l'an M. D. LXVI, qui avoit été l'année de ſa mort, il obſerve que ce ſavant homme avoit été traité un peu cavalièrement dans l'Ouvrage folâtre de Rabelais. Il avoue cependant que les Livres de Rondelet ne répondirent pas à ſa réputation. Son Traité des Poiſſons, le meilleur qu'il ait donné au Public, eſt moins de lui que de *Guillaume Péliſſier*, Evêque de Montpellier, connu par la perſécution qu'il ſouffrit pour cauſe de Calviniſme. Quoi qu'il en ſoit, au moins ne reprochera-t-on pas à Rabelais d'avoir fait de ſon Rondibilis un ignorant (*s*).

N°. 10.

TROUILLOGAN ſuit. C'eſt le Philoſophe. Il occupe les Chapitres XXXIV & XXXV. Mais je ne ſais pas trop qui il eſt. Rabelais lui donne le tître de Philoſophe *Ephectique & Pyrrhonien.* Cela pourroit convenir à PIERRE RAMUS ou DE LA RAMÉE: car je trouve qu'il avoit écrit un Ouvrage contre *Ariſtote* (*t*). Mais comme dans le Prologue du Livre IV, il eſt fait mention de lui ſous le nom de *Rameau*, je douterois qu'il fût queſtion de lui ſous un autre nom dans le Livre III.

Molière au reſte a imité la Scène du Philoſophe Pyrrhonien & de Panurge. Et c'eſt Rabelais encore qui a fourni à *La Fontaine* ſon Anneau de Hans Carvel, & ſon Diable de Papefiguière.

N°. 11.

Dans le Chapitre XXXVI, *Pantagruel perſuade à Panurge prendre conſeil de* quelc-

(*s*) L'Article de Rondibilis eſt un de ceux que Mr. Le Duchat a le mieux éclaircis. Il faut voir ſes remarques ſur les Chapitres XXXI --- XXXIII.

(*t*) S'il s'agit ici de ſes *Animadverſiones Ariſtotelicæ*. c'eſt un Ouvrage qui, par l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner, ne paroît avoir été imprimé qu'en M. D. XLVIII. On a de Ramus un autre Ouvrage ſur Ariſtote: *In Ariſtotelis poſteriora Analytica Commentaria:* Mais qui ne paroît être que de M. D. LIII. Voyez ci-deſſous les Remarques ſur le *Prologue* du Livre IV. Il eſt vrai cependant que ſes principes Anti-Ariſtotéliciens avoient fait du

quelcque fol: & il lui indique nommément un certain TRIBOULET, *fol fatal*, *fol de nature*, *fol celeste*, *jovial*, *mercurial*, *lunaticque*, *erratique eccentrique* &c. Or il y eut réellement en France, dans le Siècle de Rabelais, un Fou qui se nommoit Triboulet. Mais je m'imagine qu'il s'agit ici de quelque Fou plus considérable quoique moins fameux (*u*).

On pourra soupçonner, si l'on veut, que notre Auteur pensoit à CLEMENT MAROT. Le nom de *Triboulet* s'employe pour dire un Fou, une Cervelle éventée: mais il signifie aussi un Badin, un Boufon. Marot étoit Triboulet en ce sens, s'il ne l'étoit même encore dans l'autre en qualité de Poète & en vertu du proverbe que tout le monde sait: sans compter le rapport de Marot à *Marotte* (*x*). Je ne saurois pourtant me persuader que Rabelais ait voulu faire une raillerie aussi sanglante aux dépens d'un homme qui vraisemblablement avoit été de ses Amis, qui étoit mort depuis peu, qui lui avoit donné place honorablement dans ses Ouvrages, qui étoit le meilleur Poète de son tems, & qui avoit quitté sa Patrie pour cause de Religion.

C'est quelque chose de prodigieux que le nombre d'épithètes entassées les unes sur les autres qu'il donne tout d'une haleine à son Triboulet: & je ne saurois deviner à quoi cela tend, si ce n'est à marquer bien fortement l'excès de la folie de cet Original, qui qu'il soit, ou peut-être encore à faire une charge de certains Ecrivains d'alors, qui mettoient souvent à la queue d'un Substantif une foule d'Adjectifs inutiles.

N°. 12.

On voit dans le Chapitre XXXVII, *comment Pantagruel assiste au jugement du Juge Bridoye*, *lequel sententioit les proces au sort des dez*: & ensuite dans le Chapitre XLI, *comment Pantagruel excuse Bridoye*, suppliant la *Cour Souveraine* du *Parlement de Myrelingues* de lui faire grace.

Ce BRIDOYE ressemble fort au BAILLIF DE MONTMARTRE. Ayant été cité par devant une Cour Supérieure sur quelques plaintes portées contre lui, il avoua bonnement qu'il ne savoit ni lire ni écrire: Mais il soutint qu'il entendoit le Droit. Il demanda qu'on examinât la cause qu'on prétendoit qu'il avoit mal-jugée. On trouva qu'il avoit rendu la justice. Sa sentence & son autorité furent confirmées. Cette Histoire, ou l'*histoire parallèle* du PREVOST DE MONSLHERI indiquée par Epistémon dans le Chapitre XLI, & qui est peut-être la même dans le fond, seroit-elle l'original de celle de Bridoye? Cela ne seroit pas absolument impossible. Mais je crois après tout que son Bridoye est un homme de plus grande importance que ni le Baillif de Montmartre, ni le Prevôt de Mon-

du bruit avant l'an M. D. XLV. Voyez *Moréri* & *Bayle*, qui dit même que les deux *premiers* Livres publiez par Ramus furent les *Institutiones Dialecticæ* & les *Animadversiones Aristotelicæ*.

(*u*) Notez cependant que Rabelais désigne cet homme là précisément en termes assez clairs, lorsque parlant de son Fou dans le Chapitre XLIV, & le nommant toujours Triboulet, il dit: *Et ainsi comme il, voulant au Roy Louïs douziesme demander pour ung sien frere le* Con*trerolle du Sel ò Busençay, demanda une Cornemuse.*

(*x*) Je ne sai si Mr. Le Motteux a eu en vûe ces paroles du Chapitre même qu'il commente: *Puis en majesté présidentale tenant sa* MAROTTE *au poing* &c.

Monſlhéry : Et ſi l'on conſidère avec quelle affection Pantagruel lui-même plaide pour ce Juge, & quels ſont les autres Perſonnages de cette Scène, on ne ſera peut-être pas éloigné de penſer qu'il s'agit de GUILLAUME POYET, qui par la faveur de *Louïſe de Savoye*, dont il avoit été l'Avocat, devint Chancelier de France, & le fut juſques en M. D. XLV, qu'il perdit ſont Emploi (y).

N°. 13.

LA CURIEUSE & agréable deſcription du *Chanvre* ſous le nom de *Pantagruelion*, dans les Chapitres XLVII-XLIX, fait la cloture de ce troiſième Livre (z).

TOUTES CES REMARQUES, au reſte, ſur les trois Livres traduits par le Chevalier *Thomas Urqwart*, ont été faites pour accompagner une Edition qui étoit prête à être publiée lorſque je fus prié de mettre la main à l'ouvrage. Sans cela j'aurois pu les diſtribuer à la fin de chaque Chapitre, & donner un Commentaire plus exact. Je me flate cependant d'en avoir aſſez dit pour faire voir que généralement parlant, ce qui paroît d'abord trivial & boufon dans Rabelais, ſe trouve grave & important lorſqu'on l'a bien examiné. Mais je ne prétens point apres-tout ériger mes conjectures en Véritez inconteſtables : Et je les ſoumets avec d'autant plus d'humilité au jugement des Savans, qu'il s'agit d'un Auteur que perſonne encore n'a entrepris d'expliquer, quoique tout le monde depuis ſi long-tems l'ait lu avec admiration.

REMARQUES
SUR LE LIVRE IV.

REMARQUES SUR LE PROLOGUE (*a*).

I. LA PRINCIPALE VUE de l'Auteur dans ce Prologue, eſt de nous apprendre à être modérez dans nos ſouhaits. Il allègue ſur ce ſujet divers exemples, ſuivis d'un Conte, où après quelques digreſſions aſſez longues, mais extrêmement divertiſſantes, nous voyons comment UNG PAOVRE HOMME VILLAGEOIS qui avoit *perdu ſa Coignée*, & qui ne ſouhaitoit que de la ravoir, fut

(y) Voyez ci-deſſus, *Remarques ſur le Livre* II. §. VI.

(z) Mr. Le Motteux dira quelque choſe du *Pantagruelion* dans les Remarques ſur le Chapitre LXVI du Livre IV. Paragraphe 6.

(*a*) C'eſt-à-dire ſur ce qui dans l'Edition de de Mr. Le Duchat, eſt intitulé le *Nouveau Prologue*. Mr. Le Motteux ne paroît pas avoir connu l'*Ancien*, qui eſt daté de *mil cinq cens quarente & huict*.

fut richement récompensé de sa modération: au lieu que d'autres, qui étoient allés perdre les leurs à dessein pour être enrichis comme lui, eurent *leurs testes coupées* par Mercure, & cela avec leurs coignées perdues, *comme estoit l'édict de Jupiter.* Il y a des gens qui croyent que cela regarde UN GENTILHOMME DE POITOU qui avoit fait un voyage à Paris avec sa femme pour quelques affaires. Sa femme étoit belle. François premier la vit & il en fut amoureux. Le Mari reçut des presens, & revint chez lui assez riche pour exciter une certaine émulation parmi ses voisins. Ce fut à qui trouveroit sa femme ou sa fille assez belle pour aller la perdre à Paris. Quelques-uns tentèrent l'avanture: ils se mirent en fraix pour paroître: ils se ruïnèrent: & retournèrent chez eux à petit bruit (*b*).

II. Le pauvre Villageois est introduit criant à haute voix infatigablement: *Ma coignée, Jupiter, ma coignée, ma coignée: Rien plus ô Jupiter, que ma coignée* &c. Et Jupiter, à l'ouïe de ces cris, se plaignant d'abord de toutes les affaires que les Mortels lui donnent, dit entr'autres choses: *Icy sont les* GUASCONS *reniants, & demandants restablissement de leurs* CLOCHES. C'est qu'effectivement elles leur avoient été ôtées, comme je le trouve dans *Du Tillet*, dont la narration renferme des circonstances qui peuvent répandre du jour sur quelques passages des trois premiers Livres (*c*). Il nous apprend donc:

Qu'en M. D. XLVIII, au sujet de la Gabelle, dont la GUIENNE avoit été exemte jusqu'alors, il s'y fit un soulevement qui après avoir commencé à *Angoulême* par trente hommes, bientôt suivis d'en grand nombre d'autres, s'accrut du double aux environs de *Bourdeaux*: Qu'on prit des mesures pour étouffer cette Rebellion: Que les Chefs furent punis de mort: Que la Ville de BOURDEAUX, entr'autres, fut privée de tous ses droits & privilèges, de ses *Cloches*, Armes & Artillerie: Que la Maison de Ville fut rasée: Que toutes les CLOCHES, grandes & petites furent jettées de leurs Clochers par terre, & mises à part pour faire du Canon (*d*).

Du Tillet, au reste, remarque dans la suite, qu'en M. D. L, au mois de Janvier les droits & privilèges de ceux de Bourdeaux furent rétablis: & que moyennant une certaine somme en argent, ils obtinrent la permission de rependre leurs Cloches. Mais tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Rabelais écrivoit son Prologue avant ce tems-là, en M. D. XLVIII ou M. D. XLIX.

Notez encore cette circonstance: Que selon *Du Tillet*, le Roi de Navarre, Gouverneur de Guienne lors de la Sédition, avoit envoyé des troupes contre les Mutins. Or ce Roi de Navarre c'est HENRI D'ALBRET, mon GARGANTUA, le même à qui s'adresse, dans le Chapitre XIX du Livre I, la plaisante Harangue de *Janotus de Bragmardo* pour le recouvrement des *grosses Cloches*. Cette conformité me porteroit facilement à croire que les Cloches du premier Livre & celles de

(*b*) Cette Remarque se trouve dans l'*Alphabet de l'Auteur François*, sous la lettre C.

(*c*) Mr. Le Motteux en donne un exemple à la fin de cette Remarque. On en trouvera deux autres dans la suite parmi les Remarques sur le Chapitre LXVI, de ce même Livre IV.

(*d*) J'aurois voulu pouvoir transcrire les propres paroles de *Du Tillet*. Voyez *Mézerai* Abr. Chron. sous l'An M. D. XLIX: & la Remarque de Mr. *Le Duchat* sur le passage en question.

de ce Prologue du quatrième, font les mêmes Cloches dans l'intention de Rabelais (*e*).

III. Après que Jupiter a parlé des Gascons & de quelques autres importuns: *Mais que ferons nous*, dit-il, *de ce* RAMEAU *& de ce Galland, qui caparassonnez de leurs Marmitons, suppous & astipulateurs, brouillent toute ceste Académie de Paris? J'en suis en grande perplexité*, &c. Il s'agit là de *Pierre* RAMUS & de *Pierre* GALLAND, qui sont même désignez, quelques lignes plus bas, par leur nom de PIERRE. C'étoient deux savans hommes: l'un, Professeur Royal en Philosophie & en Rhétorique: l'autre Professeur Royal en Grec (*f*). Les élégantes, mais trop vives, *Animadversions* du premier sur la Physique & sur la Métaphysique d'Aristote divisèrent l'Université de Paris. Divers Auteurs écrivirent contre lui: Et il faut qu'il ait été aussi attaqué par *Galland*, soit par écrit ou de vive voix (*g*).

IV. *Messer Priapus*, consulté par Jupiter sur leur querelle lui dit entr'autres choses: *je suis d'opinion que pétrifiez ce Chien & Regnard. La metamorphose n'est incongneüe. Tous deux portent nom de* PIERRE. *Et parce que selon le proverbe des Limosins, à faire la gueule d'ung Four sont trois pierres necessaires, vous les associerez à maistre* PIERRE DU COINGNET, *par vous jadis pour mesme cause petrifié.* Ce ne peut être que ce PIERRE DE CONGNERES, *Advocat du Roy en la Cour de Parlement de Paris*, dont il est parlé dans les *Recherches de la France*, Liv. III. Chap. XXVII. (*h*): homme célèbre, sous le Règne de Philippe VI de Valois, par son zèle hardi contre l'autorité exorbitante des Jurisdictions Ecclésiastiques & contre les abus infinis qui se commettoient dans l'exercice de cette autorité. Les gens d'Eglise, pour se vanger de lui, *feirent mettre un Marmot* [dit Pasquier] *en un coing de Nostre-Dame de Paris, que nous appellons, par une rencontre & équivoque de surnom, où il est mis*, MAISTRE PIERRE DU COIGNET, *n'ayans toutesfois par ce sobriquet effacé le bien & utilité que ce grand Advocat du Roy pourchassa à tous les siècles à venir.* On voit par ce passage comment il fut *pétrifié*: Et si l'on considère combien son démêlé avec le Clergé fit de bruit, on concevra pourquoi il est dit que si *Rameau* & *Galland*, auteurs comme lui d'un grand démêlé, étoient pétrifiez comme lui, ce seroit *pour mesme cause*,

RE-

(*e*) Pour croire cela, il faudroit croire aussi que le premier Livre, ainsi que le Prologue du quatrième, a été écrit en M. D. XLVIII ou M. D. XLIX. Il y a des gens pour qui l'histoire des Editions & telles autres particularitez littéraires sont une chose indifférente & méprisable, dont l'étude est une pédanterie. Je n'examine pas jusqu'où ils ont tort ou raison. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il seroit à souhaiter pour Mr. Le Motteux & pour ses Lecteurs, que cette pédanterie eût été un peu son défaut. Ou il n'auroit point fait de Commentaire sur Rabelais, ou il l'auroit fait meilleur.

(*f*) Mr. Le Duchat dit *Pierre* Ramus *ou la Ramée Professeur en Philosophie & aux Mathématiques dans le Collège Royal, & Pierre Galland, Principal du Collège de Boncourt.* Voyez ci-dessous, *Remarques sur le Livre* V. *Article* (c) des Observations.

(*g*) Voyez les Remarques 27, 29 & 33 de Mr. Le Duchat: & ci-dessus, Remarques sur le Livre III. No. 10. Article (t) des Observations. *L'Epitome de la Bibliothèque de Gesner* parle de la Harangue de *Galland* contre *Ramus*, comme d'une Pièce qui n'auroit été imprimée qu'en M. D. LI.

(*h*) Il faloit dire *Chap.* XXXII & XXXIII. Au reste j'écris le nom de *Congnieres* comme je le trouve dans Pasquier. Mr. Le Motteux écrit *Coignères*: & Mr. Le Duchat, *Cugnieres*: mais aussi n'est-ce pas d'après Pasquier qu'il en parle. Au moins ne le cite-t-il pas, & il en cite d'autres. Le même homme est nommé Pierre *du Cugnet* dans les Tablettes Chronologiques de *Marcel*.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE I.

Par Pantagruel qui s'embarque avec ses Officiers, Truchemens, &c, pour visiter l'Oracle de la dive Bouteille Bacbuc, nous pouvons entendre Antoine de Bourbon, depuis Roi de Navarre, partant du Monde de l'Erreur pour aller à la découverte de la Vérité, que Rabelais met dans la Bouteille, conformément au Proverbe: *In vino veritas.* Voyez là-dessus le Chapitre XXXVII du Livre V. C'est à quoi aboutissent tous les voyages de Pantagruel. Le dessein de l'Auteur paroît clairement à la fin. Mais à l'imitation des bons Poètes dramatiques, il nous fait entrevoir son dessein dès le commencement. On ne peut pas s'y méprendre lorsque dès le premier Chapitre du Livre IV, où commence la Relation des Voyages, on voit que Pantagruel prêt à mettre à la voile, *feit une briefve & sainte exhortation toute authorisée de propous extraits de la Saincte Escripture:* que l'exhortation finie, *feut hault & clair faicte priere à Dieu:* & qu'*aprés l'oraison feut mélodieusement chanté le Psaulme du Sainct Roy David, lequel commence:* Quand Israel Hors d'Egypte Sortit. Tout le monde sait quel est le sens mystique du nom d'Egypte.

Jamet Brayer, *Pilot principal*, & Xenomanes *le grand Voyaigeur & traverseur des voyes perilleuses*, représentent les bons Guides dont on avoit besoin dans la recherche de la Vérité.

L'advis de *Brayer & de Xénomanes aussi feut .. ne prendre la routte ordinaire des Portugalois ... ce que leur vint à prouffit incroyable.* On peut entendre par ces Portugalois, les Papistes superstitieux.

Bacbuc signifie une Bouteille en Hébreu: & les Navires de Pantagruel ont tous *en pouppe pour enseigne*, quelque utensile de Biberon, qui marque l'inclination de tous les *nobles Voyagiers* pour la Vérité désignée par le *Vin.* Il n'y a qu'un seul Navire dont l'enseigne soit différente: Mais son enseigne est une Lanterne: ce qui assortit très-bien ce que j'ai déja dit de la nécessité d'avoir des Guides éclairez. Et comme les fictions de notre Auteur ont souvent plus d'un sens, je ne sais si par la *Dive Bacbuc* nous ne devrions pas entendre encore le *sacré Calice*, & même le *Mariage des Prêtres*: deux articles, entr'autres, pour lesquels on avoit nouvellement convoqué le Concile de Trente dans le tems où Rabelais écrivoit.

Aussi voyons-nous dans le Livre V., aux Chapitres XXXII & XXXIII, que nos Voyageurs, pour arriver à l'Oracle de la Bouteille ou de la Vérité, passent par le Payïs de *Lanternois*, où les Lanternes tenoient alors *leur Chapitre Provincial.* Il est évident que les Lanternes sont ici l'emblême du Clergé qui se regarde comme la lumière du Monde.

Le *mot* de la Bouteille est *Trincq*, mot Allemand, mais *célèbre & entendu de toutes Nations* & qui *nous signifie*, *Beuvez.* Livre V. Chap. XLIV, XLV. Dans le Temple de la Bouteille toute la compagnie est admise à boire d'une Eau qui ren-

rendoit gouſt de vin. Livre V. Chap. XLII. Et c'eſt du *Vin* qu'ils boivent pour obéïr au mot de la Bouteille dans le chapitre XLV. Voilà pour la reſtituton du CALICE aux Laïques.

Voici pour le MARIAGE DES PRETRES. Le deſſein de Panurge en conſultant la Bouteille quel eſt-il? C'eſt de ſavoir s'il ſera marié. Il trincque: & à peine a-t-il trincqué qu'il connoît ſa deſtinée. Il ſent que bientôt il ſera marié, Livre V. Chap. XLV. Or j'ai fait voir ci-deſſus, & que Panurge repréſente Jean de Montluc, qui étoit Prêtre; & que ce même Prêtre étoit tellement pour la liberté de ſe marier qu'il ſe maria effectivement (*i*).

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE II.

L'Hiſtoire des *Voyages* de Pantagruel étant une eſpèce de Satire où l'Auteur fait entrer occaſionnellement des gens de toutes ſortes d'états & de de toutes ſortes de conditions, il ne pouvoit guère mieux commencer que par les *Voyageurs*: Et c'eſt ce qu'il fait dans ce Chapitre, où il ſe moque d'eux en les contrefaiſant, c'eſt-à-dire en mentant comme eux.

Tous les Payïs qu'il parcourt ſont des Iles: & il ſe qualifie lui même CALOYER DES ISLES HIERES dans l'Edition de M. D. LIII. *Caloyer* eſt un titre affecté aux Prêtres & aux Moines de l'Egliſe Grèque. Il eſt formé de deux mots Grecs, *Kalos hiereus*, qui ſignifient *bon Prêtre*. Le nom d'*Hieres*, appliqué aux Iles dont il ſe dit Caloyer, ſignifie naturellement, par alluſion au mot Grec *hieros*, les Iles *ſacrées* ou les *grandes* Iles: car *hieros* s'employe ſouvent dans un ſens qui revient à celui de *grande;* Et ſi l'on me demande à préſent ce qu'il faut entendre par les grandes Iles, je répondrai en un mot que c'eſt toute la Terre: puiſqu'au fond, ces grandes parties de notre Globe auxquelles on donne le nom de Continent par oppoſition aux Iles, n'en diffèrent que par une plus grande étendue de terre-ferme, qui n'en eſt pas moins toute environnée des eaux de la Mer. Il y a ici pluſieurs grandes Iles: c'eſt que chacune à ſa manière repréſente la Terre en général, parce qu'en effet il n'y a guère de Payïs où l'on ne retrouve, à quelque différence près, les ridicules par leſquels Rabelais caractériſé chacune de ſes Iles (*k*).

MEDAMOTHI eſt le nom de la première Ile où nos Voyageurs abordent. On ſait que ce nom, qui eſt Grec, déſigne un Payïs imaginaire, une Ile qui n'eſt nulle part; & où perſonne par conſéquent n'a jamais été. Voilà le grand goût des Voyageurs. Ce ſont des Terres inconnues, ce ſont des découvertes toutes nouvelles qu'il leur faut. Auſſi le Journal des Voyages de Pantagruel paſ-ſe-

(*i*) Voyez les *Remarques générales*, au commencement: & puis ſur la fin de ces mêmes Remarques l'Obſervation (*y*).

(*k*) Voyez l'*Alphabet de l'Auteur François* au mot *Hieres*, ou au mot *Caloyer:* & la dernière Note de Mr. Le Duchat ſur le Livre II.

se-t-il d'abord au quatrième jour, où lui & ses Compagnons apperçurent cette Ile extraordinaire, au lieu que le premier jour & les deux suivans il *ne leur apparut terre ne aultre chose nouvelle.*

PHILOPHANES, qui est le nom du Roi de l'Ile, signifie un homme qui aime à être vu: & PHILOTHEAMON, qui est le nom de son Frere, signifie un homme qui aime à voir. Le premier est lui-même en voyage quand Pantagruel arrive: [Il étoit parti *pour le mariaige de son frere Philotheamon avecques l'Infante du Royaume d'*ENGYS, c'est-à-dire du Voisinage.] Il profitoit de l'occasion de voir & d'être vu. Voilà encore le caractère de bien des Voyageurs.

LES BELLES CHOSES que Pantagruel acheta dans l'Ile de Médamothi, ou qu'achetèrent ses compagnons, sont aussi chimériques que l'Ile même. Tels sont les Tableaux, *en l'un desquels estoit au vif painct le visaige d'ung Appellant*: *en l'autre estoit le portraict d'un Varlet qui cherche Maistre, en toutes qualitez requises, gestes, maintien, minois, alleures, physionomie & affections.* Tels sont ceux où *estoient au vif painctes les Idées de Platon, les Atomes d'Epicurus* & *Echo selon le naturel répréſentée.* Tel est *le grand Tableau painct & transsumpt de l'ouvraige jadis faict à l'aguille par Philomela.* &c. (*l*).

Rabelais ajoute que Pantagruel fit aussi acheter *trois beaulx & jeunes* UNICORNES: *ensemble ung* TARANDE, Animal qui entr'autres qualitez ici décrites, avoit celle de *changer de couleur selon la varieté des lieux esquels il paist & demoure*; à peu près comme font les Caméléons & bien des Courtisans. Le grand Bochart, qui fait tant d'honneur à la Ville de Rouen, sa Patrie & la mienne, a prouvé que l'*Unicorne* n'est point un Animal fabuleux: Mais la plus-part des Savans du tems de Rabelais le regardoient comme tel, aussi-bien que le Tarande avec ses couleurs changeantes (*m*): De sorte que ce qu'il en dit ici est un nouveau trait de raillerie soit aux dépens de ces Voyageurs à qui le desir de plaire par le merveilleux fait debiter des fables, soit aux dépens de certains Lecteurs qui embarassant leur esprit & chargeant leur mémoire des merveilles les plus

(*l*) Un autre badinage dans le même goût, occupe le Chapitre XL du Livre V. Je ne sais, au reste si la peinture des idées de Platon paroîtra à tout le monde aussi ridicule qu'elle l'est. On dit que les Poètes sont Peintres ou doivent l'être. Il y en aura à ce compte dont on pourra dire qu'ils ne peignent que des Idées, des jugemens, des Syllogismes, de la Logique. Conviendront ils que cela est ridicule? J'en doute. Ils conviendront peut être plutôt que c'est Horace qui est ridicule d'avoir fait croire au monde que la Poésie est une Peinture.

(*m*) Si Mr. Le Motteux entend par *Unicorne* tout Animal qui n'a qu'une corne, ce qui est la signification grammaticale & étymologique de ce nom, sa citation de Bochart sera assez juste: & l'on sait au reste, indépendemment de Bochart qu'il y a des Unicornes dans ce sens-là. Mais s'il entend par Unicorne, comme on l'entend communément, & comme l'entendoit sans doute Rabelais, le même Animal que nous appellons ordinairement *Licorne*, il y apparence que Mr. Le Motteux a cité Bochart sur la foi d'autrui, & qu'on ne lui avoit pas bien exposé le sentiment de ce savant homme, ou qu'il n'avoit pas bien compris ce qu'on lui en avoit dit. Voyez la premiére Partie du *Hierozoïcon*, Lib. III. Cap. XXVI & XXVII. Je laisse à d'autres le soin de décider s'il est bien vrai que la plus part des Savans du tems de Rabelais regardassent comme une chimère, soit l'*Unicorne*, quel qu'il pût être, soit la *Licorne* en particulier, soit le *Tarande* & ce qu'on raconte de son poil qui prend successivement différentes couleurs. Notez au reste que le *Rhinoceros*, Animal très-réel qui n'a qu'une corne, est nettement distingué de l'*Unicorne* par Rabelais lui-même, si le Livre V est de lui, comme le prétend Mr. Le Motteux. Voyez Liv. V. Chap. XXX.

plus étranges pourroient être comparez à ces Femmes qui ne font jamais parfaitement contentes d'un meuble ou d'un ajuftement nouveau, fi ce n'eft quelque chofe de bizarre, qui vienne de bien loin & qui ait été payé bien cher.

REMARQUES
SUR LIVRE IV. CHAP. V-VIII.

Du *debat* de Panurge *avecques ung Marchant* de Taillebourg nommé DINDENAULT, & du malheur de ce même Marchand, que Panurge *faict en mer noyer* avec fes Moutons, auffi-bien que *les aultres Bergiers & Moutonniers*, on peut tirer cette Morale: Que les querelles des Pafteurs entraînent fouvent la ruïne des Troupeaux: *ames moutonnieres*, animaux affez *fots & ineptes* pour *foy jecter & faulter à la file après le premier*, *quelcque part qu'il aille.*

Mais il fe peut auffi que Rabelais repréfente ici en badinant quelque avanture réelle du vrai Panurge, JEAN DE MONTLUC. Nous avons déja obfervé que cet Evêque de Valence étoit Proteftant, au moins par fes fentimens. Tout le monde le favoit: & fon frere *le Maréchal de Montluc* n'en fait point un fecret dans fes *Commentaires.* Le Prélat fut chagriné plus d'une fois là-deffus, & le fut particulièrement par le Doyen de Valence dont nous avons auffi déja parlé. Mais celui-ci eut affaire à trop forte partie: l'Evêque employa pour fe vanger, toute fon adreffe & tout fon crédit: tellement qu'il auroit fort bien pu dire après cela, comme Panurge à Frere Jean vers la fin du Chapitre VIII: *Frere Jean, efcoute icy. Jamais homme ne me faict plaifir fans recompenfe, ou reconnoiffance pour le moins. Je ne fuis poinct ingrat & ne le feus, ne feray:* Mais auffi: *jamais homme ne me faict defplaifir fans repentance, ou en ce monde ou en l'aultre. Je ne fuis poinct fat jufques-là* (*n*).

Dans le Chapitre VII, *Dindenault* jure par le DIGNE VOEU DE CHARROUX. C'eft ainfi qu'on appelloit une grande Statue de bois que des Moines de *Charroux*, Ville de Poitou, tenoient dans un coin de leur Monaftère, & qu'ils expofoient tous les fept ans à la dévotion du Peuple qui y accouroit alors de toutes parts. On le baifoit. Mais cette faveur étoit refufée aux femmes, qui pour n'y rien perdre guettoient les hommes au retour de cette cérémonie, leur fautoient au collet, & baifoient au moins les bouches heureufes qui avoient baifé le Digne Vœu. Une Dame voulut le baifer lui-même. Il fe fâcha, & fe hauffa de quatre ou cinq pieds. Les Moines le difoient, & le Peuple le croyoit. Cela n'empêcha pourtant pas quelques Gentilshommes Huguenots, en M. D. LXII, de dépouiller la fainte Statue de certaines lames d'argent dont elle étoit revêtue: *lefquels depuis, par les Gaudiffeurs du païs, furent appellez les Valets de chambre du digne Vœu de Charroux* (*o*).

Nous

(*n*) Le démêlé de Montluc avec le Doyen de Valence eft poftérieur à la date du quatrième Livre de Rabelais. Voyez ci-deffus *Remarques générales*, Article (g) des Obfervations.

(*o*) J'ai un peu abregé cet Article, qui dans l'Anglois de Mr. Le Motteux, à quelques expref-

Nous avons dans le même Chapitre un autre exemple étrange de ſuperſtition, lorſque Dindenault dit de ſes Moutons: *A propous: Par touts les champs eſquels ils piſſent, le bled y provient comme ſi Dieu y euſt piſſé.* C'eſt-là réellement une phraſe proverbiale en France parmi le petit peuple, qui croit bonnement qu'il y a eu des terres ainſi fertiliſées: tout comme il croit que Jéſus-Chriſt [appellé *Dieu* dans cette phraſe] fertiliſa par ſa ſalive l'endroit ſur lequel l'Evangile nous dit qu'il avoit craché pour détremper la terre dont il ſembla faire un remède pour rendre la vûe à un Aveugle. *Jean* IX. 6.

Je ſupprime diverſes remarques que le Lecteur fera de lui-même. Si je voulois tout dire, je deviendrois auſſi prolixe & auſſi volumineux qu'un Commentateur Hollandois.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE IX.

Par la deſcription de *l'Iſle* Ennasin & des *eſtranges alliances* qui ſe font dans cette Ile, Rabelais ſe moque à la fois, & des mariages mal-aſſortis & des ſottes poliſſonneries de certaines gens. *Ennaſin*, c'eſt proprement, *qui n'a point de nez*, qui eſt plat. Auſſi Rabelais obſerve-t-il d'abord que *les hommes & femmes* de cette Ile *reſſemblent aux Poitevins*, qui ne paſſent pas pour être fort polis ni fort ſpirituels. J'avoue que les turlupinades des Compagnons de Pantagruel ſur les étranges alliances des habitans, ſont autant de gloſes qui ne valent pas mieux que le texte: Ce ſont de miſerables quolibets & de fades Rébus: Mais c'eſt-là juſtement ce qu'admirent nos bons Campagnards. Je ſuis ſûr qu'ils liront tout ce Chapitre, ou plutôt l'entendront lire, avec autant de plaiſir que j'ai eu de peine à le rendre en Anglois. On conviendra au moins que le deſſein de l'Auteur eſt louable. Rien ne méritoit mieux ſa cenſure que tant de ſots mariages qui ſe font tous les jours. Les ſottiſes de cette eſpèce ne ſont ni moins ridicules, ni moins pitoyables, que celles qu'on nomme de mauvaiſes plaiſanteries.

Nous preſens, dit Rabelais, *feut faict ung joyeulx mariaige*, *d'une poire femme bien guaillarde*, *comme nous ſembloit*, *toutesfois ceux qui en avoient taſté diſoient eſtre molaſſe*, *avecques ung jeune fromaige à poil follet ung peu rougeaſtre.* Ce mariage eſt moins contre nature que bien d'autres: Auſſi en voit on plus d'un de cette ſorte ſans aller dans l'Ile d'Ennaſin. Otez les noms de Poire & de Fromage qui ſont particuliers à cette Ile: Réduiſez l'emblême aux termes de la vérité, ou remplacez le par quelque autre emblême qui ſoit moins du bas comique: Et tout le monde alors ſentira, non-ſeulement que Rabelais a dit vrai, mais que ce qu'il a dit n'eſt rien moins qu'une platitude *Ennaſine* dont on puiſſe dire, *cela n'a point de nez.* Ap-

preſſions près, ne contient rien qu'on ne puiſſe voir dans l'*Alphabet de l'Auteur François*, ſous la lettre D.

Appliquez cette Remarque au mariage de la *vieille Botte grasse* avec un *jeune & soupple Brodequin :* Appliquez la à celui du *jeune Escafignon* avec une *vieille Pantophle:* Et vous aurez en quelque sorte la cléf de tout ce Chapitre.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRES X & XI.

De l'Ile de ces *mal plaisans Allianciers avecques leurs nez de as de treufle*, Pantagruel passe dans celle de Cheli, qu'on peut regarder comme l'Antipode de la première à cause de la politesse des habitans.

L'*Alphabet de l'Auteur François* fait venir Cheli de l'Hébreu Schalom, qui veut dire pacifique. J'aimerois mieux le tirer du Grec Cheille'e *les lèvres*, parce qu'il paroît que Rabelais a voulu décrire le séjour des *belles paroles* ou des *complimens.*

Dans cette Ile, *regnoit le Roy St. Panigon. Lequel accompaigné de ses Enfans & Princes de sa Court, s'estoit transporté jusques prés le Havre pour recepvoir Pantagruel. Et le mena jusques en son Chasteau.* Sus *l'entrée du Dongeon se offrit la Reine accompaignée de ses Filles & Dames de court.* Et *Panigon voulut qu'elle & toute sa suitte baisassent Pantagruel & ses gents. Telle estoit*, dit l'Auteur, *la courtoisie & coustume du pays. Panigon*, dit-il encore, *vouloit en toute instance pour cestui jour & au lendemain retenir Pantagruel. Pantagruel fonda son excuse sur la serenité du temps.* Et si Panigon, sur cette excuse, *donna congié* à ses Voyageurs, ce ne fut qu'*aprés boyre*, voire *vingt & cinq ou trente fois pour homme.* Voilà sans doute des complimens.

Frere Jean avoit disparu pendant qu'on en étoit aux embrassades & aux baisers. Il étoit allé chercher dans les cuisines quelque viande moins creuse, plus propre pour un Moine. Il reparoît à la fin*:* Mais ce n'est que pour se moquer des complimens qu'il a évitez. *Corpe de Galline* [dit-il, en parlant des cuisines,] *j'en sçay mieulx l'usaige & cérémonies*, *que de tant chiabrener avecque des femmes*, *magny*, *magna*, *chiabrena*, *reverence*, *double*, *reprinse*, *l'accolade*, *la fressurade*, *baise la main de vostre mercy*, *de vostre majesta*, *vous soyez*, *Tarabin tarabas... cette brenasserie de reverences me fasche plus qu'ung jeune Diable. Je voulois dire ung jeusne double.* Aussi voyez vous qu'encore que l'Ile soit *grande*, *fertile*, *riche & populeuse*, il n'y a que les cuisines de l'Ile qui attirent son attention. Là il admire *le branlement des broches*, *& l'armonie des contrehastiers.* Là il exerce sa critique sur *la position des lardons*, sur la *temperature des potaiges*, sur les *preparatifs du dessert*, & sur l'*ordre du service du vin.*

Le Chapitre XI, tout entier, n'est qu'un badinage sur cette inclination des Moines pour la Cuisine.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XII-XVI.

1. CEs cinq Chapitres regardent le paſſage de Pantagruel par le Payïs appellé PROCURATION,& ſont deſtinez à draper les Sergens & autres Officiers ſubalternes de la Juſtice.

2. *Ung de nos Truchements* [dit Rabelais, vers le commencement du Chapitre XII.] *Ung de nos Truchements racomptoit à Pantagruel, comment ce Peuple guaignoit ſa vie en façon bien eſtrange: & en plain diametre contraire aux Rommicoles. A Romme gents infinis guaignent leur vie à empoiſonner, à battre, & à tuer.* Les CHIQUANOUS *la guaignent à être battus. De mode que ſi par long-temps ils demouroient ſans eſtre battus, ils mourroient de male-faim, eulx, leurs femmes, & enfans.* Si les Sergens n'avoient aujourd'hui que des baſtonnades pour ſubſiſter, ils ſeroient bientôt morts de faim. Les tems ont changé. Mais ſous les Règnes de François premier & de Henri deux, cette Canaille n'avoit point de meilleur revenu. Les Nobles prenoient pour un ſi grand affront d'être aſſignez ou arrêtez par cette maudite Engeance, que pouſſant trop loin le point-d'honneur là-deſſus, ils ſe vangeoient ſouvent à grands-coups de bâton ſur celui qui leur apportoit une Aſſignation ou un Exploit. Les Sergens de leur côté ne demandoient pas mieux, parce que les coups de bâton leur valoient à la fin quelques bons dédommagemens. Rabelais ſe moque à la fois, & de la folle vanité de ceux qui battoient: & de l'infame friponnerie de ceux qui s'expoſoient volontairement à être battus. Panurge raconte une hiſtoire du Seigneur de BASCHÉ, qui pour ſe débaraſſer de ces *maraulx Chiquanous*, trouva moyen de les faire battre à peu de fraix, mais ſi bien que quelques-uns en moururent.

3. C'eſt dans cette hiſtoire qu'eſt enchaſſé le conte de FRANÇOIS VILLON, où l'on voit comment il attrapa le Frere TAPPECOUE qui n'avoit pas voulu *preſter une chappe & eſtolle* pour une Maſquarade où l'on devoit jouer la *Paſſion*, comme on la joue encore tous les ans dans quelques endroits d'Italie: Et la fin de la même hiſtoire, c'eſt que *depuis feut le dict Seigneur en repos, & les nopces de Baſché en proverbe commun.* A propos de quoi je remarquerai qu'il en fut à-peu-près de même du nom de ce *François* VILLON dont je viens de parler. C'eſt de ſon nom qu'eſt venu le Verbe *Villonner*, qui a long-tems été en uſage pour dire un équivalent de *tromper* ou de *friponner*: parce que ce Poëte, fameux par ſes Poéſies ſous Louïs onze, étoit plus fameux encore par ſes bons tours & par ſes friponneries. J'aurai occaſion d'y revenir (*p*).

4. Vers

(*p*) Voyez ci-deſſous les Remarques ſur le Chapitre LXVII. Ce que Mr. Le Motteux dit là & tout ce qu'il dit de *Villon*, eſt tiré de PASQUIER Liv. VIII. Chap. LX. des *Recherches de la France*. Et Paſquier n'eſt pas le ſeul qui ait fait venir *Villonner* du nom du Poëte *Villon*. Au moins vois-je que BOREL, dans ſon Dictionnaire Gaulois aſſigne la même origine & à *Villonnerie* & à *Villon*, entant qu'il eſt ſynonyme de *Villonnerie*. Ces deux ſavans hommes ne ſe ſeroient-ils point trompez? Ce qu'il y a de ce certain, c'eſt que, ſelon Bo-

4. Vers la fin du Chapitre XVI, les gens de Pantagruel rencontrent *deux vieilles Chiquanourres*, qui leur apprennent que l'*on avoit au gibet baillé le Moyne par le coul aulx deux des plus gents de bien qui feussent en tout Chiquanourrois :* & cela pour avoir dérobé *les ferremens de la Messe*, & les avoir *mussez soubz le manche de la Parœce.* Il faut que cela porte sur quelque vol d'Eglise connu du tems de Rabelais. Nous pouvons observer en passant quel cas il faisoit des *Chicanous*, puisqu'il met au gibet les deux plus gens-de-bien qu'il y eût parmi eux.

Bailler le moyne par le coul, comme il l'explique lui-même, c'est *pendre & estrangler.*

Voire, voire, vous en parlez comme Sainct Jean de la Palisse, dit Frere Jean sur cette façon de parler énigmatique. Il est clair que *la Palisse* est là pour *l'Apocalypse* (q).

Par le *Manche* de la Paroisse, peut-être faut-il entendre le Clocher de l'Eglise.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE XVII.

APrès avoir quitté le Payïs des Chiquanous, Pantagruel *passa les deux Isles de* TOHU *& de* BOHU. On m'a dit que ces deux noms, qui sont Hébreux, sont les mêmes que l'Auteur de la Genèse a employez pour décrire le CHAOS. *La Terre étoit vuide & sans forme*: Il y a dans l'Original qu'elle étoit *tohu & bohu.* Cela pourroit s'appliquer à quelque Payïs ruïné par la guerre. Il s'agit de deux Iles *esquelles*, dit Rabelais, *ne trouvasmes que frire.* Cette idée assortit l'autre. La fureur des Soldats, & les exactions de leurs Chefs, ne laissent rien derrière eux.

BRINGUENARILLES le grand GE'ANT est celui qui avoit ôté les moyens de *frire*, puisqu'il avoit *toutes paelles*, *paellons*, *chauldrons*, *coquasses*, *lichefretes & marmites du pays avallé*, *en faulte de Moulins à vent*, *desquelles ordinairement il se paissoit.* Et par ce Géant nous pouvons entendre en général les Armées, ces Corps gigantesques qui portent la desolation dans un Payïs: Nous pouvons entendre après cela en particulier, ces Maraudeurs, ces Coureurs de Parti, bruyans Thrasons, Avaleurs de charettes ferrées, qui à l'ouverture d'une campagne vivent en grands Seigneurs aux dépens du Laboureur: qui lui devorent, en quelque sorte, jusqu'à la paille sur laquelle il couche: & qui lui engloutissent à leur manière ses poêlons, ses chaudrons, ses lèchefrites: gens plus redoutables à

Borel lui-même, *Vilonnie* pour *Méchanceté* se trouve dans un Auteur bien plus ancien que Villon: Et ce qu'il y a de certain encore, c'est que s'il en faut croire la Tradition, le nom de Villon ne fut donné à ce Poëte que comme un sobriquet qui de son tems signifioit un fripon.

(q) *Saint Jean de la Palisse* pour *Saint Jean Auteur de l'Apocalypse*, est une polissonnerie qui n'est point unique en son espèce. Les polissons de Normandie, pour dire *l'Apocalypse*, disent *L'Apoucastipe*, ou *la pouque à Felippe*, c'est-à-dire, *la poche de Philippe.*

à leurs hôtes qu'à l'Ennemi: *hospitibus tantum metuendi*, selon le mot de Tacite.

Rabelais conte que Bringuenarilles mourut ETRANGLÉ, *mangeant ung coing de beurre fraix à la gueule d'ung Four, par l'ordonnance des Médicins.* Tel est souvent le sort de ces Rodomons dont je parlois. La guerre finie, ils deviennent souvent Voleurs de grand chemin, ou prennent quelque train de vie équivalent, dont la fin est qu'ils se font pendre & *étrangler*: ce qui leur arrive quelquefois pour des friponneries qui ne leur auront pas plus valu qu'un *coin de beurre:* Ou bien, ils se voyent réduits à mener une vie obscure & languissante, sinon *à la gueule d'un Four*, du moins au coin de leur cheminée, à moitié morts de faim avec leur maigre pitance, usez de débauche & de fatigue, aussi méprisez au reste qu'ils étoient redoutables, lorsque par leurs brigandages ils vivoient dans la dissolution & dans le luxe.

Là d'abundant, continue Rabelais, *nous feut dict que le Roy de Cullan de Bohu avoit deffaict les Satrapes du Roy Mechloth, & mis à sac les Forteresses de Belina.* Cette idée de Sièges & de batailles confirme ce que j'ai dit, que l'Auteur en veut dans ce Chapitre aux gens de guerre.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP XVIII-XXIV.

CES Chapitres contiennent la description de la terrible tempête qu'eut à essuyer la Flote de Pantagruel, après qu'elle eut rencontré l'*Orque chargée de Moynes, Jacobins, Jesuites, Capussins... Minimes & aultres S. S. Religieux, lesquels alloient au Concile de* CHESIL *pour grabeler les Articles de la foy contre les nouveaux Héréticques.*

1. Ce CONCILE ne peut être que celui de TRENTE, qui s'étoit déja assemblé dans le tems que Rabelais écrivoit. Le mot Hébreu *Chelis*, qui par une seule transposition de deux lettres fera *Chesil* signifie *Trois* quand il est au singulier, mais *Trente* quand il prend la terminaison du plurier: Et si vous vous en tenez au nombre de Trois, il entre dans le nom Latin de la Ville de Trente, *Tridentum* (r).—— L'Alphabet de l'Auteur François donne ici une explication différente, suivant laquelle le même Concile aura été appellé de *Chesil*, parce que c'étoit un Concile *de troubles, de tempête & d'inconstance:* Mais cela me paroît tiré d'un peu loin.

2. Quoi qu'il en soit, il est fort vraisemblable que le FORTUNAL ou la tempête dont ces Chapitres contiennent la description, représente la cruelle persécution qui s'éleva en France sous le Règne de Henri II. Elle commença en M. D. XLVIII, par une espèce d'Inquisition qui fut établie pour faire le procès à

(r) Ceux qui entendent l'Hébreu sentiront d'abord que l'étymologie hébraïque de *Chesil*, telle que Mr. Le Motteux. nous la donne, n'est pas exposée bien exactement: mais ils suppléeront sans peine à ce défaut: Et ceux qui n'entendent pas l'Hébreu seroient peut-être embarrassez par une plus grande exactitude.

à ceux qui embraſſoient la Réformation. Voici les paroles de *Du Tillet* là-deſſus. *Il fut ordonné qu'une ſéance extraordinaire ſe feroit des Judges à Paris*, *pour connoiſtre particulierement du faict des Hérétiques: En icelle quelques miſerables furent punis de cruels ſupplices à toute rigueur.*

3. Durant cette tempête, PANTAGRUEL fait voir une grande fermeté & une conſtance héroïque. FRERE JEAN eſt intrépide & extrêmement actif. Tous les Compagnons de Pantagruel font de leur mieux pour ſauver ſon Vaiſſeau. Le ſeul PANURGE marque de la foibleſſe. Il *reſtoit de cul ſus le tillac plourant & lamentant.* Il ſe ſouhaite *dedans la Orque des bons & béats Peres concilipetes* qu'on a rencontrez le matin, *tant devots*, *tant gras*, *tant joyeulx*, *tant douillets & de bonne grace.* Un moment après il veut ſe confeſſer: & le voilà dévot à l'excès, comme il arrive ſouvent en pareil cas à ſes Confrères les Déïſtes. Il demande enſuite à faire *ung petit mot de Teſtament ou Codicille pour le moins.* Enfin, rien n'eſt plus extravagant que les vœux, les ſouhaits, & les gémiſſemens de ce *grand Veau plourart*, tant que le danger continue. Mais *la tempeſte finie*, il fait *le bon Compaignon*, il *travaille comme quatre*, & ſe montre auſſi déterminé qu'il venoit d'être poltron.

4. L'Orage commence, dans le Chapitre XVIII, d'abord après la rencontre des bons Peres *concilipetes*: il y a des éclairs, des tonnerres, des FOUDRES, & dans le Chapitre XX *ung coup de fouldre* particulier, ſuivi de tonnerres qui font dire à Frere Jean, *Tonnez Diables ... Je croy que touts les millions de Diables tiennent ici leur Chapitre Provincial ...* Il eſt naturel de penſer qu'il s'agit là des FOUDRES DU VATICAN & de tels autres Foudres Eccléſiaſtiques.

5. Dans le Chapitre XXII, lorſque le tems ſe remet au beau, *Nos Diables*, dit Frere Jean, *commencent eſcamper de hinch.* C'eſt toujours la même idée. Je ferai voir que par les DIABLES il faut entendre les Moines, les Convertiſſeurs, les PERSÉCUTEURS Papiſtes (*s*).

6. PANURGE paroît bon Catholique dans le fort de la tempête. C'eſt ſon caractère. La perſécution lui fera faire toutes les ſimagrées qu'on voudra, quoiqu'il ſoit prêt à ſe moquer, après la tempête, de ce même *Sainct Nicolas* à qui il adreſſe cette ſupplication pendant le péril, dans le Chapitre XIX: *Sainct Nicolas à ceſte fois*, *& jamais plus. Je vous fais ici bon vœu ... que ſi ce coup m'eſtes aydant*, *j'entends que me mettez en terre hors ce dangier icy*, *je vous édifieray une belle grande petite Chapelle ou deux entre Quande & Monſſoreau*, *& n'y paiſtra Vache ne Veau.* A peine *le Gualland* ſe croit en ſûreté que voici comme il s'explique, vers la fin du Chapitre XXIV, en jouant ſur le mot de CHAPELLE qui ſignifioit quelquefois un Alembic: *Eſcoutez beaulx amis: je proteſte devant la noble compaignie*, *que de la Chapelle vouée à Monſieur St. Nicolas entre Quande & Monſſoreau*, *j'entens que ſera une Chapelle d'eaue Roſe: en laquelle ne paiſtra Vache ne Veau. Car je la jecteray au fond de l'eaüe*: c'eſt-à-dire, ſans-doute, au fond de la Rivière qui coule entre CANDE & MONSSOREAU, & qui occupe tout l'entre-deux.

7. PANTAGRUEL, *preallablement avoir imploré l'ayde du grand Dieu ſervateur*, &

(*s*) Voyez ci-deſſous, les Remarques ſur le Chapitre XLV. Paragraphe 4: & la dernière Remarque ſur le Chapitre XLVI.

& faicte oraison publicque en fervente devotion, *par l'advis du Pilot tenoit l'arbre fort & ferme.* Le but de cette particularité du Chapitre XIX, étoit d'insinuer à la Famille de NAVARRE & particulièrement à ANTOINE DE BOURBON nouvellement entré dans cette Famille, que comme il n'y avoit personne qui fût plus en état que lui de protéger les Grands embarqués avec lui dans l'affaire de la Réformation, il devoit s'y employer de tout son pouvoir. Aussi *Du Tillet* ne parle-t-il que de *quelques misérables* qui ayent eu beaucoup à souffrir de la *séance extraordinaire des Juges en* M. D. XLVIII.

8, Quelques-uns douteront peut-être que Rabelais ait eu dans ces Chapitres les vûes personnelles que je lui prête. Mais tout le monde avoûra du moins qu'il a bien représenté ce que sont la plus-part des hommes dans le danger, & sur-tout en tems de persécution.



REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XXV-XXVIII.

1. L'Ile des MACREONS, où les Voyageurs de Rabelais abordent après la tempête, signifie une Ile *dont les habitans vivent long-tems:* & Rabelais donne à leur *Maistre Eschevin* le nom ou le titre de MACROBE, qui ramène la même idée.

2. Le *bon Macrobe* dit, dans le Chapitre XXVI, que l'Ile est *subjecte au Dominateur de* BRETAIGNE. Or l'ANGLETERRE, ainsi désignée, étoit effectivement alors, sous le Règne d'Edouard VI, un Port assûré contre la tempête de la Persécution, & où l'on pouvoit dire que les hommes vivoient longtems parce que leur vie n'y étoit pas abregée par les Persécuteurs.

3. Les VIEULX TEMPLES RUINEZ qui s'y trouvent, dans le Chapitre XXV, marquent la décadence du PAPISME, la ruïne de ses TEMPLES & de ses Idoles.

4. Les HEROES qui ont leur *manoir* ou *habitation* au milieu de ces débris, dans le même Chapitre, ce sont les vrais Chrétiens qui avoient secoué le joug de Rome, & établi la Réformation sur les ruïnes du Papisme.

5. Le bon Macrobe dit, dans le même Chapitre encore, en parlant de ces HEROS: *Au trespas d'ung chascun d'iceulx ordinairement oyons nous par la Forest grandes & pitoyables lamentations ... & en Mer tempeste & fortunal.* Il croit qu'il en est mort quelcun le jour précédent, *au trespas duquel*, dit-il, *soit excitée celle horrible tempeste qu'avez pâti.* Cela marque en général de quelle conséquence pouvoit être la mort de certaines personnes considérables, & nommément peut-être quelle perte les Réformez venoient de faire par la mort de MARGUERITE DE VALOIS Reine de Navarre vers la fin de M. D. XLIX, un an après le mariage de Jeanne d'Albret; héritière présomptive de la Couronne de Navarre, avec Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, le Pantagruel de Rabelais.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XXIX-XXXII.

DE l'Ile des *Macréons*, Pantagruel arrive à celle de TAPINOIS, *en laquelle regnoit* QUARESME-PRENANT, qui eſt mis ici pour le *Carême*, parce qu'il l'eſt effectivement pour une partie de l'Egliſe Romaine: je veux dire pour les Moines & pour le Clergé dont le Jeûne commence plutôt que celui des Laïques, & pour qui le Mardi-gras eſt un jour d'humiliation, le véritable jour des Cendres. Auſſi Rabelais oppoſe-t-il ſon *Quareſme-prenant* au MARDI-GRAS. —— Je trouve dans un Livre intitulé *L'Héraclite François*, que le Cardinal de Lorraine ayant donné à trois Eccléſiaſtiques les Evêchez de Metz, de Toul, & de Verdun, mais en ſe réſervant une partie ſi conſidérable du revenu, qu'il ne leur reſtoit preſque que les tîtres; on les appella *les Evêques de Carême-prenant*, pour dire qu'ils avoient la mine auſſi maigre & auſſi affamée que s'ils euſſent été réduits à un Carême perpétuel. Je ne crois pourtant pas que Rabelais ait penſé à eux. Je croirois plutôt que ſon deſſein eſt ſimplement de tourner en ridicule la Superſtition des Catholiques au ſujet du Carême. De là le portrait groteſque de *Quareſme-prenant* dans les Chapitres XXX, XXXI, & XXXII. Ce qu'il y a de fou dans ce portrait, étoit pour faire prendre le change à ſes Ennemis, & pour pouvoir dire en cas de beſoin que c'étoit un pur badinage; car il étoit dangereux d'attaquer les Bigots ſur un point de cette importance.

XENOMANES, l'un des plus expérimentez de la Troupe, déconſeille à Pantagruel, dans le Chapitre XXIX, d'aller dans *l'Iſle de Tapinois en laquelle regnoit Quareſme-prenant:* & cela, *tant pour le grand deſtour du chemin* [ils vouloient arriver au ſéjour de la Vérité:] *que pour le maigre paſſe-temps qu'il diſt eſtre en toute l'Iſle & Court du Seigneur. Vous y verrez*, *diſoit-il*, *pour tout potaige ung grand Avalleur de pois gris ... Confalonnier des Ichtyophages ... Fouetteur de petits enfans* [parce qu'en Carême l'on fait pénitence & l'on ſe fuſtige:] *Calcineur de cendres*, [alluſion au Mercredi des cendres:] *foiſonnant en pardons*, *indulgences & ſtations:* Ce qui fait dire de lui dans le Chapitre XXX, qu'*eſtant marié avec la Myquareſme*, il *engendra ſeulement nombre de Adverbes locaulx*, par leſquels j'entens les Stations, les Egliſes, les Chapelles, les *Lieux* où il faut que le ſot peuple s'arrête pour gagner des Indulgences. ——— Xénomanes dit encore dans le Chapitre XXIX, que *Quareſme-prenant jamais ne ſe trouve aulx nopces*. Mais comme il faut rendre juſtice à tout le monde, fût-ce au Diable, *Vray eſt*, ajoute-t-il, *que c'eſt le plus induſtrieux faiſeur de lardoires & brochettes qui ſoit en quarante Royaulmes.* C'eſt que les Bouchers n'ont alors preſque pas autre choſe à faire. ——— *Il ha guerre ſempiternelle* contre les *Andouilles farfelues*, parce qu'en Carême tout ſorte de chair [au moins de chair morte] eſt défendue au peuple.

FRERE JEAN, qui eſt toujours entreprenant & qui va vîte en beſogne, ſe déclare contre le Carême: *Sacmentons ce grand Villain*, dit-il. Mais PANURGE,

qui

qui eſt toujours timide & circonſpect, ne penſe pas de même. *Combattre Quareſme-prenant*, dit-il, *de par touts les Diables! Je ne ſuis pas ſi fol & hardy enſemble.*

L'ingénieux *Apologue* de Physis & d'Antiphysie, ou de *Nature* & de ſa *Partie adverſe*, vers la fin du Chapitre XXXII, fait voir comment l'Egliſe Romaine, en ordonnant des choſes contraires à la Nature, contredit les loix de Dieu même, & prétend encore donner un bon tour à ce qu'elle fait. Auſſi Rabelais nous dit-il qu'*Antiphyſie* [Mere du Cerême] *engendra les Matagots, Cagots, & Papelars . . . les Briffaulx, Caphars, Chatemites Canibales: & aultres Monſtres difformes & contrefaits en deſpit de Nature* (*t*).

Si quelcun au-reſte me demande pourquoi l'Ile de *Quareſme-prenant* eſt appellée *l'Iſle de* Tapinois, je répondrai par une obſervation qu'on a faite avant moi: c'eſt qu'il y a beaucoup de rapport entre *Tapinois* & le mot grec *Tapeinôſis*, qui ſignifie *humilité*, *humiliation*: d'où je conclurai qu'autant que le Carême trouve ſon règne dans l'humiliation & dans le Jeûne, autant peut-on dire en Stile allégorique, par alluſion à *Tapeinoſis*, qu'il règne dans l'Ile de *Tapinois*. —— Ajoutez que le Carême étant haut ou bas ſelon le tems des Fêtes mobiles, on peut dire encore, conformément à l'Alphabet de l'Auteur François, que le Carême avance & recule, qu'il ſe hauſſe & ſe baiſſe ou ſe *tapit* en quelque ſorte, comme un homme qui feroit quelque choſe *en tapinois*.

REMARQUÉS

SUR LIVRE IV. CHAP. XXXIII & XXXIV.

Le *grand & monſtreux* Physetere [*ſorte* de poiſſon] dont Pantagruel ſe deffait victorieuſement dans ces Chapitres, *près l'Iſle Farouche, en laquelle dominent les Andouilles farfelues, ennemies mortelles de Quareſmeprenant*, comme on le voit au Chapitre XXIX: Le grand & monſtrueux Phyſetère, dis-je, déſigne les grandes proviſions de poiſſon ſalé dont on vient à bout pendant le Carême, ou dont on ſe débaraſſe lorſque le tems revient de manger de la chair. Là finit le règne du *Poiſſon* détruit ou abandonné: Là commence le règne des *Andouilles*: & leur règne ſuit de ſi près celui du Poiſſon, qu'on les voit quelquefois paroître en triomphe & toutes chaudes ſur la table, au moment que l'horloge, en ſonnant minuit annonce la fin du Carême & le premier de Pâques. Auſſi eſt-ce *ſus le hault du jour* & *près* de l'Ile des Andouilles que le gros Poiſſon de Rabelais expire. L'avi-

(*t*) Rabelais met ici au nombre des Enfans d'Antiphyſie, *les Demoniacles Calvins impoſteurs de Geneve.* Mais ces paroles, comme l'a obſervé Mr. Le Duchat, ne ſe trouvent pas dans toutes les Editions: Mr. Le Motteux ne paroît pas les avoir trouvées dans l'Edition ſur laquelle il a traduit & commenté ſon Auteur. D'ailleurs, s'il les avoit vues, il n'auroit pas manqué de dire 1. que les Calviniſtes ne ſont là que pour donner le change à certains Lecteurs: 2. que ſi Calvin y eſt attaqué perſonnellement, c'eſt une ſuite de certaines perſonnalitez aſſez connues: & que par cela même Rabelais pourroit être cenſé attaquer Calvin ſans attaquer le Calviniſme ou la Réformation en général.

L'avidité carnaſſière de ceux qui ſont ici repréſentez par les habitans de l'Ile Farouuche, a ſouvent quelque choſe qui approche aſſez de la férocité des Sauvages pour nous faire concevoir comment le nom de ſauvage, de féroce ou de *farouche* peut convenir à leur Ile prétendue (*u*).

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XXXV-XLII.

Nous voyons d'abord ici Pantagruel *deſcendre en l'Iſle Farouche*, *pour ſeicher & refraiſchir aulcuns de ſes gents mouillez & ſouillez par le villain Phyſetere.* Il n'avoit point abordé dans l'Ile de *Quareſmeprenant*: il en avoit été *découragé* par Xénomanes dans le Chapitre XXIX: Mais il met volontiers pied à terre dans une Ile, *Manoir anticque des Andouilles.*

Là deſſoubs belles tentes feurent les cuiſines dreſſées, *ſans eſpargne de bois. Chaſcun mué de veſtements à ſon plaiſir*, *feuſt par Frere Jean la campanelle ſonnée. Au ſon d'icelle feurent les tables dreſſées & promptement ſervies.* On voit enfin Pantagruel *dipnant avecque ſes gents joyeuſement.* Tout cela eſt une repréſentation de ce qui ſe fait après le Carême.

Et nous pouvons en dire autant de ce *combat martial* du Chapitre XLI, où *Riflandouille rifloit Andouilles*, où *Tailleboudin tailloit boudins*, où *Pantagruel rompoit andouilles au genoil*, & où *Frere Jean à coups de bedaines les abbatoit menu comme mouſches*, combattant à la tête de ſes *preux Cuiſiniers*, comme ils ſont appellez dans le Chapitre XL. Les Andouilles, Boudins, Sauciſſons & Cervelats, toutes viandes qui excitent à boire, viennent fort bien dans cette plaiſante Allégorie, pour marquer comment les Obſervateurs du Carême s'en donnent à cœur joye dès qu'ils ſont venus à bout de ces ſix ſemaines de mortification.

Dans le Chapitre XXXVII, le *notable diſcours ſur les noms propres des lieux & des perſonnes*, eſt une raillerie aux dépens de ceux qui ont prétendu ou qui prétendent *prognoſtiquer par noms.*

Avant que la bataille ſe livrât, un des Compagnons de Pantagruel avoit dit aux Andouilles, dans le Chapitre XLI, *Voſtres*, *voſtres*, *voſtres ſommes treſtous; & à commandement. Touts tenons de Mardi-gras voſtre anticque Confederé.* Mais il y avoit eu du mal entendu, & de là la bataille. Un éclairciſſement à l'amiable changea les choſes. Pantagruel, reconnu pour ce qu'il étoit, dans le Chapitre XLII, reçut les hommages de *la Royne des Andouilles.* Il ne ſeroit pas impoſſible que Rabelais ſous cet emblême eût voulu déſigner quelque meſintelligence entre les Réforma-

(*u*) Cette dernière Remarque n'eſt qu'inſinuée dans l'Original, par deux on trois mots qui ſemblent preſque n'y entrer qu'en paſſant & ſans deſſein. J'en avertis, afin qu'on n'ait pas à me reprocher que je mêle mes propres explications à celles de mon Auteur. J'ai droit de paraphraſer toutes les fois qu'une paraphraſe convient mieux qu'une ſimple traduction. J'ai uſé de ce droit plus d'une fois: mais je penſe que c'eſt ici l'endroit où je m'en ſuis prévalu avec le plus de liberté.

mateurs: car quoiqu'ils fuſſent tous d'accord, auſſi-bien que Pantagruel & les Andouilles, pour ne point aimer le Carême ni ſes Suppôts, on ſait aſſez qu'entre eux, auſſi-bien qu'entre Pantagruel & les Andouilles, il y eut des mesintelligences & des mal-entendus. Les Réformez de *France*, ſi ma conjecture eſt vraye, ſeront ici repréſentez par les gens de Pantagruel: & les Andouilles repréſenteront les *Suiſſes* ou les *Allemands*.

Pantagruel, dans le Chapitre XXXV, parle à Xénomanes de ménager un accommodement entre *Quareſme-prenant* & les *Andouilles*: A quoi Xénomanes répond: *Poſſible n'eſt pour le preſent... Il y a environ quatre ans que paſſant par cy & Tapinois je me meis en debvoir de traicter paix entr'eulx, ou longues treves pour le moins, & ores feuſſent bons amis & voiſins, ſi tant l'ung comme les aultres ſoy feuſſent deſpouillez de leurs affections en ung ſeul article.* Entendez cela de quelques ouvertures pacifiques qui s'étoient faites dans le Concile de Trente. La ſuite prouve que c'eſt de ce Concile qu'il s'agit ici.

Xénomanes continue & dit: *Quareſme-prenant ne vouloit on traicté de paix comprendre les Boudins ſaulvaiges, ne les Saulciſſons montigenes leurs anciens bons comperes & confederez. Les Andouilles requeroient que la Fortereſſe de Cacquec feuſt par leur diſcretion, comme auſſi le Chaſteau de Salloir, regie & gouvernée, & que feuſſent hors chaſſez ne ſçay quels püants villains, aſſaſſineurs & briguans qui la tenoient.* Entendez par-là les Moines ou tels autres Suppots du Carême, lesquels, tant qu'ils ſeront les maîtres du *Salloir*, c'eſt-à-dire du Vaiſſeau à ſaler les viandes, n'y tiendront que du poiſſon pendant qu'on pourroit y mettre de bonnes andouilles ou de bonnes pièces de chair (*v*).

Tout cela n'eſt point étranger au Concile de Trente: mais ce qui ſuit, y appartient viſiblement. Xénomanes après avoir dit que la demande des Andouilles ne leur put être accordée: que *ſembloient les conditions inicques à l'aultre partie:* qu'*ainſi ne feut entr'eulx l'appoinctement conclud*: que *reſtarent toutesfois moins ſeveres & plus doulx ennemis, que n'eſtoient par le paſſé: Mais*, ajoute-t-il, *depuis la denunciation du* CONCILE NATIONAL DE CHESIL, *par laquelle elles feurent farfouillées, guodelurées & intimées: par laquelle auſſi feut Quareſme-prenant déclairé breneux, ballebrené & ſtocfiſé* EN CAS QUE AVECQUES ELLES IL FEIST ALLIANCE OU APPOINCTEMENT AULCUN, *ſe ſont horrificquement aigris envenimez, indignez, & obſtinez en leurs couraiges: & n'eſt poſſible y remedier: Plutouſt auriez les Chats & Rats, les Chiens & Lievres enſemble reconcilié.*

Les Andouilles, à ce compte, pourroient repréſenter en général ceux qui demandoient une Réformation: Mais je l'ai déja inſinué: je crois qu'il s'agit parti-

(*v*) Non-ſeulement j'ai été obligé de paraphraſer cet endroit pour le rendre intelligible, mais il a fallu encore que je donnaſſe le paſſage de Rabelais autrement que je ne le trouve dans l'Edition de Mr. Le Duchat, & même dans la Traduction de Mr. Le Motteux. Comme il ne le rapporte pas au long, je juge qu'il l'a cité de mémoire ou ſans y regarder de bien près. Quoi qu'il en ſoit, je l'ai donné ici tel que ſa Remarque ſuppoſe qu'il le liſoit ou s'imaginoit l'avoir lu. La principale différence eſt dans ces paroles: *comme auſſi le Chaſteau de Salloir.* Il y a ſelon l'Edition de Mr. Le Duchat: *comme eſt le Chaſteau de Sollouoir*: il trouve même dans *Sollouoir* une alluſion au Château de *Solleure* en SUISSE. Cela auroit du accomoder Mr. Le Motteux qui veut que les Andouilles ſoient les Suiſſes. Il eſt vrai au reſte que dans quelques Editions on lit *Sallouoir*.

particulièrement des Proteſtans d'*Allemagne* & de SUISSE: & que ce ſont les Catholiques de ces deux Nations qui ſont figurez par *Quareſme-prenant*, lequel nous avons vu qui *ne vouloit on Traicté de paix comprendre les Boudins ſaulvaiges : ce ſeront là les Allemands : ne les Saulciſſons montigenes leurs anciens bons comperes* : ce ſeront là les Suiſſes (*w*).

On ne peut guère douter que Rabelais n'ait eu les Suiſſes en vûe, lorſqu'on lit ces paroles du Chapitre XXXVIII: *Les Souïſſes, peuple maintenant hardy & belliqueux, que ſçavons-nous ſi jadis eſtoient Saulciſſes? Je n'en vouldrois pas mettre le doigt au feu.* Bien des Suiſſes étoient alors & ſont encore aujourd'hui gens *farouches*, comme ſont qualifiez ailleurs les *Guodivaulx* & les *Saulciſſons*, habitans de l'Ile *Farouche* auſſi-bien que les *Andouilles*, qui vont au combat avec un *fier marcher* & avec des *faces aſſeurées*, dans le Chapitre XXXVI.

Ainſi par la ROYNE DES ANDOUILLES j'entendrois la RE'PUBLIQUE DES SUISSES: & par les Andouilles que la Reine envoye à Gargantua & que celui-ci envoye *au grand Roy de Paris*, dans le Chapitre XLII, il ſeroit naturel d'entendre les Troupes que la Suiſſe fournit à la France. *Le noble Gargantua*, dit mon Auteur, *en feyt preſent & les envoya au grand Roy de Paris. Mais au changement de l'aer, auſſi par faulte de mouſtarde, (beaulme naturel & reſtaurant d'andouilles) moururent preſque toutes.* La moutarde des Suiſſes c'eſt l'argent. Point d'argent, point de Suiſſes.

Xénomanes, dans le Chapitre XXXVI, dit que les Andouilles ſont Andouilles, *tousjours doubles & traiſtreſſes.* Cela convient aux Suiſſes d'alors, qui ſe rangeoient tantôt du côté de l'Empereur, & tantôt du côté de la France.

Au Chapitre XLI, *Gymnaſte* eſt aſſailli par un *gros Cervelat ſaulvaige & farfelu.* Mais il *ſacque ſon eſpée à deux mains, & trenche le cervelat en deux pieces.* Puis l'Auteur ſe récriant ſur la graiſſe qu'il en vit ſortir: *Il me ſoubvient*, dit-il, *du gros Taureau de Berne, qui feut à Marignan tué à la deffaicte des Souïſſes. Croyez qu'il n'avoit guieres moins de quatre doigts de lard ſus le ventre.* Voilà encore les Suiſſes, & même un trait de leur Hiſtoire. *Paul Jove*, dans la Relation qu'il donne de la Bataille de Marignan, fait mention de PONTINER, fameux Capitaine Suiſſe, homme d'une taille giganteſque & extrèmement gras, qui fut tué dans la Bataille; & à qui enſuite quelques Allemands du Parti des François, vinrent enfoncer leurs piques ou leurs lances dans ſa groſſe Bedaine (*x*).

RE-

(*w*) Je dois avertir le Lecteur que c'eſt encore ici un endroit où j'ai beaucoup plus aidé à la lettre que je ne le fais ordinairement. Le fond de cette Remarque eſt une parenthèſe que j'ai détachée de ce qui précède.

(*x*) Voyez Rabelais, Livre II. Chap. I. vers la fin: & la Remarque de Mr. Le Duchat ſur ces paroles: *Et comme le gros Thoreau de Berne*... Il y cite Mr. Le Motteux, & l'endroit de Paul Jove que Mr. Le Motteux avoit en vûe.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XLIII & XLIV.

1. L'Ile de Ruach, où les gens *ne vivent que de vent*, ſignifie, ſelon le ſens du mot *Ruach* en Hébreu, l'*Ile du Vent*: c'eſt-à-dire ici l'*Ile de la Vanité*: Emblême de la Cour, qui eſt en quelque ſorte un Payïs dont les habitans ſe repaiſſent & font commerce de vent; ou ce qui revient au même, de complimens, de flateries, de promeſſes & d'eſpérances creuſes. Cette denrée a par-tout aſſez de debit: mais à la Cour plus qu'ailleurs.

2. Les habitans de l'Ile Ruach *n'ont maiſons que de* Gyrouettes. Il en eſt à-peu-près de même des Courtiſans. La Cour étant toujours où eſt le Prince, on peut dire que leur demeure, qui change avec la ſienne, tourne comme une girouette & tourne autour d'un certain centre. D'ailleurs leurs maiſons dépendent en quelque ſorte du *ſoufle* du Prince, comme la girouette dépend de l'Air auquel elle eſt expoſée. Tantôt c'eſt un Zephir qui la careſſe: Tantôt c'eſt une bouraſque qui tout-à-coup vient la mettre dans une violente agitation.

3. Dans cette Ile du Vent *le peuple commun pour ſoy alimenter*, *uſe de eſventoirs de plumes*, *de papier*, *de toile*, *ſelon leur faculté & puiſſance.* A la Cour auſſi les conditions ne ſont pas égales: mais dans les moindres conditions on *s'alimente* avec des *eſventoirs*, on ſe nourrit de vent.

4. Les *Moulins à vent* dont *les Riches vivent*, ſont les Rois & les Princes: Eſpèce de Machines qui redoublent autour d'elles le bruit & le vent dont les Courtiſans ſe repaiſſent: mais ſujettes elles-mêmes, comme de ſimples girouettes, à n'aller qu'au gré du vent. Rabelais avoit en quelque ſorte ſous ſes yeux des exemples éclatans de l'inconſtance de la faveur des Princes: un *Jaques* Beaune, Baron de *Semblançay*: un Amiral Chabot: un Grand Connêtable de Bourbon: leſquels après avoir été chéris de François premier devinrent les objets & les victimes de ſa haine.

Le premier fut pendu pour un crime dont *Louïſe de Savoye*, Mere du Roi, étoit preſque ſeule coupable.

Le ſecond condamné ſans raiſon à perdre la tête, ne fut déclaré innocent que ſur l'échafaut: & le chagrin qui lui reſta de cet étrange procédé fit à la fin ſur lui ce que le Bourreau n'avoit pas fait.

Le troiſième, par la jalouſie de ſon Maître, perdit le Gouvernement du Milanès, l'Epée de Connêtable, & les grands biens de la Maiſon de Bourbon, qui lui appartenoient de droit comme à l'Aîné de cette branche de la Fanille-Royale.

5. Le Vent miraculeux que le Roi de l'Ile *guardoit religieuſement*, *comme ung aultre Sangreal & en guariſſoit pluſieurs énormes maladies*, eſt ici un trait de raillerie qu'il eſt inutile d'expliquer à ceux qui ſavent ce qu'une partie du peuple croit en France & dans un Royaume voiſin touchant la guériſon miraculeuſe des Ecrouelles (y). 6. Le

(y) Voyez ci-deſſous, les *Remarques ſur Livre V. Chap. XI*, & *XX.* § 1. *Borel*, au reſte, ſous

6. Le SANGREAL dont Rabelais ſe moque en paſſant, eſt cette partie du ſang de Jéſus-Chriſt laquelle on dit qui court le monde, qui opère un grand nombre de guériſons miraculeuſes, mais qui n'eſt viſible qu'à des yeux bien chaſtes. Le fondement le plus ſolide de cette croyance, dit *Cotgrave*, c'eſt l'impertinente Hiſtoire du Roi *Artus*.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE XLV.

1. PAr les PAPEFIGUES j'entends les Réformez, mais particulièrement ceux de France & d'Allemagne

2. *Jadis eſtoient riches & libres, & les nommoit on* GUAILLARDETS: ſur-tout les Allemands, parce qu'on les avoit trouvez fort *gaillards* dans certaines occaſions, comme lorſque les Lansquenets, qui en général étoient Proteſtans, pillèrent la Ville de Rome en M. D. XXVII. Ils promenèrent par les rues pluſieurs Evêques & Cardinaux *in pontificalibus*, montez à chevauchons-de-rebours ſur des Anes ou ſur des Mules: Ils jettèrent hors des Egliſes les Hoſties, les Reliques, & les Saints: Ils forcèrent le Pape à capituler pour ſortir du Château Saint-Ange où il s'étoit retiré: Ils lui firent payer des promeſſes de paix par une promeſſe de quatre-cens mille ducats: & pour ſûreté de payement le retinrent priſonnier---- Jouer de pareils tours, voilà ce que Rabelais appelle *faire la figue: qui eſt*, dit-il lui-même, *ſigne de contemnement & deriſion manifeſte* (z)

3. Mais lorſque ces mêmes Proteſtans jadis *riches & libres*, eurent aſſez ſouffert en France & en Allemagne pour pouvoir dire qu'ils étoient *paovres, malheureux, & ſubjects aux Papimanes*, alors *leur feut impoſé nom de* PAPE-FIGUES, non-ſeulement pour avoir fait la figue au Pape, mais parce que le Pape à ſon tour leur faiſoit la figue. *Touts les ans avoient greſle, tempeſte, famine, & tout malheur comme éternelle punition du peché de leurs anceſtres & parens.* C'eſt une image de la Perſécution.

4. *En ceſte Iſle des Papefigues... les* DIABLES *avoient familiarité grande... & ſouvent y alloient paſſer le temps.* Ce ſont les MOINES. L'Auteur lui-même l'inſinue, à la fin du Chapitre XLVI.

5. Par le LABOUREUR qui s'eſt ſauvé dans un BENOISTIER, & qu'on y voit VESTU D'ESTOLLES, & *tout dedans l'eaüe caché comme ung Canard au* PLONGE, crainte de tomber entre les *griffes* du PETIT DIABLE qui lui en vouloit; il faut entendre les Proteſtans qui pour ſe ſouſtraire aux perſécutions des

ſous le mot *Graal*, parle d'un Roi qui avoit le Sangréal *en garde:* & d'une *Conquête du Saingréal.*

(z) *Jean Creſpin*, p. 464. de *L'Eſtat de l'Egliſe* imprimé *chez Jean Bavent* en M. D. LXXXII, *in octavo*, ne fait monter la rançon du Pape qu'à quarante mille ducats ... *il fut delivré*, dit-il, *moyennant rançon de* 40000 *ducats, ſelon qu'aucuns diſent.*

des *Farfadets* Catholiques, ſe *plongeoient* dans un culte ſuperſtitieux, prenoient *l'Eau benite* à pleines mains, & ſe revêtoient même de l'*Etole*. Tel étoit extérieurement Prêtre, Evêque ou Cardinal, qui dans le fond de l'ame étoit Proteſtant.

Témoin BRISSONET, Evêque de Meaux. Il avoit établi dans ſon Diocèſe un *Jaques le Fèvre* d'Eſtaples, un *Girard Ruſſi*, un *Michel Arande*, un *Martial*, pour prêcher contre les erreurs de l'Egliſe Romaine: Mais quand il fut appellé à rendre compte de ſa conduite, il chanta la palinodie.

Témoin RUFFI, qui en fit autant, & qui de Prédicateur Luthérien devint Evêque Catholique.

Témoin MARTIAL, qui eut la même politique; & qui après avoir été en quelque ſorte Apôtre de *Briſſònet*, fut Pénitencier à Paris.

Témoin MONTLUC, Evêque de Valence, & dont j'ai déja aſſez dévelopé le caractère.

Témoin même le CARDINAL DE CHATILLON, à qui ce quatrième Livre eſt dédié. J'ai parlé de lui auſſi. Lui & Montluc n'étoient que des Proteſtans déguiſez.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE XLVI.

ON voit ici, *comment le petit Diable fut trompé par ung Laboureur de Papefiguiere*. On ſait le Conte. Le *chaulme* & les *feuilles* de raves ſont à la fin tout le partage du Diableteau. Le Laboureur garde l'eſſentiel, les Raves & le Bled. Cela ſignifie naturellement que les prétendus Papiſtes dont je viens de parler, ne donnoient au Pape que l'extérieur.

La hardieſſe de Rabelais dans ce Chapitre, & dans le précédent, eſt remarquable. Il fait dire à ſon Diableteau, que *Monſieur Lucifer ſe paiſt à touts repas de Farfadets pour entrée de table: Et ſe ſouloit desjeuner d'Eſcholiers. Mais las!* ajoute-t-il, *ne ſçay par quel malheur depuis certaines années ils ont avecques leurs eſtudes adjoinct les Sainctes Bibles. Pour ceſte cauſe plus n'en povons au diable l'ung tirer. Et croy que ſi les Caphars ne nous y aydent, leur houſtans par menaces, injures, force, violence, & bruſlemens, leur Sainct Paul d'entre les mains, plus à-bas n'en grignoterons.*

Les *Nourriſſons* de Lucifer, ſes *Vivandiers*, *Charbonniers* & *Chaircuitiers*, qu'on avoit *oultraigé villainement ès Contrées Boréales*, ſont auſſi-bien que les *Farfadets*, & les *Caphars*, dont il s'agiſſoit tout-à-l'heure, les Moines & les Prêtres, qu'on avoit proſcrits dans les Payïs Septentrionaux, & particulièrement en Angleterre.

Par les *Eſcholiers de Trébizonde* que le Diableteau dit qu'il va *tenter*, Rabelais a pu entendre tous ceux qui étudioient dans les Univerſitez Catholiques; ou ils étoient effectivement *tentez*, ſinon par le Diable en perſonne, au moins par leurs Précepteurs, Régens, Profeſſeurs, Pètres & Moines, de s'attacher fortement

à des Principes moyennant lesquels ils pourroient ſans ſcrupule dans l'occaſion, conformément aux vœux du jeune Diable de Rabelais, *laiſſer Peres & Meres*, *renoncer à la Police commune*, *ſoi emanciper des Ediƈts de leur Roy*, *vivre en liberté ſouſterraine*, *meſpriſer ung chaſcun*, *de touts ſe mocquer*, *& prenants le beau & joyeulx petit beguin*, *de licenſe poëticque*, *ſoy touts rendre Farfadets gentils*. Peut-on mieux décrire la profeſſion, la vie, les mœurs, les principes des Moines? Leur *Capuchon* même eſt repréſenté, par ce *beguin de licenſe*, quoique ſans doute ce ſoit auſſi une alluſion au bonnet de *Licentié*. Pour l'épithète de *poëticque*, on voit clairement qu'elle n'eſt là que pour déguiſer la choſe (&).

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE XLVII.

C'eſt dans ce Chapitre que Rabelais nous conte, *comment le Diable feut trompé par une Vieille de Papefiguiere*. Ce Diable trompé par une Vieille Proteſtante ne peut être pris ici que pour quelcun de ces Prêtres ou de ces Moines dont l'ignorance étoit ſi groſſière qu'une Femme ſuffiſoit pour les mettre *à quia*.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. XLVIII-LIV.

L'Ile des PAPIMANES, c'eſt l'Ile de ceux dont le zèle pour le PAPE va juſqu'à la MANIE.

Les quatre Ordres de Papimanes, ou les QUATRE ESTATS *de l'Iſle*, qui dans un *Eſquif*, ſe préſentent d'abord à nos Voyageurs, ſignifient que le Pape a des Miſſionnaires de toutes les conditions. *L'ung en Moyne enfrocqué*, repréſente l'Egliſe. *L'aultre en Faulconnier avecques ung leurre & guand d'Oyſeau*, repréſente la Nobleſſe. *L'aultre en Solliciteur de procés*, repréſente la Robbe. *L'aultre en Vigneron d'Orléans*, repréſente la Roture.

En parlant du Pape ils l'appellent L'UNICQUE, CELLUI QUI EST, & LE DIEU EN TERRE. Tout le monde ſait que les Adulateurs du Pape lui ont prodigué de pareils tîtres, & les lui prodiguoient particulièrement du tems de Rabelais. *Optimus*, *maximus in terris Deus:* ce fut un tître donné à PAUL III: Et c'eſt à un Pape que fut adreſſé ce Diſtique:

Enſe

(&) J'ai mis dans ce paſſage *beguin de* LICENSE *poëticque*, parce que c'eſt là la leçon ou la correƈtion de Mr. Le Motteux. Car du reſte Mr. Le Duchat qui a lu *innocence* & non pas *licenſe*, paroît n'avoir trouvé à cet égard aucune variété entre les différentes Editions qu'il a conſultées.

Ense potens gemino, Mundi moderaris habenas
Et meritò in terris diceris esse Deus.

Le zèle des Papimanes les porte, non-seulement à adorer le Pape, mais à se prosterner devant ceux qui ont eu le bonheur de le voir. Panurge leur disant qu'il en a vu trois, *à la veue desquels* cependant il ajoute qu'il n'a *guieres prousicté*, voila aussi-tôt les bons Papimanes qui s'écrient: *O gents trois & quatre fois heureux vous soyez les bien & plus que très-bien venus! Adoncques*, continue Rabelais, *s'agenoillarent devant nous, & nous vouloient baiser les pieds.* Il paroît même, quelques lignes plus bas, qu'ils étoient prêts à baiser bien autre chose au *Pere Sainct*. Dès que nos Voyageurs sont dans l'Ile, *tout le Peuple* vient à leur rencontre *comme en procession, hommes, femmes, petits enfans ... s'agenoillants devant* eux, *levants les mains joinctes au Ciel, & criants: O gents heureux! O bienheureux!* Et *tant grandes feurent leurs exclamations, que* HOMENAS *y accourut* (*ainsi appellent ils leur Evesque*) *sus une Mule desbridée, caparassonnée de verd, accompaigné de ses Appousts* (*comme ils disoient*) *de ses Suppousts aussi, portants croix, bannieres, gonfalons, baldachins, torches, benoistiers. Et nous vouloit*, dit l'Auteur, *pareillement les pieds baiser à toute force.*

Là-dessus on va à l'Eglise, où il n'est dit mot de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de l'Evangile. Mais en revanche on y parle beaucoup des SACRES DECRETALES qu'on conserve précieusement, *escriptes de la main d'ung Ange Cherubin.* Après quoi l'Evêque dit une Messe *basse & seiche*. Et *la Messe parachevée*, il conduit ses Etrangers *en beau Cabaret*, où l'on dépense à *repaissaille copieuse & beuvettes numereuses*, l'argent que *trois Manillers de l'Ecclise, chascun tenant ung grand bassin en main*, ont recueilli *parmy le peuple, disants à haulte voix: N'oubliez les gents heureux qui l'ont vu en face.*

On ne va pourtant pas au Cabaret sans avoir vu *l'Archetype d'ung Pape, Imaige paincte assez mal*, mais où l'on ne laissoit pas de reconnoître *la ressemblance d'ung Pape, à la tiare, à l'aumusse, au rochet, à la pantophle*: Cela fournit une réflexion à Panurge. *Il me semble*, dit-il, *que ce pourtraict fault en nos derniers Papes. Car je les ay veu non aumusse, ainsi armet en teste porter, tymbré d'une Tiare Persicque. Et tout l'Empire Christian estant en paix & silence, eulx seuls faire guerre felonne & très-cruelle.* Mais HOMENAS répond en bon Papimane: *C'estoit doncques* dit-il, *contre les rebelles, hereticques, Protestans, desesperez, non obeïssans à la Sainctété de ce bon Dieu en Terre. Cela luy est non-seullement permis & licite: mais commandé par les sainctes Decretales: & doibt à feu incontinent Empereurs, Roys, Ducs, Princes, Republicques, & à sang mettre, qu'ils transgresseront un iota de ses Mandements: les spolier de leurs Biens, les depossèder de leurs Royaulmes, les proscripre, les anathematiser, & non-seullement leurs corps, & de leurs enfans & parens occire, mais aussi leurs ames damner au parfond de la plus ardente Chauldiere qui soit en Enfer.*

Rien n'est plus beau que le Dîner dont HOMENAS régale ses hôtes; & leurs *menus devis durant le dipner*, dans le Chapitre LI. On ne cessa de faire, en l'honneur des *dives Décrétales*, ce que faisoit *Balthazar* en l'honneur de ses Dieux d'or & d'argent: c'est-à-dire qu'on avala force razades de bon vin. Du reste, *tout le sert & dessert feut porté par les filles pucelles mariables du lieu, belles, je vous affie, saffret-*

ſaffrettes, *blondettes*, *doucettes*, *& de bonne grace.* Il y en a une ſur-tout qui ſe fait remarquer: c'eſt celle qui ſert Homenaz quand il dit, Clerice, *eſclaire icy.* Frere Jean les regardoit *de couſté*, *comme ung Chien qui emporte ung plumail.* Il aimeroit mieux, dans le Chapitre LIV, *deux ou trois chartées de ces filles* que toutes les *poires de bon chriſtian* dont l'Evêque *donne grand nombre* à ſes Convives. Mais malheureuſement l'Evêque eſt du même goût que Frere Jean. Des poires, tant qu'on voudra:

... *Hæc Porcis hodie comendenda relinquet.*

Mais pour des filles: *Vray bis*, *non ferons*, *car vous leur feriez la folie aux guarçons: je vous congnois à voſtre nez*, *& ſi ne vous avois oncques veu. Halas*, *Halas*, *que vous eſtes bon fils*! *Vouldriez vous bien damner voſtre ame*? *Nos Decretales le defendent. Je vouldrois que les ſceuſſez bien.*

En un mot, Rabelais nous offre ici un Tableau où il a peint en grand Maître, la vie voluptueuſe & efféminée des vrais Suppôts de la Papimanie: les Superſtitions que leur hypocriſie entretient pour fournir à leur luxe & à leur fainéantiſe: leur ſuperſtitieux & ſacrilège mépris pour la religion du Serment qui doit aſſûrer au Souverain la fidélité du Sujet: leur diſpoſition prochaine à commettre des Aſſaſſinats & à faire des Maſſacres pour l'amour de Rome: leur Culte idolâtre, & la ſottiſe des Nations qui s'appauvriſſent pour enrichir une Ville d'Italie, ſous prétexte qu'elle prétend être le centre de ce Culte.

S'il faut s'en rapporter au calcul de Rabelais, dans le Chapitre LIII, *l'Or ſubtillement tiré de France en Romme*, *par chaſcun an*, montoit à *quatre cents mille ducats & d'advantaige.* Mais ce qu'il en coûtoit à l'Angleterre, avant qu'elle eût ſecoué le joug du Pape, alloit bien plus loin encore.

Rabelais étoit au fait de tous ces abus: Auſſi faut-il avouer que jamais homme, voulant en faire un Tableau, n'a mieux ſaiſi ni mieux frappé les traits eſſentiels de ſon ſujet. Les plus zèlez Proteſtans ne l'ont pas égalé. Et l'on ne ſait ici ce qu'il faut admirer le plus: ou ſa hardieſſe à publier un pareil Ouvrage pendant que les Buchers s'allumoient de toutes parts en France pour brûler les Luthériens: ou le bonheur qu'il eut d'échaper à ces mêmes flâmes au milieu deſquelles il écrivoit ſi hardîment, & auxquelles on condamnoit tous les jours des gens qui devoient paroître moins coupables que lui.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. LV & LVI.

Les Parolles Desgellées qui ſe font entendre *en haulte Mer*, lorſque Pantagruel & ſes Compagnons ſont partis de *Papimanie*, ſignifient ſelon moi, qu'ils parlèrent librement alors de l'ignorance, du zèle aveugle, de la vie licentieuſe,

tieufe, des principes encore plus condamnables, qui règnoient dans cette Ile; mais contre lesquels il paroît qu'ils n'avoient ôfé s'expliquer bien ouvertement fur le lieu même, où les *paroles* en quelque forte leur *geloient* à la bouche.

Parmi celles qui dégelèrent il s'en trouva de *fanglantes*, d'*horrificques*, & de *malplaifantes*. Elles convenoient au fujet. Il y avoit cependant des *mots de gueule*, c'eft-à-dire des plaifanteries: Mais auffi étoit-ce matière à plaifanter, que le caractère du bon Evêque *Homenaz* avec les Mignonnes qui le fervoient.

On peut encore, par les *paroles dégelées*, entendre tous les Ecrits que publioient en Payïs de liberté, contre le Papifme & contre la Perfécution, les Proteftants qui avoient abandonné leur Patrie comme un Payïs de Papimanes. Les paroles *fanglantes* n'étoient pas ce qui manquoit dans ces Ecrits: & il faut avouer qu'elles y entroient affez naturellement. Les *Mots barbares*, fuivant cette idée, défigneront ceux de ces Ecrits qui ne valoient rien, foit pour le ftile, foit pour l'efprit: Et les *Mots de gueule*, les Ouvrages montez fur le ton de la plaifanterie, ou certaines petites pièces badines, telles que font, par exemple, quelques Epigrammes de Clément Marot.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. LVII - LXII.

NOus voyons dans le Chapitre LVII, *comment Pantagruel defcendit on Manoir de Meffere Gafter premier Maiftre és Arts du monde.* Ce grand Maître ès Arts c'eft le VENTRE, conformément à la *fentence du Satyricque*, c'eft-à-dire du Poëte qui a dit: *Magifter artis, ingeniique largitor, Venter.*

Les GASTROLATRES du Chapitre LVIII, font en général ceux qui de leur Ventre font leur Dieu: Et les ENGASTRIMYTHES ou VENTRILOQUES du même Chapitre ne repréfentent pas mal les PARASITES, gens qui tirent en quelque forte de leur ventre toutes leurs paroles, puifqu'on peut dire que c'eft lui qui les leur dicte: mais je croirois volontiers qu'ils repréfentent encore tous ces HYPOCRITES que l'interêt de leur Ventre fait parler contre les lumières de leur confcience. On appelle Engaftrimythes ceux qui fe font fait un art de parler fans remuer les lèvres, & comme fi c'étoit du ventre: Et l'on appelle Engaftrimythes auffi une forte de gens qui étoient cenfez ne parler de la forte que par l'opération de quelque mauvais Efprit qui étoit en eux.

La ridicule Statue appellée MANDUCE, au Chapitre LIX, *ayant les œilz plus grands que le ventre, & la tefte plus groffe que tout le refte du corps, avecques amples, larges, & horrificques machoüeres bien endentelées*, eft une imitation du MANDUCUS des Anciens, imaginée pour faire rire aux dépens des Gourmands & des Gloutons. —— La diverfité des mets qu'ils *facrifient* à *Meffere Gafter*, *foubs la conduite de Manduce*, infinue que la gloutonnerie & la gourmandife règnent parmi toutes fortes de gens: & fignifie auffi que le Ventre s'accommode de tout en cas de befoin.

Le Chapitre LX nous parle de ce que les Gaſtrolâtres offroient à leur Dieu Ventripotent *és jours maigres entrelardez.* Cette diſtinction marquée de leurs jours gras ou MAIGRES, ne permet pas de douter que les Gaſtrolâtres de Rabelais ne ſoient tous de bons *Papimanes.*

Je ne ſais même ſi ce ne ſeroit pas pour faire encore mieux reconnoître la Papimanie de ſes Gaſtrolâtres, qu'il a plus d'une fois affecté, dans tous ces Chapitres, de donner à leur Dieu le titre de MESSERE, comme par alluſion à la MESSE des Papimanes.

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAP. LXIII & LXIV.

COmme le mot Hébreu *Chaneph* veut dire HYPOCRISIE, *l'Iſle de* CHANEPH eſt l'Ile des Hypocrites. Auſſi Rabelais dit-il, dans le Chapitre LXIV, que ceux qui *hantent en cette belle Iſle de chien... touts Hypocrites, Hydropicques, Patenoſtriers, Chattemittes, Santorons, Cagots, Hermites.* Mais ce qu'il ajoute fait voir qu'il en veut particuliérement aux Moines Mendians: *Touts paovres gents*, dit-il, *vivants (comme l'Hermite de Lormont entre Blaye & Bourdeaulx) des aulmoſnes que les Voyaigiers leur donnent* La pauvreté rend ces ſortes de Religieux doublement hypocrites, parce qu'elle les force en quelque façon à faire montre de Sainteté pour intéreſſer en leur faveur une charité de laquelle ſeule dépend leur ſubſiſtance.

Il eſt dit, au Chapitre LXIII, qu'en cette Ile *abourder ne peut la Nauf de Pantagruel: parce que le vent... faillit, & feut calme la Mer. Nous ne voguions*, pourſuit l'Auteur, *que par les Valentianes, changeants de tribort en babort, & de babort en tribort; quoyqu'on euſt és voiles adjoinct les bonnettes trainereſſes.* Il inſinue par-là que tous ces Hypocrites ſubalternes qu'il a en vûe, arretoient le progrès de la Réformation, & de la découverte de la Vérité en général, comme lui-même l'avoit éprouvé de la part des CORDELIERS de FONTENAY-LE-COMTE, parce qu'ils lui voyoient étudier le Grec: Mais il veut inſinuer auſſi que ſi ces gens-là arrêtent le progrès de la Réformation, c'eſt tout ce qu'ils peuvent faire: Ils ôtent le vent aux Voyageurs, mais ils ne ſauroient exciter la tempête, comme les *gras Concilipetes de Chéſil*, dans le Chapitre XVIII. Auſſi ne paroît-il pas que Pantagruel & ſes compagnons, arrêtés à la vûe de l'Ile de Chaneph, fuſſent fort allarmez, ni même fort inquiets. Rabelais dit bien qu'ils demeuroient *penſifs, matagraboliſez, ſeſolfiez, & faſchez:* Mais avec tout cela Pantagruel *ſommeilloit*, Frere Jean *s'eſtoit en cuiſine tranſporté*, Panurge *parmy ung tuyau de Pantagruellion faiſoit des bulles & gargoulles*, chacun à ſa manière s'amuſoit aſſez tranquillement: Et tout enfin alla fort bien après que Pantagruel eut envoyé aux habitans de Chaneph ſon *aulmoſne*, qui étoit de *ſoixante & dix-huit mille beaulx petits demy eſcuz à la lanterne.* C'eſt en donnant qu'on appaiſe le zèle des Religieux Mendians. Celui des JESUITES, des *Dominicains*, des *Auguſtins*, des *Bernardins*, des *Céleſtins*, des *Theatins*

tins & des autres *Concilipètes de Chesil*, ne se ménage pas si facilement. (*&c*). Le Pere *Rapin*, dont on estime avec justice les vers & la critique, a porté un jugement un peu trop sévère sur l'Ouvrage de Rabelais, dans ses *Réflexions sur la Poétique:* Mais le Pere Rapin étoit *Jésuite*, & sa Société est attaquée dans l'Ouvrage qu'il censure. Il avoue cependant que c'est une Satire très-ingénieuse.

Panurge demande, dans le Chapitre LXIV, si parmi ces *Hypocrites* de l'Ile de Chaneph, il y a *du feminin genre*, & si l'on en *tireroit hypocriticquement le petit traict hypocriticque*? A quoi Xénomanes répond: *Ouy dea. Là sont belles & joyeuses* HYPOCRITESSES, *Chatemitesses*, *Hermitesses*, *femmes de grande religion. Et y ha copie de petits* HYPOCRITILLONS, *Chatemitillons*, *Hermitillons.* Cela est vrai en plus d'un sens. Il y a tel lieu qui seroit essez mal peuplé si les Hypocrites dont il s'agit ne s'y multiplioient à la façon du Vulgaire. Mais par les *Hypocritillons* notre Auteur semble avoir sur-tout entendu ces Enfans qui naissent dans les Couvens de filles par les fécondes assiduitez de quelque Pere Confesseur: car ceux de ces Enfans dont on ne prévient pas la naissance, ou qui échapent à une mort prématurée, sont nourris en qualité de pauvres parens du bon *Pere* ou de la bonne *Sœur*, jusques à ce qu'on les mette en cage avec leur Pere ou Mere pour chanter Vépres & Matines, & pour augmenter à leur tour cette Engeance d'Hypocrites qui doit croître & multiplier *in sæcula sæculorum.*

REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE LXVI.

1. *L'Isle de* GANABIN emprunte son nom de l'Hébreu *Ganab*, qui signifie un VOLEUR. Xénomanes dit que les Habitans de cette Ile sont *touts voleurs & larrons;* & il approuve Pantagruel qui ne veut point y descendre.

2. Frere Jean conseille à Pantagruel de faire tirer le Canon. *Ce sera*, dit-il, *pour saluer les Muses de cestui Mont* ANTI-PARNASSE. Peut-être Rabelais destinoit-il ce trait à plusieurs Auteurs de son tems, qui en qualité de Plagiaires méritoient une place dans l'Ile des Voleurs; & dont le Parnasse, s'ils en avoient un, devoit être censé l'Antipode du véritable.

3. Il y met toutefois *la plus belle Fontaine du monde;* comme pour insinuer à d'habiles Ecrivains qui tiroient toute leur gloire de la traduction de quelques Romans, qu'il ne tenoit qu'à eux de puiser dans une plus belle source. Peut-être encore que par cette *belle* FONTAINE il a voulu désigner *la Langue* FRANÇOISE,

(*&c*) Conférez le Chapitre LXIV avec ce qui a été remarqué sur le Chapitre XVII: Et observez que les premiers Concilipètes nommez par Rabelais sont les *Jacobins*, ou *Dominicains* comme les appelle Mr. Le Motteux; en quoi il a bien fait, puisqu'il parloit en Anglois & pour l'Angleterre. Mais savoir pourquoi il oppose les *Dominicains* & les *Augustins* aux Ordres *Mendians*, & nommément aux *Cordeliers*, qui dans Rabelais sont au nombre des Concilipètes, ainsi que les *Capucins*, les *Carmes* & les *Minimes*, tous Moines Mendians: c'est ce qu'il seroit à souhaiter que Mr. Le Motteux eût expliqué lui-même.

çoise, qu'Il éxalte si fort dans le Prologue du cinquième Livre, & à l'éloge de laquelle il mele des traits qui font voir qu'il en vouloit en même tems aux Plagiaires. *Je prouveray*, dit-il, *en barbe de je ne sçay quels centonificques Botteleurs de matieres cent & cent fois grabelées, rappetasseurs de vielles ferrailles Latines, revendeurs de vieulx mots Latins moisis & incertains, que nostre Langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente & à mespriser qu'ils l'estiment.* Il excitoit ainsi les François à suivre son exemple, à étudier leur Langue, à tirer quelque chose de leur fonds, à ne pas puiser toujours dans des *Sources* étrangères pendant qu'ils pouvoient puiser dans leurs propres sources: Et au reste, il n'est pas dit pour cela que Rabelais voulût décrier les Traductions des bons Ouvrages de l'Antiquité, ni l'usage qu'il faisoit lui-même de la lecture des Anciens.

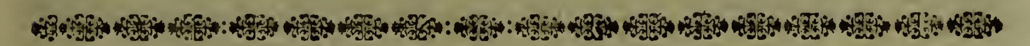
4. *Autour* de la Fontaine il nous représente *une bien grande* FOREST: par où il peut avoir entendu l'amas d'une infinité d'Ecrits barbares, obscurs, embrouillez, & volumineux.

5. J'ai déja dit pourquoi le HAULT ROCHIER A DEUX CROUPPES est appellé *Antiparnasse*; & pourquoi Rabelais met un Parnasse, & par conséquent des Poètes, dans une Ile de Voleurs. J'ai indiqué les larcins littéraires. Mais indépendemment de ces larcins, les Poètes & les Voleurs peuvent être mis ensemble par une raison plus générale: c'est que communément les uns & les autres [pour parler Rabelais] sont enfans de *la bonne Dame Penie aultrement dicte Souffreté, Mere des neuf Muses.* Voyez le Chapitre LVII

6. Panurge avoit grand' peur qu'on ne mît pied à terre dans l'Ile de Ganabin: Et entr'autres discours que lui dicte sa poltronnerie: *Ny descendez pas*, dit-il, *de grace. Mieulx vous seroit en Averne descendre. Escoutez. Je y oy par Dieu le tocquesing horrificque, tel que jadis souloient les Guascons en Bourdelois faire contre les Guabelles & Commissaires. Ou bien les aureilles me cornent.* C'est une allusion manifeste au soulèvement d'Angoulême & de Bourdeaux, dont j'ai parlé dans mes Remarques sur le Prologue de ce quatrième Livre. J'observerai même en passant que Rabelais semble avoir décrit une partie de cette affaire dans le Chapitre XXIII du Livre II, lorsqu'il fait partir Pantagruel de Paris pour repousser les *Dipsodes* qui avoient assiégé la grande Ville des *Amaurotes:* Car quoique j'aye prouvé que ce qui est dit des Dipsodes se rapporte raisonnablement à la Guerre de Picardie, il ne faut pas oublier que notre Auteur, comme je l'ai aussi fait voir, décrit quelquefois deux choses en même tems. Ce soulèvement d'Angoulême & de Bourdeaux est-à-peu-près de la même date que le mariage d'*Antoine de Bourban* [notre Pantagruel] avec la fille de la Reine de Navarre: & ce mariage est représenté selon mon commentaire, par la naissance de Pantagruel, dont la Reine de Navarre est censée être Mere sous le nom de *Badebec*, fille du Roi des *Amaurotes.* Or elle étoit réellement fille de Charles d'Orléans Comte d'ANGOULEME: & comme telle, Rabelais pouvoit fort bien la dire fille d'un Prince AMAUROTE, *effacé, évanouï, qui ne paroissoit plus*, depuis que le tître illustre de *Comte d'Angoulême* avoit été effacé par le tître de *Roi de France* en la personne de François premier, fils de Charles d'Orléans, & frere de Marguerite censée Mere de Pantagruel. D'ailleurs il y a un rapport sensible entre le sujet du soulèvement d'Angoulême ou l'Etablissement des Greniers à Sel, & la *Barque*

pleine

pleine de ſel que Pantagruel porte à ſa ceinture dans le Chapitre XXVIII du Livre II, allant en cet équipage *ſemer le ſel* parmi les Dipſodes, à qui il en *remplit tout le gouſier, tant que ces paovres haires touſſiſſoient comme Regnards.* Pluſieurs des Mutins furent pendus: Et peut-être le furent-ils par l'avis d'*Antoine de Bourbon*, qui ſous le nom de Pantagruel eſt repréſenté comme inventeur du *Pantagruélion* ou du Chanvre: *je ne dy pas quant à la plante, mais quant à un certain uſaige, lequel plus abhorré & haï des Larrons: plus leur eſt contraire & ennemy, que n'eſt la teigne & cuſcute au Lin: que le Rouſeau à la Fougere: que la Preſle aux Faulcheurs:... que le Nenufa & Nymphea Heraclia aux ribaulx Moynes: que n'eſt la Ferule & le Boullas aux Eſcholiers de Navarre:.. la ſemence de ſaule aux Nonains vicieuſes... la Cigue aux Oiſons* &c. Voyez le Chapitre XLIX du Livre III. —— A la vérité je ne ſaurois prouver qu'Antoine de Bourbon ſoit venu aſſiſter contre les Mutins, ſon Beau-pere le Roi de Navarre, alors Gouverneur de Guienne. Mais comme le Connêtable de Montmorenci, qui tout nouvellement avoit commandé en Picardie avec Antoine de Bourbon, fut envoyé à la tête d'une Armée pour vanger l'Autorité royale de l'inſulte des Provinces qui s'étoient ſoulevées, il eſt aſſez vraiſemblable qu'Antoine de Bourbon l'y accompagna. Les Hiſtoriens n'en auront rien dit, parce qu'il n'y fut peut-être qu'en qualité de Volontaire, & que le cas n'étoit pas aſſez important pour éxiger qu'on y eût employé à la fois un Roi de Navarre, un Connêtable de France, & un Prince de la Famille royale. Mais cela même peut avoir déterminé notre Auteur ſatirique à parler de cette Expédition pour la tourner en ridicule: Car il n'y avoit certainement aucun honneur pour Antoine de Bourbon à y avoir part, & cela encore ſous le commandement d'autrui, ſuppoſé même qu'il ne s'en fût mêlé que par une complaiſance de Nouveau-Marié pour la Princeſſe de Navarre & pour les Parens de cette Princeſſe qu'il n'avoit épouſée que depuis peu.



REMARQUES

SUR LIVRE IV. CHAPITRE LXVII.

LA peur de PANURGE, accrue par le *tonnoire des Canonnades*, le rend fou pour quelques momens. On le voit paroître *comme ung Boucq eſtourdy, en chemiſe, ayant ſeullement ung demy bas de chauſſes en jambe... tenant en main ung grand ſoubelin attaché à l'aultre demy bas de ſes chauſſes: & égratigné de gryphes* par le *célèbre Chat* RODILARDUS, lequel il prend pour *ung Diableteau à poil follet* qu'il avoit *n'aguieres*, dit-il, *cappiettement happé en Tapinois à belles mouſles d'ung bas de chauſſes, dedans la grande Huſche d'Enfer.* Le nom de *Rodilardus*, équivalent à celui de *Croquelardon*, pourroit bien déſigner quelque Paraſite: & peut être que tout ce paſſage fait alluſion à quelque avanture de MONTLUC, mais qui n'eſt plus connue. Le mêlange de poltronnerie & d'impudence qu'on trouve ici dans le caractère de Panurge, ſemble imaginé exprès pour repréſenter celui de l'Evêque de Valence, dont la hardieſſe & la timidité ſont également remarqua-

bles dans l'hiſtoire que j'ai rapportée, du Sermon qu'il prêcha devant la Reine *Catherine de Médicis.* Il eut aſſez de courage pour prêcher en manteau & le chapeau ſur la tête comme un Miniſtre de Genève: mais deux mots du Connêtable de Montmorenci déconcertèrent ſi bien le Prédicateur au milieu de ſon Sermon, qu'il lui fut impoſſible de l'achever, quoique la Reine le protégeât, & que la préſence de cette Princeſſe le mît à couvert de toute violence (*).

A l'occaſion de la peur de Panurge, Rabelais fait un conte que je mets au nombre de ces endroits que j'aurois pu abſolument paſſer ſous ſilence. Mais il y a des gens de lettres qui regardent la ſuppreſſion du moindre article comme une *mutilation.* Il s'agit du Conte que fait Rabelais d'*Edouard le Quin* Roi d'Angleterre, & de ce fameux Fripon, *François Villon*, dont j'ai déja parlé à l'occaſion du Chapitre XV. N'en déplaiſe à Rabelais, ſon conte eſt auſſi faux que vilain. On ne conçoit pas comment un homme auſſi ſavant que lui a pu ignorer qu'Edouard le quin mourut Enfant, & ne pouvoit pas par conſéquent avoir été *conſtipé ſus ſes vieulx jours.* Il ne pouvoit pas non plus avoir connu Villon, qui devoit avoir été pendu avant le règne & peut-être même avant la naiſſance de ce Prince, ſi nous nous en rapportons à Paſquier (†). —— Je ſoupçonnerois volontiers qu'il y a ici quelcune de ces fautes d'impreſſion que j'ai trouvées par milliers dans les Editions même les plus correctes de mon Auteur qui me ſoient tombées entre les mains. Mais quand nous ſuppoſerions qu'*Edouard* V ſe rencontre là pour *Edouard* IV, le Conte n'en ſeroit guère moins incroyable. Edouard IV n'a jamais été aſſez âgé pour s'entendre railler ſur ſes *vieux jours:* & il avoit une réputation de bravoure aſſez bien établie pour empêcher qui que ce fût

(*) Si l'hiſtoire eſt véritable, le fait n'arriva que vers l'an M D. LXI. Voyez l'Article (g) des *Obſervations* ſur les *Remarques générales.*

(†) Paſquier ne dit point du tout ce que Mr. Le Motteux lui fait dire. Il inſinue même le contraire. Voyez les *Recherches de la France*, Livre VIII. Chapitre LX. Voyez auſſi la Remarque de Mr. Le Duchat ſur l'endroit en queſtion de Rabelais. Si l'hiſtoriette dont il s'agit a quelque fondement, il faut que Rabelais ait voulu parler d'*Edouard quatre*, qui commença à régner la même année qu'on dit que Villon paſſa en Angleterre: ſavoir en M. CCCC. LXI. Rabelais pourroit prendre l'un pour l'autre par inadvertence, ſuppoſé qu'il eût lu ou qu'il eût ouï dire que la choſe étoit arrivée en M. D. LXXXIII. Car quelque ſavant qu'il fût, il pouvoit fort bien n'avoir pas l'Hiſtoire d'Angleterre aſſez préſente à l'eſprit pour ſe rappeller qui étoit Roi d'Angleterre cette année-là: Et ſi pour s'en éclaircir il ſe contenta, comme cela ſe peut encore, de conſulter à la hâte quelque Ouvrage hiſtorique ou Chronologique, il ne ſera point ſurprenant qu'il y ait trouvé ſous cette même année Edouard V, puiſque ce fut effectivement dans le cours de cette année que mourut Edouard IV, ſon prédéceſſeur immédiat, qui pouvoit avoir donné lieu à une bouffonnerie de Villon très-peu de tems avant que de mourir. Il ſe peut auſſi que Edouard *le quin* ait été mis pour Edouard *quatre*, par quelque autre Auteur à qui Rabelais ſe ſera fié trop légèrement. Mais cela ne prouve pas que le conte ſoit faux. Ce que le Conte fait dire à Villon n'eſt pas exact, je l'avoue: Edouard IV n'étoit ni vieux ni poltron; mais cela même rend le conte croyable. Ce n'eſt qu'à un Prince encore jeune & reconnu pour vaillant, qu'un bouffon peut parler de ſa vieilleſſe & de ſa poltronnerie. Un reproche manifeſtement faux eſt un éloge flateur. La circonſtance du nom du Médecin peut être fauſſe, ſans que cela tire à conſéquence contre le fait principal. Il y a, au reſte, dans le Conte de Rabelais, une expreſſion qui eſt remarquable. Le Roy d'Angleterre dit à Villon *Vos Roys François.* C'eſt ainſi que les Anglois encore aujourd'hui affectent de s'exprimer. *The French King.* Ils n'accordent qu'à leurs propres Rois le titre de *Rois de France.*

fût de lui rien dire qui approchât de ce prétendu discours de Villon : *si d'abondant vous aviez icy en painĉture la grande Oriflambe de France à la veuë d'icelle vous rendriez les boiaulx* &c. Si ce Prince ne fut pas une des meilleures Têtes, il fut au moins un des plus braves Guerriers de son tems. On le vit jusques à neuf fois payer de sa personne en bataille rangée, & presque toutes les fois combattre à pied. ——— Je finirai en remarquant que les Vers de Villon sur la Sentence qui le condamnoit à être pendu, sont rapportez autrement par *Pasquier* que par *Rabelais*. Les voici tels que Pasquier les donne.

Je suis François dont ce me poise,
Né de Paris, prés de Pontoise,
Or d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

REMARQUES

SUR LE LIVRE V.

REMARQUES SUR LE PROLOGUE (*a*).

LE prologue du Livre V, commence par cette question : *pourquoy est-ce qu'on diĉt maintenant en commun proverbe : LE MONDE N'EST PLUS FAT?* A quoi l'Auteur ne répond que par certains vers prophétiques, tirez d'un Livre imaginaire qu'il intitule, *La Cornemuse des Prélats* (*b*). Voici les Vers :

L'An Jubilé que tout le monde raire,
Fadas se feit, est supernumeraire
Au dessus trente. ô peu de reverence !

Fat

(*a*) Ce Prologne est précédé d'une Epigramme de quatre vers, au bas de laquelle on lit, comme en guise de signature, ces deux mots *Nature quitte* : sur lesquels Mr. Le Duchat nous dit : „ Que ce soit ici l'Anagramme „ d'*Ant. Tiraqueau*, comme le prétend l'Auteur „ du Rabelais Anglois, ou celle de *Jean Turquet* autre contemporain & bon ami de Ra- „ belais, comme il y a bien plus d'apparen- „ ce, toujours resulte-t-il de là que Rabelais „ doit être l'Auteur du V. Livre &c ". La conjecture de Mr. Le Motteux citée dans ce passage, ne se trouve point parmi ses *Remarques*. Il faut qu'elle ait été tirée de sa *Vie de Rabelais*, p. m. XXIII & XXIV : où, après avoir rapporté le vers en question, il ajoute : *These lines* [*subscribed Nature quitte*] *Seem to be a Kind of an*, *Anagramme*, *perhaps made by the great Civilian* TIRAQUEAU. Ce que j'ai inféré entre deux crochets a été mis par Mr. Le Motteux au bas de la page en forme de note. Il fait au reste une autre remarque sur les vers mêmes. Cette Epigramme semble prouver, selon lui, que Rabelais étoit mort lorsque son cinquième Livre fut publié.

(*b*) Imaginaire ou réel, ce Livre est un de ceux qui se trouvent dans le Catalogue de la *Librairie de Sainĉt Viĉtor*. Voyez Rabelais, *Livre* II. *Chap.* VII. & la Remarque 45 de Mr. Le Duchat sur ce Chapitre.

Fat il sembloit: mais en perseverance
De longs brevets, fat plus ne gloux sera;
Car le doux fruit de l'herbe esgoussera,
Dont tant craignoit la fleur en prime vere.

L'AN JUBILÉ, c'est l'an M. D. XXV, fameux par le Jubilé qui s'y célébra sous le Pontificat de *Clément VII.* Ce fut alors que *tout le monde*, encore *fadas*, se laissa tondre, ou *se feit raire*, par les Vendeurs de Pardons, d'Indulgences, & de telle autre quinquaille de la Cour de Rome. Mais ce même Jubilé

EST SUPERNUMERAIRE AU DESSUS TRENTE: C'est-a-dire que passé l'an mil cinq cens *trente*, les Jubilez ne seront plus de mise comme auparavant, parce que cette année sera l'Epoque du Rétablissement des Sciences, Rétablissement fatal à la Superstition. Ce fut effectivement en M. D. XXX, que François premier commença à mériter le titre qui lui est resté de *Restaurateur des Lettres.* Je trouve deux Auteurs, *Belleforest* & *Lambin*, qui disent que ce Prince établit les douze Professeurs Royaux en M. D. XXXI (*c*): Mais *Du Tillet*, qui rapporte au long ce que ce même Prince avoit fait ou projetté pour le bien des Lettres, m'autorise à marquer l'an M. D. XXX. *Génebrard*, qui fut lui-même dans la suite un des douze Professeurs Royaux, s'accorde avec Du Tillet: *Anno* 1530, *Guilhelmo Budæo & Johanne Bellaïo hortantibus*, *Regios Linguarum Professores instituit* (*d*). Et le Pere *Pétau* à son tour est pour moi: *Multum huic Principi debent Gallicanæ Litteræ: nam illius liberalitate accitis undique Viris omni artium genere excultis*, *publicæ Scholæ honestis stipendiis Lutetiæ constitutæ sunt*, *anno* 1530 *&c.* (*e*). Or on ne sauroit douter que tous ces hommes savans & pieux *litterati & pii*, comme les qualifie le Pere Pétau, n'ayent beaucoup contribué à rendre le monde moins sot ou moins *fadas*, & n'ayent considérablement avancé les affaires de la Réformation. —— Il se pourroit, au reste, que l'*Au dessus TRENTE* de Rabelais signifiât *Depuis le Concile de Trente:* Concile assemblé dans un tems où l'on étoit déja assez bien fondé à dire que le règne de l'Ignorance & de la Superstition tiroit vers sa fin.

O

(*c*) Je ne saurois juger de ce que disent ces Auteurs: je ne les ai point: Mais comme les Professeurs Royaux, ainsi que l'assûre positivement *Etienne Pasquier*, ne furent pas tous établis en même tems, on conçoit sans difficulté pourquoi des Historiens qui considèrent cet établissement en général, ne s'accordent pas à le placer précisément sous la même année les uns que les autres. *Mézerai* en parle dans son Abregé Chronologique sous l'An XXXI: & *Henri de Sponde* qui en fait autant, le fait néanmoins de telle manière que sa narration, si j'ose ainsi dire, rétrograde visiblement vers l'année précédente. Les deux Auteurs de Mr. Le Motteux pourroient donc bien être assez excusables sur le choix de l'année: & il me semble voir dans ce qu'il leur fait dire, une inexactitude d'un autre genre qu'on ne leur passeroit peut-être pas si facilement. Ils parlent de *douze* Professeurs Royaux établis en M. D. XXXI, par *François premier*. Il en falloit mettre un de moins. *Il n'y eut sous le Regne de François I. qu'unze places destinees à ce noble & royal exercice, & la 12. érigée... par le Roi Henri Second en faveur de Pierre Ramus, sous le titre de Professeur du Roy en l'Oratoire & Philosophie.* Ce sont les propres termes d'Etienne Pasquier dans ses *Recherches*, Liv. IX, Ch XVIII, qui roule tout entier sur l'établissement des Professeurs Royaux.

(*d*) Mr. Le Motteux cite, *Genebrard in Clemente VIII.* C'est peut-être une méprise de VIII pour VII.

(*e*) Mr. Le Motteux cite *Petav. Ration. Temp. Part. I. Lib. VI.* Lisez, Lib. IX. Cap. XI.

O PEU DE REVERENCE! FAT IL SEMBLOIT: C'eſt-à-dire, que les Sots qui s'étoient laiſſé tondre parurent bien ſots quand le tems fut venu pour le monde de n'être plus *fadas*: & que malgré la *révérence* qu'on a toujours pour l'Egliſe, on ſe moqua d'eux, ou du moins on les regarda en pitié.

MAIS EN PERSEVERANCE DE LONGS BREVETS, FAT PLUS NE GLOUX SERA. Ces *longs Brevets* pourroient ſignifier la *Bible* par oppoſition aux *Bréviaires* de l'Egliſe Romaine, où ce qui eſt pris des Livres ſacrez a auſſi peu d'étendue que le reſte en a beaucoup. Les longs Brevets peuvent ſignifier au moins les Ouvrages, ſouvent fort longs, que publioient les Savans d'alors, & qui malgré leur longueur ſe faiſoient aſſez lire pour deſabuſer le Peuple, en ſorte que par ſa perſévérance à en faire uſage il apprenoit à penſer, & n'étoit plus *fat*, ni *gloux* de Superſtitions (*f*).

CAR LE DOUX FRUICT DE L'HERBE ESGOUSSERA DONT TANT CRAINGNOIT LA FLEUR EN PRIME VERE. C'eſt-à-dire que la Vérité qui avoit été ſi long-tems cachée, comme les fèves dans leur coſſe, ſera découverte au monde: & que ſi elle a d'abord été regardée comme un poiſon, on ne s'en repaîtra pas moins comme d'un fruit délicieux, dès qu'une fois on en aura goûté.

Par ce *fruit à eſgouſſer*, nous pouvons auſſi entendre l'Ouvrage même de Rabelais, ou plutôt les Veritez qu'il y a cachées ſous une enveloppe allégorique (*g*): & fixer ainſi l'époque du rétabliſſement des Sciences à l'an *mil cinq cens cinquante* (*h*): Car c'eſt-là le tems où ce cinquième Livre fut écrit, quoique pour des raiſons de prudence il n'ait été publié qu'après la mort de l'Auteur: & ce fut alors auſſi que les Sciences rétablies commencèrent à fructifier d'une manière ſenſible. De là l'aſſûrance avec laquelle il prédit l'oubli où vont tomber *ung tas de Livres qui ſembloient florides*, *florulens*, *floris comme beaulx Papillons*, *mais au vray eſtoient ennuyeux*, *faſcheux*, *dangereux*, *eſpineux & tenebreux.*

Le mot de PAPILLONS eſt là vraiſemblablement par alluſion au *Pape*, qui dans la *Pantagrueline Prognoſtication* eſt appellé *Roy des Papillons* (*i*).

C'eſt

(*f*) Par un peuple *gloux* Mr. Le Motteux paroît entendre un peuple *goulu*, qui gobe tout, pour qui tout eſt bon. Et le terme de GLOUX, ou GLOUS, eſt effectivement le même que notre ancien GLOUT, dont on a fait enſuite GOUTON.

> *Charibdis comme avide & gloute*
> *Les Barges deveure & transgloute.*
> Ovide MS.

J'emprunte cette remarque du Dictionnaire Gaulois de *Borel*: & je la mets ici en faveur de ceux à qui elle peut être néceſſaire, parce qu'il s'agit d'un mot que Mr. Le Duchat n'a point expliqué & qui n'eſt point dans le Dictionnaire de Trévoux.

(*g*) Rabelais dit lui-même, en parlant des *febves en gouſſe*, que *ce ſont ces joyeux & fructueux Livres de Pantagrueliſme.*

(*h*) Rabelais lui-même dit encore, que les *meilleurs interpretes* de ſes vers prophétiques *expoſent l'an Jubilé paſſant le trentieſme, eſtre les années encloſes entre ceſt aage courant l'an mille cinq cens cinquante* Mais notez au reſte que cela eſt dans le *Prologue* qui ne fut écrit vraiſemblablement qu'après le Livre même, dont la compoſition ſe rapporte plus naturellement à l'an M. D. XLIX. Voyez ci-deſſous, les Obſervations (u) & (x)

(*i*) Ce badinage m'en rappelle un autre que je me ſouviens très-bien d'avoir lu quelque part, quoique je ne puiſſe pas dire où: C'eſt que le Pape *Jean VIII* paſſa pour Pape juſques à ce qu'un jour on vit ſortir du prétendu Pape un Papillon qui fit juger que s'il étoit Pape c'étoit donc un Pape femelle. J'ai dans l'eſprit que c'eſt Etienne Paſquier qui a dit çela, ou

C'eſt pour confirmer ce que j'avois dit du deſſein de mon Auteur, que j'ai entrepris d'expliquer ſes vers prophétiques. J'avoue qu'il y paroît d'abord auſſi inintelligible que *Noſtradamus*. Mais il auroit trop riſqué à être plus clair. Il lui ſuffiſoit d'être entendu de ſes bons amis, le Cardinal *du Bellay*, le Cardinal *de Châtillon*, l'Evêque de *Maillezays*, André *Tiraqueau*, & tels autres Ennemis de l'Ignorance. Obſervez comment il ſe jette tout-à-coup ſur les louanges de *Colinet*, de *Marot*, de *Saingelais*, & *aultres Poëtes & Orateurs Galliques*, comme s'il trouvoit lui-même l'entier accompliſſement de ſa Prophétie dans les progrès de la Rhétorique, de la Poéſie, & de la Langue Françoiſe. Ce n'eſt-là manifeſtement qu'une adreſſe pour donner le change à certains Lecteurs. Il ne laiſſe pourtant pas d'inſinuer qu'il prétend, ainſi qu'Eſope, à l'*office d'Apologue*: Auſſi compare-t-il ſon Livre à une *bonne & belle panerée de febves* qu'il faut *eſgouſſer* & *devorer*. Il parle encore des *haults myſtères* qui y ſont *comprins*; & promet à ceux qui les étudieront ſérieuſement, qu'ils *entreront en poſſeſſion & reputation ſinguliere, comme en cas pareil feit Alexandre le Grand des Livres de la prime Philoſophie compoſez par Ariſtote*. Il s'agit là, ſans-doute, de ces Livres *Acroamatiques* qu'Ariſtote écrivit d'une manière preſque inintelligible, diſant après cela qu'il l'avoit fait exprès. Rabelais en pouvoit dire autant. On en jugera par mes Remarques ſur cette dernière Partie, la plus belle au-reſte de tout l'Ouvrage (*l*).

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE I.

L'ISLE SONNANTE ne peut être que l'EGLISE ROMAINE, où tout ſe fait au ſon des CLOCHES, *groſſes*, *petites & médiocres*, ſans parler des Clochettes. Et tout ce qui eſt dit de l'Ile ſonnante dans les Chapitres ſuivans ne peut guère s'appliquer qu'au Clergé Catholique (*m*).

On ſe trompe groſſièrement lorſqu'on s'imagine qu'elle repréſente L'ANGLETERRE,

ou quelque choſe d'approchant; mais je ne ſaurois retrouver l'endroit.

(*l*) C'eſt le ſentiment de Mr. Le Motteux. On pourroit nommer d'habiles gens qui ne penſent pas tout-à-fait de même. Il y en a qui doutent beaucoup que le cinquième Livre ſoit de Rabelais. Je ne me charge point de faire valoir leurs raiſons: Mais je ne puis m'empêcher de reconnoître qu'ils ne me paroiſſent jamais plus forts que lorſqu'ils ſoutiennent que le cinquième Livre eſt inférieur aux quatre autres, quoiqu'au reſte il ait bien ſon mérite. Il faudroit entendre là-deſſus l'illuſtre Mr. DE MOIVRE, qui avec ſon *Génie* tranſcendant pour les Mathématiques, a un goût très-vif pour les grandes beautez de Corneille, de Molière, de la Fontaine, de Rabelais, & qui eſt bien éloigné de regarder le cinquième Livre comme le plus beau. Mr. Le Duchat lui-même, dans ſa Préface, ſemble accorder quelque choſe ſur cet article. Il ſoutient ſimplement que le génie de Rabelais, qu'il croit retrouver dans le cinquième Livre, s'y découvre *dans un degré où il n'eſt pas naturel qu'autre que Rabelais ait pu atteindre* Ces expreſſions ménagées ſont d'un homme qui craignoit de dire nettement que le cinquième Livre n'eſt point inférieur aux Livres précédens.

(*m*) Le *Clergé*, dans toute l'étendue du terme: *Séculier* & *Régulier*.

TERRE, où la Réformation étoit établie, ſous Edouard VI, quand Rabelais écrivoit ce Livre. J'avouerai qu'il parle des CHEVALIERS DE LA JARRETIERE dans le Chapitre V: Mais il les y diſtingue manifeſtement des Naturels du Payïs, ainſi que des *Chevaliers* de *Malte*, qui comme les autres *Oyſeaulx gourmandeurs*, ſont placez avec raiſon parmi les *Abbegaux* & *Monagaux*, puiſqu'ils font vœu de Célibat, diſent leur Bréviaire, & poſſèdent des Bénéfices: Au lieu que les Chevaliers de la Jarretière ſont appellez dans le même Chapitre *Oyſeaulx de proye terribles*, *non toutesfois venants au leurre ne recongnoiſſants le guant*, ſouſentendez, *du Fauconnier Romain* (*n*). D'ailleurs, lorſque dans le Chapitre VI, l'on demande à *Editue* d'où provient dans l'Ile ſonnante une abondance *de tant de biens & frians morceaulx*; s'il répond d'abord *De tout l'aultre Monde*, il ajoute incontinent, *Exceptez moy quelcques Contrées de Regions Aquilonaires*, *lesquelles depuis quelcques certaines années ont meu la Camarine.* Il en eſt tout autrement des Payïs Catholiques, & de la France en particulier, repréſentée par la Tourraine dans les paroles ſuivantes: *Vrayement*, *diſt Edituë*, *vous ne feuſtes oncques de maulvaiſe Pie couvez*, *puiſque vous eſtes de la benoiſte Touraine. De Touraine*, *tant & tant de biens annüellement nous viennent*, *que nous feut dict ung jour par gents du lieu par-cy paſſants*, *que le Duc de Touraine n'ha en tout ſon revenu*, *dequoy ſon ſaoul de lard manger par l'exceſſifve largeſſe que ſes predeceſſeurs ont faict à ces Sacro-Sainct Oyſeaulx*, *pour icy de Phaiſans nous ſaouller*, *de Perdreaulx*, *de Gelinotes*, *Poulles d'Inde*, *gras Chappons de Loudunois*, *venaiſon de toutes ſortes*, *& toutes ſortes de gibier.*

Le petit bon homme nommé BRAGUIBUS qui donna aux gens de Pantagruel, dans le Chapitre premier, *pleine inſtruction de toute la ſonnerie*, *nous feit* [dit l'Auteur] *quatre jours conſéquents jeuſner affermant qu'en l'Iſle ſonnante aultrement receus ne ſerions, parce que lors eſtoit le jeuſne de quatre-temps.* C'eſt ainſi qu'on eſt initié ou introduit dans le Clergé de l'Egliſe Romaine. Les Ordinations s'y font aux Quatre-temps, & ſe rencontrent par conſéquent avec des Jeûnes, dont Rabelais fait ſentir l'abus; ſans en blâmer pourtant l'inſtitution, qui peut être très-louable, mais qui n'empêche pas au reſte que pluſieurs de ceux qui s'y ſoumettent ne ſoient aſſez diſpoſés à dire avec Panurge, *Puiſque vous eſtes tant obſtinez & que nous tenez*, *jeuſnons doncques*, *& bien viſte jeuſnons*, *afin que desjeuner puiſſions* (*o*).

RE-

(*n*) Du *Fauconnier Romain.* Ces paroles ſont priſes d'une Remarque de Mr. Le Duchat. Je les ai inſérées ici parce qu'elles expliquent la penſée de mon Auteur.

(*o*) *Puiſque vous eſtes tant obſtinez & que nous tenez*, *jeuſnons doncques & bien viſte jeuſnons*, *afin que desjeuſner puiſſions*; *de par la Famine jeuſnons*, *puiſqu'entrez ſommes en ces Feries éſuriales* Ces paroles ne ſont qu'une traduction [que je ſuis obligé de hazarder] de la Traduction Angloiſe de Mr. Le Motteux, dans laquelle il y a un jeu de mots pouſſé encore plus loin. *Since you are ſo ſtedfaſt*, *and have us faſt*; *let us faſt as faſt as we can*, *and then breakfaſt in the name of famine*; *now we are come to theſe eſurial idle days.* Je ne ſais s'il y a cela ou quelque choſe d'équivalent dans quelque Edition: Mais dans celle de Mr. Le Duchat il y a ſimplement: *Jeuſnons de par Dieu*, *puiſqu'entrez ſommes és Feſtes eſuriales.*

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE II.

LEs jeusnes parachevez, Pantagruel & ses Compagnons, à la recommandation de l'Hermite Braguibus, sont très-bien reçus par *Albian Camar*, *Maistre Editue de l'Isle sonnante.*

Camar, en Hébreu, est un nom donné à des Prêtres Idolâtres. St. Jérôme le rend en Latin par *Aruspex*, aussi-bien que par *Æditutus* (*p*). On peut juger par le choix de ce nom, quel cas Rabelais vouloit que nous fissions des habitans, des sacrifices & des mystères de l'Ile sonnante.

Camar dit à ses Etrangers qu'*elle avoit premierement esté habitée par les Siticines*, mais que *par ordre de Nature... ils estoient devenus Oiseaulx.* Les Siticines étoient, dans le Paganisme, ceux qui avoient coutume de chanter des chants lugubres sur les corps morts (*q*). Et que deviendroient tant de Prêtres de l'Eglise Romaine, sans leurs *Obits*, sans leurs *Trentains*, sans leurs Messes pour les Trépassez?

Ce n'est pas sans raison, au-reste, que tous ces *Siticines* sont représentez comme autant d'Oiseaux. Cet emblême convient à des gens qui guindez bien haut sur les aîles de la Contemplation & d'une Sainteté sublime, laissent bien loin au-dessous d'eux [si on les en croit] ces vanitez terrestres, dans la fange desquelles nous rampons, nous autres gens du monde, comme autant de misérables vers de terre. Rabelais insinue ce qui en est, lorsqu'il dit que ces *beaulx Oyseaulx... beuvoient & mangeoient comme hommes*, *esmeutissoient comme hommes*, *enduisoient comme hommes... dormoient & roussinoient comme hommes: brief, à les veoir de prime face eussiez dict que feussent hommes, toutesfois ne l'estoient mie, selon l'instruction de Maistre Edituë: mais protestant qu'ils n'estoient ny seculiers ny mondains.*

Leurs Cages, qui étoient *grandes*, *riches*, *sumptueuses*, *& faictes par merveilleuse architecture*, représentent d'autant mieux des Eglises, que l'on voit des *cloches pendantes au-dessus*, dans le Chapitre III.

Les divers Pennaiges marquent les divers habillemens qui distinguent les différens Ordres d'Ecclésiastiques ou de Religieux. Le pennaige *tout blanc*, désigne l'habit blanc des Bénédictins: Ceux qui l'ont *tout noir*, sont les Augustins: Le *gris* appartient aux Franciscains: Le *miparty de blanc & noir*, aux Bernardins: Le *rouge* aux Cardinaux: Le *blanc & bleu* à certains Chevaliers & Commandeurs. On sait au reste que la plûpart de ces couleurs sont pareillement affectées à certaines Religieuses: ce qui fait les *Clergesses*, les *Monagesses*, les *Abbeges-*

(*p*) Voyez la Remarque de Mr. Le Duchat sur les mots *Albian Camar*: Et notez ce que dit Buxtorfe dans son grand *Lexicon*, col. 1052 sur le mot *Camar* ou *Coumar*. כּוּמר *Sacrificulus*, *Sacerdos gentilis & idololatricus*, *Monachus*, *Hierophanta... Judæi Monachos Christianorum hodie sic vocant.*

(*q*) Voyez *l'Alphabet de l'Auteur François*, au mot *Siticines*.

Abbegesses, les *femelles* en un mot de tous ces beaux Oiseaux (*r*).

Il est remarquable encore que Rabelais les fait tous des OISEAUX DE PROYE: Ce sont des *Cler*GAUX, des *Prêtre*GAUX, des MonaGAUX, des EvesGAUX, des CardinGAUX, &c. (*s*).

Les CAGOTS à COLS TORS & PATES PELUES, dont *depuis trois cens ans ne sçay comment entre ces joyeulx Oyseaulx estoit.. advolé grand nombre*; ces Cagots, dis-je, sont les FRANCISCAINS & les DOMINICAINS. Les *Cordeliers* y sont compris: ils sont de l'Ordre de St. François: Et Rabelais avoit été Cordelier, il parloit de ces Messieurs avec connoissance de cause. Aussi ne souhaite-t-il pas moins que *quelcque second Hercules* pour en *exterminer* la race.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE III.

LE PAPEGAUT, unique en son espèce comme le *Phenix d'Arabie*, est inconteſtablement le PAPE.

Vray est, dit Rabelais, *qu'il y ha environ deux mille sept cens soixante Lunes, que feurent en nature deux Papegaux produicts, mais ce feut la plus grande calamité qu'on veit oncques en ceste Isle.* C'est ce qui étoit effectivement arrivé, environ dix-sept cens soixante Lunes, c'est-à-dire environ cent quarante ans, avant que notre Auteur écrivît (*t*): Et ce sera pour déguiser la chose qu'il aura mis *deux mille* Lunes, au lieu d'en mettre simplement *mille*, avec les autres *sept cens soixante.* Peut-être aussi qu'il y a *deux mille* pour *mille* par une pure faute d'impression. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il s'agit ici du SCHISME D'AVIGNON, qui dura quarante ans, & pendant lequel on vit jusqu'à trois Papes à la fois, savoir BENOIT *neuf*, GREGOIRE *douze*, & ALEXANDRE *cinq* (*u*) Ce Schisme

(*r*) Un peu de détail ou de précision dans cet Article ne l'auroit pas gâté: mais tel qu'il est il peut passer.

(*s*) Mr. Le Motteux paroît supposer ici que le mot de GAUX signifie *des Oiseaux de proye.* Je doute qu'il ait trouvé cela dans aucun Dictionnaire. Mais je m'imagine qu'il aura cru le trouver dans Rabelais lui-même, qui au Chapitre V. de ce cinquième Livre s'exprime en ces termes: *le motif de leur venuë icy prés de vous, est pour veoir si parmy vous recongnoistront une magnifique espèce de* GAUX, OYSEAULX DE PROYE TERRIBLES, &c. Mr. Le Motteux aura pris ces dernières paroles, *Oyseaulx de proye terribles*, pour une explication du nom de *Gaux*; & ce nom même peut-être, pour un nom réel de quelque espèce d'Oiseaux.

(*t*) Si Mr. Le Motteux a compté *douze* Lunes pour l'année, c'est CXLVI Ans, VIII Lunes: Et s'il a compté à *treize*, ce ne sera que CXXXV Ans, V Lunes. On verra tout-à-l'heure l'usage de cette petite observation.

(*u*) Ce que Mr. Le Motteux a dit du tems où Rabelais écrivoit, ne nous fixe pas tellement à l'an M. D. L, que nous ne puissions y joindre au moins une partie de l'an M. D. XLIX. Or si de *mil cinq cens quarante neuf* ans nous en ôtons, comme il le veut, *cent quarante*, pour les Lunes mystérieuses de Rabelais, le nombre des années qui nous resteront sera *mil quatre cens neuf*: Et c'est effectivement en M. CCCC. IX que fut élu ALEXANDRE CINQ, qui mourut au commencement de l'année suivante, comme on le peut voir dans *Théodoric de Niem: De Schismate* Lib. III. Cap. LI-LIII. Il est vrai aussi qu'il y avoit alors deux autres Papes ou Anti-Papes, & que l'un des deux étoit GREGOIRE DOUZE: Mais Mr.

Schisme fut terminé par le Concile de *Constance* qui commença en M. CCCC. XIV, & finit en M. CCCC. XIX (*x*).

RE-

Mr. Le Motteux se trompe lorsqu'il désigne l'autre sous le nom de BENOIT NEUF. Celui dont il vouloit parler est incontestablement *Pierre de Luna*, appellé par quelques-uns BENOIT XI, par d'autres *Benoit XII*, par d'autres encore *Benoit XIII*, mais par personne, que je sache, *Benoit IX*.

(*x*) Le Schisme d'Avignon avoit commencé en mil trois cens LXXVIII, ou LXXIX, c'est-à-dire environ CLXX ans avant le tems où Rabelais est censé écrire, & non pas CXL, comme Mr. Le Motteux semble l'avoir supposé. Mais c'est qu'il ne considéroit point le Schisme dans son origine, quoique les expressions de Rabelais semblassent l'exiger: *Il y ha environ deux mille sept cens soixante Lunes que feurent en nature deux Papegaux* PRODUICTS. ——— Mr. Le Motteux ne peut pas non plus avoir considéré le Schisme par rapport au tems où il fut terminé: Car il le fut proprement en M. CCCC. XVI. *Vid: J. Marii Belgæ de Schismat. & Concil. Pars tertia: Cap. XIII.* Or de *mil quatre cens seize* à *mil cinq cens quarante-neuf*, où Rabelais écrivoit, il n'y a que C. XXXIII ans: ce qui ne peut certainement pas s'appeller *environ cent quarante.* ——— Pendant le double Pontificat de *Benoit XIII* & de *Grégoire XII*, l'élection d'*Aléxandre V* se fit en M. CCCC. IX: & il semble que ce soit là le point fixe de Mr. Le Motteux: Car d'un côté il nomme Aléxandre V, au Pontificat duquel on ne peut guères assigner d'autre année, que celle là, puisqu'il mourut au commencement de la suivante: & d'un autre côté, si vous comptez depuis M. CCCC. IX jusqu'à celle où Rabelais écrivoit, vous trouverez justement les cent quarante ans de Mr. Le Motteux. Mais quelle apparence que Rabelais, qui ne parle constamment que de deux Papes, ait voulu désigner le tems de leur Schisme par l'élection d'un troisième dont il ne dit mot, & qui ne commença ni ne finit le Schisme? Quelle apparence même que Mr. Le Motteux l'ait cru? —— Voici, selon moi, en quoi consiste son erreur, qui est assez plaisante dans un homme qui devoit savoir chiffrer. Supposant toujours qu'il s'agissoit du Schisme d'Avignon, & cherchant dans l'Histoire de ce Schisme quelque date remarquable, que Rabelais eût pu avoir en vûe, il aura considéré entr'autres dates celle du tems où s'assembla le Concile qui termina le Schisme: & là dessus il aura exercé son Arithmétique. Le Concile de Constance s'assembla en M. CCCC. XIV. Or delà à M. D. XLIX, où son Auteur écrivoit, il y a justement les *mille sept cens soixante* Lunes auxquelles il a cru devoir se borner, comme on l'a vu: Et ce nombre de Lunes combien fait-il? Je l'ai dit c'est CXXXV ans, & *cinq* mois lunaires, qui peuvent être là pour *l'environ* du Texte énigmatique. Cela est juste. Mais comme il arrive quelquefois à ceux qui chiffrent mal, ou qui sont distraits, d'ajouter les fols restans d'une Division aux Livres du Quotient, il aura par mégarde ajouté ses *cinq* Lunes restantes au Quotient de *cent trente-cinq*, comme si elles étoient des années: Et voilà, à ce compte, *cent quarante ans* bien comptez, qui déduits de M. D. XLIX, laissent M. CCCC. IX. Ce n'est plus la date de l'Assemblée du Concile: Mais voyons, aura-t-il dit: l'an M. CCCC. IX nous fournira peut-être quelque autre chose. Il aura feuilleté là-dessus ses Annales de Sponde: & il aura trouvé que cette année est remarquable par l'élection d'*Aléxandre cinq*. Voilà trois Papes à la fois! Cette idée lui aura plu. Elle renchérissoit sur celle de Rabelais. Il aura mis au plus vîte les trois Papegaux sur le papier, & n'aura plus songé à refaire sa Division pour voir s'il n'y avoit pas erreur dans le calcul. ——— Que Rabelais, au reste, ait été choisir l'année où s'assembla le Concile de Constance: & que pour se cacher encore davantage il ait mis sans nécessité *deux mille* au lieu de *mille* 760, ou que le *deux* ait été ajouté à *mille* par une faute d'impression, comme le conjecture Mr. Le Motteux; c'est ce qui me paroît d'autant moins vraisemblable, qu'il ne seroit peut-être pas impossible d'expliquer ce passage de Rabelais plus naturellement. A *douze* Lunes par an, les *deux mille* 760 Lunes font exactement *deux cens douze* ans: Et à compter pour un an *treize* Lunes, elles font *deux cens douze* ans & *quatre* Lunes qui ne doivent point ici entrer en ligne de compte. Or en rétrogradant [de l'année où Rabelais écrivoit] selon le premier calcul, on s'arrêtera à l'an *mil trois cens dix neuf;* & selon le second calcul, à l'an *mil trois cens trente-sept*: ce qui fait une différence de *dix-huit* ans. Tout le mystère, à mon avis, consiste à admettre les deux calculs, & à partager la différence. Retranchez *neuf* ans de M. CCC. XXXVII: Ajoutez neuf ans à M. CCC XIX: Et vous tomberez justement sur l'an *mil trois cens vingt huit* où PIERRE DE COR-

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE. IV.

C'Eſt dans ce Chapitre qu'il eſt dit des *Clergaux* habitans de l'Ile ſonnante, qu'*ils ſont touts Oyſeaulx de paſſaige & viennent de l'aultre Monde, part d'une Contrée.. laquelle on nomme Jour-ſans-pain: part d'une aultre.. laquelle on nomme Trop d'itieulx.*

L'AULTRE MONDE ſignifie les Laïques, les gens du monde, d'entre lesquels ſe prennent les Moines, les Prêtres, tous ceux qui compoſent le Clergé.

Le JOUR-SANS-PAIN, c'eſt la pauvreté. Car que ne fait-on pas plûtôt que de mourir de faim?

Le nom de TROP-D'ITIEULX, marque la raiſon pourquoi les Parens ont coutume de deſtiner leurs Enfans à l'Egliſe ou au Cloître: c'eſt parce qu'ils ont *trop d'iceux* pour les pouſſer à leur gré dans le monde.

Les Oiſeaux qui RETOURNENT AU MONDE *où ils feurent ponnus*, ce ſont ceux qui après s'être conſacrez à l'Egliſe ou au Cloître, viennent à apoſtaſier, ſoit à la façon de LUTHER, de CALVIN, & de tels autres: ſoit ſeulement à la façon de RABELAIS, qui ſans ſe déclarer hérétique s'étoit rendu coupable d'Apoſtaſie en quittant le Cloître pour rentrer dans le monde. Je dis *Apoſtaſie* parce que c'eſt-là le Stile catholique (*y*).

Leur *pennaige laiſſé parmy* les ORTIES ET ESPINES, fait manifeſtement alluſion à la phraſe: *Il a jetté le froc aux orties.*

Le POT AUX ROSES DESCOUVERT peut déſigner l'Ouvrage de notre Auteur, où les Myſtères des Moines ſont dévoilez par un Moine Apoſtat.

RE-

CORBIERE fut ſolemnellement déclaré & reconnu Pape, ſous le nom de NICOLAS V, comme ſi JEAN XXII eût été mort. Voilà deux Papes à la fois. Voilà comment, 2760 Lunes avant que Rabelais écrivît, *furent deux Papegavx en nature produicts.* Obſervez encore que ſuivant Rabelais lui-même, le Schiſme dont il parle ne fut terminé que par la mort de l'un des Papegaux: ce qui difficilement s'expliqueroit par le Schiſme d'*Avignon*, mais qui s'explique fort bien par celui de *Nicolas* V & de *Jean* XXII. Car quoique l'Antipape *Nicolas*, en M. CCC. XXX, eût renoncé à ſon Pontificat, & eût été reçu à pénitence par le Pape *Jean*, ce dernier ne laiſſa pas de le tenir, juſqu'à ce qu'il y mourût, dans une bonne priſon, où on le traitoit en ami, mais où on le gardoit cependant comme un Ennemi. Voyez *Henri de Sponde*, ſous l'an M. CCC. XXX. § VII. — Mr. Le Duchat, dans ſa Remarque ſur les Lunes de Rabelais, a fait une faute auſſi plaiſante que celle de Mr. Le Motteux. Voulant, par une règle de Souſtraction, déduire 230 ans de 1550, il a trouvé qu'il lui reſtoit 1380. C'eſt-à-dire qu'au lieu de ſouſtraire *trois* de *cinq*, il a ajouté cinq à trois, & a dit: *Qui de cinq ôte trois, reſte huit.* Il y a quelques autres petites fautes dans ſa Remarque: mais je les ai déja relevées indirectement. Je n'ai au-reſte que ſon Edition de M. DCC. XI.

(*y*) *Il quitta tout-à-fait l'habit de Religieux, & alla étudier en medecine à Montpellier ..... Le Cardinal du Bellai ... lui procura une Bulle d'*ABSOLUTION *de ſon* APOSTASIE. Ce ſont-là les propres termes de Moréri dans l'Article de *Rabelais.*

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE V.

I. LEs Oiseaux appellez GOURMANDEURS sont en général les COMMANDEURS & CHEVALIERS de l'Ordre de Malthe.

Leur *marque au dessoubs de l'aesle gausche*, est la Croix qu'ils portent sur le cœur.

Les différentes couleurs de leurs Marques, sont celles de leurs Croix, qui varient selon les Provinces auxquelles ils appartiennent (*z*).

Ils ne chantent jamais: c'est-à-dire qu'ils ne célèbrent point la Messe, qu'ils n'officient point, comme les Prêtres & les Moines. Ils en sont quittes pour dire leur Bréviaire (*aa*).

Mais ils repaissent au double: parce qu'ils ont de bons Bénéfices ou de bonnes *Commanderies* (*bb*).

Ils n'ont point de *Femelles*, dit Editue: Et en effet, il n'y a point de Femmes dans leur Ordre. Mais ils en trouvent ailleurs: Et la véritable réponse à cette question de Panurge, *Comment donc sont ils ainsi croute-levez*, *&c*? c'est qu'ils ne vont pas toujours à la guerre sainte. Comme ils font vœu de Célibat, il n'est pas étonnant qu'ils en viennent aux prises avec d'autres Infidelles que les Turcs (*cc*).

II. J'ai déjà parlé dans mes Remarques sur le Chapitre premier, de cette *magnifique espece de gaux* qui portent *jects aulx jambes bien beaulx & precieux avec inscription aulx vervelles*, *par laquelle qui mal y pensera est condamné d'être soubdain*, &c. Il n'y a personne qui à cette Devise ne reconnoisse l'Ordre de la Jarretière.

III. Les Oiseaux à qui l'on voit *au devant de leur pennaige porter le trophée d'ung Calon*-

(*z*) Je ne sai si Mr. Le Motteux entend par les différentes *Provinces* des Chevaliers de Malte, leurs différentes *Nations* ou *Langues*. Cette différence empêche-t-elle qu'ils ne portent tous la Croix d'étoile *blanche*? Il me semble, sauf meilleur avis, que Mr. Le Motteux auroit mieux fait de dire qu'il s'agit ici en général des Ordres de Chevaliers religieux, & de chercher dans la différence des Ordres la différence des Croix. La Croix *verte* appartient aux Chevaliers de *St. Lazare*. Mr. Le Duchat l'a remarqué. Leur Ordre n'étoit plus confondu avec celui de St. Jean de Jérusalem quand Rabelais écrivoit. La Croix *rouge* appartient aux Ordres de *St. Jaques de l'Epée*, d'*Alcantara* de *Calatrava*: Et la Croix *bleue* à l'Ordre de *Saint Antoine*....

(*aa*) L'Ordre de Malte à ses *Prêtres* ou *Chapelains*, qui font toutes les fonctions de la Prêtrise, qui sont de l'Ordre & qui portent la Croix de l'Ordre: ce qui n'est pas même particulier à l'Ordre de Malte. L'exactitude auroit voulu que Mr. Le Motteux le remarquât. Libre à lui après cela de donner un tour à la chose pour l'ajuster à son Commentaire.

(*bb*) *De bonnes Commanderies.* Dans le stile de Rabelais ce sont de *riches* GOURMANDERIES.

(*cc*) L'exactitude vouloit encore qu'on remarquât qu'il y a des *Chevalières* du même Ordre que les Chevaliers de Malte. Ce sont les Religieuses Hospitalières de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem: & cet Ordre au reste n'est pas le seul Ordre Militaire religieux qui ait ses Chevalières. Témoin l'Ordre de Saint Jaques de l'Epée. Les Chevaliers de cet Ordre ont même la liberté de se marier, & ils l'avoient obtenue long tems avant Rabelais sans cesser pour cela de former un Ordre religieux. Ajoutez que cette liberté n'est point une prérogative particulière à leur Ordre.

Calomniateur, ne peuvent être que les Chevaliers de l'Ordre de St. MICHEL. Le DIABLE aux pieds de leur Saint, eſt le CALOMNIATEUR dont ils triomphent. Leur Ordre étoit le plus honorable en France du tems de Rabelais: car celui du *Saint Eſprit* fut inſtitué depuis, par Henri III.

IV. Ceux qui portent *une peau de Belier*, font d'abord reconnoître l'Ordre de la *Toiſon d'Or.*

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE VI.

On voit ici quelle eſt la vie des Oiſeaux de l'Ile ſonnante. *Ils ne labourent ne cultivent la terre. Toute leur occupation eſt, gaudir, gazouiller & chanter... Ils ſont douillets & en bon poinct des rentes qui leur viennent de tout l'aultre Monde...* Ce Chapitre eſt une Satire vive & ingénieuſe de la Bigoterie du Peuple [*peuple dis-je, des Grands, ainſi que des Petits*] qui ſe ruïne à entretenir des Hypocrites, francs Oiſeaux du proye, dans une molle & luxurieuſe oiſiveté. Les Oiſeaux *chantent* pour les Duppes qui les nourriſſent: Et puis c'eſt tout.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE VII (*dd.*)

Ce Chapitre n'eſt pas à ſa place: & je ne ſai, qui pis eſt, quelle autre place lui aſſigner. Ou je ſuis bien trompé, ou c'eſt un morceau que l'Auteur avoit préparé pour quelque Livre ſuivant: car le cinquième n'achève pas de remplir l'attente des Lecteurs, à qui le troiſième faiſoit eſpérer une Continuation où l'on verroit comment Panurge, au retour de l'Oracle de la Bouteille, ſeroit à la fin marié, & dès la première nuit de ſes nôces mari cocu. J'entrevois d'ailleurs quelque différence dans le ſtile, & quelque choſe qui cloche dans le ſens. C'eſt une ébauche, qu'on aura trouvée parmi les papiers de Rabelais après ſa mort, & que les Editeurs de ſon cinquième Livre auront enchaſſée ici à tout hazard pour la conſerver.

Quoi qu'il en ſoit, la fiction de l'Ile des APEDEFTES eſt une Satire de certaines Cours de Juſtice. Tout le monde devine ſans peine ce que ſignifie le *grand Preſſouer* de cette Ile, & ce qu'il faut entendre par les pauvres *Grappes* qui y ſont *preſſurées.* Le

(*dd*) Ce Chapitre, qui eſt le *ſeptième* dans les Editions ordinaires, eſt placé après le *quinzième*, & fait le *ſeizième* dans l'Edition de Mr. *Le Duchat*, conformément à celle de l'*Iſle ſonnante* publiée ſéparément en M. D. LXII. Je me contenterai d'indiquer dans la ſuite entre deux crochets, la différence qui réſulte de-là pour les Chapitres ſuivans.

Le *petit Pressouer*, appellé *Pithies*, désigne clairement les *Beuvettes* où les Conseillers & les Avocats vont se rafraîchir aux dépens de leurs Cliens. *Pithi* en grec veut dire *Boi* (*ee*).

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE VIII. [ou VII.]

IL est évident que ce Chapitre devoit suivre immédiatement le sixième.

On peut observer ici que plusieurs Religieux sont obligez de se lever à minuit pour vaquer à la prière; & qu'Editue fait lever ses hôtes *à minuit*, *pour boire* (*ff*).

Beuvons amis, dit-il, *beuvons trestous*, *les plus maigres de nos Oyseaulx chantent maintenant touts à nous*, *nous boirons à eulx s'il vous plaist.* Ces maigres Oiseaux sont les Novices, les Idiots qui y vont à la bonne foi, & ces Diminutifs de Moines, ces Misérables, tels qu'il y en a par-tout, qui sont faits pour être menez haut la main. Ils sont souvent à chanter Matines pendant que les autres ronflent ou sont encore à trinquer (*gg*).

L'Apologue du Rousin & de l'Asne, conté à Editue par Panurge, qui étoit passionné pour le mariage, insinue aux Prêtres que le mieux pour eux ce seroit d'être mariez.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE IX. [ou VIII.]

ON voit dans ce Chapitre, *comment*, *à grande difficulté*, *feut monstré Papegaut* à nos Voyageurs, *accroüé* dans sa Cage, & *accompaigné de deux petits Cardingaux & de six gros Evesgaux.*

Panurge *curieusement considera sa forme*, *ses gestes*, *son maintien. Puis s'escria à haulte voix*, *disant: En mal an soit la Beste*, *il semble une* DUPPE: c'est-à-dire ici une HUPPE: Oiseau dont la tête est ornée d'une touffe de plumes qui représente

(*ee*) Voyez l'Alphabet de l'Auteur François au mot *Pithies*. Mr. Le Motteux le copie ici & en bien d'autres endroits. Je me contente quelquefois d'y renvoyer: & j'aurois peut-être du en user ainsi plus souvent.

(*ff*) C'est ainsi à-peu-près que Frere Jean paroît bien plus attentif au service *du vin* qu'au Service *divin*. Liv. IV. Chap. X. sur la fin.

(*gg*) Mr. Le Duchat entend par *les plus maigres de nos Oyseaulx*, les Religieux-Mendians, qui chantent leurs Matines à minuit: Et cette interprétation vaut peut-être bien celle de Mr. Le Motteux. Mais du reste la distinction que fait celui-ci entre Moines qui savent être libres, & Moines idiots qui sont faits pour être menez en esclaves, me semble revenir parfaitement à la distinction que fait Rabelais luimême, dans le Chapitre XI du Livre IV, entre *Moine moinant* & *Moine moiné*.

te assez bien la Tiâre ou la triple Couronne du Saint Pere: Oiseau de plus, qui par son inclination à se nicher dans l'ordure, encore mieux que par sa touffe de plumes, ressemble à plusieurs Papes, & nommément à JULES III, que Rabelais pouvoit avoir particulièrement en vûe.

La CHEVESCHE que Panurge apperçoit au dessous de la Cage de *Papegaut* fait peut-être allusion à l'histoire ou fable de la PAPESSE JEANNE: peut-être aussi aux MAITRESSES des *Papes*: Mais je croirois plutôt que cette prétendue Chevesche, dont Editue dit à Panurge, *Ce n'est mie une Chevesche, il est masle, c'est ung noble Chevechier*, désigne LE CARDINAL INNOCENT, qui ne fut favorisé du Chapeau rouge qu'en reconnoissance des petits services qu'il avoit rendus à JULES III, lorsque celui-ci n'étant encore que Légat du Saint Siège à Boulogne, lui faisoit l'amour. Cette reconnoissance du Pape lui mérita de la part du Cardinal un dévoûment si marqué que l'on en parloit assez cavalièrement. Mais *Pasquin* fit leur apologie: Il soutint qu'Innocent n'étoit pas assez beau pour être le Ganymède de Jupiter (*hh*).

Les deux PETITS CARDINGAUX semblent représenter, ou quelques jeunes Cardinaux créez à même titre que le jeune *Innocent*; ou plutôt quelques BATARDS, soit du même Pape, ou au moins de son Prédécesseur, *Paul III.* qui avoit donné le Chapeau rouge à deux jeunes Garçons, Enfans de *Constance*, sa fille naturelle. Sur quoi l'on peut voir la quinzième des Lettres de notre Auteur à Monsieur de Maillezais: où il appelle ces deux nouveaux Princes de l'Eglise les petits Cardinaux de *Santa Fiore*; & l'un des deux *petit Cardinalicule* (*ii*).

Le

(*hh*) Jean Marie Du Mont, ou De Monti fut couronné Pape & prit le nom de *Jules* III, au mois de Février M. D. L: & son Mignon fut fait Cardinal environ trois mois après: de sorte que Rabelais pouvoit fort bien l'avoir en vûe. Car quoique vraisemblablement son cinquième Livre eût été commencé, peut-être même achevé, dès l'année précédente, il put y insérer dans la suite quelques traits nouveaux selon que l'occasion s'en présentoit, en attendant que son Manuscrit fût imprimé: ce qui ne se fit qu'après sa mort, arrivée seulement, dit-on, en M. D. LIII. Touchant les amours de *Jules* III, & la promotion du jeune *Innocent* au Cardinalat, voyez *Fra Paolo*, Livre III. au commencement de l'an M. D. L: & le *Pallavicin* au Livre XI. Les deux Historiens ne diffèrent que par rapport à quelques petites circonstances; & en ce que le dernier paroît avoir peur de dire la vérité. —— Remarquons au reste que le fait de la Pasquinade, rapporté par Mr. Le Motteux, est conté un peu différemment par un Auteur qu'il cite quelquefois, & où je suis bien sûr qu'il l'avoit lu. Je veux parler de *Jean Crespin*, dont voici les paroles, p. 487, de *L'Estat de l'Eglise*, imprimé *chez Jean Bavent* en M. D. LXXXII: „ Le bruit couroit parmy la Ville de Rome, „ & mesme cela estoit divulgué par certains libelles diffamatoires, que Ganymedes estoit „ entretenu par Jupiter, encores qu'il ne fust „ pas beau. „ Cela est copié de *Sleidan*, qui dit presque mot pour mot la même chose, vers la fin du Livre XXI. *fol. m.* 285. *verso*.

(*ii*) Il s'agit d'*Aléxandre Farnese* & de *Gui-Ascagne Sforce*, que Paul III fit Cardinaux, presque immédiatement après son avènement au Pontificat: le premier âgé seulement de quatorze ans, & le second de seize; comme on le peut voir dans *Fra Paolo*, Liv. I. à la fin de l'An M. D. XXXIV. Mr. Le Motteux se trompe en les faisant tous deux fils de la Bâtarde de Paul III. Elle étoit bien mere d'Aléxandre Farnesse, mais l'autre étoit fils de Pierre Louïs, ou *Pietro Ludovico*, autre Bâtard du même Pape. Cela paroît par la Lettre même de Rabelais à laquelle Mr. Le Motteux nous renvoye. Rabelais n'appelle & ne pouvoit appeller que le premier *De Santa Fiore*; & c'est en parlant du second qu'il employe le diminutif *Cardinalicule*. Mais Mr. Le Motteux a eu raison au reste d'insinuer qu'ils passoient tous deux pour être les *fils*, au même tems que les *petits-fils*, de leur grand-Pere: Je re-

Le GROS VILLAIN EVESGAUT à teste verde, qui ronfle *soubs une feuillade* avec trois *Onocrotales joyeulx*; & qu'une *jolie Abbegesse*, *laquelle joyeusement chantoit*, ne pouvoit pourtant pas réveiller; c'est JEAN DE LA CASE, Archevêque de Bénévent, & Nonce à Venise, fameux par ses Poésies, & qui avoit fait entr'autres Ouvrages un Poëme à la louange de la Sodomie (*ll*).

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE X. [ou IX.]

LA description de l'ISLE DES FERREMENS, n'est guère moins odieuse que l'histoire du *Papegaut* & de *l'Evesgaut*. Je laisse à ceux qui aiment les saletez, & qui méprisent les bienséances, le soin de s'étendre sur ce Chapitre.

Tout ce que j'en dirai, c'est qu'il paroît avoir du rapport à un Quatrain qui se trouve dans le Prologue du Livre IV. (*mm*).

RE-

remarquerai seulement qu'il auroit pu ne se pas contenter de l'insinuer d'une manière si obscure. Au moins me semble-t-il que dans la Lettre qu'il cite, Rabelais en parle plus clairement, si toutefois j'en puis bien juger par la traduction de Mr. Le Motteux, car je n'ai point l'Original des Lettres dont il s'agit. Conférez ce que dit *Sleidan*, vers la fin du Livre XXI, sous l'an M. D. XLIX: dans l'endroit où il donne un Extrait de l'Ouvrage de *Bernardin Ochin*, ou publié sous son nom, contre Paul III..

(*ll*) Jean de la Case passe constamment pour un Poëte fort licentieux: mais soit qu'il ait été assez infame pour célébrer la Sodomie, ou qu'on lui ait prêté cette infamie sans aucun fondement, au moins ne doit on plus l'accuser sans quelque preuve bien authentique d'avoir fait un Ouvrage *De laudibus Sodomiæ.* Voyez l'Article de CASE [*Jean de la*] dans le Dictionnaire de Moréri. Je rapporterai cependant ce passage de *Jean Crespin*, qui paroît avoir fourni à Mr. Le Motteux ce qu'il dit ici, & qui peut mériter quelque attention. Du tems de „ ce Pape [*Jules III*] estoit Jean de la Case, „ Florentin, Archevesque de Benevent, & Légat du Siege en toute la Seigneurie de Venise. Cestuy-cy qui faisoit si magnifiquement „ profession du Célibat Papistique, n'a point „ eu de honte de composer un Livre en rithme Italienne, auquel il loue & exalte ce „ péché horrible & détestable de Sodomie, „ voire mesmes jusques à le nommer œuvre „ divin: & afferme qu'il y prend fort grand „ plaisir, & qu'il ne cognoist point d'autre „ sorte de paillardise. Le Livre a esté imprimé à Venise, chez un nommé Troian „ Nauw. „ Voyez *L'Estat de l'Eglise &c* par Jean Crespin, imprimé *chez Jean Bavent* en M. D. LXXXII, in octavo, p. 488.

(*mm*) Un Auteur récent a trouvé dans la fiction de l'Ile des Ferremens la matière d'une moralité qui n'a aucun rapport à des idées obscènes. „ *Rabelais* [dit-il] qui est si original „ dans ses comparaisons, dit que la Fortune est „ un Arbre qui produit toutes sortes de lames „ & d'ultenciles; & que l'espace de terre qui „ l'environne, pousse des manches de toutes „ façons. Lorsque les fruits de l'arbre sont en „ maturité, ils tombent; & il arrive assez bizarrement que la lame d'une épée rencontre le manche d'une étrille, & que celle-ci „ s'enfile d'elle-même dans la garde d'une épée. Ne voudroit il pas dire par-là qu'il y „ en a beaucoup qui sont Palfreniers qui mériteroient d'être grands Seigneurs, & qu'il „ y en a plusieurs parmi ceux ci, qui seroient „ plus propres à manier l'étrille que l'épée. " Telle est l'explication de *L'Aristippe moderne*, imprimé à Paris en M. DCC. XXXVIII. (réimprimé la même année à Amsterdam) *page* 144. Notez qu'il se contente de prendre l'idée de Rabelais en général, & qu'il l'exprime après cela à sa manière.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XI. [ou X.]

DEs Jeux dont il s'agit dans le Chapitre précédent, Rabelais paſſe dans celui-ci aux Jeux de hazard: & de ceux-ci à un Jeu d'adreſſe, qui eſt celuí des RELIQUES, auquel l'Egliſe Romaine a ſu gagner tant d'argent.

Au moins ſe moque-t-il du SANGREAL, ou Sang prétendu de Jéſus-Chriſt, que l'on montre en Italie juſqu'à ce jour avec beaucoup de cérémonie, à la lumière d'un bon nombre de flambeaux, de torches & de Cierges benits: *Choſe* divine, dit-il, *& à peu de gents connue: Panurge feit tant*, ajoute-t-il, *par belles prieres avecques les Syndics du lieu qu'ils le nous monſtrarent: mais ce feut avecques plus de ceremonies, & ſolemnité plus grande trois fois qu'on ne monſtre à Florence les Pandectes de Juſtinian, ne la Veronicque à Romme. Je ne veids oncques tant de ſandeaux, tant de flambeaux, de torches, de glimpes & d'agiaux.* Mais il ſe trouve *finablement* que ce qui fut montré eſtoit le viſaige d'ung Connin roſti (*nn*).

Là ne veiſmes pourſuit-il, *aultre choſe mémorable fors bonne mine femme de mauvais jeu* [ce qui s'applique fort bien à la contenance de ceux qui montrent de fauſſes Reliques] *& les cocques des deux Oeufs jadis ponnus & eſclous par Leda:* Relique digne des autres.

Notez que l'Ile où tout cela ſe paſſe, s'appelle *l'Iſle de Caſſade:* & que les Voyageurs *au départir* achètent *une botte de chappeaulx & bonnets de Caſſade à la vente deſquels*, dit Rabelais, *je me doubte que peu ferons de profit.* Ou je ſuis fort trompé, ou cela regarde quelques Prélats qui par de beaux preſens avoient marchandé le CHAPPEAU de Cardinal, & à qui peut-être la marchandiſe fut livrée en eſpérance ou en promeſſes, mais qui à la fin s'en trouvèrent mauvais marchands, & y furent pour leur argent. Car *avoir des* CASSADES ſignifie être duppe. Peut-être auſſi a-t-il voulu dire ſimplement que les gens de Pantagruel avoient fait un marché aſſez ſot en donnant de bon argent pour des *Agnus-Dei* & pour telles autres ſaintes pretintailles. Quoi qu'il en ſoit, nous voyons au Chapitre ſuivant, que malheur en prit de vouloir revendre leurs *chappeaulx de caſſade* (*oo*).

RE-

(*nn*) J'ai écrit *ſangréal* comme Mr. Le Motteux. Voyez la Remarque de Mr. Le Duchat. Au reſte, ce n'eſt pas ici la première fois que Rabelais, parle du Sanggreal, ni Mr. Le Motteux non plus. Voyez ci deſſus, *Remarques ſur Livre IV. Chap. XLIII, XLIV.* §. 6. Il dit là que c'eſt une partie de ſang *qui court le monde* & *qui n'eſt viſible qu'à des yeux bien chaſtes.* Ici c'eſt un ſang *que l'on monſtre*; que l'on montre dans un certain Payïs, *en Italie*: & que l'on montre à la lumière *d'un nombre de flambeaux*, comme ſi les flambeaux devoient le faire voir malgré lui aux yeux qui ne ſont pas aſſez chaſtes pour mériter ce bonheur. Il faudroit bien ſavoir l'hiſtoire du *Sang réal*, du *Sang gréal*, & du *Sang graal*, pour décider ſi ces contradictions ſont réeiles ou ſimplement apparentes: & malheureuſement, je ne ſais de cette hiſtoire, après ce qu'on en lit ici, que ce qu'on en peut lire dans *Borel* & dans le Dictionnaire de Trévoux, au mot *Graal.* J'y trouve des choſes aſſez curieuſes, mais qui ne ne ſont qu'augmenter mon embarras.

(*oo*) Je ne ſuis pas bien aſſûré qu'*avoir des caſſades* ſoit une phraſe Françoiſe. Mais à cela près l'interprétation du mot de Caſſade eſt juſte.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XII. [ou XI.]

PAntagruel paſſe prudemment CONDEMNATION, *qui eſt une aultre Iſle toute deſerte:* Il ne veut pas non plus deſcendre au GUISCHET: Mais quelques-uns de ſes Compagnons ſont moins ſages ou plus malheurenx que lui, ils y ſont faits priſonniers, *& arrêtez de faict par le commandement de Grippeminaud Archiduc des Chats fourrez.*

Ce GUISCHET, c'eſt en général L'INQUISITION, & en particulier, la *ſéance extraordinaire des Juges* établie à Paris en M. D. XLVIII, *pour connoiſtre du faict des Hérétiques (pp).* Car les CHATS FOURREZ ſont gens qui portent des Robbes fourrées *(qq)*: & qui ſe couvrent la tête de MORTIERS ou de *Caparaſſons mortifiez:* Alluſion manifeſte à ce qu'on appelle en France les Préſidens à *mortier.*

Notez que ſi vivez ... vous voirrez ces Chats-fourrez Seigneurs de tout ---- Parmy eulx regne la ſexte eſſence, moyennant laquelle ils grippent tout, devorent tout ... ils bruſlent, eſcartellent, decapitent, meurdriſſent, empriſonnent, ruïnent & minent tout ſans deſcrétion de bien & de mal. Car parmy eulx vice eſt vertus appellé: meſchanceté eſt bonté ſurnommée: trahiſon ha nom de feaulté: larcin eſt dict liberalité: pillerie eſt leur deviſe, & par eulx faicte eſt trouvée bonne de touts humains, EXCEPTEZ-MOY LES HERETICQUES: *& le tout ſont avecques ſouveraine authorité ...... Et ſi jamais peſte au monde, famine, ou guerre, voraiges, catecliſmes, conflagrations, malheurs adviennent, ... attribuez le tout à la ruïne indicible, incroyable, & ineſtimable meſchanceté, laquelle eſt continnellement forgée & exercée en l'Officine de ces Chats-fourrez &c.*

C'eſt UNG GUEUX, & un Gueux DE L'HOSTIERE [*Oſtiarius Mendicus*] qui dit tout cela aux gens de Pantagruel. Mais il y a apparence que Rabelais dans cet endroit, comme dans pluſieurs autres, a voulu donner le change à certains Lecteurs: & que par ſon *Gueux de l'hoſtiere*, qu'il appelle NOBLE GUEUX dans la ſuite, il a prétendu déſigner cette NOBLESSE DES PAYIS-BAS à qui le ſobriquet de GUEUX fut affecté, dit-on, parce qu'elle s'étoit oppoſée à l'établiſſement de l'Inquiſition, & cela avant que notre Auteur écrivît; encore que le Sobriquet n'ait été répandu dans le Monde qu'à l'occaſion des troubles arrivez ſous le Gouvernement de la Ducheſſe de Parme.

Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit nier que Rabelais n'en veuille ici aux Tribunaux perſécuteurs de ſon tems, & principalement à l'Inquiſition; ou du moins à cette

te. Le Dictionnaire de Trévoux explique *Caſſade* par *Bourde*: & par le mot Latin *Ludificatio.* Puis il ajoute: *On le dit auſſi des hâbleurs qui promettent beaucoup & qui tiennent peu. On les appelle* DONNEURS DE CASSADES.

(*pp*) Voyez ci-deſſus: Remarques ſur Livre IV. Chap. XVIII-XXIV. Nombre 2.

(*qq*) Au moins Rabelais dit il qu'*ils ont le poil de la peau non au dehors ſortant, mais au dedans caché.*

à cette Chambre du Parlement qui eſt appellée LA TOURNELLE, & qui juge [comme on fait] les Cauſes criminelles.

Selon le parti qu'on prendra, il faudra faire de GRIPPEMINAUD, ou le Grand INQUISITEUR, ou le PRESIDENT DE LA TOURNELLE, lors de la *Séance extraordinaire* dont j'ai parlé ci-deſſus.

L'*Imaige d'une vieille femme* placée *à l'endroit du Siège principal*, eſt un Portrait de l'Injuſtice.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XIII. [ou XII.]

PAnurge étant ſur la *Sellette*, Grippeminaud, d'une voix *furieuſe & enroüée*, lui recite une *Enigme*, & lui ordonne de l'expliquer. Voilà juſtement L'INQUISITION: où il faut que l'Accuſé devine ſon crime & le nom de ſes Accuſateurs, ſans quoi il eſt perdu immanquablement. En vain Panurge dit: *Je n'y eſtois mie, & ſuis .. innocent du faict.* Grippeminaud lui répond: *par Styx, puiſqu'aultre choſe ne veulx dire... meilleur te ſeroit eſtre tumbé entre les pattes de Lucifer..... or ça malautru, nous allegues tu innocence, or ça, comme choſe digne d'eſchapper à nos tortures?* (*rr*).

Or ça, ajoute-t-il, *nos Loix ſont comme toiles d'araignes, or ça, les ſimples moucherons & petits papillons y ſont prins, or ça, les gros taons malfaiſans les rompent, or ça, & paſſent à travers, or ça.* Cela ſemble regarder Pantagruel. On a vu au commencement du Chapitre XII, ou XI, qu'il n'avoit pas voulu deſcendre au *Guiſchet*: c'eſt-à-dire qu'il avoit toujours été au-deſſus des atteintes de l'Inquiſition (*ſſ*).

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XIV. [ou XIII.]

COmme Panurge parle de s'en aller, *Aller?* dit Grippeminaud, *or ça, encore n'advint depuis trois cens ans en ça, or ça, que perſonne eſchappaſt de ceans ſans y laiſſer du poil, or ça, ou de la peau pour le plus ſouvent.* Cela eſt aſſez vrai ſi on l'entend de l'Inquiſition.

Mais

(*rr*) Ici, & dans la traduction de Mr. Le Motteux, c'eſt *Panurge* qui eſt interrogé & qui répond. Je ne ſais ſi cela eſt ainſi dans quelque Edition de l'Original. Mais cela eſt autrement dans celle de Mr. Le Duchat: où Grippeminaud paroît ne s'adreſſer à Panurge que dans le Chapitre ſuivant.

ſſ Voyez ci-deſſus *Remarques ſur Livre IV. Chap.* XVIII —— XXIV. Nombre 7.

Mais notez de plus, qu'environ *trois cens ans* avant que Rabelais écrivît, on avoit vu un Tribunal de l'Inquisition érigé à Toulouse par *Louïs* IX, surnommé le *Saint*, pour persécuter les ALBIGEOIS.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XVII.

LE tître porte : *Comment nous passasmes oultre, & comment Panurge y faillit d'estre tüé.* Il faut que ces dernières paroles soient là de trop, ou que ce Chapitre soit incomplet : car il n'y est dit mot du danger que courut Panurge.

C'est ici du reste une Charge de ces gros Goinfres qui s'appellent de BONS VIVANS, ou comme dit Rabelais de BONS COMPAIGNONS : & peut-être aussi en même tems une satire de ceux qui pour soutenir ce caractère se jettent dans les excès d'une Prodigalité ruïneuse, qui les fait en quelque sorte *crever* ou par laquelle ils perdent en quelque sorte leurs entrailles en perdant leur bien, leur crédit, leur réputation, leurs Amis. Ce sont-là les CREVAILLES de cet *Hoste* qui *en son temps avoit esté bon raillard, grand grignoteux, beau mangeur de souppes Lionnoises, notable compteur d'horloge, éternellement disnant &c.*

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE. XVIII.

COmme dans la recherche de la Vérité il est à propos de prendre une teinture des Sciences même les plus incertaines & les plus frivoles, nous voyons ici que nos Voyageurs, quoiqu'embarquez pour aller à l'Oracle de la Vérité, apperçoivent dans leur route le *Royaulme de la* QUINTE, & font voile vers ce Royaume : qui peut être regardé comme le séjour de toutes sortes de Fantaisies, entre lesquelles il faut distinguer celle du Grand-œuvre.

Lorsqu'ils approchent de la Quinte, il s'élève *ung furieux tourbillon de vents divers.* Image naturelle de ce qu'éprouvent les gens à fantaisies.

Le Pilote veut qu'on *temporise*, assûrant aux Voyageurs qu'ils n'étoient *ny en espoir de grand bien, ny en crainƈte de grand mal.* Et en effet : Il n'est pas toujours à propos de s'opposer entièrement à l'inclination de certains Esprits, pas même lorsqu'elle les attache à des études ou les conduit à des entreprises qui semblent n'aboutir à rien. On peut quelquefois *temporiser :* le tems les guérit mieux que ne feroient des leçons magistrales ou des conseils opiniâtres : & alors ils distinguent d'autant mieux ce qui est utile, qu'ils connoissent par leur propre expérience ce qui ne l'est pas.

Il se

Il ſe pourroit bien encore que dans l'intention de l'Auteur, le vrai Royaume de la QUINTE fût ce qu'on appelle L'ECOLE, ou la THE'OLOGIE SCHOLASTIQUE, avec tous ces points douteux de doctrine à l'éclairciſſement deſquels on étoit oiſivement affairé dans ſon ſiècle, comme on ne l'eſt encore que trop dans le nôtre, où tant de gens, faiſant conſiſter la Religion dans les idées plutôt que dans les actions, négligent la pratique pour jaſer ſur la théorie; & où il s'en faut beaucoup qu'on ſoit bien revenu de certaines ſubtilitez, auſſi inutiles à l'inſtruction du Peuple qu'avantageuſes à la vanité des Docteurs, à qui l'étalage de leur ſavante ignorance aquiert toujours une eſpèce de gloire (*tt*).

Les *Naufs enquarrées parmy les arenes* après les efforts qu'on a faits pour *rompre le tourbillon ſuſdict* parce qu'il *duroit* trop, ſont un embleme de ces Eſprits qui, après avoir bien flotté entre leurs diverſes penſées, hazardent à la fin quelque nouveauté qui leur donne d'abord une ſorte de vogue; mais par laquelle ils ſe trouvent enſuite ſi bien *enquarrez* qu'ils ne ſavent comment ſe tirer de là. Et le ſecours que les Naufs enquarrées reçoivent *d'une Navire chargée de tabourins* qui venoit de la *Quinte*, repréſente fort bien les ſecours que nous fournit la Scholaſtique pour nous délivrer de nos doutes. C'eſt *le ſon des tabourins*: ou bien encore, c'eſt un bruit ſemblable au *doulx murmur du gravier*, qui avec le ſon des tabourins & le *celeume* ou tintamarre d'une *Chorme, nous rend harmonie peu moins que des Aſtres roctants laquelle dict Platon avoir par quelques nuits ouïe dormant.* Ce ſecours chimérique ne laiſſe pourtant pas d'avoir ſa réalité pour certaines gens. Ils jouïſſent réellement du plaiſir d'être tirez d'affaire en imagination: ils paſſent outre à leur aiſe: & *obtemperant au Courant* comme nos Voyageurs, ils ne manquent pas de *parvenir* de meme *au Royaulme de la Quinte.*

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XIX.

LE Port où ils abordent eſt appellé MATEOTECHNIE. Ce nom, composé de deux mots grecs, déſigne en général l'étude d'un Art chimérique, & convient particulièrement à l'étude du grand Art que cherchent les ALCHYMISTES: gens qui vous promettront des monts d'or pendant qu'ils n'auront pas eux-memes quelques miſérables pièces de cuivre pour acheter du pain. Le jugement de

(*tt*) Tels ſont les hommes. Les uns négligent la pratique pour jaſer ſur la théorie: & les autres négligent la théorie pour jaſer ſur la pratique. Les uns trouvent une eſpèce de gloire dans l'étalage d'une ſavante ignorance: & les autres trouvent une eſpèce de gloire auſſi dans l'étalage d'une ignorance ignorante. Sottiſe des deux côtez. Le vrai Docteur ne *jaſe* ni ſur la théorie ni ſur la pratique; mais il *parle* de l'une & de l'autre. Il n'affecte point une ſcience plus ſubtile que ſolide, plus curieuſe qu'utile: mais il ne ſe donne point non plus des airs d'ignorance & de ſtupidité. Il ne met point la Religion dans les idées plutôt que dans les actions, ni dans les actions plutôt que dans les idées: Il ſait qu'elle ne conſiſte ni dans les unes ni dans les autres. La Religion eſt un *ſentiment*. Les *Idées* en doivent être le principe: Les *Actions*, la conſéquence.

de Rabelais qui étoit ſavant Médecin, eſt ici de quelque poids. Il place ces gens-là & leurs Partiſans dans un lieu dont le ſeul nom annonce la folie des Habitans. C'eſt manifeſtement par alluſion à la *Quinte-Eſſence* des Alchymiſtes, que la Reine de tout le Payïs eſt nommée *la Dame* QUINTESSENCE.

Mais les Sujets de la Dame lui donnent le fameux nom d'ENTELECHIE, que l'on rend en Latin par *Actus & Perfectio*. Voyez Ariſtote dans ſon ſecond Livre *De Anima*.

Cicéron, dans le premier de ſes Tuſculanes, prétend que ce mot ſignifie un *Mouvement perpétuel* (*uu*). On a bien perdu du tems depuis Rabelais à chercher la choſe même: On n'en avoit guère moins perdu, avant qu'il écrivît, à diſputer ſur le mot. Il ſemble ſe moquer un peu des ſavans hommes intéreſſez dans cette diſpute.

Ce qu'il en dit peut ſe prendre auſſi pour une leçon faite en paſſant à tous ces Critiques *Grammairiens* qui diſputent avec tant de chaleur ſur des mots pendant qu'ils négligent les choſes.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XX.

1. ON voit dans ce Chapitre, *comment la Quinte-Eſſence guariſſoit les malades par chanſons*. C'eſt une ſuite du Chapitre précédent. Cela regarde quantité de CHYMISTES, entêtez de leur Or potable & de leurs merveilleux Spécifiques. Cela regarde tous ces Empiriques & tous ces Charlatans, qui vous parlent de leurs ſecrets infaillibles contre les maux les plus incurables. Cela regarde tous ceux qui cherchent un Remède univerſel: Cela regarde des gens tels que les FRERES DE LA ROSE-CROIX: tels que les Diſciples prétendus d'un MERCURE TRISMEGISTE: tels qu'un RAIMOND LULLE & un ARNOLD DE VILLENEUVE. Rabelais veut dire qu'il en eſt des remèdes de tous ces gens-là comme de ceux de ſa Quinte-Eſſence: Ce ne ſont que des CHANSONS, par leſquelles on guérit les Malades auſſi réellement ou auſſi *fantaſtiquement* que *quelques Roys* les *guariſſent d'aulcunes maladies*, *comme ſcrophule*, *mal-ſacré*, *fiebvres quartes*, *par ſeule appoſition des mains* (*xx*).

2. Les PAROLES BYSSINES... *ou pour le moins*, *de taffetas*, qui compoſent le précieux & pédanteſque compliment de la Dame Quinte-Eſſence à Pantagruel

(*uu*) Cicéron cite Ariſtote, & l'explique. Ceux qui ſavent de quoi il s'agit dans Cicéron & dans Ariſtote, ſuppoſeront [s'ils le veulent bien] que Mr. Le Motteux ne prétend pas parler bien ſérieuſement lorſqu'il ſemble confondre le mouvement perpétuel de la Quinte Eſſence ou cinquième nature d'Ariſtote, nommée Entéléchie, avec le fameux Problême du mouvement perpétuel dont il s'agit dans les Méchaniques.

(*xx*) C'eſt ici la deuxième fois, s'il en faut croire Mr. Le Motteux, que Rabelais a la hardieſſe d'attaquer la Foi ſur cet Article. Voyez ci-deſſus, *Remarques ſur Livre IV. Chap. XLIII.* Nombre 6.

tagruel & à ſes Compagnons de voyage, ſont une imitation comique du jargon de certaines femmes qui veulent faire les ſavantes. Auſſi voyons-nous que Pantagruel & ſes compagnons ſe reconnoiſſent incapables d'y répondre. Heureuſement pour eux ils n'en dînèrent pas plus mal. Ils firent *chiere ſouveraine* entr'eux pendant que la Dame *à ſon diſner rien ne mangeoit*, *fors quelcques Categories*, *Jecabots*, *Emnins*, *Abſtractions*, *Harborins*, *Chelimins*, *Dimions*, *ſecondes Intentions*, *Caradoth*, *Antithèſes*, *Metempſychoſes*, *tranſcendentes Prolepſies:* c'eſt-à-dire que ce qui la ſoutient ce ſont des mots, des idées creuſes, des ſonges, & telles autres choſes, en Grec & en Hébreu (*yy*).

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XXI.

LE diſner parachevé, Pantagruel fut admis *en la Salle de la Dame;* il y trouva les *Damoiſelles & Princes de ſa Court:* & s'apperçut que *revoquants l'Antiquité en uſage*, ils prenoient pluſieurs divertiſſemens qui ne ſont plus connus. C'eſt un petit coup de dent à ces Savantas qui enfoncez dans l'étude de ce que pratiquoient les Anciens, ſont ſouvent fort ignorans ſur les uſages du monde au milieu duquel ils vivent: Eſpèce de Vermine qui s'attache aux Livres & qui s'y enfonce: ſi fort accoutumez à converſer avec les Morts, qu'ils ne ſont plus propres pour la ſociété des Vivans.

Mais Rabelais en veut auſſi aux Moines: il ne les perd guère de vûe: Et de là ce paſſage où parlant d'un des Gentilshommes de la Reine Quinte-Eſſence, *Ung aultre*, dit-il, *guariſſoit toutes les trois manières d'héticques*, *atrophes*, *tabides*, *emaciez*, *ſans*

(*yy*) Dans l'Anglois: *Categories*, *Abſtractions*, *ſecond Intentions*, *Metempſycoſes*, *Tranſcendant Prolepſies*, *Expreſſions*, *Deceptions*. *Dreams* &c. in *Greek* and *Hebrew*. Obſervons au reſte que les mots à terminaiſon Hébraïque ou Chaldaïque, employez ici par Rabelais, ne paroiſſent point être des mots forgez à plaiſir. Au moins y en a-t-il quelques-uns que je puis expliquer. Les DIMIONS ſont des *Imaginations*: דִמְיוֹן *ſpecies*, *phantaſia*, dit Buxtorfe, col. 550 Les CHELIMINS ſont des *ſonges*: חֵלֶם *ſomnium*: Buxt: col. 770. Les CARADOTH ou *Charadot* ſont des *penſées embaraſſées & embaraſſantes:*, חֲרָדָה *ſolicitudo*, *anxietas*. Id. col. 822. Je ne ſuis pas ſi ſûr de ce que ſont les *Harborins*, les *Jecabots* & les *Emnins*. Peut-être qu'au lieu de *Harborins* il faudroit lire *Harborins* ou HARHOURINS qui ſignifie des *penſées*, des *méditations*. הִרְהוּר *Cogitatio*. col. 633. Quant aux JECABOTS, peut-être que comme *Jeceb* ou *Jekeb*, יֶקֶב ſignifie un Preſſoir, *Torcular*, col. 974, JECABOT pourroit ſignifier d'abord les liqueurs tirées ou *abſtraites* du preſſoir: & puis par analogie ſoit les *Abſtractions* phyſiques des *Abſtracteurs de Quinteſſence*. pour parler Rabelais, ſoit les *Abſtractions métaphyſiques* d'un Eſprit alembiqué qui s'évapore en ſubtilitez. Peut-être encore que *Jecabot* eſt ici par une faute d'impreſſion pour *Secalot*, qui de même que le compoſé *Mou Secalot* pourroit ſignifier des *Idées*, de la *Métaphyſique*. מוּשְׂכָּלוֹת *Intellectualia* .. *diſciplinæ intellectuales*: *notiones intellectus*. מושכלות ראשונית *Notiones primæ*: מושכלות שניות *Notiones ſecundæ*. Col. 2390, 2391 .... Je ſoupçonne enfin que le mot EMNINS, par une autre faute d'impreſſion fort facile à concevoir, a été mis pour celui de *Minins* ou *Menins*, מינין, terme de Métaphyſique ou de Logique qui ſignifie des *Eſpèces*, & qu'on pourroit rapporter à celui de *Categorie*, employé en même tems par Rabelais. Voyez Buxtorfe, col. 1199.

ſans bains, ſans laict Tabian, ſans dropace, pication, n'aultre medicament : ſeullement les rendant MOYNES *par trois mois. Et m'affermoit que ſi en l'eſtat monachal ils n'engraiſſoient, ne par art, ne par nature, jamais n'engraiſſeroient.*

Un autre Officier de la Reine, quelques lignes plus haut, *en peu d'heures guariſt neuf bons Gentilshommes du mal Sainct François les oſtant de toutes debtes, & à chaſcun d'eulx mettant une corde au col, à laquelle pendoit une boitte pleine de dix mille eſcus au ſoleil.* Je m'imagine que cette corde au col avec la boëtte qui y tient, repréſente quelque Collier d'Ordre avec une bonne penſion, que quelques Gentilshommes du tems de Rabelais avoient peut-être obtenu fort à propos, ou s'étoient flatté d'obtenir.

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES XXII. & XXIII.

EN nous contant, dans le Chapitre XXII, *comment les Officiers de la Quinte diverſement s'exercent*, Rabelais ſe moque en général de ceux qui eſſayent de faire l'impoſſible: & il met ingénieuſement en jeu, dans ce badinage, certains Mathématiciens, Dialecticiens, Naturaliſtes & Métaphyſiciens.

Après cela vient, dans le Chapitre XXIII, le ſouper de la Reine. Il eſt d'auſſi facile digeſtion que le dîner. *La Dame ne mangea rien, fors celeſte Ambroiſie: rien ne beut que Nectar divin* (zz).

Elle ne maſchoit rien. Elle avoit des MASSITERES ou Mâcheurs qui mâchoient pour elle: *& quand ils avoient bien à poinct maſché ſes viandes, ils les luy couloient par ung embut d'or fin juſques dedans l'eſtomach.* Il en eſt à-peu-près de même de toute perſonne à qui cette Reine des Alchymiſtes aura en quelque ſorte communiqué ſes fantaiſies & ſes inclinations. Ce ſont autant de Maſſitères pour lui, que tous les Impoſteurs qui viennent lui offrir de faire de l'or pourvû qu'il avance les fraix de l'Opération. Il avale ſans mâcher, ſi j'oſe ainſi dire, il gobe avec une entière confiance tout ce qui ſort de leur bouche, toutes leurs propoſitions, toutes leurs promeſſes, tous leurs raiſonnemens. Les Impoſteurs cependant font leur office de Maſſitères. Ils mâchent d'autant mieux que leur duppe leur a fourni de quoi exercer leurs mâchoires.

Au reſte, quoique la Reine reçût dans l'eſtomac ce que ſes Maſſitères avoient mâché, il eſt remarqué immédiatement après qu'elle n'alloit jamais ou n'alloit que *par procuration* où l'on aſſûre que les plus grandes Reines & les plus grands Rois du Monde ſont obligez d'aller en perſonne & même à pied. Cette circonſtance aſſortit mon interprétation. On n'auroit jamais envie d'aller là ſi l'on pouvoit ſe borner à quelque nourriture qui fût aſſez ſubtile pour ſe diſſiper continuellement

(zz) Dans le dernier Paragraphe de ce Chapitre Rabelais dit un mot, de *dents fortes* & de *maſtication*, qui ne ſemble pas s'accorder tout-à-fait avec cette idée. Mais ce feroit donner dans la minutie que d'inſiſter là-deſſus.

ment en exhalaiſons imperceptibles. Et qu'eſt-ce que la nourriture d'un homme qui gobe les plus ſolides diſcours d'un Souffleur? Un ſouffle, & puis c'eſt tout: à moins que vous ne vouliez dire, ce qui eſt vrai encore, que tout s'en va en fumée.

Il y a des Officiers de la Reine qui ſont appellez SPODIZATEURS. Ce nom exprime une idée qui a manifeſtement beaucoup de rapport à celle d'un Souffleur. Un Spodizateur eſt un homme qui fond du Cuivre pour faire de la ſuïe (*aaa*).

Les *Seigneurs & Dames* de la Reine ſont ſervis de viandes *auſſi rares*, *friandes*, *& précieuſes*, *qu'oncques en ſongea Apicius.* Cette idée de ſonge entre là aſſez à propos, s'il s'agit, comme je le ſuppoſe, de gens qui croyent à l'Alchymie.

Le *Pot-pourry* qu'on leur ſert après cela peut être cenſé repréſenter les principes confus, les raiſonnemens embaraſſez, dont ils ſe repaiſſent. C'eſt un vrai Pot-pourri que le Syſtême des Alchymiſtes ou des Adeptes.

Leurs belles eſpérances, & les chimères de tous ceux qui aiment à bâtir des Châteaux en Eſpagne, ſont déſignées par le ſpectacle amuſant qui frappe les yeux de nos Convives lorſqu'ils découvrent le fond du Pot-pourri. Ce ne ſont que jeux & que magnificences: *force dez*, *cartes*, *tarots*, *luettes*, *eſchets*, *& tabliers*, *avecques pleines taſſes d'eſcus au ſoleil pour ceulx qui jouer vouldroient.... Nombres de mulles bien phalerées*, *avecques houſſes de velours*, *haquenées de meſme à uſance d'hommes & femmes*, *lictieres bien veloutées pareillement ne ſçay combien*, *& quelcques cocbes à la Ferraroiſe pour ceulx qui vouldroient aller hors à l'esbat.*

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES XXIV. & XXV.

DAns la vive & ingénieuſe deſcription que nous avons ici du JEU DES ECHETS, ſous l'image d'un BAL JOYEULX EN FORME DE TOURNAY, je remarquerai ce qui eſt dit d'une marche trop hardie de la ROYNE AURÉE. Elle *ſe mit des premieres en camp avecques ung Archier & ung Chevalier. Elle s'eſcarmoucha parmy la trouppe... Vous euſſiez dict que ce feuſt une aultre Penthaſilée Amazone fouldroyante... Mais peu dura ceſtui eſclandre*, *car les Argentées.. luy dreſſarent occultement en une embuſcade ung Archier.. & ung Chevalier errant*, *par leſquels elle feut prinſe & miſe hors le camp. Le reſte feut bientoſt deffaict. Elle ſera une aultre fois mieulx*

(*aaa*) Le Verbe Grec Σποδίζω ſignifie proprement, *je cuis ſous la cendre.* Rabelais en aura fait en Latin *Spodizo*, *Spodizare*, *Spodizator*: & en François *Spodizateur*. Mais pour ramener cela à l'explication de Mr. Le Motteux, il faut ſuppoſer que Rabelais conſidéroit le Verbe grec *Spodizo* comme pouvant ſignifier *je fais du Spode* ou du *Spodium.* Les Subſtantifs Grecs *Spodos* & *Spodion* ſignifient, entr'autres choſes, la ſuïe minérale qui ſe recueille des Fourneaux où l'on a fondu du cuivre avec de la calamine pour en faire du cuivre jaûne. Une plus grande préciſion là-deſſus me meneroit trop loin, & ne feroit pas de mon reſſort. J'avertis au reſte que les Remarques ſur le Chapitre XXIII, ſont du nombre de celles qu'il m'a falu traduire avec le plus de liberté.

mieulx advisée .. & ira, quand aller fauldra, bien aultrement accompaignée. Cet endroit semble fait exprès pour rappeller le souvenir de FRANÇOIS PREMIER, & de son imprudence, qui le fit prendre prisonnier à la Bataille de Pavie. On ne sauroit trop admirer le talent de Rabelais à faire naître d'une bagatelle des réflexions importantes, qui viennent lorsqu'on s'y attend le moins, & qui ne laissent pas de venir naturellement (*bbb*).

Il y a ici un autre exemple d'une adresse à-peu-près semblable : C'est l'éloge ironique qu'il donne au Cardinal CUSAN, en le citant gravement comme Auteur d'une réflexion puérile dans la comparaison de la Toupie ou du Sabot (*ccc*).

Je trouve beaucoup d'art encore dans le tour qu'il prend pour tirer d'affaire les Compagnons de Pantagruel. Il dit d'abord que durant les *dances* qu'il vient de décrire comme un spectacle *plus qu'humain*, la Dame [c'est ici la Quinte] *invisiblement se disparut:* Après quoi il embarque sans délai ses Voyageurs, *entendans*, ajoute-t-il, *qu'avions vent en pouppe*, *lequel si nous refusions sus l'heure*, *à peine pourroit estre recouvert de trois quartiers brisans.* La moralité se présente d'elle-meme. La *Danse*, la Musique, le Jeu, & telles autres récréations, sont propres à nous distraire de certaines études vaines & extravagantes: La *quinte* qui nous y attache disparoît alors comme le mauvais Esprit de Saül par le charme de la Musique: Mais si après cela notre Entendement ne s'aplique pas *sus l'heure* aux études raisonnables qui lui conviennent, il risque d'être occupé de nouveau par des méditations frivoles & pleines d'incertitude.

Il est remarquable enfin que ces deux Chapitres sont écrits si clairement, qu'ils suffiroient presque pour apprendre le Jeu des Echets. Cette clarté avoit son usage. Elle disoit en quelque sorte aux Ennemis de l'Auteur qu'il n'y avoit pas grand mystère à chercher dans toutes ses Allégories.



REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XXVI.

L'Ile des ODES ou des CHEMINS qui *cheminent* est un badinage fondé sur ces façons de parler [aussi usitées en Anglois qu'en François] *Où va ce chemin? ce chemin va en tel endroit*, &c. Ne croyez pourtant pas que ce soit purement & simplement un jeu de mots.

Vous y trouvez d'abord un petit trait contre ARISTOTE. *Les Chemins cheminent:* Donc *les Chemins sont Animaulx*, *si vraye est la sentence d'Aristote*, *disant argument invincible d'ung Animant*, *s'il se meut soy-mesme.*

Après Aristote viennent les SCHOLASTIQUES. Parlant du Chemin le plus long,

(*bbb*) Rabelais avoit déja parlé de la Journée de Pavie dans le premier Livre, au Chapitre XXXIX. Voyez ci-dessus, vers la fin de l'*Introduction*.

(*ccc*) Il est ici nommé *Cusan* de son surnom Latin *Cusanus.* C'est *Nicolas de Cusa* Je ne sai pas au reste si l'on peut dire bien positivement que Rabelais vouloit se moquer de lui. Mais cela n'est pas fort important.

long, Rabelais ne manque pas de dire que c'eſt celui de L'ECOLE: & il met un homme entre les mains *de la Juſtice* pour avoir pris ce chemin-là *injuſtement & malgré Pallas.*

Ainſi encore il parle du *grand Chemin de Bourges*, qui marchoit gravement & lentement, ou, comme il dit, *à pas d'Abbé.* Cela regarde les Ecoles ou l'Univerſité de BOURGES. Cette Univerſité étoit fameuſe pour le Droit Civil.

Je ne ſai même s'il n'y auroit pas dans ce Chapitre quelque alluſion à certains noms. Marguerite Reine de Navarre mourut dans le Château d'un Village de Bigôre dont le nom eſt ODOS: & peut-être y avoit-il là même des gens qui ſe nommoient CHEMIN ou DU CHEMIN (*ddd*).

Les CHEMINS au reſte ſont ici appellez des ODES, du mot Grec ODOS: & quoique ce mot ſignifie proprement un chemin, il eſt bon de remarquer qu'il a de plus diverſes ſignifications analogues. Quelquefois il ſignifie une certaine manière de vivre, une règle, une méthode. Quelquefois c'eſt la voye ou la voiture dont on ſe ſert pour aller d'un Lieu à un autre (*eee*). Quelquefois même c'eſt une embuſcade de voleurs ſur la route. Or comme il n'y a nulle abſurdité à dire qu'une Voiture ou une Embuſcade *chemine*, il n'y en aura point non plus à parler de *Chemins cheminans*, pourvû qu'on donne au mot François de *Chemin* tous les ſens du mot Grec que Rabelais lui donne pour ſynonyme.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XXVII.

LE premier endroit où nos Voyageurs débarquent, après avoir quitté l'Ile des *Odes*, c'eſt celle des SANDALES, ou comme l'appelle Rabelais, *l'Ile des* ESCLOTS. *Eſclot* dans une partie de la France, & nommément vers Toulouſe, ſignifie un ſabot, une ſandale: Mais je m'en tiens à ce dernier mot & je dis l'*Ile des Sandales*, parce que *Sandales* eſt le nom ordinaire de la chauſſure de pluſieurs

(*ddd*) Voyez ci-deſſus, *Remarques générales, Article* (p) des Obſervations: & *Remarques ſur Livre III.* N°. 5. Le nom du Lieu où la Reine Marguerite mourut, ſe trouve écrit de ces trois différentes manières: *Andos*, *Audos*, *Odos*: Et l'Auteur des Remarques ſur le Dictionnaire de Bayle de l'Edition de Paris, me paroît aſſez bien fondé à conjecturer que le vrai nom eſt ſimplement *Doz.* La queſtion eſt de ſavoir comment il eſt poſſible que de ce nom il s'en ſoit fait un des trois autres. *Andos* pour *Audos* eſt manifeſtement une faute d'impreſſion: On l'a obſervé. Et *Odos* peut avoir été écrit pour *Audos* par une équivoque de prononciation: cela ne ſouffre aucune difficulté. Mais comment de *Doz* on aura fait *Audos*: c'eſt-là le point. Je conjecture que la ſyllabe *Au* n'étoit originairement qu'un Article que l'on aura inſenſiblement confondu avec le nom. J'ai conſulté des gens du Payïs. Mais tout ce que j'en ai pu tirer c'eſt qu'ils ont toujours ouï dire *Audos.*

(*eee*) C'eſt ainſi que l'on dit en François: la *voye* de la Poſte, la *voye* du Caroſſe &c. On dit encore une *Voye* de bois pour dire une Charretée ou une Charrette pleine de bois. Benſerade a fait une Pièce en vers fort jolie dans ſon genre, ſur une *voye de bois* qu'une Dame lui avoit envoyée.

ſieurs Ordres Monaſtiques, & qu'il s'agit manifeſtement des MOINES dans ce Chapitre (*fff*)

Cependant, comme on ſe ſervoit autrefois en France du mot d'ESCLOP pour celui d'ESCLAVE, je ſuis perſuadé que Rabelais, en cachant ſa penſée ſous celui d'ESCLOT, a voulu inſinuer que les MOINES ſont autant d'*Eſclops* ou d'*Eſclaves*: car en effet ils le ſont par leur vœu d'obéiſſance (*ggg*).

Les JÉSUITES même [à qui il en veut auſſi dans ce Chapitre, quoiqu'il diſe en termes fort couverts ce qui les regarde particulièrement] ſont des Eſclaves par les Statuts de leur Société. Il faut, ſelon ces Statuts, qu'ils renoncent à leur Raiſon propre: qu'ils ſoient toujours prêts d'obéïr aux ordres de Rome: qu'ils croient, ſi Rome le leur ordonne, que le noir eſt blanc & que le blanc eſt noir: qu'ils reſpectent l'autorité de leur Supérieur comme celle de Dieu même: & qu'ils ſe ſoumettent à ſon gouvernement comme s'ils n'étoient que de pures Machines. Sur quoi l'on peut voir les *Exercices ſpirituels* de leur Fondateur. C'eſt ſur ce pied que le Pape Paul III. confirma leur Inſtitut en M. D. XL, environ dix ans avant que Rabelais écrivît ſon cinquième Livre. Et preuve qu'il les avoit bien en vûe, c'eſt que dès le commencement du Chapitre il indique clairement & un Pape troiſième de ſon nom comme PAUL *trois*, & un nouvel Ordre Religieux qui lui étoit redevable de ſon établiſſement. *Depuis paſſaſmes l'Iſle des Eſclots, leſquels ne vivent que de ſouppes de merlus, feuſmes toutesfois bien recueillis & traitez du Roy de l'Iſle nommé* BENIUS, TIERS DE CE NOM, *lequel aprés boire, nous mena veoir* UNG MONASTERE NOUVEAU FAICT, *érigé & baſti par ſon invention pour les Freres Fredons, ainſi nommoit-il ſes Religieux.* Ce qui ſuit peut s'appliquer aux Moines ou aux Religieux en général.

Par Statuts & Bulle patente obtenue de la Quinte, laquelle eſt de touts bons accords, ils eſtoient touts habillez en Bruſleurs de maiſons. Ce ſont des gens qui portent le feu de la diviſion dans les familles, & qui ruïnent les Maiſons comme s'ils y mettoient le feu: Ce ſont des Sociétez qui doivent leur établiſſement à une autorité arbitraire & capricieuſe, à une *Quinte* opiniâtre, à un entêtement d'autant plus bizarre ou à une bizarrerie d'autant plus remarquable, qu'on voit le Pape multiplier les Ordres Religieux comme en dépit des Princes qui auroient voulu les extirper. *En Germanie l'on deſmolit Monaſteres & defroque-on les Moines*, icy on *les erige à rebours & à contre-poil.*

Leurs *ventres carrelez* marquent le ſoin qu'ils ont de ſe bien *bourrer le ventre.*

Leur *duplicité braguatine*, par laquelle nous voyons *quelcques certains & horrificques myſteres eſtre duement repréſentez*, peut ſignifier non-ſeulement la double portion de vigueur ou de laſciveté qu'on attribue aux Moines; mais encore quelque choſe de plus odieux & qu'on reproche particulièrement aux Jéſuites. Ils

(*fff*) Voyez la Remarque de Mr. Le Duchat ſur le titre du Chapitre XXVII: & ſous le même Chapitre la Remarque ſur *Souliers ronds comme baſſins.*

(*ggg*) Mr. Le Motteux ne nous dit point dans quels Auteurs il a lu *Eſclop* pour *Eſclave*: Et je ne le trouve ni dans *Borel*, ni dans le Dictionnaire de Trévoux. Mais le vieux *Dictionnaire François, Latin ... corrigé & augmenté par Maiſtre Jean* THIERRY &c. imprimé à Paris chez Jehan Macé en M. D. LXIV. m'apprend que l'on a dit *Eſclau* pour *Eſclave*; de ſorte que l'Iſle des Eſclaves pourroit au moins s'appeller l'Iſle des *Eſclaus.*

Ils portent *souliers ronds comme bassins.* De quelque côté que l'interêt dirige leurs marches secrettes, vous ne sauriez reconnoître à la trace leurs allées & leurs venues.

Ils ont *barbe rase:* c'est-à dire que vous ne gagnerez rien avec eux: vous ne leur aurez jamais le poil.

Ils ont *pieds ferrats.* Quand ils ont une fois mis le pied dans un endroit, ils y sont ancrez.

Ils se font *raire & plumer comme Cochons la partie posterieure de la teste, depuis le sommet jusques aulx omoplates*: afin que si l'on veut les prendre par derrière, il n'y ait point de prise.

A la ceinture Rabelais leur met *ung rasouer trenchant*: soit pour symbole de leur appétit qui n'a pas besoin d'être éguisé: soit pour dire qu'au moindre obstacle ils sont prêts à vous taillader, ils vous coupent jusqu'au vif & vous emportent la pièce.

Dessus les pieds chascun portoient une boulle ronde. Cette Boule c'est le Monde, qu'il ne tiendroit pas à eux d'avoir tout entier à leur disposition. Et il ne faut pas s'étonner de leur voir la boule *dessus* les pieds, *parce qu'est dicte Fortune en avoir une* DESSOUBS les siens: Car, comme le remarque Frere Jean vers la fin du Chapitre, on est ici *en terre antictone & antipode* où tout doit se faire *à rebours.*

Le cabnet de leurs capuchons estoit devant attaché, non derrière; en ceste façon avoient le visaige caché, & se mocquoient en liberté tant de Fortune comme des fortunez. C'est-à-dire que dans les Monastères on rit sous cape de ces gens dont la bonne fortune & la sottise entretiennent l'oisiveté de la Vie monastique.

Ils *avoient aussi tousjours patente la partie posterieure de la teste, comme nous avons le visaige.. & paincte rudement; avecques deux yeux & une bouche.* On reconnoît à ce masque les grimaces dont les Moines amusent le sot peuple, à qui ils ne montrent jamais qu'un faux visage, pendant que le véritable rit aux dépens de leurs duppes.

S'ils alloient de cul, vous eussiez estimé. estre leur alleure naturelle: Vous eussiez juré qu'en reculant ils avançoient: Et c'est ce qui est vrai des Moines. En faisant profession de pauvreté, d'obéissance & de chasteté, ils s'enrichissent, ils gouvernent, & donnent dans la débauche.

S'ils alloient de ventre, vous eussiez pensé que feussent gents jouants au Chapifou. Il est contre nature chez les Moines, de se conduire naturellement & de marcher droit. Tirez les de leurs voyes obliques: ils n'iront plus qu'à tâtons.

Ils se tenoient bottez, esperonnez & prests à monter à cheval, quand la trompette sonneroit pour le *Jugement final.* Mais notez qu'ainsi bottez & éperonnez ils *dormoient ou ronfloient pour le moins*, & *se composoient à dormir* aussi-tôt que *le Soleil soy couchant* avoit mis fin à la journée.

Midy sonnant.. ils s'esveilloient.. & se dessjennoient de baisler. Au moins étoit-ce-là leur premier déjeuner. Ce trait, qui porte directement sur la paresse des Moines, peut tomber par réflexion sur la manière édifiante dont ils chantent ou beuglent à Matines (*bbb*).

Cepen-

(*bbb*) Il faut que Mr. Le Motteux ait supposé ici quelque rapport entre *bâiller* & *brailler*,

Cependant *ils descendoient aux Cloistres*, & *là se lavoient curieusement*, &c. Il me semble voir les Moines au Benêtier.

Puis s'asséoient sus une longue Selle, & *se curoient les dents jusques à ce que le Prevost feist signe, sifflant en paulme, lors chascun ouvroit la gueule tant qu'il pouvoit*, & *baisloient aucunes fois demie heure, aucunes fois moins, selon que le Prieur jugeoit le desjeuner estre proportionné à la Feste du jour.* C'est-ainsi que l'on voit les Moines assis, & ouvrans tant qu'ils peuvent ce que Rabelais appelle leur gueule, lorsqu'ils assistent & *fredonnent* à l'Office divin.

Après cela faisoient une fort belle Procession, sur laquelle *Pantagruel feist ung Notable mirificque... Avez-vous veu*, dit-il, & *noté la finesse de ces Fredons icy? Pour parfaire leur procession, ils sont sortis par une porte de l'Eglise*, & *sont entrez par l'aultre... Sus mon honneur ce sont quelcques fines gents... Sus mon honneur en sçavent bien d'aultres.*

Ces Animaux ne sont pas bêtes,
Et ne s'enferment pas, Ami, sans savoir où.
Quand par un trou tu les arrêtes,
Toujours, pour s'échaper, ils ont quelque autre trou.

Cogitato mus pusillus quam sit sapiens bestia:
Ætatem qui uni cubili nunquam committit suam,
Quia si unum ostium obsideatur, aliud perfugium quærit.
Plaut: in *Must*. Act. IV.

A la Procession *ils portoient deux Bannieres, en l'une desquelles estoit en belle paincture le Pourtraict de Vertus, en l'aultre de Fortune. Ung Fredon premier portoit la Banniere de Fortune, aprés luy marchoit ung aultre portant celle de Vertus, en main tenant ung aspersouoir mouillé.. duquel continuellement il comme fouettoit le precedent Fredon portant Fortune..* Le sens est: que dans le Systême des Moines la Fortune marche devant la Vertu, & qu'ils ne prodiguent leurs bénédictions ou leur encens qu'aux gens riches.

La procession achevée comme promenement & *exercitation salubre, ils se retiroient en leur Refectoir*, & *dessoubs les tables se mettoient à genoilz.* Le lieu étoit convenable pour signaler leur dévotion par un agenouillement unanime. Le Réfectoire est le vrai Temple des Moines, leur Paradis, leur Ciel sur la Terre, séjour des Divinitez qu'ils adorent. C'est-là qu'elles sont sur les Plats comme sur autant de Thrônes. Cette explication d'un passage assez obscur est peut-être plus juste qu'elle ne paroît d'abord. Au-moins semble-t-il que Rabelais, en mettant les Fredons agenouillez *dessous* les tables, ait voulu dire qu'ils étoient *dominez* & *maîtrisez* par les Mêts qui étoient *dessus*, comme il insinue plus clairement dans un

ler, ou plutôt peut être entre Baisler, signifiant *Osculare*, & Besler signifiant *Balare*, d'où l'on prétend en effet qu'est venu le François *Bâiller*. Je pense au reste que sans être Moine, si l'on étoit obligé de se lever au fort d'un bon somme pour aller chanter Matines, on risqueroit de baisler & de bêler, de bâiller & de brailler tout à la fois.

un autre endroit, qu'un Religieux DESSOUBS la *Treille*, ayant par là le Vin AU DESSUS de la tête, doit passer par cela même pour un homme *maistrisé & dominé par le Vin*. C'est-là à-peu-près ce qu'il dit de *la Pontife de Jupiter*, mais il ne le dit d'elle que pour en faire une application immédiate aux *Pontifes* quels qu'ils soient, & à *touts personnaiges qui s'addonnent & dédient à contemplation des choses divines*. Voyez le Chapitre XXXIV, vers la fin.

Pendant que les Fredons sont à genoux sous la table, on les voit de plus *s'appuyants la poictrine & estomach chascun sus une lanterne*: qui pourroit bien n'être autre chose que leur Ventre vuide & affamé, après la viande creuse dont Rabelais a dit qu'ils faisoient leur déjeuné.

Le *grand Esclot* qui paroît là tout-à-coup *ayant une fourche en main*, & qui *là les traictoit à la fourche*, c'est le Religieux qui vient avec un Livre à la main, & dont les autres, pour leurs péchez, sont obligez d'essuyer la lecture pendant qu'ils repaissent (*iii*).

Ils commençoient leur repas par fromaige, & l'achevoient par moustarde & laictue. Cette bizarerie, entre plusieurs autres, caractérise l'affectation avec laquelle les Ordres Religieux cherchent la singularité dans leur manière de vivre. Les Moines au reste n'auront point de peine à trouver un rapport sensible entre le *Bénédicité* par où il faut que leurs repas commencent, & le *Fromage* par où commençoient ceux des Fredons. C'est une pièce de dessert, qui ne vaut rien pour un premier plat, & qui est naturellement d'assez dure digestion quand on n'a encore rien dans l'estomac. Figurez-vous un jeune Libertin de grand appétit, invité à dîner chez un bon Presbytérien où on le régale d'une longue oraison pendant qu'il voit le dîner se refroidir?

La *Moustarde* & la *Laictue* ne convenant guère mieux au dessert que le *Fromage* à l'entrée, on poura dire que si le Fromage répond au *Bénédicité* dont les Moines ne s'accomodent guère, la Moutarde avec la Laitue répond à *Graces* dont ils ne s'accommodent guère mieux C'est une seconde cérémonie hors de saison pour eux lorsqu'il leur tarde de courir à ces récréations dont il est parlé au Chapitre suivant. Rabelais donne assez souvent dans les jeux de mots. Peut-être a-t il choisi la *Moutarde* & la *Laitue*, pour insinuer que la cérémonie de dire Graces est ennuyeuse au gré des Moines; qu'elle dure beaucoup selon eux & en quelque sorte les assomme; qu'elle *moult tarde & les tue*.

Le disner parachevé, les Fredons joyeux & satisfaits benissoient avec transport les Divinitez nourricières à qui ils étoient redevables d'une vie si douce: car c'est ainsi que j'entens ces paroles de mon Auteur, *ils prioient Dieu très-bien: Et le reste du jour, attendants le Jugement final, ils s'exerçoient à œuvre de charité:* tantôt *se pelaudant l'ung l'aultre*, tantôt *s'entrenazardant*, tantôt *s'entregratignant:* un jour *s'entremouchant*, & l'autre *s'entretirant les vers du nez*: Aujourd'hui *s'entrechatouillant*,

(*iii*) *Lecture* aussi inutile pour leur correction que la *fourche* d'Horace: *Naturam furcâ expellas, tamen usque redibit.*

„ Quand la fourche à la main nature on
„ chasseroit.
„ Nature cependant toujours retourneroit.

Voyez le P. *Tarteron* dans son *Epître* à la tête des Satires de Perse & de Juvénal.

lant, & demain *s'entrefouettant*. A quoi l'on peut ajouter les actes de piété indiquez au Chapitre XXVIII.

Le Soleil soy couchant en l'Ocean, ils bottoient & esperonnoient l'ung l'aultre, & bezicles au nez... comme pour y mieux voir en cas qu'il vînt quelcun les épier, ou comme si leur manière de se botter & de s'éperonner l'un l'autre avoit eu quelque chose de scandaleux.

A la minuict l'Esclot entroit, & gents debout, là esmouloient & affiloient leurs rasouoirs: & la procession faicte mettoient les tables sus eulx, & repaissoient comme devant. Ils faisoient à minuit comme en plein jour.

Deffense rigoureuse sus peine horrificque leur estoit faicte, poisson lors ne toucher ne manger qu'ils seroient sus Mer ou Riviere: ne chair telle qu'elle feust lorsqu'ils seroient en Terre-ferme. On pourroit dire que les Moines observent quelque chose de semblable, en ce qu'ils ne trouvent à mordre que sur les absens; poussant jusqu'à la flaterie le soin qu'ils prennent de vous épargner tant qu'ils sont avec vous. Mais ce n'est pas toujours une règle. Il sera plus sûr de dire que Rabelais nous donne ici une idée de la friandise monachale. Elle dédaigne ce qui est commun. En pleine Mer, il ne lui faudroit que de la chair fraîche: & dans les lieux les plus éloignez de la Mer ou des Rivières, elle voudroit avoir le poisson tout vivant.

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES XXVIII, & XXIX.

LE Chapitre XXVIII. contient le Dialogue de *Panurge* avec un *Frere Fredon* qui ne lui répond *qu'en monosyllabes*, mais si clairement néanmoins qu'il seroit superflu d'expliquer ses réponses. Je me contenterai d'observer que Rabelais, en faisant parler le Frere Fredon si laconiquement, semble avoir voulu tourner en ridicule la discrétion affectée & suspecte de plusieurs Religieux, qui devant le monde ne savent pas [diroit-on] desserrer les dents. Delà la réflexion de Frere Jean sur le Fredon qui est si *compendieux* dans ses réponses: *Corbieu.. ainsi ne parle-il avecques ses garses, il y est bien polysyllabe* &c.

On voit dans le Chapitre XXIX, *comment l'institution du Caresme desplaist à Epistemon:* pourquoi les Moines au contraire s'en accommodent: & combien même leur zèle est vif à cet égard.

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES XXX, & XXXI.

L'Ile de FRISE ou le Payïs de SATIN, est une fiction où Rabelais montre beaucoup d'érudition, d'esprit & de jugement. *Les Bestes & Oyseaulx estoient*

toient de Tapisserie.. ne mangeoient rien, & point ne chantoient.. les Arbres & Herbes jamais ne perdoient ne fleur ne feuilles: de ſorte que c'eſt *Pays de* TAPISSERIE auſſi-bien que *Pays de Satin.* Le vrai & le faux, l'hiſtorique & le fabuleux, les objets de la Nature & les fantômes de l'Imagination, s'y trouvent confondus comme dans les Tapiſſeries ou dans les Cartons que les Peintres fourniſſent aux Tapiſſiers. Rabelais ſemble avoir eu envie de dire ſon ſentiment ſur ces ſortes d'Ouvrages. Mais il en vouloit moins aux Peintres qu'à tous ces Ecrivains, ſoit anciens ou modernes, qui *par ouï dire*, ou ſur la foi d'une tradition ſuſpecte, ont accrédité des chimères par leſquelles on jugeroit preſque qu'ils n'ont étudié l'Hiſtoire & la Nature que dans des Tapiſſeries. Il entre là-deſſus dans quelques détails de Critique qui ont du lui faire honneur. Le mérite de ces Ecrivains à d'autres égards, & particulièrement à l'égard du ſtile, ne doit point nous en impoſer. Leurs Livres ſe fiſſent-ils parcourir auſſi agréablement que ſi l'on ſe promenoit dans un *Pays de Satin*, leurs menteries ou leurs contes n'en ſeroient pas moins des menteries ou des contes. C'eſt à quoi revient la penſée de Rabelais. —— Il peut avoir eu deſſein encore de ridiculiſer des *Romans* pleins de monſtres & de contes monſtrueux, pour leſquels ſon ſiècle avoit trop de goût. Les meilleurs Ecrivains François, ſous le règne de Henri deux, s'appliquèrent à traduire L'AMADIS DE GAULE afin d'étaler les beautez, la richeſſe & les graces de leur Langue.

Le Chapitre XXXI a pour titre: *Comment au Pays de Satin nous veiſmes Ouï-dire, tenant eſchole de teſmoignerie.* Tout le monde comprend en gros ce que cela veut dire, & ce qu'il faut entendre par le *meſtier de teſmoignerie* qui s'apprend à cette Ecole. Mais les Etrangers peuvent ignorer que les PERCHERONS & les MANCEAULX, qu'il met nommément en jeu, ſont fameux en France par leur habileté dans ce mètier. —— Il les introduit debitans cette maxime qu'il faut *eſpargner vérité* ſi l'on veut *parvenir en Court de grands Seigneurs*: Mais à la manière dont il a ſuivi leur maxime, on voit bien qu'il n'étoit né, ni dans le *Perche* ni dans le *Maine.*

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES XXXII & XXXIII.

LE Payïs de LANTERNOIS ou des LANTERNES, eſt le Payïs des Sciences & des Savans. Ariſtote *eſpiant, conſideraut, & tout redigeant par eſcript*, dans le Chapitre précédent, eſt repréſenté *tenant une Lanterne*, pendant que *derrière lui eſtoient comme Records de Sergents pluſieurs aultres Philoſophes.* La Lanterne eſt là le ſymbole de la Science ou de l'Etude: Mais dans le Chapitre XXXIII, les Lanternes repréſentent certainement les gens même qui étudient & qui ſont ſavans: au moins cela eſt-il exactement vrai du paſſage où BARTOLE eſt appellé *Lanterne de Droict.*

Par la LANTERNE DE LA ROCHELLE, qui donna *bonne clairté* aux Voya-

geurs lorſqu'ils entrèrent *au Port de Lanternois*, il me ſemble qu'il faut entendre GEOFFOY D'ESTISSAC, Evêque de MAILLEZAIS, l'un des meilleurs Patrons de notre Auteur, & qui mérite par cela même de n'être jamais oublié. Dire *la Lanterne de Maillezais*, comme il ſemble d'abord qu'il l'auroit falu, c'eût été ſe rendre trop intelligible, & placer un Fanal trop loin des Côtes. D'ailleurs la Rochelle étoit alors la principale Ville du Diocèſe de Maillezais. Le Siège épiſcopal y a même été transféré dans la ſuite, en M. DC. XLVIII. (*lll*). Rabelais avec raiſon met la Lanterne *ſus une haulte Tour:* Le Prélat qu'elle devoit faire reconnoître, étoit illuſtre par ſa naiſſance, par ſa vertu, par ſon ſavoir: Et les lettres qu'il recevoit de notre Auteur, font bien voir qu'il n'étoit ni Papiſte ni Bigot. Si nous avions celles qu'ils s'écrivîrent en chiffre, je ne doute point qu'elles ne nous découvrîſſent en lui un Ami auſſi zèlé de la Réformation que quelques-uns de la Maiſon de la *Rochefoucault*, héritiers de ſa famille (*mmm*).

Nous entendrons donc ici par la Lanterne de la Rochelle un Prélat connu, que ſon ſavoir & ſon goût pour la Réformation peuvent faire diſtinguer dans la foule: Et par les autres Lanternes propres *à nous eſclairer & conduire par le voyaige.. vers l'Oracle de la Bouteille* ou de la *Vérité*, nous entendrons en général tous les Prélats, tous les Théologiens, tous les Prédicateurs, tous les Eccléſiaſtiques capables de nous bien expliquer le vrai ſens des Oracles ſacrez de la Religion. Au moins eſt-il certain que ces Meſſieurs eux-mêmes s'appliquent ces paroles de l'Evangile: *Vous êtes la Lumière du Monde* (*nnn*).

Rabelais obſerve que ſes Voyageurs étoient arrivez au Payïs de Lanternois *en bonne occaſion & opportunité*, pour *faire choix de Lanternes*, *lorſqu'elles tenoient leur* CHAPITRE PROVINCIAL. On concevra peut-etre que cela regarde le CONCILE DE TRENTE: Mais je croirois plutôt qu'il s'agit de quelque ASSEMBLÉE du Clergé de FRANCE, ou même de l'Univerſité de PARIS, dont certains Doćteurs diſtingués pourroient être les Guides repréſentez par les *Lanternes inſignes* qui furent données à Pantagruel & à ſa troupe pour les conduire à l'Oracle (*ooo*).

Ce que Rabelais fait dire à une des *Myſtagogues* de Bacbuc, ſur la fin du Chapitre XLVII, prouve inconteſtablement que les Lanternes ſont des Hommes, & des hommes tels que je les ſuppoſe dans toute cette Explication. *Touts Philoſophes & Saiges antiques, à bien ſeurement & plaiſamment parfaire le chemin de la congnoiſſance* DIVINE... *ont eſtimé deux choſes néceſſaires, guide de Dieu & compaignie* d'HOMME... *Vous aultres en avez aultant faićt, prenant pour guide voſtre illuſtre Dame* LANTERNE.

Par les LYCHNOBIENS, *qui ſont Peuples vivants de lanternes.. gents de bien & ſtudieux*, nous pouvons entendre les LIBRAIRES: *peuples vivants de lanternes*, parce

(*lll*) Le Dićtionnaire de Trévoux, au mot *Rochelle*, dit que ce fut en M. DC. XLIX: Et celui de Moreri dit en M. DC. XLVIII. L'un & l'autre peut être vrai.

(*mmm*) Par le Mariage de *François* IV, Comte de la Rochefoucault, en M. D. LXXXVII, avec *Claude*, fille de *Louïs* Baron d'*Eſtiſſac* Voyez le Moreri, ſous l'Article de LA ROCHEFOUCAULT.

(*nnn*) Matt: V. 14.

(*ooo*) Rabelais dit ſeulement, *une Lanterne des plus inſignes.*

parce que ce sont les Savans qui leur font gagner leur vie: *Gens de bien*: cela s'entend: *studieux*, sans contredit, ne fût-ce que par le soin avec lequel ils étudient les Arts relatifs à leur condition: l'Art d'attraper de bonnes *copies* à bon marché: l'Art de faire valoir un mauvais Livre par quelque tître imposant: &c.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XXXIV.

NOs Navigateurs arrivez enfin dans *l'Isle tant desirée*, *en laquelle estoit* L'ORACLE DE LA BOUTEILLE; la noble Lanterne qui les y avoit conduits *en toute joyeuseté*, leur ordonna d'abord de *bien esperer*, & de *n'estre aulcunement effrayez*, *quelcque chose qui* leur *appareust*. Il faut du courage pour découvrir la Vérité. Cette découverte demande une présence d'esprit & des tentatives dont un naturel timide nous rend incapables.

Approchant au Temple de la dive Bouteille, *on* les fait passer *parmy ung grand Vignoble faict de toutes especes de vignes.* Lorsqu'on veut avancer dans la recherche de la Vérité, on s'ouvre un vaste champ.

Le Vignoble avoit été planté *avecques telle benediction*, *que tout temps il portoit feuille*, *fleur & fruict.* Parmy les diverses études où la recherche de la Vérité nous engage, il y en a qui par elles-mêmes ne nous sont pas plus utiles que la *feuille:* Il y en a qui sont comme la *fleur*, plus agréables qu'utiles: & d'autres qui sont comme le *fruit*, plus utiles encore qu'agréables.

La Lanterne cependant réduit ceux qu'elle dirige, à manger *trois raisins par homme.* C'est que même en fait de *sagesse*, il faut être *sobre* (*ppp*).

Le *pampre* qu'ils mettent *en leurs souliers*, c'est l'érudition superflue que les gens raisonnables, qui vont au fait, savent foûler aux pieds.

La *branche verde en leur main gausche*, marque l'espérance qu'ils ont de recueillir bien-tôt le fruit de leurs peines.

REMARQUES

SUR LES CHAPITRES. XXXV & XXXVI.

AInsi [continue notre Historien] *descendismes soubs terre par ung Arceau incrusté de plastre painct au dehors rudement d'une dance de femmes & de Satyres*, *accompaignants le vieil Silenus riant sus son Asne.* L'on ne trouve point la Vérite tant que l'on s'arrête à la superficie des choses: il faut les approfondir, il faut en quelque sor-

(*ppp*) *Ad sobrietatem sapere.* Rom. Cap. XII. vers. 3.

ſorte *deſcendre ſoubs terre.* Et ſi chemin faiſant on parcourt le Livre de Rabelais ce ſera paſſer, pour ainſi dire, *par ung Arceau incruſté de plaſtre painct au dehors rudement:* On n'y verra en apparence qu'une peinture rude & groſſière, des images obſcènes & ſatiriques, les ébats d'un homme yvre. Qui dit BABELAIS, dit une eſpèce de SILENUS *riant* & monſtrant les dents à tout le monde.

Il a au-reſte ingénieuſement amené dans cet endroit un diſcours ſur l'Antiquité de *Chinon*, lieu de ſa naiſſance: Et il ſemble en même tems avoir voulu ſe moquer des fables qui ont cours dans pluſieurs Villes au ſujet de leurs Fondateurs.

Les *degrez tetradiques* du Chapitre XXXVI, répondent à nos progrès dans la recherche de la Vérité. Les premiers progrès ſont lents: mais les ſuivans le ſont moins: & à meſure qu'on avance, ils deviennent rapides.

REMARQUES

SUR LE CHAPITRE XXXVII,

& ſur les ſuivans juſqu'à la fin du Livre.

LA deſcription du TEMPLE eſt un Chef-d'œuvre où Rabelais fait voir que les beautez de l'Architecture ne lui étoient pas moins connues que celles des autres Arts auxquels un homme d'eſprit peut s'appliquer; Et ſi l'on veut chercher des myſtères dans cette deſcription, il n'eſt pas ſans apparence qu'on ſera payé de ſa peine par les découvertes qu'on pourra faire. Mais je n'ai pas le loiſir de m'engager plus avant dans ces ſortes de recherches. Je me contenterai de dire deux mots qui donnent une idée générale du deſſein de l'Auteur, & c'eſt par-là que je finirai.

On ſait que BACBUC, le nom de la BOUTEILLE & de la PONTIFE, eſt un mot Hébreu équivalent à celui de *Bouteille.* S'il y a du myſtère dans ce choix d'un mot Hébreu, peut-être le deſſein de Rabelais étoit-il d'inſinuer que l'*Hébreu* ou le Texte original de l'Ancien Teſtament, eſt la première ſource de la Vérité, qui de cette ſource a paſſé dans les Verſions comme le Vin coule de la Bouteille dans les Verres: Et à ce compte l'Auteur aura inſinué la même choſe touchant le Texte du Nouveau Teſtament, par le choix qu'il a fait du *Grec* pour l'inſcription du Temple: ΕΝ ΟΙΝΩ ΑΛΗΘΕΙΑ: c'eſt-à-dire *En Vin Vérité.* A propos de quoi l'on peut obſerver que les Véritez ſalutaires qui devoient être révélées & rendues communes par la *Nouvelle Alliance*, ſont repréſentées dans l'Ecriture ſous l'emblême du Vin. *Venez, achetez ſans argent du Vin & du lait* (*qqq*). Les deux Teſtamens ſemblent encore avoir été l'objet de notre myſtérieux Architecte, lorſqu'il a donné *deux parties*, ou deux Battans, au *Portail* de ſon Temple. Tout le monde ne goûtera peut-être pas de pareilles explications: Mais j'eſpère que ma façon d'expliquer le reſte ne ſera deſaprouvée de perſonne.

La

(*qqq*) *Iſaïe*, Chap. LV. verſ. 1.

La NOBLE LANTERNE qui avoit conduit les Pélerins jusqu'aux portes du Temple, les pria là d'avoir *son excuse pour legitime, si elle desistoit plus avant les conduire... Car entrer dedans ne luy estoit permis pour certaines causes, lesquelles taire meilleur estoit à gents vivants vie mortelle, qu'exposer.* Ces *certaines causes* ne sont pas difficiles à deviner. Les gens éclairez, sachant bien que la Vérité n'est pas aimée dans le monde, ils n'ont pas toujours le courage de montrer qu'ils la connoissent. Plusieurs se cachent du commerce qu'ils ont avec elle, crainte de nuire à leur fortune ou d'exposer leur *vie mortelle.* Ils iront avec vous jusqu'au Temple de la Vérité: Ils vous en ouvriront les portes si vous voulez: Mais n'exigez pas qu'ils y entrent. C'est au moins ce qu'on pouvoit dire des plus grands hommes qu'il y eût en France, soit parmi les Laïques, soit dans le Clergé, sous les Règnes de François I, & de Henri II.

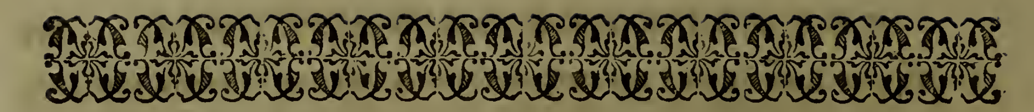
La *merveilleuse perspicuité* de la GRANDE LAMPE dont le Temple *estoit esclairé:* dont *tout le corps sphericque sembloit enflamboyé:* & sur laquelle il *estoit difficile d'asseoir ferme & constant regard, comme on ne peult au corps du Soleil:* nous fournit une nouvelle raison pourquoi la Lanterne pouvoit rester hors du Temple. C'est que, quelque lumineuse qu'elle fût, il y avoit dans le Temple même une Lumière capable d'effacer la sienne (*rrr*).

L'Auteur ne pouvoit mieux finir que comme il le fait, en assûrant indirectement ses Lecteurs que *quand leur estude addonneront & labeur à bien rechercher* [la Vérité] *par imploration de Dieu souverain*, ce Dieu *abscons* ne sera point insensible à leurs prières, & leur *eslargira congnoissance de soy & de ses creatures.*

Fin des Remarques de Mr. Le Motteux sur le Gargantua & le Pantagruel de Rabelais.

(*rrr*) Ajoutons: Une lumière avec laquelle nous pouvons, s'il le faut, nous passer de nos Conducteurs; & une lumière à laquelle nous pouvons aller rendre nos hommages dans le *Temple* sans attendre qu'ils nous donnent l'exemple. Ils sont nos Pasteurs. Nous sommes leurs Ouailles; leurs *Brebis* si l'on veut: mais nous ne sommes pas pour cela des *Moutons* ni une Race *moutonnière.*





APPENDIX,

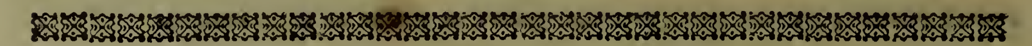
CONTENANT

LES REMARQUES DE Mr. LE MOTTEUX

SUR LES

OPUSCULES DE RABELAIS

Imprimez à la ſuite des Faits & Dits de Gargantua & de Pantagruel.



N°. I.

PANTAGRUELINE PROGNOSTICATION.

Rabelais étoit *Aſtronome*. Il ſe divertit ici aux dépens des *Aſtrologues*.

Il eſt Auteur d'un *Almanac* imprimé à Lyon en M. D. LIII. Peut-être ſa *Pantagrueline Prognoſtication* fut elle imprimée (*sss*). avec cet Almanac: qui du reſte ne ſe trouve point aujourd'hui, non plus que ſa *Sciomachie* & quelques-unes de ſes *Lettres* (*ttt*).

J'ai ouï dire qu'on avoit vu quelque choſe de ſemblable à ſa *Prognoſtication*, dans l'*Almanac du pauvre Robin* (*uuu*).

Je

(*sss*) La *Pantagrueline Prognoſtication* avoit paru long-tems auparavant. Voyez les Remarques de Mr. Le Duchat, & ſa Préface. Il y parle de cette Pièce comme d'un Ouvrage *à-peu-près de même date que la première édition du ſecond Livre*.

(*ttt*) Je m'imagine que Mr. Le Motteux veut parler des mêmes Lettres dont il a dit un mot ci-deſſus dans ſes Remarques ſur les Chapitres XXXII & XXXIII.

(*uuu*) En Anglois: *Poor Robin's Almanack*. C'eſt le titre d'un Almanac fort connu en Angleterre, & qui depuis long-tems a beaucoup de vogue parmi le peuple à cauſe des plaiſanteries ou bouffonneries dont il eſt farci On dit que du tems de Cromwel il y avoit un homme qui ſe voyant réduit à un état de pauvreté, & ne ſachant pas trop bien comment y pourvoir, s'aviſa de faire imprimer un Almanac, auquel il mit ſon nom, ou pour mieux dire, le Diminutif de ſon nom de *Robert*, accompagné de l'épithète de *pauvre*, afin d'intéreſſer en ſa faveur la compaſſion du Public. Voilà l'origine de l'*Almanac du pauvre Robin*. Le pauvre Robin mourut: mais ſon Almanac, qui avoit du debit, fut continué, & ſon nom y reſta

Je n'en suis point surpris. Ce badinage satirique de Rabelais est assez ingénieux pour avoir dû faire naître quelque envie de l'imiter: Et il a bien trouvé un imitateur dans un des plus savans hommes d'Allemagne: Je veux dire *Joachim Fortius Ringelbergius.* Une petite Pièce qu'il a composée dans le même goût, commence par ces paroles, manifestement empruntées du troisième Chapitre de la Prognostication Pantagruéline: *Proximo anno cæci parum aut nihil videbunt, surdi malè audient, muti non loquentur.... Multi interibunt pisces, boves, oves, porci, capræ, pulli, & capones: inter simias, canes & equos mors non tantopere sæviet. Senectus eodem anno erit immedicabilis propter annos qui præcesserunt. Non pauci inopiâ laborabunt, &c.* (*xxx*).

L'Auteur de la Prognostication prend le nom d'ALCOFRIBAS NASIER. Mais ce nom n'est qu'une anagramme de celui de FRANÇOIS RABELAIS, qui est incontestablement l'Auteur de cette Production: dans laquelle au reste on peut remarquer d'un bout à l'autre, une teinture sensible de Protestantisme.

N°. II.

EPISTRE DU LIMOUSIN.

CEtte Epître est une imitation ironique de ces Ecrivains qui par une affectation ridicule parloient Latin en François.

Le DIXAIN qui suit l'*Epître*, est une déclaration du dessein de l'Auteur (*yyy*)

N°. III.

LA CHRESME PHILOSOPHALE

DES QUESTIONS ENCYCLOPEDIQUES, &c.

IL y a des bagatelles qui ne se sauvent de l'oubli qu'à la faveur du nom de celui qui les a faites. La *Chresme Philosophale* est de ce nombre. On l'a mise à la

resta. Cela a duré, & dure encore. On debite actuellement, en Décembre M. DCC. XXXIX, l'Almanac du pauvre Robin pour l'an M. DCC. XL.

(*xxx*) Pour juger si *Ringelbergius* a copié *Rabelais*, ou si ce n'est pas Rabelais qui a copié Ringelbergius, il faudroit savoir les dates de leurs Ouvrages respectifs. Je ne sai point la date de celui de Ringelbergius. Mais on peut observer provisionnellement que ce savant homme mourut vers l'an M. D. XXXVI. Mr. Le Motteux se trompe au reste lorsqu'il le fait Allemand. Il étoit d'Anvers. Voyez le Dictionnaire de Moreri, à l'Article FORTIUS. Peut-être aussi que Mr. Le Motteux sous la dénomination générale d'*Allemagne* ou de *Germanie*, comprenoit les *Païs-Bas.* Mais si cela est, il n'aura pas parlé conformément à l'usage.

(*yyy*) Voyez ci-dessus, *Remarques sur Livre II. Chapitre VI.*

à la ſuite des Oeuvres de Rabelais après ſa mort, comme il paroît par le titre du cinquième Livre dans quelques anciennes Editions.

N°. IV.

DEUX EPISTRES

A DEUX VIELLES DE DIFFERENTES MOEURS.

L'Epître *à la premiére Vielle*, a tout l'air d'une ſanglante invective contre l'Egliſe Romaine: Et l'Epître *à la ſeconde Vielle*, pourra ſe prendre par cela même pour un éloge de l'Egliſe Réformée (zzz).

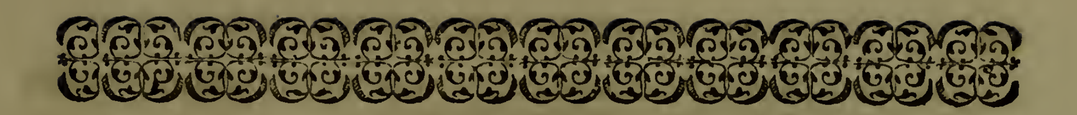
Fin des Remarques de Mr. Le Motteux ſur Rabelais.

(zzz) Si la conjecture de Mr. Le Motteux eſt fondée, on pourra dire que Rabelais a fait des deux Egliſes deux *Vielles*, parce qu'elles ſe diſputent l'une à l'autre le mérite de *l'antiquité*. Un Prédicateur controverſiſte diſoit: " „ Mais enfin, quelque ancienne que ſoit l'E- „ gliſe Romaine; quelque VIELLE, quel- „ que *rance* qu'elle ſoit, l'Egliſe primitive eſt „ plus ancienne encore, & l'Egliſe primitive „ eſt la nôtre. „ Je me ſouviens d'avoir vu cela dans un Sermon de Mr. *Daillé*, quoique je ne me ſouvienne peut-être pas exactement de toutes ſes paroles. J'abandonne au reſte ſa penſée & toutes les miennes au jugement de mes Lecteurs.

Fin des Obſervations ſur les Remarques de Mr. Le Motteux.



LET-



L E T T R E *

de M. LA CROZE à M. LE DUCHAT.

MONSIEUR,

„ Je vais, puiſque vous le ſouhaitez, mettre par écrit ce que j'ai eu l'honneur de vous dire en converſation ſur les *Fanfreluches antidotées* de Rabelais. Je ne me vante pas de les entendre dans toutes leurs parties, quoique je ne doute nullement que l'Auteur avoit par devers ſoi un ſens hiſtorique, auquel l'obſcurité ſervoit d'antidote, à cauſe du danger qu'il y auroit eu à parler plus clairement. C'eſt apparemment pour cela qu'il a employé le mot de *Fanfreluches*, qui ſignifie ſouvent un Papillon qui périt par le feu, venant ſe brûler ſoi-même à la chandelle.

„ Il n'y a dans ce petit Poëme qu'une Stance, qui me paroiſſe fort intelligible : Sur les autres je n'ai que quelques conjectures, dont je ne ſuis gueres content. Cette Stance eſt la ſixième, qui ne peut être entendue que de *Jean Hus*, & du Concile de Conſtance.

Pour les matter ſurvint Q. B. qui clope.

„ Ce Q. B. eſt *Jean Hus*, dont le nom écrit par ſes lettres initiales I. H. fait en Grec, (car ces deux lettres ſont également Greques & Latines) le nombre de dix-huit. I. eſt 10. & H. 8. Q. B. eſt le même nombre en Latin. Q. eſt la 16. lettre de l'Alphabet & B. la ſeconde. Or 16. & 2 font 18. ce qui répond aux lettres initiales I. H. lues ſelon l'Arithmetique Greque. Q. B. qui clope, comme qui diroit, *qui claudicat in fide*, expreſſion des Théologiens Scholaſtiques, pour déſigner un homme qui erre dans la foi.

Au ſaufconduict des Myſtes Sanſonnets.

„ *Jean Hus* vint à Conſtance, ſous le Sauf-conduit de l'Empereur, & des Myſ- „ tes

* J'ai cru devoir ajouter ici cette LETTRE, quoique Mr. Le Duchat parle avec aſſez de mépris de ceux qui entreprendront d'expliquer les *Fanfreluches antidotées*, & que dans ſa première Note ſur ce petit Poëme, il déclare déciſivement qu'il y aura *huée & dériſion éternelle à quiconque fera des Notes Hiſtoriques* (ſur cette Pièce) *& les ayant faites les publiera.* Peut-être pourroit on appliquer cette déciſion à pluſieurs Remarques que lui & d'autres Commentateurs ont données ſur les autres Oeuvres de Rabelais. Quoi qu'il en ſoit, il n'a pu s'empêcher de citer quelques endroits de cette Lettre. A la vérité c'eſt après avoir traité de *Devineurs* ceux qui adoptent les conjectures qu'on y avance.

„ tes ou Prélats, ſelon la ſignification du mot Grec *Myſta. Sanſonnets*, jaſeurs
„ comme ſont tous les Théologiens Scholaſtiques.

Le Tamiſeur, Couſin du Grand Cyclope,
Les maſſacra: chacun mouſche ſon nez.

„ *Polyphême*, le Grand Cyclope, demeuroit au pied du Mont *Etna*, où ſont
„ ſelon la Mythologie les forges de Vulcain. Ainſi ce *Tamiſeur* eſt le Feu, à
„ qui les Poëtes donnent le nom de Vulcain. Il n'y a point de *Tamiſeur* plus
„ promt que le feu, qui réduit tout en cendre, & qui effectivement maſſacra
„ *Jean Hus* & *Jerome de Prague*. *Chacun mouſche ſon nez*, c'eſt-à-dire, que
„ chacun prenne garde à ſoi.

En ce gueret peu de bougrins ſont nayz
Qu'on n'ait berné ſus le moulin à tan.

„ *En ce gueret*, dans ce lieu, c'eſt-à-dire, dans l'enceinte de l'Egliſe Romai-
„ ne. *Peu de bougrins ſont nez*: Il a paru peu d'Hérétiques. Vous ſavez que
„ c'eſt ainſi que dans les Siècles XIV & XV. on a appellé ceux qui s'oppo-
„ ſoient aux Dogmes de l'Egliſe Romaine; *Qu'on n'ait berné ſur le moulin à tan*,
„ qu'on n'ait réduits en cendres.

Retournez y & à l'arme ſonnez,
Plus y aurez que n'y euſtes antan.

„ Retournez à un Concile que l'on promet; vous y ſerez traitez encore plus
„ rudement qu'à Conſtance.

„ Je ne vous parlerai point ici de mes autres conjectures. Vous les trouve-
„ riez peut-être frivoles, & je ne m'y oppoſerois pas. J'aime mieux vous les
„ dire de bouche, lorſque l'occaſion s'en préſentera. J'ai l'honneur d'être &c.



T A-

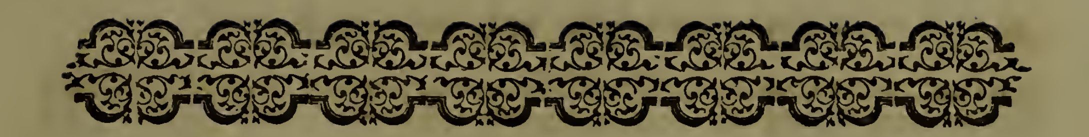


TABLE DES MATIERES,

Et des Mots expliquez dans les Notes sur les Oeuvres de Rabelais.

Le Chiffre Romain dénote le Livre, & l'autre Chiffre marque la Page; excepté pour les Prologues, où l'un & l'autre Chiffre est Romain. Pr. Pa. *signifie Prognostication Pantagrueline, &* Prol. *désigne Prologue.*

A.

Am-

Chap.

Doc-

Gallet

H.

Har-

M.

Martial

N.

O.

P.

Pan-

Q.

R.

Tar-

V.

CLEF



CLEF DU RABELAIS.

	A.
Amourante.	*Metz.*
Pays des Andoüilles.	*La Touraine.*
Apedeftes Gens de longs doigts.	*Le Parlement.*
Aſtopie.	*La France.*
	C.
Couïllatrix.	*Voyez ci-devant dans* l'Alphabet de l'Auteur François *au mot* Coüillatris.
	D.
Decretales.	*Decrets de Rome.*
Dipſodes.	*Lorrains.*
	F.
Frere Jean des Entommûres.	*Le Cardinal de Lorraine.*
	G.
Gaſter.	*Le ventre.*
Gargantua.	*François I.*
Grand-Gouſier.	*Louïs XII.*
Grippeminault.	*La Tournelle.*
Grand' Jument de Gargantua.	*Madame d'Eſtampes.*
	H.
Hertripa.	*Grand Magicien.*
Hipotadée.	*Confeſſeur du Roy.*
Hüac.	*L'Alſace.*
Humgate.	*Conſeiller d'Eſtat.*
	I.
Iſle de Papefigue.	*L'Allemagne.*
	L.
Lanterions.	*Concile de Trente.*
Lerne.	*La Breſſe.*
Lennevault.	*Chancelier de l'Eveſque de Maillezais.*
Les gens, les Villes.	*Artois.*
L'Iſle Sonnante.	*L'Angleterre.*
Loup-garou.	*Amiens.*
	M.
Madamotin.	*La Flandre.*
Mirebeau en Mirebalais.	*Voyez ci-devant* l'Alphabet de l'Auteur François *au mot* Mirebeaü.
	O.
Oracle de la Bouteille.	*La Vérité.*
Oyſeaux de Gourmandiſe.	*Malte.*
	P.
Panignon.	*Paix.*
Pantagruel.	*Henri II.*
Sybille de Panſouſt.	*Dame de Cour.*
Panurge.	*Le Cardinal d'Amboiſe.*
Papimane.	*L'Inquiſition.*
Picrocolle.	*Le Piedmont.*
	Q.
Quinte.	*La Pierre Philoſophale.*

	S.
Salmigondin.	*Benefices.*
	T.
Teleme.	*Le Protocole du Concile de Trente.*
Thonatus de Grammundo.	*Le Recteur de l'Université.*
	X.
Xenomanes.	*Le Chancelier.*

FIN





TABLE DES MATIERES

Contenues dans les Lettres de Rabelais, dans les Obfervations fur ces Lettres, & dans le Parallèle d'Homère & de cet Auteur.

B.

Be-

Cha-

D.

G.

Harlay.

H.

I.

L.

La

M.

N.

S.

T.

Fin de la Table des Matières des Lettres de Rabelais, &c.